# REVUE

DE

# PHILOLOGIE

DE

## LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

---

TROISIÈME SÉRIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

**A. ERNOUT**

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

ET

**P. CHANTRAINE**

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES

DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

---

ANNÉE ET TOME XXV

(77e de la collection)

---

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

—

1951

TOUS DROITS RÉSERVÉS

# NOTES SUR SOPHOCLE

*Trachiniennes*, 9-14 :

Μνηστὴρ γὰρ ἦν μοι ποταμός, Ἀχελῷον λέγω,
ὃς μ' ἐν τρισὶν μορφαῖσιν ἐξήτει πατρός,
φοιτῶν ἐναργὴς ταῦρος, ἄλλοτ' αἰόλος
δράκων ἑλικτός, ἄλλοτ' ἀνδρείῳ τύπῳ
βούκρανος, ἐκ δὲ δασκίου γενειάδος
κρουνοὶ διερραίνοντο κρηναίου ποτοῦ.

Aux vers 12-13 τύπῳ | βούκρανος est le texte de nos manuscrits, et c'est également celui du scholiaste. Mais Strabon (X, 458) nous a conservé une variante curieuse : κύτει | βούπρῳρος, et, à première vue, les deux leçons semblent se valoir. On lit en effet dans Empédocle (fr. 61 Diels) :

πολλὰ μὲν ἀμφιπρόσωπα καὶ ἀμφίστερνα φύεσθαι,
βουγενῆ ἀνδρόπρῳρα, τὰ δ' ἔμπαλιν ἐξαναστέλλειν
ἀνδροφυῆ βούκρανα...

Les deux expressions *bovins à tête d'homme, humains à tête de bœuf* se correspondent. Pour Empédocle, πρῷρα et κρανίον sont manifestement, dans les deux composés ἀνδρόπρῳρα et βούκρανα, des termes équivalents. La variante de Strabon ne diffère donc pas pour le sens du texte de la tradition. Faut-il alors la préférer à la leçon de nos manuscrits, comme l'ont fait la majorité des éditeurs ?

Pour ma part, je ne le crois pas. La leçon des manuscrits est plus conforme à l'usage des tragiques, et surtout elle est plus précise que celle de Strabon. L'épithète καλλίπρῳρος se trouve en effet deux fois dans Eschyle : *Sept*, 533 βλάστημα καλλίπρῳρον, ἀνδρόπαις ἀνήρ (Parthénopée), *Agam.* 236 στόματος καλλιπρῴρου (la bouche d'Iphigénie), et il est clair que, pour le poète, πρῷρα désigne là la *face*, et non la *tête*. Voyez aussi *Trachiniennes*, 223 ἀντίπρῳρα, *en face, sous tes yeux*. Or, Achélôos a le front d'un taureau, avec ses cornes (cf. 519 ταυρείων... κεράτων), mais il a un visage d'homme, puisqu'il porte une barbe épaisse (δασκίου γενειάδος). Il n'est donc pas βούπρῳρος, mais βούκρανος, c'est-à-dire qu'il a le κρανίον d'un bovin, tout en gardant un πρόσωπον humain [1]. La leçon traditionnelle est en ce cas nettement supérieure à la variante de Strabon.

1. Il va de soi que nous n'avons pas ici à tenir compte de l'emploi que font nos archéologues du mot « boucrane » pour désigner un motif ornemental figurant un mufle de bœuf. Cet emploi est tout moderne et purement technique.

Mais alors d'où vient celle-ci ? D'un acteur ? Ce n'est guère vraisemblable, étant donné que la variante est double, qu'elle porte à la fois sur le substantif τύπῳ et l'adjectif βούκρανος, que ces deux altérations ne dépendent pas l'une de l'autre, et qu'un acteur ne cherche pas des corrections si complexes et si raffinées. D'un commentateur érudit, guidé — consciemment ou non — par le souvenir d'un passage analogue ? C'est possible, mais peu probable. N'est-il pas plutôt permis de penser que la leçon est de Sophocle lui-même et qu'elle figurait, à côté ou au-dessous de l'autre, dans quelque manuscrit plus riche en variantes que l'édition de l'époque impériale qui a servi de base à notre tradition manuscrite. *Les Trachiniennes*, comme l'avait déjà remarqué Godefroi Hermann, sont une des sept pièces conservées de Sophocle où l'on trouve le plus de doublets, ce qui signifie sans doute que la tradition en repose sur un manuscrit assez proche de l'original qui avait gardé quelques traces des « flottements », des « repentirs » du poète. Je croirais donc volontiers que ἀνδρείῳ κύτει | βούπρῳρος était le texte primitif de Sophocle, mais qu'il l'avait lui-même corrigé ensuite en ἀνδρείῳ τύπῳ | βούκρανος, correction doublement heureuse, car τύπῳ est plus à sa place ici que κύτει, et βούκρανος plus juste que βούπρῳρος. Comme il arrive bien souvent, la tradition manuscrite n'a donc pas ici à être écartée au profit de la tradition indirecte. C'est une grave erreur de méthode que de préférer systématiquement celle-ci à celle-là[1].

*Trachiniennes*, 196-197 :

Τὸ γὰρ ποθοῦν ἕκαστος ἐκμαθεῖν θέλων
οὐκ ἂν μεθεῖτο πρὶν καθ' ἡδονὴν κλύειν.

Si l'on en croyait le scholiaste, τὸ ποθοῦν équivaudrait à τὸ ποθούμενον. Ce serait peut-être admissible, si le texte portait τὸν πόθον, le nom pouvant aussi bien signifier l'*objet du désir* que le *désir* lui-même. Mais le verbe ne saurait avoir ce double sens du substantif. On ne peut lui prêter qu'une valeur active : ce qui (en nous) *désire*, non ce qui *est désiré*. L'explication n'est donc pas recevable. Mais rappelons-nous qu'en grec, dans les verbes composés, l'idée principale, celle du résultat envisagé, est souvent dans le préverbe, le verbe ne contenant plus qu'une idée accessoire, par exemple celle des moyens employés. Cela est particulièrement fréquent avec les verbes commençant par ἐκ-. Ainsi ἐξαιτεῖσθαι signifiera *obtenir la grâce de quelqu'un par ses prières* (Esch., *Ag.*, 660), ἐκσώζεσθαι *atteindre en cherchant à se sauver* (*id.*, *Perses*, 450, où j'ai eu tort de corriger la leçon des manuscrits νῆσον ἐκσωζοίατο), ἐξαμιλλᾶσθαι *pourchasser à l'envi* (Eur., *Or.*, 38), etc.

1. Philostrate peut avoir eu sous les yeux la même variante que Strabon, cf. *Imagines*, IV : βούπρῳρα μὲν γὰρ αὐτῷ πρόσωπα καὶ γενειὰς ἀμφιλαφὴς πηγαί τε ναμάτων ἐκπλημμυροῦσαι τοῦ γενείου. Le désir de citer un mot de Sophocle expliquerait alors la contradiction qu'il a commise en prêtant à Achélôos le *visage* d'un bœuf (βούπρῳρα ... πρόσωπα) et une barbe d'homme.

Ne pourrait-on pas dès lors interpréter τὸ ποθοῦν ἐκμαθεῖν par τὸ ποθοῦν ἐκ(πλῆσαι) μαθών, *satisfaire son désir en apprenant* ? Les tournures de ce genre n'ont rien de particulièrement hardi. On les rencontre en prose aussi bien qu'en poésie. Le verbe ἐξαιτεῖσθαι, dont je n'ai cité plus haut qu'un exemple emprunté à Eschyle se trouve avec le même sens dans Xénophon (*Anab.*, I, 1, 3) et dans Démosthène (*Mid.*, 99).

*Trachiniennes*, 205-206 :

Ἀνολολύξετε δόμοις ἐφεστίοις
ἀλαλαῖς ὁ μελλόνυμφος...

Tel est le texte du *Laurentianus*. Celui du *Parisinus* n'en diffère que par la leçon ἀνολολύξατε. Ni la métrique ni la langue ne peuvent s'en satisfaire. Elmsley a compris que ἀνολολύξετε devait être lu ἀνολολύξεται, avec un futur ayant valeur d'impératif. Le masculin ὁ μελλόνυμφος, la comparaison avec d'autres textes (comme Euripide, *El.*, 691, ὀλολύξεται πᾶν δῶμα), la scholie ὁ πᾶς δόμος... εὐχὰς ποιείτω, tout coïncide pour garantir la correction δόμος pour δόμοις: le datif a été amené par l'adjectif voisin ἐφεστίοις. D'autre part, la forme ἀλαλαῖς doit être conservée, car c'est le terme usuel pour désigner des *cris de triomphe*, tandis que ἀλαλαγαί ou ἀλαλαλαί ne sont que des variantes très douteuses — la dernière surtout — dans deux passages d'Euripide (*Phén.*, 337) et d'Aristophane (*Ois.*, 1761). Enfin, on rétablira le mètre en écrivant ἐφεστίοισ⟨ιν⟩ et en considérant δόμος comme une fin de vers. Le passage se lira donc ainsi :

Ἀνολολύξεται δόμος
ἐφεστίοισιν ἀλαλαῖς
ὁ μελλόνυμφος...

La *maison fiancée* est une expression hardie et heureuse pour désigner la maison où les deux époux vont se retrouver réunis comme au jour de leurs noces.

*Trachiniennes*, 491 :

κοὔτοι νόσον γ' ἐπακτὸν ἐξαρούμεθα.

R. Wünsch *(Defixionum tabellae atticae*, p. XXIII*)* est le premier, je crois, qui ait vu la véritable valeur de l'adjectif ἐπακτός. Il désigne un mal *attiré* sur la tête d'un homme par une opération magique. Ce vers révèle ainsi la pensée cachée de Déjanire et prépare les vers 582-587. La magie est la seule arme à laquelle puisse recourir la femme délaissée. Mais elle n'en usera pas pour se venger d'Héraclès : ce serait là une de ces « audaces criminelles » (582) qui lui font horreur. Elle veut seulement reconquérir par des charmes l'amour de son mari. Il se trouvera malheureusement que, par une cruelle ironie, ces charmes agiront comme une arme meurtrière et lui feront commettre malgré elle le crime dont elle se défend d'avance ici.

*Trachiniennes*, 678 :

καὶ ψῇ κατ' ἄκρας σπιλάδος.

Ce passage a embarrassé tous les commentateurs. L'explication en est cependant assez simple. Le verbe ψῆν, qui veut dire *réduire en poudre*, est pris ici dans le sens intransitif de *tomber en poudre*. Le flocon de laine, en se décomposant, s'est répandu, étalé sur le sol. Le génitif après κατά est du même ordre que celui que nous trouvons par exemple dans des formules comme ὕδωρ κατὰ χειρός (Ar. *Guêpes*, 1216). D'autre part, le sens de *dalle* est bien attesté pour σπιλάς. Je crois cependant que le mot ne désigne pas ici une dalle déterminée, celle sur laquelle est tombé le flocon, et qu'il est pris bien plutôt dans le sens collectif de *dallage*. La phrase doit donc s'entendre : *et s'étale en poudre à la surface du dallage.*

*Trachiniennes*, 908-911 :

εἴ του φίλων βλέψειεν οἰκετῶν δέμας,
ἔκλαιεν ἡ δύστηνος εἰσορωμένη
αὐτὴ τὸν αὑτῆς δαίμον' ἀνακαλουμένη
καὶ τὰς ἄπαιδας ἐς τὸ λοιπὸν οὐσίας.

L'épithète ἄπαιδες peut difficilement s'appliquer à des *biens*, surtout dans le cas de Déjanire qui a de nombreux enfants (cf. 54 παισὶ μὲν τοσοῖσδε πληθύεις). Est-ce d'ailleurs la pensée de son héritage qui la préoccupe ici ? Nullement ; l'idée qui l'obsède, c'est celle de l'isolement qui l'attend (cf. 905 ἐρήμη). Depuis qu'elle a été maudite et reniée par Hyllos, il lui semble qu'elle a perdu tous ses fils. Le καί du vers 911 annonce l'explication des mots τὸν αὑτῆς δαίμον(α) : son sort est de vivre désormais sans enfants. Mais que recouvre la leçon οὐσίας, qui évidemment ne peut être authentique ? Reiske avait bien vu que la faute était là, non dans ἄπαιδας, et il avait conjecturé ἑστίας, qui est fort raisonnable. Cependant, la correction οἰκίας de Pearson est paléographiquement plus vraisemblable encore. Le mot est sans doute très rare dans le vocabulaire tragique, qui ne connaît guère que οἶκος ou δόμος. Mais Déjanire est une exilée ; elle n'a plus une *maison*, elle a seulement des *habitations* successives. Et ainsi s'expliquent à la fois le choix du mot et l'emploi du pluriel : *où qu'elle aille*, elle *habitera* toujours seule.

*Trachiniennes* : 1275-1278 :

Λείπου μηδὲ σύ, παρθέν', ἀπ' οἴκων
μεγάλους μὲν ἰδοῦσα νέους θανάτους,
πολλὰ δὲ πήματα ⟨καὶ⟩ καινοπαθῆ·
κοὐδὲν τούτων ὅ τι μὴ Ζεύς.

Le *Laurentianus* dit de ces vers : Χορός· τινὲς Ὕλλος, et le *Parisinus* porte une mention analogue. Mais Hyllos n'a pas à tirer la moralité du drame ; c'est là le rôle du Chœur. Il est, en outre, invraisemblable que la maxime pieuse qui termine la pièce sorte de la même bouche

qui vient de prononcer les plaintes amères adressées aux dieux par le fils d'Héraclès (1264-1274). Ces anapestes ne peuvent donc être dits que par le Coryphée. A qui celui-ci les adresse-t-il ? Evidemment au Chœur. Le singulier παρθέν(ε) n'a rien de surprenant sur les lèvres du Coryphée parlant aux choreutes : nous en avons bien d'autres exemples. Et que peut dire le Coryphée au Chœur, sinon qu'il est temps de se retirer ? Mais pour se rendre où ? Le mouvement μηδὲ σύ κτλ. pourrait annoncer l'idée : « Suis le cortège funèbre », et un scholiaste s'y est trompé : μηδ' ὑμεῖς περιλείπεσθε ἐνταῦθα, ἀλλ' ἀκολουθήσατε. Est-il naturel pourtant que des jeunes filles de Trachis fassent cortège, non à un mort, mais à un mourant — à un mourant qu'on va brûler vif ? Ce qui est naturel au contraire, c'est qu'on les invite à rentrer chez elles. Ce ne sont pas des étrangères, des captives attachées au palais ; ce sont des jeunes filles de la ville, et le mot παρθέν(ε) insiste sur ce point : une jeune fille ne reste pas indéfiniment *hors de sa maison*. Pour cette construction de ἀπό, cf. *Iliade*, IX, 437 sq. ἀπὸ σεῖο, φίλον τέκος, αὖθις λιποίμην οἷος; *ibid.*, 444 sq., ἀπὸ σεῖο... οὐκ ἐθέλοιμι | λείπεσθ(αι); *Od.*, XV, 10, οὐκέτι καλὰ δόμων ἄπο τῆλ' ἀλαλῆσαι. — Ἀπ' οἴκων est la leçon de nos manuscrits, et c'est la bonne leçon. Mais, οἴκων étant amphibologique, quelques critiques anciens ont cru qu'il s'agissait du *palais* ; d'où la leçon conservée par une scholie : τινὲς δὲ γράφουσιν ἐπ' οἴκων, et commentée par les mots que j'ai cités plus haut : « Ne restez pas là *(devant le palais)*, et suivez le cortège. » Or, nous avons vu que l'idée est inadmissible. La variante est donc à rejeter complètement.

Quant à supposer que παρθέν(ε) puisse désigner Iole, c'est une fantaisie qui ne mérite pas d'être prise au sérieux. Iole n'est pas là quand Héraclès parle d'elle à son fils (1216 sqq.), et rien n'indique qu'elle apparaisse brusquement sur le seuil du palais, même au milieu d'autres captives, au moment où s'ébranle le cortège. Cet étrange jeu de scène ne serait guère dans la manière de Sophocle, et, s'il l'avait par hasard imaginé, il l'eût assurément signalé lui-même d'un mot dans le texte.

*Antigone*, 4-6 :

Οὐδὲν γὰρ οὔτ' ἀλγεινὸν οὔτ' ἄτης ἄτερ
οὔτ' αἰσχρὸν οὔτ' ἄτιμόν ἔσθ' ὁποῖον οὐ
τῶν σῶν τε κἀμῶν οὐκ ὄπωπ' ἐγὼ κακῶν.

Peu de passages de Sophocle ont été plus discutés. Les mots οὔτ' ἄτης ἄτερ semblent si peu convenir au sens qu'on a proposé de les remplacer par un adjectif qui en est exactement le contraire, ἀτήσιμον, ce qui est évidemment un défi à toute méthode. Mais supposons que la même idée soit exprimée sous une forme affirmative. Nous aurions alors πᾶν ὅσον ἀλγεινόν ἐστι καὶ οὐκ ἄτης ἄτερ . Sous forme négative, la phrase devrait devenir οὐδὲν ἀλγεινὸν οὐδ' ἄτης ἄτερ... Mais, comme l'énumération doit se continuer, le poète écrit : οὐδὲν οὔτ' ἀλγεινόν... Peut-il dire

ensuite : οὔτ' οὐκ ἄτης ἄτερ, οὔτ'... ? Evidemment non. Il écrit donc οὔτ' ἄτης ἄτερ, sans s'apercevoir que ce οὔτ' n'a pas la même valeur que celui qui précède ἀλγεινόν, où la négation n'est qu'un redoublement de οὐδέν, tandis qu'ici οὔτ' contient une négation nouvelle portant uniquement sur ἄτερ. — Sans doute il eût pu écrire aussi : οὐδ' ἄτης ἄτερ, et c'est pourquoi οὐδ' semble, à première vue, la correction la plus simple et la plus méthodique du passage ; et elle s'est effectivement présentée à l'esprit à la fois de René Durand et de A.-M. Desrousseaux, à des dates différentes et sans qu'ils se fussent concertés. Mais qui ne sent que la phrase a bien moins de force, si elle perd un de ces quatre οὔτε qui la scandent si vigoureusement ? Le groupement des mots ἀλγεινὸν οὐδ' ἄτης ἄτερ en ralentirait le mouvement et en affaiblirait l'accent. Et, d'autre part, l'oreille de l'auditeur ne peut guère se méprendre sur la double négation, puisque la première négation est déjà contenue dans οὐδέν, qui commande toute la phrase.

J'ai relevé dans Platon, *Rép.*, VIII, 557e, un passage où s'observe une confusion analogue dans l'emploi des négations : Τὸ δὲ μηδεμίαν ἀνάγκην, εἶπον, εἶναι ἄρχειν ἐν ταύτῃ τῇ πόλει, μηδ' ἂν ᾖς ἱκανὸς ἄρχειν, μηδὲ αὖ ἄρχεσθαι, ἐὰν μὴ βούλῃ, μηδὲ πολεμεῖν πολεμούντων, μηδὲ εἰρήνην ἄγειν τῶν ἄλλων ἀγόντων, ἐὰν μὴ ἐπιθυμῇς εἰρήνης, μηδὲ αὖ, ἐάν τις ἄρχειν νόμος σε διακωλύῃ ἢ δικάζειν, μηδὲν ἧττον καὶ ἄρχειν καὶ δικάζειν, ἐάν αὐτῷ σοι ἐπίῃ, ἆρ' οὐ θεσπεσία καὶ ἡδεῖα ἡ τοιαύτη διαγωγὴ ἐν τῷ παραυτίκα.

Le second μηδὲ αὖ équivaut en réalité à καὶ αὖ et, si καί a été remplacé là par μηδέ, c'est tout simplement à cause de la formule négative μηδὲν ἧττον qui accompagne les infinitifs suivants. En d'autres termes, la négation se trouve là porter sur un détail accessoire, non sur l'idée générale du passage, et crée ainsi une fausse symétrie avec les μηδέ qui précèdent[1].

*Antigone*, 23-25 :

Ἐτεοκλέα μέν, ὡς λέγουσι, σὺν δίκῃ
χρησθεὶς δικαίᾳ καὶ νόμῳ, κατὰ χθονὸς
ἔκρυψε τοῖς ἔνερθεν ἔντιμον νεκροῖς.

Il est d'une singulière méthode de supprimer le v. 24 parce qu'il est inintelligible : comment expliquer alors son intrusion dans le texte ? Il y a là altération, non interpolation. J'ai pensé depuis bien longtemps à lire χρῆσθαι δικαιῶν: « Pour Etéocle, jugeant bon de le traiter (s.-ent. αὐτῷ) selon l'équité et l'usage... » La correction me semble toujours évidente. Mais j'ai vu depuis lors qu'elle avait déjà été proposée par

1. On peut, je crois, interpréter par une fausse symétrie du même genre, un passage difficile de Thucydide, VIII, 77, 2 (οὔτε ῥώμῃ προφέρων ... οὔτ' εὐτυχίᾳ που ὕστερός του εἶναι ...). Mais la construction de cette dernière phrase reste malgré tout trop douteuse pour que j'ose en tirer argument ici.

H. Schütz en 1876, et je m'étonne qu'elle n'ait pas été encore adoptée par tous les éditeurs de Sophocle.

*Antigone*, 106-109 :

τὸν λεύκασπιν Ἄργόθεν
φῶτα βάντα πανσαγίᾳ
φυγάδα πρόδρομον ὀξυτόρῳ
κινήσασα χαλινῷ.

Il manque une syllabe à la fin du premier κῶλον. La véritable correction a été trouvée par H. L. Ahrens : Ἀπιόθεν. Sophocle n'ignore pas plus qu'Eschyle cette façon de désigner le Péloponnèse (cf. *Œd. Col.*, 1303, γῆς ὅσοιπερ Ἀπίας | πρῶτοι καλοῦνται). L'objection de Jebb que l'adverbe devrait avoir la forme Ἀπιάθεν est réfutée par d'innombrables exemples de la terminaison -όθεν dans des adverbes de lieu dérivés d'un nom féminin : Δεκελειόθεν, Κικυννόθεν, ῥιζόθεν etc. L'expression τὸν Ἀπιόθεν φῶτα désigne à elle seule *le Péloponnésien*, et il faut se garder de rattacher cet Ἀπιόθεν à βάντα. Ce participe en effet se rattache à ce qui suit, πανσαγίᾳ φυγάδα πρόδρομον . Le sens en est donné par l'emploi de ἔδα au v. 120 : le Péloponnésien était déjà *parti* avec armes et bagages ; mais le soleil levant qui l'a surpris en pleine fuite l'a incité à *accélérer* encore l'allure de ses équipages (la correction ὀξυτέρῳ se tire du scholiaste, et elle est évidente).

*Antigone*, 241 :

Εὖ γε στοχάζῃ...

Il est à peine croyable qu'une expression aussi simple ait pu être déclarée « inexplicable » par nombre de savants et ait pu donner lieu aux conjectures les plus inattendues. Il suffit, pour l'entendre, de voir à quels mots du Garde réplique Créon. « Il serait inique que cette histoire m'attirât un malheur », dit le Garde — « *Tu lis fort bien en moi*, répond Créon, c'est bien à quoi je pensais, à te punir de mort ». Στοχάζεσθαι se dit de l'homme qui cherche à *deviner* la pensée de son interlocuteur, dans l'intention souvent d'y conformer ensuite ses propos. Les exemples cités dans les dictionnaires ne laissent aucun doute à ce sujet : Platon, *Lachès*, 178 a, Εἰσὶ γάρ τινες οἳ τῶν τοιούτων καταγελῶσι, καὶ ἐάν τις αὐτοῖς συμβουλεύσηται, οὐκ ἂν εἰποῖεν ἃ νοοῦσίν, ἀλλὰ στοχαζόμενοι τοῦ συμβουλευομένου ἄλλα λέγουσι παρὰ τὴν δόξαν. L'idée de *pensée* est même parfois exprimée en toutes lettres : cf. Platon, *Lois*, 635 a Ὀρθότατά γε, ὦ ξένε, λέγεις καὶ καθάπερ μάντις ἀπὼν τῆς τότε διανοίας τοῦ τιθέντος αὐτά, νῦν ἐπιεικῶς μοι δοκεῖς ἐστοχάσθαι καὶ σφόδρα ἀληθῆ λέγειν ; Isocrate, I, 50, Εἰ δὲ δεῖ θνητὸν ὄντα τῆς τῶν θεῶν στοχάσασθαι διανοίας κτλ. Polybe, VI, 16, ὀφείλουσι δὲ ἀεὶ ποιεῖν οἱ δήμαρχοι τὸ δοκοῦν τῷ δήμῳ καὶ μάλιστα στοχάζεσθαι τῆς τούτου βουλεύσεως.

*Antigone*, 718 :

Ἀλλ' εἶκε θυμῷ καὶ μετάστασιν δίδου.

Rattacher θυμῷ à εἶκε serait aller contre le sens évident du passage : Hémon ne peut conseiller à son père de s'abandonner à sa colère. Il suffit, pour obtenir le sens attendu, de ponctuer : εἶκε, θυμῷ καὶ μετάστασιν δίδου. Le déplacement de καί est beaucoup plus fréquent en grec qu'il n'apparaît par les éditions, d'où on l'a souvent éliminé par des corrections arbitraires. La plupart du temps, ce déplacement a lieu au profit d'un pronom ou d'un article démonstratif qui prend alors la première place : ainsi dans Eschyle, *Pr.*, 51, ἔγνωκα, τοῖσδε κοὐδὲν ἀντειπεῖν ἔχω ; cf. Ar. *Ach.*, 884 ; *Nuées*, 743 ; *Paix*, 416. Mais on l'observe aussi dans d'autres cas. Voyez par exemple Euripide, *Médée*, 180, πόρευσον ἔξω, φίλα καὶ τἀδ' αὔδα.

*Antigone*, 1231-1232 :

Τὸν δ' ἀγρίοις ὄσσοισι παπτήνας ὁ παῖς,
πτύσας προσώπῳ κοὐδὲν ἀντειπών, ξίφους
ἕλκει διπλοῦς κνώδοντας...

Toutes les raisons d'ordre dramatique, ou même religieux, qu'on pourra donner pour justifier le prétendu geste d'Hémon *crachant à la figure* de son père, ne prévaudront pas contre le fait que πτύσας προσώπῳ ne peut grammaticalement s'entendre comme s'il y avait πτύσας πρὸς τὸ πρόσωπον αὐτοῦ. Le datif serait défendable ; mais προσώπῳ ne peut désigner que le visage du personnage à qui se rapporte le participe πτύσας, c'est-à-dire d'Hémon, ὁ παῖς, sujet de toute la phrase. Et ce verbe lui-même ne peut être pris que dans le sens figuré qu'il a déjà au v. 653 ἀλλὰ πτύσας ὡσείτε δυσμενῆ μέθες | τὴν παῖδ(α). La *physionomie* d'Hémon dit *son dégoût*.

Et je ferai la même remarque à propos des vers 1238-1239 :

καὶ φυσιῶν ὀξεῖαν ἐκβάλλει ῥοὴν
λευκῇ παρειᾷ φοινίου σταλάγματος,

où le datif παρειᾷ ne peut se rapporter qu'à Hémon, et non à Antigone : *cependant qu'en un râle il laisse sa joue blême lâcher le brusque flux d'une bave sanglante.*

*Ajax*, 167-171 :

Ἀλλ', ὅτε γὰρ δὴ τὸ σὸν ὄμμ' ἀπέδραν
παταγοῦσιν ἅπερ πτηνῶν ἀγέλαι,
μέγαν αἰγύπιον ὑποδείσαντες
τάχ' ἄν, ἐξαίφνης εἰ σὺ φανείης,
σιγῇ πτήξειαν ἄφωνοι.

Le vers 169 est faux. On rétablit généralement le mètre en ajoutant δ' après αἰγύπιον . Mais c'est là méconnaître le véritable mouvement de la phrase, qui demeure impossible à construire, alors qu'il suffit d'écrire γ', au lieu de δ', pour obtenir une période parfaitement équi-

librée, les mots ὅτε γὰρ... ἀπέδραν formant la parenthèse explicative usuelle dans les phrases de ce genre : *Mais, puisque* (γάρ), *quand* (ὅτε) *ils ont échappé à ton regard, ils piaillent comme des bandes d'oiseaux, devant le grand vautour en revanche, soudain saisis de peur, ils seraient prompts, si brusquement tu te montrais, à se terrer en silence, sans voix.* — Pour cette valeur de γε, voyez, dans nos *Extraits d'Aristophane*, l' « Index des particules », p. 277.

*Œdipe Roi*, 3 :

ἱκτηρίοις κλάδοισιν ἐξεστεμμένοι.

L'explication qu'on donne généralement de ce vers depuis G. Hermann est certainement erronée : κλάδοις ἐξεστεμμένοι équivaudrait à ἔχοντες κλάδους ἐξεστεμμένους, *portant des rameaux enguirlandés (de laine)*. Mais cette construction du participe passif n'est valable qu'avec un accusatif, non avec un datif, et il est impossible ici de corriger κλάδοισιν en κλάδους . On cite pour justifier ce datif le v. 711 de *Prométhée*, ἐκηβόλοις τόξοισιν ἐξηρτημένοι . Malheureusement ce texte est plus que douteux. Quelques manuscrits d'Eschyle nous ont conservé la leçon ἐξηρτυμένοι , infiniment moins recherchée et cent fois plus vraisemblable, que je me reproche sincèrement de n'avoir ni adoptée ni même signalée dans mon édition de cette pièce. On ne peut donc supposer ici une construction sûrement incorrecte. Il faut chercher dans une autre voie. Le substantif στέφη désigne tantôt des couronnes, tantôt des bandelettes ; il semble même parfois avoir le sens plus large d'*offrandes religieuses*. Le verbe στέφειν , en tout cas, s'emploie très souvent au sens figuré avec des substantifs désignant des offrandes de toute sorte, des libations (*Ant.*, 431, χοαῖσι, *El.*, 53, λοιβαῖσι), des dépouilles guerrières (*Ajax*, 93, λαφύροις). Il faut donc comprendre ici : *parés, en guise d'offrandes, de rameaux suppliants*. Ces rameaux sans doute peuvent être entourés de laine blanche ; mais Sophocle ne le dit pas — alors que d'autres poètes l'ont dit ailleurs en toutes lettres : cf. Eschyle, *Suppl.*, 23, ἑριοστέπτοισι κλάδοισιν, *ibid.*, 191, λευκοστεφεῖς ἱκτηρίας, *Eum.*, 44, λήνει μεγίστῳ... ἐστεμμένον. Au contraire, rien ici — pas plus qu'au v. 19, ἐξεστεμμένον sans autre complément — rien n'évoque l'image de cette laine propitiatoire[1].

*Œdipe Roi*, 227-228 :

κεἰ μὲν φοβεῖται, τοὐπίκλημ' ὑπεξελὼν
αὐτὸς καθ' αὑτοῦ.

La phrase ne peut se construire : le participe ὑπεξελών n'est susceptible d'aucune interprétation raisonnable. Toutes les tentatives qu'on

1. Tout cela avait été déjà fort bien vu par Mme Marie DELCOURT (*L'Antiquité classique*, VI, 1936, p. 63-70). J'ai cru cependant devoir insister encore sur l'objection grammaticale qu'il faut opposer à l'interprétation d'Hermann, parce qu'elle me semble décisive.

a faites pour le défendre (apodose remplacée par un geste, reprise sous-entendue de κελεύω... σημαίνειν, anacoluthe, etc.), sont également condamnées par le goût ou par la grammaire. Le choix du verbe ὑπεξαιρεῖν est, au contraire, tout à fait justifié. Il s'agit là d'un mot de la langue politique qui veut dire *liquider en secret* (un adversaire), *se débarrasser* (de lui) *sans éclat*. On le trouve avec cette valeur dans Hérodote, dans Thucydide, dans Platon. Sophocle en élargit un peu la signification : le coupable *se débarrassera sans bruit de l'inculpation* qui pèse sur lui en s'éclipsant. Le verbe est donc à conserver, mais à un autre mode. On peut écrire ou ὑπεξελεῖν ou ὑπεξέλοι. L'infinitif aurait valeur d'impératif, et la faute matérielle serait facile à expliquer. L'optatif cependant (déjà proposé par Rauchenstein) me semble plus naturel. Œdipe n'ordonne plus, il souhaite seulement : il voudrait voir le coupable régler lui-même l'affaire, sans bruit, en disparaissant.

*Œdipe Roi*, 402-403 :

... εἰ δὲ μὴ δόκεις γέρων
εἶναι, παθὼν ἔγνως ἂν οἷά περ φρονεῖς.

Le dernier vers est une allusion évidente au dicton hésiodique : παθὼν δέ τε νήπιος ἔγνω (*Trav.*, 218), *le sot s'instruit à ses dépens*. Mais le sens à lui attribuer dépend de la construction qu'on adopte pour la proposition οἷά περ φρονεῖς.

Si on la fait dépendre de ἔγνως, on entendra, comme Jebb : *tu comprendrais à tes dépens ce que c'est que ton état d'esprit* — c'est-à-dire *ton impudence*. Mais est-ce là vraiment une menace ? Et, d'autre part, si l'on tient à construire ainsi, je préfèrerais encore entendre, avec Jules Lacroix (ou les vieux éditeurs qu'il a suivis) : *ce que c'est que ta sagesse* — allusion mordante au φρονεῖν du v. 316. Mais en fait ni l'une ni l'autre explication ne me semble défendable, parce qu'elles donnent toutes deux à οἷά περ le sens de οἷα et qu'il est nécessaire de garder au suffixe περ sa valeur habituelle.

Si, au contraire, on fait de οἷά περ le régime de παθών, on entendra, comme le font à la fois Tournier, Bruhn, L. Roussel : *tu comprendrais, du jour où tu aurais subi un traitement exactement pareil à celui que tu médites (à mon égard)*, c'est-à-dire l'*exil* (302, ἀγηλατήσειν). La construction est satisfaisante ; mais l'interprétation se heurte à deux objections : il est d'abord assez difficile d'entendre ainsi φρονεῖς seul, sans que soit exprimée nettement l'antithèse sous-entendue : *que tu médites toi-même contre moi* ; et, surtout, c'est forcer singulièrement ici la valeur du verbe φρονεῖν, qui se dit d'un sentiment, non d'un projet : οἷά περ φρονεῖς ne peut se traduire par *ce que tu me prépares, ce que tu me réserves*.

Pour moi, tout en adoptant sans hésiter cette seconde construction, je serais tenté de paraphraser ainsi l'idée générale du vers : κακὰ φρονῶν εἶτα κάκ' ἂν ἔπαθες, *tu comprendrais, du jour où tu aurais subi un traite-*

*ment tout pareil à ton état esprit*, brachylogie tout à fait naturelle et très usitée en grec pour dire : *tout pareil à (celui qui convient à) ton état d'esprit*, en d'autres termes *à ta malice*. Ce qui revient à dire : le traitement que mérite ta malice et qui te servirait de leçon.

*Œdipe à Colone*, 1424-1425 :

Ὁρᾷς τὰ τοῦδ' οὖν ὡς ἐς ὀρθὸν ἐκφέρεις
μαντεύμαθ'...

C'est ainsi que le vers est écrit dans presque toutes les éditions. Mais la tradition manuscrite donne la leçon ἐκφέρει, non ἐκφέρεις, qui n'est qu'une conjecture de Tyrwhitt. Or, le sens du verbe ἐκφέρειν ressort nettement de passages comme Sophocle, *Ajax*, 7, εὖ δέ σ' ἐκφέρει | κυνὸς Λακαίνης ὥς τις εὔρινος βάσις, ou Platon, *Phédon*, 66 b, Κίνδυνεύει τοι ὥσπερ ἄτραπός τις ἐκφέρειν ἡμᾶς. C'est *mener jusqu'au bout, conduire droit au but*, le sujet étant un nom de chose et le régime un nom de personne. Μαντεύματ(α) est donc ici le sujet, comme le veulent les manuscrits. Le régime est tombé, et ce ne peut être que σε, qu'on rétablira sans peine en supposant une simple haplographie et en écrivant : ὥς ⟨σ'⟩ ἐς ὀρθὸν ἐκφέρει | μαντεύμαθ'...

Paul Mazon.

# ALAISE (DOUBS) NE PEUT PAS ETRE ALESIA

Sous le Second Empire, alors que la querelle d'Alésia opposait Bourguignons et Franc-Comtois, une caricature[1] attribuée à Prosper Mérimée représentait ainsi la compétition d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) et d'Alaise (Doubs) : les deux hauteurs rivales, le mont Auxois et le massif d'Alaise, dominent la plaine de leurs statures majestueuses... et charmantes, car elles se métamorphosent en deux silhouettes féminines. Légende : « Les uns pensent à Lise ; les autres pensent à l'aise ! » Les uns et les autres, ce sont des chercheurs qui fourmillent dans la plaine. L'un porte moustache et impériale : Napoléon III ; l'autre est un officier en uniforme : le Président de la Commission topographique des Gaules ; un troisième, savant attentif, est chargé d'une énorme serviette sur laquelle s'est perché un oiselet, un rossignol, car Rossignol était alors le nom de l'archiviste en chef de la Côte-d'Or, ardent défenseur d'Alise. Là-haut, dans le ciel, écartant les nuages, le divin Jules César regarde cela... de haut en bas et fait, semble-t-il, la nique à tout le monde, aux alisiens et aux alaisiens.

Du haut de son Olympe, que pense-t-il aujourd'hui de cette interminable bataille d'Alésia, qui continue après deux mille ans, sur le terrain de l'érudition, de l'histoire et de l'archéologie ? « Allons-nous voir se rallumer une querelle qui divisa, au siècle dernier, Bourguignons et Comtois ? » se demandait un érudit[2], en 1937. Nous l'avons vue se rallumer. Champion agressif et opiniâtre de la thèse alaisienne, G. Colomb reprend en 1947 dans son *Vercingétorix*, et en 1950 dans sa *Bataille d'Alésia*, ce qu'il avait soutenu en 1922 dans son *Enigme d'Alésia*[3]. De son côté, le Dr A. Delacroix, en 1949, réimprime les affirmations de son oncle, Alphonse Delacroix, qui fut l'un des premiers à découvrir l'Alésia comtoise et à malmener les tenants d'Alise-Sainte-Reine[4]. A vrai dire, presque tous les savants français et étrangers : latinistes, historiens, archéologues, spécialistes d'étymologie, d'onomastique ou de toponymie, ont pris parti pour Alise contre Alaise ; les alaisiens l'avouent[5], mais loin de capituler ils répondent

1. Reproduite dans *Pro Alesia*, janv.-févr. 1907, p. 127.

2. Em. Thévenot, *La marche de César et de Vercingétorix avant le blocus d'Alésia*, dans *Annales de Bourgogne*, 1937 (déc.), p. 139.

3. G. Colomb, *L'énigme d'Alésia*, Paris, 1922 ; *Vercingétorix*, Paris, 1947 ; *La bataille d'Alésia*, Lons-le-Saunier, 1950. La référence : G. Colomb, sans titre, renverra dans cet article au livre le plus récent, ouvrage posthume, que les amis de G. Colomb, en particulier L. Delamarche, viennent de publier.

4. A. Delacroix, *Alésia*, Dijon, 1949.

5. Cf. G. Colomb, p. 70 : « Me voilà donc en conflit aigu, non seulement avec toute la Bourgogne, mais encore avec la plus grande partie des historiens, particulièrement avec ceux qui ont écrit des livres classiques, destinés à la jeunesse française. Comment, dans ces conditions, ne serais-je pas inquiet ou, tout au moins, ému ? » Il aurait pu dire aussi : en conflit avec certains comtois et avec des étrangers (comme T. Rice Holmes et M. Renard).

aux attaques en maintenant toutes leurs positions : « Comtois, rends-toi ! — Nenni, ma foi ! » Bref quand il s'est agi, au printemps de 1949, de commémorer le bimillénaire de la résistance gauloise et de l'épopée de Vercingétorix, la question de l'emplacement d'Alésia s'est trouvée de nouveau posée à l'Assemblée nationale et dans la presse : les parlementaires bourguignons ont vu leurs collègues de Franche-Comté se dresser pour défendre les titres d'Alaise ; un journal de Paris a, dans sa feuille quotidienne et dans sa publication littéraire, soutenu la thèse alaisienne. Il n'y a plus d'énigme d'Alésia, pensaient les alisiens drapés dans une dignité superbe. Il faut reconnaître que le problème, qui paraissait résolu, reste encore posé pour le grand public et même pour les savants qui ne l'ont pas étudié de près. Et, comme les indications géographiques ou topographiques de César sont le plus souvent très floues, certains se contenteraient de dire : « Encore un problème insoluble ! » et de conclure avec l'un de mes amis : « Attendons que les archéologues retrouvent le *paludamentum* de César près d'Alise ou d'Alaise ! »

Le problème n'est pas insoluble : il suffit de parcourir le livre VII du *Bellum Gallicum*, à partir du chapitre LXIX, pour constater que les précisions topographiques sont nombreuses dans la narration de César, qui assista lui-même aux opérations d'Alésia, qui en fut le témoin et le principal acteur, qui resta plusieurs semaines devant l'*oppidum* gaulois, et qui dut prendre, en rapport avec la configuration du site, toutes sortes de dispositions tactiques et poliorcétiques. Profitons de cette exceptionnelle richesse pour confronter le site d'Alaise (Doubs) :

1° Avec la topographie d'Alésia, décrite par César au chapitre LXIX ;

2° Avec les autres données qui, disséminées dans le reste du livre VII, constituent un ensemble de réalités qu'il faut retrouver sur le terrain[1].

*
* *

La notice consacrée par César au site d'Alésia (VII, 69) fournit des indications : 1° sur la hauteur portant l'*oppidum* ; 2° sur les deux cours d'eau la baignant ; 3° sur la plaine de 3.000 pas ; 4° sur les hauteurs environnantes ; 5° sur le camp gaulois occupant le flanc oriental de la position.

1° *Ipsum erat oppidum Alesia in colle summo admodum edito loco, ut nisi obsidione expugnari non posse uideretur.*

1. Certaines des observations qui vont suivre ont été déjà faites par F. Prevost, *Recherches sur le blocus d'Alésia*, Paris, 1858 ; T. Rice Holmes, *Caesar's conquest of Gaul*, 2e édit., Oxford, 1911 ; J. Van Ooteghem, *L'énigme d'Alésia*, dans *Musée belge*, 15 oct. 1924, pp. 237-254. Ce dernier, sans même explorer le terrain, par le seul examen de la carte d'Alaise et des contradictions de G. Colomb, a pu soutenir que la thèse alaisienne était inacceptable. Impressionné par l'inlassable constance des alaisiens et par leurs affirmations renouvelées en 1949 et 1950, j'ai cru bon d'oublier, d'abord, toute la littérature alisienne et alaisienne, et d'explorer le site d'Alaise, avec les *Commentaires* de César et la carte d'état-major.

Le complément *in colle summo* pouvant signifier : au sommet d'une colline, ou : sur la colline la plus élevée, les alaisiens choisissent le second sens, car le massif d'Alaise ne forme pas une seule éminence ; c'est un vaste plateau trapézoïdal dont le pourtour est défendu presque partout par des abrupts ou des pentes très raides ; des combes et des vallons encaissés le divisent en plusieurs sommets ! Au nord (petite base du trapèze), Mouniot, Châteleys et Châtaillon ; la Combe du Pont sépare Châteleys de Mouniot, et la Combe Chanri sépare Châtaillon de Châteleys. Au sud (grande base du trapèze), les Petites-Montfordes, les Grandes-Montfordes et la Chênée[1].

Parce que César parle d'une ville *(urbs)*, d'un *oppidum* et d'une citadelle *(arx)*[2], les alaisiens concluent que « tout site ayant la prétention de représenter Alésia doit montrer deux collines se touchant, l'une, la plus élevée, sur laquelle était l'*oppidum*, la forteresse proprement dite, et l'autre, plus basse, où se trouvait la ville »[3]. Mais ce postulat ne s'impose pas du tout. Le premier mot de la notice : *ipsum* oppose simplement à l'ensemble du site que César vient de considérer (*perspecto urbis situ*, chap. LXVIII, 3) l'*oppidum* proprement dit ; le texte latin ne dit pas que l'*oppidum* et la ville *(urbs)* occupent deux hauteurs distinctes. De même la citadelle *(arx)* ne forme pas nécessairement un sommet indépendant de l'*oppidum* ; dans une ville comme Besançon, la citadelle occupe un rocher à part, mais toutes les places antiques n'étaient pas établies sur le modèle de la capitale comtoise ; c'est ainsi qu'à Rome l'*arx* était la partie culminante et fortifiée du Capitole[4].

1. Cf. G. Colomb, pp. 132-141.

2. Cf. Caes., *B. G.*, VII, 68, 1 (*Alesiam, quod est oppidum Mandubiorum*) ; 68, 3 (*perspecto urbis situ*) ; 69, 1 (*oppidum Alesia*) ; 69, 3 (*ante id oppidum*) ; 71, 8 (*copias omnes quas pro oppido collocauerat in oppidum recepit*) ; 76, 6 (*cum ex oppido eruptione pugnaretur*) ; 78, 1 (*oppido excedant*) ; 78, 3 (*Mandubii qui eos oppido receperant*) ; 79, 3 (*erat ex oppido Alesia despectus in campum*) ; 79, 4 (*productis copiis ante oppidum considunt*) ; 80, 9 (*se in oppidum receperunt*) ; 81, 3 (*ex oppido educit*) ; 82, 4 (*in oppidum reuerterunt*) ; 84, 1 (*Vercingetorix ex arce Alesiae suos conspicatus ex oppido egreditur*) ; 88, 5 (*conspicati ex oppido caedem et fugam suorum*).

3. G. Colomb, p. 143 ; de même A. Delacroix, p. 8.

4. G. Colomb, p. 143, n. 1 : « On a objecté que le mot *collis* ne pouvait s'entendre que d'une colline à une seule cime, d'un tertre unique et isolé. C'est bien mal connaître la langue de César... » Suit une argumentation tendant à montrer que *collis* pouvait désigner un massif à plusieurs cimes, un ensemble de hauteurs soudées par la base. L'auteur renvoie aux chapitres du même livre VII consacrés à la position de Gergovie. Ce rapprochement ne prouve rien : en 36, 1, César emploie *mons* pour désigner la masse couronnée par le plateau de Gergovie ; en 36, 3, *omnibus eius iugi collibus*, pour décrire une chaîne à plusieurs cimes (hauteurs de Risole et Puy de Jussat) ; mais *collis* au singulier ne désigne qu'une seule éminence ; cf. 36, 5 (piton de la Roche Blanche) ; 44, 1 ; 44, 4 ; 46, 3 ; 49, 1 ; 51, 4 ; voir la carte de Gergovie de l'édit. L.-A. Constans (Coll. G. Budé), t. II (hors-texte), et les croquis de A. Nocké, *Gergovie*, Moulins, 1949, pp. 12 et 19.

En résumé, César n'aurait pas appelé *collis* un immense massif de 1.800 hectares, divisé par des combes profondes en plusieurs sommets, comme le massif d'Alaise ; cf. T. Rice Holmes. *op. cit.*, p. 357 : « Alaise is not a hill at all, but a mountain mass, rising into numerous hills, various in form and elevation, nearly all wooded, and separated from one another by ravines. » Nous y reviendrons à propos de la colline septentrionale (*a septentrionibus collis*, 83, 3) et du massif de Doulaize.

Deuxième objection : d'après G. Colomb, Alaise satisfait pleinement à la description de César et l'observateur y retrouve sans hésiter les trois hauteurs qu'exige le texte des *Commentaires* ; sur la plus haute, Mouniot (508 m.), se trouvait l'*oppidum* ; sur la Petite-Montforde (572 m.), la citadelle ; enfin sur Châteleys, la moins élevée (460 m.), la ville[1]. Alors comment se fait-il qu'un autre alaisien, le Dr A. Delacroix, n'ait pas été frappé de cette évidence, puisqu'il place sur Mouniot la citadelle, sur la Petite-Montforde l'*oppidum*, et sur la Chênée la ville[2] ? Premier désaccord entre alaisiens, pourtant si catégoriques ; ce ne sera pas le dernier.

2° *Cuius collis radices duo duabus ex partibus flumina subluebant.*

Ces deux cours d'eau sont, autour du massif d'Alaise, le Lizon et son affluent le Tôdeure, ou ruisseau de Conche sur la carte d'état-major.

Mais il suffit de consulter cette carte pour constater que la position est baignée de trois côtés par ces deux cours d'eau : au nord et à l'est par le Lizon ; à l'ouest par le Tôdeure. S'il s'agissait d'Alaise, César aurait dit : « Deux cours d'eau baignent de trois côtés le pied de la hauteur. »

3° *Ante id oppidum planities circiter milia passuum III in longitudinem patebat.*

Les alaisiens situent cette plaine à l'ouest du massif d'Alaise, sur les bords du Tôdeure. Ils l'appellent « plaine de Myon » et comptent exactement 3.000 pas, soit 4.500 mètres en longueur, de Chambaron au mont Bergeret[3].

Le compte est exact : 3.000 pas font 4.435 m. 50, et il y a 4.500 mètres de Chambaron au Bergeret. Mais une plaine, aurait dit M. de La Palice, est un terrain plat à deux dimensions : longueur et largeur. La « plaine de Myon » n'a qu'une dimension : la longueur ! Car il n'y a pas de plaine à Myon ; en montant de Chambaron vers le nord, on suit d'abord un ravin, puis une vallée encaissée, qui s'élargit ensuite, mais qui reste enserrée par les hauteurs voisines ; celles-ci descendent en terrasses jusque sur la rivière. « La vérification, écrit G. Colomb, est facile à faire sur la carte d'état-major. » En effet, sur la carte d'état-major il n'y a pas de plaine ; la « plaine de Myon » n'existe que sur les croquis de G. Colomb et du Dr A. Delacroix[4]. Jamais César n'aurait appelé *planities* ce couloir, cette combe évasée, *uallis* ou *conuallis*, tout au plus !

1. G. Colomb, p. 152.
2. A. Delacroix, p. 8.
3. G. Colomb, pp. 145-148 ; A. Delacroix, p. 9.
4. G. Colomb, p. 135 ; A. Delacroix, carte hors-texte. J. Van Ooteghem (*art. cit.*, p. 246) a donné une coupe de la vallée du Tôdeure et conclu : *Planities* ; « il n'y a pas de mot plus fort pour désigner une surface plate, plane, unie. Or la simple vue en coupe de la « plaine de Myon » montre que ce n'est pas une plaine véritable ». Voir d'autres emplois de *planities* : Cic., *Verr.*, II, 4, 48 (107) : *aequata agri planities* (plateau d'Henna) ; Caes., *B. G.*, I, 43, 1 (plaine d'Alsace) ; III, 1, 5 (plaine de Martigny, au confluent du Rhône et de la Dranse) ; *B. C.*, I, 43,1, (plaine d'Ilerda) ; I, 70, 3 (plaine de Mayals) ; Sall., *Cat.*, 59, 2 (plaine de Pistoja) ; *Jug.*, 48, 4 (plaine du Muthul).

J'ai mis la carte d'état-major sous les yeux de plusieurs officiers et géographes, leur demandant ce qu'ils voyaient sur les bords du Tôdeure ; tous ont répondu : un ravin, une étroite vallée. J'ai suivi à bicyclette la route de Salins à Myon, le long du Tôdeure, et je n'ai pas trouvé de plaine. Arrivé à Myon, j'ai conversé avec une paysanne : « Je viens de faire une promenade délicieuse. — Par où êtes-vous venu, monsieur ? — Par la plaine. — Par la plaine ! ! Mais, monsieur, il n'y a pas de plaine ici ! — (Lui montrant les bords du Tôdeure) Voici la plaine de Myon, madame. — Mais non, monsieur, il n'y a pas de plaine à Myon. Nous sommes dans la montagne. » La vérité sort de la bouche des simples qui ne lisent rien, qui n'écrivent rien, qui n'échafaudent ni thèses ni systèmes,

G. Colomb peut affirmer que la plaine de Myon est vraiment *intermissa collibus*[1]; les collines non seulement l'entourent de partout, mais l'envahissent, la hachent et la suppriment. Cette métamorphose de la vallée du Tôdeure en plaine de 3.000 pas est la plus belle trouvaille des alaisiens. N'oublions pas que dans la plaine de 3.000 pas se sont livrées deux batailles de cavalerie : la première, au début du siège d'Alésia[2] ; et la cavalerie gauloise, quelques jours avant, dans la rencontre préliminaire (dite « bataille de Dijon ») comptait 15.000 hommes[3] ; la seconde, après l'arrivée de l'armée de secours, qui comptait 8.000 cavaliers gaulois[4]. De tels effectifs n'auraient jamais pu manœuvrer dans la vallée resserrée du Tôdeure, dans la mythique « plaine de Myon ».

4° *Reliquis ex omnibus partibus colles mediocri interiecto spatio pari altitudinis fastigio oppidum cingebant.*

Les alaisiens adoptent pour cette phrase la traduction Constans de la collection G. Budé : « De tous les autres côtés (autres que celui de la plaine), la colline était entourée à peu de distance de hauteurs dont l'altitude égalait la sienne. » Il n'est pas difficile de trouver autour du plateau d'Alaise des hauteurs qui répondent à cette description. Il n'en manque pas, entre autres la falaise de Doulaize qui fait face au nord au sommet de Châteleys, et le mont Bergeret, en face de Mouniot.

Il y en a même trop ! Car César dit : *reliquis ex omnibus partibus...* Le cirque des hauteurs n'est donc pas continu ; du côté de la plaine de 3.000 pas, il s'ouvre et s'affaisse. Or, telle n'est pas la configuration du terrain à l'ouest du massif d'Alaise ; des bords du Tôdeure montent les pentes du Peu de Myon, surmonté d'un plateau de 35 hectares, qui cote 465 mètres, en face de Mouniot (508 m.) ; et au sud du Peu,

1. Cf. Caes., *B. G.*, VII, 70, 1 : *in ea planitie quam intermissam collibus tria milia passuum in longitudinem patere supra demonstrauimus.* On entend *collibus* comme un ablatif : plaine laissée libre par les collines (cf. VII, 17, 1 : *intermissa a flumine et a paludibus*), ou comme un datif : plaine s'interposant entre les collines. Quoi qu'il en soit, la topographie reste la même.
2. Cf. *B. G.*, VII, 70.
3. Cf. VII, 64, 1.
4. Cf. VII, 76, 3.

l'Ecu s'allonge pour rejoindre les hauteurs qui ferment à l'ouest un cercle ininterrompu de montagnes[1].

5° *Sub muro quae pars collis ad orientem solem spectabat, hunc omnem locum copiae Gallorum compleuerant fossamque et maceriam in altitudinem VI pedum praeduxerant.*

Les alaisiens ont été fort embarrassés pour placer ce camp gaulois à l'est de la position. En effet, de ce côté, le massif d'Alaise tombe par des abrupts sur un véritable précipice, sur les fondrières du Lizon. Il eût été complètement impossible et inutile d'entasser là des forces défensives. Il est clair que si Vercingétorix, en s'enfermant dans l'*oppidum* d'Alésia, a sans tarder posté des troupes du côté du levant et les a protégées par un fossé et un mur de pierres sèches haut de six pieds, c'est que ce côté de la position était plus vulnérable et devait être renforcé, pour le cas où le Romain tenterait dès son arrivée l'assaut de la place.

G. Colomb place le camp gaulois dans la Combe Chanri, à l'est de Châteleys [2]. Ainsi Vercingétorix aurait commis l'erreur grossière d'abandonner à l'adversaire la position de Châtaillon et de renoncer à la défense naturelle qu'est, au levant, la profonde crevasse où coule le Lizon. On ne comprend pas l'installation d'un camp considérable et rempli de troupes au fond de la Combe Chanri, qui n'est qu'une étroite coupure débouchant au nord sur la vallée du Lizon. On comprendrait plutôt l'installation de ce camp à l'ouest du massif d'Alaise, là où un passage s'offre entre Mouniot et Charfoinge[3] ; très accessible aux piétons et aux véhicules, cette voie monte en serpentant le long du communal de Myon, arrive à une prairie triangulaire, nommée Ambraa[4], qui pénètre comme un coin dans le massif d'Alaise, entre Mouniot et les Petites-Montfordes. C'est là qu'est le point vulnérable de la position d'Alaise[5] ; mais il est à l'ouest, et César dit : « Au pied du rempart, tout le flanc oriental de la colline était occupé par des troupes gauloises... »

Alors, quand les Delacroix croient retrouver les traces de la *maceria* gauloise sur le revers occidental de Mouniot et des Petites-Mont-

1. Dominant le cours du Tôdeure de plus de 100 mètres, le Peu de Myon a son rebord oriental à 500 mètres seulement de la rivière et à quelque 1.100 mètres du rebord occidental de Mouniot.

2. G. Colomb, pp. 163 sqq.

3. G. Colomb (p. 141) appelle même ce passage la Porte de l'Ouest, « qui par la plaine de Myon, puis par Ambraa et la route resserrée entre Mouniot et les Petites-Montfordes, s'ouvrait aux dévots de l'Occident gaulois ».

4. *Ambraa* est la graphie de G. Colomb, qui consacre un appendice à l'origine de ce nom (pp. 317-319) et le rattache à *Ambro*, cri de guerre des Gaulois, d'après Plutarque (*Vie de Marius*, 19, 4). Il fait bien d'ajouter que ce n'est pas un argument de haute valeur pour l'identification d'Alésia avec Alaise..., car la graphie *Ambraa* est douteuse ; A. Delacroix donne *En Bra*, plus vraisemblable.

5. Opinion corroborée par celle d'un officier d'état-major que j'ai placé devant la carte d'Alaise.

fordes[1], nous reconnaissons que cette localisation est militairement plus satisfaisante, mais nous objectons qu'elle est en contradiction avec le texte latin : *quae pars collis ad orientem solem spectabat.*

Pour la seule notice du chapitre LXIX, voilà bien des difficultés ; mais quand on sait métamorphoser une combe en plaine, quelles difficultés n'aplanirait-on pas ? et G. Colomb conclut ainsi l'étude de ce chapitre : « Cette étude, à laquelle on ne pourra pas faire le reproche de n'être pas sincère, me donne, je crois, le droit de conclure en faveur d'Alaise et de dire que c'est bien sur l'emplacement d'Alaise qu'était située l'Alésia des *Commentaires.* La suite va nous en apporter d'autres preuves, plus convaincantes encore que les précédentes.[2] » Voyons la suite.

*
* *

Elle comporte deux problèmes de topographie : peut-on projeter sur la carte d'Alaise : 1° le croquis des lignes d'investissement romaines, telles qu'elles sont décrites par César ; 2° le schéma des manœuvres gauloises et romaines lors des dernières journées d'Alésia.

1° *Eius munitionis quae ab Romanis instituebatur circuitus X milia passuum tenebat. Castra oportunis locis erant posita ibique castella XXIII facta* (VII, 69, 6-7).

Nouvel embarras et nouveau désaccord des alaisiens, car le massif d'Alaise est immense : 1.800 hectares, et César parle d'une ligne d'investissement circulaire de 10.000 pas, c'est-à-dire 14.785 mètres.[3]

Les Delacroix ont omis de vérifier cette mesure, lorsqu'ils ont dessiné la ligne romaine sur le pourtour du trapèze bordé au nord et à l'est par le Lizon, à l'ouest par le Tôdeure, au sud par l'étroite vallée qui s'allonge en bordure de la forêt de Fertans, depuis Chambaron jusqu'à Nans. Or la petite base ayant 2 km. 5, la grande base 4 km., et chacun des côtés 7 km. environ, cela fait un périmètre total de 20 km. 5 pour l'espace occupé par les Gaulois, et par suite plus encore pour la ligne romaine qui prétendait l'envelopper. Le système des alaisiens nuance Delacroix est donc en contradiction avec l'indication numérique de César : 14.785 mètres.

Pour satisfaire à cette condition impérieuse, G. Colomb a imaginé deux phases dans le plan d'investissement romain : au début, Vercingétorix occupant tout le plateau d'Alaise-Saraz (1.800 ha.), César, qui ne disposait que de 40.000 hommes, ne pouvait établir une ligne d'investissement continue : il se contenta, dit-on, d'obstruer les quatre issues, c'est-à-dire : *a)* au nord-est, le débouché de la Combe Chanri, qui conduit à la cuvette de Refranche ; *b)* au nord, celui de la Combe du Pont, que prolonge la Combe de Narfaux, en direction du carrefour de Lizine ; *c)* à l'ouest, celui d'Ambraa, qui descend entre Mouniot et

1. A. Delacroix, p. 10.
2. G. Colomb, p. 155.
3. Le chiffre *X milia* est donné par les mss B et β ; *XI milia* par α. Naturellement, les alaisiens choisissent XI, plus favorable à leur système. Même avec onze mille pas (16 kilomètres), le compte n'y est pas, quoi qu'en dise A. Delacroix (p. 10).

les Petites-Montfordes sur Myon ; *d)* au sud-ouest, celui de la Combe Bernon qui permet d'accéder, entre les Petites et les Grandes-Montfordes au défilé de la Languetine et à Salins. En un mot, il suffisait, pour enfermer Vercingétorix dans son repaire, de verrouiller ces quatre portes du nord-est, du nord, de l'ouest et du sud-ouest. A l'est et au sud, les précipices et les ravins se chargeaient de contenir les assiégés. Tout devient alors lumineux et indubitable pour G. Colomb : avec une admirable assurance il établit le camp de César sur le Peu, la cavalerie romaine sur la terrasse de Myon, l'état-major dans le poste d'observation qu'est le plateau supérieur du Peu, avec les services administratifs et peut-être l'artillerie ainsi que les bagages, enfin les *castra* et *castella* dans les *loca oportuna*, qui ne peuvent être que Refranche, Lizine, Echay et la Languetine.[1]

Comme cette première ligne d'investissement est discontinue, G. Colomb esquive la difficulté créée par les *X milia passuum* du texte latin. Mais peut-on appeler *circuitus* une ligne qui ne forme qu'un demi-cercle ? et militairement peut-on concevoir un blocus qui néglige deux faces de la position à bloquer ? Dans le texte de César, rien ne fait allusion à une telle discontinuité de la ligne d'investissement.

Ce n'est pas tout. G. Colomb affirme qu'après le départ de ses cavaliers, Vercingétorix a fait rentrer toute son armée dans la place, abandonnant plus des trois quarts de l'espace qu'il occupait primitivement : il n'occupe désormais que Mouniot *(oppidum)*, la Petite-Montforde *(arx)* et Châteleys *(urbs)*, soit une superficie de 325 hectares sur les 1.800 hectares que mesure le plateau d'Alaise-Saraz. En conséquence, pour resserrer son étreinte, César aurait remplacé sa ligne d'investissement discontinue par une contrevallation continue ; il aurait donc raccourci ses lignes en les avançant sur les hauteurs qui séparent la région de Saraz de celle d'Alaise.[2]

Si l'on ne considère que le terrain, cette thèse est assez vraisemblable : le massif d'Alaise est coupé transversalement en son milieu par les Petites et les Grandes-Montfordes, le Fory de Saraz et la Chênée, qui le partagent en deux plateaux : celui d'Alaise au nord et celui de Saraz au sud. D'autre part, avec ses 40.000 hommes, César avait à résoudre un problème d'effectifs[3]; la seule solution était de

1. G. Colomb, pp. 177 sqq.
2. G. Colomb, pp. 192 sqq.
3. En effet, depuis sa jonction avec Labiénus (VII, 62, 10), César avait les six légions qui avaient fait campagne avec lui à Gergovie, et les quatre légions qui avaient opéré avec Labiénus à Lutèce ; cf. 34, 2. Il avait en outre reçu de Germanie des cavaliers et des soldats d'infanterie légère ; cf. 65, 4. — Quant au problème d'effectifs qu'il ne faut pas perdre de vue pour comprendre la bataille d'Alésia, César y fait allusion deux fois ; cf. 72, 2 ; 73, 1-2. — Il est évident que, si l'on attribue aux lignes gauloises et romaines un développement excessif, on ne comprend plus que César ait pu, avec 40.000 hommes en bloquer 80.000 (cf. 77, 8), et en défaire 328.000 (80.000 soldats de Vercingétorix + 248.000 fantassins et cavaliers de l'armée de secours). Les alaisiens oublient que, sur un vaste front, César eût été incapable de faire face à de multiples obligations et de contre-attaquer rapidement en déplaçant ses forces.

raccourcir sa ligne tout en resserrant son étreinte. Mais il faut tenir compte à la fois du terrain et du texte latin. Or, sur quoi G. Colomb s'appuie-t-il pour affirmer ce raccourcissement des lignes romaines ? Sur le *reduxit* du chapitre LXXII :

*Fossam pedum uiginti derectis lateribus duxit, ut eius fossae solum tantundem pateret quantum summae fossae labra distarent ; reliquas omnes munitiones ab ea fossa pedes quadringentos reduxit...*

Traduction G. Colomb : « César fit creuser un fossé à fond de cuve (aussi large au fond qu'à l'ouverture) de vingt pieds de large, et il ramena tous ses retranchements à quatre cents pieds en arrière de ce fossé.[1] » Cette interprétation est fautive : rapproché de *duxit* employé dans la première phrase, *reduxit* ne signifie pas : il ramena en arrière, mais : il traça en arrière du fossé à fond de cuve... S'il avait voulu parler d'un déplacement des lignes poussées en avant et rapprochées de la place investie, César n'aurait pas employé *reduxit*, mais *produxit* ou *praeduxit*[2]. Toute l'argumentation de G. Colomb repose donc sur un contresens ; le point de vue étant celui de l'assiégeant, raccourcir les lignes en les rapprochant d'Alésia ne pourrait pas se dire *reducere* ; et G. Colomb fait marcher César à contresens ! Dans les chapitres LXXI et LXXII du livre VII, rien ne permet d'affirmer que César occupa le terrain abandonné par son adversaire, lorsque celui-ci fit rentrer dans l'*oppidum* toutes les troupes qu'il avait établies *pro oppido*.

S'ils ne s'entendent pas pour tracer les lignes romaines, les alaisiens sont d'accord pour déclarer impossibles en dehors de la « plaine de Myon » les travaux de contrevallation et de circonvallation avec toutes leurs défenses accessoires[3]. D'ailleurs G. Colomb estime que les ouvrages de la plaine ont imposé aux légionnaires assez d'occupations : « On s'imagine communément que la débauche de chausse-trapes et de pièges à loup que fit César en avant de ses lignes, s'étendait tout le long de la contrevallation, ce qui eût exigé des Romains un travail hors de proportion avec le temps dont ils ont disposé. La distribution des lieux, dans la plaine de Myon..., ramène à de justes proportions les travaux exécutés devant Alésia par les Romains et les rend vraisemblables et possibles. » Soit ! Mais si l'on essaie de calculer approximativement, d'après les chapitres LXXII-LXXIV, la largeur de la contrevallation et de la circonvallation, on sera fort embarrassé de les loger même dans cette « plaine » qui n'en est pas une, dans ces gradins qui descendent jusqu'au Tôdeure des sommets tout proches.

En partant d'Alésia on trouvait successivement, de la place investie vers l'extérieur : *a)* un fossé large de vingt pieds (5 m. 90) ; *b)* un

1. G. Colomb, p. 193.
2. Comme il a employé *praeducere*, en 69, 5, en parlant des troupes gauloises qui avaient établi devant elles, pour se protéger, un fossé et un mur de pierres sèches.
3. A. Delacroix, p. 10 ; G. Colomb, pp. 213 sqq.

intervalle de quatre cents pieds (118 m.) ; *c)* deux fossés jumeaux, larges de quinze pieds chacun (4 m. 45) ; *d)* une zone d'aiguillons *(stimuli)* dont la largeur n'est pas indiquée ; *e)* huit rangs de trous-de-loup *(lilia)*, distants les uns des autres de trois pieds, soit une zone large de vingt-quatre pieds (7 m.) ; *f)* cinq rangées d'arbres avec leurs branches, plantés au fond de fossés continus *(cippi)* ; *g)* le retranchement proprement dit constitué par un *agger* et un *uallum*, protégé par des bois-de-cerf *(cerui)*[1]. On peut donc compter pour la seule contrevallation une largeur totale d'environ 150 mètres. D'autre part la circonvallation était, d'après le chapitre LXXIV, un ensemble d'ouvrages semblables à ceux de la contrevallation, mais orientés inversement vers l'extérieur. Enfin une sorte de boulevard devait courir entre contrevallation et circonvallation, assez large pour que les déplacements de troupes romaines pussent se faire commodément d'un point à l'autre du dispositif d'investissement, suivant les opérations. En un mot, les lignes romaines avaient une largeur de plus de 300 mètres.

Nous avons montré plus haut que la vallée du Tôdeure, dite « plaine de Myon», est trop étroite et trop accidentée pour que les deux combats de cavalerie narrés par César aient pu s'y dérouler. Voici donc une autre impossibilité : à l'ouest d'Alaise, la largeur du terrain manque pour mettre en place les ouvrages de contrevallation et de circonvallation ; c'est ainsi que G. Colomb est amené à placer les fossés jumeaux, l'intérieur au bas des pentes, dans la prairie qui occupe le fond de Vallières et celui de la Fossure ; l'extérieur, sur la pente elle-même ou à son sommet[2]. D'où il résulte que le fossé à fond de cuve, établi à quatre cent pieds en avant (ouvrage le plus proche de la place investie), se trouverait sur les hauteurs mêmes ; c'est au point de vue militaire une absurdité : on ne va pas, on ne peut pas creuser une tranchée sur les pentes d'une position qu'on veut assiéger ; elle ne servirait à rien et les travailleurs y seraient sans cesse décimés par le tir plongeant des assiégés. Il faut le répéter : la « plaine de Myon » est une invention des alaisiens ; cette mystification ne peut qu'engendrer complications, contradictions et contresens.

2° Arrivons maintenant aux derniers épisodes de la bataille d'Alésia ; essayons de projeter sur la carte d'Alaise le schéma des manœuvres décisives.

Les Gaulois de l'armée de secours, 250.000 fantassins et 8.000 cavaliers, ont fait leur apparition sur une *collis exterior*, c'est-à-dire sur une hauteur extérieure aux lignes romaines (c'est César qui parle), extérieure aux ouvrages de contrevallation et de circonvallation[3].

1. Voir un croquis récent de ces ouvrages dans A. Nocué, *La bataille d'Alésia*, Moulins, 1949, p. 14.
2. G. Colomb, p. 220.
3. Cf. Caes., *B. G.*, VII, 79, 1.

Dans le système alaisien, cette *collis exterior*, à l'ouest du pays d'Alaise, porte le village de By.[1] Après une bataille de cavalerie qui tourne à l'avantage des Romains (VII, 80), et une tentative infructueuse des Gaulois pour percer de nuit les lignes romaines (VII, 81-82), l'arverne Vercassivellaunos, avec 60.000 hommes, esquisse une manœuvre d'enveloppement, pour surprendre les lieutenants de César, Réginus et Rébilus, sur la hauteur qu'ils occupent au nord du dispositif romain :

*Erat a septentionibus collis quem propter magnitudinem circuitus opere circumplecti non potuerant nostri : necessario paene iniquo loco et leniter decliui castra fecerant. Haec C. Antistius Reginus et C. Caninius Rebilus legati cum duabus legionibus obtinebant* (VII, 83, 1-3).

Vercassivellaunos, qui a fait mouvement pendant la nuit, attaque à l'improviste les positions de Réginus et de Rébilus ; placés à contre-pente, les Romains lâchent pied (VII, 85). Mais César leur envoie Labiénus avec un renfort de six cohortes ; il intervient lui-même dans la bataille qui s'est allumée partout, dans la plaine comme sur la colline septentrionale. Il se dirige vers l'endroit où il a envoyé Labiénus, après avoir pris quatre cohortes et ordonné à une partie de la cavalerie de le suivre, tandis que l'autre va contourner les retranchements extérieurs et attaquer l'ennemi à revers. Telle est la contre-manœuvre décisive : Vercassivellaunos a failli vaincre par un mouvement d'encerclement ; il est à son tour encerclé par la cavalerie romaine ; la déroute gauloise est complète, générale, irréparable (VII, 86-88).

De nouveau nous retrouvons deux systèmes alaisiens : celui des Delacroix et celui de G. Colomb. S'ils sont d'accord pour localiser la *collis exterior* à l'ouest d'Alaise et de Myon, vers la ligne de hauteurs qui se dresse à l'horizon et qui porte le village de By, comme pour installer l'observatoire de César sur le mont Bergeret, au nord de Mouniot et du Lizon[2], ils se représentent de façon contradictoire la bataille finale, parce qu'ils sont en complet désaccord sur l'identification de la position septentrionale *(a septentrionibus collis)*, occupée par Réginus et Rébilus.

Pour les Delacroix, la bataille décisive se livre sur le massif de Chassagne et le plateau d'Amancey ; quelques lieux-dits de noms guerriers ont exercé sur eux une attraction puissante : Camp Cassar, Camp de Mine, Champ de Guerre, Champ de la Mort, Cimetière des Goudas, Bois Jésar, Fonds de la Victoire, Côte Bataille, Rocher des

1. A. Delacroix, p. 12 ; G. Colomb, p. 250.

2. Sur le Mont Bergeret, se trouve un amas chaotique de pierres que les gens du pays appellent la *Chaise de César*. Mais les archéologues, qui ont voulu voir ce qu'il y avait dessous, n'ont rien trouvé. Les Delacroix attachent une grande importance à ce nom ; quant à G. Colomb, il suggère (p. 202) que cette appellation, probablement récente, doit dater de l'époque où l'architecte Alphonse Delacroix rompait ses premières lances en faveur d'Alaise !

Romains[1] ; ils n'ont pas résisté au désir de les englober dans leur plan d'opérations. Sorti de la *collis exterior* à la tombée de la nuit, Vercassivellaunos aurait donc passé la Loue au-dessous de son confluent avec le Lizon, traversé le Lizon à Scey et à Maizières pour venir se dissimuler derrière le massif de Chassagne ; débouchant de là, il aurait forcé ce massif, Camp Cassar, pénétré jusqu'à Camp de Mine ; c'est donc le plateau d'Amancey que les Gaulois auraient d'abord conquis, et que César aurait repris en faisant encercler par sa cavalerie Camp de Mine.[2]

On s'essouffle à suivre les gaillards de Vercassivellaunos. Après avoir repris haleine, on formule au moins cinq objections :

*a)* Le plateau d'Amancey est immense : cette colline septentrionale *(a septentrionibus collis)* a environ 14 kilomètres de long et 10 kilomètres de large : 140 kilomètres carrés ! La position de Camp-Cassar est à 10 kilomètres du Lizon et du massif d'Alaise. Voilà un front romain démesuré ; jamais César n'aurait pu le tenir avec 40.000 soldats. N'oublions pas en effet que, dans la bataille finale, il doit faire face à une attaque triple : sur la colline septentrionale, dans la plaine de 3.000 pas, et contre les retranchements de la contrevallation en direction d'Alésia[3] ;

*b)* Le massif de Chassagne est au nord-est d'Alaise, et le plateau d'Amancey, à l'est. Les Delacroix oublient l'indication de César : *a septentrionibus collis.*

*c)* La marche de nuit qu'ils font faire aux troupes de Vercassivellaunos, des hauteurs de By au massif de Chassagne, serait de vingt kilomètres[4]. Il faut, dit-on, que la marche soit longue, puisqu'au lever du jour le chef arverne a mis en place son dispositif et fait reposer ses soldats des fatigues de la nuit (cf. VII, 73).

Sans doute, mais nous comptons sur la carte vingt kilomètres à vol d'oiseau. On ne fait pas avancer la nuit 60.000 hommes par n'importe quels sentiers et raccourcis, dans un terrain accidenté, coupé de rivières, de combes et d'abrupts. On ne fait pas faire vingt kilomètres de cross-country, en pleine nuit, en pleins bois, par monts et par vaux, à 60.000 soldats chargés d'armes et de ravitaillement. Nous connaissons d'ailleurs les cheminements anciens de la région d'Alaise, grâce aux travaux de Clerc et de Piroutet ; une route partant de Salins passait par le mont Poupet, Bartherans, Rouhe, Rurey, Epeugney,

1. Comme ces lieux-dits ne figurent pas sur la carte d'état-major, j'indique la position de ceux que le Dr A. Delacroix a notés sur sa carte d'Alaise : Camp Cassar se trouve sur le chemin de Flagey à Cléron, à l'ouest de Fertans ; Camp de Mine, Champ de Guerre et Champ de la Mort, au nord d'Eternoz, au sud et sud-est de Coulans ; Bois Jésar et Fonds de la Victoire, au nord-est de Déservillers.
2. A. Delacroix, pp. 49 sqq.
3. Cf. *B. G.*, VII, 83, 8.
4. A. Delacroix, p. 50.

Montrond, avec bifurcations possibles vers Scey et Maizières[1] : mais nous sommes loin des vingt kilomètres comptés à vol d'oiseau. Si l'on en croyait les Delacroix, Vercassivellaunos aurait, bien avant Napoléon, gagné les batailles avec les jambes des soldats !

*d)* César, de son observatoire, se rendait compte de tout ce qui se passait à la fois : *Caesar idoneum locum nactus quid quaque in parte geratur cognoscit* (VII, 85, 1).

Or du mont Bergeret, qui serait cet observatoire, au massif de Chassagne, qui serait la colline septentrionale, il n'y a pas moins de 13 kilomètres à vol d'oiseau.

*e) Vercingetorix ex arce Alesiae suos conspicatus ex oppido egreditur* (VII, 84, 1). Dans le système Delacroix, l'*arx* est Mouniot. De cette position il est impossible d'apercevoir à la fois des troupes attaquant le massif de Chassagne (à 13 km.), des cavaliers opérant dans la « plaine de Myon », et des fantassins dévalant des hauteurs de By.

Même impossibilité en ce qui concerne la déroute de Vercassivellaunos que les assiégés aperçoivent : *Conspicati ex oppido caedem et fugam suorum...* (VII, 88, 5). Aux environs du village d'Eternoz, des hauteurs cotées 610 mètres et 623 mètres obstruent la vue de l'observateur placé à Mouniot (508 m.), à Châteleys (460 m.) ou à la Chênée (576 m.), et l'empêchent d'apercevoir ce qui se passe du côté d'Amancey (604 m.) et de Chassagne (570 m.).

Beaucoup plus raisonnable serait le système Colomb, qui circonscrit la bataille au nord d'Alaise, dans le massif de Doulaize. En effet, il est surmonté d'un plateau qui se trouve bien *a septentrionibus*, et encadré à l'ouest, au nord et à l'est par des crêtes semi-circulaires ; c'est la partie méridionale de ce plateau qui aurait porté le camp de Réginus et de Rébilus, et que Vercassivellaunos aurait attaquée en dévalant des pentes qui l'enferment au nord[2].

La marche nocturne des 60.000 Gaulois serait, dans cette hypothèse, beaucoup moins longue ; de dix à quinze kilomètres, en passant par Goux, Cussey-sur-Lizon ou Châtillon, pour atteindre la cuvette de Lizine et venir se dissimuler derrière l'écran que forment le Rouchat et la haute butte qui masque l'horizon à l'ouest de Lizine[3].

Je formule cependant deux objections graves :

*a)* G. Colomb a pris soin d'expliquer que le mot *collis* pouvait désigner tout un massif couronné de plusieurs sommets, un groupe de hauteurs faisant corps ensemble et reposant sur le même socle ; ainsi le massif d'Alaise, avec ses trois cimes, Mouniot, Châteleys et

1. Cf. M. Piroutet, *Coup d'œil sur le réseau des voies principales du Jura avant le moyen âge et particulièrement sous la domination romaine*, dans *Rev. Et. anc.*, 1919, pp. 132-133.
2. G. Colomb, pp. 265 sqq.
3. G. Colomb, p. 271.

Châtaillon soudés par la base, ne formerait qu'une seule *collis* ; ainsi le massif de Doulaize, avec ses trois sommets en demi-cercle, qui sont d'ouest en est le Bois-des-Ormes, le Peu-de-Doulaize et le Rouchat. Je ne suis pas convaincu : les emplois du mot *collis* dans les œuvres de César montrent qu'il ne pouvait désigner qu'une éminence, qu'une cime unique[1]. Le massif de Doulaize n'a pas l'immensité des plateaux de Chassagne et d'Amancey annexés par les Delacroix ; mais c'est encore un ensemble composite de quelque dix kilomètres carrés, avec trois sommets : le Bois des Ormes, le Peu de Doulaize et le Rouchat.

*b)* Encore une question de visibilité : du Mont Bergeret, observatoire de César, peut-on apercevoir ce qui se passe sur le Peu de Doulaize et sur le Rouchat, où les hommes de Vercassivellaunos auraient attaqué et débusqué ceux de Réginus et de Rébilus ? Au nord-est du Mont Bergeret, qui cote 475 mètres, le Bois des Ormes, haut de 480 mètres, bouche la vue. Cette difficulté qui apparaît sur la carte et sur le terrain, n'a pas échappé à G. Colomb, qui a réponse à tout. Il concède que, du Mont Bergeret, on pouvait apercevoir « tout ce qui se passait sur le plateau de Doulaize, du moins dans sa partie orientale qui est la plus éloignée du Bois des Ormes ». Mais il ajoute : « C'est d'abord au centre et à l'est du plateau, plus près de l'est que du centre, en un mot dans la partie parfaitement visible du haut de la Chaise de César que se déroulait l'action principale du combat engagé par les troupes de Vercassivellaune[2]. » Comme on voit, le terrain s'obstine à contredire les alaisiens, et les oblige à rectifier ou le texte des *Commentaires* ou le site d'Alaise. Ce qui n'empêche pas G. Collomb de signaler au lecteur « avec quelle facilité les moindres mouvements de César, de ses lieutenants et des armées en contact s'encadrent dans le site d'Alaise ». Le lecteur résiste, parce que le terrain résiste et ne satisfait pas aux conditions imposées par le texte latin.

*
* *

Le désaccord qui règne dans le camp des alaisiens, montre assez que l'identification d'Alaise (Doubs) avec l'antique Alésia n'est pas frappante et aveuglante, comme G. Colomb et le Dr A. Delacroix le répètent à chaque page, chacun de leur côté. Puisqu'il y a concordance si étroite, si parfaite entre le site d'Alaise et les indications topographiques de César, comment se fait-il que les alaisiens nuance Colomb et nuance Delacroix ne soient d'accord, en somme, que pour inventer une plaine de 3.000 pas, la « plaine de Myon », qui n'existe pas ? Comment se fait-il que le voyageur qui parcourt le pays d'Alaise, avec son *César* à la main, se heurte à toutes les difficultés et impossibi-

1. Voir ce qui a été dit plus haut à propos de VII, 69, 1 : *ipsum erat oppidum Alesia in colle summo admodum edito loco*, et la note sur la valeur de *collis*.
2. G. Colomb, pp. 272-273.

lités que je viens d'énumérer ? qu'il s'avance de contradiction en contradiction, et se perde en tant d'impasses ?

Contre la thèse alaisienne, on pourrait faire valoir d'autres arguments :

1° Démontrer d'après les témoignages de César et de Plutarque, contre celui de Dion Cassius, que la bataille de cavalerie immédiatement antérieure au siège d'Alésia ne s'est pas livrée sur la rive gauche de la Saône, en pays séquane, en direction d'Alaise, mais en pays lingon, à l'ouest de la Saône[1].

2° Etudier les origines du nom *Alaise*, qui n'a pas pu sortir d'*Alesia*.

3° Insister sur l'évanouissement de l'Alésia comtoise, dont on n'a jusqu'à présent trouvé aucun vestige sur le plateau d'Alaise, alors que la ville fut grande, selon Diodore de Sicile [2] ; en acceptant même le témoignage suspect de Florus[3], d'après lequel Alésia aurait été détruite par l'incendie, on doit reconnaître que le feu n'a jamais supprimé les soubassements et les fondations d'une ville ; comment expliquer l'absence de toute ville antique sur le plateau d'Alaise ?

4° Dénoncer l'inanité d'une thèse qui prétend multiplier les identifications et qui n'appuie aucune affirmation sur quelque trouvaille archéologique, indiscutable et indiscutée. Que les alaisiens nous montrent dans le sous-sol des restes de la *maceria* gauloise, de la contrevallation et de la circonvallation romaines !

Mais nous avons voulu nous borner à l'étude des réalités topographiques ; le lecteur jugera si nos conclusions ne suffisent pas à condamner la thèse alaisienne. La querelle d'Alésia est comme un volcan qui se rallume périodiquement ; elle serait éteinte depuis longtemps, si l'on avait pris garde à quelques détails topographiques :

*Hi motus animorum atque haec certamina tanta*
*pulueris exigui iactu compressa quiescunt.*

E. de Saint-Denis.

1. Cf. Caes., *B. G.*, VII, 66, 2 ; Plut., *Caes.*, 26 ; Dio. Cass., XL, 39, 1.
2. Diod., IV, 19.
3. Flor., III, 10.

0
1
2
3
4
5
6
7
8 Kilom
Lyon à Strasbourg
870
871
872
873
874
875
876
877
878
879
880
vers Besançon
881
882
883
884
885
886
887
Barnaud
Courcelles
Palantine
Rurey
Cademène
Cléron
Chassagne-S^t Denis
Rouhe
Goux-sous-Landet
Châtillon
Les Prés de Rurey
Amondans
Pointvillers
Montfort
Lizine
Fertans
Rouchaux
Cussey-sur-Lison
Echay
Malans
Refranche
Doulaize
Amancey
Flagey
Coulans
Bolandoz
Myon
Alaise
By
Charfonge
Eternoz
Déservillers
Mont-Fouvet
Les Planches
Sarraz
Forêt de Fertans
L'Abergement-du-Navois
Nans

# SUR QUELQUES FRAGMENTS D'EMPEDOCLE

## I

Dans un des passages les plus discutés des vers qui nous ont été conservés d'Empédocle, le fragment 84, le penseur sicilien expose, au moyen de la métaphore, devenue célèbre, de la lanterne, ce qu'on a cru être ses vues générales sur la structure et le fonctionnement de l'œil et sa théorie générale de la vision. Dès l'antiquité les commentateurs de ce morceau, à commencer par Aristote à qui nous en devons la conservation, ont adressé à Empédocle des critiques sévères. L'érudition moderne est arrivée à élucider un certain nombre de points litigieux dans cette partie de la doctrine empédocléenne. On peut, en particulier, considérer comme résolues[1] la question de l'anatomie, et, en partie, celle de la physiologie de l'œil, à condition de borner la validité des développements du poète à l'une des deux grandes phases cosmiques qu'il distingue dans le devenir cyclique. Mais une des difficultés soulevées par ce fragment a résisté jusqu'à présent à toutes les tentatives d'explication des anciens et des modernes.

Parmi les critiques adressées à Empédocle à propos du fragment 84, il y en a une, en effet, qui se maintient avec un singulier acharnement jusque dans les travaux récents sur le Sicilien : c'est le reproche d'incohérence, voire de contradiction, dans la théorie de la vision. Aristote inaugure la série de ces critiques en disant[2] qu'Empédocle explique le phénomène de la vision, tantôt comme dans les vers du fragment 84, c'est-à-dire par des traînées de feu sortant de l'œil et se dirigeant vers les objets, tantôt, au contraire, par des effluves se détachant des objets extérieurs à l'œil et pénétrant à l'intérieur de l'œil. Son disciple Théophraste, auquel nous devons des renseignements précieux sur Empédocle, présente, lui aussi, la vision dans la théorie du Sicilien tantôt comme une émission,[3] tantôt, et plus souvent, comme une réception[4] de particules de matière subtile par l'œil, sans qu'il ressorte clairement du texte des passages de son traité de la sensation consacrés à Empédocle et à la critique de sa théorie de la perception s'il considère ces deux mécanismes comme contemporains du même

1. Cp. H. LACKENBACHER, *Beiträge zur antiken Optik*, Wiener Studien, 1913, pp. 39 sq.
2. *De sensu*, 437 *b*, 23 sq.
3. *D. V.*[4], I, p. 217, 10.
4. *D. V.*[4], I, p. 217, 14.

régime cosmique ou non. Dans les passages des recueils doxographiques de l'antiquité tardive consacrés à Empédocle, la représentation d'une vision par rayons émis de l'œil et la théorie d'une perception visuelle par des images matérielles se détachant des objets et se dirigeant vers l'œil apparaissent également comme deux modes d'explication parallèles offerts par Empédocle indépendamment l'un de l'autre. Stobée nous dit ainsi qu'Empédocle rend compte de la vision à la fois par les rayons visuels et par les images, mais qu'il a recours plus souvent à ces dernières, plus compatibles avec son hypothèse des effluves[1]. Dans son commentaire au passage cité plus haut du traité aristotélicien sur la sensation, Alexandre d'Aphrodisie[2] renchérit encore sur le blâme d'Aristote en reprochant au penseur d'Acragas d'invoquer tantôt l'émission de rayons par l'œil, tantôt les effluves comme cause de la vision, sans essayer de résoudre ce dualisme par des citations du poème susceptibles d'établir un rapport entre ces deux modes d'explication.

Quoi d'étonnant, en présence des apories auxquelles se heurtaient les anciens dans l'interprétation de la pensée d'Empédocle, que les historiens modernes de la philosophie, réduits aux seules ressources de quelques fragments inégalement conservés et aux notes disparates des doxographes et des commentateurs, éprouvent des difficultés encore plus grandes devant certains aspects de la physique empédocléenne et proposent, sur la théorie de la vision du Sicilien, ou bien des reconstitutions contradictoires, suivant qu'ils mettent l'accent sur l'un ou sur l'autre des deux modes de la perception visuelle distingués par les textes relatifs à Empédocle, ou bien des hypothèses de réconciliation entre ces deux modes ne pouvant se réclamer, en dernière analyse, que d'un passage de Platon sans pertinence puisque Platon n'y parle, comme nous le verrons, qu'en son nom[3]. Zeller[4] croit ainsi, en ne tenant compte que des fragments 84 et 85, que contrairement à la perception auditive, la vision se produit chez Empédocle par une émission, par l'œil, de particules matérielles allant vers les objets à voir. Diels se montre moins décidé. Il explique la vision chez Empédocle tantôt par une réception, par l'organe de la vue, de fines particules matérielles se détachant des objets visibles[5], tantôt par un processus qui semble comporter à la fois réception et émission de particules de feu par les pores, en forme d'entonnoir, de l'œil[6]. Pour Gomperz[7], l'acte de la vision se fait par une rencontre, au voisi-

1. Diels, *Doxogr.*, p. 403 ; *D. V.*[4], 1, p. 221.
2. *D. V.*[4], I, p. 253.
3. Le premier qui ait confondu la théorie de la vision d'Empédocle avec celle du Timée de Platon est Aristote, *De sensu*, 437 *b*, 11.
4. E. Zeller, *Die Philosophie der Griechen* [5], I, 2, p. 800.
5. *Sitzungsberichte der preussischen Akademie*, 1884, p. 345.
6. *Ibid.*, p. 354. Sur le désarroi causé par ces contradictions, cp. Lackenbacher, auquel Diels renvoie d'ailleurs dans la 3[e] édition des *Présocritiques*.
7. Th. Gomperz, *Griechische Denker*, I, p. 189.

nage immédiat de l'œil, mais en dehors de cet organe, de particules de feu ou d'eau, émises par l'œil, avec des effluves matérielles venant des corps visibles et agissant sur les particules sortant de l'œil d'après la loi de l'attraction du semblable par le semblable. Beare[1] et Burnet[2], tout en faisant des réserves sur le droit que nous avons de concilier les deux modes de vision, dont parlent les textes, dans le sens de la théorie du Timée, penchent à une solution sinon identique, du moins semblable à celle que suggère cette page de Platon. Taylor[3] pense que les théories optiques d'Empédocle sont identiques à celles que Platon fait enseigner à Timée dans le dialogue de ce nom, sans qu'on puisse affirmer que cet enseignement prêté par Platon à Timée, contemporain d'Empédocle, engage les opinions personnelles de Platon. Même identification de la théorie du Timée et de celle d'Empédocle chez Haas[4]. Un autre auteur, enfin, déjà cité, d'une étude spéciale sur les théories optiques de l'antiquité, H. Lackenbacher[5], va même jusqu'à imposer, en s'inspirant pour son interprétation d'un passage d'Aétius[6], au feu et aux autres émanations de l'œil un double mouvement. Les effluves des objets, en s'approchant de l'œil, feraient d'abord sortir de cet organe, par attraction, ces traînées subtiles de matière, auxquelles elles se réuniraient pour les entraîner, grâce à leur plus grande énergie cinétique, dans leur trajectoire jusqu'à l'intérieur de l'œil[7].

Le trait commun à toutes ces tentatives d'explication est de prêter à Empédocle une théorie unique de la vision, valable pour toute la durée de son cycle cosmique, sans tenir compte de ce que ce cycle comporte deux phases opposées dans chacune desquelles le devenir universel, et, par conséquent, aussi les phénomènes physiques sur lesquels repose la perception visuelle, a une orientation opposée à celle qui caractérise la phase précédente. Je me propose de montrer dans ce travail qu'un grand nombre des difficultés d'interprétation des textes grecs relatifs à Empédocle et des contradictions que les modernes ont cru y voir disparaît, si on restitue à la physique de la perception visuelle du Sicilien le rythme à deux phases qui constitue l'originalité de sa physique en général, si on rapporte, en d'autres termes, le ὁτὲ μέν, ὁτὲ δέ des doxographes et des commentateurs non pas, comme ils le font eux-mêmes et comme l'ont fait à leur suite les

1. J. J. Beare, *Greek theories of elementary cognition*, Oxford, 1906, p. 18.
2. J. Burnet, *Early greek Philosophy*[4], London, 1948, p. 249.
3. A.-E. Taylor, *A. Commentary on Plato's Timaeus*, Oxford, 1928, pp. 280, 281.
4. A.-E. Haas, *Antike Lichttheorien*, « Archiv für Geschichte der Philosophie », 20, 1907, pp. 354, 355.
5. *Op. laud.*, pp. 43, 44.
6. Plac. IV, 14, 1 ; D. V.[4], 21 A, 88.
7. Il est à regretter que ni P. Tannery, dans les pages consacrées par lui au Sicilien, dans son étude, *Pour l'Histoire de la Science hellène*, ni G. Milhaud dans son livre sur *Les Philosophes géomètres de la Grèce*, parmi lesquels il ne semble même pas compter Empédocle, ne se soient occupés de la question.

historiens modernes de la pensée grecque, à un même phénomène, unique et général, identique dans les deux phases cosmiques, mais à deux phénomènes de vision accusant des structures physiques opposées, dont l'un se situe au sein du règne de la Haine alors que l'autre a pour cadre le règne de l'Amour. En donnant ce sens aux « tantôt... tantôt » de nos textes, nous rendons à la vision selon Empédocle sa place de phénomène à double orientation dans le complexe de phénomènes à deux sens qui constitue le devenir universel du Sicilien, et nous délivrons ce dernier du reproche d'avoir laissé subsister par distraction[1] un dualisme incompatible avec la conception générale de sa physique ou de ne s'être pas expliqué avec assez de clarté sur la part qu'il aurait attribuée à chacun des deux mécanismes dans la naissance d'un phénomène général de la vision.

Le ὁτὲ μέν, ὁτὲ δέ de nos textes est en effet la formule consacrée par laquelle Empédocle lui-même, dans les fragments, et les exégètes et commentateurs de sa pensée, à beaucoup d'endroits des pages qu'ils ont consacrées au penseur sicilien, désignent[2] ce renversement total du devenir cosmique qui se produit quand l'univers passe de l'une des deux phases qui rythment le retour éternel à l'autre, quand il passe du règne de la Haine à celui de l'Amour, et réciproquement. Ce changement de sens du devenir universel constitue le trait le plus original du système d'Empédocle. Il est la clef de la solution donnée par le penseur au problème qui était au centre des préoccupations des philosophes présocratiques en général, comme l'a reconnu pour la première fois Aristote[3], mais auquel Empédocle avait consacré une sollicitude particulière, à la question de l'origine et de la permanence, dans l'univers, du mouvement, τοῦ ὄθεν ἡ κίνησις . Comment se fait-il, s'était-on demandé dans la physique grecque avant Empédocle, que la vie de l'univers, mouvements des corps, rayonnement de lumière et de chaleur, transformation des états de la matière, croissance et reproduction des êtres vivants, ne cesse pas par épuisement ? Nous voyons pourtant que tous les mouvements et tous les changements particuliers cessent dans l'immobilité et se résorbent dans des états neutres. L'univers tend-il, dans un avenir lointain mais fini, vers un état de repos général qui serait atteint par l'extinction progres-

1. LACKENBACHER, *op. laud.*, p. 42, songe en effet un instant à voir dans les contradictions de la théorie optique d'Empédocle le résultat d'une évolution de ses idées qui se serait produite au cours d'une longue période de travail.

2. Cp., entre autres, les couples de vers 1, 2 ; 7, 8 ; 16, 17 du fragment 17 ; 5, 6 du fragment 26 ; Platon, Soph., 242 D, et de nombreux passages chez Aristote et ses commentateurs, surtout Simplicius, en particulier *Phys.*, 25, 21 sq., 154, 24 sq.

3. *Métaph.*, 984 *a*, 28 sq. ; *Phys.*, 198 *b*, 1 sq., et *passim*. Je ne puis partager l'opinion de BURNET, *op. laud.* p. 12, suivant laquelle cette question n'a pu passer à l'ordre du jour qu'après la mise en doute de la possibilité du mouvement par Parménide. S'il est plus logique de justifier la possibilité du mouvement avant de rechercher son origine et d'expliquer sa permanence, il faut convenir que, ici et souvent ailleurs, l'histoire de la pensée n'a pas suivi l'ordre logique.

sive de tous les mouvements et de tous les changements particuliers ? Or cette fin du monde ne saurait se produire, puisque, si elle était possible en un temps fini, elle se serait déjà réalisée au cours du temps illimité qui s'est écoulé avant l'époque cosmique actuelle. Il faut donc qu'il y ait dans la nature un principe qui empêche l'arrêt de l'univers dans son ensemble[1], et une des fins essentielles des différents systèmes du monde jusqu'à l'époque d'Empédocle avait été de découvrir et de formuler ce principe. Mais si la science grecque était arrivée à établir et à énoncer des lois de conservation assez rigoureuses[2] pour le contenu matériel du monde chez les penseurs qui avaient conçu l'univers comme fini, elle avait été moins heureuse, avant Empédocle, dans ses tentatives pour rendre compte de la permanence du devenir cosmique. Deux solutions avaient en effet été essayées, pour sauvegarder au monde une mobilité indéfinie, si nous nous bornons aux systèmes à univers fini auxquels il suffit de limiter la recherche des prédécesseurs d'un penseur comme Empédocle que nous voyons opter si délibérément pour le finitisme. On pouvait tenter d'assurer la permanence indéfinie du monde en lui laissant sa forme actuelle, sans fins ni renaissances périodiques, et en inventant à cette fin des hypothèses physiques ayant pour fin de parer aux dépenses d'énergie, que l'observation nous montre dans les grands phénomènes de la nature, par un système de restitution compensant les énergies perdues au moment même de la dépense ou immédiatement après. Héraclite d'Ephèse, qui nous apparaît aujourd'hui comme le principal représentant de ces anciennes cosmologies à univers fini et à temps monodrome, avait formulé cette loi de la persistance du monde[3] par suite de l'équilibre entre la dépense et la restitution des énergies du monde dans sa célèbre proposition sur l'équivalence du sentier d'en haut et

1. Ce raisonnement, qu'on peut reconstituer comme point de départ commun à plusieurs systèmes présocratiques d'après des fragments et des notes doxographiques, est loin d'être naïf. Il est encore à la base des considérations par lesquelles Descartes cherchera, dans la 2e partie des *Principes*, à justifier sa loi de la conservation de la quantité de mouvement en disant que Dieu « doit conserver en l'Univers, par son concours ordinaire, autant de mouvement et de repos qu'il y a mis en le créant », et des réflexions qui amèneront Leibniz à substituer à cette loi de Descartes le principe de la conservation de l'énergie.

2. J. Burnet a montré que la critique de Parménide en particulier repose en partie sur une loi de conservation de la matière suivant laquelle une portion de matière ne saurait ni être pénétrée ni détruite, d'où la nécessité logique de l'atomisme ; cp. *Early greek Philosophy*[4], pp. 181 et 335 sq.

3. Héraclite doit être classé définitivement parmi les partisans de la persistance du monde actuel et, par conséquent, parmi les prédécesseurs de Platon et surtout d'Aristote qui ont fait prévaloir cette représentation cosmologique contre la conception du retour éternel. L'antiquité tardive, en particulier Hippolyte, avait faussement prêté à Héraclite l'idée d'une fin du monde périodique par de grandes conflagrations, mais Platon avait vu juste sur la physique d'Héraclite, comme nous le constaterons plus loin. De nos jours, la pensée du philosophe d'Ephèse a été reconstituée dans son originalité per J. Burnet, *op. laud.*, p. 158 sq. et par K. Reinhardt, *Heraklits Lehre vom Feuer*, Hermès, 77, 1942, pp. 1-27, et *Heraclitea*, *ibid.*, pp. 235 sq.

du sentier d'en bas[1] ou dans cette affirmation que le soleil ne saurait dépasser sa mesure[2]. Mais cette façon d'envisager la nature ne pouvait pas satisfaire Empédocle. L'observation, dont ses études médicales lui avaient donné l'habitude, lui révélait trop de phénomènes qui s'éteignaient sans retour, rapidement ou d'une manière à peine perceptible, pour qu'il pût croire à la permanence indéfinie du monde actuel, en dépit du témoignage apparemment contraire des phénomènes célestes, de l'émission de la chaleur solaire en particulier, dont l'apparence de stabilité n'était due, à ses yeux, qu'à la lenteur excessive du processus d'affaiblissement. Mais il y avait eu, avant Empédocle, un second essai pour expliquer la mobilité indéfinie du monde. Cette solution consistait à n'excepter de l'extinction aucun phénomène ni terrestre ni céleste, à faire converger la somme des extinctions particulières vers un état d'extinction et d'immobilité générales, atteint en un temps fini, et à faire renaître de cet état, qui ne saurait être définitif d'après le postulat implicite, commun à tous les systèmes du monde de cette époque, que nous avons esquissé plus haut, un nouveau mouvement qui, faible d'abord, croissant ensuite jusqu'à une akmé marquant le midi[3] de l'univers, et décroissant, enfin, jusqu'à une nouvelle extinction de tout devenir, fait passer le monde par la même série d'événements et le peuple des mêmes êtres qui l'avaient animé avant le silence final passager, et ainsi de suite indéfiniment[4].

1. Cp. le fragment 12 B 60, D. V.[4], I, p. 89.

2. Cp. le fragment 12 B 94, D. V.[4], I, p. 96. Héraclite a intégré ici dans son système une vieille croyance populaire, qu'on peut d'ailleurs rencontrer encore aujourd'hui, en Alsace par exemple, d'après laquelle le soleil se nourrit des exhalaisons de la terre qu'il aspire pour les rendre à la terre sous forme de rayons. La manière mythologique dont Héraclite garantit, dans ce fragment, la continuité de cet échange et la constance quantitative du flux qui traverse le soleil, en plaçant le phénomène sous la garde des Erinyes, servantes de Diké, est un exemple typique de cette influence de la pensée juridique sur la science et sur le langage scientifique, sur laquelle W. JAEGER a attiré l'attention à propos du fragment d'Anaximandre, 2, 9. Cp. *Paideia*, I, pp. 157 sq. ; *Eloge de la Loi*, « Lettres d'Humanité », VIII, pp. 15 sq.

3. C'est un point culminant analogue au « grand midi » de Nietzsche, qui s'est inspiré des doctrines cycliques des Grecs et qui escomptait de son *Retour éternel* un secours efficace pour la réforme des notions morales qu'il envisageait.

4. L'univers d'Anaximandre doit être considéré comme fini. ἄπειρον signifie chez lui non pas l'extension infinie de l'univers, mais l'état d'indifférenciation d'où se dégage et où retourne le monde. P. TANNERY, *Pour l'Histoire de la Science hellène*, Paris, 1887, pp. 93 sq., a vu plus juste dans cette question que J. BURNET, *op. laud.*, pp. 58 sq. Il y a donc chez Anaximandre un monde unique et non pas une infinité de mondes coexistants. Le fragment 2, 9, D. V.[4], I, p. 15, conservé par Simplicius, qui présente comme une exigence de la justice le postulat que tout ce qui naît doit de nouveau périr, rappelant en cela une parole célèbre de Méphistophélès dans le *Faust* de GŒTHE, ne saurait être interprété autrement que dans le sens d'une genèse et d'une désorganisation périodiques du monde. Par cette répétition indéfinie d'un même monde, le Milésien garantissait l'existence illimitée d'une réalité vivante d'une manière qui paraissait suffisante à ces anciens temps. Rattacher au nom d'Anaximandre, en plus de ce retour éternel, la représentation d'une pluralité de mondes coexistants, revient à lui prêter des idées qu'il ne peut pas encore avoir eues, malgré le témoignage

(*à suivre page 39*)

Cette doctrine du retour éternel[1], de la répétition indéfinie de tout le devenir biologique, météorologique et céleste qui emplit le monde, depuis sa naissance d'une sphère indifférenciée et immobile jusqu'à sa fin dans l'immobilité, a été formulée pour la première fois, d'une manière scientifique, par Anaximandre de Milet. Elle aussi est l'expression, en langage savant, de croyances populaires, religieuses et mythologiques, remontant à une très haute antiquité. Elle aussi fait appel à des notions de droit pour exprimer la causalité rigoureuse qui préside aux phénomènes cosmiques. C'est à cette conception cyclique du devenir universel, qui lui apparaît comme la forme du temps la plus adéquate pour un monde soumis au changement et abritant des êtres mortels, qu'Empédocle rattache sa propre spéculation scientifique. Mais il la remanie à fond. Telle qu'elle avait été imaginée par Anaximandre et ses successeurs[2], d'après les doxographes, quelque grandiose qu'elle fût par les perspectives d'ensemble qu'elle ouvre à la méditation sur les destinées du monde, elle accusait des lacunes et des incompatibilités physiques assez graves quand on l'examinait dans le détail. Certes, la répétition rigoureusement identique de l'univers d'Anaximandre à partir d'une sphère remplie d'une substance indifférenciée contient en germe cette idée, profondément scientifique et très moderne[3], que l'identité des conditions initiales entraîne, partout et toujours, l'identité de la suite des phénomènes naissant de ces conditions initiales. Mais on perçoit mal par quelle nécessité la subs-

de certains doxographes qui ont contaminé l'analyse de sa pensée par des représentations appartenant à Leucippe et à Démocrite ; c'est lui prêter, en plus, une infraction à une loi que nous voyons respectée partout ailleurs dans la pensée cosmologique des Grecs, à la loi d'économie. Dans ces anciens temps, la réalité sensible ne se trouve garantie que de ces deux manières, soit par la permanence indéfinie d'un seul monde, comme chez Héraclite, soit par le retour éternel d'un monde unique comme chez Empédocle. La pluralité des mondes ne sera imaginée, comme une compensation pour la durée désormais limitée de notre monde à nous, qu'à un moment de l'histoire de la pensée où, pour des raisons de physique théorique, on ne croira plus pouvoir accepter aucune de ces deux manières.

1. Il faut distinguer le retour éternel *cosmologique*, qui embrasse la totalité de l'univers, en soumettant les phénomènes célestes eux aussi à la mort et à la renaissance périodiques, du retour éternel *astronomique*, qui en excepte les astres. La première de ces deux conceptions relève de la science, quoique d'une science encore primitive et très naïve, ignorant les difficultés physiques qui s'opposent à une forme aussi rigoureusement cyclique du devenir cosmique. La seconde, qui sera enseignée par les Stoïciens, relève de la magie, puisque ce sont les astres qui, par une efficience mal définie au point de vue physique, y commandent aux rythmes des phénomènes sublunaires auxquels ils impriment leur propre périodicité.

2. Anaximène, qui substitue bien un élément, l'air, à l'ἄπειρον indifférencié d'Anaximandre et qui modifie la structure de l'univers achevé en beaucoup de points, conserve les vues d'Anaximandre pour le mécanisme du retour éternel.

3. Elle est, comme on sait, la forme du principe de causalité tel qu'il s'est dégagé de la mécanique rationnelle classique. On avait craint, pendant quelque temps, que ce principe, ainsi formulé, ne perdît sa validité à l'intérieur de l'atome et en mécanique des *quanta*. Mais cette crainte semble désormais injustifiée ; cp. J. Ullmo, *La mécanique quantique et la causalité*, « Revue Philosophique », 1949, fasc. 7-12.

tance primordiale indifférenciée fait d'abord sortir de son sein des contraires pour les résorber de nouveau après qu'ils ont formé un univers organisé. Pourquoi cette polarisation, ce renversement des effets produits par la force qui s'applique à la substance primordiale, au milieu du devenir cosmique ? Qu'il faut admettre ce renversement et, par conséquent, l'ébauche d'une évolution à deux phases dans le système d'Anaximandre, cela résulte du témoignage concordant[1] de plusieurs doxographes affirmant que les mondes innombrables du Milésien se dissolvent dans l'indifférenciation d'où ils sont sortis, mais cela résulte surtout du fragment déjà cité du penseur lui-même, qui contient une explication rudimentaire de ces naissances et de ces morts successives. En affirmant que les êtres se paient mutuellement droit et rançon de leur injustice suivant l'ordre du temps, Anaximandre adjoint en effet à chaque phénomène, appartenant à la période de la constitution du monde et contribuant à l'organisation du cosmos, le phénomène contraire, appartenant à la période de la désorganisation du monde et contribuant à sa résorption. A un phénomène de différenciation de la jeunesse du monde, à la séparation, par exemple, du chaud et du froid de la substance primordiale indifférenciée et à la concentration de la chaleur cosmique dans le soleil et dans les astres correspond ainsi, à distance, un phénomène de résorption dans la vieillesse de l'univers, le nivellement, par exemple, des différences de température et la lente extinction du soleil et des astres. Ce serait faire violence à la pensée du Milésien que d'interpréter ce texte authentique dans le sens d'une réciprocité immédiate des êtres et d'établir une correspondance à courte échéance entre les phénomènes. La cosmologie d'Anaximandre admettrait, avec cette interprétation, un système de restitutions analogue à celui par lequel Héraclite maintient le monde dans son état actuel, et ces compensations mutuelles, au lieu d'orienter le monde vers sa fin dans l'indifférenciation, garantiraient sa durée indéfinie, ce qui est contraire aux affirmations unanimes des doxographes. Les effets de la force qui agit sur la substance primordiale et sur ses dérivés se correspondent donc de manière que les phénomènes qui se font écho sont polaires les uns des autres et appartiennent à deux phases différentes du processus cosmique. Ils se situent deux par deux d'une manière symétrique, de part et d'autre de l'akmé de l'évolution de l'univers, de ce moment précis qui sépare l'achèvement de l'organisation du début de la désagrégation du monde. Mais cette force ne saurait, dès lors, être orientée dans une direction unique durant tout le processus cosmique, comme le νοῦς d'Anaxagore, à l'action duquel Aristote, Théophraste et différents doxographes ont voulu comparer le devenir universel d'Anaximandre. Le νοῦς du Clazoménien, lui, peut et doit opérer droit devant lui, dans une direction unique, puisque l'univers, ici, évolue dans un sens unique et que le devenir y est entretenu par une différenciation indéfinie n'ayant pas

1. Cp. les textes recueillis par DIELS.

besoin d'être compensée par une résorption, une σύγχρισις, grâce à l'hypothèse originale, qu'on sait, d'une divisibilité indéfinie de la qualité inhérente à la matière, par laquelle la substance matérielle d'Anaxagore devient un réservoir inépuisable d'oppositions qualitatives. Chez Anaximandre, au contraire, le processus de l'ἔκκρισις aboutit à une fin, et il est suivi d'un processus de σύγχρισις. Il y a donc dans le système du Milésien, tel que nous pouvons le reconstituer, un point important que le penseur lui-même semble avoir laissé dans l'obscurité, et cette lacune n'a pas échappé à la critique des anciens[1].

C'est en ce point précis, en cette impasse où s'était engagée la philosophie cyclique du temps, que se situe l'intervention d'Empédocle, dont il eût été impossible de saisir toute la portée sans cette brève analyse préalable du système d'Anaximandre. Les historiens de la philosophie ont trop exagéré l'importance de la théorie des éléments chez le penseur d'Acragas. L'originalité d'Empédocle réside beaucoup moins dans l'augmentation du nombre des éléments de deux à quatre[2], à laquelle il se décida après avoir constaté l'échec de la thèse moniste et l'insuffisance des théories cosmologiques à deux éléments, que dans la création de la seule hypothèse physique qui fût capable de sauver la conception cyclique de l'univers du reproche d'inconséquence logique et d'incompatibilité physique que devait lui attirer l'imperfection du système d'Anaximandre. Pour résoudre, en effet, la difficulté que n'avait pas su vaincre Anaximandre, Empédocle se décide à remplacer la force cosmique unique, à laquelle son prédécesseur avait demandé le prodige de faire tourner l'univers en rond sans dire ni comment elle se renouvelle elle-même ni de quelle manière elle renverse ses effets au milieu d'une période, par un système de deux forces opposées se relevant mutuellement dans la direction du devenir cosmique et imprimant au monde à tour de rôle une phase de différenciation et une phase de retour a l'état indifférencié. Grâce à cette innovation hardie, la cosmologie du penseur sicilien devient un des systèmes de la nature les plus parfaits de l'antiquité. Il évite non seulement, par cette application de la thèse pluraliste au principe moteur du monde, l'hypothèse arbitraire[3] d'une force cosmique changeant d'elle-même de direction, à laquelle eût nécessairement conduit le maintien d'une ἀρχή unique,

1. Cp., entre autres, *Aét. Plac.*, I, 3, 3.

2. Pour les éléments, le pas décisif était fait, dans l'évolution des représentations physiques, quand les Pythagoriciens virent la nécessité d'une pluralité d'éléments et opposèrent au monisme ionien des systèmes à deux éléments, du genre de celui qui est l'objet de la deuxième partie du poème de Parménide. Une fois reconnue la nécessité d'abandonner le monisme matériel, le nombre effectif d'éléments admis est une question de détail. La cosmologie d'Empédocle garderait ses contours même avec trois éléments, et j'ai montré ailleurs, *R. É. G.*, 1949, pp. 31 sq., que Platon fait fonctionner, dans l'Epinonis, un univers à cinq éléments, en partie selon les vues d'Empédocle. La grande découverte d'Empédocle consiste à avoir étendu la réforme pluraliste à la force motrice de l'univers qu'on avait laissée une avant lui.

3. Il n'y avait pour Empédocle pas plus de raison pour qu'une force cosmique unique rebroussât chemin en un moment précis qu'il n'y en avait pour que l'horlogerie du monde s'arrêtât en un moment de l'éternité plutôt qu'à un autre.

mais elle lui donne le moyen pour résoudre, avec une précision scientifique étonnante, une autre difficulté de la physique des Grecs qui avait passée inaperçue de ses prédécesseurs ou à laquelle ils n'avaient apporté que des solutions incomplètes, à savoir la question de la possibilité d'un principe de mouvement fini opérant indéfiniment sur la matière sans s'épuiser. Anaximandre ne semble pas s'être posé, en effet, la question pourquoi son principe de mouvement cyclique ne s'use jamais, et chez les partisans de la durée indéfinie du monde actuel, chez Héraclite en particulier, les dispositifs de restitution sont trop arbitraires et la notion de mesure, imposée aux phénomènes d'échange, trop vague pour qu'on puisse parler chez ces anciens physiciens d'une loi scientifique de la constance de l'énergie active opérant dans et sur l'univers. Chez Empédocle, au contraire, les forces qui animent la transformation cyclique du monde gardent une somme rigoureusement constante grâce à un jeu des deux principes antagonistes tel que l'un, en épuisant ses ressources, remonte toujours l'autre comme un ressort.

Dans cette thermodynamique à deux phases gouvernant le devenir cosmique, où la notion de dégradation des énergies, certes, est absente comme dans toute la physique[1] des Grecs de cette époque, mais où on peut apercevoir le germe d'une distinction entre énergie potentielle et énergie cinétique, chacune des deux forces commence son œuvre quand l'autre a achevé la sienne. Le penseur se les représente sous la forme de deux substances matérielles de dimensions finies, dont les volumes égaux[2] symbolisent pour lui l'égalité de leurs intensités initiales. A la fin du règne de l'Amour, cette puissance est arrivée à faire fondre en un ensemble homogène les quatre éléments en refoulant à la périphérie de l'univers, jusqu'aux dernières traces, les fragments de Haine qui les avaient tenu séparés. Mais l'Amour s'est épuisé à produire cet effet. Il est répandu maintenant lui-même, étroitement lié au mélange qu'il a créé, à l'intérieur du Sphaïros homogène, et son efficacité se limite au maintien momentané de cet état de mélange parfait. La Haine, de son côté, entoure le monde d'une couche sphérique.[3] Mais cet état n'est qu'instantané. Dès que la Haine est

1. Cp. P. TANNERY, *Pour l'histoire de la science hellène*, pp. 105 sq.

2. Je ne vois pas le moyen pour interpréter autrement le vers 20 du fragment 17. Le poète n'y peut pas vouloir comparer entre elles les dimensions d'une substance, de la Φιλότης, qui change continuellement de forme au gré de son avance dans l'univers. Il veut affirmer l'égalité, en longueur et en largeur, c'est-à-dire l'égalité du périmètre du grand cercle extérieur et de l'épaisseur, des deux substances qui sont le support matériel de Φιλότης et de Νεῖκος, en des moments du devenir cyclique où leurs formes sont comparables, par exemple au moment où elles sont placées, au commencement de l'entrée en action de chacune d'elles, en couches sphériques autour de l'univers.

3. Il est inutile d'introduire dans le système d'Empédocle d'autres phases que celles dont il parle dans les fragments, celles de la Haine et de l'Amour. Les deux périodes, évidemment, où la vie organique est possible, au milieu du règne de la Haine et de celui de l'Amour, sont séparées dans le cycle cosmique, par deux intervalles de stérilité situés de part et d'autre du point marquant la fin de chacun des deux règnes, mais ces périodes ne constituent pas des phases au point de vue physique.

entièrement sortie de la sphère, elle passe à la contre-offensive pour reconquérir les positions perdues. Pénétrant à l'intérieur du monde, de la périphérie vers le centre, elle arrache, au gré de son avance, l'Amour à son union étroite avec les éléments et dissocie ces derniers du mélange où ils avaient fini par se fixer. L'Amour se retire à son tour à la frontière extérieure du monde, au delà de la Haine qu'il entoure d'une couche sphérique dont l'épaisseur grandit au fur et à mesure que celle de la force antagoniste diminue[1], et les éléments commencent à se distribuer suivant un noyau central et trois couches sphériques superposées. A la fin de cette phase dominée par la force de répulsion, l'univers sera rigoureusement stratifié, l'Amour entièrement en dehors de l'univers, et la phase opposée, celle de la résorption des différences, commence par le reflux de la force expulsée et la retraite, vers la frontière extérieure, du monde, de la Haine. Mais pour bien comprendre la structure que le rythme cosmique, scandé par deux forces antagonistes, confère aux phénomènes individuels de chacune des deux phases, en particulier aux phénomènes de la lumière et de la vision, il faut garder présent à l'esprit que le trait dominant de la physique empédocléenne est que le devenir, dans l'Amour aussi bien que dans la Haine, est orienté dans un sens unique, sans le moindre retour même dans des phénomènes infimes. Celui des deux agents cosmiques dont le règne est achevé, qui a épuisé sa virulence en s'installant dans le monde, ne réagit plus à partir du moment où l'agent opposé commence à pénétrer dans le monde. L'Amour, une fois dégagé, par l'action dissolvante de la Haine avançant vers le centre de l'univers, de l'étreinte où il tient les éléments, s'en va sans résistance[2] vers les confins de l'univers comme un déchet, inutile jusqu'à nouvel ordre, du processus cosmique, et il en est de même de la Haine devant l'avance de l'Amour dans la phase complémentaire. Cette orientation exclusive du devenir dans chacun des deux règnes résulte clairement de l'interprétation du fragment 17, surtout des passages de ce fragment relatifs à la vie organique. La vie des organismes y est présentée, depuis la naissance à la mort, comme conditionnée par l'une des deux forces cosmiques à l'exclusion de l'autre, suivant le règne auquel appartient cet être. Elle ne s'écoule pas de manière que naissance et croissance soient l'œuvre de l'Amour, dépérissement et mort, au contraire, celle de la Haine, comme il serait tentant de croire d'après les conceptions usuelles de la vie et de la mort, mais, et le poète y

1. A chaque instant du devenir cosmique, la somme des volumes de la couche formée par la Haine et de celle de l'Amour à la limite extérieure du monde reste constante. Cette formule ne se trouve pas telle quelle dans les fragments ni dans les notes doxographiques, mais elle exprime, dans sa précision, la pensée, très rigoureuse, d'Empédocle.

2. Cette lente régression de l'Amour, cet abandon du Sphaïros par la force de cohésion, sous la pression de la Haine, ressort des vers 8-13 du fragment 35, D. V.[4], I, p. 240. Nulle part, dans ce fragment, il n'est question d'une contre-attaque immédiate de l'Amour entreprise pour reconquérir dès maintenant les positions abandonnées.

insiste, les organismes sont à la fois engendrés et détruits, par la réunion de toutes choses sous le règne de l'Amour, par la séparation de tous les éléments sous le règne de la Haine, et les êtres mortels ont ainsi une double origine et une double fin[1]. Or, s'il en est ainsi des organismes vivants, le reste de la nature est à plus forte raison soumis chez Empédocle à cette loi de l'orientation exclusive du devenir. Une grande partie des erreurs commises à l'égard du Sicilien provient de ce qu'on n'a pas toujours reconnu avec toute la clarté désirable ce trait original de sa physique. On a trop souvent entendu sous ses deux phases cosmiques des époques où la Haine et l'Amour prédominaient bien à tour de rôle, mais où ils ne déterminaient pas exclusivement la direction dans laquelle évoluait l'univers. Or, prêter à l'Amour des réactions sous le règne de la Haine, le rendre responsable de certains phénomènes, fussent-ils minimes et exceptionnels au milieu d'une nature relevant de la Haine dans son ensemble, ou inversement, revient à introduire dans le système d'Empédocle des cycles de restitution à courte échéance analogues à ceux qui servent à maintenir l'état actuel du monde dans les systèmes monodromes comme celui d'Héraclite, ou bien à faire fonctionner le cosmos d'Empédocle à la manière de celui d'Anaxagore, où le νοῦς dégage indéfiniment, du sein de la matière, des oppositions qualitatives qui activent le devenir en se neutralisant mutuellement. Ces contaminations de la physique d'Empédocle par celle d'autres penseurs remontent le plus souvent à des doxographes que l'étude de la physique aristotélicienne, délibérément monodrome, avait prédisposés à mieux comprendre, parmi les systèmes du monde des anciens, ceux où la restitution des énergies était immédiate ou à brève échéance que ceux où les énergies se récupéraient par périodes[2]. Elles introduisent dans la pensée du philosophe sicilien une pétition de principe qui lui est étrangère. Ayant opté pour la conception cyclique à un moment de l'histoire de la pensée grecque où la représentation monodrome du devenir universel avait déjà trouvé d'illustres défenseurs, Empédocle renonce dans son système de la nature à toute restitution immédiate ou à bref délai des forces, dans laquelle il voyait le trait caractéristique des systèmes non cycliques.

1. δοιὴ δὲ θνητῶν γένεσις, δοιὴ δ'ἀπόλειψις· | τὴν μὲν γὰρ πάντων σύνοδος τίκτει τ' ὀλέκει τε, | ἡ δὲ πάλιν διαφυομένων θρεφθεῖσα διέπτη.

La conjecture θρεφθεῖσα de Panzerbieter, pour le θρυφθεῖσα des mss, rétablit la symétrie des vers 4 et 5.

2. Aristote lui-même confond quelquefois la physique des différents systèmes. On peut dire que le dernier auteur de l'antiquité qui ait entièrement compris et bien distingué la pensée des Présocratiques était Platon. Ces erreurs de perspective placent l'historien de la pensée grecque devant la décision très grave de donner plus de poids à des reconstitutions, telles que la logique intrinsèque des systèmes permet de les faire au moyen des restes authentiques, mais fragmentaires, de ces systèmes, qu'à des textes précis s'entourant souvent de l'autorité d'un grand nom. Pour la défense de cette méthode, qui ne doit être maniée qu'avec circonspection, mais dont on ne saurait se passer, je citerai l'exemple de Lucrèce qui a retrouvé, sans le vouloir ni même le savoir, les grandes lignes du système de Démocrite, dont il n'avait sous les yeux aucun texte ni témoignage, en développant logiquement les principes fondamentaux de l'atomisme qu'il trouvait dans Epicure, en croyant ainsi développer le système de ce dernier.

Il résulte de cette économie des forces actives dans l'univers d'Empédocle, où la compensation de tout changement d'énergie est remise à la phase cosmique suivante, une distribution particulière des phénomènes individuels à travers la durée totale de la période cosmique. Le monde allant, au cours de l'une de ses deux phases, d'un état d'homogénéité parfaite vers un état de séparation absolue des éléments, et, au cours de la phase complémentaire, dans le sens inverse, de la structure stratifiée des éléments vers leur mélange parfait, il se produit dans chacune des deux phases, de part et d'autre du moment qui sépare le règne de l'Amour de celui de la Haine, des états où le degré de mélange ou de séparation des éléments est le même et où, par conséquent, la distribution momentanée de la matière et des corps qui s'y sont formés est identique, alors que les mouvements et les échanges d'énergie se font en sens inverse. Ces phénomènes correspondants se situent d'une manière symétrique par rapport aux instants précis marquant le passage d'une phase à l'autre. La plupart des exégètes d'Empédocle[1] conviennent ainsi de placer la vie organique, se formant au sein de chacun des deux règnes, autour du milieu de chacun d'eux ; mais la logique du système nous oblige d'admettre une symétrie analogue pour les phénomènes relevant de la nature inorganique, tant pour ceux qui sont contemporains de la vie que pour ceux qui précèdent son éclosion ou qui suivent son extinction. Vers la fin du règne de la Haine, par exemple, un certain temps *t* avant le point de démarcation entre les deux règnes, le monde, accusant *déjà* les contours estompés de la structure stratifiée qui sera le résultat final de l'action de la Haine, présentera le même aspect qu'il aura lorsqu'il aura subi l'action contraire de l'Amour durant le même temps à partir du point limite et que sa forme laissera reconnaître *encore* les contours estompés de l'univers stratifié à partir duquel il se développe, et il en sera ainsi tout au long des deux phases qui se correspondent ainsi par intervalles partiels. La causalité a donc, dans le système d'Empédocle deux sortes d'effets. Aux effets immédiats et contigus des échanges, par lesquels se trouve déterminée la suite des événements à l'intérieur de chaque phase prise en soi, s'ajoutent des effets lointains, assignant à chaque phénomène d'une phase un phénomène symétrique dans la phase complémentaire. L'ancienne loi d'Anaximandre s'applique maintenant au devenir cyclique avec une rigueur que le Milésien n'avait pas encore su donner à la pensée physique : les phénomènes se paient mutuellement la rançon de leur injustice réciproque, puisque corps et êtres réapparaissent, après une première extinction du monde,[2] sous

1. Cp. en particulier, E. BIGNONE,. *Empedocle*, Turin 1916,

2. Il faut bien distinguer les transformations de phase en phase de celles qui se produisent de période en période. Après deux extinctions du monde, l'univers se retrouve dans les mêmes conditions initiales, et les phénomènes se reproduisent, identiquement les mêmes, dans le même ordre. Après une seule extinction, le monde se trouve dans des conditions initiales opposées, changées de signe en quelque sorte, et les phénomènes, égaux un à un, au point de vue morphologique, par une symétrie liant les deux phases, se suivent dans l'ordre inverse, en commençant par ceux qui étaient les derniers dans le règne précédent.

le même aspect morphologique mais avec une orientation de leurs mouvements, de leurs tendances et de leurs fonctions, opposée à celle qui les caractérisait dans la phase précédente, et ils se paient cette rançon suivant l'ordre du temps, puisqu'ils se produisent en des moments de l'histoire du monde qui sont les symétriques de leurs temps d'apparition dans la phase immédiatement antérieure. C'est précisément à cause de cette symétrie du devenir, qui permet de déduire de la physique de l'une des deux phases celle qui règle les événements de tout ordre dans la phase complémentaire , que l'inventeur de ce système a renoncé à une description méthodique du règne de l'Amour, pensant que le développement détaillé qu'il donnait du règne qui nous intéresse particulièrement, du règne de la Haine, rendrait les lecteurs aptes à se faire une idée du devenir sous le règne de l'Amour par l'application de la loi de correspondance qui se dégageait des principes généraux de sa cosmologie. Seuls les phénomènes biologiques du règne de l'Amour semblent avoir été, d'après certains fragments d'Empédocle, l'objet de sa sollicitude particulière, tant au point de vue des organismes particuliers qu'à celui de l'évolution de la vie qui accuse chez lui les mêmes différences d'orientation d'une phase à l'autre que la physiologie des êtres et le devenir en général. Mais la réserve d'Empédocle sur la nature sous le règne de l'Amour n'a induit en erreur que les Grecs des époques après Platon. Ils ont émis sur cette phase cosmique et sur les raisons du silence d'Empédocle les opinions les plus étranges, depuis Théophraste, qui nie la possibilité de la sensation et de la perception sous ce règne[1], jusqu'à Simplicius qui oppose le règne de l'Amour comme un ordre nouménal à l'ordre sensible du règne de la Haine[2]. Platon a, au contraire, bien vu le rapport très simple qui lie dans la pensée d'Empédocle les deux phases cosmiques et les conséquences surprenantes qui en découlent pour la vie humaine sous le règne de l'Amour. Il le montre dans cette charge des conceptions empédocléennes[3] relatives au règne de l'Amour qu'est en dernière analyse le mythe du Politique, avec cette différence fondamentale cependant que l'évolution du monde y change de direction non pas par le jeu continu de deux forces cosmiques, mais par le coup de barre d'une divinité renversant brusquement le gouvernail de l'univers.

Ces généralités sur la symétrie du devenir dans les deux phases cosmiques d'Empédocle posées, qu'y advient-il de la lumière et de la perception visuelle ? Ces phénomènes optiques, quelque subtils qu'ils soient, ne sauraient faire une exception à la loi générale. Il y aura donc, dans l'une des deux phases, rayonnement, émission de traînées de feu et de matière subtile, dans la direction de l'œil vers l'objet de la vision là où il y aura, réciproquement, dans la phase suivante, émission de

1. *De sensu* 20 ; cp. aussi Arist., *De caelo* 301 *a*, 14 sq.
2. *Phys.*, 160 et *passim*.
3. Cp. l'Introduction et les notes relatives au mythe du *Politique* dans l'édition de ce dialogue, par A. Diès, Paris, 1935.

rayons de l'objet vers l'œil. Mais il est probable qu'Empédocle a procédé, pour la description de ces phénomènes, comme il a procédé pour le reste de la nature[1], c'est-à-dire qu'il n'a développé minutieusement que les processus optiques caractéristiques pour le règne de la Haine, qui est celui auquel nous appartenons, et qu'il s'est borné à renvoyer, pour le phénomène analogue dans le règne de l'Amour, à la loi générale de la correspondance, en y ajoutant tout au plus quelques brèves indications de détail introduites par ὁτὲ δέ. Il ne saurait y avoir de doute que le mécanisme de la vision décrit dans le fragment 84 se rapporte, comme toutes les théories physiques détaillées du poème, au monde de la Haine. Il s'agit de la sensation et de la perception visuelles dans le cas où l'objet perçu est plus volumineux ou contient du moins plus de substance ignée que l'œil. Le processus que nous développe ici le poète rejoint la loi générale qui impose à ce monde son orientation d'ensemble, la loi de la séparation des éléments. La vision est présentée comme une émission de traînées de feu auquel, si nous tenons compte du fragment 85, de petites quantités d'autres éléments se trouvent mélangées. Ces émissions se dirigent de l'œil vers les objets extérieurs plus grands[2] que l'œil. Ces objets, plongés dans la lumière du jour[3] et joignant, par conséquent le feu qu'ils en reçoivent à celui qui leur reste du mélange initial, contiennent une masse de substance ignée plus grande que l'œil, et le rayonnement par les organes de la vue n'est, par conséquent, rien d'autre qu'un cas particulier de cette attraction du semblable par le semblable qui est le principe physique dominant et l'agent par excellence de la séparation, sous le règne de la Haine. Le feu n'y fait qu'obéir à la tendance générale des éléments de se retirer des endroits où l'Amour est désormais impuissant à les retenir, pour se réunir et se diriger vers la zone qu'ils occuperont exclusivement dans l'univers stratifié qui résultera de l'aboutissement des tendances répulsives de cette phase cosmique. En

1. Il en est ainsi, en particulier, du phénomène de la mort des organismes dont Empédocle parle dans un passage conservé en partie par Plutarque et classé maintenant comme fragment 9, cp. D. V.[4], I, pp. 226, 227. On ne meurt pas de la même façon sous le règne de l'Amour que sous celui de la Haine. Platon a mis en relief, d'une manière particulièrement pittoresque, cette différence entre les deux phases cosmiques dans le mythe du *Politique* que nous avons déjà cité et dont nous aurons encore à parler. Si la mort se produit, sous la Haine, par la dissociation des éléments causée par la force cosmique dominante triomphant de l'Amour qui avait assuré la vie de l'organisme par la cohésion des éléments, elle se déclare dans le règne de l'Amour par le triomphe fatal, dans les êtres vivants, de la force attractive qui domine dans cette époque cosmique.

2. Cette précision, qui ne figure pas dans le texte du fragment ni, explicitement, dans les notes des doxographes, sera justifiée plus loin. Ce n'est qu'en faisant intervenir la quantité relative du feu de l'œil des objets qu'on peut arriver à concilier les contradictions dans les textes de Théophraste et d'autres sur Empédocle.

3. La nature est éclairée, dans la cosmologie d'Empédocle, comme on sait, par la lumière diffuse de l'hémisphère diurne rempli de feu subtil. Le soleil, qui est un phénomène de réflexion, ne joue qu'un rôle secondaire dans la production de la clarté du jour.

quittant l'intérieur de l'œil pour aller vers des objets extérieurs abritant une réserve de substance ignée plus grande que celle de l'œil, les traînées de feu subtil qui sont la cause matérielle de la vision suivent donc la pente naturelle, caractéristique de la phase de la Haine, de la plus petite accumulation d'un élément vers la plus grande. Sous le règne de l'Amour, en revanche[1], quand la série rétrograde des phénomènes aura amené à l'existence les êtres correspondant à ceux dont nous venons d'analyser l'acte de la vision, la perception visuelle se fait en sens inverse. Des effluves de feu subtil se dégagent des corps contenant une plus grande quantité de substance ignée que l'œil pour pénétrer dans cet organe. Cette réception de traînées de feu par l'œil est en harmonie avec l'orientation générale d'une nature où, par l'effet de l'attraction des dissemblables opérée par l'Amour, les échanges se font dans le sens des corps les plus purs vers les plus mélangés et des points de plus forte accumulation d'un élément vers les quantités plus petites. Elle présente, quand on la compare à la vision dans le monde de la Haine, le caractère général de rebroussement, de déroulement à l'envers, accusé par tous les phénomènes du règne de l'Amour par rapport à ceux qui leur correspondent dans la Haine, et il est probable que le poète s'est contenté de noter brièvement la symétrie du phénomène avec le processus de la vision dans le monde de la Haine, sans se livrer à des descriptions de détail qui l'auraient obligé à répéter, en les changeant en quelque sorte de signe, les descriptions qu'il avait données de la perception visuelle sous le règne de la Haine. Ce sont ces notations sommaires du mécanisme de la vision sous le règne de l'Amour qu'Aristote et ses successeurs ont pris alors pour une seconde explication du phénomène de la vision en général, en rapportant le ὁτὲ δέ par lequel Empédocle les introduisait, non pas au monde, opposé au nôtre, pour lequel seul ces explications étaient valables, mais à une théorie optique faisant double emploi avec celle qui est développée dans le fragment 84 cité par Aristote. Mais ce second mécanisme ne saurait s'appliquer aux mêmes êtres, en face des mêmes objets à percevoir, dans le même monde de la Haine, que le premier, ni à titre de seconde cause de la perception visuelle, indépendante de la première et relayant celle-ci au gré, par exemple, des rythmes secondaires scandant la phase de la Haine, ni comme une cause complémentaire, agissant simultanément avec le rayonnement émis par l'œil, et joignant ses effets à ceux de cette première cause pour produire la sensation et la perception visuelles. La première de ces hypothèses reviendrait à prêter à Empédocle cette infraction à une loi fondamentale d'économie, qui consisterait à expliquer un même phénomène[2] par deux causes non seulement différentes, mais opposées. La seconde hypothèse

1. « « En revanche » est à prendre ici au pied de la lettre, puisque les phénomènes optiques se paient eux aussi une rançon d'une phase cosmique à l'autre.

2. Il s'agit toujours, bien entendu, de la perception d'un objet contenant plus de substance ignée que l'œil.

implique un cercle vicieux, puisque la rencontre des deux traînées de directions opposées, en un lieu extérieur aux organes de la vue situé entre l'œil et l'objet, qu'il faut bien admettre si on rejette l'idée inacceptable d'une neutralisation des effets, ne fait que poser sous une autre forme le problème qu'il s'agissait de résoudre, celui de la perception, par un organisme, d'un phénomène extérieur à lui.

Toutes ces difficultés s'évanouissent, si on rend au second mécanisme, auquel Aristote et ses successeurs font allusion, sa place dans le monde de l'Amour que lui assigne la logique du système d'Empédocle.

Mais de quelle manière, se demandera-t-on, cette théorie de la vision peut-elle rendre compte de la différenciation des objets par le sujet percevant, comment, dans le monde de la Haine en particulier, un mécanisme dans lequel l'objet extérieur ne semble jouer que le rôle purement passif de terme, puisqu'il n'y est question ni d'une réflexion, par l'objet, des particules émises par l'œil, ni d'une émission spontanée de feu par les objets vers les organes de la vue, peut-il causer la perception visuelle des objets extérieurs ?

La réponse est que l'état passif, l'inefficacité de l'objet dans cette théorie de la perception n'est qu'une apparence, due soit aux lacunes de la tradition, soit aux réticences effectives du poète qui voulait laisser, là aussi, au lecteur le soin de compléter un problème physique particulier d'après les principes généraux par lesquels il avait défini la nature des deux phases cosmiques. L'objet doit intervenir en effet dans la production de la sensation et de la perception visuelles en déterminant, par l'attraction exercée par le feu qu'il contient sur le feu enfermé dans l'œil, le volume et la forme des particules ignées émises par cet organe sous l'impulsion de la Haine contraignant le semblable d'aller vers le semblable. Ces particules sont criblées à la sortie de l'œil par un système de pores à la surface de l'organe visuel, et c'est le passage des particules admises à sortir à travers les pores qui cause la sensation de la lumière et des couleurs et la perception de la forme des objets. En nous représentant le mécanisme intime de la vision sous le règne de la Haine de cette manière, nous admettons évidemment que la loi de l'attraction du semblable par le semblable, loin d'être un vague principe d'approximation, régit l'univers d'Empédocle avec une précision quantitative remarquable et étend son pouvoir ordonnateur jusqu'aux échanges de matière les plus subtils. Mais si nous nous souvenons avec quelle conséquence le penseur sicilien sait appliquer les découvertes de Parménide relatives à la conservation de la matière et à l'occupation exclusive de l'espace[1], à la totalité de son univers, nous sommes en droit de lui prêter la même exactitude pour des phénomènes particuliers constitués par des échanges très fins de substance matérielle.

1. Cp. J. BURNET, *Early Greek Philosophy* , Londres, 1948, pp. 227, 228.

Quant à la perception visuelle sous le règne de l'Amour, voici comment on peut en reconstruire le mécanisme intime. Les corps matériels émettent des particules ignées variant entre certaines limites de grandeur, mais présentant toutes des rapports de forme avec l'objet dont elles émanent. Ces effluves de feu sont dirigés par l'Amour qui, tendant à une répartition homogène des éléments, fait aller la substance matérielle des points d'accumulation vers les points moins chargés, vers l'œil dont les organes y effectuent une sélection en ne laissant pénétrer à l'intérieur que les particules dont les dimensions ne dépassent pas une certaine limite, et c'est encore ce passage par le seuil de l'organe de la vue, cette fois dans le sens inverse, qui produit la sensation et la perception visuelles[1]. Dans les grandes lignes, l'œil présente la même structure anatomique que dans le monde de la Haine, sauf pour les pores à la surface extérieure, disposés cette fois de façon à exercer le criblage de l'extérieur vers l'intérieur.

La sélection exercée par ces pores ne fonctionne cependant pas avec une rigueur telle que toute particule de feu s'approchant de la périphérie de l'œil, en venant d'une direction opposée à la direction dominante de la phase actuelle, se trouve arrêtée. L'œil reste perméable, à un degré plus faible, à des traînées de feu très subtiles orientées à l'encontre des courants dominants.

Cette hypothèse est, en effet, nécessaire pour expliquer une irrégularité apparente de la doctrine empédocléenne. La théorie de la vision telle que nous venons de l'analyser, avec son jeu alternant d'émissions et d'absorptions de rayons au gré des phases cosmiques, se complique du fait de l'inégalité de grandeur et de volume des objets à percevoir. Nous avons précisé dans tout ce qui précède que nous nous placions dans l'hypothèse que l'objet était plus grand que l'œil dans chacune des deux phases cosmiques, et dans ce cas le rayonnement qui cause la vision va de l'œil à l'objet sous la Haine et de l'objet à l'œil sous l'Amour. S'agit-il, au contraire, d'un objet abritant une quantité de feu moindre que celle qui est contenue dans l'œil, soit que ses dimensions soient petites, soit que l'obscurité de la nuit le prive de ce renforcement que le feu diffus du jour apporte à la substance ignée confinée dans les corps mêmes, soit, enfin, que ces deux causes agissent simultanément, un courant très faible de feu subtil se dirige, contrairement à l'orientation des rayons jouant entre l'œil et les objets plus grands que l'œil, du corps vers l'œil dans la phase de la Haine, de l'œil vers l'objet sous le règne de l'Amour, et cela toujours en vertu du principe qui fait aller la substance matérielle des points de distribution faible vers les centres d'accumulation plus forte sous la Haine, et réciproquement sous l'Amour. Mais la sensation et la per-

1. Contrairement aux représentations de la physiologie et de la psychologie expérimentale modernes, Empédocle situe donc le siège de l'impression visuelle et l'origine de la qualité sensible propre à l'œil dans la paroi antérieure de cet organe.

ception visuelles dans ces cas sont faibles, puisque, d'un côté, les attractions qui causent ces échanges sont peu intenses et que, d'autre part, les pores à la surface des yeux sont disposés chez la plupart des organismes, outillés dans les deux règnes pour percevoir des objets d'une certaine grandeur baignés dans la clarté du jour, de manière à exercer le criblage des particules de feu et de matière fine dans un seul sens. Empédocle semble cependant avoir prévu quelques exceptions à sa théorie générale de la perception visuelle en dotant les animaux de nuit d'organes adaptés à la vie nocturne par leur teneur en substance ignée et leur structure. Ces cas exceptionnels, qui ont retenu l'attention d'Aristote et de Théophraste[1] dans leurs traités de la perception sensorielle, et l'explication que trouve dans le système d'Empédocle la perception des objets faiblement chargés de feu, ont certainement contribué à la confusion qui a régné chez les exégètes et les historiens sur les théories optiques du Sicilien. On a pris pour deux aspects d'une explication dualiste des phénomènes optiques, qui serait valable indifféremment pour le règne de la Haine et pour celui de l'Amour, deux mécanismes dont un seul produit en réalité chaque fois le phénomène général de la perception visuelle, l'autre n'entrant en action que dans des cas limites ou dans des groupes très restreints d'êtres vivants.

## II

Avant d'examiner l'influence que cette méprise a eue sur l'histoire des textes relatifs à Empédocle, cherchons à caractériser l'originalité de ses théories optiques et à les situer exactement dans l'histoire des représentations physiques des Grecs.

En ce qui concerne d'abord la perception visuelle dans le règne de la Haine, on serait tenté, de prime abord, de reconnaître des prédécesseurs au Sicilien pour cette manière de concevoir la vision. Pythagore aurait ainsi expliqué la vue, d'après Diogène et Aétius[2], par des exhalaisons chaudes émises par l'œil vers l'objet, et Alcméon, d'après Théophraste[3], par des traînées de feu émanant du centre de l'œil et se dirigeant, à travers l'eau contenue dans cet organe, vers l'objet[4]. Il y a cependant une grande différence entre ces façons de voir et celle d'Empédocle. Chez ces penseurs de l'ancien temps, l'objet reste inactif dans l'acte de la vision, qui ne relève que du sujet et dont les causes physiques résident dans l'œil et dans son pouvoir d'émettre

1. Cp. Théophraste, *De sensu*, 18.
2. Diog., *Laert.*, VIII, 29 ; Aétius, IV, 13.
3. *De sensu*, 26.
4. Sur l'influence d'Alcméon sur Empédocle cp. W. J. VERDENIUS, *Empedocle's doctrine of sight*, dans *Studia Vollgraff*, Amsterdam, 1948. Je n'ai pu connaître ce travail qu'indirectement, par le C. R. de la Revue des Sc. phil. et théol., XXXIII, 1949, p. 287.

spontanément des rayons de feu[1]. Malgré quelques rudiments d'une pensée scientifique dans leurs représentations optiques, ils sont encore les héritiers d'une conception mythique et anthropomorphe de la vue et des rapports de l'homme avec la nature en général, telle qu'elle avait caractérisé l'âge d'Homère. A cette époque, la perception visuelle est, en effet, à tel point entendue comme une action relevant de la seule spontanéité du sujet, que certaines expressions verbales signifiant « voir » peuvent se construire avec un complément d'objet et que l'homme était considéré comme pouvant émettre de ses yeux, avec les rayons de feu par lesquels il s'emparait des formes et des couleurs du monde, un fluide transportant ses états émotifs [2]. Chez Empédocle, au contraire, le phénomène de la vision ne relève plus exclusivement de la spontanéité du sujet. Aux vues vitalistes de ses prédécesseurs il substitue une théorie strictement causale de la perception visuelle, en appliquant à ce phénomène la même explication, l'attraction du semblable par le semblable, par laquelle il cherche à rendre compte des autres aspects du devenir universel sous le règne de la Haine. Pour la première fois dans un système du monde de l'antiquité un processus touchant la vie organique se trouve ainsi intégré, entièrement, dans la représentation générale de la nature. Bien qu'elle participe au défaut commun à presque toute la pensée physique des Grecs, l'absence de toute idée de contrôle par l'expérience, cette explication accuse donc les traits d'une vraie théorie scientifique.

1. Il n'est pas certain que dans l'expression de Théophraste ὁρᾶν δὲ τῷ στίλβοντι καὶ τῷ διαφανεῖ, ὅταν ἀντιφαινῃ κτλ., *De sensu*, 26, τῷ στίλβοντι et τῷ διαφανεῖ se rapportent à des objets extérieurs à l'œil, comme l'a voulu démontrer H. LACKENBACHER, *op. laud.*, pp. 35-39, contre WACHTLER, *De Alcmeone Crotoniata*, p. 48. Mais en admettant même qu'au lieu d'éléments intérieurs à l'œil, ces termes désignent un corps ou un milieu extérieur et que ἀντιφαίνῃ n'exprime pas l'orientation du jet de feu émis par l'œil vers les objets extérieurs, mais se rapporte à la lumière entourant ces objets ou émanant d'eux, l'émission des rayons de feu par l'œil n'est pas *causée*, chez Alcméon, par le feu extérieur, alors que chez Empédocle le rapport causal liant la perception visuelle aux objets est très net : le feu contenu dans les corps extérieurs tire hors de l'œil, dans la phase de la Haine, le feu abrité par cet organe.

2. Le sanglier de la chasse du chant τ ne rayonne que du feu de ses yeux, πῦρ δ'ὀφθαλμοῖσι δεδορκώς, mais le regard du serpent, dans la comparaison du commencement du chant XXII de l'*Iliade*, transporte, avec les rayons visuels qu'il lance, la frayeur, σμερδαλέον δὲ δέδορκεν. Le serpent est, en grec, l'animal par excellence au regard perçant, δράκων. La Gorgô « au regard pétrifiant» du chant Λ, Γοργὼ βλοσυρῶπις, Paris et Ménélas au chant Γ, Ajax et Diomède au chant Ψ, lancent des regards chargés d'un fluide provoquant la terreur, δεινὸν δερκόμενοι. Chez les tragiques, l'usage de locutions fondées sur cette représentation est encore très répandu. Hippomédon dans les Sept sème l'épouvante par son regard, φόβον βλέπων. Mais vers la fin de l'âge tragique, on commence à perdre la conscience de la représentation physique précise qui avait été à l'origine de ces formules, et celles-ci acquièrent une saveur comique qui leur vaut une fréquence remarquable chez Aristophane. Ce poète charge le regard de ses personnages de choses bien étonnantes, dans les Acharniens, par exemple, où une jeune fille reçoit le conseil d'être βλέπουσα θυμβροφάγον. La variante σμερδαλέος δὲ δέδορκεν, du papyrus 9, *Iliade*, éd. Les Belles Lettres, IV, p. 77, au vers 95 du chant XXII, peut s'expliquer elle aussi par l'oubli du sens primitif du tour syntaxique σμερδαλέον δέδορκεν.

La théorie optique complémentaire, valable pour le règne de l'Amour, constitue à son tour une rupture avec certaines représentations finalistes et anthropomorphes chez les penseurs de l'ancien temps qui avaient déjà essayé d'expliquer la vision par la réception de rayons de feu dans l'œil. Pas plus que dans la perception visuelle sous le règne de la Haine, ici, dans le règne de l'Amour, les lois du rayonnement ne sont prescrites par quelque principe de finalité qui dirigerait la lumière *afin* que les objets dont elle provient soient perçus par les sujets vers lesquels elle est orientée. Tel avait été l'enseignement, en matière d'optique, de Xénophane. Les vues du penseur de Colophon avaient été à tel point téléologiques que les éclipses de soleil provenaient pour lui de ce que l'astre du jour s'éteint promptement dès qu'il n'a plus de fin à remplir, c'est-à-dire dès que sa course le fait passer au-dessus de régions de la terre dépourvues d'êtres aptes à le percevoir[1]. Chez Empédocle, au contraire, les rayons de feu se dirigent vers les yeux des êtres vivants en vertu d'une loi générale de la nature sous le règne de l'Amour d'après laquelle le flux des échanges matériels, en général, et le rayonnement de la substance ignée, en particulier, va des centres d'accumulation vers les points de moindre densité. Bien loin, par conséquent, d'être la fin exclusive de l'émission de feu par les corps extérieurs, les organismes n'interceptent de leurs yeux qu'une partie minime du flux igné qui traverse l'univers dans toutes les directions en joignant par ses trajectoires les corps non seulement à des yeux qui les perçoivent, mais aussi entre eux, sans qu'il y ait sensation ou perception. Or, cette façon de concevoir la propagation de la lumière et la vision représente la théorie la plus voisine des représentations modernes de ces phénomènes que l'antiquité ait connue dans ce domaine avant les atomistes. Certes, la loi de l'émission de la lumière n'est pas encore reconnue par Empédocle dans toute sa généralité[2], puisque le rayonnement du feu émis par un corps est conditionné, chez lui, par la distribution du feu dans les corps qui l'environnent dans l'univers, alors que chez Démocrite ce rayonnement se fait d'une manière homogène, dans toutes les directions, indépendamment de la présence d'autres corps. Mais en faisant dépendre le rayonnement d'une loi physique générale, réglant les échanges de feu entre tous les corps de la nature, et non seulement entre les organes de perception des êtres vivants d'un côté et les objets inanimés de l'autre, en excluant de ses théories optiques la notion de direction privilégiée, et en transportant ainsi la question de la perception visuelle du domaine de la finalité sur le terrain de la causalité, Empédocle n'en a pas moins été le précurseur de Démocrite dont les représentations optiques,

1. Cp. Aétius, II, 24, 9. DIELS, *Doxogr.*, p. 355.

2. On peut rapprocher cette généralisation définitive de la notion de rayon lumineux de la « généralisation de la verticale », suivant l'expression de Langevin, opérée par Newton.

surtout celle des images pellicules[1] rayonnées par les corps dans toutes les directions de l'espace, sont si près des conceptions contemporaines de la lumière[2]

On sait que la science optique des Grecs à partir du III[e] siècle avant notre ère n'a pas adopté, comme hypothèse physique fondamentale de la perception visuelle, les représentations d'Empédocle pour le monde de l'Amour, ni celles, très voisines[3], de Démocrite, ni, enfin, celles, d'une tout autre nature, d'Aristote, qui fait intervenir le milieu séparant l'œil de l'objet[4], mais la fiction de rayons visuels[5], émis par l'œil et communiquant au sujet la connaissance des objets extérieurs par une espèce de prolongement du sens tactile, et on peut s'étonner que les Grecs aient préféré à la création d'une optique physique, dont ils trouvaient les germes chez Empédocle et chez les atomistes, une théorie qui prêtait bien, d'une manière parfaite, aux constructions de l'optique géométrique telle qu'elle a été développée par Euclide, Archimède et leurs successeurs, mais qui ne tenait plus aucun compte des conditions physiques de la sensation visuelle ni de la nature de ses agents. Le goût prédominant de la géométrie, favorisé par l'école platonicienne qui tendait à faire du raisonnement mathématique le prototype de la pensée scientifique et à substituer, dans certains domaines des sciences, la déduction géométrique à la recherche de la causalité physique, n'aurait peut-être pas suffi pour orienter la science optique dans cette nouvelle voie. Il fallait, pour oser remplacer les anciennes représentations optiques par la fiction du rayon visuel, qu'on pût se réclamer d'une grande autorité ayant fait le premier pas dans cette géométrisation de l'optique par des initiatives de détail.

Cette autorité ne fut autre que Platon lui-même. Dans le Timée,[6] où il développe sa théorie personnelle de la perception visuelle, appelée plus tard théorie de la synaugie par Plutarque et d'autres platonisants, il fait naître la perception visuelle de la communication qu'établit entre l'œil et l'objet extérieur un corps visuel délié et rigide, affectant

1. Cp. Diogène Laërce, IX, 44.
2. Cp. L. de BROGLIE, *Physique et Microphysique*, Paris, 1947, p. 66.
3. Sur les difficultés des théories optiques de Démocrite, cp. A. E. TAYLOR, *A Commentary on Plato's Timaeus*, Oxford, 1928, p. 281.
4. Parce qu'elle fait abstraction de tout mouvement de particules matérielles, cette théorie aristotélicienne de la lumière fut considérée comme la plus scientifique de l'antiquité par les historiens des sciences du commencement de ce siècle, en un moment où le triomphe des conceptions purement ondulatoires de la lumière de Huygens, Fresnel, Fourier et de leurs disciples semblait définitif. Les appréciations ont singulièrement changé depuis que la physique récente a réhabilité les représentations corpusculaires des phénomènes optiques telles qu'elles avaient été formulées par Newton. Cp. A. E. HAAS, *Op. laud.*, pp. 375 sq.
5. Cp. l'historique de ces théories dans A. E. HAAS, *op. laud.*, pp. 353 sq., et dans A. LEJEUNE, *Euclide et Ptolémée*, Louvain, 1948, pp. 9 sq. et *passim*.
6. 45 A sq.

pratiquement la forme d'une ligne droite[1] et formé par la rencontre de deux courants de feu subtil. L'un de ces courants, provenant des corps extérieurs, transporte des particules de feu émises par ces corps et mélangées à la lumière du soleil, l'autre est constitué par des particules très fines du feu intérieur de l'œil s'élançant à la rencontre du courant de feu extérieur. Comment Platon a-t-il été amené à cette explication des phénomènes visuels, dont les fondateurs de l'optique géométrique, Euclide en particulier, ne retiendront que les éléments géométriques, à savoir la forme linéaire et la rigidité de ce qu'ils appelleront le rayon visuel, en se désintéressant complètement des hypothèses physiques qui y sont impliquées ? L'influence des théories optiques d'Empédocle sur cette page de la physique platonicienne est manifeste. Platon tient même à se prévaloir formellement de l'autorité du Sicilien en matière de physique, en se servant, sinon des expressions mêmes[2] du poème d'Empédocle, du moins de termes désignant de très près les notions physiques avec lesquelles il opère[3]. Comme dans la métaphore de la lanterne, en effet, l'œil chez Platon est muni de dispositifs de filtrage, ayant pour fonction, ici, de ne laisser échapper de l'intérieur de cet organe que des traînées de feu particulièrement subtil. Comme chez Empédocle, sous le règne de la Haine, le jet de feu est projeté hors de l'œil par l'attraction du semblable par le semblable, exercée sur le feu intérieur de l'œil par la lumière venant des corps extérieurs. Plus poétique dans sa prose que le poète sicilien, Platon caractérise l'affinité entre le feu abrité par l'organisme et la substance ignée du dehors en disant qu'ils sont frères[4]. Mais si l'optique de Platon relève du règne de la Haine par l'action de cette solidarité entre les parties dispersées de l'élément feu, elle relève de l'Amour par les traînées de feu se détachant des corps pour

1. Il dit, exactement, « suivant l'axe des yeux », κατὰ τὴν τῶν ὀμμάτων εὐθυωρίαν, en employant le même terme εὐθυωρία, par lequel, à la page 436 E de la *République*, il désigne l'axe d'un corps solide de révolution présenté, à cet endroit, comme le lieu géométrique des points restant en repos quand un pareil corps, une toupie par exemple, est animé d'un mouvement de rotation : καὶ κατὰ μὲν τὸ εὐθὺ ἑστάναι. Nous touchons donc ici à la question des fondements de la géométrie. Ces deux propriétés physiques, de n'être pas affectée par une rotation et d'être la trajectoire de la lumière, sont exactement celles que H. Poincaré et d'autres théoriciens modernes reconnaissent au fond des définitions géométriques de la droite. Sur les hypothèses physiques dans la géométrie de Platon, cp. *R. E. G.*, t. LXII, 1949, p. 257.

2. Cp. le vers 6 du fragment 62, θέλον πρὸς ὅμοιον ἰκέσθαι, et Timée, 45 C, τότε ἐκπῖπτον ὅμοιον πρὸς ὅμοιον.

3. On sait que c'est là la manière dont Platon donne ses références à des auteurs antérieurs à lui.

4. Τὸ γὰρ ἐντὸς ἡμῶν ἀδελφὸν ὂν τούτου πῦρ κτλ. 45 B. Dans la *République*, 508 B et *passim*, où Platon esquisse déjà, avec moins de détails et sans références à Empédocle, une théorie optique très voisine de celle du Timée, l'œil peut voir le soleil parce qu'il est fait à l'image du soleil et accuse avec l'astre du jour des affinités profondes, ἡλιοειδής. Gœthe, qui a des vues analogues à celles de Platon sur la perception visuelle, a formé, d'après ce mot grec, qui est sans doute un néologisme créé par Platon, adopté, d'ailleurs, par plusieurs auteurs postérieurs à lui, le qualificatif « sonnenhaft » ; cp. E. v. LIPPMANN, *Gœthe*, Jahrbuch, XV, pp. 267, 268.

aller vers l'œil. Platon a donc amalgamé en un seul processus les deux formes polaires que revêt le phénomène de la vision chez Empédocle suivant les deux phases du cycle cosmique, en en faisant les composantes d'un mécanisme plus complexe. S'il a procédé ainsi, c'était moins pour remédier à une imperfection de détail qu'il aurait pu constater dans les explications anciennes de la perception visuelle que pour aligner les phénomènes de la vue avec la structure qu'accusaient dans son système de la nature les phénomènes en général. L'invention du corps visuel rectiligne et rigide, dont l'organisme se sert comme d'une canne pour tâter les formes des objets extérieurs, répond en effet, certes, au besoin de donner au sentiment que nous avons de l'accommodation une interprétation[1] plus satisfaisante que n'avait été celle d'Empédocle, chez qui, comme nous l'avons vu, c'était le passage des particules ignées par les pores situés au seuil de l'œil qui était chargé de causer la sensation visuelle avec toutes ses nuances. Mais Platon aurait pu obtenir ce corps infiniment délié par un grand nombre d'autres hypothèses que celle de la rencontre des deux courants de feu, dont le rapport causal avec la production du rayon visuel admis par lui n'est qu'excessivement vague. La vraie raison de cette fusion des deux courants opposés de feu, mis en mouvement par deux forces contraires, en un seul corps visuel, réside dans le plan général que Platon s'était tracé pour la physique du devenir dans le Timée. Platon ne veut plus admettre le retour éternel pour la terre et ses habitants dont les destinées devaient, selon lui, évoluer dans un temps monodrome et dans un cadre naturel sensiblement constant, et il ne laisse subsister un reste de périodicité cosmique qu'à la périphérie du monde, dans les astres qui restent soustraits à tout changement de forme et de substance et dont le rythme cyclique ne relève que de leurs mouvements périodiques. Il ne peut donc plus conserver, dans cet univers physiquement monodrome, les phases cosmiques opposées d'Empédocle. Mais voyant que pour maintenir le fonctionnement indéfini d'un monde fini, il fallait le jeu de deux forces opposées, il emprunte au Sicilien les deux forces cosmiques, motrices de l'univers, en précisant leur mécanisme physique et en synchronisant leurs effets[2]. Des phénomènes qui s'étaient fait écho, chez Empédocle, à de longues distances de temps, d'une phase cosmique à l'autre, se répondent maintenant soit à courte échéance soit dans une simultanéité rigoureuse, et il en est ainsi en particulier des deux phénomènes polaires par lesquels le penseur d'Acragas avait expliqué la vision et dont Platon avait bien reconnu l'appartenance, chez Empédocle, à deux phases cosmiques différentes. La science optique du Timée rejoint donc, par cette synchronisation de phénomènes à l'origine

1. L'histoire des théories optiques est en grande partie, chez les Grecs et plus tard, l'histoire des interprétations données par les savants à la conscience que nous avons des efforts musculaires de différents genres dans les organes de l'œil pendant l'acte de la vision.

2. Sur le fonctionnement de l'univers du Timée, cp. *R. E. G.*, t. LXII, 1949, pp. 32 sq.

successifs, la science astronomique du même dialogue : de même que les cercles du Même et de l'Autre effectuent simultanément des révolutions opposées que Platon avait montré dissociées dans un autre dialogue, d'après la belle interprétation du mythe du *Politique* par A. Diès[1], en les affectant à deux phases cosmiques orientées dans des directions contraires à l'instar des deux règnes d'Empédocle, de même les deux phénomènes physiques du rayonnement, autonomes chacun dans une des deux phases cosmiques d'Empédocle et représentant chacun dans son règne une cause suffisante de la perception visuelle, se produisent simultanément dans la physique du Timée et joignent leurs effets pour produire la vision. En faisant ainsi participer les phénomènes optiques à la structure générale de l'univers du Démiurge, Platon se montre tout aussi conséquent dans son cosmos à évolution monodrome qu'Empédocle dans son univers à deux phases et à évolution cyclique.

Que Platon était pleinement conscient de fusionner ainsi les données physiques, polaires et éloignées, du phénomène de la vision telles que les lui offraient les muses plus douces de la Sicile pour obtenir ce que devait être ce phénomène dans un système de la nature inspiré par les muses plus sévères d'Héraclite[2], pour lesquelles il avait opté, nous le voyons par les termes relatifs à la doctrine d'Empédocle que nous avons relevés plus haut dans le texte du Timée.

La représentation du rayon visuel qui, en fixant l'attention des savants sur les aspects purement géométriques des phénomènes de la vision, entravera le développement de la science optique en tant que partie de la physique jusqu'à l'époque lointaine de Ptolémée d'Alexandrie[3], a donc son origine dans l'application aux processus optiques de la méthode d'unification générale par laquelle Platon fondait les phénomènes physiques polaires de la cosmologie cyclique d'Empédocle dans le ἅπαξ[4] qui est la forme des faits physiques dans les conceptions monodromes. Mais la synthèse de Platon, dont les épigones ont extrait, en partie par incompréhension, en partie par une simplification volontaire, une fiction si fatale pour les sciences physiques, repose elle-même sur une intelligence parfaite de la pensée d'Empédocle.

1. Cp. *Le Politique*, Paris, 1935, Introduction.

2. Dans le passage du Sophiste auquel nous faisons allusion ici, 242 D, E, Platon caractérise la réciprocité des phénomènes physiques dans les deux phases cosmiques du Sicilien en disant : τοτὲ μὲν ἓν εἶναί φασι τὸ πᾶν καὶ φίλον ὑπ'Αφροδίτης, τοτὲ δὲ πολλὰ καὶ πολέμιον αὐτὸ αὐτῷ διὰ νεῖκός τι. Il emploie donc cette expression τοτὲ μέν, τοτὲ δέ par laquelle Empédocle oppose ses phénomènes polaires dans l'Amour et la Haine et qui a été si mal comprise par les exégètes dans le cas de l'optique.

3. Sur les mérites de Ptolémée comme physicien expérimentateur, cp. le livre déjà cité, A. LEJEUNE, *Euclide et Ptolémée*, Louvain, 1948.

4. Cette expression est d'Aristote. Comparant la physique d'Empédocle à celle d'Anaxagore, chez qui le monde évolue d'une manière monodrome, le Stagirite dit : διαφέρουσι δὲ ἀλλήλων τῷ τὸν μὲν περίοδον ποιεῖν τούτων, τὸν δὲ ἅπαξ. *Phys.*, 187 *a*, 23.

Platon est le dernier auteur de l'antiquité qui, tout en ayant personnellement des vues très différentes de celles d'Empédocle, laisse au système du Sicilien, jusque dans le détail des phénomènes physiques, les traits de correspondance à distance et de réciprocité qui le caractérisent. Après Platon, des partisans du devenir monodrome, du ἅπαξ, commencent, comme nous l'avons vu plus haut, à prêter à la physique d'Empédocle la structure à restitution immédiate que comporte la physique de leur propre système, tout en conservant à la cosmologie du Sicilien le trait qui avait le plus frappé les imaginations, le retour éternel à deux phases, dans un singulier aveuglement sur la logique rigoureuse qui lie le contour général de ce système grandiose à la physionomie des phénomènes particuliers. On peut dire que, sous ce rapport, Empédocle a eu le sort contraire à celui qu'a eu, chez certains épigones, Héraclite. Par un manque de logique analogue, mais à effet inverse, et trompés parfois par la métaphore héraclitienne de la Guerre et de la Discorde, beaucoup d'interprètes, entre autres Théophraste, les Stoïciens, les exégètes chrétiens Clément d'Alexandrie et Hippolyte et, en partie sous l'influence de la pensée chrétienne, le commentateur Thémistius, ont attribué à deux périodes opposées, semblables à celles de l'Amour et de la Haine d'Empédocle, des restitutions qui sont en réalité contemporaines dans l'univers monodrome d'Héraclite.

## III

En présence de ces méprises, on peut se demander si les interprétations arbitraires de la pensée d'Empédocle n'ont pas influencé la tradition des textes. Nous commencerons cet examen par la comparaison critique de quelques passages d'auteurs ayant écrit au sujet d'Empédocle avant d'examiner le texte d'un fragment d'Empédocle lui-même.

Dans le texte d'Alexandre d'Aphrodisie[2] que nous avons déjà cité au commencement de cette étude à propos du reproche d'incohérence et de dualisme adressé à Empédocle par Aristote[3] et Alexandre, le commentateur, pour étayer par l'autorité de Platon l'affirmation d'Aristote suivant laquelle Empédocle avait encore une seconde théorie de la perception visuelle, rappelle la célèbre définition de la couleur[4] que Platon fait donner, dans son *Ménon*, à Socrate qui se prévaut, à cette occasion, de l'autorité d'Empédocle. Alexandre croit devoir

1. Cp. K. Reinhardt, *Op. laud.*, pp. 15 sq.
2. D. V.[4], I, p. 253.
3. *De sensu*, 437 *b*, 23 sq. ; D. V.[4], I, p. 252.
4. Ménon, 76 C, D.

interpréter le texte de Platon dans ce sens et faire, par conséquent, à son tour, à Empédocle le reproche d'avoir expliqué la perception visuelle des mêmes êtres vivants de deux manières différentes. Mais la présentation des théories optiques du Sicilien dans le *Ménon* n'est en contradiction avec la théorie du fragment 84 que grâce à une modification arbitraire du texte que nous aurons à étudier plus loin. Platon, auquel nous venons de reconnaître une intelligence exceptionnelle de la physique d'Empédocle dans ce qu'elle a de plus original, n'aurait pas manqué de préciser, s'il avait voulu esquisser dans le *Ménon* l'un des deux aspects particuliers que revêt chez le Sicilien le mécanisme de la vision, à l'exclusion de l'aspect polaire, la phase cosmique à laquelle s'appliquait la définition du phénomène. En réalité, la proposition que Platon fait prononcer à Socrate, dans le style de Gorgias, sur la théorie optique d'Empédocle s'en tient[1] de propos délibéré à la partie qui est commune aux deux mécanismes de la perception visuelle que prévoit le système du Sicilien et s'applique tout aussi bien aux organismes du règne de l'Amour qu'à ceux de la Haine. Les effluves d'Empédocle sont en effet présentés par Platon, dans le bref interrogatoire précédant la définition de la couleur, comme se détachant des êtres, et l'expression que Platon emploie pour ces êtres, τὰ ὄντα, peut désigner à la fois l'objet de la vision, sécrétant des traînées de matière subtile, et l'organe du sujet de la perception visuelle, émettant des rayons de feu qui ne sont qu'une autre forme d'effluves. Elle ne présume, par conséquent, rien sur le point de départ du mouvement[2] sous-jacent à la sensation de la couleur. La définition elle-même se borne à rappeler la forme des particules émises et l'opération de triage exercée par les pores de l'œil, sans contenir de précision sur le sens dans lequel s'effectue le passage des effluves à trier. Le commentateur d'Aristote, en se représentant les effluves dans cette définition comme ne pouvant provenir que des objets extérieurs à l'organisme, fausse donc la physique empédocléenne de la vue. Bien plus, non content de « polariser » ainsi arbitrairement le mécanisme très général présenté par Platon, pour pouvoir l'opposer à celui qui fait l'objet de l'allégorie de la lanterne du fragment 84, il modifie, pour pouvoir se prévaloir plus sûrement de Platon dans sa critique à l'égard du Sicilien, le texte de la définition de Socrate. Platon fait dire à Socrate que la

1. Etant donné la fin que Platon poursuit dans ce dialogue, il ne pouvait pas entrer dans les détails des théories d'Empédocle ; sur la fonction de cette définition de Socrate dans la discussion du Ménon, cp. mon étude *Platon et la Recherche mathématique de son Epoque*, Strasbourg, 1948, pp. 382 sq.

2. Il en est de même de l'expression εἰς οὓς καὶ ὅτ' ὦν. La sélection des particules s'exerçant, comme nous l'avons vu plus haut, à la périphérie extérieure de l'œil, cette détermination de lieu s'applique tout aussi bien à un courant émis par l'œil, qui, pour quitter cet organe, doit d'abord aller de l'intérieur de l'œil vers les pores et ensuite à travers ces pores vers l'extérieur, qu'à un courant se dirigeant des objets extérieurs vers l'organisme pour entrer dans l'œil.

couleur est un écoulement « de figures », et dans l'expression employée par lui, ἀπορροὴ σχημάτων, attestée par tous les manuscrits[1], le génitif désigne les corpuscules qui constituent le sujet, la substance matérielle de l'écoulement. Le nom de σχήματα, figures, convient en effet particulièrement bien pour des fragments matériels soumis à une sélection suivant la concordance de leurs contours avec la section des pores qu'ils ont à traverser. Il conviendrait, au contraire, très mal pour les objets de la vue, que le terme plus courant de χρήματα ou de σώματα suffirait à exprimer. On ne saurait donc sans prévention de doctrine entendre l'expression de Platon dans le sens « écoulement provenant des objets de la vue », et cela d'autant moins qu'il n'y aurait eu aucune raison pour l'auteur, s'il avait voulu exprimer cette idée là, d'omettre devant σχημάτων l'article défini τῶν qu'il emploie bien quelques lignes avant, dans ἀπορροάς τινας τῶν ὄντων , lorsqu'il s'agit pour lui effectivement de marquer la provenance des écoulements qui sont la cause matérielle de la couleur. Alexandre interprète cependant, malgré l'absence de l'article, aussi le σχημάτων dans la définition comme un génitif de provenance[2] et substitue, dans sa citation, à ce mot, impropre pour désigner les objets de la vue, le mot σωμάτων[3], et de cette manière la formule de Socrate pourra effectivement être citée comme témoignage à l'appui des reproches adressés à Empédocle.

Il est probable que des modifications analogues à celle que nous venons de relever dans la citation d'un texte de Platon par Alexandre se sont produites aussi dans le texte du poème d'Empédocle lui-même sous la main d'auteurs qui, ne comprenant plus la pensée du Sicilien, ont ou bien substitué par distraction aux termes du poète des termes d'une graphie voisine faisant dire au texte ce qu'ils croyaient être la doctrine empédocléenne, ou même corrigé un texte qu'ils s'imaginaient avoir été changé au cours de la tradition.

La reconstitution du texte authentique d'Empédocle aux endroits suspects est un problème excessivement délicat. On hésite, quelque soit l'importance qu'on attache personnellement à la logique intrinsèque d'un système et au postulat critique de la concordance des passages particuliers avec la pensée générale d'un auteur philosophique, devant l'initiative de proposer, pour des raisons d'ordre

1. Le *Venetus T* donne en marge χρημάτων, correction ayant pour origine la même erreur que le σωμάτων d'Alexandre.

2. Cp. une interprétation analogue chez J. BURNET, *Op. laud.*, p. 248, qui traduit le ἀπορροὴ σχημάτων de Socrate par « effluences *from* forms (or things) ».

3. Citons, à ce propos, une autre proposition de changement pour le texte de la définition de Socrate, bien qu'elle ne touche pas directement la question qui nous préoccupe ici. Le *Vindobonensis W* porte au-dessus de la terminaison-τός du dernier mot, αἰσθητός, la syllabe σει. On y propose donc, probablement sous l'influence de Timée, 67 C ὄψει σύμμετρα μόρια ἔχουσαν πρὸς αἴσθησιν, commun à tous les mss, de lire αἰσθήσει.

idéologique, des conjectures destinées à modifier un vers impeccable au point de vue de la forme, accusant les traits caractéristiques de la diction épique adoptée par le poète d'Acragas et s'insérant sans heurt ni lacune dans le groupe d'hexamètres dans lequel la tradition nous l'a transmis incorporé. Si, au contraire, la discordance du sens d'un passage particulier avec l'esprit général du système d'Empédocle s'accompagne d'irrégularités ou de défectuosités dans le texte, le respect de la tradition doit céder le pas au souci de reconstituer la réalité historique que représente l'enseignement du penseur sicilien. L'hypothèse que discordance du sens et corruption du texte sont fonctions l'une de l'autre est très vraisemblable dans ce cas, et on peut dès lors prendre la responsabilité d'intervenir.

Or, ces conditions sont réalisées dans le fragment d'Empédocle, cité par Simplicius dans son commentaire à la *Physique* d'Aristote, aux pages 160 et 161 de l'édition de Diels, et classé comme fragment 22 dans les textes des *Présocratiques*[1]. Tel que les manuscrits nous le transmettent, ce fragment représente une page modèle de physique monodrome avec le trait caractéristique de cette conception de la nature que nous avons essayé de dégager plus haut, à savoir la restitution immédiate des énergies par une action simultanée des deux forces opposées de la Haine et de l'Amour. Il est donc opposé, au point de vue du sens, à la doctrine d'Empédocle. En l'analysant, en effet, sous la forme que lui a donnée Diels d'après les leçons des divers manuscrits qu'il a consultés, en faisant abstraction, pour le moment, des conjectures proposées par lui, voilà ce que nous y apprenons : les quatre éléments sont liés par des liens d'amitié aux corps et aux êtres particuliers et mortels qui ont pris naissance en se séparant d'eux. Parmi ces corps et ces êtres, certains accusent des affinités prononcées les uns avec les autres et se recherchent en conséquence. D'autres, au contraire, éprouvent une forte répulsion à l'égard de certains corps et de certains êtres de la nature, et se distinguent d'eux par leur composition, leur forme et leur développement.

Ces vers nous présentent donc comme coexistants dans un cadre naturel qui ne semble pas subir de renversement de phase au cours des phénomènes décrits, où aucun indice, non plus, ne permet de distinguer si nous sommes ici en présence du règne de la Haine ou du règne de l'Amour, deux genres d'êtres radicalement différents dans leurs caractères morphologiques et leur comportement, dont l'un est déterminé par la prédominance de la Haine, alors que l'autre relève de l'Amour, deux genres d'êtres, par conséquent, que d'autres fragments montrent généralement confinés chacun dans une des deux phases cosmiques distinguées par Empédocle, à l'exclusion de l'autre. Les corrections par lesquelles Diels, pour les raisons de syntaxe et de style que nous verrons, a pensé amender ce texte aggravent encore cette

1. Cp. D. V.[4], I, p. 234.

hérésie d'une coexistence d'êtres formés par la Haine avec des êtres nés de l'Amour. La particule δέ de la conjecture δ'ἅ du vers 6 renchérit ainsi sur la différence entre les deux genres d'êtres contemporains que ces vers semblent vouloir mettre en opposition. Diels a traduit le morceau, en conséquence, dans le sens que nous venons de dégager dans notre analyse. Il en est de même de la traduction, plus ancienne, de P. Tannery[1], et de celle, récente, de Freeman[2].

Or, dans la tradition qui présente les vers 5 et 6 avec un point après Ἀφροδίτῃ

ἀλλήλοις ἔστερκται ὁμοιωθέντ' Ἀφροδίτῃ.
ἐχθρὰ πλεῖστον ἀπ' ἀλλήλων διέχουσι μάλιστα

ces deux vers se font suite d'une manière peu conforme à l'usage syntaxique en général, et à la diction d'Empédocle en particulier. Après la fin du vers 5, si ce vers finit réellement une proposition ou une période, on doit s'attendre, au vers 6, à une particule de liaison destinée à joindre la nouvelle phrase, qui commencerait alors par ce vers, aux propositions qui la précèdent. Pour remédier à cette irrégularité, Diels a fait entrer dans sa conjecture la particule δέ avec les résultats, pour le sens du morceau, que nous venons de voir. Mais il y a une autre manière d'envisager le rapport de ces deux vers, à la fois plus respectueuse de la tradition du texte et plus conforme à la pensée d'Empédocle. L'absence de particule au vers 6 s'explique, si on admet que ce vers, au lieu de commencer une proposition ou une période nouvelle et indépendante du vers 5, commence une proposition principale après une subordonnée dont le vers 5 contient la fin. Cette suggestion est solidaire d'une autre. Dans le dernier vers de ce fragment, la subordonnée ὅτι σφίσι γεννᾶν ὀργᾷ, corrigée par Diels en ὅτι σφίσι γένναν ἔοργεν, constitue une tautologie par rapport au premier hémistiche qui exprime la même idée de cause d'une manière nominale. Si on lit ὅτε à la place de ὅτι, le deuxième hémistiche de ce vers ajoute, au contraire, à l'idée de cause exprimée par le premier une détermination temporelle très importante et devient, dans la période allant maintenant, par la suppression du point après Ἀφροδίτῃ, du vers 4 au vers 9, le pendant du ὁμοιωθέντ' Ἀφροδίτῃ du vers 5. En même temps, cette conjecture rend, comme nous allons le voir, à ce fragment un sens pleinement empédocléen. Je proposerais donc, pour résumer, de ne conserver des conjectures du texte établi par Diels que celle de Panzerbieter au dernier vers, justifiée par la nécessité de donner un antécédent au sujet non exprimé de la subordonnée qui finit le fragment, mais de lier les vers 4 et 5 par un τ' entre ἀλλήλοις et ἔστερκται et de lire ὅτε pour ὅτι. Les vers 4-9 du fragment deviennent alors une période bien équilibrée :

1. *Pour l'histoire de la science hellène*, Paris, 1887, p. 334.
2. Kathleen Freeman, *Ancilla to the presocratic philosophers*, Oxford, 1948, p. 55.

ὡς δ' αὕτως, ὅσα κρᾶσιν ἐπαρκέα μᾶλλον ἔασιν
ἀλλήλοις τ' ἔστερκται ὁμοιωθέντ' Ἀφροδίτῃ,
ἐχθρὰ πλεῖστον ἀπ' ἀλλήλων διέχουσι μάλιστα
γέννῃ τε κρήσει τε καὶ εἴδεσιν ἐκμάκτοισι,
πάντῃ συγγίγνεσθαι ἀήθεα καὶ μάλα λυγρὰ
Νείκεος ἐννεσίῃσιν, ὅτε σφίσι γεννᾶν ὀργᾷ.

« Et de même tous ces êtres, qui ont une tendance plus forte pour le mélange et s'aiment quand l'Amour les rend semblables (c'est-à-dire tant que, sous le règne de l'Amour, cette force cosmique confère une attraction mutuelle à des êtres qui se fuient pendant le règne de la Haine), deviennent ennemis et s'éloignent au plus loin[1] les uns des autres, tant par leur origine que par leur composition et leurs formes, incapables de toute union et rendus malfaisants par les conseils de la Haine, quand celle-ci (à son tour) est animée, à leur égard, du désir d'engendrer. »

Les deux forces de l'Amour et de la Haine n'agissent donc pas simultanément sur les éléments, dans ces vers ainsi reconstitués, mais à tour de rôle chacune dans la phase cosmique qui lui est réservée. La fin de ce fragment 22 est donc bien en harmonie avec cette partie centrale de la physique d'Empédocle, développée dans les fragments 17 et 26, où le penseur sicilien enseigne l'évolution cyclique du devenir universel par phases à structure réciproque et la restitution des énergies engagées dans le processus cosmique, à longue échéance. Mais elle rejoint aussi d'une façon plus logique le commencement du fragment, les vers

ἄρθμια μὲν γὰρ ταῦτα ἑαυτῶν πάντα μέρεσσιν,
ἠλέκτωρ τε χθών τε καὶ οὐρανὸς ἠδὲ θάλασσα,
ὅσσα φιν ἐν θνητοῖσιν ἀποπλαγχθέντα πέφυκεν.

dans lesquels le poète affirme que feu, terre, air et eau restent liés d'amitié aux parties qui se sont détachées d'eux pour entrer dans la composition des êtres mortels dispersés dans le monde, que la force attractive du semblable par le semblable, en d'autres termes, qui aboutit à la fin du règne de la Haine à réunir à l'état pur dans des couches sphériques toutes les parties d'un même élément, n'est que suspendue temporairement durant le règne de l'Amour et que ce dernier, par conséquent, n'arrive pas à s'établir définitivement dans l'univers. La fin du fragment apparaît maintenant comme un dévelop-

1. Les deux superlatifs πλεῖστον et μάλιστα, séparés dans l'interprétation de Diels dans les deux membres de phrase ἐχθρὰ δὲ μάλιστα, ἃ πλεῖστον ἀπ' ἀλλήλων διέχουσι, appartiennent maintenant à une même unité syntaxique. Mais il faut voir dans πλεῖστον μάλιστα un pendant à ces expressions, fréquentes chez les tragiques, où un adjectif au superlatif est renforcé par πλεῖστον. Cp. KUHNER-GERTH, *Ausf. Gramm., Satzlehre* I, p. 27.

pement de ce thème général, indiqué au commencement du fragment, et le sens du morceau est le suivant : l'Amour a beau dissoudre la structure stratifiée de l'univers qu'il rencontre au début de son règne, il a beau mélanger les éléments par l'attraction des dissemblables. Il s'use fatalement à ce travail, et quand ses dernières ressources seront épuisées, l'étreinte du dissemblable se relâche, et les particules de la matière, répandues dans des corps et dans des êtres composés à travers le monde, se recherchent de nouveau d'après les affinités existant entre les parties disséminées d'un même élément. Alors des êtres qui s'étaient rapprochés à un certain moment du règne de l'Amour, se comporteront d'une manière opposée, se fuiront quand, au moment correspondant du règne de la Haine, ils apparaîtront sous une forme semblable.

Ce procédé d'exposition, consistant à faire suivre l'énoncé d'un principe général de sa physique de l'application de ce principe aux cas particuliers, semble d'ailleurs avoir été fréquent dans le poème d'Empédocle. Nous en avons un autre exemple au fragment 20 où le poète, après un aperçu général sur les deux aspects que revêt, suivant la phase cosmique, la vie en général[1], passe aux formes spéciales de la vie, mammifères, oiseaux, poissons, plantes, en se servant de la même formule de transition ὡς δ' αὕτως qu'au vers 4 du fragment 22.

Les altérations du texte d'Empédocle que nous venons d'analyser n'ont pu se produire, comme nous l'avons vu plus haut, qu'à une époque où les anciennes conceptions cycliques étaient devenues étrangères à la pensée grecque au point qu'on ne comprenait plus les conséquences rigoureuses que leurs créateurs en avaient déduites d'après la logique inhérente de leur système du monde. Il est, cependant impossible de dire en quel moment précis de l'histoire des textes les préventions de doctrine l'ont effectivement emporté sur l'exactitude de la tradition, en quel moment on a commencé à disposer des appartenances syntaxiques comme nous le voyons faire chez Simplicius, et à lire ὅτι pour ὅτε. Les deux vers du fragment 22 cités par Théophraste[2] ne permettent pas de conclusion certaine sur l'état du texte qu'il avait sous les yeux. On ne saurait plus distinguer s'il a simplement omis, entre le mot ἐχθρὰ, qu'il sépare du texte d'Empédocle par quelques mots servant à rattacher la citation à son texte à lui, et le πλεῖστον du vers 6, une particule de liaison ou si le texte d'Empédocle à sa disposition n'avait lui-même pas de particule à cet endroit. La façon dont Théophraste interprète ces deux vers dans ses développements nous invite cependant à croire qu'il lisait ces vers comme le fera plus tard Simplicius, puisqu'il entend les deux mouvements polaires du

1. Il ne faut pas traduire βροτέων du vers 1 de ce fragment par « des hommes » ; le terme désigne ici la vie organique la plus générale.
2. *De sensu*, 16 ; cp. D. V.[4], I, p. 219.

rapprochement et de la fuite des corps sous l'influence de l'Amour et de la Haine comme des actions contemporaines se rapportant aux mêmes organismes. Quant à Simplicius, notre source principale du fragment 22, si rien ne nous autorise à imputer au savant Cilicien lui-même la forme sous laquelle il nous a transmis le texte de ces vers, il ne s'est pas opposé, non plus, par une critique s'inspirant de la logique du système d'Empédocle, à une tradition déjà contaminée par l'esprit des systèmes physiques postérieurs au Sicilien. Puisqu'il identifie, ailleurs et à l'endroit même où il cite notre fragment, le règne de la Haine avec le monde sensible de Platon, le règne de l'Amour avec le monde intelligible et que, dans sa manière de concevoir la pensée platonicienne, l'intelligible pénètre le sensible, l'idée d'une efficacité simultanée des deux forces cosmiques dans les êtres, l'idée d'une réaction de l'Amour au sein de la Haine, quelque contraire qu'elle fût à la physique d'Empédocle, lui était trop habituelle et lui paraissait trop plausible pour qu'il songeât à soumettre à un examen critique un texte qui semblait la lui confirmer.

Ch. MUGLER.

# DEUX RETOUCHES AU TEXTE DE LUCRÈCE

## (I, 352 ; III, 962) [1]

---

### I, 352.

Voulant prouver que les corps matériels qui composent la nature ne sont pas seulement formés d'atomes, mais qu'ils contiennent aussi du vide, Lucrèce fait dans ce passage, selon son habitude, appel à l'expérience courante. Il cite, en guise de démonstration, un certain nombre d'exemples : entre autres celui des arbres, qui croissent et qui donnent leurs fruits au moment voulu parce que la sève monte en eux depuis le bas jusqu'en haut, en se répandant au travers du tronc et des branches (v. 351-353) :

*Crescunt arbusta et fetus in tempore fundunt,*
*Quod cibus in totas usque ab radicibus imis*
*Per truncos ac per ramos diffunditur omnis.*

Tel est le texte des manuscrits, évidemment et aisément explicable. Il contient pourtant une anomalie flagrante : *arbusta* y est employé, comme il l'est couramment dans la poésie dactylique, pour *arbores* ; mais au vers suivant nous lisons *in totas*, au féminin, qui ne peut avoir de sens que si on le rapporte, — comme on le fait d'ordinaire, — à *arbores*, impliqué dans *arbusta*.

Or des exemples de syllepses se rencontrent sans doute çà et là dans le poème de Lucrèce. Mais aucun n'est aussi hardi, aussi choquant, que celui-ci. Ce qui y ressemblerait le plus est un passage du livre VI (v. 215-216) où Lucrèce, après avoir parlé des « nuages du ciel », *nubila caeli*, dont la raréfaction est une des causes du jaillissement des éclairs, continue ainsi :

*Nam, cum uentus* eas *leniter diducit euntis*
*Dissoluitque...*

Il passe du neutre (*nubila*) au féminin (*eas*), parce que *nubila* implique *nubes* dont il est synonyme, et qui se trouve d'ailleurs quelques vers plus haut (v. 206) : à peine, à première lecture, remarque-t-on ce que le tour a d'irrégulier. Il n'en va pas de même pour le passage qui nous occupe : *in totas* ne se rapporte à aucun mot féminin antérieurement exprimé et répond, de plus, fort imparfaitement à la pensée même du poète.

1. Communication faite le 16 mai 1949 à la Société lyonnaise d'Etudes anciennes.

Lucrèce énonce, en effet, l'idée que la sève part du bas des racines, *ab radicibus imis*, pour monter... *in totas*. Ce qu'on attend ici, ce n'est assurément pas *totas*, mais un substantif qui fasse antithèse à *radicibus*. C'est pourquoi je proposerais volontiers de lire *flores*, qui n'est pas paléographiquement (surtout en minuscules)[1] très éloigné de *totas*, et qui, en tout cas, donne un sens parfaitement net : si les arbres croissent et portent des fruits dans la saison, c'est parce que la sève qui les nourrit se diffuse de la pointe des racines jusqu'aux fleurs.

Loin d'y perdre, le sens général y gagne en précision : c'est dans toute la substance de l'arbre qu'il y a du vide, depuis l'extrémité des racines jusqu'aux fleurs, en passant par le tronc et par toutes les branches *(per truncos ac per ramos omnis)*, — vide qui, seul, permet d'expliquer la croissance et la fructification de l'arbre.

*
* *

## III, 962.

Il s'agit de la fin de cette véhémente apostrophe par laquelle la Nature reproche à un vieillard chargé d'années de se lamenter comme un imbécile à l'approche de l'inévitable mort. Les manuscrits portent (v. 961-962) :

*Nunc aliena tua tamen aetate omnia mitte,*
*Aequo animoque agedum*[2] *magnis concede : necessest.*

Le sens est clair. Un seul mot, inexplicable, fait difficulté : *magnis*. Mais des innombrables conjectures qui ont été jusqu'ici proposées pour corriger le texte les éditeurs les plus récents n'en retiennent avec raison aucune ; ils renoncent à rétablir le texte[3] et se résignent à en faire un « locus desperatus ».

Rappelons quelques-unes de ces tentatives malheureuses. Munro, avec le « censor Orellii Ienensis », voulait lire *magnus*, correction beaucoup trop facile qui ne résout rien et dont le sens même échappe. Bernays, Brieger, Giussani lisent *gnatis* : « cède la place à tes fils ». Lachmann, *dignis* : « cède à ceux qui en sont dignes ». Woltjer et

1. Je rappelle que, si l'*Oblongus* et le *Quadratus* sont en minuscules, il semble démontré que l'archétype était un manuscrit en capitales, du IV^e^ ou V^e^ siècle (d'où dérivait probablement une copie intermédiaire, elle-même en minuscules, du VII^e^ ou VIII^e^ siècle).

2. Correction du *Laurentianus* : l'*Oblongus* et le *Quadratus* donnent tous deux *agendum*.

3. Cf. les éditions Mervill, Ernout, Bailey.

Brandt, *gnauis* : « cède aux braves ». Bockemüller a proposé *ad manis* : « va rejoindre les mânes » (à peu près comme nous dirions : va-t-en *ad patres*). Toutes conjectures qui tournent maladroitement autour de la solution du problème et dont aucune, évidemment, n'emporte la conviction. A mon avis, la seule correction offrant un sens acceptable est celle de Nencini, qui propose de lire *gnauus* : « retire-toi bravement ». Elle est malheureusement fort médiocre au point de vue paléographique, ce qui lui ôte toute vraisemblance.

Aussi préféré-je livre *mactus*, avec un sens analogue, la rareté du terme et de la forme expliquant suffisamment son altération sous la plume du copiste.

Quelques précisions sont ici nécessaires. Ce mot *mactus* est, on le sait, un adjectif — et primitivement, peut-être, un participe — archaïque, mais dont l'usage a persisté très longtemps, sans doute parce qu'appartenant à l'origine au langage religieux il était passé de là dans la langue commune, où il entrait dans quelques locutions toutes faites, d'un caractère mi-solennel, mi-familier. C'est généralement au vocatif singulier *macte*, transformé en une sorte d'interjection (ou, si l'on veut, d'adverbe exclamatif), qu'on le rencontre, avec une valeur d'encouragement, d'exhortation ou de souhait. Les exemples abondent, toujours dans des textes d'allure oratoire ou imitant, par plaisanterie, le style oratoire. Il est presque toujours accompagné d'un ou de plusieurs substantifs à l'ablatif (une sorte d'ablatif instrumental) et du verbe être. Exemple : « Tu quidem macte uirtute diligentiaque esto », dit dans Tite Live (X, 40, 11) le consul Sp. Papirius à son neveu, pour le féliciter de la conscience avec laquelle il vient, avant la bataille, de contrôler des auspices douteux. Et pareillement Porsenna (Tite Live, II, 12, 14), s'adressant à Mucius Scaevola, dont le courage l'émerveille : « Iuberem (te) macte uirtute esse, si pro mea patria ista uirtus staret. » Mais le verbe être peut être sous-entendu, soit en poésie, par exemple dans l'*Enéide* (IX, 641), quand Apollon félicite Ascagne de son premier exploit guerrier :

« Macte noua uirtute puer, sic itur ad astra » ;

soit dans le style familier, où la locution ainsi abrégée prend facilement une nuance d'ironie plus ou moins plaisante, par exemple quand Cicéron, demandant à Atticus de lire, s'il n'a rien de mieux à faire, son *Orator* et d'y faire une correction indispensable, lui écrit, accrochant sa phrase à une réminiscence de Térence : « Tantumne ab re tua est oti tibi ut etiam Oratorem legas ? Macte uirtute ! » (*Ad Att.*, XII, 6, 3.) (Nous dirions sur le même ton : Prends ton courage à deux mains ! .. On trouve enfin, plus rarement, en poésie et surtout dans le style familier, *macte* tout court, formant à lui seul une exclamation ; par exemple, dans Valerius Flaccus (*Argon.*, VI, 547) : « Macte, o nostrum genus ! » s'écrie Jason, applaudissant aux exploits des fils de Phrixus et les encourageant à les poursuivre ; ou encore chez Cicéron, dans une lettre à Atticus (XV, 29, 3), avec une valeur ironique très marquée,

à propos d'une déconvenue de Munatius Plancus dont il se réjouit : « Macte ! » (cf. les expressions françaises : à merveille ! bravo ! parfait !).

Dans le texte de Lucrèce qui nous occupe, *macte* ! serait bien dans le mouvement et conviendrait pour le sens, mais ne ferait pas le vers. *Mactus*, qui donne exactement le même sens, a en outre l'avantage d'être au point de vue paléographique très satisfaisant : « *agedum mactus concede* » = allons ! courage, cède la place !

Ce nominatif *mactus* ne se rencontre, à vrai dire, avec la même valeur dans aucun des textes que nous possédons. Il n'en est pas moins attesté, parallèlement à *macte*, dans les formules rituelles primitives que nous connaissons notamment par Caton. Ainsi, dans une formule de prière accompagnant un sacrifice à Jupiter avant la moisson (*De Agric.*, 134, 2, 3) : « te... precor uti sies uolens propitius... mactus hoc ferto. » [1]

Quoique l'étymologie en soit incertaine, on se rend compte que le mot, dans sa signification primitive, était à peu près synonyme de *auctus* et voulait dire : « grandi, honoré, glorifié » [2]. Ce sens fondamental est très sensible (avec *mactus* ou avec *macte*) dans les formules religieuses comme celle que je viens de citer : *mactus hoc ferto* = sois honoré par ce gâteau sacré [3]. Il se retrouve dans toutes les acceptions du mot, y compris les plus « laïques », notamment lorsqu'il s'applique à des combattants dont on applaudit la bravoure : *macte uirtute esto* = sois honoré par (ou : pour) ton courage[4]. Dans le vers de Lucrèce, *mactus*, s'adressant au vieillard qui tremble devant la mort, signifierait pareillement : « honore-toi par ton courage ! » Le ton seul serait différent.

Au reste, si le masculin singulier *mactus* n'est attesté que dans le latin archaïque, le pluriel *macti* nous est fourni, au moins par certains manuscrits (car il y a flottement entre *macti* et *macte*), dans des textes où le sens comporte en effet le pluriel. Ainsi dans Tite-Live (VII, 36, 5), quand Décius harangue ses troupes en ces termes : « Macti [ou macte] uirtute, milites romani, estote. » Ainsi encore dans un passage oratoire de Pline l'Ancien (*Nat. Hist.*, II, 12, 54), où il apostrophe les astronomes, dont le génie a, dit-il, créé un lien entre les dieux et les hommes : « Macti [ou macte] ingenio este. »[5]

1. Cf. Priscien, *Inst. gramm.*, II, 183, 8 : « *macte*... Antiqui tamen et *mactus* dicebant. »

2. Cf. Ernout et Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, art. *mactus, macte.*

3. Cf. cette prière similaire adressée à Janus (Caton, *loc. cit.*) : « macte uino inferio esto. »

4. Cf. Sénèque, *Epist.*, 66, 50 : « *Macte uirtute esto* sanguinolentis et ex acie redeuntibus dicitur. »

5. Cf. Quinte Curce, IV, 1, 18. Héphestion félicite ainsi deux jeunes gens qui refusent la royauté : « Vos quidem, macti [ou macte] uirtute estote, qui primi intellexistis quanto maius est regnum fastidire quam accipere. »

Il resterait un dernier détail à noter. C'est qu'au livre V de son poème, v. 1339, Lucrèce emploie le féminin pluriel *mactae*, avec le sens de « frappés, immolés », qui l'apparente assez curieusement au participe *mactatae* (dont il devient une sorte de doublet, le verbe *macto* signifiant : honorer un dieu en lui sacrifiant une victime, puis, par extension, frapper, mettre à mort). Il s'agit dans ce passage d'éléphants qui, grièvement blessés dans un combat, s'enfuient en tous sens, non sans avoir mis à mal les guerriers qui les entouraient :

*Vt nunc saepe boues lucae, ferro male mactae,*
*Diffugiunt...*

Le sens et l'emploi du mot sont évidemment très différents de ceux qu'il aurait dans le vers où je propose de lire *mactus* : cela montre du moins, à supposer qu'il en soit besoin, que ce mot n'était pas étranger à la langue de Lucrèce. Au demeurant, et si l'on hésite à assimiler mon « mactus » à ce « mactae », les ἅπαξ lucrétiens — je veux dire les mots ou les formes qui ne se rencontrent qu'une seule fois dans le texte du poème — sont loin, faut-il le rappeler ? d'être rares.

René WALTZ.

# NOTES ET DISCUSSIONS

*Eloge funèbre d'une matrone romaine* (*Eloge dit de* TURIA). Texte établi, traduit et commenté par Marcel Durry ; XCVIII-84 p. in-8° ; Paris, Les Belles Lettres, 1950.

Dans ce nouveau volume de la Collection G. Budé, dû aux soins de M. Marcel Durry, le texte latin et sa traduction occupent les pages 4-25 (non doubles) ; le reste est pris par l'Introduction (p. XI-XCVIII), le commentaire, la bibliographie et les index (p. 29-82). Cette apparente disproportion n'étonnera pas le lecteur, s'il réfléchit aux nombreux problèmes que pose ce texte aussi curieux qu'obscur.

Il s'agit, on le sait, d'une inscription dont la découverte et la reconstitution sont déjà toute une histoire, que M. Durry retrace fort clairement (p. XLV-LIII) ; et bien que les fragments les plus importants — marbre original ou copie de parties aujourd'hui perdues — aient été connus depuis le XVII^e^ siècle, il a fallu attendre jusqu'en 1863 pour avoir grâce à Mommsen une édition, sinon définitive, car un nouveau fragment a été découvert en 1898, en tout cas fondamentale, à la fois par la sûreté dans l'établissement du texte et par la savante richesse du commentaire juridique et historique. Toutefois, même après Mommsen, il subsistait encore des difficultés. Un bon quart de l'inscription est perdu ; et des 132 lignes qui restent (sur 190 environ), beaucoup sont incomplètes. S'il est impossible de songer raisonnablement à combler les grandes lacunes, dont le schéma donné par M. Durry, p. XLVII, permet de voir la place et les dimensions, les lignes mutilées offrent à l'ingéniosité des restaurateurs une matière abondante : aussi bien des érudits, Dessau, de Rossi, Vollmer, Costa entre autres, se sont-ils ingéniés à modifier, pour l'améliorer, le texte reconstitué par Mommsen. Avec une grande sagesse, M. Durry s'en est tenu, pour les parties anciennes, à la « vulgate » mommsénienne ; et ce n'est que dans le nouveau fragment de la *via Portuense*, que Mommsen n'avait pas connu, qu'il s'est risqué à proposer et à insérer dans le texte quelques compléments personnels : pour le reste, l'appareil critique signale au lecteur curieux les conjectures les plus importantes, et le commentaire indique celles que l'éditeur estime préférables au texte du *Corpus* (cf. p. 36 les n. 22, 23, 25 ; p. 37, n. 28 ; p. 41, n. 34 ; p. 42, n. 40 ; p. 46, 3*a*, 4*a* ; p. 49, II[1] sous *seruaret* ; p. 54, n. 26 fin, ; 55, n. 28, 30, etc.).

L'inscription est l'éloge funèbre d'une femme par son mari. Quelle est cette femme, et quel est ce mari ? Des allusions à des événements et à des personnages historiques connus permettent de dater le texte avec une assez grande précision : il y est question de Milon, de Lépide, d'Octave ; de plus, on voit que le mariage des époux se situe entre les années 49 et 43 ; et comme leur union a duré quarante et un ans, la *laudatio* a dû être gravée entre 8 et 2 avant J.-C. Le mari survivant rappelle les héroïques efforts faits par sa femme pour le sauver de l'exil d'abord, puis de la proscription de l'année 711/43. Or l'histoire nous a conservé le souvenir d'un dévouement semblable : c'est celui de Turia, femme de Quintus Lucretius Vespillo qui, proscrit et traqué par les triumvirs, fut caché et sauvé par sa femme (cf. Valère Maxime, VI, 7, 2, et Appien, *BC.*, IV, 44, cités par M. Durry, n. 4 et 5 de la p. LVII), et devint dans la suite consul (en 735/19). Il était tentant d'identifier avec cette Turia la morte de l'inscription : c'est ce qu'a fait le premier Della Torre ; Mommsen le suivit et étaya l'hypothèse de façon si convaincante qu'après lui on a pris l'habitude de désigner le texte par *Laudatio Turiae.* Mais des objections sérieuses ont, sinon ruiné, du moins ébranlé sérieusement la démonstration de Mommsen. Otto Hirschfeld a proposé de voir dans le mari sauvé par sa femme un certain Acilius, également cité par Appien, *BC*, IV, 39, que sa femme aurait fait évader en donnant tous ses bijoux à ses gardiens de prison. Tout récemment, dans un article du *Giornale Italiano di Filologia* de mai 1950, p. 146 et s., M. Francesco della Corte, commentant ingénieusement une lettre de Cicéron à Atticus (5, 8, 2), en a déduit que le *laudator* devait être un certain Duronius, qui aurait participé à l'achat des biens de Milon exilé. Devant cette incertitude, M. Durry, prudemment, s'est refusé à mettre un nom sur le visage de la morte : il ne reste plus que le portrait anonyme d'une épouse modèle.

Par quels mérites s'est-elle signalée ? Non seulement elle a sauvé la tête de son mari, comme on vient de le voir, mais elle a obtenu la punition des meurtriers de ses parents, assassinés dans des circonstances inconnues (le texte est lacunaire et la restitution incertaine), et cela, pendant l'exil de son mari en Macédoine et de son beau-frère Cluvius en Afrique. De plus elle a protégé le patrimoine commun du ménage contre les tentatives de certains membres de sa famille *(gentiles)* pour l'en déposséder. C'est la partie la plus obscure de l'inscription. Sous quelle forme légale se présentait la succession des parents de l'héroïne — héritage auquel est mêlée sa sœur mariée à un certain Cluvius, non autrement connu, — et quels arguments pouvaient invoquer les *gentiles* pour demander la rupture du testament paternel, les juristes ne sont pas encore parvenus à trancher la question, et M. Durry, qui résume avec clarté les principales explications proposées depuis Mommsen jusqu'à M. F. de Visscher, en passant par d'illustres romanistes comme E. Huschke, V. Arangio-Ruiz, C. Accarias, et O. Karlowa, intitule pertinemment ce chapitre de son Introduction,

*Enigmes juridiques*, et fait avec mesure le départ des informations que le texte nous apporte et des problèmes qu'il continue de poser (p. LXXVI).

Vient ensuite l'éloge des vertus domestiques de la morte. Aux qualités traditionnelles que son mari lui reconnaît, pudeur, obéissance, amabilité et complaisance, assiduité aux travaux de la laine, piété sans superstition, discrétion dans la parure et dans la toilette, amour filial, administration judicieuse et désintéressée de la fortune commune, s'ajoute un trait particulier qui la caractérise davantage : sa générosité envers certains membres de sa famille peu fortunés, notamment envers certaines cousines qu'elle et sa sœur ont dotées pour leur permettre de faire un mariage digne de leur rang. Le sens général est clair, mais le texte est lacunaire, et les restitutions sont incertaines. Avec Mommsen, M. Durry écrit : (42) *[Liberali]tatem tuam c[u]m plurumis necessariis tum praecipue pietati praesti[tisti. Tuorum* (43) *licet cum laude item qu]is alias nominauerit, unam dumtaxat simillimam [tui* (44)..... ..... *h]abuisti sororem tuam ; nam propinquas uestras d[ignas eiusmodi* (45) ..... *of]ficiis domibus uestris apud nos educauistis. Eaedem u[t condicio-* (46) *nem dignam famili]ae uestrae consequi possent, dotes parastis* ... Et il traduit : « Tu as été généreuse non seulement envers beaucoup d'amis, mais surtout par amour de la famille. On pourra citer d'autres femmes remarquables, mais il n'y en a qu'une qui ait été tout à fait semblable à toi, c'est ta sœur. Ainsi vous avez élevé dans vos maisons, chez nous, de vos parentes qui méritaient pareils soins. Pour qu'elles pussent prétendre à un parti digne de votre famille, vous leur avez destiné des dots... » Mais il signale dans une note, p. 43, que *pietati* sans complément a de quoi surprendre et que le complément *domesticae* de Dessau est préférable [1].

Ce n'est pas le seul embarras que me cause la restitution de Mommsen. Comment faut-il entendre le *Tuorum*, que M. Durry ne traduit pas ? Je n'en vois ni la construction, ni l'emploi. A la rigueur, je comprendrais *pietati tuorum* « ton affection pour les tiens ». Mais le texte l'interdit formellement par la ponctuation qu'il porte : un point après *pietati* et une majuscule à *Tuorum*. De quoi faire dépendre alors ce génitif ? De *quis* ? De *alias* ? Ni l'une ni l'autre construction ne se défend. Je crois donc que M. Durry aurait pu adopter sans scrupule le texte de Dessau. Viennent ensuite des lignes incomplètes, pour lesquelles Mommsen n'a pas hasardé de restitution ; M. Durry l'a imité, sans doute avec raison : je ne vois que Vollmer pour avoir tenté l'aventure, et ses compléments sont, naturellement arbitraires et incertains : *unam dumtaxat simillimam [tui et omnino aequis laudibus dignam h]abuisti* et plus loin. *nam propinquas uestras d[estitutas auxilio, circumuentas arti]ficiis domibus* e. q. s. et plus loin : *Eaedem u]t condi-*

1. DESSAU écrit, en effet, *pietati praesti[tisti domesticae]* et l. 43 *[Feminas egregias licet facile qu]is alias nominauerit.* C'est le texte que donnent aussi BRUNS et P.-F. GIRARD. avec une légère addition : *quis ex tu]is* au lieu de *quis* seul.

*cionem aptam famili]ae.* Cependant cette restitution a l'avantage de faire disparaître la dualité de construction de *dignus*, d'abord avec l'ablatif *dignas eius modi .... officiis*, puis avec le génitif *dignam familiae uestrae.* Sans doute, l'une et l'autre sont possibles [1] : mais peuvent-elles ainsi se trouver côte à côte dans le même texte ? Que l'on conjecture *aptam* — ou *aequam* auquel on pourrait aussi songer —, cette dualité de construction disparaît.

Ici s'insère le nouveau fragment trouvé en 1898 ; il comprend dix lignes fort mutilées dans lesquelles le rédacteur, revenant en arrière, reprend le récit de faits qui se placent tout au début de son mariage : c'est là que M. Durry reconstruit un texte assez différent de celui — ou plutôt de ceux — de ses devanciers, Costa, de Sanctis, Dessau, Hirschfeld.

Il restera toujours des doutes sur l'exactitude de ces restaurations, et, pour me contenter d'un exemple, la phrase telle que la donne M. Durry : (7*a*) [*pietas tua me m*]*únîbat clementiá eorum contra quos ea parabas* reste pour moi difficile ; qu'il me suffise de citer le texte de Dessau : *tutiorem uiam tibi m*]*únîbat clementia* [2] e. q. s., pour montrer combien les interprétations de ce passage peuvent diverger ; la présence de l'*apex* sur l'*a* final de *clementia* semble donner raison à M. Durry qui en fait un ablatif - instrumental ; mais le sens ainsi obtenu est obscur, et les *apices* ne sont pas toujours posés avec exactitude dans l'inscription. Dans ce fragment, apparaît (l. 9*a*) le nom de Milon, contre les attaques duquel la morte eut à défendre sa maison — une maison qui appartenait au client de Cicéron et que les époux avaient sans doute acquise pendant son exil. L'événement a dû se passer entre le retour de Milon à Rome, et sa mort (a. 706/48). A cet indice chronologique succèdent dans le fragment suivant, déjà connu, d'autres repères, le texte faisant allusion aux démarches que la morte fit auprès du consul Lépide qui, en l'absence d'Octave [3], appelé ici César Auguste, était le maître de Rome, pour lui demander d'appliquer l'édit rendu par Octave qui rétablissait son mari dans la possession de ses droits. Repoussée brutalement, battue même et le corps couvert de contusions, elle ne se découragea pas, et finit par obtenir gain de cause, ne craignant pas d'exhiber ses blessures pour montrer l'indignité du traitement qu'elle avait subi. Nous voyons là, un exemple des dissentiments qui s'élevèrent entre Lépide et Octave, et aboutirent à la disgrâce du premier : *quoi noc*[*uit mox ea res*, dit le texte de Mommsen (l. 18). Sur tous ces événements que l'inscription rappelle sans les préciser autant que nous l'aurions désiré, le commentaire de M. Durry fournit de précieux éclaircissements.

1. Toutefois le génitif est beaucoup plus rare, et sans exemple sûr à la bonne époque, cf. Thes. L. L. V. 1, 1151, 34 et s.

2. Sans *apex* sur l'*a* final.

3. « *Nondum redierat ex bello Philippensi* (712 / 42), *et Lepidus res urbanas administrabat* » (DESSAU).

Epouse à la fois tenace dans la défense de son bien, et dévouée jusqu'à l'héroïsme dans la défense des siens, elle vécut pendant quarante et un ans avec son mari dans une union parfaite, et dont le bonheur ne fut troublé que par un seul regret : celui de rester sans enfants : II (26) *Fuerunt optati liberi, quos aliqu*[*amdiu sors inui*] (27)*-derat. Si fortúna procéde*[*re e*]*sset passa sollemnis inseruie*[*ns, quid utrique no*]*-*(28)*strum défuit* ? *·procédéns a*[*l*]*ias* (*a*[*et*]*as* Siebourg, Arangio-Ruiz) *spem finiebat*... et (31) *Diffidéns fécunditati tuae* [*et do*]*léns orbitáte meá ne tenen*[*do in matrimonio*](32)*te* (*tenen* [*do te vigente iam aeta*]*te*, Vollmer) *spem habendi liberos* [*dep*]*ónerem atque eius caussa ess*[*em infelix, de diuertio*] (33) *élocuta es, uocuamque domum alterius fecunditati t*[*e tradituram*].... N'en eut-elle pas du tout, ou en eut-elle qui ne vécurent pas ? Le texte, ambigu, prête à des interprétations contradictoires. M. Durry, suivant en cela Ch. Giraud, adopte dans sa traduction, le premier sens. « Nous souhaitâmes des enfants que le sort nous avait assez longtemps refusés. Si la fortune, selon la marche habituelle de la nature *(sollemnis inseruiens ?)*, s'était montrée favorable à nos désirs *(procedere esset passa ?)*, que nous aurait-il manqué à tous deux ? Mais prenant une autre route, elle mettait un terme à notre espoir...». Mais ce n'est pas sans avoir hésité, et son commentaire montre qu'il a successivement adopté les deux opinions [1]. On peut se demander, en effet, si le rédacteur a voulu dire « nous souhaitâmes » pourquoi il n'a pas écrit simplement *optauimus* ; et *fuerunt optati liberi* s'interpréterait mieux par « nous avons eu (mais nous n'avons plus : *fuerunt* parfait réel marquant un fait ou un état de choses achevé, qui n'est plus : *fuimus Troes, fuit Ilium* dit Virgile, *En.*, 2, 325) les enfants souhaités, que le sort nous avait quelque temps refusés. La place, en tête de la phrase de *fuerunt*, est en faveur de ce sens. Mais d'un autre côté le *diffidens fecunditati tuae*, opposé à *alterius*, semble bien faire allusion à la stérilité de l'épouse. Et la phrase qui suit *Si fortuna procede*[*re es*]*set passa sollemnis inseruie*[*ns* n'est pas faite pour nous éclairer : comment faut-il la construire et la traduire ? Faut-il faire de *procedere* le complément de *passa esset*, comme semble l'indiquer M. Durry dans son *Commentaire* [2], et comprendre « avait consenti à continuer sa marche », *sollemnis inseruiens* « se montrant serviable comme à son habitude » — mais l'emploi de *sollemnis* est

1. P. LXXV : « Qu'ils aient eu des enfants (*je ne crois pas qu'ils en aient eu*) ; p. 54, 26, *Fuerunt optati liberi*, notre couple a-t-il eu des enfants ou non ? C'est là une des énigmes du texte. On peut hésiter entre les deux sens : « Il y eut un temps où nous avons souhaité des enfants... » Ou bien « Selon notre souhait, nous eûmes des enfants » ; l'usage de la langue ne permet pas de choisir ; d'autant plus que la fin de la phrase est mutilée. On peut se rallier au premier sens, car rien dans le contexte ne permet d'affirmer qu'ils ont eu des enfants. Mais *je me rallie au second, car il paraît plus naturel et semble appuyé par* fuerunt *et par l'ordre des mots.*»

2. P. 54, 27, *procedere, pati* + infinitif (et non *A. c. I.*) est exceptionnel en prose. » On n'en cite guère en effet que deux exemples, l'un de Virgile, *En.*, 8, 577 : *patior quemuis durare laborem*, l'autre d'Horace, *Od.*, 3, 9, 15 : *pro quo bis patiar mori.*

singulier. Faut-il, au contraire, supposer une proposition infinitive dont le sujet serait *eos* (= *liberos*), que le rédacteur n'aurait pas jugé utile d'exprimer, le considérant comme suffisamment suggéré par le contexte : « *Si fortuna, sollemnis inseruiens, <eos> procedere passa esset* » et comprendre « Si la fortune, toujours serviable, avait consenti à les laisser grandir... », ce qui serait d'une langue moins tourmentée ? Dans ce cas, dans la phrase qui suit, c'est à la restitution *aetas*, adoptée par Siebourg et par Arangio-Ruiz, qu'il faudrait se rallier. C'est bien le sens de *procedere* dans la phrase qu'on trouve plus loin : II (51) *Vti-nam patiente utriusque* [*a*]*etate procedere coniugium* [*potuisset donec e-*](52)*lato* (*fortuna passa esset donec e*]*lato*, Vollmer) *me maiore, quod iu*[*sti*]*us erat, suprema mihi praesta*[*res*... « Plût au ciel que, au gré de nos deux âges, notre union eût pu se prolonger jusqu'au jour où, moi l'aîné étant emporté — ce qui eût été plus juste —, tu m'aurais rendu les derniers devoirs... » Malgré ma préférence pour la seconde interprétation, je n'ose me prononcer pour elle sans réserve, n'arrivant pas à voir entièrement clair dans une rédaction que l'auteur de l'inscription a laissée obscure peut-être à dessein, pour ne pas rappeler trop brutalement des faits douloureux.

En tout cas, pour ne pas abandonner son mari sans postérité, elle lui proposa de divorcer, et même de lui chercher une nouvelle femme qui lui donnerait des enfants, qu'elle-même considérerait comme siens, et auxquels elle réserverait son héritage : sublime abnégation qui inspire au mari autant d'admiration que d'horreur. Il interrompt le style en général assez plat qui lui sert à récapituler les vertus de la défunte pour recourir au pathos de l'infinitif exclamatif : « (40) *Fatear necessest adeó me exa*[*rsi*]*sse ut excesserim mente, adeo* [*exhoruisse ac*] (41) *tûs tuós ut uix redderer* [*mi*]*hi : agitari diuertia inter nos* [*ante quam f*](42)*áto dicta lex esset, poss*[*e te*] *aliquid concipere mente, qua*[*re uiua desineres*] (43) *esse mihi uxor, cum paene* [*e*]*xule me uitá fidissuma per-man*[*sisses*] !

A cet élan de sacrifice de la femme répond le noble refus du mari : touchant assaut de générosité, sincère sans doute, mais dont l'étalage sur la pierre finit par agacer un peu : la vertu gagne à se montrer plus discrète. D'autant que, après la mort de sa femme, à laquelle — suivant le cliché traditionnel — il regrette, étant l'aîné, d'avoir survécu (II, l. 51), il est possible que ce mari inconsolable ait, sur le conseil de la défunte, consenti à peupler son veuvage par l'adoption d'une fille. Toutefois, là encore, le texte n'est pas clair, et je renvoie au commentaire qu'en donne M. Durry, p. 59.

Mais la douleur empêche le pauvre veuf d'en dire davantage : après s'être épanché pendant plus de 180 lignes, il se sent impuissant et désespéré, destiné à prolonger dans le deuil une existence que seuls animeront le souvenir et le regret (II, l. 63-66). Il adresse un dernier adieu, un dernier serment de fidélité à la morte, et souhaite finalement que « ses dieux mânes la laissent en repos, et lui assurent ainsi leur

protection : « (69) *Te di mânés tui ut quietam pat[ia]ntur atque ita tueantur opto* » ; formule qui, sous son apparente simplicité, ne laisse pas, elle aussi, de poser bien des questions sur la nature et le rôle des *Di Manes* ; l'adverbe *ita*, notamment, est obscur.

Tel est en gros le contenu de ce texte. Par son sujet, par son époque, par son étendue, par la variété des événements qu'il rapporte, c'est un des documents les plus riches que nous aient fournis les inscriptions romaines concernant des particuliers. C'est aussi, avec la *laudatio Murdiae*, légèrement plus tardive, semble-t-il, et beaucoup plus courte, plus vague et plus banale [1], un spécimen authentique d'un genre spécifiquement romain, et dont M. Durry a bien dégagé l'originalité, la *laudatio funebris*. Les lecteurs de la *Revue de Philologie* n'ont sans doute pas oublié l'article qu'il y a consacré à *Laudatio funebris et Rhétorique*, en 1942, p. 105-114. D'autre part, l'édition qu'il a donnée du *Panégyrique* de Trajan [2] l'avait amené à examiner les différentes formes revêtues par le genre de l'ἐγκώμιον, appliqué aux vivants comme aux morts. Il était donc des mieux préparés pour publier ce texte avec la compétence désirable : c'est ce qu'il a fait. Mais son Introduction ne s'en tient pas au texte seul, elle nous trace de la *laudatio funebris* une histoire qui la suit depuis les origines jusqu'à son apparition dans la littérature chrétienne ; elle définit la place bien à part qu'elle tient à Rome ; du contenu même de l'inscription étudiée à elle seule, elle dégage les traits de la femme romaine, idéalisés ou non, et souligne les vertus qui devaient être son apanage : respect du droit, amour des parents, fidélité à l'époux, souci d'assurer la perpétuité de la gens. Cette inconnue fait songer à l'Alcmène de Plaute :

> *Non ego illam mihi dotem duco esse quae dos dicitur,*
> *Sed pudicitiam et pudorem et sedatum cupidinem,*
> *Deum metum, parentum amorem et cognatum concordiam,*
> *Tibi morigera atque ut munifica sim bonis, prosim probis* [3].

« L'éloge d'une matrone de Rome — *laudatio uxoris ignotae* — devient celui de l'épouse romaine » (p. XCVIII).

Ajoutons que l'érudition de M. Durry n'est jamais lourde, qu'il sait exposer les faits d'un style alerte, et que parfois des rapprochements inattendus avec des événements de notre époque (p. XCI) viennent nous rappeler tout ce que les vieilles choses peuvent avoir d'actuel [4].

A. ERNOUT.

1. Cf. CIL, VI, 10230 ; DESSAU, 8394.
2. Paris, Les Belles Lettres, 1938.
3. *Amphitruo*, v. 839-842.
4. P. XXVII, lire : Depuis les épitaphes en *saturniens* (et non en *sénaires*) des Scipions ; p. XLVIII, l. 5 du bas, ne faut-il pas lire : il (= le fragment *C*) se place exactement *au-dessous* de *B* (et non : *au-dessus*) ? C'est de qu'indique la planche de la p. XLVII ;

p. LXXX, 1.2, l. *extranea*, se rapportant à *bona* (dans Cicéron, le fém. *extraneae* se rapporte à un *res* précédent) ; p. LXXXIII, 1.10, l. *gravée* (et non *gravé*) ; p. 7, 1.10, tout en adoptant dans le texte la leçon [*petito*] *de nocentibus supplicio*, M. Durry traduit comme s'il avait adopté la restitution [*sumpto*] « après *avoir obtenu* le supplice des coupables », ce qui vaut mieux, selon moi ; p. 46, 5 *a* : je n'ai pas compris la note : *a*]*duersariorum*, génitif partitif. — Dans la phrase [*callide deceptis a*]*duersariorum custodibus*, le génitif pluriel *aduersariorum* est le complément déterminatif normal de *custodibus* et M. Durry traduit bien « trompant avec habileté les gardes de nos adversaires ».

Les observations sur la langue et le style sont bonnes. M. Durry aurait pu signaler la 2e pers. de sg. moyen en *-re*, *conarere*, II, 6 *a*, p. 15, et l'imparfait en *-ibam*, *munibat*, II, 7 *a*, *ibid. Rapsare*, II, 15 (*rapsata*) est une forme curieuse et rare, qui étonne en face de *raptum* ; *raptare* qui est la forme normale, et aussi la forme courante. Y a-t-il eu un parfait vulgaire *rapsi* avec un supin *rapsum* (cf. *pulsi* dans Ammien, *pulsum*), construit analogiquement sur des formes en *-s-* du type *rapso*, *rapsim* (comme *capso*, *capsim*, cf. CICÉRON, *Leg.*, 2, 22), et dont dériverait *rapso*, *rapsare* ? Au même endroit l'emploi du pl. *liuores* avec le sens concret de « meurtrissures, bleus » est sans doute le premier exemple de *liuor* dans cette acception ; les autres que je connais sont tous plus récents (Juvénal, 16, 11 ; Pline, *H. N.*, 20, 240). — L'asymétrie de la syntaxe dans : *non tamen fortiter patiendo quam ad desiderium luctumque reseruatus uideor*, II, 65-66 (*patiendo*, datif en face de *ad* et l'accusatif), est aussi notable. Singulier également est l'emploi de l'ablatif *ciue* dans la phrase II, 11 et 12 : (11) *Acerbissimum tamen in ui*[*ta*] *mihi accidisse tua uice fatebor*, [*reddito iam non inutili*] (12) *ciue patriae beneficio et i*[*ud*]*icio apsentis Caesaris Augusti*, [*quom per te*]. Sans doute ne peut-on y voir autre chose qu'un « ablatif absolu ». Mais on attendrait plutôt le datif *ciui* en accord avec *mihi* : « à moi, redevenu désormais un citoyen non inutile à la patrie, par la bienveillance et l'arrêt de César Auguste, alors absent de Rome ». La difficulté semble avoir frappé Siebourg qui restitue [*reddito me iam*] ; cf. II, 52. — Il y a toujours à glaner dans les bons textes : que M. Durry ne voie dans ces minces remarques la preuve de l'intérêt que j'ai pris à le lire.

*Note de correction.* — Le texte de la *Laudatio* n'a pas fini de nous étonner. Voici qu'on a découvert au Musée des Thermes un nouveau fragment de l'inscription, que M. Arthur E. GORDON a publié dans *l'Amer. Journ. of Arch.*, LIV, 1950, p. 223-226, et que M. DURRY a reproduit dans le *Bul. de l'Ass. G. Budé*, N. S. 12, déc. 1950, p. 78 (et dans la *Rev. des Ét. lat.*, XXVIII, 1950, p. 81). Il fournit la fin des lignes II, 1-9, qui se complètent maintenant ainsi :

1. me patriae redditum a se, [na]m nisi parasses quod seruar[et c]*auens saluti meae.*
2. inâniter opes suas pollice[ret]ur. ita non minus pietati tu[a]*e quam Caesari*
3. me debeô.
4. Quid ego nunc interiora [no]stra et recondita consilia s[e]*rmonesque arcanos*
5. eruam, ut repentinis nu[nt]iis ad praesentia et inmin*entia pericula euoca*
6. tus tuis consiliis cons[er]uatus sim, ut neque audaci*us experiri casus*
7. temere passâ sis et mod[es]tiora cogitanti fida rece*ptacula pararis*
8. sociosque consilioru[m t]uorum ad me seruandum *delegeris sororem*
9. tuam et uirum eius C. Clu[uiu]m coniuncto omnium pe*riculo ? infinita sint*
10. si attingere coner.

J'ai imprimé en italique les fins de lignes retrouvées. Outre qu'elles nous rendent un texte sûr, elle nous donnent aussi une leçon de prudence et de modestie. De toutes les restitutions conjecturales, proposées jusqu'à présent pour compléter le texte, il n'y en a que deux qui soient tombées juste : celle de la l. 6, due à Mommsen et celle de la ligne 8, proposée par Vollmer.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

E. Schwyzer, *Griechische Grammatik*, zweiter Band, *Syntax und syntaktische Stylistik*, vervollständigt und herausgegeben von A. Debrunner. Munich, Beck, 1950. In-8°, xxiv-714 p.

E. Schwyzer, en mourant d'une embolie le 3 mai 1943, avait exprimé le vœu que sa grammaire grecque fût achevée par son élève et son ami A. Debrunner. Celui-ci, malgré tant d'autres charges, et notamment l'engagement de mener à terme l'*Altindische Grammatik* de Wackernagel, ne pouvait pas refuser cette nouvelle tâche. Le manuscrit de Schwyzer était presque entièrement établi : il y avait seulement quelques lacunes à combler, notamment dans l'important chapitre des prépositions. La contribution de M. Debrunner a consisté en particulier à accroître le nombre des exemples, ce qui a sensiblement grossi l'ouvrage, mais l'a du même coup, rendu plus utile. L'importance des compléments qu'il a apportés, en partant souvent de notes marginales au crayon, se dénonce par le fait que le volume sous sa forme définitive, a deux fois et demie son étendue initiale. L'impression, du fait des difficultés d'après guerre, a demandé un long délai. On peut dire que l'information bibliographique s'arrête à peu près en 1945.

Cette syntaxe est conçue selon un plan traditionnel, et elle prend en considération à la fois l'emploi des formes et la structure de la phrase. On y trouve successivement l'étude du nom et l'emploi des cas, l'adjectif, le pronom, le verbe (les voix, les aspects et les temps, les modes, l'infinitif, le participe); puis les mots invariables, adverbes, prépositions, particules de liaison, négations ; une autre partie, intitulée « *synthetischer Teil* », étudie la structure de la phrase, simple ou complexe, et se termine par une analyse de l'ordre des mots ; enfin une dernière partie, intitulée « *syntaktische Stylistik* » envisage un certain nombre de procédés qui relèvent autant de la théorie du style que de la syntaxe : redoublements d'expression, concision, pléonasme, anacoluthe, parenthèse, ellipse, etc.

Ce volume présente, malgré les conditions difficiles dans lesquelles il a été achevé, les mêmes mérites qui ont fait du tome consacré à la phonétique et à la morphologie un instrument de travail indispensable : sagesse de l'exposé, précision des données et des références, richesse de la bibliographie, etc. On pourrait ajouter que le second volume apparaît plus net que le premier, parce qu'on y trouve moins d'indications étymologiques plus ou moins incertaines, et parfois contradictoires, qui rendent si malaisée au lecteur imparfaitement

informé l'utilisation du premier tome. Dans l'exposé de la syntaxe, la difficulté est de pousser dans le détail l'analyse des cas particuliers, toujours si instructifs et parfois obscurs, tout en faisant ressortir les grandes lignes du système syntaxique qui caractérise la langue étudiée. On peut dire que dans l'ensemble le nouveau livre concilie ces exigences qui semblent, à première vue, contradictoires.

Un manuel, si savant qu'il soit, ne se prête pas à une discussion, parce qu'il ne prétend pas proposer une doctrine nouvelle, mais fournir aux travailleurs une documentation aussi objective que possible. Il s'agit de faire le point, non d'ouvrir des voies neuves. On se contentera donc de proposer quelques remarques faites dans la marge de ce livre excellent au cours d'une première lecture. P. 50, l'ingénieuse hypothèse de Wackernagel, selon laquelle Αἴαντε désignerait Ajax et Teucer, serait à revoir et à confronter avec le détail du texte ; il est bien probable que tel est le sens ancien de la formule ; reste à voir quels sont les passages où le sens originel est exigé ou seulement admis par le contexte : dans le tirage au sort de H 164 sqq., il est bien vrai qu'après avoir parlé des Αἴαντε le poète se contente de dire Ajax en H 179, 183, 188 sans préciser duquel il s'agit, ce qui est en faveur de l'hypothèse de W. ; en revanche, le vers N 46, qui est également donné comme témoignage en faveur de l'interprétation de W., ne peut se comprendre que si l'on suppose deux Ajax, comme l'indiquent les vers N 66-67 qui sont explicites ; — p. 102, à propos du partitif sujet, on pourrait rapprocher de N 191 le vers X 325 où le génitif doit être la bonne leçon ; — les deux emplois du « génitif » sont classés avec prudence, et si les auteurs distinguent entre des emplois d'ablatif et de génitif, ils groupent, p. 128 sqq., les emplois « syncrétiques » ; en fait les usages du génitif avec des verbes de connaissance groupés p. 107, d'une part, et p. 132, de l'autre, ne diffèrent pas beaucoup ; — p. 120, les tours du type εἶν Ἄιδος sont expliqués par l'ellipse de δώματι etc. ; cette explication répond certainement au sentiment des Athéniens, lorsqu'ils disaient εἰς διδασκάλων φοιτᾶν; mais des exemples comme Ω 309 ἐς Ἀχιλλῆος... ἐλθεῖν (où s'il fallait sous-entendre un mot ce serait κλισίην), et δ 581 εἰς Αἰγύπτοιο διιπετέος ποταμοῖο, donnent à penser que la vieille interprétation qui voit dans ces tours un emploi archaïque du génitif, est peut-être préférable ; — p. 169, les exemples de Z 136 et π 70 cités à la fin du paragraphe sur δέχεσθαι, n'ont en réalité rien à faire avec la construction étudiée ici ; — p. 183 sqq., indiquons que pour l'étude du comparatif il faudrait maintenant renvoyer à Benveniste, *Noms d'agent...*, p. 115 sqq., dont les auteurs n'ont, bien entendu, pu avoir connaissance ; — p. 187, l'exemple de ρ 494 est sans rapport avec les cas obliques ; — p. 207, peut-on vraiment dire qu'en H 338 αὐτῶν est un réfléchi « indirect » ? — p. 219, je ne comprends pas comment αὐέρυσαν en A 459 peut être considéré comme intransitif ; — p. 232, à propos de l'emploi de formes moyennes qui semblent équivaloir à des formes actives, on pourrait renvoyer à *Rev. de Philologie*, 53 (1927), p. 153 sqq. ; — p. 246 sqq., on trouvera un long chapitre, consacré à l'aspect et au temps, précédé d'une bibliographie étendue ; la doctrine qui y est exposée pourra paraître un peu difficile aux novices, mais dans l'ensemble elle me semble juste ; il faudra, notamment, tenir compte de ce qui est dit de l'aoriste gnomique ; ce qui est dit p. 260 des suffixes de présents est un peu rapide, et pour une fois la bibliographie reste incomplète ; je ne crois pas, pour ma part, qu'un présent comme ἴσχω signifie « *ich bekomme immer wieder, regelmässig* » et il faudrait citer l'article de M. Vendryes, *M. S. L.*, 20 (1918), p. 117 ; — dans le chapitre sur les modes, l'interprétation de certains exemples pourrait parfois être discutée, parce qu'il s'agit du mouvement d'un passage entier et du ton : en Z 479 et K 211, les

optatifs peuvent être tout aussi bien (sinon mieux) considérés comme des optatifs de souhait que comme des potentiels ; mais ces exemples montrent du même coup les rapports qui existent entre ces deux tours.

Par la richesse de l'information comme par la sûreté de la doctrine, le Schwyzer-Debrunner, comme on l'appellera bientôt, est appelé à se trouver à chaque instant sur la table de travail du linguiste et du philologue. M. Debrunner sera ainsi récompensé de l'abnégation avec laquelle il a sacrifié un moment d'autres travaux, pour mettre la dernière main à l'œuvre d'un maître dont il garde un fidèle et reconnaissant souvenir.

P. CHANTRAINE.

V. GEORGIEV, *Le déchiffrement des inscriptions minoennes* (« Annuaire de l'Université de Sofia », t. XLV). Sofia, 1949, 81 p.

Depuis bientôt quinze ans, V. Georgiev, formé à l'école de P. Kretschmer, s'est attaqué au problème de la linguistique préhellénique et y a (dans l'*Annuaire de l'Université de Sofia*, à partir du t. XXXIV) consacré une série de travaux, accueillis en général avec réserve ou scepticisme ; il n'est suivi, jusqu'ici, que par le linguiste belge A.-J. van Windekens, qui, dans divers articles parus en 1950, explique par le « pélasge » l'étymologie d'Ἀχέρων et d'«Ἴναχος, de πηλός et de πλίνθος, d'Ἀθήνη et de Κρόνος, de δαίμων et de θάμβος, etc. (*Muséon* LXIII, *Antiquité classique* XIX, *Beiträge sur Namenforschung* I) ; encore van Windekens (dont on sait pourtant la hardiesse) fait-il de sérieuses réserves sur l'essai de Georgiev consacré au minoen (*Muséon* LXIII).

L'hypothèse de Georgiev est qu'une langue i. e. du type *satəm*, et d'une approximative unité, s'est parlée, avant l'arrivée des Hellènes, dans toute la Méditerranée orientale. A partir des termes grecs d'aspect i. e. mais non explicables par la phonétique grecque πύργος, τύμβος, etc.), Georgiev a reconstruit la phonétique du « pélasge » auquel ils sont empruntés (cf. *R. E. A.*, XLIX, 25-35) ; et ce même « pélasge » doit, à quelques variantes dialectales près, nous donner la clé du « hittite hiéroglyphique », de l'étéo-lemnien et de l'étrusque, de l'étéo-cypriote et du minoen (au contraire, l' « étéocrétois » de Drèros et Praisos serait tout bonnement du grec). C'est dans cet état d'esprit que Georgiev aborde à son tour (et à peu près en même temps que Hrozny) le problème de l'écriture minoenne ; jusqu'ici, il n'a montré l'existence du « pélasge » que de façon indirecte, par les interférences de la phonétique pélasge et de la phonétique grecque dans la recherche étymologique, et il n'a guère été suivi ; il va à présent se trouver peut-être en présence de véritables *textes* pélasges. Mais comment les lire ?

Il s'agit de trouver un point de départ pour le déchiffrement. Mieux vaut se borner d'abord à un petit nombre de documents en écriture linéaire, moins obscurs que les autres parce que la nature générale de leur contenu apparaît (pièces d'inventaire, etc.). L'écriture doit être syllabique, avec quelques idéogrammes. Pour identifier la valeur d'un certain nombre de signes, on recourra à des rapprochements formels avec le syllabaire cypriote. On accordera à d'autres une valeur acrophonique (occlusive labiale + *a* comme valeur phonétique du complexe trône + sceptre, puisque βασιλεύς est certainement préhellénique, etc.). C'est la voie d'accès traditionnelle. On

essaiera, d'autre part, de supputer le sens de certains termes : *po-lo* devant l'idéogramme (ici, déterminatif) du jeune cheval, suivi du chiffre 2, sera donc, comme l'avait aperçu Evans, le correspondant du duel grec πώλω (à lire probablement en crétois *phōlō*)« deux poulains »; *na-ta* comme totalisateur d'un inventaire (suivi du chiffre qui donne la somme des chiffres des divers articles), sera le correspondant neutre pl. de hom. νητός (dans un inventaire, β 336) et à lire ici *nāthă* « amoncelés, totalisés », etc. Et ce que l'on retrouvera c'est, en gros, du grec transposé en « pélasge » selon les règles phonétiques antérieurement établies : *etitan(i)* = ἔδιδον, *pasi poloteta* = πόσις Πολύχτητος etc...

De proche en proche, l'auteur accumule avec ingéniosité, avec assurance, avec enthousiasme aussi, on le sent, ces constructions qui lui permettront de s'écrier (p. 38) :« La langue dite minoenne n'est plus une énigme : elle est définitivement déchiffrée. » Mais ces constructions sont trop souvent bâties sur le sable et la rigueur de la démonstration n'est qu'apparente. Prenons un exemple, celui de *na-ta*, rappelé plus haut, et par lequel s'ouvre le livre, comme par le plus convaincant et le plus séduisant. L'évocation de l'inventaire odysséen perd en portée, si l'on observe que νητὸς χρυσός en marque le début, et non la conclusion et la somme ; le passage décrit d'abord l'or et le bronze qui sont en tas ou en vrac (νητός), puis les vêtements qui sont dans des coffres (ἐν χηλοῖσι) puis l'huile et le vin qui sont en jarres (πίθοι) ; et νητός (dont c'est le seul exemple en grec) ne signifie pas « en tout ». Mais surtout doit-on lire *na-ta* ? Tenons d'abord pour plausible que, dans un système d'écriture qui dérive d'un autre, les *valeurs* des signes ont chance de rester, *en gros*, ce qu'elles étaient dans le modèle ; mais, dans tous les cas connus, cela n'est jamais vrai qu'*en gros* ; en admettant que beaucoup de signes du syllabaire cypriote remontent au minoen linéaire, il n'est pas *toujours* sûr qu'on puisse induire la valeur phonétique du signe minoen à partir de son semblable cypriote ; cela pour *na*. Quant à *ta*, il est identifié (p. 14) « par un signe semblable de l'écriture hittite hiéroglyphique » ; si l'on pique ainsi à droite et à gauche, c'est pour les besoins de la cause ; en fait le signe minoen en question (*fig.* 2) évoque le *u* cypriote (beaucoup plus que ne fait l'« oiseau volant » minoen, *fig.* 3 à 6). En sorte qu'on pourrait tout aussi bien, à partir du cypriote, lire *na-u*. Il en est de même partout dans ce patient et vain travail de devinette. Le divorce entre l'auteur et le lecteur va grandissant. L'auteur, en combinant des hypothèses, pense établir des recoupements qui les transforment en certitudes. Le lecteur a le sentiment que, dans les accumulations d'hypothèses, seules les incertitudes s'additionnent, et qu'au total (*na-ta* ?), rien n'est démontré.

Le coup d'audace qui a livré le hittite à Hrozny ne réussit pas toujours. Hrozny lui-même n'a eu cette chance qu'une fois, et a vainement affronté les documents crétois. En dehors des ressemblances constatées et cataloguées entre signes minoens et signes d'autres écritures (notamment cypriote), on piétine. Le jour où surgira quelque bilingue, les Champollions ne manqueront pas. C'est la bilingue qui manque.

Michel LEJEUNE.

B. HROZNY, *Les inscriptions crétoises*. Prague, Orientalny Ustav, 1949. In-8°, 411 pages.

Depuis son admirable interprétation du hittite cunéiforme, puis du hittite hiéroglyphique, M. Hrozny s'est tourné vers l'écriture de

l'Indus (Harappa et Mohenjo Daro). Sa méthode est aujourd'hui appliquée aux inscriptions crétoises du système linéaire B. L'auteur part des mêmes prémisses qui lui ont permis de mener à bien le déchiffrement du hittite : il s'agirait encore d'une langue indo-européenne, toujours la même, mais mélangée d'éléments divers.

L'ouvrage qui est offert au public a été traduit en français par M^me^ Madeleine David. Chaque inscription est reproduite en fac-similé ou au trait, puis transcrite, traduite et commentée. L'Imprimerie d'Etat a fait fondre pour ce volume de beaux caractères crétois.

En l'absence de bilingue, M. Hrozny recourt à une méthode éclectique : tel signe est lu d'après sa ressemblance avec des signes cypriotes, tel autre d'après le hittite hiéroglyphique, tel autre tiré d'un signe égyptien (cf. p. 9-12).

Le résultat (et l'interprétation étymologique) de ce déchiffrement apparaît également inattendu, parce qu'il combine pour un même mot des éléments pris à des mondes tous différents (indo-européen, babylonien, etc.) : voir par exemple, p. 109, l'analyse de *Aḫḫiyava*, ou, p. 137, à propos de crétois *ra-ja-a* (?), *ra-ri-n-a* (?) qui désigneraient de « jeunes enfants », l'intervention inattendue de lat. *rārus*, du grec de glossateurs ῥάρος (et non ῥᾶρος ), etc.

Il ne semble pas que les spécialistes doivent se rallier à ce nouveau déchiffrement. Le livre sera utile par la collection de documents qu'il constitue et par les index. Mais la part qui revient à M. Hrozny dans le travail fait par les orientalistes du XX^e^ siècle reste enviable entre toutes, par ses interprétations incontestées du hittite cunéiforme et hiéroglyphique.

P. Chantraine.

Pierre Demargne, *La Crète dédalique. Etudes sur les origines d'une Renaissance* (Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, *fasc.* 164). Paris, E. de Boccard, 1947. In-8°, 376 p., 3 cartes, 59 fig., XVI pl. h. t.

Les recherches crétoises de P. Demargne l'avaient tout naturellement conduit à envisager, à son tour, le problème des survivances préhelléniques dans la civilisation grecque, celui de la liaison entre le dernier âge du Bronze et l'âge du Fer. Cependant, vers le même moment, les révélations étonnantes de l'archéologie syrienne appelaient son attention sur une autre question, celle des influences orientales à la naissance de l'hellénisme. La présente thèse est née de la confrontation de ces deux problèmes.

Une première partie est consacrée à la civilisation mycénienne de la Crète. Après avoir brièvement rappelé « comment s'est posée et comment se pose la question mycénienne », l'auteur s'attache à définir la place qu'occupe la Crète d'Idoménée, de l'Iliade et de l'Odyssée dans le monde « mycénien ». Cette étude l'amène à envisager d'une part, l'expansion de la civilisation mycénienne dans le bassin oriental de la Méditerranée — P. Demargne note au passage qu'un pareil phénomène n'intéresse la côte occidentale de l'Asie mineure que dans une très faible mesure et que l'insuffisance de notre documentation archéologique ne nous permet pas de vérifier, pour l'Anatolie méridionale, les données de l'épopée homérique, — d'autre part, l'action inverse de l'Orient (et de l'Egypte) sur la Crète du Minoen

récent III. En conclusion de cette première partie l'auteur souligne « l'interpénétration des civilisations dans le dernier âge du bronze ».

Une seconde partie, de caractère à la fois historique et archéologique, pose les problèmes de l'âge géométrique dans le monde égéen. Il apparaît que « la civilisation protogéométrique n'a rien à faire avec les Doriens et prolonge très nettement aux mêmes lieux et avec la même universalité la civilisation mycénienne et submycénienne », la véritable coupure étant entre le protogéométrique — que représente en Crète la civilisation étéocrétoise — et le géométrique. Mais il convient aussi de souligner qu'une pareille rupture ne se manifeste qu'en Grèce et en Anatolie (où les Phrygiens viennent occuper la place des Hittites). En Syrie, la période de 1200 à 800 se présente comme un prolongement, sans heurt, de l'époque précédente.

Ces considérations historiques sont destinées à éclairer les études comparatives qui permettront de faire le joint entre la Crète mycénienne et la Crète hellénique. P. Demargne souligne le rôle de la Crète dans l'élaboration de l'alphabet grec — et sa démonstration paraît ici particulièrement probante —, dans celle des ordres architecturaux, dans celle des céramiques orientalisantes. Un chapitre important est consacré aux ivoires, simple esquisse d'une étude d'ensemble qui reste à faire ; d'autres études portent sur les bronzes à reliefs, sur les monuments de la petite plastique, aboutissant à un essai d'iconographie comparée. L'examen de certains thèmes est pour P. D. l'occasion d'évoquer, avec prudence, le passage des croyances préhelléniques aux légendes helléniques.

Chacune de ces études partielles ayant mis en évidence le rôle de la Crète dans l'élaboration de l'archaïsme grec, c'est à une définition de la renaissance crétoise que P. Demargne consacre sa quatrième partie. Procédant comme il l'avait fait pour la période mycénienne, il examine la place de la Crète dans le monde orientalisant et n'hésite pas à prêter une influence dominante à la grande île : c'est à la Crète qu'il conviendrait de rapporter l'origine de bien des thèmes du futur style protocorinthien. Cependant l'ouvrage de P. Demargne souligne aussi « l'arrêt brusque de la renaissance crétoise ». Le siècle qui va de 750 à 650 aura été la grande époque de la Crète : elle « sera incapable de s'adapter aux temps nouveaux ».

H. Metzger.

Constantine G. Yavis, *Greek Altars, Origins and Typology, including the Minoan-Mycenaean Offertory Apparatus, An Archaeological Study in the History of Religion* (Saint-Louis University Studies, Monograph Series : Humanities, n° 1). Saint-Louis (Missouri) ; Saint-Louis University Press, 1949 ; xxiii-266 p. in-8°, 21 planches. Broché 5 dollars, relié toile 6 dollars.

Très utile monographie. Elle groupe toutes les informations que l'archéologie procure en Grèce, depuis la période minoenne inclusivement, sur les autels, entendons les autels pour offrandes *non-liquides*. La moitié environ du volume consiste en discussions et en commentaires, l'autre moitié en un catalogue ; les deux éléments se pénètrent d'ailleurs sans cesse, mais sont clairement distingués par la typographie. Le catalogue veut être pratiquement exhaustif ; environ 275 documents du culte préhellénique sont enregistrés et analysés, et 625 dans les périodes suivantes. Vingt-quatre tables résument, pour

les types les plus importants, les faits essentiels ; les *indices* sont abondants et clairs. L'auteur distingue, à travers la période que couvre son étude, 25 types fondamentaux d'autels (de cérémonie, de foyer, monumentaux, à degrés, monolithiques rectangulaires ou cylindriques, *in antis*, fosses sacrificielles, etc.).

Deux de ses conclusions, la seconde appuyant la première, intéressent l'histoire de la religion grecque. D'abord, selon lui, les sacrifices de chair consumée par le feu ne constituent pas une pratique habituelle de la civilisation minoenne et mycénienne : aucun dispositif propre à ce genre de sacrifices ne semble exister alors. En outre, les principaux types d'autels grecs ne dérivent pas d'ancêtres minoens ou mycéniens : ils ont été apportés par les tribus doriennes.

Tout n'est pas dit, concernant les autels, dans ce livre qui est avant tout une étude typologique et fonctionnelle ; on n'y trouvera point de considérations esthétiques sur la décoration architecturale, point d'inscriptions, et, parmi les textes littéraires, seuls ont été retenus ceux qui se rapportent aux types. Il faut être reconnaissant à l'auteur d'avoir préparé le terrain pour les historiens de la religion et de l'architecture, en réunissant une documentation sans lacune. Le philologue trouvera, chemin faisant, définis et illustrés quelques termes techniques : *bothros*, *prothysis*, *pyre*, *thymiaterion*. Photographies (39 en XXIV planches) et dessins (54) auraient pu être plus abondants encore ; Samos, Delphes, Pergame, etc., ne sont guère représentés, ou le sont mal.

Il m'a paru que, sur des points de détail, la bibliographie n'était pas tout à fait au courant (pour Délos l'étude fondamentale de R. Vallois, *L'architecture hellénique et hellénistique à Délos*, Paris, 1944, aurait fourni quelques précisions). — Ne pas écrire (p. 94, n. 10) *estia* sans *h* ; la fin de la « note chronologique », p. 227 : « the terms Helladic, Hellenic (the first millennium B. C.) and Hellenistic », est malencontreusement rédigée. — Sur les autels dans la religion égéenne, on complétera le caralogue de Yavis par l'étude de M. P. Nilsson, *The Minoan-Mycenaean Religion and its survival in Greek Religion*, 2e éd., Lund 1950 ; dans un addendum, p. XXII, Nilsson écrit, à propos du livre de Yavis : « The author denies that the Minoans practised burnt flesh sacrifices. I have not pronounced any opinion on this question, nor even raised it, because the material evidence is inconclusive. »

Parmi les prolongements que je serais tenté de donner à l'étude archéologique de C. G. Yavis, il y en a un qui rencontre le beau mémoire de Karl Meuli, *Griechische Opferbräuche*, paru en 1946 dans les *Phyllobolia... Von der Mühll* ; mémoire clairement résumé par A.-J. Festugière, *R. E. G.*, 1946-1947, p. 447-455 *(Une nouvelle théorie du sacrifice chez les Grecs)*, et aussi, avec de curieux rapprochements, dans une revue moins accessible aux lecteurs français, *Archives suisses d'anthropologie générale*, 1947-1948, p. 56-71, par Victor Martin *(L'ethnographie et la préhistoire au service de l'interprétation des classiques)*. L'archéologie (Yavis) et le rituel (Meuli) semblent converger pour attester une rupture profonde, à l'aurore des temps helléniques ; ils nous invitent, l'une et l'autre, à regarder vers le Nord. Tout cela, qui intéresse la question homérique ne peut être que signalé rapidement ici ; j'y reviendrai.

Georges DAUX.

Friedrich Solmsen, *Hesiod and Æschylus* (Cornell Studies in Classical Philology, XXX). Ithaca (New-York), Cornell University Press, 1949. In-8°, VIII-230 pages.

Le titre de l'ouvrage de M. F. Solmsen surprend d'abord, et il ne donne qu'une idée imparfaite de son contenu. Ce livre est consacré à l'histoire des idées religieuses ; parmi les auteurs qu'il considère, il faut compter non seulement Hésiode et Eschyle, mais Solon, qui a un chapitre entier.

La première partie traite d'Hésiode. L'auteur se pose d'abord le problème de ce qui est propre à Hésiode dans la *Théogonie*. Ce problème n'admet pas évidemment de solution certaine ; et on peut tenter d'abord de définir l'originalité d'Hésiode par rapport à Homère. Comme chez Homère, Zeus est chez Hésiode l'époux d'Héra, le père d'Athéné, d'Apollon, d'Artémis, d'Arès, le frère de Poséidon, d'Hadès, Héra. Un des passages homériques importants pour apprécier la *Théogonie* se trouve dans le chant XV de l'*Iliade*, vers 187 sqq., où est exposé le partage du monde entre Zeus, Poséidon et Hadès. M. Solmsen donne de bonnes raisons de croire qu'Hésiode connaît le développement d'Homère et s'en inspire ; et il écarte ainsi l'hypothèse de Schwenn, qui pensait que le poète de la *Dios apaté* s'inspirait de la *Théogonie*. Mais les développements concernant les Titans et la Titanomachie semblent bien propres à Hésiode. Il est probable (p. 21) que l'union d'Ouranos et de Gê, la mutilation d'Ouranos, les traditions relatives à Cronos qui dévore ses enfants, tout cela est plus ancien qu'Hésiode. Mais c'est Hésiode qui confère à ces traditions tout leur sens. En revanche, l'introduction d'Eros comme divinité pourrait être une invention d'Hésiode.

Un des traits importants de la pensée du poète est l'opposition entre le bien et le mal. Les êtres mauvais, issus de la *Nuit* d'une part, la puissance de *Pouvoir*, *Force*, *Victoire* associée à Zeus de l'autre, constituent les deux aspects opposés de sa philosophie (cf. p. 39). Il apparaît dans le panthéon d'Hésiode, un certain nombre de traits nouveaux et notables, comme le mariage de Zeus avec Thémis, qui lui donne les Ὧραι (Eunomie, Diké, Eirènè) qui surveillent (ὠρεύουσι) les travaux des mortels. M. Solmsen met en lumière l'importance de quelques autres divinités bienfaisantes comme les Muses ou Mnémosyne.

On retiendra aussi ce qui est dit de la légende de Prométhée, et la comparaison qui est faite, sur ce point, entre la *Théogonie* et les *Travaux et les Jours*.

Sans entrer dans le détail de l'étude que M. Solmsen consacre à Solon, puis à Eschyle dans leurs rapports avec Hésiode, contentons-nous de signaler que, en ce qui concerne Eschyle, c'est sur le *Prométhée* st sur les *Euménides* que porte tout naturellement son analyse, toujours très pénétrante.

L'auteur traite au passage de beaucoup de problèmes particuliers, et, notamment, de l'authenticité des différentes parties de la *Théogonie*. Il se montre à cet égard fort réservé, et se rencontre souvent avec M. Mazon. Voir, par exemple, p. 36, note 112, sur la difficulté que présentent les vers 217-222 et 904-906. Il est évident que les vers 218-219 ont été transférés à cette place de 905-906.

P. Chantraine.

HERODOTUS, translated by J. Enoch POWELL. Oxford, Clarendon Press, 1949 In-8°, 2 vol., pp. XXXII-353 et 354-773.

Cette traduction a toute une histoire. Elle a été entreprise il y a vingt ans. Puis l'auteur a composé un précieux lexique d'Hérodote, écrit une étude critique sur Hérodote, publié une édition du huitième livre. En 1938, M. P. reprend et remanie sa traduction, et le travail est presque achevé, lorsque la guerre éclate en 1939. Depuis lors, M. Powell a renoncé à la philologie classique pour se consacrer à des tâches très différentes ; toutefois, contre toute attente, il a pu reprendre et revoir une fois encore sa traduction en 1946.

Une des originalités de celle-ci est d'être écrite en principe dans la langue de la version officielle de la Bible en anglais. L'auteur estime que la langue simple et coulante d'Hérodote est rendue au mieux pour des oreilles anglaises dans le style et le rythme que la Bible a rendus familiers, et que l'archaïsme du procédé fait une impression assez comparable à celle que l'original ionien a pu faire aux lecteurs athéniens du Ve siècle. On pourrait discuter l'opinion de M. Powell, et estimer qu'Hérodote, et dans la forme, et dans la pensée, présente bien des traits qui ne sont pas du tout archaïques. Quant au résultat obtenu par le traducteur, je ne suis pas assez familier avec l'anglais pour pouvoir l'apprécier.

L'Introduction présente des remarques personnelles sur les éléments de l'histoire d'Hérodote : chronique, récits populaires, développements géographiques et ethnographiques. Elle résume surtout la théorie que M. Powell a exposée, *History of Herodotus*, sur la composition de l'ouvrage : après avoir écrit des *Histoires Perses*, connues à Athènes vers le milieu du Ve siècle, l'écrivain aurait remanié son ouvrage en y insérant des développements relatifs à la Grèce propre et au monde occidental : les tableaux des pages XIV-XV, résument l'analyse de M. Powell. La refonte aurait été terminée en 432, avant le début de la guerre du Péloponnèse. L'introduction est complétée par une note sur les traductions anglaises d'Hérodote. Parmi les traducteurs, nous rencontrons un de nos compatriotes qui a vécu en Grande-Bretagne, dont l'œuvre (1827) souffre d'une connaissance imparfaite du grec et d'une familiarité insuffisante avec la langue anglaise ! Voilà des reproches auxquels M. Powell ne semble pas exposé. Sa traduction m'a paru bien venue, et, là, où je l'ai consultée sur un point particulier, exacte (noter par exemple, I, 125, ἀκούσας ταῦτα rendu par « When Cyrus read this... »).

L'ouvrage est complété par deux cartes très nettes, un index des noms propres, et des notes critiques où le traducteur indique les points sur lesquels il ne suit pas le texte de l'édition Hude. Il n'y a pas lieu de discuter les leçons adoptées par M. Powell. Il se montre souvent hardi, et opère des suppressions qui altèrent peut-être le style d'Hérodote. Il s'est ainsi conformé à une formule de sa préface : « the first duty of a translator is to be intelligible... ... I have no hesitated whenever intelligibility demanded it, to use my own emendations or those of others... »

P. CHANTRAINE.

Mario UNTERSTEINER, *La Lingua di Erodoto* (Mousicai Dialektoi, vol. 2). Bari, Adriatica Editrice [1949]. In-8°, 160 pages.

La collection dirigée par MM. Gallavotti et Pagliaro, progresse rapidement. Le volume que M. Untersteiner consacre à la langue

d'Hérodote rendra de bons services. On sait d'abord gré à l'auteur d'avoir procédé à une étude philologique de la tradition manuscrite d'Hérodote, qui, du point de vue même du dialecte, pose de notables problèmes. On trouve ainsi une analyse des rapports entre les familles romaine et florentine. M. Untersteiner ne prend pas très nettement parti, mais semble préférer la famille florentine (noter, p. 19, dans la citation de Stein des fautes d'impression fâcheuses qui embrouillent *d* et *a*). Sur la théorie d'Aly, l'auteur donne aussi des indications précises : la famille *a* remonterait au premier siècle de notre ère, et serait une refonte de l'édition d'Aristarque ; la famille *d* daterait du IIe siècle, mais refléterait la vulgate préalexandrine. Enfin l'auteur, qui a pu utiliser le mémoire récent de Paap sur les papyrus d'Hérodote, indique que ces papyrus sont indépendants des deux familles, et reproduisent donc une tradition antérieure. On trouvera, p. 29, une utile liste des papyrus d'Hérodote.

L'exposé grammatical lui-même est fait avec beaucoup de soin et de précision. Voici quelques remarques de détail que l'on pourrait présenter à M. Untersteiner : p. 51, pourquoi poser *ἐννοάω ? le verbe usuel ἐννοέω suffit à rendre compte de ἐννώσας ; — p. 64, inutile de citer l'étymologie invraisemblable qui rapproche νηός, νεώς « temple » de ναῦς ; — p. 68, il y a quelque contradiction à dire que l'aspiration de la sonore dans οὐθείς est un cas unique, et à citer ensuite l'attique épigraphique ὅθ' Ἑρμῆς; — p. 104 l'auteur envisage l'emploi de σφι et σφίσι, réfléchi ou non, qui a donné lieu, à des discussions, le texte traditionnel d'Hérodote étant flottant à cet égard ; mais l'exemple cité de I, 165, ne prouve en tout cas pas que σφι puisse s'employer comme réfléchi ; — p. 118, dans les 3e personnes du pluriel en -ἑαται les faits homériques donnent à penser qu'il s'agit d'un abrègement, non d'une métathèse de quantité ; — p. 120, il semble inexact d'enseigner que χρᾶσθαι « maintient l'alpha» : c'est plutôt une forme refaite, cf. même page χρεωμένων.

Toutes ces remarques ne concernent que de vétilles. Ce que l'on regrette davantage, c'est que l'auteur n'ait examiné que la phonétique et la morphologie. Il y aurait lieu d'étudier la syntaxe, et notamment la structure de la phrase, si importante pour apprécier la style d'Hérodote et déterminer sa place dans l'histoire de la prose. Il manque aussi un aperçu du vocabulaire, souvent savoureux, et très différent de celui de l'attique. On pourrait reprocher à M. Untersteiner, si utile que soit son livre, de ne pas avoir tenté d'y introduire ce qui était véritablement caractéristique d'Hérodote.

P. Chantraine.

F. R. Earp, *The Style of Æschylus*, Cambridge, University Press, 1948. In-8°, VIII-176 pages.

Le nouveau livre de M. Earp sera, je pense, aussi bien accueilli que celui qu'il a déjà consacré au style de Sophocle. L'ouvrage présente un nombre considérable de statistiques, qui ne doivent pas rebuter le lecteur, parce qu'elles sont interprétées avec un sens très fin de la langue, et que M. Earp excelle à en tirer une foule d'indications précises sur l'histoire et le développement du style d'Eschyle. Les trois premiers chapitres étudient le vocabulaire proprement dit (les composés, les mots rares et empruntés à l'épopée, les épithètes). Mais, dans l'analyse des faits, M. Earp parvient à des résultats

nuancés. Dans toute son œuvre, par exemple, Eschyle fait grand usage des composés. M. E. analyse ces divers composés avec délicatesse. Les *Suppliantes* d'une part, l'*Agamemnon* de l'autre, montrent les partis divers que le poète a pu tirer de l'usage des composés. Dans les *Supplianles* dont le caractère exotique est sensible, et également dans les *Perses*, les composés, dont le premier élément est souvent banal (πᾶς, φίλος, πολύς), ont surtout pour but de conférer au style un éclat descriptif et un pittoresque frappants. Inversement, dans l'*Orestie*, les composés visent moins à évoquer une image qu'à présenter sous une forme vigoureuse une idée essentielle : ainsi au début de l'*Agamemnon* γυναικὸς ἀνδρόβουλον... κέαρ. Noter que sur ce point (cf. p. 17) le *Prométhée* est comparable à l'*Orestie*, et devrait donc être une pièce assez tardive [1].

L'examen des autres aspects du style d'Eschyle, confirme dans l'ensemble les conclusions auxquelles l'étude des composés a conduit l'auteur. C'est ainsi qu'avec un certain nombre de nuances, M. Earp est amené à conclure, p. 48, que l'usage de mots « étranges » est plus rare dans les dernières tragédies que dans les premières, notamment les *Suppliantes*. Ces indications se trouvent développées dans un *Excursus* sur le style des *Suppliantes*, dont l'ὄγκος, la grandiloquence, se trouvent bien analysés. L'étude de la structure de la phrase (p. 84 sqq.) est à première vue moins persuasive, parce que l'auteur n'a pas donné d'exemples pour justifier son point de vue. Je crois toutefois qu'il a raison de souligner le caractère paratactique du style des *Suppliantes*, et qu'on observe ensuite un progrès vers la clarté, un effort vers la constitution de la période, un développement de l'emploi des particules de liaison. Le chapitre sur les métaphores (p. 93) apparaît également bien mené. M. Earp distingue entre les métaphores qui sont complètement usées (cf. p. 93), et qu'il exclut de son analyse, celles qui sont banales en poésie (δούλιον ζυγόν, πλούτου λιμήν, etc.), celles enfin qui semblent créées par le poète. On trouvera, p. 104, un tableau des divers domaines auxquels les métaphores sont empruntées. Les métaphores des *Suppliantes* n'ont généralement qu'une valeur de description, tandis que dans l'*Orestie* elles sont vigoureusement expressives, ainsi *Agamemnon*, 743, δηξίθυμον ἔρωτος ἄνθος « une fleur de désir qui mord les cœurs » en parlant d'Hélène. En ce qui concerne les métaphores, M. Dumortier a essayé de montrer autrefois [2] que dans chaque tragédie régnait pour ainsi dire, une métaphore dominante, qui revenait plusieurs fois au cours de son développement : ainsi le joug dans les *Perses*, etc. L'essai était un peu systématique, mais semblait reposer sur une idée juste. Je ne sais si M. Earp (qui ne donne pas d'indications bibliographiques) a eu connaissance de cet ouvrage. Mais une prise de position et une mise au point de sa part auraient été les bienvenues.

Le dernier chapitre, intitulé « Quelques qualités d'Eschyle », s'applique à montrer avec de bons exemples, qu'Eschyle est vivant, qu'il est naturel, qu'il est humain. Mais, sur le dernier point surtout, il déborde de l'étude du style à proprement parler.

P. CHANTRAINE.

1. A propos de la structure de la phrase (pp. 87-88), M. E. envisage le problème du *Prométhée*. Il le considère comme authentique, mais différent des autres pièces d'Eschyle, et le situe après l'*Orestie* : il indique avec sympathie, mais scepticisme l'hypothèse de M. D. S. Robertson, qui suppose qu'Eschyle aurait laissé la pièce inachevée, et que ce serait son fils ou son neveu qui l'aurait achevée pour la faire représenter.

2. *Les images dans la poésie d'Eschyle*, Paris, 1935.

Σ. TZANNETATOΥ, Σύμμικτα Φιλολογικά. Athènes, 1949. In-8°, 40 pages.

Ces diverses notes philologiques portent sur la *Poétique* d'Aristote et sur quelques passages des *Moralia* de Plutarque ; enfin la brochure se termine par des observations de détail sur la dernière édition du dictionnaire de Liddell-Scott-McKenzie. Les notes sur la *Poétique* visent à améliorer le texte dans certains passages discutés. En 1451 *b*, 10, l'auteur écrit τῶν δὲ καθ' ἕκαστον en se fondant sur la leçon de A τὸν ; — en 1456 *a*, 7, d'après deux traductions latines, M. T. propose de lire οὐδὲν ἧττον au lieu de οὐδὲν ἴσως ; — en 1451 *a* 7, c'est en comparant la traduction arabe qu'il propose de lire ἕκαστον pour ἑκατόν, mais le texte reste difficile, et il n'est guère possible, comme il est proposé, p. 14, de sous-entendre après φασιν l'idée ἕκαστον ἀγωνίζεσθαι.

Les notes concernant le dictionnaire Liddell-Scott-McKenzie portent surtout sur des composés en -αρχος ou -αρχης : il y a longtemps que l'on a observé que le second type est ionien ou dorien, et n'apparaît qu'assez tard en attique.

P. CHANTRAINE.

Jan C. F. NUCHELMANS, *Die Nomina des Sophokleischen Wortschatzes*. Nimègue, Pays-Bas, Centrale Drukkerij N. V., 1949. In-8°, 128 p.

Thèse de l'Université de Nimègue, issue de l'enseignement de M. J. G. A. Ros. L'auteur a procédé à un relevé complet des formes concernant la dérivation et la composition nominales chez Sophocle. Ce relevé, qui semble mené avec une grande exactitude, repose sur un dépouillement personnel des éditions de Jebb et de Pearson. Les fragments découverts postérieurement à 1917, ne sont pas pris en considération. L'auteur, qui est un linguiste bien informé, donne à propos de chaque type de formation envisagé un relevé complet des formes, une bibliographie, une analyse morphologique accompagnée, s'il y a lieu, de quelques remarques étymologiques, de précieuses données statistiques (avec la répartition des exemples dans le chœur et dans le dialogue), un paragraphe également fort utile se rapportant à la « chronologie », c'est-à-dire nous faisant connaître les mots qui sont des *hapax*, ou qui apparaissent pour la première fois (à notre connaissance) chez Sophocle.

M. Nuchelmans a travaillé avec beaucoup d'exactitude, et j'ai pu me rendre compte par moi-même, à l'usage, que son livre sera utile. Ce sont peut-être les analyses proprement linguistiques qui semblent le moins nécessaires. A quoi bon reprendre, à propos de Sophocle, des problèmes qui demandent à être traité pour l'ensemble du grec ? On ne s'explique d'ailleurs pas toujours les raisons qui ont fait grouper dans un même chapitre plusieurs suffixes (cf. p. 48, les adjectifs en -ικός, -ιμος et -εις). Ailleurs on pourra discuter telle ou telle interprétation : ainsi p. 31, on ne peut plus dire, sans autre explication que le grec -ας repose sur *ǝs* (cf. Benveniste, *Origines de la Formation des Noms...*, p. 32).

Ces problèmes nous entraînent fort loin de Sophocle. M. Nuchelmans a rassemblé, pour l'étude du vocabulaire de Sophocle, des matériaux qui seront utiles. A lui de justifier le sous-titre de sa thèse : *Vorarbeiten zu einer sprachgeschichtlichen und stilistischen Analyse*. Son premier travail montre qu'il est capable d'aborder véritablement l'étude du style de Sophocle.

P. CHANTRAINE.

M. Untersteiner, *Sofisti, Testimonianze e frammenti*, fasc. II (Biblioteca di Studi Superiori, V). Florence, La Nuova Italia editrice [1949]. In-16, xii-202 pages.

Ce fascicule est consacré à Gorgias, Lycophron le sophiste et Prodicos. Il rassemble pour chacun de ces écrivains les témoignages sur leur vie ou leur doctrine et les fragments de leur œuvre, le tout accompagné d'une traduction, d'un bref apparat critique, d'un commentaire assez développé. La plus grande partie de ce volume est consacrée à Gorgias. Les fragments de Gorgias nous sont parvenus dans des conditions diverses : p. 37 sqq., M. Untersteiner reproduit un long développement tiré du περὶ τοῦ μὴ ὄντος ἢ περὶ φύσεως, qui nous a été transmis dans une analyse de Sextus Empiricus, et qui ne saurait donc reproduire la forme même de Gorgias ni le détail de sa pensée[1]. En revanche, l'*Eloge d'Hélène* et la *Défense de Palamède* nous ont été conservés dans quelques manuscrits byzantins contenant des discours d'orateurs attiques « mineurs ». Ces traités donnent une idée de l'art assez conventionnel du rhéteur, et ils éclairent ainsi par d'excellents exemples l'histoire de la rhétorique, et les figures dites de Gorgias. Les allitérations et les fausses étymologies ne sont pas un simple ornement, mais soulignent les rapports qui unissent les idées : ainsi p. 98 (*Elogs d'Hélène*, § 9) δεῖ δὲ καὶ δόξῃ δεῖξαι, avec la note de M. Untersteiner. D'une manière générale, le commentaire est bien informé et facilite au lecteur une étude approfondie du texte par de multiples indications bibliographiques (voir encore, entre autres exemples, p. 92, la note sur εἰκός avec les renvois bibliographiques). — Le texte lui-même présente de nombreuses difficultés. Ainsi, p. 102, les premières lignes du § 12 de l'*Eloge d'Hélène* semblent gâtées, et l'éditeur y introduit un certain nombre de corrections personnelles qui pourraient être discutées, comme τὴν Ἑλένην ὕμνο υ⟩ς ⟨εἰσ⟩ελθεῖν, que M. U. traduit « a Elena possano essere giunte... incatagioni ». — La traduction m'a paru exacte. Bien des termes techniques posent des problèmes : voir p. 5 (Philostrate, *V. Soph.*, V, 9), la note sur ἀποστάσεων qui est traduit « frasi staccate ».

Malgré les difficultés qui subsistent inévitablement, le petit livre de M. Untersteiner est appelé à rendre de grands services.

P. Chantraine.

Euripides, *Selected Plays* with introduction metrical Synopsis and commentary by D. F. M. Van Lennep. I *The Alkestis*. Leiden, Brill, 1949. In-8°, 156 p.

C'est une bonne idée que d'entreprendre ce choix de tragédies d'Euripide commentées. Toutefois, on aimerait connaître l'étendue et le programme de ce choix. La première pièce dont l'édition nous est proposée est l'*Alceste*. Le texte, à quelques détails près, repose sur celui de Gilbert Murray dans la *Bibliotheca Oxoniensis*. Une introduction bien informée donne une idée des problèmes que pose la tragédie. M. V. L. écarte, pour l'interprétation de la légende, les théories trop ambitieuses et conclut que nous avons affaire à un thème de conte

1. Une autre version, qui semble meilleure et est également donnée par M. Untersteiner, se trouve dans le traité pseudo-aristotélicien *De Melisso, Xenophane, Gorgia*.

populaire. Les caractères, notamment celui d'Admète, présentent également des difficultés. A la différence de G. Murray, l'auteur ne pense pas que le caractère d'Admète soit changé après les funérailles d'Alceste. L'introduction est suivie d'une *Metrical Synopsis* qui aidera l'étudiant à s'orienter dans l'analyse métrique des parties chantées, qui est trop souvent négligée.

Le commentaire vise à élucider les principales difficultés du texte. Ainsi aux vers 119-121, après une bonne remarque sur le sens d'ἐσχάρα, diffèrent de celui de βῶμος M. Van Lennep défend le texte traditionnel, mais le rapprochement de ἐπ' ἐσχάραις et de ἐπὶ τίνα μηλο θύταν paraît un peu gauche ; — vers 215 l'éditeur doit avoir raison de préférer ἤ à ἦ ; — vers 248 la difficulté de νυμφίδιοι κοῖται est bien marquée ; — vers 323-325 note d'un ton personnel sur l'éloge qu'Alceste fait d'elle-même ; — vers 393-415, bonne analyse de la monodie ; — les notes de 532-533 sur συγγενής et ὀθνεῖος pourraient être précisées, cf. *B. S. L.*, 43, p. 50. Cette édition, établie avec soin, est appelée à rendre de bons services pour l'étude de l'*Alceste*.

P. Chantraine.

Menandro, *I Contendenti* nella versione e integrazione poetica di E. della Valle. Bari, Laterza, 1949 ; 154 p. in-8°.

Le texte de l'*Arbitrage*, fourni par plusieurs fragments papyrologiques, est incomplet. Comme l'indique le sous-titre, M. d. V. a voulu donner une traduction et une reconstitution poétique de la comédie (cf. ce qui est dit à la p. 13 de l'Introduction). L'Introduction, et surtout les notes qui se trouvent aux pp. 117-154 du volume, montrent que le nouveau traducteur s'est consciencieusement informé des problèmes philologiques que pose ce texte difficile. Mais il n'en reste pas moins que toute une partie de la « traduction » est purement hypothétique. On verra par exemple que p. 24-25 (cf. la note p. 118-119), M. d. V. introduit un bref monologue d'Onésime, qui est évidemment de la plume du traducteur, pour exposer le sujet de la comédie, alors que l'on pense généralement, d'après une hypothèse de Wilamowiz, que Ménandre avait pu confier un tel exposé (dont l'existence semble en effet nécessaire), à une divinité.

P. Chantraine.

Menandri, *Epitrepontes* in usum scholarum iterum edidit V. de Falco (Collana di Studi Greci diretta da Vittorio de Falco, III). Naples, Libreria Scientifica, 1949. In-8°, 82 pp.

La première édition de cet ouvrage, que je n'ai pas eue entre les mains, était de 1945 : c'est dire le succès du travail de M. de Falco. L'*Arbitrage* est celle des comédies de Ménandre dont il nous reste les fragments les plus étendus ; et depuis l'édition princeps du papyrus du Caire, due à M. G. Lefebvre (sans parler des éditions complètes de Ménandre comme celles de Körte ou de Jensen), plus d'un helléniste s'est mesuré avec ce texte difficile : A. Croiset, van Leeuwen, Wilamowitz, Bodin et Mazon dans leurs extraits d'Aristophane et Ménandre, d'autres encore. L'édition de M. de Falco m'a paru précise et bien informée. Elle tient grand compte des indications fournies par les savants qui ont examiné le papyrus de leurs propres yeux, et par

exemple des notes publiées par O. Guéraud au tome XXVII du *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*. Je me permettrai toutefois d'exprimer deux regrets, qui ne concernent pas la qualité même du travail de l'éditeur. L'un, c'est que la numérotation des vers ne concorde pas avec celle des éditions les plus courantes de Ménandre, par exemple celle de Jensen. L'autre, c'est qu'à l'exception du bref tableau de la page 7, où se trouvent énumérées les sources de l'*Arbitrage* (le papyrus du Caire 43227, le fragment de Petrograd, et le papyrus Oxyrh. 1236), rien ne nous est dit de la manière dont se présentent et se raccordent les différents fragments du papyrus du Caire (cf. sur ce problème l'édition Jensen, pp. IX et XIX).

Dans le détail du texte, l'édition de M. de Falco m'a semblé, je l'ai dit, bien informée. Elle indique les différentes solutions qui ont été proposées pour résoudre les nombreux problèmes que posent les papyrus, et donne des renseignements bibliographiques qui aideront aussi à étudier la langue du poète. Vers 5 (au début du fragment de Pétrograd), je ne sais pas si l'expression πίνειν ἑαυτόν est acceptable : tous les exemples cités en note sont avec καταπίνειν ou ἐκπίνειν; — vers 186 , 195 (= 146-155) la répartition des répliques peut faire difficulté, certaines pouvant être aussi bien attribuées à Smicrinès qu'à Syriscos : voir l'édition Bodim-Mazon; — vers 527 = 18 du fragment Z, M. Guéraud estime la lecture π[ολὺ]ν [χρόνον impossible ; — vers 744 = 668 la lecture de Nicole παρ' ἀνδρὸς αὐτοῦ « son propre mari » aurait pu être indiquée en note.

L'édition est complétée par la reproduction du papyrus Didot (publié par H. Weil au tome I des *Monuments grecs*), qui semble devoir être attribué à Ménandre (mais dont rien ne prouve qu'il se rapporte à l'*Arbitrage*), et par un recueil de *Testimonia* relatifs à Ménandre.

P. Chantraine.

F. Wehrli, *Demetrios von Phaleron* (Die Schule des Aristoteles, Heft IV). Bâle, Benno Schwabe s. d. [1949]. In-8°, 90 pages.

La publication des fragments des élèves d'Aristote à laquelle se consacre notre collègue de Zurich, M. Wehrli, progresse rapidement. Voici le quatrième fascicule, consacré à Démétrius de Phalère. Il est établi sur le même plan que les précédents, à cette réserve près que, cette fois, les données des manuscrits sont précisées dans l'apparat critique.

Les 71 premiers fragments, pris à divers auteurs, concernent tous la biographie de Démétrius. Quant à ses œuvres, elles apparaissent extrêmement variées, et la longue liste que donne Diogène Laerce, V, 80, est elle-même incomplète, comme l'indique M. Wehrli dans son commentaire, p. 56. Mais il y a bien des traités cités dans cette liste, comme le περὶ καιροῦ, ou le traité sur le mariage, que nous ne connaissons que par cette mention. Même lorsque un heureux hasard nous livre quelque fragment, il est souvent difficile d'en tirer parti. Il y a souvent lieu de rapprocher des fragments pris à divers péripatéticiens, et qui s'éclairent l'un l'autre. On entrevoit ainsi des discussions et des traditions diverses, que l'Ecole avait conservées : ainsi fr. 95, où il est question de la fortune d'Aristide et de Socrate, et du mariage de Socrate avec une petite fille d'Aristide, Myrtô : ce texte doit être rapproché des fragments 54, 57, 58 d'Aristoxène. Sur ce problème, et sur la question de savoir s'il y a lieu de distinguer

deux traités, l'un *Socrate*, l'autre *Apologie de Socrate*, voir les notes de la p. 63.

Démétrius s'est intéressé, entre autres sujets, à la critique homérique : il s'est fait notamment l'écho de la tradition delphique, selon laquelle Ménélas serait venu consulter la Pythie sur la guerre de Troie, et aurait offert à Athéna Pronaia[1] le collier d'Hélène.

P. CHANTRAINE.

BACCHYLIDES edidit Bruno SNELL (Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana). Leipzig, Teubner, 1949. In-8°, 54* et 142 pages.

L'édition de Bacchylide établie d'abord par Blass, puis renouvelée par Suess, a été refondue en 1934 par M. Bruno Snell. C'est encore lui qui nous donne cette nouvelle édition, préparée pendant la guerre, et qui est présentée dans le format inauguré en 1937 avec la *Vie de Pythagore* de Jamblique. Pour cette réfection, M. Snell a collationné une fois encore les papyrus de Londres (cf. Hermès, 71, 1936, p. 124) que l'on désigne par le sigle A : ils se composent, on le sait, de deux parties qui contiennent de larges fragments des Odes Triomphales et des Dithyrambes. Les premières se trouvent dans un *uolumen* qui devait compter au moins 1300 vers. La seconde partie de A, qui constitue un second *uolumen*, écrit de la même main, nous a conservé des Dithyrambes ; un autre papyrus, *Oxyrh.*, 1091 (O), permet d'établir que le début de la seconde partie de A coïncide bien avec le début du recueil des Dithyrambes. Une des nouveautés de cette édition est de donner les deux fragments, provenant du même papyrus, que Medea Norsa a reconnus et publiés pendant la guerre (*Annali della R. Scuola Norm. Sup. di Pisa*, 1941, 155-163) : l'un se rapporte à IV², 4-12, l'autre est inséré par M. Snell à XII 34-43. En outre M. Snell a revu les fragments des *Eloges* (*Pap. Oxyrh.*, 1361 et 2081), et le papyrus de Berlin, 16140 (Frag. 64, que M. Bowra de son côté a attribué à Pindare, Fr. 341). Enfin M. Lobel a confié à l'éditeur la copie de deux fragments d'un papyrus inédit, qui figurent ici à la fin des Odes triomphales sous les numéros 14 A et 14 B.

J'ai voulu indiquer les points les plus importants qui confèrent à cette édition un aspect nouveau. Par ailleurs, elle présente la précision et l'exactitude que l'on peut attendre d'un philologue tel que M. Bruno Snell. Que je rappelle seulement l'étude précise des diverses mains du pap. A, p. 8* ; — le coup d'œil sur le dialecte p. 14* (noter les remarques sur le mélange des α longs et des η) ; — les remarques sur la prosodie[3], où se trouve traitée la question du digamma ; — on attachera une importance particulière à l'étude métrique : les poèmes en dactylo-épitrites sont analysés au moyen des sigles proposés par P. Maas, et on notera l'importance que M. Snell attribue à la

1. Προναία est une correction de WEHRLI, la source (Eustathe) donnant Προνοία Mais peut-être n'y a-t-il pas lieu de corriger, le jeu de mots étant admis depuis longtemps (cf. l'édition du *Contre Aristogiton I* de Georges MATHIEU, p. 151 et la note).

2. Et non V comme il est dit p. 51* en bas.

3. Le terme *contractio* ne convient guère pour la scansion dissyllabique du mot Κνωσίων, et le renvoi à Schwyzer, 224 sqq. (où se trouve traitée la question du digamma) semble mal placé.

chronologie ; on retiendra aussi p. 25* ce qui est dit de la fin des périodes, qui est certaine notamment lorsqu'une brève est comptée comme longue ; la longueur des périodes ne dépasse généralement pas six mètres ; p. 26* l'éditeur étudie la colométrie du papyrus : elle repose sur le travail des philologues alexandrins, mais présente quelques flottements ; dans le premier poème le vers est parfois coupé à la césure, et la séparation se trouve, pour le premier vers, tantôt après la septième, tantôt après la huitième syllabe : La préface se termine par une liste des livres qui composaient probablement l'œuvre de Bacchylide ; une brève notice sur chacun des poèmes conservés et sur les fragments, enfin une bibliographie complète et précise, où l'on ne reprochera pas à M. Snell de n'avoir cité que peu d'ouvrages français : si l'on met à part le livre de M. Severyns, qui est Liégeois, rien de notable n'a paru en français depuis la traduction de M. Desrousseaux et son article de la *Revue de Philologie* publiés en 1898.

Le texte proprement dit, est donné avec le plus grand soin. Il faudra que le lecteur se familiarise avec la liste des sigles de la page 54*. L'apparat, une fois qu'on s'est rendu maître du système adopté par l'éditeur, apparaît clairement rédigé. Quant au choix des leçons ou des conjectures, le texte de Bacchylide présente, hélas ! de nombreuses difficultés ; l'on saura gré à M. Snell de les avoir clairement définies, et d'avoir fourni les indications nécessaires pour que le lecteur puisse, sinon les résoudre, du moins se faire une opinion : ainsi les formes μινύθει (III, 90) et μίνυθεν (V, 151) embarrassent à cause de leur upsilon long : la première a été corrigée par Jurenka en μινύνθη qui serait un aoriste gnomique ; la seconde est une correction[1] de Wilamowitz pour μίνυνθα du papyrus, que défend Pfeiffer ; mais alors c'est l'alpha long final qui gêne ; — XVII, 47, malgré l'avis de Specht, ἀρέταιχμος reste suspect ; — XVII, 91, M. Snell écrit βορεὰς ἐξόπιν πνέουσ' ἄητα ; la forme βορεάς comme adjectif féminin peut être admissible ; mais il semble difficile d'admettre que ἄητα comporte un alpha bref, et le papyrus donne ἀήτα qui fait difficulté par la métrique ; Maas a tenté une correction audacieuse, βόρεος ἐξόπιν πνέων ἄητα ; mais aucun autre exemple ne vient appuyer βόρεος.

On remerciera M. Snell d'avoir consacré à cet auteur difficile entre tous tant de science et de soin.

P. CHANTRAINE.

*Anthologia Lyrica Graeca* edidit Ernestus DIEHL, fasc. 1 (Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana). Leipzig, Teubner, 1949. In-8°, 144 pages.

Voici que commence à paraître la troisième édition de l'*Anthologia Lyrica* de Diehl. Le premier fascicule est consacré aux poètes élégiaques, c'est-à-dire notamment à Tyrtée, Mimnerme, Solon, mais non à Théognis, qui figurera dans le second fascicule. Une brève préface explique que Diehl est mort avant d'avoir pu mener à bien la refonte de son *Anthologie*, et que c'est M. R. Beutler qui a mis au point le travail en se servant des papiers laissés par Diehl.

1. A propos de cette correction, je me suis demandé si l'allongement d'une syllabe au moyen d'un nu ephelcystique est fréquente chez Bacchylide : cf. toutefois, XV, 47, etc.

Le livre présente la richesse qui caractérise les précédentes éditions de Diehl, et la bibliographie, en particulier, est considérablement accrue : ainsi sur Tyrtée, sur Solon surtout, etc. Malgré tout, l'édition n'est pas profondément modifiée : il est probable que les additions seront plus nombreuses dans les fascicules qui contiendront les fragments d'Hipponax ou d'Alcée.

Le premier fragment de Tyrtée, qui nous a été conservé par le pap. de Berlin, 11675, est donné sous une forme entièrement remaniée, due à une nouvelle lecture de Ibscher et à des notes de Schubart et de Snell (qui ont apporté à la nouvelle édition une collaboration précieuse). — L'édition des fragments de Solon est surtout modifiée par l'addition de nombreuses références bibliographiques, mais que l'on pourrait accroître. C'est ainsi que pour le fragment 23, en tétramètres trochaïques, il faudrait renvoyer maintenant à l'article de R. Flacelière (*Revue de Philologie*, 75 [1950], p. 120) ; Diehl aurait pu signaler la conjecture ἀασθείς pour ἀγασθείς, que Ziegler a proposée dans les *Addenda et Corrigenda* de son édition des *Vies*. — P. 54, fragment nouveau (12 A) de Mimnerme qui figure dans un commentaire d'Antimaque publié par Vogliano dans les *Pap. de Milan*, I (1937). — P. 76, on pourra comparer l'édition des Epigrammes de Bacchylide avec celle qu'en donne Snell dans sa dernière édition du poète, laquelle présente plus de netteté que celle de Diehl. — P. 80, l'édition du Péan de Sophocle est entièrement refondue, grâce à la publication de J. H. Oliver dans *Hesperia*, 5 (1936). — P. 82 sqq., Diehl tient compte pour Ion de Chios de l'édition de A. v. Blumenthal. — P. 100, Diehl utilise pour Antimaque de Colophon l'édition de Wyss. — P. 102 sqq., pour l'édition des épigrammes de Platon, Diehl connaît l'édition de Waltz de l'*Anthologie Palatine*, à laquelle il faut se reporter pour avoir une idée précise de la tradition manuscrite. — P. 138-139, deux fragments nouveaux figurent dans les *Fragmenta elegiaca adespota*, notamment quelques bribes tirées du *Papyrus de Strasbourg*, 2340, publiées par Snell en 1937.

Sous sa forme nouvelle l'*Anthologia Lyrica*, reste toujours un recueil aussi riche et précieux, mais dont la richesse ne va pas sans un peu de confusion. Il faut souhaiter que les fascicules puissent paraître dans un délai assez bref.

P. Chantraine.

Luigia Achillea Stella, *Cinque Poeti dell' Antologia Palatina*. Bologne, Nicola Zanichelli, 1949. In-8°, VII-384 pages.

Ce livre, consacré à cinq poètes mineurs, pourrait paraître un peu long. Mais l'essai que Mme Stella a consacré à chacun des poètes qu'elle a choisi est bien mené et se lit avec agrément. On y trouve de nombreuses traductions, empruntées pour la plupart au maître de Mme Stella, à la mémoire de qui cet ouvrage est dédié, Hector Romagnoli. Mme Stella étudie successivement Asclépiade de Samos, Léonidas de Tarente, Méléagre de Gadara, Philodème de Gadara, Palladas d'Alexandrie. Tous ces poètes figurent dans l'*Anthologie Palatine*, mais ils appartiennent à des époques très diverses, depuis Asclépiade de Samos (première moitié du IIIe siècle avant J.-C.) jusqu'à Palladas, contemporain de l'empereur Arcadius à la fin du IVe siècle de notre ère. L'auteur évoque de façon vivante le milieu où a vécu chacun de ces poètes, et apprécie leur talent avec finesse. Elle montre bien le charme des poèmes amoureux d'Asclépiade ; elle est comme Wilamowitz, quelque peu sévère à l'égard de Léonidas,

dont l'art et le style lui semblent artificiels ; enfin elle apprécie avec faveur Méléagre (à qui Sainte-Beuve a consacré un de ses *Portraits Contemporains*), malgré le jugement peu favorable qu'ont porté sur lui quelques philologues contemporains.

Chaque essai est suivi d'un appendice qui donne une bibliographie, et discute un certain nombre de points controversés. Ainsi, à propos de Méléagre, Mme Stella, se fondant notamment sur un travail d'une de ses élèves, Mlle Capra d'Angelo (dans les *Annales de l'Université de Cagliari*, XXI, 1942), soutient que le poète a vécu au IIIe siècle avant J.-C. ; elle pense que au vers 3 de VII, 418 (et non 419, comme il est dit à tort p. 233), l'allusion à la naissance à Cos de Ptolémée Philadelphe ne peut se comprendre qu'au IIIe siècle.

Voici, enfin, quelques remarques de détail. P. 25 (*Anth. Pal.*, V, 153), Mme S. écrit Νικαρέτης τὸ πόθοισι βεβαμμένον ἠδὺ πρόσωπον ; mais le manuscrit de l'*Anthologie* donne βεβλημένον, qui se comprend bien ; — p. 34 (*Anth. Pal.*, V, 164), φιλεξαπάτης est un masculin qui ne peut se construire : il faut écrire φιλεξάπατις ; — p. 35 (*Anth. Pal.*, V, 7), παρέουσα est à garder : le poète se reproche d'avoir ajouté foi aux promesses d'Heracléia et de n'avoir pas mis à profit sa présence ; — p. 90, dans une épigramme de Léonidas (*Anth. Pal.*, VI, 4), Mme S. adopte des corrections de M. Desrousseaux sans en avertir le lecteur.

P. CHANTRAINE.

A. OLIVIERI, *Epigrammatisti Greci della Magna Grecia e della Sicilia* (Collana di Studi Greci, XVIII). Naples, s. d. [1949]. In-8°, 209 p.

Ces auteurs d'épigrammes de Grande Grèce et Sicile sont : Léonidas de Tarente, Théocrite, Théodoridas de Syracuse, Etruscus de Messine (ce dernier est très mal connu, nous n'avons de lui qu'une épigramme, *Anth. Palat.*, VII, 381, et le manuscrit de l'*Anthologie* le donne comme étant de Messène). M. Olivieri, qui est l'auteur d'une utile édition des fragments de la comédie et du mime en Sicile et en Grande Grèce (Epicharme et Sophron), publie aujourd'hui des textes moins anciens et de caractère tout différent. Chaque épigramme est présentée, traduite, rapprochée d'épigrammes comparables. Le texte est justifié par un apparat critique et quelques notes littéraires et grammaticales. Ni Léonidas, qui occupe plus des deux tiers du volume, ni bien entendu Théocrite, ne sont des écrivains médiocres, et le recueil de M. Olivieri sera le bienvenu. Toutes ces épigrammes sont tirées de l'*Anthologie Palatine* ou de celle de Planude, et la tradition manuscrite, proprement dite, ne présente pas de difficultés particulières. Toutefois, il importerait de donner une idée précise du manuscrit *Palatinus*, 23. Sur ce point, l'apparat critique de M. Olivieri pourrait être parfois plus clair et plus précis qu'il n'est, d'autant plus que l'éditeur ne donne pas la clef des sigles qu'il emploie pour désigner les divers scribes ou correcteurs de P. L'apparat fournit un assez grand nombre de conjectures empruntées aux divers éditeurs de l'*Anthologie*, mais on ne voit pas toujours nettement l'origine des corrections adoptées par M. Olivieri (ainsi καταπτόμενον dans la troisième épigramme de de Théocrite, pp. 151-152). Certaines leçons que l'éditeur introduit dans son texte mériteraient d'être justifiées par quelques explications : par exemple, p. 54 (*Anthologie Palatine*, VI, 293), pour les στεπτοῖς προθύροις. Un des problèmes les plus difficiles que posent ces épigrammes est celui de l'authenticité. On regrettera que, pour

Théocrite, par exemple, M. Olivieri se contente d'indiquer que l'authenticité en est douteuse en général sans en discuter dans le détail.

Je me permettrai, enfin, de signaler à l'éditeur un défaut de son livre qu'il est certainement le premier à déplorer : il est criblé de fautes d'impression, et les *errata* de la p. 207 sont loin de les corriger toutes. Il arrive à tout le monde de laisser des fautes dans une épreuve, mais cette fois leur nombre rend l'ouvrage difficilement utilisable pour un lecteur novice.

P. Chantraine.

Epictète, *Entretiens*, livre II, texte établi par J. Souilhé (Collection G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1949. In-8°, 118 doubles pages.

Grâce aux soins de plusieurs amis, et notamment du P. des Places, l'impression de l'Epictète, que le P. Souilhé avait laissé en mourant, se poursuit. Les *Entretiens* sont un texte important, et pour l'histoire de la pensée grecque, et pour la langue. Le texte de l'édition est établi suivant les principes exposés dans l'Introduction qui figure dans le premier volume. Tous les manuscrits que nous possédons sont issus du *Bodleianus* (*Cod. Graec. Miscellanei*, 251), qui est désigné par le sigle S. L'apparat critique du P. Souilhé est riche, il indique les diverses corrections de S, et fournit les variantes d'un certain nombre de manuscrits secondaires ; il recueille en outre de nombreuses variantes, d'autres manuscrits et des corrections des éditeurs.

Dans le détail, le texte d'Epictète présente de nombreuses difficultés et il arrive souvent que l'on soit tenté de discuter, soit la leçon, soit la traduction adoptée par l'éditeur. P. 5 (II, 1, 10), la traduction « en *ces* matières est au moins ambiguë : s'agit-il de la mort, de l'exil, etc., dont il est question dans la phrase suivante? — p. 13 (II, 2, 24), je me demande si la bonne lecture ne serait pas εἰ μὲν μεμελέτηκας, γράφειν ἔχεις καὶ παρεσκεύασαι πρὸς πάντα τὰ ὑπαγορευόμενα ; — p. 25 (II, 6, 21), la traduction « je risque aussi ma pensée », est inintelligible : l'idée est « ce qu'on pense de moi » ; d'où la réponse, « ce qu'on pense de toi ? qui peut t'obliger à penser... » ; il faudrait au moins une note explicative ; — p. 28 (II, 7, 9), la traduction de κύριε par « seigneur », fausse le ton : c'est « monsieur » qui conviendrait ; — p. 33 (II, 9, 3 sqq.), πρόβατα ne désigne pas des moutons, mais le bétail en général ; — p. 40 (II, 10, 24), dans μὴ βλάψω ; μὴ est traduit comme s'il y avait οὐ : le sens est « est-ce que peut-être... » ; — p. 50, ἐπ' ἐμοὶ γὰρ ἐστι est traduit, par un lapsus, comme la réplique suivante οὐδὲ περὶ τούτου.

La nouvelle édition propose quelques corrections qui semblent vraisemblables : ainsi, p. 64 (II, 16, 16) ⟨οὐ⟩ παρέλαβεν ; — p. 68 (II, 16, 42) ἐν βοὸς αὐλίᾳ pour ἐν βοὸς κοιλίᾳ, cf. *Rev. des Et. Gr.*, 1939, pp. 584-588.

Il subsiste quelques fautes d'impression : p. 52, l. 10, lire ἐκκρουσθῇς L'orthographe présente parfois des flottements : l'édition écrit généralement μεμειγμένος, ce qui n'est peut-être pas la meilleure graphie, mais, p. 19, l. 5, μῖξαι, alors que μεῖξαι, serait correct.

P. Chantraine.

A.-J. Festugière, *La révélation d'Hermès Trismégiste*, II, *Le dieu cosmique*. Paris, J. Gabalda, 1949 ; xvii-610 pages in-8° (avec une planche).

L'étude de l'hermétisme entreprise par le R. P. Festugière, O. P., directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, prend une ampleur qui ravira les hellénistes et les philosophes. Le premier tome de cet ouvrage — qui paraît dans la collection des *Etudes bibliques* — a été signalé aux lecteurs de la *Revue* (1948, p. 189) ; il était consacré à l'astrologie et aux sciences occultes[1]. Les deuxième et troisième tomes traiteront de l'hermétisme philosophique : « Ce n'est pas que le nom d'Hermès couvre un vrai système de philosophie... [L'auteur du *Corpus hermeticum*...], quand il aborde un problème un peu difficile..., n'aboutit qu'à un galimatias tout à fait inintelligible... [Mais], dans la mesure même où il n'est pas original, le Trismégiste sert de témoin... sur les courants qui se partagent la pensée religieuse de l'époque gréco-romaine » (pp. ix-x). Or, on peut, à cette époque, distinguer deux tendances : l'une est « optimiste » et considère le monde comme un « ordre » (κόσμος), dont la vue conduit « à la connaissance et à l'adoration d'un Dieu démiurge du monde » ; l'autre tendance, pessimiste, est amenée à séparer le monde, considéré comme mauvais, et Dieu, qui devient ainsi « hypercosmique », et qui ne peut plus être atteint qu'à travers ou au delà d'une série d'intermédiaires. C'est la religion du dieu cosmique seul qui fait l'objet du présent volume, un troisième tome devant traiter des doctrines de l'âme, du dieu inconnu, de la gnose.

L'Introduction étudie les « données du problème » dans les *Hermetica*. Puis cinq parties vont s'attacher, de Platon à Philon, à retrouver le développement complexe dont la littérature hermétique représente en quelque sorte le résidu et le déchet, avec des parcelles encore de pur métal. La lignée socratique d'abord, Xénophon et Platon, le Platon du Timée et des Lois ; car « telle est la richesse, la diversité du platonisme que ce courant dualiste et pessimiste n'en épuise pas l'héritage et qu'il faut lui rapporter aussi, du moins en partie, le courant moniste et optimiste qui traverse d'un bout à l'autre les *Hermetica* ». La seconde partie, « de Platon aux stoïciens », comprend notamment un chapitre très important sur l'*Epinomis* (qui « représente la pensée de la toute première Académie ») et un autre sur le Περὶ φιλοσοφίας d'Aristote : « sa cosmologie est celle du *Timée*, et les conséquences qu'on peut tirer de cette cosmologie pour la religion du monde sont exprimées avec plus de chaleur par le disciple que par le maître ». La IIIe partie analyse l'apport de l'ancien stoïcisme, de Zénon à Aratos ; signalons l'étude minutieuse qui est faite de l'« hymne à Zeus » de Cléanthe. Le dogmatisme éclectique fait l'objet de la IVe partie ; un chapitre sur « le témoignage de Cicéron » reproduit dans ses dernières pages (pp. 441-459) l'étude de l'auteur sur le *Songe de Scipion* parue dans l'*Eranos Rudbergianus* (Göteborg, 1946) ; attirons aussi l'attention sur une traduction nouvelle, la première depuis Barthélemy Saint-Hilaire, du traité pseudo-

1. Petites précisions à l'usage des bibliothécaires et bibliographes. Sur la couverture et la page de titre des deux tomes parus le nom de l'auteur est donné, sans prénom, comme « le R. P. Festugière, O. P. ». Au dos de la couverture du tome I on lit « A. G. Festugière, O. P. », où G. est une faute d'impression pour J. ; tome II, même place, on a rétabli la véritable initiale. Enfin, la couverture (mais non la page de titre) de mon exemplaire du tome II porte « Deuxième édition », ce qui doit être une erreur.

aristotélicien Περὶ κόσμου traduction suivie d'une ample étude stylistique et littéraire. La Ve partie enfin traite de Philon, chez qui se rencontrent les deux courants définis dans l'*Introduction* : « [Par là], Philon prépare directement à l'intelligence de l'hermétisme [chez qui] ces deux tendances [se retrouvent] réunies..., parfois dans le même traité... La religion issue du *Timée* fait une tradition homogène, moniste... et optimiste. La religion issue du *Phédon*, du *Banquet*, de la *République* fait une tradition homogène, ...dualiste ...et pessimiste. Dès lors, en général, ces deux mouvements ne fusionnent pas..., n'apparaissent pas ensemble dans le même écrit : dans le *de mundo* par exemple, il n'y a point trace de dualisme. Or, c'est la singularité de l'hermétisme, comme de Philon, que ces deux courants s'y mélangent. »

L'hermétisme est ainsi devenu l'occasion d'une large revue de la philosophie religieuse, à travers l'antiquité gréco-romaine. Nul ne s'en plaindra, et l'objet du présent compte rendu est avant tout de signaler aux lecteurs de la *Revue*, cette exceptionnelle richesse : ce n'est pas la révélation d'Hermès Trismégiste seulement, mais plusieurs des aspects essentiels de la philosophie grecque que l'on trouvera présentés ici avec maîtrise. Et comme l'auteur ne perd jamais de vue les hommes derrière la doctrine, la grande histoire et la vie quotidienne sont présentes dans toutes les pages du livre.

Georges Daux.

Jean Scherer, *Entretien d'Origène avec Héraclide et les évêques ses collègues sur le Père, le Fils et l'Ame.* (Publications de la Société Fouad Ier de Papyrologie. Textes et Documents, IX.) Le Caire, 1949. In-4°, x-202 p., IV pl.

C'est le premier des travaux qui seront consacrés aux papyrus trouvés en 1941 près du Caire (cf. O. Guéraud, dans la *Revue d'Histoire des Religions*, CXXXI (1946), pp. 85-108) : il retrace un entretien qu'eut Origène, vers la fin de sa vie, avec des évêques, probablement originaires d'Arabie, dont la foi chancelait. Texte et traduction, munis respectivement d'apparats critiques et de notes excellentes, sont précédés d'une transcription littérale ; il apparaît ainsi qu'il y a eu deux rédactions primitives dues, au moins, à deux copies sténographiques et fondues sans que, peut-être, Origène procédât à une révision. Le texte diffusé de la sorte a été négligemment recopié par le scribe et un correcteur l'a remanié selon l'idée qu'il se faisait de la pensée et de l'expression d'Origène, sans avoir de modèle sous les yeux, si bien que la première main, partout où elle peut être restituée, est préférable ; d'où il ressort aussi que les citations bibliques, fidèles quant au fond, manquaient souvent dans la bouche d'Origène d'exactitude littérale.

Dans cette «dialektos», Origène traite de diverses questions qui dépassent le débat primitivement instauré. La soumission des évêques au texte des Ecritures est remarquable, même à un précepte rituel du Lévitique (17, 11) dont ils tirent la notion d'une équivalence du sang et de l'âme, et c'est avec les mêmes Ecritures, interprétées allégoriquement, qu'Origène, qui mène d'ailleurs le dialogue, combat les tentations de ses interlocuteurs. M. Scherer a fort bien souligné les difficultés qui naissaient en ces périodes d'élaboration du dogme (en particulier, des divergences entre les deux Testaments), ainsi que

la diversité et la souplesse de ton de l'auteur. Le nom de Platon n'apparaît qu'une fois, dans une note ; il vient pourtant souvent à l'esprit, à la lecture, et cette constatation nous ferait douter que l'on n'ait affaire qu'à un compte rendu sténographique.

J. Schwartz.

D. S. Crawford, *Fuad I University Papyri.* (Publications de la Société Fouad Ier de Papyrologie. Textes et documents, VIII.) Alexandrie, 1949. In-4°, VII-138 pages.

M. Crawford, papyrologue de fraîche date, s'est attaqué avec beaucoup de courage et d'ardeur aux papyrus grecs de la collection Gradenwitz achetée en 1938 par l'Université Fouad Ier. Il faut avoir vu les originaux pour se rendre compte de la somme de travail que cette publication représente pour des résultats malheureusement assez maigres. Crawford a amélioré des lectures antérieures, mais il reste encore bien des incertitudes dans les quarante-trois fragments inédits qu'il nous donne et pour lesquels il nous confie honnêtement ses hésitations et ses incertitudes. Un catalogue de tous les papyrus Gradenwitz et des *indices* complètent l'ouvrage.

J. Schwartz.

*The Year's Work in Classical Studies* (1939-1945) edited for the Classical Journals Board by G. B. A. Fletcher. Bristol, J. W. Arrowsmith, 1948, XVI-204 pages.

C'est le premier volume de cette série publié depuis l'été 1940, et l'établissement en a été gêné par la difficulté éprouvée à rassembler les volumes parus pendant la guerre. La matière est répartie en quatre chapitres : littérature grecque par M. P. Maas ; littérature latine par M. Fletcher ; histoire grecque par M. F. W. Walbank ; histoire romaine par M. Scullard ; religion grecque et romaine par M. Rose ; philosophie ancienne, par Mlle Tarrant ; archéologie grecque par M. Dunbabin ; archéologie latine par M. Van Buren. Ces différents chapitres de mise au point bibliographique sont conçus selon les auteurs qui les ont écrits dans des esprits assez différents. Le chapitre intitulé littérature grecque est beaucoup plus philologique que littéraire : il envisage successivement les « premières éditions », en particulier de textes papyrologiques nouveaux (*Oxyrhynchus Papyri*, XVIII, etc.), les collections d'épigrammes (mais on s'étonne de ne pas voir celles qu'a données M. L. Robert dans ses *Gladiateurs* ou ses *Hellenica*), les nouvelles éditions critiques (où les seuls ouvrages français cités, sont l'*Epitome* de M. Pierre Louis et le *Philèbe* de M. Diès (c'est dans le chapitre consacré à l'histoire, que sont notées les éditions des *Helléniques*, par J. Hatzfeld, ou d'Hérodote, par M. Legrand). Le chapitre sur la littérature latine est conçu dans un esprit tout différent (874 livres ou articles envisagés, tandis que pour le grec M. Maas n'en cite que 51). On regrette que ni la linguistique grecque ni la linguistique latine n'aient été incluses dans le plan du volume.

P. Chantraine.

Louis DELATTE, *Les Traités de la Royauté d'Ecphante, Diotogène et Sthénidas.* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, XCVII.) Liège, 1942. In-8°, x + 318 pages.

L'*Anthologie* de Stobée nous a conservé le texte de trois petits traités Περὶ βασιλείας, mis sous les noms d'Ekphantos, de Diôtogénès le Pythagoricien, et de Sthénidas de Locres le Pythagoricien. Louis Delatte en donne d'abord une édition critique fondée sur l'ensemble de la tradition manuscrite, et bien préférable à celle de Hense. Il la fait suivre d'une traduction française. Puis il pose le problème essentiel : ces écrits sont-ils l'œuvre de Pythagoriciens de l'Ecole du IVe siècle, ou bien de ces Néopythagoriciens dont on place l'existence aux environs de l'ère chrétienne ? E. Goodenough avait, il y a vingt ans, adopté la première hypothèse, qui donnait à coup sûr beaucoup d'intérêt à nos traités, premiers témoins de la théorie monarchique. Louis Delatte reprend méthodiquement l'examen de la question, et arrive à des conclusions très différentes. L'étude minutieuse du dialecte lui montre que les traités sont écrits dans un dorien bigarré, composite, où se décèlent de fortes influences à la fois du sicilien littéraire et de la κοινή, — donc à une époque récente, où le dialecte dorien n'est plus employé que dans une intention d'archaïsme ou d'exotisme. L'étude du vocabulaire et celle des particularités syntaxiques, confirment et précisent ce résultat : les trois traités ne sont pas antérieurs au Ier siècle et datent plus probablement du IIe siècle de notre ère. Les idées qui les inspirent sont au nombre de deux : la royauté est une institution de droit divin ; le roi est une image de Dieu gouvernant le monde, et réalise sa mission en se conformant à Dieu, les sujets se conformant à leur tour au roi. Louis Delatte replace ces idées dans la longue tradition antique concernant la royauté : conception orientale, homérique, classique, hellénistique, romaine, chrétienne ; conception pythagoricienne et néopythagoricienne. Cette analyse du fond le conduit aux mêmes conclusions que celle de la forme : les trois traités, où se reconnaît l'influence prépondérante du stoïcisme de la seconde période, en même temps qu'une frappante concordance avec les idées et le vocabulaire de Philon d'Alexandrie, et qui, d'ailleurs, ne connaissent pas d'autre forme de la royauté qu'une monarchie unique et universelle, sont d'une époque relativement tardive, et loin d'avoir inspiré Philon, comme on l'avait soutenu, se sont inspirés de lui. Quant à leurs auteurs, il y eut bien un pythagoricien nommé Ekphantos, mais qui n'est pas l'auteur du Περὶ βασιλείας mis sous son nom ; Diôtogénès et Sthénidas sont aussi des noms supposés, et de plus, inconnus.

P. LEMERLE.

Louis C. WEST and Allan Chester JOHNSON, *Currency in Roman and Byzantine Egypt.* (*Princeton University Studies in Papyrology*, 5.) Princeton, 1944. In-8°, 195 pages.

Cet ouvrage, dont les principales récensions parues jusqu'ici sont signalées par M. Hombert, dans le *Bulletin Papyrologique de R. E. G.*, 1949, p. 448 (ajouter : P. Charanis, *Byzantion*, 17, 1945, p. 409), est à la fois fort utile et un peu décevant. Voici, en effet, les titres des chapitres : Le monnayage d'argent de la période romaine ; le « standard cuivre » et la circulation de bronze ; la formule αἰ καὶ ; paiements en drachmes ῥυπαραί ; pratiques comptables et calculs mathématiques ; termes monétaires de la période romaine ; trésors égyptiens ;

niveaux de prix à l'époque romaine ; échanges entre l'Egypte et l'empire ; émissions byzantines de l'atelier d'Alexandrie ; termes monétaires dans les papyri byzantins ; « Gold Standards » locaux ; rapport de l'or au bronze. — On voit au premier coup d'œil qu'il ne s'agit, ni d'une somme, ni d'un ouvrage de synthèse. Assurément, grâce à un dépouillement très consciencieux et peut-être exhaustif des sources papyrologiques, les auteurs apportent une masse précieuse de renseignements, qu'ils classent et interprètent. Ils tirent un bon parti de la méthode statistique. Sur plusieurs questions jusqu'ici disputées (la formule αἳ καὶ, les drachmes ῥυπαραί), ils font la lumière. La terminologie est étudiée avec beaucoup de soin, et c'est même, à mon sens, le principal apport de l'ouvrage. Mais il s'en faut que tous les problèmes soient examinés, et on déplore l'absence d'une conclusion, qui dégagerait les vues d'ensemble et ferait ressortir une évolution. Bref, il y a là, pour l'historien, des matériaux d'importance et de valeur inégales : il reste à les mettre en œuvre. Il serait d'ailleurs très injuste de ne pas signaler que, parfois, les grandes lignes sont tracées : ainsi quand on montre comment l'augmentation de la circulation monétaire fit monter les prix, puis comment les empereurs de la fin du IIIe siècle s'imaginèrent restaurer la prospérité au moyen d'émissions monétaires illimitées. Cela fait regretter davantage que les auteurs n'aient pas été plus ambitieux dans leur dessein. Il reste qu'ils nous ont donné un ouvrage dont la consultation est désormais indispensable pour le spécialiste de l'Egypte romaine et byzantine.

P. Lemerle.

Allan Chester Johnson and Louis C. West, *Byzantine Egypt : Economic Studies.* (*Princeton University Studies in Papyrology*, 6.) Princeton, 1949. In-8°, 344 pages.

Les auteurs se plaignent, dans l'Introduction, de la rareté des documents et de la difficulté de les dater : que diraient-ils s'ils avaient à traiter d'autres provinces byzantines que l'Egypte — la Grèce, par exemple ? En fait, l'Egypte nous est relativement bien connue, et chaque année apporte son contingent de textes nouveaux. Il suffit, pour s'en convaincre, de mesurer les progrès que, sur les points qui leur sont communs, le livre de Johnson et West marque sur la thèse, en son temps excellente et toujours indispensable, de G. Rouillard. Le principal mérite de l'ouvrage réside, ici encore, dans un dépouillement exhaustif et un judicieux classement des sources, et dans l'interprétation précise d'une très riche terminologie : cette richesse du lexique fait d'ailleurs particulièrement regretter que l'Index soit fort incomplet, et omette beaucoup de mots grecs cités dans le texte. La première partie, *Le pays* (p. 7-93), étudie tout ce qui, de Dioclétien à la conquête arabe, concerne la terre et le régime de la terre, depuis l'irrigation jusqu'à l'*emphyteusis* et aux actes de vente et de location, en passant par l'examen des diverses sortes de domaines (impériaux, privés, ecclésiastiques) et de la condition des *coloni*. La seconde partie, *La population* (p. 94-214), correspond assez mal à ce titre — la composition de tout l'ouvrage est d'ailleurs passablement artificielle — mais est pleine de renseignements intéressants : sur le village et la πόλις, l'industrie et le commerce, les divers produits importés et exportés, les routes commerciales, les corporations et les κοινά, les transports et la poste, le crédit et la banque, les prix. On ne sait trop pourquoi une troisième partie, très brève (p. 215-229), est consacrée à *La défense*, sinon peut-être parce qu'elle donne occasion de parler de l'annone militaire. Mais de celle-ci il eût été tout aussi indiqué de traiter dans la quatrième et dernière partie, *Les impôts* (p. 230-332),

où sont étudiés les taxes en nature et l'*alimonia*, l'impôt foncier, la capitation (l'ouvrage de A. Déléage n'est pas cité), les prestations et συνηθειαι, les liturgies. L'ensemble constitue un exposé, sinon très systématique, du moins très riche et souvent neuf, sur l'histoire économique de l'Egypte byzantine, et les auteurs ont raison de noter que cette dernière, en dépit du préjugé pessimiste qui est de mode quand on parle de Byzance, fut un pays prospère, d'une vigoureuse vitalité, et qui connut un important développement économique et social.

P. Lemerle.

Joseph Vogt, *Constantin der Grosse und sein Jahrhundert.* Munich [1949]. In-8°, 303 pages, 16 planches.

Depuis A. Piganiol, H. Grégoire et W. Seston, Constantin est à la mode. Et dans l'étude de son règne et de son temps, l'école historique allemande semble vouloir rattraper le retard qu'elle avait pris. W. Ensslin a analysé (*Byzantion*, XVIII, 1948, p. 264-270) une dizaine de livres ou articles de langue allemande consacrés à Constantin entre 1939 et 1947. Il y faut ajouter déjà le livre de J. Vogt, le professeur de Tübingen, bien connu par ses études sur Julien et de nombreux articles sur les problèmes constantiniens. Il est vrai que ce nouvel ouvrage ne concerne pas seulement Constantin, mais le siècle de Constantin, comme le titre en avertit : et sans doute, destiné à un public large, vise-t-il non à remplacer, mais à mettre à jour le fameux livre de Jacob Burckhardt, — dont une curieuse coïncidence fait qu'après un siècle, une traduction anglaise vient de paraître en Amérique... J. Vogt, sans hésiter à prendre parti quand il le fallait, n'a donc pas prétendu bouleverser les études constantiniennes, par une de ces révolutions auxquelles celles-ci nous ont habitués. Il fait le point, avec conscience, et divise son livre en quatre parties : la crise du monde antique au IIIe siècle (p. 11-94), la restauration de Dioclétien (p. 95-136), la révolution de Constantin (p. 137-262), l'époque constantinienne (p. 263-276). L'exposé est nécessairement cursif, surtout dans la dernière partie, qui déçoit. Il n'y a pas de notes au bas des pages : celles-ci sont rejetées à la fin (p. 277-292), et sont uniquement bibliographiques. On doit signaler à ce propos qu'un certain nombre d'études récentes, en raison des circonstances, ne sont connues de l'auteur que par leur titre (ainsi la thèse de W. Seston sur Dioclétien, et celle de A. Déléage sur la capitation !). D'autres ont pu lui échapper, ou ne sont venues que trop tard à sa connaissance : c'est le cas, je crois bien, de *L'empire chrétien* (325-395) de A. Piganiol ; de la mise en forme et traduction anglaise, par Mattingly, des études publiées pendant la guerre par A. Alföldi dans le périodique hongrois *Olasz Szemle*, éditée à Oxford en 1948 sous le titre *The Conversion of Constantine and Pagan Rome* ; enfin de l'intéressant essai de P. Orgels, *La première vision de Constantin* (310) *et le temple d'Apollon à Nîmes* (*Bull. Cl. des Lettres Acad. belge*, 1948, 176-208).

P. Lemerle.

Armand Delatte, *Les portulans grecs.* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, CVII.) Liège, 1947. In-8°, XXII + 399 pages, 1 carte.

Que l'édition des portulans grecs présentât de très grandes difficultés, c'est ce dont A. Delatte lui-même nous avait avertis, avec

exemples à l'appui (*Bull. Cl. des Lettres Acad. belge*, 1947, p. 445-456). Il faut d'autant plus le féliciter d'avoir mené à bien la tâche entreprise, et de nous avoir donné l'ouvrage le plus neuf qui, au cours de ces dernières années, soit venu enrichir le domaine de l'hellénisme. Le premier mérite de l'auteur est d'être, au sens propre, « l'inventeur » de ces textes. On vivait en effet sur l'affirmation de Nordenskiöld (*Periplus*, trad. Bather, 1897) qu'il n'existe point de portulans grecs d'époque byzantine ou moderne, si étonnant que cela dût paraître. On n'avait guère prêté attention à quelques indications de E. Legrand ou de K. Krumbacher (*Byzant. Litter.* [2], p. 419), signalant des portulans grecs manuscrits à Vienne et au Vatican, ainsi que l'édition d'un autre portulan donnée en 1573 par Démétrius Tagias (ou Togias ? Cf. N. Béès, *Praktika* de l'Académie d'Athènes, séance du 13 février 1948). On s'était aisément résigné à s'en tenir aux portulans italiens édités ou signalés par K. Kretschmer (*Die italienischen Portolane des Mittelalters*, Berlin, 1909), auxquels s'ajoutait le portulan turc de Piri-Reis, composé en 1521 (cf. N. Svoronos, *R. E. G.*, 1949, p. 238-239). Et pourtant, comment imaginer que les marins grecs pussent être absents de la Méditerranée ? En 1913, à la Bibliothèque de la Chambre à Athènes, A. Delatte découvrait un portulan grec daté de 1534. Ce fut le point de départ de ses recherches, rapidement fructueuses. L'édition qu'il donne aujourd'hui est basée sur cinq manuscrits, tous du XVI[e] siècle — celui d'Athènes, deux de Vienne, un du Vatican et un de Paris — et sur le texte édité par Tagias d'après un manuscrit aujourd'hui perdu. Il n'est d'ailleurs pas douteux que l'attention maintenant éveillée va faire découvrir d'autres manuscrits : déjà D. A. Zakythènos en a signalé un, du XVIII[e] siècle, conservé dans la Bibliothèque de Zagora du Pélion (*L'Hellénisme Contemporain*, 1948, p. 472). Ce même savant a, d'autre part, justement attiré l'attention sur trois documents grecs, une carte et deux recueils d'instructions nautiques, plus anciens que ceux de A. Delatte, qui lui paraissent les témoins d'une tradition gréco-orientale, micrasiatique, comme c'est aussi le cas pour un *Stadiasmos* ou Périple de la Grande Mer, dont un fragment conservé par un manuscrit du X[e] siècle a été édité par C. Müller (*Geogr. graeci min.*, I, 427 sq.).

Les textes plus tardifs édités par A. Delatte se rattachent au contraire à une tradition nettement occidentale. « Ils nous offrent une image de la navigation grecque à une époque où Byzance a dû céder aux Francs les voies du commerce maritime » (p. XIX). Leur langue trahit l'influence de la langue « franque » et notamment vénitienne, et il ne paraît pas douteux que leurs sources ou leurs modèles, comme ceux d'ailleurs du portulan turc de Piri Reis, doivent être cherchés en Italie. Mais pour faire la lumière et établir la filiation et dans une certaine mesure la chronologie de ces textes, il faudra d'abord comparer minutieusement les portulans grecs de A. Delatte et les portulans italiens édités ou signalés par Kretschmer. Ce que l'on peut dire pour le moment, c'est que les manuscrits utilisés par Delatte-Tagias semblent se diviser en trois familles, qui présentent entre elles des différences assez grandes pour laisser supposer que l'histoire du texte, au XVI[e] siècle, était déjà longue. Quant à leur contenu, ils nous donnent en réalité sept portulans et un fragment d'un huitième : deux portulans de la Méditerranée moyenne et orientale, un portulan abrégé de la Méditerranée, une liste des traversées de la Méditerranée, un portulan de l'Italie, un de la mer de Marmara, un de l'Egypte et de la Barbarie, et un fragment d'un portulan de l'Atlantique. On devine l'intérêt considérable de cet ensemble de textes pour le géographe, pour le spécialiste de l'art nautique, pour

l'historien de la marine et du commerce grecs, — et, d'autre part, pour l'historien de la langue grecque, car on y trouve une étonnante variété de formes. En vérité, l'ouvrage de A. Delatte montre une fois de plus que l'historien et le philologue ont tout à gagner à s'attacher désormais à l'étude de ce genre de documents, comme à celle des documents d'archives maintenant édités en grand nombre, plutôt qu'aux œuvres « littéraires » de Byzance, souvent si fâcheusement artificielles.

Venons, enfin, au mode d'édition. Le savant grec St. Kyriakidès l'a critiqué (dans une récension publiée en 1949 par la revue Ἀθηνᾶ, si mon souvenir ne me trompe), pour la raison que s'agissant, d'un manuscrit à l'autre, non exactement de copies d'un même texte, mais plutôt de rédactions différentes, il fallait conserver à chacune de ces diverses rédactions son autonomie. Or A. Delatte a, au contraire, appliqué les règles de l'édition critique et reconstitué, à l'aide de tous les manuscrits, un texte unique, considéré comme le plus proche possible du texte primitif disparu. Il y aurait là matière à un long débat, car le problème n'est pas le même pour les textes « byzantins » et pour les textes « classiques ». L'extraordinaire fluidité de la langue byzantine, ou plutôt l'absence d'une langue byzantine, et le mode de tradition très libre qui caractérise un grand nombre de textes byzantins, conduiraient vite, si l'on appliquait à la lettre le principe de St. Kyriakidès (qu'il n'est pas seul à défendre), à ne plus donner que des éditions *photographiques*, où le même texte serait scrupuleusement reproduit autant de fois, ou presque, et en autant de colonnes qu'il y aurait de manuscrits. On voit bien les multiples inconvénients, d'ordre pratique notamment, de ce procédé : on n'en voit guère les avantages. Il faut le réserver aux textes, certainement très peu nombreux, pour lesquels on aurait vraiment plusieurs *rédactions*, présentant des caractéristiques très accusées et constantes, — par exemple une rédaction courte et une longue, une rédaction tout entière en langue puriste et une tout entière en langue populaire. Hors ces cas exceptionnels, il va de soi, selon moi, et d'abord dans l'intérêt du lecteur, qu'il faut appliquer la méthode critique, et tendre à restituer un texte aussi proche que possible du texte primitif, restant bien entendu que les variantes sont données en apparat et qu'on peut ainsi, si on le désire, reconstituer chaque manuscrit. C'est ce qu'a fait, avec beaucoup de scrupule, A. Delatte, et il a eu raison. S'il fallait absolument formuler une critique, je la ferais porter sur le point suivant : l'*index verborum* ne propose pas de traduction, ni l'*index locorum* d'identification, pour les termes et vocables qui y sont consignés. Or beaucoup font difficulté. J'entends bien que A. Delatte a voulu se borner à faire œuvre d'éditeur et de philologue, mais le lecteur lui eût été reconnaissant de se montrer moins réservé dans l'interprétation des textes passionnants qu'il révélait.

Paul LEMERLE.

Marcelle WERBROUCK, *Le temple d'Hatshepsout à Deir el Bahari* 137 pages in-8° + 48 planches. Bruxelles, Fondation égyptologique Reine Elisabeth, s. d. (1949).

C'est encore à la Fondation égyptologique Reine Elisabeth que nous devons ce beau volume, consacré à l'histoire et à la description d'un des plus illustres et des plus beaux monuments qui subsistent en Egypte. Construit vers l'an 1500 avant notre ère, il adosse encore à la falaise à pic sa puissante architecture que les ans ont respectée.

Me Werbrouck nous guide dans ce temple que construisit la fille de Touthmès Ier, elle nous en raconte les vicissitudes, nous en explique l'architecture, en faisant valoir la beauté de ses lignes horizontales qui contrastent si heureusement avec la verticale de la falaise ; elle nous guide à travers les différentes salles du culte, nous en fait admirer les statues et les bas-reliefs. Ce magnifique spécimen de l'art du Nouvel Empire est présenté de façon digne de lui.

A. Ernout.

Association Guillaume Budé, *Congrès de Grenoble*, 21-25 *septembre* 1948 ; *Actes du Congrès* ; 312 pages in-8°. Paris, Les Belles Lettres, 1949.

Ce Congrès tenu par l'Association G. Budé, en septembre 1948, a eu grand succès, et cela parce qu'on y a travaillé, et travaillé suivant un plan méthodiquement conçu. Dans chaque section, Philologie, Etudes byzantines, Archéologie, Humanisme, ont été présentés des rapports d'intérêt général, indiquant les résultats acquis dans les disciplines intéressées, et aussi proposant et suggérant des recherches nouvelles dans des domaines inexplorés ou mal exploités. Des vœux indiquant les améliorations souhaitables ont souvent sanctionné la lecture de ces rapports et les discussions qui ont suivi. Ces Actes variés, nourris, pleins de faits et d'idées, sont aussi réconfortants qu'instructifs, et témoignent de la vitalité des humanités classiques, non seulement en France, mais aussi dans tous les pays qui ne veulent pas renoncer à cette forme de culture et d'intelligence.

A. Ernout.

Travaux du Cercle linguistique de Copenhague, vol. V, *Recherches structurales*, 1949. Copenhague, Nordisk Sprog-og Kulturforlag, 1949 ; 307 pages in-8°.

Ce beau volume, dédié à M. Louis Hjelmslev à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa naissance, comprend un certain nombre d'études se rattachant toutes à la « linguistique structurale », dont M. Hjelmslev a posé les principes et la théorie. Ces études, au nombre de vingt-quatre, sont rangées sous quatre rubriques : 1° A. Problèmes généraux ; 2° B. Problèmes du contenu ; 3° C. Problèmes de l'expression ; 4° La glossématique et l'esthétique. Cette dernière rubrique montre que certains linguistes veulent étendre la théorie structurale à la littérature et à l'art : j'avoue que la lecture des articles de MM. Ad. Stender-Petersen et Svend Johansen — pour autant que je les ai compris — ne m'a pas fait apparaître le bénéfice que l'esthétique tirerait de l'application des principes de M. Hjelmslev ; et notamment il m'a semblé que M. Svend Johansen, dans son examen des différentes valeurs des trois mots, « cheval », « coursier », « rosse », ou dans son analyse de la strophe de *Booz endormi* (p. 295) ne faisait qu'exprimer en termes fort savants des observations assez simples, et que tout lecteur un peu cultivé est capable de se faire à lui-même, sans recourir à la notion de « connotateur » et de « dénotateur ». Mais je laisse aux théoriciens du langage, seuls compétents en la matière, le soin d'apprécier ces études où la philologie n'entre pas. Celle-ci trouve pourtant à s'instruire dans l'article de M. Benveniste, « *Le système sublogique des prépositions en latin* », où l'auteur éclaire par une analyse pénétrante, les différentes valeurs prises en latin par la préposition *prae*.

A. Ernout.

A. Ernout et A. Meillet. *Dictionnaire étymologique de la langue latine* ; 3e éd. revue et corrigée ; t. I (A-L.). Paris, C. Klincksieck, 1951 ; xxiv-667 p. gr. in-8°.

Il n'y a plus à faire l'éloge de ce livre ni à en recommander l'usage. La meilleure preuve de sa valeur est attestée par le succès qu'ont obtenu les deux premières éditions. Les latinistes du monde entier le connaissent. C'est un instrument d'étude indispensable à tous ceux qui se piquent de comprendre et de goûter les textes latins. Ils y trouveront, dans l'ordre alphabétique du lexique, l'histoire des idées et des notions que les écrivains latins ont eu à exprimer, depuis les premiers temps de la république jusqu'à la dislocation de l'empire et à l'avènement du monde roman. Ce sont les siècles auxquels la civilisation occidentale doit les fondements mêmes de son existence spirituelle.

Cette nouvelle édition a été revue avec soin, corrigée des menues fautes qui avaient pu se glisser dans les précédentes et augmentée des derniers résultats de la recherche et de la critique scientifiques. Il n'y a guère de pages qui soient restées sans changement. Beaucoup ont été complètement remaniées. Ainsi les articles *calx* p. 158, *concors* p. 245, *crocodīlus* p. 271, *ercīscō* p. 357, *ēns* et *essentia* p. 350 et 360, *foeteō* p. 433, etc. Deux innovations heureuses sont à signaler. L'une consiste en l'augmentation du nombre des mots latins empruntés ou transcrits du grec ; l'autre en la mention des emprunts de mots latins par les langues celtiques ou germaniques. Comme M. Ernout s'était déjà astreint à indiquer le sort de chaque mot latin dans les langues romanes, on a en somme dans son dictionnaire l'histoire pour ainsi dire posthume du vocabulaire latin ; et on peut apprécier jusque dans le moindre détail la dette que les langues occidentales ont contractée envers Rome.

L'ouvrage paraît en deux parties, dont nous n'avons encore que la première, qui contient les mots de A à L. Il faut souhaiter à la seconde de ne pas se faire longtemps attendre.

J. Vendryes.

M. Pallottino, *La civilisation étrusque*, trad. et préf. de R. Bloch. 252 pages in-8° + 16 planches hors-texte. Paris, Payot, 1949.

Trois ouvrages italiens sur les Etrusques ont paru en France dans ces quinze dernières années ; celui de M. Nogaro, paru en 1937, et défiguré malheureusement par l'esprit de parti, et maltraité par une traduction détestable[1] ; celui de P. Ducati paru en 1938[2] ; enfin celui de M. Pallottino, qui vient d'être édité : c'est la preuve de l'activité déployée par les Italiens dans un domaine qui leur est cher, c'est la preuve aussi de la curiosité que suscite toujours en France le « problème étrusque », pour reprendre le titre de Ducati. Pourtant, en dehors du petit livre de M. Renard[3], qui du reste est Belge, nous n'avons pas d'ouvrage original écrit récemment en français. Il semble que l'échec éprouvé par J. Martha, dans sa tentative pour expliquer la langue étrusque, ait découragé nos linguistes ; les historiens sont

1. V. mon compte rendu dans la *Rev. de Philol.*, 1938, p. 355 et s.
2. V. mon compte rendu dans la *Rev. de Philol.*, 1938, p. 350.
3. *Initiation à l'étruscologie*, Bruxelles, 1941.

mieux représentés, mais d'une manière indirecte, par les chapitres consacrés aux rapports entre Rome et l'Etrurie, par A. Grenier[4] et A. Piganiol[5], les archéologues par la magistrale « *Chronique de la sculpture étrusco-latine* », que donne Ch. Picard dans la *Revue des Etudes latines* ; moi-même, je n'ai abordé le problème que sous un aspect particulier et en fonction du latin dans mon article sur « Les éléments étrusques du vocabulaire latin[6] ». Toutefois, sous l'impulsion donnée par le directeur de l'Ecole française de Rome, M. A. Grenier, dont on se rappelle la thèse suggestive sur Bologne villanovienne et étrusque,[7] cette carence au moins partielle va cesser. Un jeune philologue, M. Raymond Bloch, nommé récemment directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, que des fouilles heureuses ont déjà signalé, consacre une grande partie de son activité à l'histoire de l'Etrurie, et il est permis d'en attendre de bons travaux. Il avait donc toute la compétence nécessaire pour traduire et présenter au public français l'ouvrage de M. Pallottino. Celui-ci n'est pas un nouveau venu en étruscologie. Dès 1930, il publiait des « *Nouvelles contributions à la solution du problème étrusque* » (d'après les notes de Trombetti[8]), en 1936, il a tenté de constituer une grammaire étrusque dans ses « *Elementi di lingua etrusca* », parus à Florence; enfin, en 1940, il a présenté, sous le titre *Etruscologia* un manuel, dont le texte, remanié et mis au courant, est celui qui est aujourd'hui publié en français. La collaboration de l'auteur et du traducteur est de nature à nous rassurer sur la qualité de l'ouvrage.

Mais que le lecteur ne s'attende pas à trouver dans ces deux cents pages une initiation comparable à celle que fournissent les ouvrages de P. Ducati et de M. Renard. C'est plutôt un exposé des questions pendantes, et une orientation vers leur solution plus ou moins lointaine qu'il leur apporte. En dépit des nombreux travaux qu'elle a suscités, l'énigme étrusque n'a pas livré son secret. Sur l'origine du peuple, les trois solutions, orientale, nordique, autochtone, gardent leurs partisans, et la thèse de l'italianité, quelque vigueur que mette M. Pallottino à la défendre, est loin de rallier tous les suffrages; sur la langue, même incertitude, et des interprétations, si prudentes soient-elles, proposées par M. Pallottino, il est beaucoup qui demeurent aventurées : nous ne savons pas encore comment les Etrusques nommaient les chiffres de un à six, et nous ne pourrions pas jouer avec les dés qu'ils nous ont laissés. Le seul domaine sur lequel nous nous sentions le pied assez ferme est celui de l'archéologie ; mais là encore, le problème des origines de l'art étrusque, de son histoire, et des influences qu'il a subies, n'est pas encore résolu. Le livre de M. Pallotino nous convie, bon gré, mal gré, à la modestie, à la prudence, et à l'effort.

Deux pages (249-250) sont consacrées, l'une à la bibliographie de la langue étrusque, l'autre, à la bibliographie générale. Dans la première, par un étrange lapsus deux fois répété, W. Corssen a été confondu avec S. P. Cortsen ; dans la seconde, le livre de G. Pontrandolfi, *Gli Etruschi e la loro lingua*, est présenté comme un ouvrage original, alors que ce n'est que la traduction de l'article de Skutsch dans la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa. On regrette de n'y pas trouver les noms d'Éva Fiesel, W. Schulze, et F. Schachermeyer — non plus que celui de Noël des Vergers.

A. Ernout.

4. *Le Génie romain dans la religion, la pensée et l'art*, Paris, 1925, p. 22-52.
5. *Histoire de Rome*, Paris, 1939, p. 7-13, et 20-24 (bibliographie critique excellente).
6. Reproduit dans *Philologica*, Paris, Klincksieck, 1946, p. 21 et s.
7. Paris, 1912.
8. Dans les *Studi Etruschi*, IV, 193-216.

J. Marouzeau, *L'ordre des mots dans la phrase latine*, t. III, *Les articulations de l'énoncé* ; 200 p. in-8°. Paris, Les Belles Lettres, 1948.

Après avoir étudié dans les tomes précédents l'ordre des mots dans les groupes nominaux (substantif et son déterminant), puis dans les groupes verbaux (place du verbe dans la proposition), M. Marouzeau consacre ce troisième et dernier volume, d'abord « aux éléments accessoires de l'énoncé : adverbes, mots prépositionnels, conjonctions, subordonnants » ; d'autre part « à la disposition des membres dans la phrase et dans le vers ». Ce n'est pas que M. Marouzeau juge avoir épuisé l'ensemble des questions que pose l'ordre des mots, mais du moins a-t-il étudié les trois éléments essentiels de la phrase, le nom, le verbe, les mots accessoires : la voie est tracée, d'autres voudront peut-être s'y engager après lui ; mais ils ne pourront le faire avec sûreté qu'en s'inspirant de ses principes et de sa méthode.

Pour un esprit épris de solutions rigoureuses, et soucieux de trouver des lois qui règlent sévèrement l'ordre des mots dans la phrase, la lecture des études de M. Marouzeau sera décevante. Il est impossible de réduire à l'unité d'explication des phénomènes divers, des ordres contradictoires ; et si l'on aperçoit des conservations anciennes — par exemple l'habitude de placer les enclitiques et les mots accessoires à la seconde place de la phrase —, ou des tendances nouvelles, — comme la tendance à mettre toujours la « préposition » devant le mot qu'elle régit —, il s'en faut que ces « règles » soient toujours suivies ; les poètes se montrent en général beaucoup plus libres que les prosateurs ; certains écrivains affectionnent un ordre plutôt qu'un autre ; et chez un même écrivain, prosateur ou poète, on observe des variations nombreuses, dans une même œuvre, je dirai presque dans une même phrase, sans qu'on puisse toujours découvrir une explication « logique » de ces flottements, — expressivité, affectivité, désir de variation, nécessité ou commodité métrique, etc. —, autre que la liberté d'indifférence à laquelle l'écrivain se croit en droit de recourir. Une même conjonction peut être en position forte ou atone suivant la valeur qui lui est attribuée dans le contexte ; mais il arrive aussi que l'écrivain n'ait pas, ou n'ait plus le sentiment de la valeur de cette variation ; rien ne s'use plus vite que les conjonctions : ni *enim (et-enim)* ni *ergo*, ni *igitur*, ni *itaque*, ni *quidem (e-quidem)*, ni *nam (namque)*, ni *at*, ni *sed* ne sont représentés dans les langues romanes, pas plus du reste que les subordonnants *cum*, *ut*. On conçoit qu'avant de disparaître tout à fait, ces mots se soient affaiblis, et que, par suite, ils n'aient pas eu de place bien déterminée.

Les mêmes phénomènes s'observent — quoique peut-être à un degré moindre — dans l'agencement des mots et des groupes dans la phrase : c'est à cet examen que M. Marouzeau a consacré son chapitre IV qu'il intitule « la phrase, *Structure générale de l'énoncé* ». Y a-t-il un ordre logique, un ordre affectif ? Là encore, on observe des tendances, des habitudes, des procédés — insertion, disjonction, place en tête ou en fin de phrase ; en poésie enjambement ou rejet, correspondance entre la fin du premier hémistiche et la fin du vers — mais chaque phrase constitue, pourrait-on dire, un cas d'espèce. Toutefois, de la lecture des exemples nombreux et bien choisis qu'apporte M. Marouzeau, ressort l'impression générale du caractère artificiel de la langue poétique : c'est beaucoup plus par cette liberté singulière dans l'ordre des mots que par le choix de ces mots eux-mêmes que la langue d'un Virgile ou d'un Horace revêt son aspect particulier et insolite. Le lecteur est tellement habitué à ces disloca-

tions — *disiecti membra poetae* — qu'il ne les remarque plus guère : M. Marouzeau rafraîchit son attention sur ce point. Il l'attire également sur la fréquence des « clichés métriques », et les ordres appelés par la constitution de l'hexamètre, et notamment des deux derniers pieds (type *tempora myrto, gurgite uasto, tempore certo*, etc., p. 184-185 ; il aurait pu y joindre le type *mirata iuuenca* Vg. B. 8.2, *amore iuuenci* B. 6.46 : les 8 ex. de *iuuenca* et les 25 ex. de *iuuencus* (toujours trisyllabiques, il n'y a pas d'ex. de génitif pluriel) sont TOUS en fin de vers.

On aurait désiré que M. Marouzeau poussât son enquête un peu plus loin que les auteurs classiques : peut-être dans des textes tardifs (*Peregrinatio Aetheriae*, Grégoire de Tours) et peu suspects d'influences littéraires (*Mulomedicina Chironis*, Pseudo-Apulée, traduction d'Oribase ; aussi certains textes chrétiens) aurait-il pu distinguer les symptômes avant-coureurs de l'ordre qui, peu à peu, s'établira dans les langues romanes. Mais la moisson de faits et d'interprétations qu'il apporte est assez riche pour qu'on lui sache gré d'avoir abordé cette étude, qu'il qualifie dans sa conclusion « une des plus difficiles et des moins avancées du domaine de la stylistique » (p. 197).

A. ERNOUT.

J. ANDRÉ, *Etude sur les termes de couleur dans la langue latine* ; 427 p. in-8°. Paris, C. Klincksieck, 1949.

S'il est une étude à laquelle puisse s'appliquer exactement l'épithète « exhaustive » — dont on a quelque peu abusé, c'est bien celle que M. André a consacrée à l'expression des couleurs en latin. C'est l'œuvre d'un bon travailleur, elle repose sur une documentation considérable — M. André ne s'est pas contenté de consulter les dictionnaires, mais il a dépouillé les textes eux-mêmes, et on a l'impression que toute la littérature latine, envisagée sous l'aspect « expression de la couleur », a passé sous ses yeux. Il connaît bien aussi les travaux sur le sujet qui ont précédé le sien — théories physique et physiologique de la couleur, problèmes techniques, psychologie des couleurs, considérations générales sur l'expression de la couleur dans les langues indo-européennes (K. Brugmann, A. Meillet), influence du grec sur le latin, expression de la couleur chez les auteurs latins, poètes et prosateurs, chez les techniciens, dans les différents parlers ; évolution et enrichissement de ce vocabulaire, etc. Des index (index verborum, p. 413-418 ; index rerum, p. 419 ; répertoire des thèmes p. 421 ; répertoire des particularités des auteurs, p. 423 ; index des couleurs, p. 424), une table des matières détaillée permettent au lecteur de se reporter sans peine au sujet qui l'intéresse ; une bibliographie méthodique renseigne et rassure le critique.

C'est un problème délicat que pose l'étude des couleurs. Très peu de termes sont communs aux langues de la famille indo-européenne : il n'y en a guère qu'un qui se retrouve partout, c'est le « rouge » que le latin exprime par toute une gamme de dérivés d'une même racine : *ruber, rōbus, rūfus, russus* (la parenté de *rutilus* est douteuse) ; l'adj. ' blanc ', *albus* ombr. *alfo-*, ne se retrouve clairement qu'en grec ἀλφός, où du reste il est détrôné par λευκός ; il n'y a pas de terme commun pour le ' noir ', ni pour le ' vert ' ; et les rapprochements que l'on a, proposés de *flāuos, fuluos, heluos* (et plus loin *galbus, giluos*) « jaune » avec des mots attestés dans d'autres langues ne satisfont que médio-

crement pour le sens, et offrent tous des difficultés de forme. De même en français, des adjectifs aussi communs que *blanc*, *bleu*, *brun* ne proviennent pas du latin, mais sont venus par les invasions germaniques. Donc, comme point de départ chronologique, peu de données certaines. Chaque langue s'est constitué son vocabulaire. De plus celui-ci, à l'examiner dans les textes, apparaît pauvre et flou. Un terme comme *bleu* en français, comprend des nuances nombreuses qu'il faut préciser par une détermination : bleu pâle, bleu foncé, bleu marine, gros bleu, bleu de Prusse, bleu de roi, bleu pastel, *indigo*, etc. Or, le latin n'a pas de mot spécifique, pour distinguer cette couleur : faut-il déduire de cette absence qu'il ne la connaissait pas ? Certainement non. Mais il semble s'être contenté d'abord pour cette notion d'un adjectif *caeruleus* (ou *caerulus*), sans doute dérivé, avec dissimilation de *caelum*, proprement « couleur de ciel ». Or, comme le ciel se présente sous différents aspects, l'adj. prend différents sens, allant du *bleu azur* au bleu le plus sombre et même au « *noir* » (v. la discussion des sens dans le livre p. 162-171). La langue se borne à une désignation approximative, même quand les yeux sont habiles à discerner des nuances — et il ne faut pas toujours et *a priori* conclure de la pauvreté ou de l'indigence du vocabulaire à la pauvreté ou à l'insensibilité de la vision chez les sujets parlants. Pour pouvoir faire une étude exacte du vocabulaire des couleurs dans une langue, il faudrait pouvoir comparer les mots avec les teintes qu'ils désignent, autrement dit avoir un vocabulaire illustré de planches en couleur, teintes plates, mélangées, employées seules ou associées à d'autres (contrastes, reflets, déteintes, etc.). L'entreprise, difficile et compliquée dans une langue vivante, est impossible à réaliser dans une langue morte, pour laquelle bien souvent il faut se contenter d'approximations.

Les désignations de la couleur proviennent soit des phénomènes naturels (air, ciel, eau, mer, jour, nuit, etc.), soit de la robe des animaux (cygne, corbeau), des minéraux (or, argent), des pierres précieuses, des matières premières, des plantes, soit des régions dont elles proviennent (*pūniceus* de *Poenus*), etc. L'homme trouve dans la nature des comparaisons faciles : *aureus sol*, *lactei*, *marmorei*, *niuei lacerti*, *argentea lilia*, *eburnea bracchia*, *piceae nubes*. Elles se laissent aisément identifier, et fournissent à la littérature, notamment à la poésie, des moyens d'expression variés et suggestifs qui, du reste, passent assez vite au rang de « clichés ». Une difficulté pourtant provient des termes empruntés au vocabulaire de la botanique : nous connaissons mal les plantes anciennes, et les noms modernes que nous donnons à certaines d'entre elles ne leur conviennent souvent pas : qu'on lise, chez M. André, la discussion du sens de '*hyacinthinus*' p. 197 : c'est un exemple entre cent. Quand Virgile parle de *pallentes uiolas* (B. 2.47), puis de *nigrae uiolae* (B. 10.39) s'agit-il de notre ' violette', et d'une seule ou de deux plantes différentes ? Que veut-il dire par *purpureo narcisso* (B. 5.38) ?

On voit par ces quelques exemples, les difficultés que comporte une étude comme celle qu'a entreprise M. André, les lacunes qu'elle doit présenter, les incertitudes auxquelles elle aboutit nécessairement. Il serait injuste d'imputer ces défauts à l'auteur : il a fait un effort très méritoire pour les réduire au minimum, et son livre pèche plutôt par surabondance que par insuffisance de documentation et de discussions. On est un peu étouffé par cette masse de références, par cette minutie dans la classification, par la reprise, multipliée sous différents angles, des divers emplois d'un même mot ; et la forme même du livre est à l'image du fond, un peu lourde[1]. Mais il a ramassé

1. Parfois même peu correcte : e. g. « pallie à », p. 267.

une documentation précieuse ; qu'il interprète correctement ; il a bien marqué les influences grecques qui se sont exercées dans ce domaine comme dans tant d'autres, et le rôle qu'ont joué les langues techniques, et la langue poétique dans la constitution du vocabulaire 'chromatique' latin.

A. Ernout.

J. André, *La vie et l'œuvre d'Asinius Pollion*, 139 p. in-8°. Paris, Klincksieck, 1949.

Présenté comme thèse secondaire, cet ouvrage ressemble — et il n'en peut être autrement — à toutes les monographies de ce genre, où la vie de la personnalité étudiée se restitue assez facilement, grâce aux témoignages contemporains, mais où l'œuvre, dont il ne subsiste rien ou à peu près, fournit aux hypothèses une vaste matière. C'est naturellement le côté biographique qui est le plus développé dans cette étude, et M. André a pu, sur quelques points de détail, enrichir la connaissance que nous avions de l'activité politique de son personnage. Il n'a pu malheureusement enrichir les maigres restes que nous avons de son œuvre littéraire ; et les résultats acquis sur ce point ne correspondent peut-être pas à l'effort fourni. M. André le reconnaît lui-même dans sa préface, et c'est « avec l'espoir qu'ils (c. à d. ces résultats contestables) permettront quelques progrès aux recherches ultérieures » qu'il les « livre à la critique ». J'ai bien peur que cet espoir ne reste vain.

A. Ernout.

Gilbert Highet, *The classical tradition, Greek and Roman Influences on western Literatur* ; xxxviii-763 p. in-8° ; publié par Geoffrey Cumberlege. Oxford, Clarendon Press, 1949. Pr. 42 sh.

Il ne manque pas d'études sur l'influence que la littérature grecque et romaine n'a cessé d'exercer sur les auteurs de l'Europe occidentale, mais je n'en connais pas qui aient traité le sujet avec l'ampleur que lui a donnée M. G. Highet : vingt-quatre chapitres, dont quatre sur les temps barbares *(Dark Ages)* et le Moyen Age ; sept sur la Renaissance (dont un sur Rabelais et Montaigne, et un autre, fort important sur les classiques de Shakespeare, p. 194-218), cinq sur l'ère baroque et cinq sur la littérature moderne, comprenant une analyse de l'*Ulysse* de James Joice, et des vues pénétrantes sur la poésie anglaise et française contemporaine (Eliot, Pound, Valéry, Mallarmé), et leurs « *nostalgically classical poems* », et aussi sur le 'drame grec' de Cocteau, Gide, Sartre : au total, 549 pages d'exposé, 6 pages d'une brève bibliographie, 150 pages de notes, citations (p. 556-705), près de 60 pages d'index (p. 707-763). On pourrait craindre d'être accablé ou noyé : à la lecture, on a l'heureuse surprise de trouver un livre bien composé, élégamment écrit, par un auteur qui domine son sujet et sait, de la masse de documents qu'il manie, dégager les éléments essentiels. L'érudition n'y est jamais pédante ; les citations faites dans les notes sont heureusement choisies, et témoignent de la parfaite connaissance que l'auteur possède des

littératures de l'Europe occidentale — l'accent étant mis surtout sur l'Angleterre et la France : j'ai bien aimé, par exemple, le *Fragment d'un traité du vide*, de Pascal, cité à propos de la querelle des Anciens et des Modernes (p. 641), ou la définition du classicisme donnée par Gide dans sa *Réponse à une enquête de 'la Renaissance' sur le classicisme* (1923) : c'est du meilleur Gide, dont tous les termes sont à méditer. Aux philologues classiques, je recommande les quelques lignes dédaigneuses de Housman sur la *Quellenforschung* et l'*Ueberlieferungsgeschichte* (p. 695), forme d'érudition qui fut fort en honneur en Allemagne, et qui négligeait l'œuvre elle-même pour ne s'intéresser qu'à ses sources hypothétiques, ou à sa transmission ; ou le jugement sur l'*'unfortunately Sienkiewicz'* et la fausse couleur locale dont il a badigeonné son *Quo vadis* (p. 689).

Le livre de M. Highet démontre de la meilleure façon l'existence des liens qui nous attachent indissolublement à la pensée antique, le bénéfice que nous en tirons, et le danger qu'il y aurait à vouloir nous en détacher. Au moment où, dans le monde moderne, la culture technique semble vouloir l'emporter sur la culture de l'esprit, il est bon d'avoir en tête les deux phrases par lesquelles s'ouvre et se clôt cette étude : « *Our modern world is in many ways a continuation of the world of Greece and Rome* » et « *The real duty of man is not to extend his power or multiply his wealth beyond his needs, but to enrich and enjoy his only imperishable possession : his soul.* »

A. Ernout.

Angel Pariente, *Estudios de fonetica y morfologia latina.* (Publ. de la Fac. de philos. et lettres de l'Univ. de Salamanque, t. II, n. 3.) 346 p. in-8°. Salamanque, Université, 1949.

Il ne manque pas, en matière d'étymologie latine, de problèmes demeurés insolubles ou dont la solution est contestée. C'est à ce genre de questions, que M. Pariente s'attaque ; il a le goût des mots rares et obscurs ; et il fait preuve dans ses recherches de beaucoup d'érudition et d'ingéniosité, comme d'indépendance envers les opinions reçues : qu'on lise par exemple l'article sur *carmen* et *germen*, où, abandonnant l'explication classique par la dissimilation de **can-men*, **gen-men*, il rattache *carmen* à *carpere*, *germen* à *gerere* : pour ce dernier, sans doute faut-il admettre que *germen* a été créé postérieurement au rhotacisme, mais ceci n'embarrasse pas l'auteur ; et je renonce à le suivre dans l'argumentation laborieuse où il essaie de démontrer qu'il n'y a pas de lien sémantique entre *carmen* et *canō*. Pour ma part — est-ce vieillesse ou timidité d'esprit ? — j'avoue que les audaces de M. Pariente m'épouvantent plus qu'elles ne me convainquent, et j'aimerais mieux le voir transporter sur un terrain plus solide son information et sa subtilité.

A. Ernout.

Serafim Silva Neto, *Fontes do latim vulgar (o Appendix Probi).* 288 p. in-8°. Rio de Janeiro, Imprensa nacional, 1946.

J'ai plaisir à signaler cette œuvre d'un jeune professeur (il est né en 1917) qui enseigne la philologie romane à l'Université de Rio de Janeiro. La préface en est datée de 1944 ; il a paru en 1946, et représente la mise au point de travaux antérieurs, comme aussi le point

de départ d'une vaste histoire de la langue portugaise, qui doit comprendre, entre autres, une grammaire et un dictionnaire. L'étude de l'*Appendix Probi* est donc faite d'après le portugais, qu'il s'agisse d'expliquer les faits portugais d'après les données de l'*Appendix*, ou inversement de confirmer les formes de l'*Appendix* par le témoignage du portugais. Mais les latinistes aussi bien que les romanistes auront profit à le lire, et y trouveront des compléments non sans valeur, au *Sprachlicher Kommentar zur Vulgärlateinischen Appendix Probi*, publié par W. A. Baehrens en 1922.

A. Ernout.

Alexander Souter, *A Glossary of later Latin to* 600 *a. d.*; xxxii-454 p. in-8°. Oxford, Clarendon Press, 1949. Pr. 42 s.

Ce glossaire est un complément au nouveau « Dictionnaire latin d'Oxford» malheureusement encore inédit, qui ne doit contenir que les mots attestés jusqu'en 180 ap. J.-C. Cette limite excluait le vocabulaire de basse époque, notamment celui des textes chrétiens ; c'est pour combler cette lacune que M. Souter a rédigé cet ouvrage. Il sera bien accueilli ; les dictionnaires précédents, même celui de Forcellini, malgré son titre prometteur *Lexicon totius Latinitatis*, sont loin de contenir tout le vocabulaire que le dépouillement des auteurs et des inscriptions du IIIe au VIe siècle a mis en lumière depuis un siècle. Sans doute le *Thesaurus* est-il plus complet, mais la publication en est lente, et il faudra de nombreuses années encore pour qu'elle soit achevée. Le travail de M. Souter, poursuivi depuis cinquante ans, fondé sur un dépouillement considérable de textes (la liste des auteurs cités ne comprend pas moins de 25 pages), établit le pont nécessaire entre les dictionnaires du latin classiques et les lexiques médiévaux (Du Cange, et sous une forme réduite, Bartal, Baxter-Johnson, Habel, etc., en attendant l'édition — lointaine, si elle paraît jamais — du « nouveau » Du Cange). Chaque mot est accompagné de sa traduction, et quand il est nécessaire, du mot grec qu'il traduit ou transcrit, et de l'indication de l'auteur et du passage où il figure. Ce glossaire indique aussi les formes nouvelles prises par certains mots (e. g. *quāgulo* = *coagulo* Diosc.), ou même les constructions nouvelles (cf. les articles *quam*, *quandō*). Sans doute, trouvera-t-on à y ajouter : je n'ai pas trouvé par ex. *capus*, au lieu de *caput*, qui figure dans des inscriptions (CIL VI 29849*a* *Roma capus mundi*), ou *oze* (= hodie), *zebus* (= diebus) (CIL VIII 8424, et XIV 1137). M. Souter ne pouvait pas tout voir, et tout noter, ce qui eût dépassé les limites des forces d'un homme. Tel qu'il est, son glossaire est précieux ; et nous devons remercier la Clarendon Press de l'avoir publié à sa manière, c'est-à-dire de façon impeccable.

A. Ernout.

Carl-Martin Edsman, *IGNIS DIVINVS*. 305 p. in-8 . Lund. G. W. K. Gleerup, 1949. Pr. 13 kr.

Le sous-titre de ce livre, « Le feu comme moyen de rajeunissement et d'immortalité, Contes, Légendes, Mythes et Rites », en précisant le sens du titre principal, indique aussi que l'étude de M. Edsman relève plus de la *Revue d'histoire religieuse* que de la *Revue de philologie*. M. Edsman, qui s'est déjà fait connaître par de nombreux travaux sur les croyances populaires, notamment par une étude sur 'Le bap-

tême de feu' parue en 1940, étudie cette fois, à travers le temps et l'espace, les traditions et les croyances relatives au rajeunissement, à la résurrection, et à l'apothéose par le feu. Procédant à l'inverse des exposés ordinaires, il est parti des temps modernes, et des données que fournit le folk-lore pour remonter dans le passé. Au cours de sa revue, il est amené à traiter de la mort d'Héraklès sur le bûcher de l'Œta, mort qui précède — et conditionne — son entrée dans l'Olympe, et de la légende du phénix. A propos de ce dernier, il commente le petit poème de Claudien ; M. Edsman traduit le v. 67 :

*Victuri cineres nullo cogente moveri*
*Incipiunt...*

par : « Pour vaincre, les cendres se mettent à se mouvoir d'elles-mêmes. » Non, *victuri* est, sans aucun doute, le participe futur de *vīvō*, non de *vincō*, et le vers signifie : « Les cendres destinées à [re]vivre commencent à se mouvoir d'elles-mêmes » ; de même le vers du poème de Dracontius, cité page 196 :

*Phœnicis exactam renovat deus igne iuventam*

ne doit pas se traduire par « la jeunesse *parfaite* du Phénix, Dieu la renouvelle par le feu » ; mais « la jeunesse *disparue* » : *exigere* a le sens de « passer complètement, achever », comme dans les vers de Virgile, En. 1, 74-75 :

*Omnes ut tecum meritis pro talibus annos*
*Exigat.*

Cf. *Thes. Ling. Lat.*, V, 2, 1465, 3 et s. Je m'excuse de faire ces minces observations à propos d'un livre qui traite d'un aussi vaste problème. Les philologues grecs et latins cueilleront dans cette étude des observations qui leur permettront d'envisager sous un jour nouveau mainte légende ou maint rite, comme l'enfance de Démophon, la résurrection de Scylla, etc., en les replaçant dans un ensemble de croyances communes à de nombreuses civilisations.

A. Ernout.

Hermann Bengtson, *Einführung in die alte Geschichte.* VIII-185 p. in-8°. München, Biederstein Verlag, 1949. Pr. br. DM. 8 ; rel. toile DM. 10,50.

Destiné principalement aux étudiants de langue allemande, ce manuel sera utile aussi à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'antiquité, car il envisage largement les questions que pose la discipline ; depuis la définition du concept 'histoire de l'antiquité', qui fixe ses limites dans le temps et dans l'espace, jusqu'aux problèmes que la science actuelle doit encore résoudre. Après un historique des recherches depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, où l'on trouvera des portraits intéressants des grands historiens — je recommande au lecteur français les pages consacrées à Mommsen (p. 11-33) —, l'auteur aborde les « bases » *(Grundlagen)* de la recherche historique *(Chronologie, Geographie, Anthropologie)* ; la tradition *(Ueberlieferung)*, les sources (actes, documents, discours, lettres, pamphlets, œuvres des historiens anciens) et leur critique ; les monuments figurés (avec l'indication des résultats acquis par les fouilles modernes), les

ressources tirées des disciplines spéciales (épigraphie, papyrologie, numismatique), des sciences voisines (c. à d. qui n'intéressent pas directement le monde gréco-latin : histoire de l'Orient, égyptologie, assyriologie, étruscologie, étude du droit, etc.), et finalement les ouvrages d'intérêt général, encyclopédies, dictionnaires, manuels, prosopographies, et les périodiques. Chacun de ces chapitres est accompagné d'une bibliographie particulière. La deuxième partie du volume est occupée par une bibliographie générale qui comprend près de 500 numéros. L'auteur, évidemment,f ait une place importante aux ouvrages de langue allemande, mais sans parti-pris d'exclusivité ; et il sait reconnaître le mérite des livres étrangers : c'est ainsi qu'il qualifie de « *vorzügliches Arbeitsinstrument* » l'*Histoire de Rome* d'André Piganiol (p. 145) ; je regrette toutefois de n'avoir pas trouvé le nom de Gaston Boissier. Les hellénistes seront heureux d'apprendre que M. Bengtson va faire paraître dans les manuels d'Iwan Müller une *Histoire grecque*, qui remplacera celle de Robert von Pöhlmann : il est tout à fait qualifié pour l'écrire.

A. Ernout.

Angel Montenegro Duque, *La onomastica de Vergilio y la antigüedad preitálica*. V. I ; 323 p. in-8°. Salamanque, Publicaciones del Colegio trilinguë de la Universidad, 1949.

L'*Enéide* replonge le lecteur dans la préhistoire italique et romaine. Dans quelle mesure la reconstitution de ces temps lointains est-elle conforme à la vérité, ou du moins à la vraisemblance historique ? On sait que pour les anciens eux-mêmes, Virgile passait pour être *uetustatis... amator unice* (*Quint. I. O.*, IX, 3, 14), réputation que du reste il partageait avec Varron, auquel il dut sans doute beaucoup emprunter. De nos jours, bien des philologues se sont ingéniés à retrouver dans Virgile un historien et un archéologue à l'érudition impeccable [1] : point n'est besoin de souligner la naïveté de cette image. Il est néanmoins certain qu'il a lu les récits des historiens et des poètes traitant des origines de Rome, qu'à l'imitation d'Homère il a su allier des traits proprement italiques, ne serait-ce que dans le choix des noms qu'il donne aux guerriers qui combattent autour d'Enée ou contre lui. L'*Enéide* est pour l'onomastique italo-étrusque une source abondante, mais un peu trouble. C'est à la clarifier que s'est attaché M. A. A. Duque dans un travail présenté comme thèse à l'Université de Salamanque, après avoir été préparé sous la direction des professeurs D. José Vallejo et D. Antonio Tovar. Il a divisé son étude en deux parties : les guerriers rutules et les guerriers étrusques, dressant un catalogue alphabétique des noms que Virgile a donnés à ses personnages, et tâchant d'en déterminer l'origine. Chacun de ces noms est l'objet d'une étude détaillée, où l'auteur se montre bien informé ; et chaque partie se termine par une conclusion qui met en évidence le caractère complexe de l'onomastique virgilienne : une influence pourtant est prépondérante, celle de l'étrusque. On le savait depuis l'ouvrage de W. Schulze, mais M. Duque en apporte une confirmation solide. — P. 112, n. 131 M. D. attribue à une 'étymologie populaire' l'emploi de l'épithète *mālifera*, appliquée à la ville d'*Abella*, En. 7.740. Je ne vois pas comment ; Virgile a, sans

1. Le livre de Catharina Saunders est particulièrement redoutable à cet égard ; je renvoie au compte rendu qu'a fait de son *Vergil's primitive Italy* le regretté Paul Couissin, dans la *Rev. de Philol.*, 1932, p. 204.

s'en douter, conservé le sens ancien du nom de la ville, dérivé du nom de la pomme dans le domaine i-e. occidental (irl. *aball* « pommier », v. h. a. *apful* « pomme ») ; ce nom, qui a dû exister aussi en italique, a été éliminé en latin par le mot emprunté au grec dorien μᾶλον, d'où Virgile a tiré l'adjectif composé *mālifer*. L'épithète, qui est une épithète de nature, n'a rien d'une étymologie populaire, et là encore, Virgile s'est montré, à son insu, *antiquitatis amantissimus*.

A. Ernout.

Mario Atilio Levi, *Nerone i suoi tempi*, 235 p. in-8°. Istituto editoriale cisalpino. Milan-Varèse, s. d. (1949).

Quiconque chercherait dans l'ouvrage de M. A. Levi un exposé en règle du règne de Néron, voire un simple portait de l'homme ou du prince qui tint, pendant quelque quinze ans, le sort du monde entre ses mains, ne manquerait pas d'être déçu : ce livre est une « construction » de la politique néronienne, réflexion sur des faits considérés comme acquis. A la vérité, une assez longue introduction, écrite en petits caractères, comme si elle devait faire pardonner son existence, présente la critique des trois sources principales, Tacite, Suétone, Dion Cassius ; mais les résultats pratiques et surtout les conséquences pour l'exposé ultérieur sont assez minces. M. Levi admet que, dans son ensemble, la tradition est univoque, et remonte à une source défavorable à Néron. Les reproches principaux sont ceux de mépris pour le *mos maiorum* et d'immoralité personnelle. Ils émanent évidemment des cercles aristocratiques et conservateurs. Seul, un groupe de chapitres, chez Suétone, appartient à l'autre tradition, celle qui était favorable au prince, et dont un passage célèbre dans *Antiquités Judaïques* affirme l'existence. Ces chapitres présentent comme le bilan positif du règne : volonté de restauration augustéenne, allègement des charges fiscales, largesses au peuple, politique de prestige en Orient, règlement presque entièrement pacifique du problème parthe, réformes administratives et judiciaires, reconstruction de Rome, grands travaux publics, comme le percement de l'Isthme de Corinthe, autant de résultats qui auraient dû assurer sinon la gloire, du moins une réputation honorable à ce règne, pourtant honni.

Sur la réalité même de ces faits « favorables », aucun doute n'est possible. Ce sont eux, par conséquent, que M. Levi prendra comme point de départ. La tradition hostile à Néron ne les nie point, elle se contente de les expliquer comme autant d'accidents isolés, attribuant telle mesure particulière à Agrippine ou à Sénèque, ou à la mégalomanie de Néron, ou encore les succès d'Orient au génie de Corbulon, si bien que l'histoire du règne apparaît comme une suite de caprices. M. Levi, à juste titre, refuse cet émiettement. Pour lui, une politique est un ensemble de réactions spécifiques à des conditions idéologiques, économiques et sociales. Le problème revient à découvrir quelles furent au juste ces conditions, et, en quelque sorte, les « *stimuli* » auxquels réagit l'Empereur.

Dans une brève note préliminaire, M. Levi nomme avec reconnaissance M. R. Syme, et même sans ce témoignage, à la simple lecture, on devinerait l'influence que la *Roman Revolution* a exercée sur sa pensée. Dans l'un et l'autre ouvrages, en effet, la méthode est identique ; il s'agit de dégager et de suivre les lignes de force de la pensée et du milieu politiques, de retrouver, à travers le schématisme des sources littéraires, la complexité d'un milieu devenu pour nous étran-

gement indistinct. Ainsi, l'histoire du règne se trouve définie par une série de prises de position successives, moments d'une évolution unilinéaire dont les fatalités propres amenèrent par degrés la catastrophe de 68. M. Levi reconnaît avec clarté que la faillite néronienne est peut-être moins celle d'un homme que celle d'un système : il tente de nous faire assister à la fin de cette *auctoritas*, dont l'ouvrage fondamental de M. R. Syme nous avait montré la naissance.

A l'origine, Néron est essentiellement l'héritier d'Auguste. La valeur documentaire de l'*Apocolocyntose*, cette œuvre ambiguë qui, plutôt que la critique du règne écoulé, présente le programme de celui qui va commencer, est pleinement reconnue et mise en lumière. Restauration augustéenne, cela signifie retour à l'équilibre dans tous les domaines. Coopération, à Rome même, avec tous les cercles privilégiés, les anciens, ceux qui subsistent de la République finissante, et les nouveaux, qui, dans les aristocraties provinciales, préparent dès lors la prospérité du siècle des Antonins. Mais le problème le plus délicat n'est pas cet équilibre intérieur, il réside dans l'opposition, au sein de l'Empire, des deux grandes masses, l'Orient hellénisé et l'Occident en voie de latinisation rapide. Les vaincus d'Actium, dès le principat d'Auguste, avaient pris leur revanche, et la littérature et la pensée helléniques exercèrent, au temps d'Horace et de Virgile, la primauté que l'on sait. Le rôle toujours croissant des affranchis d'origine orientale n'est qu'un aspect de cette véritable domination intellectuelle de l'hellénisme. Les « grands commis » du Palatin sont proches parents de ces autres techniciens, les astrologues, les rhéteurs ou les philosophes. Néron affirme bien, au début, son intention de retirer aux bureaux des affranchis la plupart de leurs attributions — et en cela il est bien le successeur d'Auguste, ou du moins il désire apparaître comme tel. Mais, comme Auguste aussi, il garde, au fond de lui, le respect et comme la superstition des formes de la pensée et de la culture helléniques. Très ingénieusement, M. Levi montre que, de la sorte, il s'opposait, dès le principe, à l'un des courants les plus puissants de son époque : la volonté de briser avec les formes traditionnelles de la littérature « classique ». A juste titre, il consacre de longues pages à la *Pharsale*, considérée comme représentative de cette tendance, dans la lignée de Lucrèce et d'Ennius.

A la vérité, il serait possible de discuter certaines affirmations particulières de M. Levi sur ce point. Si Lucain, au X^e^ livre, attaque avec une violence inouie la mémoire d'Alexandre, ce n'est peut-être pas, comme on nous le suggère, pour mettre en garde Néron contre les tentations orientales, pour l'inviter à ne pas déplacer, lui aussi, l'axe du monde, mais à maintenir l'équilibre entre les deux moitiés de l'Empire. Il est singulier que M. Levi n'ait pas voulu considérer ce texte comme le développement obligé d'un *locus* stoïcien : Alexandre, le « fou » par excellence, devait trouver place dans l'économie d'un poème dont le sujet est essentiellement un conflit titanesque entre l'ὕβρις et la Raison. En pareille matière, il est dangereux de rechercher des allusions trop précises. Ne pourrait-on suggérer, d'une façon inverse, par exemple, que cette sévérité envers le conquérant macédonien veut constituer une approbation de la politique du prince qui désavoua les ambitions de Corbulon, et se contenta de succès de prestige envers l'Empire parthe ? L'une et l'autre interprétations présentent la même incertitude.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'en ce milieu du I^er^ siècle, la pensée romaine prend conscience de son autonomie. Non seulement Perse et Pétrone (pour lequel est admise ici la datation néronienne ; le livre, antérieur au travail récent de M. Marmorale, ne peut en discuter les arguments), mais aussi Sénèque, pour lequel M. Levi semble éprouver quelque dédain, et dont il paraît minimiser le rôle

à l'excès, sont à cet égard des témoins précieux. Ce n'est certes pas la poésie d'un Calpurnius qui nous contraindra à réviser notre impression. On comprend que le moment ait été mal choisi pour une renaissance du « classicisme », avec l'attitude qu'elle impliquait à l'égard de l'hellénisme. Néron apparut comme un véritable « traître », et toute l'évolution de sa politique résultera de ce malentendu initial. Si le régime de l'*auctoritas* suppose le consentement des « égaux » du prince, ce régime est condamné dès lors qu'il y a divorce idéologique profond entre eux et lui.

Selon M. Levi, le premier symptôme grave de cette rupture d'équilibre fut la résistance rencontrée par Néron, lorsqu'en 58 il proposa l'abolition des impôts indirects. La mesure eût lésé gravement les publicains, les propriétaires fonciers d'Italie, eût appauvri, aussi, les revenus de l'*aerarium*, et accru, inversement, l'importance du fisc. Le Sénat opposa un veto absolu. L'*auctoritas* du prince avait découvert sa limite. Toute l'habileté de Néron consista alors à demander à sa politique orientale les moyens de masquer cet échec. Il convient toutefois de faire observer que l'heure de l'intervention ne fut pas choisie par lui, mais imposée par les Parthes, comme lui fut imposée bientôt, par la révolte de Boudicca, sa nouvelle ligne de conduite en Bretagne. Peut-être la division du règne en grandes périodes, dont chacune aurait été dominée par un facteur politique déterminé (jusqu'en 56 la *Concordia ordinum*, après 58 la politique extérieure, après 64 la crise de l'*auctoritas*) est-elle plutôt un artifice d'auteur qu'une réalité historique. Ce qui est certain, et M. Levi le souligne, c'est que le développement du philhellénisme néronien, à mesure qu'il entraînait le prince, l'éloignait de ses soutiens naturels, le Sénat et l'Ordre Equestre, et l'engageait dans une politique coûteuse. Le dernier chapitre donne une idée précise de la crise financière dans laquelle se débattent les dernières années. Une refonte totale de l'édifice impérial était alors en gestation ; les réactions du personnel administratif, en l'occurrence les gouverneurs des provinces occidentales, arrêtèrent la révolution commencée. L'œuvre de Néron sombra dans l'anarchie de 68, l'année des trois Empereurs.

L'ouvrage de M. Levi, d'une grande richesse, est loin d'être épuisé par la longue analyse qui précède. A l'étroit dans les limites d'une collection aux dimensions fixes, sa pensée déborde de toutes parts. Partout, des notes, des appendices, discutent des points particuliers qui n'ont pu trouver place ailleurs. La bibliographie la plus récente est admirablement utilisée : à chaque instant, les problèmes classiques sont posés en termes neufs, et si, parfois, les solutions manquent un peu de netteté, on ne peut en faire un reproche à l'auteur, qui a eu le courage d'aborder un sujet singulièrement complexe et, au total, encore environné de brumes.

Pierre GRIMAL.

Piero MELONI, I. *Servio Sulpicio e i suoi tempi* (Ann. d. Fac. di Lett. e Filos d. Univ. di Cagliari, vol. XIII, 1946) ; 181 p. in-8° ; Sassari, Gallizzi, 1946 ; II. *Il regno di Caro Numeriano e Carino* ; *ibid.*, 1948 ; 222 p. in-8°.

M. Meloni, qui enseigne l'histoire ancienne à la Faculté des Lettres de Cagliari, est un « jeune », mais dont les travaux contiennent déjà mieux que des promesses. La première de ses études est consacrée à

Servius Sulpicius Rufus : *studio biografico* dit le sous-titre. L'auteur veut dire par là qu'il laisse de côté l'activité oratoire et juridique de Sulpicius, à laquelle il ne consacre qu'un bref chapitre final, pour examiner son activité politique. On peut regretter cette restriction : mêlé aux graves événements qui précédèrent et amenèrent la chute de la République, Sulpicius n'y joue pas pourtant un rôle de tout premier plan ; tandis que sa science du droit et son éloquence l'ont placé parmi les plus illustres orateurs et jurisconsultes de son époque. Beaucoup ne le connaissent que par la caricature amusante qu'en trace Cicéron dans le *pro Murena*. M. Meloni lui restitue son vrai visage ; son récit s'appuie sur une lecture approfondie des textes anciens et modernes, notamment de la *Correspondance de Cicéron*, qu'il utilise judicieusement. Cette monographie est une contribution non négligeable à la connaissance d'une période décisive de l'histoire romaine.

Plus importante et plus neuve, cependant, est l'étude qu'il consacre au règne de trois empereurs soldats : *Carus*, successeur de Probus, qui régna de 282 à 283, et ses fils *Numérien* et *Carinus*, tous deux assassinés, après un règne fort court, comme l'avaient été Probus, et sans doute aussi leur père. Bien que les circonstances de la mort de ce dernier soient mal connues, M. Meloni a montré qu'il fut lui aussi victime d'une conjuration militaire (p. 111). Notre principale source d'information sur ces empereurs est la biographie qu'en donne Flavius Vopiscus dans les *Scriptores Historiae Augustae* (t. II de l'éd. de E. Hohl, p. 234-248) : biographie incomplète, imprécise et dont les renseignements sont souvent suspects. Sans négliger cette source, indispensable malgré ses défauts, M. Meloni l'a contrôlée et complétée par toutes les ressources que pouvaient lui apporter les autres documents : témoignage des autres historiens latins ou grecs, inscriptions, papyrus, monnaies, études et travaux des érudits modernes) ; il suffit de parcourir les notes et appendices de son livre pour voir l'abondance et la sûreté de son information. Son livre rectifie et complète ce que nous savions sur ces empereurs éphémères, précise des dates (p. 114, p. 144), établit la titulature des empereurs, bref jette une lumière nouvelle sur les années troubles qui précédèrent l'avènement de Dioclétien[1], et préparèrent la politique de cet empereur.

A. Ernout.

Alexandre Albenque, *Les Rutènes*, 1 vol. 16,5 × 25, 340 p., 22 fig., XI pl., Rodez (et Paris, chez J. Picard), 1948, préface de A. Aymard.

M. Albenque, à qui l'on doit déjà un excellent *Inventaire de l'archéologie gallo-romaine du département de l'Aveyron* (Rodez, 1947), étudie, ici, sous tous ses aspects, l'histoire des antiques Rutènes, dont le territoire correspond approximativement aux limites de ce départe-

1. Il ne me semble pas que le nom de *Carus* puisse être valablement évoqué en faveur de l'origine gauloise-narbonnaise de Carus.

2 Il est dommage qu'il y ait dans les notes quelques fautes d'impression, notamment dans les noms propres français : p. ex. p. 19, n. 8, *Constantine* (pour *Constantin* ; même faute p. 221) ; p. 34, n. 74, l. 3, du bas, *Wuillenmier* (pour *Wuilleumier* ; même faute p. 222) ; p. 40, n. 95, l. 6, *Commodo* (pour *Commode*) ; p. 120, n. 37, l. 7, *Labreton* (pour *Lebreton*) ; p. 153, n. 111, l. 1, *Romaines* (pour *Romains*) ; p. 155, n. 120, l. 3, *Esperadieu* (pour *Esperandieu*).

ment. Ses études : *le peuple et la cité des R.* ; *le démembrement des R.* (qui ont perdu la partie méridionale de leur pays, incorporé à la Province entre 120 et 59, probablement vers 75) ; *les R. et la guerre des Gaules* ; « *la question* » *de Condatomagos* (identifié avec le vieux Millau, séparé de La Graufesenque par le Tarn), d'*Ad Silanum* (Puech-Créma bas) et de *Carantomagos* (Cranton) ; *deux industries r. sous le Haut-Empire* (l'exploitation des mines et l'extraction de la résine, dont les fouilles récentes nous ont curieusement révélé la technique dans tous ses détails) ; *Segodunum (Ruteni), capitale des R.*; *les campagnes R.* ; *les survivances indigènes chez les R.* ; *les voies romaines* et *les inscriptions romaines du Rouergue* retracent l'évolution d'une région mise en valeur de tout temps, et d'un peuple qui, s'il a profité des bienfaits matériels dispensés par les Romains, semble avoir conservé sous leur domination ses traditions nationales et n'avoir dû sa latinisation complète qu'à l'action de l'Eglise triomphante : conclusion raisonnable dans l'état de nos connaissances, rendues très insuffisantes par des fouilles trop peu nombreuses. L'ouvrage est un modèle de synthèse inspirée par une *civitas*, comme nous en possédons encore trop peu sur les peuples de la Gaule.

Une large part y est faite à la toponymie *(les toponymes celtiques du Rouergue, les noms en -ac)*. L'auteur est évidemment formé aux méthodes actuelles de cette jeune discipline ; il s'en sert avec une louable prudence. Mais on ne peut être totalement exempt d'inquiétude, en voyant un historien manier les subtiles dérivations familières aux purs linguistes ; et les questions que pose le recours à la toponymie restent entières. A-t-on le droit de faire remonter systématiquement à l'Antiquité, des toponymes attestés au plus tôt par des textes du IX^e^ siècle ? de considérer à coup sûr comme d'anciens anthroponymes, les noms dérivés par exemple de *casa*, *furnus*, *novalis*, *pratum*, *rubus*, *vulpes*, qui peuvent tout aussi bien avoir désigné une chaumière, un four, une jachère, une prairie, une « roncière », une « renardière » (voir la réserve faite avec juste raison par l'auteur, mais pour quelques noms seulement, p. 239, n. 1) ? Il y a bien des concordances incontestables entre les découvertes archéologiques et les noms de lieux : mais peut-on établir la comparaison entre le territoire tout conventionnel d'un département encore en partie inexploré, et une série toponymique où plus d'un cas prête à discussion ? En attendant que l'établissement de dictionnaires toponymiques permette l'emploi de la méthode comparative pour de grandes régions, il conviendrait d'éprouver d'abord cette méthode de façon absolument rigoureuse sur un terrain très limité : choisir une petite région naturelle dont l'exploration archéologique soit achevée — une vallée, une portion de vallée, par exemple — et noter les vestiges typiquement gallo-romains ; relever les noms de lieux attestés avec certitude comme remontant à l'Antiquité : les concordances, dans ces conditions, seraient tout à fait probantes pour l'historien, les discordances ne seraient pas moins instructives pour le toponymiste.

Paul-Marie DUVAL.

Gilbert-Charles PICARD, *Castellum Dimmidi* (Publications du Gouvernement Général de l'Algérie, Direction des Antiquités, Missions Archéologiques). Paris, De Boccard, 1947, 229 pages, 19 planches.

Colonel Jean BARADEZ, *Fossatum Africae* (Publications du Gouvernement Général de l'Algérie, Direction des Antiquités, Missions Archéologiques). Paris, Arts et Métiers graphiques, 1949, 362 p.,

275 illustrations, 2 cartes hors-texte, index géographique, historique et des auteurs, table des illustrations. Préface de Louis Leschi.

Les Publications du Service des Antiquités de l'Algérie viennent de s'enrichir de deux beaux livres qui apportent nombre d'éléments importants et nouveaux à notre connaissance de l'Afrique romaine.

Dans *Castellum Dimmidi*, M. G. Charles Picard, Directeur des Antiquités de Tunisie, qui a fouillé en 1939 et 1941, à Messad, site du Sud Algérien, étudie le destin du camp fondé en 198 par ordre de Septime Sévère sur la colline dite Ksar el Baroud, et abandonné en 238 à l'avènement de Gordien III.

L'auteur expose d'abord la situation de Messad qui, aux confins sud du massif des Ouled Nail, commande la trouée allant du désert saharien vers la plaine de Bou Saada. Dimmidi doit son nom aux Berbères qui occupèrent le lieu après le départ des Romains. La naissance du Castellum romain est due à la politique de Septime Sévère, qui lança des avant-postes vers le Sud et le Sud-Ouest de la Numidie. Placé à l'extrémité d'une voie s'enfonçant dans le désert insoumis, il devait contrecarrer l'activité turbulente des tribus pillardes. Il s'agit d'un camp classique romain, et non d'un de ces châteaux forts qui devinrent la règle au Bas-Empire,

Une riche moisson épigraphique, faite sur le sol de Messad, permet à l'auteur d'étudier la composition de la garnison. La colonne qui fonda le camp se composait essentiellement de cavalerie. Elle comprenait, à côté de deux vexillations légionnaires, l'*Ala I Pannoniorum*. Mais, de 198 à 225, des légionnaires sont seuls à garder le poste. Sous le règne d'Alexandre Sévère, à côté d'eux cantonne une *vexillatio* d'un corps syrien, le *Numerus Palmyrenorum*, bien connu grâce aux études de M. Carcopino et à celles du regretté Albertini. Dans ce corps d'archers montés d'origine syrienne, de nombreuses recrues africaines furent admises lors d'un élargissement de la formation dû, selon l'auteur, à Alexandre Sévère. Le poste fut évacué en 238, au moment de la dissolution de la III a Augusta par Gordien III. Le centre de la défense de l'Afrique semble alors se déplacer en Maurétanie.

La dernière partie du livre, traite de la vie religieuse à Dimmidi. Un sanctuaire avec *naos* et *pronaos* occupe la presque totalité du prétoire, ce qu'explique l'existence d'un culte libyque antérieur à l'occupation romaine. Les soldats semblent avoir assimilé le Génie d'un puits sacré, trouvé sous l'édifice, à Esculape, patron des eaux guérisseuses. Dans la chambre au puits, fut découvert un curieux autel de calcaire aux parois ajourées. Son caractère africain et punique est prouvé par sa forme en *naiscos* avec cornes en guise d'acrotères. L'intérieur creux contenait des cendres sacrificielles : celles-ci devaient avoir la vertu bienfaisante que leur prête la religion punique comme la religion romaine. Peut-être, suggère l'auteur, peut-on y voir l'énigmatique *Ara Cerei*, dont quatre inscriptions de Dimmidi, consacrées à *Jupiter Optimus Maximus*, signalent la dédicace le 3 mai. *Cerus*, ancien dieu chtonien de la fécondité, assimilé à Jupiter ou à Janus, était tout naturellement honoré le 3 mai, jour de clôture des *Floralia* : Flora comme Cérès semble, en effet, une hypostase de la *Terra Mater*, à laquelle *Juppiter Cerus* servait d'époux et de parèdre. La démonstration est solide, j'hésiterais seulement pour ma part à faire de *Cerei* un génitif archaïque avec graphie en *ei* de *Cerus*.

Dans une chambre décorée de peintures, l'auteur a reconnu une chapelle palmyrénienne, consacrée par les soldats du *Numerus* syrien à Malagbel, dieu solaire palmyrénien. La reproduction et l'étude des

inscriptions de Dimmidi servent d'utile appendice à l'ouvrage qui doit tant aux enseignements de l'épigraphie locale.

On voit ainsi combien le livre de M. G. Charles Picard est riche en apports divers, d'ordre à la fois historique, militaire et religieux. Les données de la littérature ancienne, de l'archéologie et de l'épigraphie y sont utilisées et confrontées avec le soin et la pénétration qui caractérisent le bon historien.

La seconde des récentes publications du Service des Antiquités de l'Algérie, intitulée *Fossatum Africae*, est due à la plume du colonel Jean Baradez, aviateur que passionne l'archéologie. On ne peut manquer d'être frappé par l'impeccable présentation du volume, par sa typographie parfaite, ses très nombreuses et excellentes illustrations en héliogravure. Et, en vérité, l'intérêt du livre ne le cède en rien à la qualité de la présentation.

Il constitue, en effet, une saisissante démonstration des progrès étonnants que l'archéologie doit à une technique qui n'a cessé de se perfectionner au cours de la récente guerre, la photographie aérienne. Alors qu'avant 1939 on pouvait seulement photographier à moyenne et basse altitude des sites déterminés, aujourd'hui les bandes continues, la qualité des objectifs et des films permettent de photographier de façon automatique et à grande altitude d'immenses zones de terrain. L'examen des agrandissements permet ensuite la restitution de l'aspect archéologique de ces zones. Bien entendu, la recherche au sol doit toujours compléter, éclairer et vérifier les enseignements ainsi apportés.

L'application de cette méthode a amené l'auteur à de précieuses découvertes. La plus importante est celle de ce *fossatum Africae* qui a donné son nom à l'ouvrage. Il s'agit d'un fossé-frontière dont la largeur va de trois à une vingtaine de mètres et qui, sur des centaines de kilomètres, protège au Sud le sol des provinces romaines d'Afrique. Des *castella*, à la fois points d'appui et tours de guet, se succèdent à intervalles rapprochés le long de cette ligne protectrice. C'est là une véritable révélation. Jusqu'ici on ne connaissait qu'un tracé très court du *fossatum*, reconnu par Gsell dans la région de l'Oued Djedi, au Sud de Gemellae et exploré en 1938 par M. J. Guey. Mais le fossé se déroule à présent sur plus de 700 kilomètres aux confins Nord du Sahara et n'est plus défense isolée, mais cuirasse continue et puissante. Ainsi s'explique la nette distinction faite dans le code théodosien, entre le *fossatum* et le *limes* de l'Afrique, le premier étant cet ouvrage militaire bien défini, le second l'organisation complexe des zones frontières avec caractères variables suivant la nature de ces zones. Le *fossatum* constitue ainsi un des éléments du *limes* africain dont il jalonne la limite méridionale.

A côté de cette découverte d'ordre militaire, l'auteur nous apporte des éléments d'information nouveaux sur les travaux d'hydraulique exécutés par les Romains, en bordure du Sahara et sur les cultures étendues que ces travaux autorisaient dans une région aujourd'hui encore déserte.

Ces brèves indications ne peuvent indiquer que l'essentiel d'un ouvrage riche en enseignements divers. Encore y est-il fait seulement allusion aux fouilles que l'auteur a dirigées en 1947 et 1948 à Gemellae.

Certes, comme le souligne M. Leschi, des questions restent en suspens et demanderont de nouvelles études, celle avant tout de la chronologie. Les photographies aériennes ne donnent que le dernier état de travaux qui ont pu se succéder sur le même point pendant des siècles. Le colonel Baradez ne manque pas de proposer des hypothèses vraisemblables pour la date de construction du *fossatum* (p. 150 sq.). Mais le dernier mot en la matière n'est pas encore dit.

Toujours est-il que ce livre fera date dans l'histoire de l'archéologie africaine. Déjà les travaux du R. P. Poidebard, initiateur de la recherche archéologique fondée sur la photographie aérienne, avaient apporté de précieux renseignements sur l'organisation du *limes* syrien. Le perfectionnement de la même technique nous oblige à présent à réviser nos idées sur le système défensif des provinces romaines d'Afrique, et sur la mise en valeur par Rome de contrées sahariennes. L'histoire de l'Afrique romaine vient ainsi de réaliser d'un coup, un progrès important.

Raymond Bloch.

Siegfried J. de Laet, *Portorium. Etude sur l'organisation douanière chez les Romains, surtout à l'époque du Haut-Empire.* Publication de la Faculté des Lettres de Gand (105e publ.). Bruges, 1949, 510 pages avec 7 cartes dans le texte ou hors texte, un index des personnes, un index géographique et ethnographique, un index des institutions et des fonctions (pages 485-510).

M. S. J. de Laet étudie, dans cet ouvrage dense et bien fait, l'organisation douanière de la Rome antique. Il est parti de l'étude, encore valable à bien des points de vue, de R. Cagnat sur les impôts indirects chez les Romains, et il a brillamment repris le sujet en utilisant la riche documentation épigraphique et papyrologique, venue au jour depuis la publication de ce livre (1882). Il commence par la définition du terme *portorium*, dont l'extension dépasse celle de notre terme douane. Etymologiquement c'est, en effet, tout droit de passage ; et, par suite, *portorium* correspond à trois de nos impôts, la douane, l'octroi et le péage.

Le plan du livre suit un ordre chronologique : l'organisation douanière des Romains est successivement analysée sous la Royauté et la République (p. 45 à 119), au cours du Haut-Empire (p. 119 à 455) et, enfin, pendant le Bas-Empire (p. 455 à 485). Tite-Live, Denys et Plutarque mentionnent le *portorium* déjà pour l'année 508 avant J.-C. ; et celui-ci daterait ainsi de la Royauté. Mais il n'en est plus question jusqu'en 199 avant J.-C. Une très haute origine demeure donc douteuse. L'auteur pense avec raison que sa naissance est due à des influences grecques. Dès le début du Ier siècle avant J.-C., on voit Rome affermer toute une série de bureaux douaniers dans les ports, mais aussi à l'intérieur même de la péninsule. Les abus des sociétés publicaines entraînèrent d'éphémères limitations ou suppressions de cet impôt ; mais ces puissantes sociétés affermèrent aussi les *portoria* provinciaux. Dans les provinces, la Rome républicaine commença par appliquer des règlements administratifs et financiers divers et inspirés des réglementations antérieures à la conquête. Sous le Haut-Empire, l'organisation douanière romaine s'oriente vers l'unification territoriale, la centralisation et l'étatisation. Règlements et tarifs deviennent uniformes. L'Empire se divise en un certain nombre de grandes circonscriptions douanières englobant souvent plusieurs provinces. Toutefois l'Egypte, la Syrie et la Judée continuent à présenter un aspect particulier, avec persistance des usages antérieurs. L'auteur étudie avec minutie et objectivité chacun des grands districts douaniers impériaux, et suit l'évolution des règles administratives douanières jusqu'à Dioclétien. C'est là le cœur même de son livre. Tous les produits du *portorium* sont versés au fisc de l'empereur. Les sociétés publicaines perdent leur dangereuse liberté d'action, et sont dorénavant soumises à un contrôle sévère. Trajan les supprime, et le *portorium* se trouve affermé à des *conductores*.

Puis, sur l'initiative de Marc Aurèle et de Commode, est mis en vigueur le système de la perception directe, de la régie. Toutefois en Egypte, en Syrie et en Judée, l'affermage persiste pendant tout le Haut-Empire.

Pour le Bas-Empire, les sources sont à peu près muettes en ce qui concerne cet impôt. Il semble cependant qu'on en soit revenu au système de la ferme ; mais à présent, chaque bureau de perception est affermé isolément. Le commerce avec l'étranger est contrôlé beaucoup plus rigoureusement qu'auparavant.

Il faut louer M. S. J. de Laet pour l'esprit objectif et vraiment scientifique avec lequel il a poursuivi son enquête et continué ses recherches. L'information est sûre, les conclusions ne sont jamais hasardeuses. Malgré quelques taches de détail (des fonctionnaires « routinés », p. 370 et 395, l'indicatif après « il est possible que » *passim*), le style est ferme et l'ouvrage laisse une impression de clarté, de solidité et d'érudition d'excellent aloi.

Lily Ross Taylor, *Party politics in the age of Caesar* (Sather Classical Lectures, vol. XXII). University of Columbia Press, Berkeley et Los Angeles, 1949, 255 pages. Index, pages 243 à 255.

Les huit chapitres de cet ouvrage, clairement présenté, sobrement et élégamment écrit, décrivent la vie politique de Rome au 1er siècle avant notre ère, et nous font assister aux luttes d'intérêts et d'égoïsmes qui amenèrent le remplacement de la république oligarchique par la dictature césarienne.

Peu de nouveau pour nous dans la narration du déroulement des faits. L'auteur n'a pas, du reste, la prétention d'apporter ici de l'inédit. Mais on est frappé par le caractère lumineux et juste des pages où se trouve démonté le mécanisme de la vie politique du dernier siècle républicain. Les notions et les termes sont analysés avec bonheur, ainsi, entre autres, *factio*, *partes*, *optimates*, *populares*, *hospitium*, *dominatio*, *regnum*. Les mœurs politiques de cette époque si agitée et si passionnante sont décrites de façon réaliste et concrète. L'importance des personnes bien plus que des programmes, la puissance si étendue de quelques grandes familles sénatoriales, l'utilisation à des fins politiques de la religion elle-même, la pratique du vote, la lutte pour la conquête des cours de justice, tout cela vient revivre à nos yeux, et un tel tableau servira de bonne toile de fond à l'éloquence cicéronienne. L'auteur ne pouvait connaître la table de bronze récemment découverte à Héba et exposée aujourd'hui au Musée archéologique de Florence (cf. G. Tibiletti, *Il funzionamento dei comizi centuriati alla luce della tavola hebana*, Athenaeum, XXVII, 1949, p. 210 sq.). L'analyse de ce document capital apporte à la vérité des lumières nouvelles sur la pratique du vote et du scrutin à la fin de la République et au début de l'Empire.

La conception antique du parti, du programme, de l'amitié politique, est à juste titre opposée aux notions modernes. Regrettons seulement de voir établie la comparaison, qui ne tient pas, entre la montée du national socialisme allemand et la marche au pouvoir d'Auguste.

A larges traits sont dessinées les grandes figures de la période envisagée, Cicéron, Caton, Pompée, César, Auguste enfin, et en même temps sont analysées les conceptions politiques que ces personnages incarnent et finiront parfois par symboliser. Tout cela repose sur des analyses de détail très fouillées, et cette fresque d'une époque qui

est demeurée si vivante dans la mémoire des hommes, allie ainsi une construction solide à des couleurs frappantes et vives.

Raymond Bloch.

T. Maccı Plauti *Rudens*, rec. A. I. Amatucci, xiv-103 p. in-8° ; Turin, J. B. Paravia, s.d.

Vétéran des études plautiniennes en Italie, M. Amatucci, à défaut d'une édition intégrale du comique latin, a voulu donner dans ce *Rudens* au moins un spécimen de cette édition, telle qu'il la conçoit. Il a exposé, dans un latin élégant et clair, les principes qui l'ont guidé : fidélité aux manuscrits, surtout à *B*, légère défiance envers le palimpseste, qu'il soupçonne de présenter un texte retouché par les grammairiens du Bas-Empire, restitution d'une orthographe cohérente et rationnelle qui tienne compte des données de l'histoire ; maintien de certains hiatus « significationis causa ». Le texte est accompagné de l'indication des mètres, des citations et des gloses plautiniennes, d'un apparat critique abondant, dans lequel l'éditeur souvent commente et s'efforce de justifier les leçons qu'il adopte, ou réfute celles qu'il rejette, ainsi v. 146 :

*Amorem haec curat, tritico curat Ceres.*

M. A. conserve la leçon des mss *amorem*, que l'on corrige ordinairement en *amori* depuis Meursius ; et défend ainsi le texte des mss : « Amori, *Meursius* ; *sed* tritico *mihi ablativus instrumenti, non dativus esse videtur, et vocabuli* curare *duplex esse hic significatio* (*cf. Amatucci, Di un luogo del ' Rudens ' in Atti della R. Accad. di Archeologia e Lettere di Napoli, N. S. XI* (1928), p. 239) : *quis autem ignorat non semper Plautum concinnitatem sectatum esse utpote qui etiam in hac re cotidiani sermonis imaginem repraesentaverit* ? L'argumentation ne m'a pas convaincu, je l'avoue, et l'*inconcinnitas* me paraît tout à fait hors de saison dans le passage. M. A. ne s'interdit pas non plus les conjectures personnelles : v. 187 :

*<Hodie> hoc deo complacitum est, me hoc ornatu ornatam*

*hodie* est une addition de M. A. qu'il a substituée au *Satin* de Spengel. — Mais v. 194:

*Si <ego> erga parentem aut deos me impiavi,*

l'apparat ne dit pas que *ego* est une conjecture de Müller. — V. 205, il me paraît difficile d'admettre un nominatif *compotis* (au lieu de *compos*) chez Plaute, et le témoignage de Commodien est d'un faible poids en l'occurrence ; du reste *compos* est attesté dans Amphitruo 643, comme *impos* Ba. 614, Cas. 629, Men. 110, Tru. 828.

Le texte de Plaute demeure mouvant et incertain dans nombre de passages, et M. A. ne s'étonnera sans doute pas si les philologues ne se rangent pas toujours à son avis : la certitude en pareille matière est impossible. Son édition, fruit d'un long commerce avec Plaute, est très personnelle ; elle se lit avec intérêt, et peut fournir, comme les comédies éditées récemment par M. Niedermann, un bon thème d'exercices de critique textuelle, et un beau sujet d'étude de la langue plautinienne.

A. Ernout.

Philip Whaley Harsh, *Iambic Words and Regard for Accent in Plautus*, 149 p. in-8°. Stanford University Press, Stanford, California, 1949.

Après tant d'autres, M. P. Harst a repris le problème de l'ictus métrique et de l'accent de mot. Le poète recherche-t-il à faire coïncider l'ictus et l'accent, à éviter le conflit entre les deux, ou au contraire n'attache-t-il aucune importance à leur rencontre ou à leur divergence ? Depuis longtemps les métriciens discutent, *adhuc sub iudice lis est*. M. Harsh a tenté d'apporter une solution définitive, en se bornant, d'une part, à l'étude des mots iambiques dans le sénaire iambique et le septénaire trochaïque de Plaute, et en comparant, d'autre part, l'usage du comique latin avec l'usage de Ménandre. Selon lui, l'accent grec est un ton, une élévation de la voix ne comportant pas d'intensité spéciale de la syllabe tonique, et il est, dans une certaine mesure, libre; l'accent latin est, au contraire, un accent d'intensité — autant qu'on en puisse juger —, et il est fixe, ne frappe jamais la syllabe finale, et il a sa place réglée par la quantité brève ou longue de la pénultième. On conçoit donc que la structure du trimètre iambique grec et celle du sénaire latin soient différentes. Le poète grec se sent libre envers l'accent du mot ; le poète latin doit éviter le conflit entre la place de l'ictus et la place de l'accent. Mais l'accent latin est-il à l'époque de Plaute déjà un accent d'intensité ? De bons linguistes le nient, par ex. M. Niedermann, qui est formel à cet égard (v. sa *Phonétique latine*, §§ 8-12), et qui admet seulement l'existence, dans le latin prélittéraire, d'un accent d'intensité propre à la syllabe initiale. Et, d'autre part, l'ictus entraîne-t-il une intensité spéciale de la syllabe qui en est frappée ? Pour certains métriciens — c'était l'enseignement de L. Havet — l'ictus est simplement « le choc produit par le pied qui frappe la terre » (Nougaret, *Traité de métrique latine classique*, § 16), un battement destiné à marquer le temps fort. Ajoutez que des accents affectifs peuvent intervenir, et que des effets d'émotion, d'insistance, etc., l'interrogation, l'exclamation, l'indignation, peuvent déplacer l'accent usuel d'un mot. Je crains donc que M. Harsh ne se soit donné beaucoup de peine pour n'arriver à convaincre que les déjà convaincus. Son étude, très technique, n'est pas d'une lecture aisée, mais elle renferme nombre d'observations justes, et elle met bien en lumière l'indépendance du latin vis-à-vis du grec.

A. Ernout.

Francesco della Corte, *Catone Censore, La vita e la fortuna*, 190 p. in-8°. Turin, Rosenberg et Sellier, 1949.

Après le *Cato Maior* de M. Enzo W. Marmorale, voici un *Catone Censore* de M. della Corte qui retrace la biographie du fameux personnage, et sa ' fortune ' après sa mort, c'est-à-dire l'image qu'en ont gardée les Romains, les sentiments qu'ils lui ont prêtés, l'idéal moral et politique qu'ils ont incarné en lui. M. della Corte a écrit des pages fort justes sur l'attitude des écrivains et des hommes d'Etat envers Caton ; il a bien analysé les « affinités électives » entre Salluste et Caton, et montré comme l'historien avait construit son portrait de Marius en se référant à Caton. De même il explique fort pertinemment la position prise par Cicéron, qui tente de concilier et de réconcilier Caton et Scipion dans ce qu'il appelle heureusement le « *quadro*

*idilliaco della antica vita romana* », conciliation qui, toutefois, ne réussit pas à convaincre Tite-Live, trop aristocrate de tempérament pour voir dans Caton autre chose qu'« *un mastino accanito contro la nobiltà et contro il grande Scipione in particolare* ». Il montre aussi comment Plutarque a combiné les éléments contradictoires de la tradition pour donner, agrémenté d'anecdotes plus ou moins légendaires, le Caton dont les siècles suivants se sont transmis les traits. — La première partie, *la vita*, utilise habilement les documents qui nous sont parvenus, notamment les œuvres de Caton lui-même, fragments des discours et des histoires. Il y a là des pages originales sur la genèse du ' Traité sur l'agriculture ' et sur les raisons qui le poussèrent à l'écrire (p. 52 et s.). Peut-être M. della Corte a-t-il quelque peu embelli son modèle : est-il bien sûr que sa mort, à 85 ans, soit due non point à la vieillesse, mais à l'effort qu'il fit dans un dernier discours, prononcé au service de la république ?

C'est un signe de temps que Caton l'Ancien suscite tant d'intérêt dans l'Italie d'après guerre. On oublie ses défauts pour ne retenir que ses qualités, réelles ou supposées, dont on offre l'exemple aux jeunes générations désaxées. La leçon portera-t-elle[1] ?

A. Ernout.

Mario Puelma Piwonka, *Lucilius u. Kallimachos*. 411 p. in-8° ; Frankfurt a. Mein, V. Klostermann, 1949.

Le sous-titre de ce livre '*Zur Geschichte einer Gattung der hellenistich-römischen Poesie*' en définit l'objet. M. Piwonka se propose de montrer un aspect de la littérature et de la pensée hellénistiques comparé à une forme de la littérature et de la pensée romaines : la satire de Lucilius. Reprenant le jugement célèbre de Quintilien '*satura tota nostra est*', il montre comment ce jugement peut s'interpréter à la lumière des comparaisons que fournit l'examen des fragments de Lucilius, et des iambes de Callimaque. M. Piwonka excelle à analyser des documents fragmentaires, et à en dégager l'inspiration générale et les idées directrices qu'il range dans quatre chapitres principaux : I. *Der « sermo » des Lucilius als Ausdruck eines Sprach-u. Menschenideals* (p. 12-114) ; II. *Die Lucilische Sermo-Dichtung als Ausdruck eines poetischen Stilideales* (p. 115-169) ; III. *Die Satira Luciliana u. die römische Altera Satura* (p. 171-203) ; IV. *Die Lucilische Sermonengattung u. die Iamben des Kallimachos* (p. 206-367).

Un ' regard en arrière' *(Rückblick)* permet d'envisager les résultats de cette enquête comparative : les différences de milieu, de formation, de culture déterminent les différences d'inspiration et d'expression qu'on relève entre Callimaque et Lucilius. Le premier est l'héritier et le représentant d'un très ancien patrimoine culturel « *der Erbe und Verwalter eines uralten Kulturgutes* » (p. 369) pour qui l'art seul compte ; Lucilius a tout à créer de ce côté, et de plus, il voit dans son art un moyen d'agir sur les mœurs, tant publiques que privées, sur toutes les formes du langage, depuis l'orthographe jusqu'à la poésie, et dans la pratique de la vie, depuis la fréquentation du *lupanar* jusqu'à la haute politique... « *In diesem Sinne umfasst das Lebenbild des römischen Sermonendichters neben der sich selbst genügenden*

1. P. 119, le nom de l'auteur de la thèse sur la langue de Salluste est devenu Loustans au lieu de Constans.

*Unterhaltung das Gebiet sämtlicher Sprach und Lebensformen, von der Orthographie bis zur Poetik, vom lupanar-Besuch bis zur hohen Politik* » (p. 371). S'il y a continuation de l'œuvre de Callimaque dans l'œuvre de Lucilius, c'est une imitation et une extension de la *Musa pedestris* callimaquienne « *lebendige, typisch römische Nachahmung und Weiterbildung der Kallimacheischen* Μοῦσα πεζή *Dichtung* » (p. 374).

Le livre de M. Piwonka, très touffu, ne se lit pas toujours aisément et certains sceptiques trouveront peut-être qu'il tire de bien vastes conclusions d'une matière pauvre qui nous est parvenue de façon hasardeuse et incohérente. Mais, dans l'ensemble, je crois que la différence de caractère et d'inspiration qu'il établit entre Callimaque et Lucilius est réelle. Elle n'est du reste pas entièrement neuve ; mais il a le mérite de l'avoir appuyée sur une analyse approfondie.

A. Ernout.

Leonardo Ferrero, *Poetica nuova in Lucrezio* (Bibliotheca di cultura 31). VIII-191 p. in-8°. Firenze, La Nuova Italia, 1949.

On s'accorde généralement à voir dans Lucrèce, sinon un continuateur d'Ennius à proprement parler, en tout cas un poète qui, comme Cicéron, ne cache pas son admiration pour le vieux maître, et ne donne pas dans les nouveautés introduites par Catulle et son groupe à l'imitation des Alexandrins. C'est à reviser ce jugement que M. Ferrero s'est attaché dans ce livre compact et d'une lecture laborieuse. L'auteur a réussi à rallier à sa thèse M. A. Rostagni, qui écrit : « *Il risultato è persuasivo : dimostra che innumerevoli fili legano la poesia e la poetica di Lucrezio alla poesia e alla poetica non solo dell' antica tradizione, si anche della corrente alessandrina e neoterica ; dimostra che gli schemi stessi, da noi comunemente adottati, di una netta distinzione ed antitesi fra arcaicizzanti e neoterici non possono accogliersi se non con particolari cautele.* » (Pref., p. VII et VIII.) Il est évident qu'un écrivain ne vit jamais complètement en dehors de son siècle ; et que si détaché qu'il en soit ou qu'il en veuille être, à son insu ou contre son gré, il en subit plus ou moins l'influence. Que Lucrèce pratique certains procédés de développement poussés à l'excès chez les Alexandrins, l'art d'introduire des épisodes et des tableaux destinés à embellir ou à égayer un exposé abstrait auquel ils se rattachent par un lien plus ou moins lâche, ou même dont ils brisent la continuité, rien n'est plus exact. Mais faut-il attribuer cette pratique à l'influence des Alexandrins seule, et n'y a-t-il pas là quelque chose de commun à toute poésie ? Trouvera-t-on chez Lucrèce un exemple de composition « à tiroirs » comme on le trouve dans l'Epithalame de Catulle ? Il y a dans la poésie savante de Catulle une volonté d'artifice qu'on chercherait en vain chez Lucrèce : on trouve rarement deux poètes dont l'inspiration et l'écriture soient aussi opposées, et ce n'est pas quelques rencontres partielles d'expression qui peuvent modifier l'impression d'ensemble que ressent tout lecteur non prévenu à la lecture des deux poètes : ce sont deux tempéraments qui n'ont rien de commun. Et il est significatif que dans toute l'œuvre de Catulle, qui cite tant de noms d'écrivains contemporains, prosateurs ou poètes, on ne trouve pas une seule fois le nom de Catulle, que ce soit pour le blâme ou pour l'éloge.

A. Ernout.

Ezio Bolaffi, *Sallustio e la sua fortuna nei secoli* ; IV-303 p. in-8°. Roma, Perrella, 1949.

Ce livre, qui est l'aboutissant de longues recherches et réflexions, comprend deux parties : la première consacrée à étudier l'homme et l'œuvre, et à replacer l'un et l'autre dans leur époque : *Sallustio e la storiografia anteriore*, p. 15 ; I. *I tempi di Sallustio e la vita di lui*, p. 17 ; II. *Sallustio politico*, p. 28 ; III. *Sallustio storico*, p. 48 ; IV. *Sallustio scrittore*, p. 87 ; *Conclusione sulla «Parte I.»*, p. 174 ; la seconde partie retrace la ' survie ' de Salluste à travers les siècles : *Sallustio nei Secoli*, p. 179 ; I. *Sallustio nell' Antichità*, p. 181 ; II. *Sallustio nel Medio Evo*, p. 241 ; III. *Sallustio nel Rinascimento*, p. 257 ; IV. *Sallustio nell'Età Moderna*, p. 281 ; *Conclusione sulla 'Parte II'*, p. 292-296). L'ouvrage est écrit avec un parti-pris d'admiration totale, qui absout les fautes de jeunesse de l'homme, et qui voit dans l'historien « une figure aussi grande qu'originale, tant comme penseur, que comme historien ». Malgré mon admiration pour Salluste, je ne puis m'empêcher de faire quelques réserves à ce jugement. La seconde partie comprend, entre autres, diverses études sur l'influence exercée par Salluste sur les historiens qui l'ont suivi ; notamment sur Tacite (p. 196-205), Florus (p. 216-220), Ammien-Marcellin (p. 297-232). Au moyen âge et dans les temps modernes, c'est surtout en Italie que M. Bolaffi a relevé les traces de l'intérêt que l'on a continué de porter à Salluste et à son œuvre : c'est une chose curieuse que l'aspect qu'a pris aux yeux de certains hommes de la Renaissance la figure de Catilina, et que la réhabilitation de son activité révolutionnaire (le « Catilinarisme », p. 259). Le chapitre sur « Editions, commentaires, traductions » est très bref et incomplet ; aucun des nombreux travaux sur la langue de Salluste n'y est signalé, pas même celui de Fighiera. M. Bolaffi a négligé, sans doute à dessein, de nous donner l'histoire « extérieure » de Salluste : notamment, l'étude des citations qui en ont été faites chez les auteurs : elles sont pourtant fort instructives ; il ne dit rien non plus des manuscrits de Salluste, de leur date, de leur nombre, de leur diffusion. Ces deux éléments, citations et manuscrits, jettent pourtant une vive lumière sur la vogue dont a joui Salluste, sur la façon dont on l'a compris, sur les intentions et la tournure d'esprit de ceux qui le citent et l'utilisent, etc., sur la valeur relative accordée aux différentes parties de son œuvre. Ce n'est pas seulement par hasard que nous avons pour le Catilina et le Jugurtha une tradition abondante et cohérente, tandis que pour les discours et lettres authentiques ou apocryphes, nous n'avons qu'un seul manuscrit, le *Vaticanus* 3864 ; je ne parle pas de l'*Invective* contre Cicéron, dont les plus audacieux n'osent soutenir l'authenticité.

On regrette de ne pas trouver dans l'ouvrage de M. Bolaffi, à défaut d'un index, au moins une table des matières détaillée. La lecture du texte, fort compact, n'en est pas facilitée.

A. Ernout.

A. Berthier, J. Juillet, R. Charlier : *Le* « Bellvm Jvgvrthinvm » *de Salluste et le problème de Cirta*. 144 p. in-8° + 7 cartes. Constantine, Attali imprimeurs, 1949. (Edité par la Soc. archéol. du Dép. de Constantine.)

Les historiens latins passent pour être de mauvais géographes, et Salluste, pas plus que César ou Tite-Live, n'échappe au reproche d'imprécision ou d'inexactitude. Confrontant son texte avec l'étude du terrain, les temps indiqués avec les distances supposées, la critique

moderne s'est ingéniée à rectifier les données du texte sallustien, ou à préciser les indications un peu vagues qu'il fournit. St. Gsell, entre autres, s'est adonné à cette tâche ; il a proposé notamment d'identifier la Muluccha de Salluste avec la Moulouïa du Maroc. Les auteurs de la présente étude, à l'aide de nombreux arguments, ont voulu montrer les difficultés, sinon l'impossibilité, de cette interprétation : et pour eux la Muluccha, n'est autre que l'Oued Mellègue tunisien. Ils en concluent que Bocchus ne peut être qu'un roi du pays Chaouïa, et que l'emplacement de Constantine ne doit plus être cherché à Cirta, que du reste on ne saurait reconnaître dans la description du terrain faite par Salluste, mais plus à l'est, au Kef. Toute cette étude s'appuie aussi bien sur l'examen des textes que sur l'examen des lieux ; elle tend à renverser des positions qu'on croyait solidement assises, à réhabiliter Salluste comme géographe, et, par tous ces titres, mérite aussi bien l'examen des historiens que des philologues.

A. Ernout.

I. Cicéron, Discours, t. XVII : *Pour C. Rabirius Postumus* ; *Pour T. Annius Milon* ; texte établi et trad. par André Boulanger. 138 p. en partie doubles. Paris, Les Belles-Lettres, 1949.

II. *Panégyriques latins*, t. I (I-V), texte établi et trad. par A. Galletier, LXX-140 p. en partie doubles. Paris, Les Belles-Lettres, 1949.

Deux plaidoyers d'inégale importance forment ce tome XVII des Discours de Cicéron que M. Boulanger continue d'éditer avec autant de compétence que de dévouement : le *pro Rabirio Postumo*, n'est pas de ceux qui contribuent beaucoup à la gloire de Cicéron ; le personnage — un de ces nombreux concussionnaires de la fin de la République — et sa cause sont peu intéressants, et de plus le texte, qui ne nous est conservé que par des manuscrits tardifs, est souvent lacunaire et corrompu. Les conditions, heureusement, sont tout autres pour le *pro Milone*. La cause est célèbre ; les circonstances dans lesquelles la plaidoirie fut — ou plutôt ne fut pas — prononcée, en rehaussent encore l'intérêt : nous avons, d'autre part, un bon commentaire ancien, d'Asconius Pedianus, qui contrôle et corrige les affirmations souvent tendancieuses de l'avocat ; enfin, le texte est établi de manière à peu près certaine. Outre les introductions bien informées dont il a fait précéder chaque discours, M. Boulanger a eu l'heureuse idée d'adjoindre au *pro Milone* les parties essentielles du commentaire d'Asconius, l'introduction et la conclusion, et de les traduire. Les étudiants, qui voient souvent figurer le texte au programme de licence, auront là un bon instrument de travail[1].

L'édition de M. Galletier constitue l'étude la plus neuve et la plus poussée que nous ayons de ce genre de littérature. Non seulement elle est fondée sur une collation personnelle des principaux manuscrits, (l'*Vpsaliensis*, l'*Harleianus* et le *Bruxellensis*), enrichie de l'inspection de quelques mss jusqu'ici inconnus, munie d'un *stemma codicum* qui modifie le classement proposé par W. Baehrens. mais elle

1. C'est par un lapsus que M. Boulanger situe à Leipzig l'édition de K. Halm et G. Laubmann ; elle fait partie des 7 volumes de discours édités chez Weidmann, à Berlin ; à Leipzig, chez Teubner, a paru, en 1907, la 5e édition de F. Richter-Nohl-Eberhard.

comprend une bibliographie importante (p. LVI-LXX), une histoire du panégyrique, une étude sur le contenu et la composition du recueil, sur la question des auteurs, sur la valeur littéraire de l'œuvre. Les panégyriques sont eux-mêmes précédés de notices très complètes, où sont reprises à propos de chacun d'eux les questions traitées de façon plus générale dans la préface. On sent que M. Galletier ne s'est pas improvisé leur éditeur ; son livre est le fruit de longues recherches et de réflexions critiques. Il aime cette œuvre, et sait découvrir dans cette éloquence apprêtée et officielle les traits personnels qui décèlent l'originalité des auteurs, et même des qualités littéraires. Cette édition, une fois terminée, remplacera avantageusement les éditions données par les deux Baehrens, l'une celle du père, Emile, gâtée par des conjectures arbitraires, l'autre, celle du fils, Wilhelm, au contraire trop étroitement esclave de la tradition manuscrite.

A. ERNOUT.

M. TULLIUS CICERO. Fasc. 8, *Pro Sex. Roscio Amerino*, ed. A. KLOTZ, VIII-62 p. in-8° ; Fasc. 13, *In C. Verrem Act. secundae libri IV-V*, éd. A. KLOTZ, p. 351-528 ; Fasc. 19, *Pro Sulla* ed. H. KASTEN, *Pro Archia*, éd. P. REIS ; X-62 p. in-8°. Leipzig, Teubner, 1949.

CORNELIUS TACITUS, ed. Ericus KOESTERMANN, II, 2, *Germania, Agricola, Dialogus de Oratoribus* ; 110 p. in-8° ; *Germania*, ed. Er. KOESTERMANN, 32 p. in-8°. Leipzig, Teubner, 1949.

La librairie Teubner reprend la publication de la fameuse *Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana*, mais sous une forme renouvelée. Le format est un peu plus grand, une couverture de carton bleu a remplacé les couvertures de papier trop fragiles. La publication des *Opera minora* de Tacite a été confiée à M. Koestermann, le même qui avait revisé en dernier lieu l'édition d'Andresen. Son édition se distingue de la précédente par un apparat plus complet, et par une nouvelle collation — pour la Germanie — du *Codex Aesinas* due à Rudolf Till (Berlin, 1943).

Les discours de Cicéron sont précédés d'une brève notice sur les mss (avec un *stemma codicum* pour le *pro Sulla*), la table des sigles et des abréviations, et les *testimonia*. L'apparat critique est aussi plus nourri que dans les éditions précédentes. Sans apporter de grandes nouveautés — ce qui eût été difficile — ces textes, établis avec soin et compétence, fournissent de bons instruments de travail, dont on souhaite voir s'accroître le nombre.

A. ERNOUT.

Emanuele CASTORINA : 1° *Licinio Calvo* (Saggi e Ricerche, XII) ; 134 p. in-8° ; Catania, G. Crisafulli, 1946 ; — 2° *I 'Poetae novelli'* (Biblioteca di Cultura, 30) ; XV-228 p. in-8° ; Firenze, La Nuova Italia, 1949.

Suivant l'exemple de son maître, M. E. V. Marmorale, qui avait publié, en 1945, une étude sur le poète Naevius, M. E. Castorina s'est attaché dans ces deux volumes à retracer l'œuvre et la figure de poètes qui ne sont plus guère pour nous que des noms. De C. Licinius

Calvos *(sic)*, le recueil des *Fragmenta poetarum latinorum* de W. Morel a réuni en tout vingt et un fragments, dont le plus long a deux vers, et dont la plupart sont des vers incomplets, cités par les grammairiens et les scholiastes pour une particularité de grammaire. Et l'œuvre oratoire de Calvus n'est pas mieux connue : si les témoignages sur son éloquence sont nombreux, ce qui nous reste de ses discours tient en quelques phrases, si diligemment que les ait réunies Me Enrica Malcovati, dans ses *Oratorum Romanorum Fragmenta*, t. III, p. 160-169. Quant aux poètes du IIe siècle, qualifiés de *novelli* par Terentianus Maurus, et que M. Castorina nous avertit de ne pas confondre avec les *neoterici*[1], ainsi baptisés par le grammairien Diomède au IVe siècle, « *essendo questi ben distinti da quelli, non solo nel tempo, ma anche negli ideali artistici, se di ideali si può parlare* » (*Prefazione*, p. IX), le temps ne les a pas non plus épargnés : qu'on lise dans W. Morel ce qui reste d'Annianus Faliscus, Septimius Serenus, Alfius Avitus, Marianus, et « gl'incerti ». Cependant, si maltraités qu'ils soient, ces poètes ne méritent pas de sombrer dans un total oubli. Calvus fut un des plus brillants représentants de cette école des νεώτεροι, dont le chef fut Catulle ; tempérament fougueux, il se lança à corps perdu dans la bataille littéraire et poétique, où il joua un maître rôle ; ses discours contre Vatinius étaient encore lus, étudiés et commentés au temps de Tacite (cf. *Dial.* 21 et 34) ; et son poème intitulé *Io* avait fourni quelques traits à Virgile dans ses *Bucoliques* (6.47 et 8.4). Son inspiration était variée comme celle de Catulle ; abordant l'épigramme, l'épithalame, l'épyllion, les vers injurieux où il attaquait avec la même impartialité les mœurs infâmes de César et celles de Pompée (cf. Morel, *Epigrammata*, frg. 17 et 18). — Sa mort, prématurée comme celle de Catulle, ne lui permit pas de réaliser les belles espérances qu'on mettait en lui (cf. Cic. *Brutus* 81, 279, Quintilien, X, 1, 115). Mais on se répète avec complaisance, ce charmant fragment de l'*Epithalame* (Morel, 4) :

— ∪ — *vaga candido*
*Nympha quod secet ungui*

ou le vers de l'*Io* :

*A virgo infelix, herbis pasceris amaris*

avec ses précieuses sonorités, comme on se rappelle ces mouvements passionnés d'éloquence qui inquiétaient et indignaient à ce point Vatinius que, se dressant pour interrompre l'orateur, il adressa aux juges cette protestation : « *Rogo vos, iudices ; num, si iste disertus est, ideo me damnari oportet* ? »

Les *novelli* sont moins célèbres, et aucun d'eux ne semble avoir eu la forte personnalité d'un Calvus. Mais ils représentent un état d'esprit à une époque donnée : un effort vers la simplicité, et même la rusticité, un retour à la nature, et la recherche de rythmes populaires, voisins de la chanson : cette inspiration est sensible dans ce qui nous reste des *Carmina Falisca* d'Annianus, et des *Opuscula ruralia* de Septimius Serenus ; en outre, il semble que certains de leurs

1. A ces *neoterici*, leurs « tours de force » métriques, *versus reciprocus*, *echoicus*, vers acrostiches simples et doubles, vers croissants ou décroissants (du type de la *syrinx* théocritéenne) etc., et sur leurs modèles grecs, M. Castorino a consacré une longue étude qui a paru dans les numéros du *Giornale Italiano di Filologia* de mai et août 1949, p. 117 146 et 206-228. Il a publié également dans la même revue, en 1948, un article sur *Volusius*, le contemporain de Catulle que celui-ci a immortalisé dans le vers fameux *Annales Volusi, cacata charta* (36, 1); en 1949, un autre intitulé *da Levio a Virgilio*; on y retrouve partout la même inspiration et l'fniluence de M. Marmorale.

rythmes aient été adoptés par les hymnographes chrétiens : la ressemblance entre ces derniers et les ' *novelli* ' apparaît dans cette strophe de Serenus :

*Inferis manu sinistra*
*Immolamus pocula.*
*Laeva quae vides Lavernae,*
*Palladi sunt dextera.*

L'étude en est difficile ; les hommes comme les œuvres sont mal connus ; la chronologie des uns et des autres se laisse malaisément préciser. Avec la foi et l'enthousiasme de la jeunesse — M. Castorina est né en 1924 — a abordé ce sujet ingrat. Il a l'esprit ingénieux et subtil, l'art d'utiliser avec le maximum de profit les données les plus pauvres. Il nous apporte dans son Calvus le portrait le plus complet que nous ayons d'une grande figure trop effacée ; dans ses ' Poetae novelli ' un complément modeste, mais non négligeable, à l'histoire de la littérature latine au second siècle de l'Empire. On trouvera peut-être que les livres sont un peu gros par rapport à la matière dont ils traitent ; il est certain que l'auteur a été entraîné à gonfler son sujet ; à y introduire des développements parasites, où se noie le thème propre de ses recherches. Exubérance de jeunesse que le temps sans doute corrigera. Dans la préface de son Calvus, M. Castorina fait allusion à la question tant de fois débattue : les œuvres qui sont perdues méritaient-elles véritablement de disparaître, ou bien la fatalité, le hasard sont-ils seuls responsables de leur perte ? On ne peut évidemment trancher la question dans un seul sens : et la réponse varie suivant la nature et la qualité des œuvres disparues. Je ne crois pas que l'œuvre des *poetae novelli* méritât de passer à la postérité ; je n'oserais en dire autant de celle de Calvus : *habent sua fata libelli*. Le livre de M. Costorina venge un peu Calvus de l'injustice du sort.

A. Ernout.

Konrad Gries, *Constancy in Livy's Latinity*. King's Crown Press, New-York, 1949 . In-8°, 176 pages.

Cette thèse, au titre quelque peu énigmatique, a pour objet de montrer que la langue et le style de Tite-Live ont plus d'uniformité qu'on ne le pense d'ordinaire. D'après M. Gries, le caractère « poétique » de la première décade proviendrait du récit lui-même, souvent plus légendaire qu'historique, et non d'un parti-pris d'écrire « poetically ». Beaucoup d'emplois dits « poétiques » appartiennent du reste à la langue parlée. En outre, les tournures non classiques utilisées par Tite-Live, « poétiques » ou non, ne sont pas moins nombreuses au cours de l'œuvre elle-même qu'à son début. Il faudrait ainsi réviser l'opinion qu'avait accréditée S. G. Stacey, un élève de Wölfflin, dans son mémoire sur l'*Entwickelung des livianischen Stiles* (*ALLG*, X, 1898, pp. 17-82) et d'après laquelle Tite-Live, à mesure que se déroulait son histoire, s'était fait de plus en plus cicéronien.

Le travail de M. Gries comprend une série d'études fragmentaires, simplement juxtaposées : construction des verbes *(ab-)aliēnāre*, *abhorrēre* et *absterrēre* ; emploi des formes non déponentes de déponents, des doublets *amnis*, *flūmen* et *fluuius*, *senectūs* et *senecta*, *forsitan* et *forsan* ; des prépositions causales *ob* et *propter*, *ab* et

*prae* ; etc. Ces recherches, minutieuses et précises, apportent des constatations intéressantes, et incitent à réfléchir. Contre l'article trop systématique — et fort bien composé, du reste — de Stacey, M. Gries a beau jeu pour jeter le doute. Mais sa méthode de pure statistique et presque entièrement négative ne laisse pas le lecteur sans défiance. La présence de *forsan* dans la seule première décade est considérée un peu vite comme pouvant être un « accident » (p. 69). L'emploi de mots nobles comme *amnis* et *cupido*, même s'il est moins fréquent et mieux réparti qu'on ne pensait, est cependant à lui seul significatif : *amnis* n'est pas dans César, et *cupido* est étranger à cet auteur comme à Cicéron.

Sur l'ensemble du problème, M. Gries semble trop oublier que l'historien ancien ne devait pas craindre d'« orner » sa narration : *uerbis remotioribus et liberioribus figuris narrandi taedium euitat* (Quint. 10, 1, 31). Que ce souci soit plus marqué au début de l'œuvre de Tite-Live et en conformité avec les sujets traités, rien n'est plus naturel ; et, pour cette raison même, il n'y a pas lieu de nier l'*intention* stylistique. Ce qui est dit en revanche de la persistance des constructions non classiques au delà de la première décade, paraît beaucoup mieux fondé : la thèse de Stacey sur le retour de Tite-Live au classicisme était poussée trop loin. Toutefois, M. Gries aura du mal à faire admettre que la langue de Tite-Live représente le latin parlé vingt ou trente ans après Cicéron (p. 5 sqq.). Le divorce de la langue littéraire remonte à Térence, peut-être à Ennius. Et alors que Cicéron, malgré son purisme, fait encore une part importante à l'usage, Tite-Live se range nettement du côté des écrivains «stylistes » — et forcément artificiels — comme Salluste et Tacite. — Dans un ouvrage comme celui-ci qui traite de beaucoup de questions de vocabulaire, le *Dictionnaire étymologique* d'Ernout-Meillet aurait dû être mentionné.

François Thomas.

S. F. Bonner, *Roman Declamation in the late Republic a. early Empire* . VIII-183 p. in-8°. University Press of Liverpool, 1949. Pr. 12 sh. 6'.

Depuis les travaux de Bornecque, la « littérature » des Déclamations n'a tenté personne en France : on les a considérées comme des exercices d'école, imposés aux élèves par les rhéteurs, et destinés à les entraîner à utiliser toutes les ressources de la chicane beaucoup plus qu'à les mettre en contact avec la vie réelle, où à leur former le goût. Il faut bien dire que le recueil des Controverses et Suasoires de Sénèque le Père ou les Déclamations du Pseudo-Quintilien ne sont pas sans justifier cette condamnation, que déjà Pétrone avait prononcée au début du Satiricon, et que Tacite confirme dans le Dialogue. Pourtant, il est indéniable qu'elles ont joué un rôle important, même essentiel, dans l'éducation de la jeunesse romaine, et que leur action s'est prolongée pendant des siècles. Il n'est pas d'orateur, c'est-à-dire d'homme politique qui ne se soit soumis à cet exercice, et Cicéron le premier s'y est adonné — quoique de son temps, comme le note Sénèque, les noms de *Controversia* et de *Declamatio* au sens que ces mots ont pris sous l'Empire fussent encore inconnus ; et du reste, la nature même des exercices n'était pas la même, leur destination ayant un autre objet. Partant d'un texte de Sénèque, M. Bonner montre cette évolution de la *declamatio*, issue de la *thésis* grecque, pour devenir ensuite la *causa* cicéronienne, avant d'aboutir à la

*controversia scholastica* de l'époque impériale. Il en étudie les origines (ch. I), l'histoire depuis Cicéron jusqu'à Sénèque le Père (ch. II), le processus de son développement et sa rhétorique (ch. III) ; les critiques dont elle a fait l'objet dans l'antiquité (ch. IV) ; les rapports avec la loi et le droit (ch. V et VI), avec la littérature (ch. VII), son influence sur la littérature de l'ancien Empire (ch. VIII). — On lira notamment avec intérêt les deux chapitres sur les fondement juridique des *Controversiae* de Sénèque — à mon avis les plus neufs du livre — qui montrent que ces exercices n'étaient pas tellement en dehors de la réalité, et les réhabilitent en quelque sorte. Il y a aussi de bonnes remarques sur l'adoption par la littérature des procédés de ces déclamations : Ovide a cultivé le genre dans les *Heroidum Epistulae*; sur leur rôle dans la mode et l'abus des *sententiae*, la création du ' style artiste ', qui déjà tend au procédé chez Tacite, et devient mécanique chez un Velleius Paterculus. Les Tragédies de Sénèque sont presque tout entières sorties de l'Ecole. « *On the credit side, they gave the style point, neatness and condensation, and also a means of expansion of ideas and literary embroidery ; on the debit side, they were undoubtely responsible for much rant and bombast, false effect, and artificial expression.* » Il n'est pas d'écrivain, prosateur ou poète, de l'époque impériale qui ait échappé à leur emprise.

D'une matière ingrate, M. Bonner a su tirer un livre attachant et suggestif, que ne pourront ignorer ni les juristes, ni les historiens de la littérature latine. Sénèque le Père a été le compagnon de M. Bonner, pendant la guerre et ses vicissitudes[1] : c'est un grand mérite que d'avoir eu avec lui des conversations aussi fructueuses.

A. Ernout.

L. Annaeus Seneca, *De brevitate vitae, Ueber die Kürze des Lebens*, hrsg. von Hellfried Dahlmann ; 88 p. in-8°. München, Max Hueber Verlag, 1949.

Par ce volume, commence une collection « Das Wort der Antike » destinée à faire connaître au public de langue allemande les œuvres grecques et romaines de l'époque post-classique et la littérature des siècles « in der die Antike in den Strom des christlichen Abendlandes einmündet. ». Pour en faciliter la lecture, les textes sont accompagnés d'une traduction, dont « la loi première est la fidélité », d'une introduction littéraire et historique qui en éclaire le caractère et la valeur, et d'un bref commentaire. Le texte, muni d'un petit apparat critique, est présenté dans un esprit conservateur. L'ambition de l'éditeur est des plus louables ; c'est avant tout de servir l'esprit de l'humanisme : « *Vielmehr ist die Ausgabe des* « Wort der Antike » *zu helfen in der Erfüllung der unausweichlichen Forderung, die lautet : zu arbeiten mit dem Geist und dem Wort des antiken Menschentums, das neben dem Christentum und in ihm zu dem unverrückbaren Werten des Abendlandes über alle geschichtlichen Entwickelungen hinweg gehört.* » Souhaitons que cet esprit pénètre de nombreux lecteurs.

A. Ernout.

1. *Throughout the war-years, Seneca accompanied my wanderings, a strange commilito, a veteran indeed, blessed by Memory, but nowadays paid scant respect* (Préface, p. III).

+ Philippe Fabia et Pierre Wuilleumier, *Tacite l'Homme et l'Œuvre*; 174 p. in-8°. Paris, Boivin, 1949.

Publié dans la collection 'Le livre de l'étudiant ', ce petit volume n'a d'autre prétention que de fournir aux apprentis philologues ce qu'il est essentiel de connaître sur le grand historien. Mais il est clair, judicieux et bien informé. Ph. Fabia connaissait admirablement Tacite, et M. Wuilleumier, qui a pu utiliser pour la rédaction de cet ouvrage une étude inédite qu'il avait laissée sur les *Annales*, a mis tous ses soins pour que le reste du livre apportât aux étudiants les derniers résultats de la critique taciténne. La bibliographie est abondante, peut-être un peu trop pour un ouvrage de caractère élémentaire ; toutefois j'ai été surpris de ne pas voir mentionnée l'édition des *Histoires* due à Carl et Wilhelm Heraeus (Leipzig, 1929 et 1927), dont les notes sur la langue sont abondantes et solides[1].

A. Ernout.

Joseph A. Maurer, *A Commentary on C. Suetonii Tranquilli Vita C. Caligulae Caesaris*, ch. I-XXI ; 108 p. in-8° ; Philadelphia.

Il ne faut pas demander à cette dissertation inaugurale plus qu'elle ne veut donner : c'est-à-dire fournir à un débutant l'occasion de montrer qu'il est déjà initié aux recherches philologiques, et qu'il est capable de commenter convenablement un texte. Ce commentaire, qui ne va pas plus loin que le ch. XXI — un nouvel aspect de la vie de Caligula s'ouvrant au ch. XXII[1] — n'est pas précédé du texte : M. Maurer se contente de renvoyer à Ihm. La bibliographie ignore l'édition donnée par M. Ailloud dans la Collection G. Budé en 1931, qui aurait pu lui fournir quelques compléments d'information. Les notes, fort abondantes, sont surtout historiques ; et comme il arrive dans les travaux de ce genre, elles débordent parfois le cadre de l'édition : on a l'impression de lire une explication soigneusement préparée, dans laquelle l'étudiant a versé toute sa jeune information, plutôt qu'une édition proprement dite : par ex. ch. XVIII, 2, était-il besoin, à propos de Caligula, de retracer toute l'histoire des *Ludi scaenici*, de remonter jusqu'à l'année 364 av. J.-C., de parler à ce propos de l'atellane, du mime, de Plaute, de Térence, etc. ? Même remarque à propos de *ludi circenses*, *Africanarum uenatio*, XVIII, 3, etc. Les notes sur la langue sont, par contre, superficielles et parfois inexactes : ainsi, p. 84, il est faux de dire que *opsonium is the Latin form of* ὄψον ». *Opsonium* est la transcription de ὀψώνιον, dérivé normal de ὀψωνέω[2]. Mais il serait injuste de ne voir que les défauts de jeunesse de ce travail ; il laisse espérer que M. Maurer, lorsqu'il saura mieux discipliner son érudition, peut devenir un bon latiniste.

A. Ernout.

1. Pourquoi renvoyer, p. 165, à la 3e éd. (1913) de la *Geschichte der römischen Literatur* (non *Litte-*) de M. Schanz, alors que la 4e éd., revue par Carl Hosius, a paru en 1935?

1. « *Hactenus quasi de principe, reliqua ut de monstro narranda sunt* ». (Suét. Calig XXII, 1).

2. P. 43, ch. XI, n. 4, l. *ueste* et non *uesta*. Dans la bibliographie, sous J. Beloch, l. *Topographie* et non *Typographie*; sous Cohen, l. *appelées* et non *appellées*; sous Nissen, *Italische*.

M. Minucii Felicis *Octavius*, uitg. door Dr G. Quispel ; xviii-83 p. in-8°. Leiden, E. J. Brill, 1949. Pr. Fl. 2.

Faite surtout pour l'enseignement secondaire, cette édition de Minucius Felix a pour objet de fournir à des débutants les secours indispensables pour comprendre le texte, et ne vise pas à l'originalité ; mais M. Quispel est bien au courant des problèmes que pose le dialogue, et les solutions qu'il en propose sont les plus raisonnables; il est par ex. partisan de l'antériorité de l'*Octavius* sur l'*Apologétique de Tertullien*, et il apporte de nouveaux arguments à l'appui de cette thèse[1] (Préf. p. xii). Pour l'établissement du texte, il a pris pour base l'édition donnée par J. Martin à Bonn (1930), mais sans la suivre servilement, et la table des variantes montre suffisamment son éclectisme. La plupart des notes consistent en des traductions, ou en éclaircissements historiques de caractère élémentaire. C'est un livre scolaire, mais qui répond bien à sa destination.

A. Ernout.

Qvintvs Serenvs, *Liber Medicinalis*, texte établi, traduit et commenté par le Dr R. Pépin ; xlviii-119 p. in-8°. Paris, Presses Universitaires de France, 1949. Prix 600 fr.

C'est une œuvre curieuse et digne d'attirer l'attention des philologues que ce ' Livre de médecine ', dans lequel un certain Quintus Serenus ou Serenus Sammonicus a compilé pour les pauvres gens — du moins le dit-il — un certain nombre de recettes — 64 en tout — qu'il a pris soin d'écrire en vers hexamètres. La source où il puise est Pline — et dans Pline, ce sont les remèdes populaires, empiriques ou magiques qui ont sa préférence : c'est chez lui notamment qu'on trouve pour la première fois le fameux abracadabra, dont l'origine et le sens ont été si souvent discutés, et que M. Pépin commente et explique avec autant d'érudition que de bon sens. Comme le dit excellemment l'éditeur, « le *Liber Medicinalis* de Q. Sérénus appartient à ce groupe de traités sur les vertus thérapeutiques des plantes et des animaux, représenté par la *Medicina Plinii Secundi*, les livres de Gargilius Martial, de Sextus Placitus, du pseudo-Appulée, de Marcellus Empiricus et de Plinius Valerianus, ouvrages ayant tous Pline pour ancêtre commun et dont l'ensemble constitue une somme de la matière médicale des Latins. » (Introduction, p. 13.)

Bien que l'édition du texte ait été facilitée par les précédentes éditions d'Em. Baehrens et surtout de Fr. Vollmer, il restait encore beaucoup de questions à résoudre. Le Dr Pépin s'y est appliqué courageusement. Son Introduction, modèle de clarté, examine tous les points litigieux : personnalité de l'auteur, nature du poème, ses sources, la tradition manuscrite, etc. Le texte est muni d'un apparat critique très suffisant, et d'une liste de testimonia fort abondante. Mais ce qui fait surtout le prix du livre, c'est la traduction française — la première, peut-on dire, qui soit exacte et faite sur un texte bien établi; et c'est aussi le commentaire, que les philologues et les his-

1. On sait que la thèse contraire a été soutenue par M. Bertil Axelson, *Das Prioritätsproblem Tertullian-Minucius Felix*; Lund, 1941.

toriens de la médecine auront profit à consulter. Un index des noms propres et un index « *morborum et vulnerum, etiam corporis partium* » facilitent la consultation de cet ouvrage par lequel le Dr Pépin continue la belle tradition des médecins humanistes.

A. Ernout.

Maximini Duo Iuli Capitolini aus d. Corpus d. sog. Historia Augusta hrsg. u. erl. von E. Hohl (Kl. Texte f. Vorl. u. Uebungen, 172) ; 40 p. in-8°. Berlin, W. de Gruyter et C°, 1949.

M. Ernst Hohl, qui a publié dans la Collection Teubner les *Scriptores Historiae Augustae*, a extrait de son édition pour la publier dans la collection fondée par Hans Lietzmann et continuée par Kurt Aland, la vie des deux empereurs Maximin, si pittoresque. Le texte, fort court (p. 9-28) est encadré dans une Introduction qui en marque la place dans le recueil, dont il s'efforce de déterminer la date et l'esprit (p. 3-8), et un commentaire, à la fois historique et philologique, court, mais précis, érudit, et qui se révèle fort utile (p. 29-40). L'apparat critique est réduit à l'essentiel ; on regrette de ne pas voir en tête du texte un tableau des sigles employés. P. 10, l. 1 : j'aurais aimé trouver une note sur l'expression *prope Thraecica* qu'un étudiant aura peine à comprendre (cf. *Thraecica* dans l'index nominum de l'éd. des Script. Hist. Aug. : *Thr. (scil. lingua)* ; p. 15, l. 34, j'aimerais mieux *dicionem* que *ditionem* ; p. 17, l. 7, il manque une note pour expliquer *siccis uehiculis* qui ne se comprend que par le renvoi à Hérodote, VII, 3, 4 ; p. 19, l. 7, malgré Tidner, je crois qu'il faut supprimer *et* devant *nihil* ; c'est une dittographie de la finale de *fuisset.*

A. Ernout.

Sister Mary Tarcisia Ball, M. A., *Nature and the Vocabulary of Nature in the Works of Saint Cyprian* ; xix-303 p. in-8°. The Catholic University of America Press, Washington, D. C., 1946.

Dans cette dissertation, l'auteur se propose d'étudier les allusions à la nature, et le vocabulaire concernant les choses de la nature dans les œuvres de Saint Cyprien. Le sujet est traité en trois chapitres, conçus tous trois sur le même plan : l'un examine la nature et le vocabulaire dans les œuvres apologétiques ; le second s'attaque aux œuvres d'enseignement *(disciplinary)*, le troisième, aux lettres. Les ouvrages sont brièvement analysés, et dans le premier chapitre, partiellement traduits ; puis viennent un commentaire et un résumé (A. *Introduction*, B. *Commentary*, C. *Summary*). Des conclusions (IV, p. 274-278) dégagent les résultats de cette enquête, exécutée de façon mécanique. Il n'apparaît pas que Cyprien ait, vis-à-vis de la nature, une attitude particulière ; son vocabulaire n'a rien d'original, et l'emploi qu'il fait de ses termes n'apporte rien de nouveau. On aurait pu le dire moins longuement.

A. Ernout.

J. H. Koopmans, *Augustinus' Briefwisseling met Dioscorus*, Inleiding, texst, vertaling, commentaar, Diss. Amsterdam, 1949, 1 vol. in-8°, 278 pages. — A. Bolhuis, *Vergilius'vierde Ecloga in de Oratio Constantini ad sanctorum coetum.* Inleiding, tekst, toelichting, conclusie, Diss. Amsterdam, 1950, 1 vol. in-8°, 86 pages.

Ces deux dissertations de l'Université libre d'Amsterdam, œuvres de deux disciples du professeur A. Sizoo, sont soumises au même schéma général.

L'on n'ignore pas le commentaire sur les *Confessions* de saint Augustin, que le professeur Sizoo a fait paraître en 1948 ; il a orienté aussi plusieurs étudiants vers l'étude de la correspondance de saint Augustin, telle la dissertation de A. P. Muys, *De Briefwisseling van Paulinus van Nola en Augustinus*, parue en 1941. M. Koopmans, lui, a appliqué son attention à la correspondance si intéressante, échangée entre Dioscorus et Augustin. Un étudiant grec *(scholasticus)* de haute noblesse, qui est venu parfaire ses études à Rome et à Carthage, a l'indiscrétion de poser à l'illustre évêque d'Hippone une série de questions relatives à plusieurs dialogues de Cicéron. Augustin refuse, dans sa réponse, de se laisser entraîner à parler de rhétorique, et se borne à traiter du *De natura deorum* ; il profite de l'occasion pour opposer la culture philosophique à la culture littéraire, fruit de la vaine *curiositas* ; il élabore même un programme précis, selon le schéma traditionnel : éthique, physique, logique, mais considère que la vraie philosophie est le christianisme, qui fournit à Plotin ses disciples les plus authentiques.

L'introduction de M. Koopmans comporte deux précieuses notices, l'une sur Dioscorus, l'autre sur le « frater Zenobius, magister memoriae » (mentionné par Dioscorus dans l'*Epist. CXVII*), qu'il propose, non sans hardiesse, d'identifier avec le Zenobius dédicataire du *De ordine* ; on est un peu surpris que ce Zenobius et Dioscorus puissent être frères, alors qu'il y a une différence d'âge d'une trentaine d'années entre eux. Au chapitre II, M. Koopmans examine de très près la succession des événements politiques au cours des années 409-411, le contenu des *Epist.* CXVII-CXVIII, la place attribuée à l'*Epist.* CXVIII dans l'*Indiculus* de Possidius, les données du *De unico baptismo*, pour finir par modifier le système de datation proposé par Goldbacher pour ces *Lettres*. En cours de route, nous trouvons une analyse minutieuse des déplacements d'Augustin pendant ces années, et la datation de plusieurs autres *Lettres* et *Sermons*. Un clair tableau des résultats acquis est fourni par l'Appendice II (p. 244-245) : les *Epist.* CXVII-CXVIII, dateraient d'août 410, quelques semaines avant la prise de Rome par Alaric. Il sera intéressant de confronter ces résultats avec ceux que proposera prochainement, dans sa thèse secondaire, Mlle A.-M. La Bonnardière ; cette thèse intitulée : *Recherches de chronologie augustinienne*, traitera précisément de cette période de la vie d'Augustin.

Le texte des *Lettres* suit l'éd. Goldbacher, avec renvoi aux passages parallèles d'autres œuvres d'Augustin ; il est accompagné d'une traduction en néerlandais. Le commentaire concerne, d'une part les matières traitées, surtout la philosophie, d'autre part la langue ; les *Indices* III et IV correspondent à l'une et l'autre direction. Faut-il tant de références (p. 229) pour montrer ce que signifie : « *Plotini schola* » ? Il est inexact (p. 276) que J. Perret ait traduit deux volumes de la *Cité de Dieu* ; le premier est de Labriolle. On trouvera (p. 250), *s. u.* : *conjecturen*, des renvois intéressants sur les variantes textuelles du manuscrit du *De natura deorum* qu'Augustin avait entre les mains.

M. Bolhuis, lui, s'est intéressé aux commentaires chrétiens de la quatrième Eglogue, notamment chez Cyprien, Lactance, Jérôme,

Augustin, plus spécialement à l'*Oratio Constantini ad sanctorum coetum* qui peut difficilement être d'Eusèbe. La question précise qu'il se pose est de savoir si le commentaire de la IVe Eglogue qui nous est fourni en ces chapitres XIX-XXI, dépend du texte latin ou de la traduction grecque. Il note que le traducteur suit le latin d'aussi près que possible ; mais qu'en même temps il omet à dessein plusieurs vers ou hémistiches, afin de mieux montrer que Virgile prédit la venue du Christ. Le commentaire va dans le même sens que la traduction et y correspond parfois littéralement, tant pour les omissions que pour les développements et digressions. Il eût été nécessaire, semble-t-il, de mieux faire ressortir les conséquences de ces constatations (qui paraissent sûres), par rapport à l'*Etat actuel de la question constantinienne* (titre de l'article d'A. Piganiol, dans *Historia*, t. Ier, 1950, p. 82-96).

Pierre COURCELLE.

St AUGUSTINE's, *De musica*. A synopsis by W. F. Jackson KNIGHT. The orthological Institute, Londres, s. d. [1949], 125 pages.

M. Jackson Knight a entrepris de rendre accessible à un large public un difficile traité de saint Augustin, encore trop peu connu : les six livres *De musica*, dialogue conçu et rédigé entre 387 et 389, en vue du grand ouvrage *De disciplinis* qui ne fut jamais terminé. Ce traité intéresse surtout les métriciens et les esthéticiens, mais il ne touche guère à ce que nous appelons la musique, car il contient seulement la théorie des lois qui régissent la mélodie. On s'étonne de voir figurer dans la bibliographie de l'Introduction des ouvrages périmés, comme celui de Vincent qui date d'un siècle, mais non les pages substantielles que H. I. Marrou a consacrées au sujet dans sa thèse (p. 197-204), puis, sous le pseudonyme de H. Davenson, dans son *Traité de la musique selon l'esprit de saint Augustin*, Neuchâtel et Paris, 1942. S'il les avait connues, l'auteur se serait gardé, dès la première page, de substituer à la définition augustinienne : « *scientia bene modulandi* », le mot « *ars* ». Il semble que la formule de *synopsis* adoptée ici, soit peu scientifique ; il serait préférable de traduire intégralement des morceaux choisis ; car l'on risque, en condensant le texte, de déformer la pensée de l'auteur ancien ; en tous cas, les nuances et le charme du dialogue se perdent fatalement ; il est vrai que le dialogue, dans le *De musica*, n'est plus aussi vivant que dans les *Dialogues* de Cassiciacum et tourne au procédé pédagogique. Cette formule condensée convient, il faut l'avouer, aussi bien à notre temps des *Reader's Digest* qu'au temps de saint Augustin, où l'on voyait fleurir le genre de l'*Enchiridion*, du *Compendium*, les *Corpus* d'*Introductores*, les *Principia*, les *Excerpta*. Mais n'est-ce pas un signe de décadence ?

Pierre COURCELLE.

*Studies in the Text Tradition of St Jerome's « Vitae Patrum »*, by J. F. CHERF, K. TUBBS COREY, M. D. MAC NEIL, R. F. STROUT, J. L. CATTERALL, G. STEINER, H. C. JAMESON, edited by W. A. OLDFATHER, Urbana, The University of Illinois Press, 1943, 566 pages.

Ce beau volume contient le fruit de travaux universitaires séparés ; mais un esprit d'équipe existe entre les auteurs, et un très gros effort a été fait en vue de l'unité de méthode et de la composition. Les études rassemblées ici concernent les manuscrits de l'original latin, et

des versions grecques ou dérivées du grec, des trois ouvrages hagiographiques de saint Jérôme : *Vita Pauli*, *Vita Hilarionis*, *Vita Malchi*. Ce travail, qui vise à être exhaustif, est destiné à préparer l'édition de ces trois *Vies*, que le Dr Oldfather doit procurer dans le *Corpus* de Vienne. Au prix de longues recherches, les savants de l'Université d'Illinois ont pu repérer et cataloguer 395 manuscrits de la *Vita Pauli*, 250 de la *Vita Hilarionis*, 302 de la *Vita Malchi*, collectionner les reproductions d'un très grand nombre d'entre eux, collationner tous les manuscrits jusqu'au XIe siècle inclus. On n'a laissé de côté que les manuscrits en langue vulgaire des pays d'Europe occidentale, dont la valeur a paru négligeable pour l'établissement du texte ; mais d'autres versions, notamment celles en vieux slave, peuvent apporter des lumières sur les anciennes versions grecques. On a repéré 234 manuscrits des versions grecques, 3 coptes, 14 syriaques, 4 en vieux slave, 2 arméniens, 5 arabes, 1 éthiopien. Il est malheureusement difficile d'identifier, parmi les manuscrits latins subsistants, la plupart de ceux que Rosweyd et Bolland ont utilisés pour leurs éditions.

On conçoit que le travail de classification est beaucoup plus complexe pour un texte si répandu que pour un texte dont il ne reste que de rares témoins ; il rappelle les difficultés que présente l'édition critique de la Vulgate, plutôt que les problèmes posés habituellement par les textes classiques. Les auteurs ont néanmoins, au prix de recherches infiniment minutieuses et dans le détail desquelles le recenseur ne peut entrer, réussi à déterminer des *stemmata*, en distinguant les variantes communes à un groupe entier et établissant son unité comme famille, les variantes propres à certains membres du groupe, et délimitant des sous-groupes, enfin les variantes qui assurent seulement qu'un manuscrit est la copie directe d'un autre encore existant. L'édition-référence adoptée est l'édition Hurter pour les *Vitae* latines (reproduites p. 36-63), l'édition Bidez pour les versions grecques de la *Vita Pauli*.

Le P. Cherf étudie spécialement la tradition des manuscrits latins de la *Vita Pauli* ; Mme Corey les cinq versions grecques et leurs rapports avec les manuscrits du texte latin ; Sœur Mac Neil, s'attache aux manuscrits latins de la *Vita Hilarionis* ; Mlle Strout aux trois traductions grecques, la troisième, plus libre, en six versions ; il est probable que la traduction officielle par Sophronius est perdue. Mlle Jameson s'occupe de la tradition latine et grecque de la *Vita Malchi*.

Voici quelques-uns des résultats de l'enquête : pour la *Vita Pauli*, on trouvera le *stemma* p. 134 ; l'étude serrée du P. Cherf montre que le groupe *K* doit être reconnu comme le meilleur ; il comporte deux lacunes de 24 lettres chacune, ce qui représente une ligne de l'archétype, et beaucoup de menues omissions par rapport au texte imprimé (mais les mots en question s'avèrent être des additions injustifiées). Le plus ancien manuscrit, le *Veronensis*, écrit en 517, contient beaucoup d'erreurs de construction qui seraient dues au latin de ce temps.

La tradition est fort embrouillée pour la *Vita Hilarionis* ; il faut préférer le groupe *A*, dont les plus anciens représentants sont un *Monacensis* et un *Bruxellensis* carolingiens. Pour la *Vita Malchi*, au contraire, l'éditeur peut prendre pour base l'excellent *Neapolitanus lat. VI D* 59, du VIe siècle. Tous ces résultats sont confrontés au chapitre VIII, où l'on s'efforce, en outre, de tenir compte du fait que certains groupes de manuscrits nous offrent les *Vies* réunies, soit par deux, soit toutes les trois. Une abondante bibliographie termine l'ouvrage ; on s'étonne de n'y pas voir figurer l'édition Labriolle des *Vies*, parue à Paris en 1907.

Cet ouvrage de critique textuelle n'est pas seulement une base excellente en vue de la prochaine édition, mais il apporte une contribution précieuse à l'histoire de l'étonnante fortune de ces petits romans : Jérôme a su trouver une formule où le romanesque s'alliait à l'édifiant ; malgré les nombreuses contrefaçons qui ont paru par la suite, son succès est resté indiscutable à travers les siècles.

Pierre COURCELLE.

R. WILDE, *The treatment of the Jews in the Greek christian writers of the first three centuries*, Diss. Washington, 1949, dans *Patristic studies*, t. LXXXI, 1 vol. in-8°, xv-239 p.

La polémique judéo-chrétienne a suscité, dans ces dernières années, l'attention des érudits. Je n'en veux pour preuve que les excellents travaux de B. Blumenkranz (Bâle, 1946), de G. Vajda (Paris, 1947), surtout la thèse de Marcel Simon, *Verus Israël* (Paris, 1948). Ces deux derniers livres ne figurent pas dans la bibliographie de M. Wilde ; et il est dommage qu'il n'ait pu connaître, avant la publication, l'ouvrage de M. Simon, qui intéressait directement sa période.

M. Wilde commence par deux chapitres qui étudient successivement : les Juifs et leurs relations avec le monde païen à l'époque ancienne et à l'époque hellénistique et romaine ; l'attitude, à l'égard des Juifs, des auteurs grecs profanes, de Théophraste à Porphyre inclus. Il en vient alors à son sujet proprement dit : l'attitude des auteurs chrétiens, de saint Clément de Rome à Aristide inclus ; puis de Justin jusqu'à l'*Epître à Diognète*. Un chapitre spécial est consacré aux attaques des Juifs contre les Chrétiens, d'après le *Martyre de Polycarpe*, un autre à la littérature grecque d'Occident (Irénée et Hippolyte), un autre à Clément d'Alexandrie, un autre à Origène et ses successeurs ; enfin sont étudiés divers apocryphes.

On voit l'étendue de la matière envisagée par M. Wilde. Naturellement, les premiers chapitres ne peuvent constituer qu'une revue extrêmement rapide, tandis que les auteurs chrétiens sont considérés de plus près. Il montre avec raison que l'intérêt à l'égard des Juifs ne s'est éveillé, à l'époque ancienne, qu'avec l'intérêt des Grecs pour les Barbares en général, et d'un point de vue quasi-scientifique (p. 72) : on leur reconnaît volontiers la « sagesse » et l'antiquité, mais on les soupçonne aussi d'être des magiciens. Le point de vue des Chrétiens est différent, d'ordre surtout théologique ; à leurs yeux, les Juifs occupent une place de choix dans l'histoire, en tant que peuple élu ; mais les Juifs sont aussi les persécuteurs du Christ et des Apôtres ; ils sont désormais exclus de la promesse, mais ne doivent pas être persécutés.

Cet ouvrage repose sur une information étendue et représente un travail considérable. Il s'occupe surtout de littérature, et par là ne fait pas exactement double emploi avec celui de M. Simon qui fait entrer en ligne de compte bien d'autres sources historiques d'information, et met en valeur les contacts prolongés entre Juifs et Chrétiens, notamment du fait des nombreux judaïsants au sein même de l'Eglise. M. Wilde a peut-être eu le tort d'établir une ligne de démarcation entre les écrivains de langue grecque et ceux de langue latine ; car à l'époque considérée, l'Empire est bilingue, et cette démarcation ne correspond pas à une stricte répartition géographique.

Pierre COURCELLE.

Erich AUERBACH, *Introduction aux études de philologie romane* ; 247 p. in-8°. Frankfurt a. Main, V. Klostermann, 1949. Pr. cart. DM 8 ; rel. DM. 10.

M. Auerbach nous avertit dans sa Préface que ce petit livre fut écrit à Istamboul en 1943, à l'usage de ses étudiants turcs, et loin des bibliothèques européennes ou américaines, et que depuis lors, absorbé par d'autres tâches, il n'a pas pu penser à revoir son texte. On peut le regretter ; mais aussi doit-on noter que ce retard, pour un manuel élémentaire, n'a pas une importance excessive, et que depuis 1943, les ouvrages qui auraient pu influer sur la pensée de l'auteur ne sont pas légion. Le livre qui va des origines des langues romanes jusqu'aux temps modernes, est naturellement assez bref dans chacune de ces parties : ce qui est dit du latin vulgaire (p. 42-49), et des « tendances du développement linguistique », c'est-à-dire du passage de ce latin aux langues romanes (p. 71-85) est exact ; M. Auerbach aurait dû signaler toutefois, parmi les causes qui expliquent la disparition de la flexion nominale, l'emploi toujours croissant des prépositions. P. 48, il situe en 64 la destruction de Pompéi par l'éruption du Vésuve : en réalité c'est en 79 que la ville fut ensevelie sous les cendres et la lave ; en 63 (et non en 64), c'est un tremblement de terre qui l'avait endommagée. La bibliographie concernant le latin vulgaire est pauvre : il aurait fallu citer au moins ' *A chrestomathy of vulgar latin* ' de H. F. Muller et Pauline Taylor.

A. ERNOUT.

Yves de CHARTRES, *Correspondance*, éditée et trad. par Dom Jean LECLERCQ, O. S. B., t. I^er^ (1090-1098) ; XLI-317 p. in-8°. Paris, Les Belles Lettres, 1949.

La date même de cette *Correspondance* l'écarte du domaine de la *Revue de Philologie*. Mais j'ai plaisir à signaler la reprise, avec ce volume, de la publication des « Classiques de l'Histoire de France au Moyen Age ». Ce tome XXII a été confié à un érudit doublement compétent, par sa formation philologique et sa formation religieuse, pour donner aux médiévistes un texte et une traduction qui les satisfassent.

A. ERNOUT.

# DERNIERS OUVRAGES REÇUS

*Actas de la Asamblea Cervantina de la Lengua Espanola*, VI-600 p. gr. in-8° ; Madrid, 1948, « Revista de Filologia Espanola ».

AMANDRY (P.). — *La mantique apollinienne à Delphes* (Bibl. Ec. Franç. Athènes et Rome), 290 p., nb. fig., in-8° ; Paris, 1950, de Boccard.

*Anales de Filologia Clásica*, t. IV (1947-1949), 408 p., gr. in-8° ; Buenos-Aires, 1949, Instituto de Filologia Clásica.

*Anthologia Lyrica Graeca*, tert. ed. E. DIEHL, fasc. 2 : *Theognis, Ps.Pythagoras, Ps.Phocylides, Chares, Anonymi aulōdia* (Bibl. Teubneriana), VIII-116 p., in-8°, rel. ; Leipzig, 1950, Teubner. $ : 1,97.

AUBRETON (R.), *Démétrius Triclinius et les recensions médiévales de Sophocle*, 289 p., 1 fig., gr. in-8° ; Paris, 1949, Les Belles Lettres.

AUGUSTINE'S (St), *De fide rerum quae non videntur*, critical text translation, introd. and comment., by Sister M. F. MAC DONALD (Patristic Studies, LXXXIV), XVI-147 p., in 8° ; Washington, 1950, The Catholic University of America Press.

BAILLY (A.). — *Dictionnaire Grec-Français*, 16e édit. rev. p. L. SÉCHAN et P. CHANTRAINE, XXXII-2200 p., gr. in-8°, entoilé ; Paris, 1950, Hachette.

BASSOLS DE CLIMENT (M.), *Sintaxis historica de la lengua latina* : II, 1 : *Las formas personales del vĕrbo*, XXXII-665 p., in-8° ; Barcelone, 1948, Escuela de Filologia.

BATLLE HUGUET (P.), *Epigrafia latina*, XII-242 p., 16 pl., nb. fig., in-8° ; Barcelona, 1946, Escuela de Filologia.

*Beiträge zur Namenforschung*, IIe Jahrg., 1950-51, Heft I., 112 p., in-8° ; Heidelberg, C. Winter.

BEYENKA (Sister M. M.), *Consolation in St Augustine*, a dissertation (Patristic Studies), XXIII-115 p., in-8° ; Washington, 1950, The Catholic Univ. of America Press.

BOLHUIS (A.), *Vergilius' vierde Ecloga in de Oratio Constantini ad sanctorum coetum*, 86 p., in-8° ; Ermelo, 1950, Bolhuis.

BOURBOULIS (Mme Ph. P.), *Apollo Delphinios*, 80 p., in-8° ; Thessalonike, 1949.

BOUYGES (M.), *La critique textuelle de la métaphysique d'Aristote et les anciennes versions arabes* (Mélanges de l'Univ. St Joseph, XXVII, 7), p. 147 à 152 ; Beyrouth, 1948, Impr. Catholique.

BRESCIA (C.), *Contributo allo studio linguistico dei testi epicurei* (estr. dall Athenaeum), p. 281 à 298, in-8° ; Pavia, 1949, Tipografia del libro.

BRESCIA (C.), *Note critiche a Menandro* (estr. dal « Giornale Italiano di Filologia », III, 1950), 16 p., in-8° ; Napoli, 1950, Armanni.

CALLAWAY (J. S.), *Sybaris* (Studies in Archaeology, n° 37), IX-131 p., in-8°, rel. ; Baltimore, 1950, The Johns Hopkins Press. $ : 3.

CALLIMACHUS, ed. R. PFEIFFER, vol. I, *Fragmenta*, XIV-520 p., in-8°, rel. ; Oxford, 1949, University Press. Sh. : 50.

*Carmina certaminis poetici Hoeufftiani : Valentinianus II, Filius ad matrem reversus, Frater Catulli, Matris somnia*, 64 p., in-8° ; Amsterdam, 1950, Kon. Nederlandsche Akademie.

CASTORINA (E.), *Apuleio poeta*, 42 p., in-8° ; Catania, 1950, N. Giannotta. L. : 180.

— *Gellio e la data di pubblicazione delle « Noctes »* (estr. dal « Giorn. ital. di Filolog. »), p. 137 à 145, in-8° ; Napoli, 1950, Armanni.

— *Appunti di metrica classica* : I : *La prosodia di Commodiano nella storia della metrica latina* ; II : *Sulla scansione « sdrucciola » nei metri giambici ed eolici*, 18 et 27 p., in-8° ; Catania, 1950, Giannotta. L : 100 et 150.

— *Vox rivuli, carmina*, 62 p., in-8° ; Catania, 1950, Giannotta. L. : 300.

CAESAR (C. Iulius), II. *Bellum Civile*, edit. altera A. Klotz (Bibl. Teubneriana), XXII-169 p., in-8°, rel. ; Leipzig, 1950, Teubner. $ : 2,35.

CICERO (M. Tullius), fasc. 48, *De Officiis*, tert. rec. C. ATZERT ; *De Virtutibus*, iter. rec. W. AX (Bibl. Teubneriana), XLII-189 p., in-8°, rel. ; Leipzig, 1949, Teubner. $ : 3,07.

COLUMBA (G. M.), *Commemorato a Palermo il XXIX Gennaio MCMXLIX da Biagio Pace*, con una *bibliografia degli scritti* di G. M. COLUMBA dalla Dott. P. GRASSO, 46 p., in-8° ; Palerme, 1950, Comitato onoranze Columba.

CORNFORD (F. M.), *The unwritten Philosophy and other Essays*, edit. with an Introduction Memoir by W. K. C. GUTHRIE, XX-140 p., in-8°, rel. ; Cambridge, 1950, The University Press. Sh. : 12/6.

COSTANZA (S.), *Risonanze dell' Ode di Saffo FAINETAI MOI KENOS da Pindaro a Catullo e Orazio*, 125 p., in-8° ; Messina-Firenze, 1950, G. d'Anna. L. : 500.

DANIEL (G. E.), *A hundred years of archaeology*, 344 p., in-8° ; Londres, 1950, Duckworth. Sh. : 21.

DEL ARCO Y GARAI (R.), *La erudición espanola en el siglo XVII y el cronista de Aragon Andrès de Uztarroz*, 2 vol. VIII-558 p. et p. 559-1023, gr. in-8° ; Madrid, 1950, CSIC.

DILLER (H.), *Göttliches und Menschliches Wissen bei Sophokles* (Kieler Universitätsreden, H. 1), 32 p., in-8° ; Kiel, 1950, Lipsius u. Tischer.

*Dioniso*, XIII, 3, p. 91 à 140, 2 fig., in-8° ; Syracuse, 1950, Istituto nazionale del dramma antico.

DÖLGER (F.), *Die byzantinische Dichtung in der Rheinsprache* (Handbuch der griech. und latein. Philologie), 46 p., in-8° ; Berlin, 1948, Wissenschaftliche Editionsgesellschaft. DM : 4.

DULCKEIT (G.), *Philosophie der Rechtsgeschichte*, 148 p., in-8° ; Heidelberg, 1950, Quelle & Meyer. DM. : 7,20.

DUPRÉEL (E.), *Les Sophistes : Protagoras, Gorgias, Prodicus, Hippias* (Bibl. Scientifique, 14), 407 p., gr. in-8° ; Neuchatel, 1948, Edit. du Griffon.

EITREM (S.), *Some notes on the demonology in the New Testament* (Symbolae Osloenses), 60 p., in-8° ; Oslo, 1950, A. W. Brögger.

ELLSPERMANN (G. L.), *The attitude of the early christian latin writers toward pagan literature and learning* (Patristic studies, LXXXII), XXVIII-267 p., in-8° ; Washington, 1949, The Catholic Univ. of America Press.

ENEA DI GAZA, *Epistole*, a cura di L. MASSA POSITANO (Collana di Studi Greci, XIX), XXXVI-80 p., in-8° ; Napoli, 1950, Libreria Scientifica Editrice.

EPICTÈTE, *Entretiens* ; *Manuel*, trad. de J. SOUILHÉ et A. JAGU, XXIV-450 p., in-8° ; Paris, 1950, Les Belles Lettres.

ERNOUT (Alf.) et MEILLET (Ant.), *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, 3e éd., rev. et corr., t. I (A-L) ; XXIV-667 p., gr. in-8° ; Paris, C. Klincksieck, 1951.

AESCHYLUS, *Agamemnon*, edit. with comment. by E. FRAENKEL, vol. I : prolegomena, text, translat., XVI-195 p., 2 pl. ; vol. II : commentary on 1-1055, VIII-480 p. ; vol. III : comment. on 1056-1673, appendixes, indexes, p. 481-850, in-8°, rel. ; Oxford, 1950, University Press. Les 3 vol., Sh. : 84.

FERRERO (L.), *Poetica nuova in Lucrezio* (Bibl. di Cultura, 31), VIII-194 p., in-8° ; Firenze, 1949, La Nuova Italia. L. : 550.

FILLIOZAT (J.), *La doctrine classique de la médecine indienne, ses origines et ses parallèles grecs*, VII-230 p., in-16 ; Paris, 1949, Imprimerie Nationale.

FRIIS (A.), *Kong Oscar II's forhold til Danmark, det Nordslesvigske spörgsmaal og Danske venner*, 24 p., in-8° ; Copenhague, 1950, Munksgaard. Kr. : 1.50.

GARCIA Y BELLIDO (A.), *Esculturas romanas de Espana y Portugal*, vol. I : Texto, vol. II : Laminas, XXII-493 p., quelq. fig. et 352 pl. comprenant 494 fig., in-4° ; Madrid, 1949, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas.

GEORGIEV (V.), *Inscriptions minoennes quasi-bilingues*, 85 p., 32 fig., in-8° ; Sofia, 1950, Annuaires de l'Univ. de Sofia, Faculté Historico-philologique, t. XLVI, 4.

GHISELLI (A.), *Il suffisso i.-e. -yes negli sviluppi semantici del comparativo latino* (estr. de St. e ricerche d. Fac. di Lett. di Bologna, V), p. 137-163 ; Bologne, 1950, Zuffi.

GOMBOSI (O. J.), *Tonarten und Stimmungen der antiken Musik*, XV-148 p., in-8° ; Copenhague, 1939, Munksgaard. Kr. : 25.

GOMEZ-MORENO (M.), *Miscelaneas : Historia, Arte, Arqueologia* : Primera serie : La Antigüedad, 423 p., 58 pl. et nomb., fig., in-4° ; Madrid, 1949, CSIC.

GRANT (M.), *Aspects of the Principate of Tiberius* (Numismatic notes and monographs n° 116), XVIII-199 p., 8 pl., in-8° ; New York, 1950, The American Numismatic Society. Est joint : Key to the plates, p. 201-205. $ : 5.

GRENE (D.), *Man in his pride, a study in the political philosophy of Thucydides and Plato*, XIII-231 p., in-8° ; Chicago, 1950, The Univ. of Chicago Press. $ : 4.

GUTHRIE (W. K. C.), *The Greeks and their Gods*, XIV-388 p., in-8° ; Londres, 1950, Methuen. Sh. : 21.

HELLER (J. L.), *Festus on Nenia* (extr. from the Transactions of the Am. Phil. Ass.), p. 357-367, in-8° ; Lancaster, Pa, 1939.

— *Nenia* παίγνιον (extr. from the Trans. of the Am. Phil. Ass.), p. 215-268, in-8° ; Lancaster, Pa, 1943.

HELM (R.), *Der antike Roman* (Handbuch der griech. und latein. Philologie), 80 p. in-8° ; Berlin, 1948, Wissenschaftlichen Editionsgesellschaft. DM. : 5.

HERRMANN (L.), *Phèdre et ses fables*, 371 p., in-8° ; Leiden, 1950, Brill.

*Historia*, Zeitschrift für Alte Geschichte, Jahrg. 1, Heft 1. 172 p., gr. in-8° ; Baden-Baden, 1950, Verlag für Kunst und Wissenschaft. DM. : 40 (für den Jahrg., 4 Heften).

HOFMANN (J. B.), *Etymologisches Wörterbuch des Griechischen*, 433 p., in-8°, rel. ; Munich, 1950, Oldenbourg.

HOFMANN (J. B.), RUBENBAUER (H.), *Wörterbuch der grammatischen u. metrischen Terminologie* ; 64 p., in-8° ; Heidelberg, 1950, Carl Winter.

(HOMÈRE), *Ilias Atheniensium : The Athenian Iliad of the Sixth Century B. C.*, edit. by G. MELVILLE BOLLING, non paginé, in-8° ; Urbana Ill., 1950, American Philological Association.

HORATIUS, *Opera*, iter. rec. F. KLINGNER (Bibl. Teubneriana), XXII-378 p., in-8°, cart. ; Leipzig, 1950, Teubner. $ : 3.75.

HOSPERS-JANSEN (M^me^ A. M. A.), *Tacitus over de Joden, Hist.*, 5, 2-13; VIII-224 p., gr. in-8° ; Groningen, 1949, Wolters.

IDRIS BELL (H.), *Egypt from Alexander the Great to the Arab conquest, a study in the diffusion and decay of Hellenism*, VIII-168 p., in-8°, rel. ; Oxford, 1948, Clarendon Press. Sh. : 10.

JASHEMSKI (Mrs W. F.), *The origins and history of the proconsular and the propraetorian imperium to* 27 *B. C.*, IX-174 p., in-8° ; Chicago, 1950, The Univ. of Chicago Press. $ : 5.

KNOCHE (U.), *Die römische Satire* (Handb. d. gr. und lat. Phil.), 112 p., in-8° ; Berlin, 1949, Wissenschaftlichen Editionsgesellschaft. DM. : 6,50.

KORNEMANN (E.), *Weltgeschichte des Mittelmeer-Raumes von Philipp II von Makedonien bis Muhammed*, herausgegeben von H. BENGTSON, Ier Band bis zur Schlacht bei Actium (51), 2er Band von Augustus bis zum Sieg der Araber, XVI-509 p., 6 fig., 20 cartes et VIII-563 p., 6 fig., 20 cartes, gr. in-8°, entoilé ; 1948-49, Munich, Biederstein.

KUCHARSKI (P.), *Les chemins du savoir dans les derniers dialogues de Platon* (Bibl. de Philosophie Contemp.), VIII-406 p., in-8° ; Paris, 1949, Presses Universitaires. Fr. : 1000.

LANA (I.), *Protagora*, 93 p., in-8° ; Turin, 1950, Pubbl. d. Facolta di Lett. e Filos., II, 4. L. : 900.

— *La satira di Sulpicia, studio critico, testo e trad.* (Pubbl. d. Fac. di Lett. di Torino), 75 p., in-8° ; Turin, 1949, Fac. di Lett., I, 5. L. : 600.

LAROCHE (E.), *Histoire de la racine NEM- en grec ancien* (νέμω, νέμεσις, νόμος, νομίζω) (Etudes et Commentaires, VI), 272 p., in-8° ; Paris, 1949, C. Klincksieck.

LASSERRE (Fr.), *Les épodes d'Archiloque*, 332 p., in-8° ; Paris, 1950, Les Belles Lettres.

LEJEUNE (M.), *La posicion del latin en el dominio indoeuropeo*, trad. y prologo de C. A. RONCHI MARCH, XI-63 p., in-8°; Buenos-Aires, 1949, Coni.

LEONE (A.), *L'uso del congiuntivo in latino, principi di sintassi ragionata*, 64 p., in-8° ; Catania, 1949, Coniglione & Giuffrida. L. : 300.

LESAGE (G.), *Marseille angevine* (1264-1348) (Bibl.. Ec. Franç. d'Athènes et de Rome), 196 p., in-8° ; Paris, 1950, de Boccard.

LITTMANN (E.), *Mohammed im Volksepos, ein neuarabisches Heiligenlied*, aufgezeichn., herausgegeben und übersetzt von... 93 p., in-8° ; Copenhague, 1950, Munksgaard. Kr. : 8.

LÖFSTEDT (Einar). *Coniectanea*, Untersuchungen auf d. Gebiete d. antiken u. mittelalterlichen Latinität ; Ie R. ; 146 p., in-8° ; Stockholm, Almquist & Wiksell, 1950.

MAGIE (D.), *Roman rule in Asia Minor to the end of the third century after Christ*, vol. I : text, vol. II : notes, XXI-723 p. et p. 724-1663, in-8°, entoilé ; Princeton, N. J., 1950, University Press. Les 2 vol. : $ 20.

MARMORALE (E. V.), *Giovenale*, 2ª ediz. 201 p., in-8° ; Bari, 1950, Laterza. L. : 700.

MARTINI EPISCOPI BRACARENSIS, *Opera omnia*, ed. C. W. BARLOW, XII-328 p., gr. in-8°, rel. ; New Haven, 1950, Yale University Press.

MICHEL (P. H.), *De Pythagore à Euclide, contribution à l'histoire des mathématiques préeuclidiennes*, 699 p., gr. in-8° ; Paris, 1950, Les Belles Lettres.

NAEVIUS, *Poeta, Introd. biobibliogr., testo dei frammenti e commento* di E. V. MARMORALE (Bibl. di Studi Superiori), 268 p., in-8° ; Florence, 1950, La Nuova Italia. L. : 1.300.

NOCHE (A.), *Gergovie*, 46 p., nomb. pl., in-8° ; Moulins, 1949, Crépin-Leblond. Fr. : 50.

— *La bataille d'Alésia*, 53 p., nomb. pl., in-8° ; Moulins, 1949, Crépin-Leblond. Fr. : 60.

THE OXFORD CLASSICAL DICTIONARY, ed. by M. CARY, J. D. DENNISTON, J. WIGHT DUFF, A. D. NOCK, W. D. ROSS, H. H. SCULLARD, XX-971 p., in-4° ; Oxford, Ist publ. 1949, reprint. 1950, Clarendon Press. Sh. 50.

*Paideia*, V, 2/3, p. 81-208 ; et 4, p. 209-287 ; Arona, 1950, Paideia.

*Panégyriques Latins*, t. I (I-V), texte établi et trad. p. E. GALLETIER, LXXII-140 p. doubles, in-8° ; Paris, 1949, Les Belles Lettres.

(*Papyri*) : *Excavations at Nessana*, vol. II, *Literary Papyri*, edit. by L. CASSON et E. L. HETTICH, XIV-175 p., 8 pl., in 4°, rel. ; Princeton, 1950, University Press. $ : 7.50.

PARATORE (E.), *Storia della Letteratura Latina*, 991 p., 9 fig., in-8° ; Florence, 1950, Sansoni. L. : 1.400.

PEPE (L.), *Marziale*, 223 p., in-8° ; Naples, 1950, Armanni.

— *Si vitam puriter egi, sul carme* 76 *di Catullo* (estr. d. Giornale It. di Filol.), 12 p., Naples, 1950, Armanni.

PERRET (J.), *Recherches sur le texte de la Germanie* (Coll. d'Et. Lat., Sér. Scientifique, XXV), 166 p., in-8° ; Paris, 1950, Les Belles Lettres.

PÉTRONE, *Dinner at Trimalchio's, an extract from the Satyricon of Petronius Arbiter*, transl. by G. J. ACHESON, 72 p., in-8°, rel. ; Johannesburg, 1950, Witwatersrand University Press.

PHILIPPSON (A.), *Die griechischen Landschaften*, Bd I, 1 : *Der Nordosten der gr. Halbinsel : Thessalien*, 309 p., 4 cartes, in-8° ; Frankfurt a. M., 1950, Klostermann. DM. : 20 (cartonné).

PIGHI (I. B.), *Achillis Statii lectiones atque emendationes Catullianae* (Humanitas, III), 128 p., in-8° ; Coimbre, 1950.

PISANI (V.), *Testi latini arcaici e volgari con commento glottologico* (Manuale storico della Lingua Latina, vol. III), XVI-196 p., in-8°. L. : 1.600.

PLATON, *Plato Latinus*, vol. II : *Phaedo*, interprete Henrico ARISTIPPO, ed. et praefat. instr. L. MINIO-PALUELLO (Corpus Platonicum Medii Aevi), XIX-156 p., 1 pl., in-4°, entoilé ; Londres, 1950, The Warburg Institute. Sh. : 50.

ΠΛΑΤΩΝ, ΔΕΛΤΙΟΝ ΤΗΣ ΕΤΑΙΡΕΙΑΣ ΕΛΛΗΝΩΝ ΦΙΛΟΛΟΓΩΝ. ΕΤΟΣ Α' 1949, ΤΕΥΧΟΣ Α' (128 p.) et Β' (p. 129-341) ; ΕΤΟΣ Β' 1950, ΤΕΥΧΟΣ Α' (175 p.) ; in-8° ; Athènes, ΒΙΒΛΙΟΠΩΛΕΙΟΝ Ι. ΣΙΔΕΡΗ. L'année, Dr. : 20.000.

*Pugiles, Iter Syracusas*, Carmina certaminis poetici Hoeufftiani, 34 p., in-8° ; Amsterdam, 1949, Kon. Nederlandsche Akademie van Wetenschappen.

RAEDER (H.), *Platoniske Studier*, 29 p., in-8° ; Copenhague, 1950, Munksgaard. Kr. : 2.

RICART MATAS (J.), *Refranero internacional de la Musica y de la Danza*, XVI-377 p., gr. in-8° ; Barcelone, 1950, Archivo de etnografia y folklore de Cataluna.

RIEMSCHNEIDER (M.), *Homer, Entwicklung und Stil*, 228 p., in-8° ; Leipzig, 1950, Koehler & Amelang. DM. : 7.

ROBERT (F.), *Homère*, VIII-330 p. ; Paris, 1950, Presses Universitaires. Fr. : 700.

ROBINSON (D. M.), *Excavations at Olynthus*, part. XIII : *Vases found in* 1934 *and* 1938 (Studies in archaeology, n° 38), XIX-463 p., 268 pl., in-4°, rel. ; Baltimore, 1950, The Johns Hopkins Press. $ : 25.

RODRIGUEZ ADRADOS (F.), *El sistema gentilicio decimal de los Indoeuropeos occidentales y los origenes de Roma*, 189 p., in-4° ; Madrid, 1948, CSIC.

RUPPRECHT (K.), *Einführung in die griechische Metrik*, 3te. umgearb. Aufl., 109 p., in-8° ; München, 1950, Max Hueber. DM. : 5.80.

SALLUSTE, *Appendix Sallustiana*, fasc. I, *Epistulae ad Caesarem*, ed. tert. A. KURFESS (Bibl. Teubneriana), VIII-28 p., in-8° ; Leipzig, 1950, Teubner. $ : 0.60.

— *Appendix Sallustiana*, fasc. 2, *In Ciceronem et invicem invectivae*, ed. altera em. A. KURFESS (Bibl. Teubneriana), VI-25 p., in-8° ; Leipzig, 1950, Teubner. $ : 0.57.

SALVATORE (A.), *Stile e ritmo in Tacito*, XI-236 p., in-8° ; Naples, 1950, Loffredo. L. : 1200.

SCHMID (W.) & STÄHLIN (O.), *Geschichte der griechischen Literatur*, 1. Teil, 5. Band : *Die gr. Lit. zur Zeit der Attischen Hegemonie*, 2. Hälfte, 2. Abs. (Handbuch der Altertumswissenschaft, VII, 1, 5), X-377 p., in-8° ; München, 1948, Biederstein.

SIMON DIAZ (J.), *Bibliografia de la Literatura Hispanica*, vol. I, XXXII-676 p., gr. in-8°, entoilé ; Madrid, 1950, CSIC.

Sobrino (J. A. de, S. J.), *Estudios sobre san Juan de la Cruz y nuevos textos de su obra*, xx-265 p., gr. in-8° ; Madrid, 1950, CSIC.

Souter (A.), *A Glossary of later Latin to* 600 *A. D.*, compiled by..., xxxii-454 p., in-4°, rel. ; Oxford, 1949, Clarendon Press. Sh. : 42.

Steffen (V.), *De duobus Alcaei carminibus novissimis*, 29 p., in-8° ; Wratislaviae, 1949, Panstwowy Instytut Wydawniczy.

— *De duobus Sapphus carminibus redivivis*, 26 p., in-8° ; Wratislaviae, 1948, Panstowy Instytut Wydawnczy.

Stephanides (M. C.), *Histoire naturelle des mots*, ii-64 p., in-8° ; Athènes, 1940, Kauffmann.

Straton von Lampsakos, *Texte*, und Kommentar von F. Wehrli (Die Schule des Aristoteles, H. V.), 83 p., in-8° ; Basel, 1950, Benno Schwabe. FS. : 11.

Cornelius Tacitus, II, 1, *Historiae*, sept. ed. E. Koestermann (Bibl. Teubneriana), 260 p., in-8°, rel. ; Leipzig, 1950, Teubner. $ : 3.07.

Tarn (W. W.), *Alexander the Great*, vol. II, *Sources and Studies*, xiii-477 p., 1 carte, in-8°, rel. ; Cambridge, 1950, University Press. Sh. : 35.

Theocritus, edit. with a translat. and comment. by A. S. F. Gow 2 vol., lxxxiv-257 et 635 p., 15 pl., rel. ; Cambridge, 1950, University Press. Sh. : 63.

Theocriti, *Carmina*, scholarum in us. ed. K. Latte, 109 p., in-8° ; Iserlohn, s. d. (1948) ; Silva-Verlag.

Tsopanakis (A.), ΕΡΜΗΝΕΥΤΙΚΑ ΣΤΟΝ ΟΜΗΡΟ, 35 p., in-8° ; Thessalonique, 1950.

— ΣΥΜΒΟΛΗ ΣΤΗΝ ΕΡΕΥΝΑ ΤΩΝ ΠΟΙΗΤΙΚΩΝ ΛΕΞΕΩΝ : « Αι ΓΛΩΤΤΑι ». 82 p., in-8° ; Rhodes, 1949.

Turyn (A.), *The Sophocles recension of Manuel Moschopulus*, p. 94-173, in-8° ; extr. from Transactions of the Amer. Philol. Ass., LXXX, 1949 , p. 94-173.

Ussani (V.), *Storia della Letteratura Latina, nelle eta' repubblicana e augustea*, 2e édit., xx-511 p., gr. in-8° ; Milan, 1950, Vallardi.

Waddy (L.), *Pax Romana and World Peace*, viii-240 p., 11 pl., 4 cartes, in-8°, rel. ; Londres, 1950, Chapman & Hall. Sh. : 15.

Walde (Al.) u. Hofmann (J. B), *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, 3e neubearb. Aufl., 17. Lief., p. 433-512. Heidelberg, 1951, Carl Winter. Pr. : DM. 4. 65.

Wilhelm (A.), *Griechische Epigramme aus Kreta* (Symbolae Osloenses fasc. suppl., XIII), 83 p., in-8° ; Oslo, 1950, Gröndahl & Sön.

Zafiropulo (J.), *L'école éléate : Parménide, Zénon, Mélissos*, 304 p., in-8° ; Paris, 1950, Les Belles Lettres.

Le Gérant : P. Laurent.

FONDERIE DU MIDI et IMPRIMERIE CLÈDES & FILS - Bordeaux
Juillet 1951 - Dépôt légal : 3e trimestre 1951.

# COLAP(H)VS — PERCOLOPĀRE

Le langage populaire latin a emprunté au grec le mot κόλαφος « coup ». Il est attesté depuis Plaute, qui en a cinq exemples, chez Térence (2 ex.), chez Pomponius, et si les écrivains classiques l'ignorent, il reparaît sous l'Empire, depuis Valère Maxime jusqu'à Grégoire le Grand ; la langue de l'Eglise en use fréquemment ; enfin il figure plusieurs fois dans la *lex Salica* sous la forme *culapus* (acc. pl.) 40, 4 et *colpus* 17, 1, 2, 6 ; 40, 3, cette dernière étant à l'origine du fr. *coup*, de l'italien *colpo*, etc., cf. Meyer-Lübke, *Roman. Etym. Wört.*[3], nº 2034[1]. Malgré l'existence de cette forme orale avec syncope de la voyelle intérieure, et explosive gutturale sourde correspondant à l'aspirée du grec, les manuscrits ne connaissent généralement que la graphie savante *colaphus* ; les seules variantes signalées par le Thesaurus, en dehors des mots de la loi Salique, sont *colafus* (mss. de Nonius, p. 178, 25, citant Pomponius, Atell. 178 ; Ribbeck, Com.[3] imprime *colafis*, mais Lindsay dans son Nonius écrit *colaphis* sans variante) ; Schol. de Juvénal, 9, 5 ; (mais l'édition de Jan-Bücheler, Berlin, Weidmann, 1886, imprime *colapho*) ; *collafus* Spart. Hadr. 21, 3 ; *colophus* Quintilien I. 0. 6, 3, 83, que maintient Radermacher dans son édition, Leipzig, Teubner, 1907 : « *colophum, inquit, tibi ducam et formulam scribes, quod caput durum habeas* ». Négligeant *colafus* et *collafus* où l'*f* n'est que la notation tardive d'un φ grec, il est plus instructif de considérer le *colophus* de Quintilien. Ce n'est pas en effet le seul cas où à l'α intérieur grec répond un *o*. Les traducteurs latins des textes chrétiens grecs ont emprunté, outre κόλαφος, le verbe qui en dérive κολαφίζω, attesté à partir de l'Itala et de Tertullien. Il est généralement transcrit exactement par *colaphizo, ās*, ou, rarement, par *colapizo* : ainsi *colapizat* (CGL., IV, 220, 19 ; mais le codex ð de l'Itala, Matth. 26, 67 porte *et etiam colophitzauerunt eum* ; de même le Pseudo-Soranus, Ep. 69 *a* (*post partum*)... *colopidiari... debet per locum muliebrem.*

Le *-tz-* et le *-di-* sont des adaptations bien connues du ζ grec dans la basse latinité ; les codices de l'Itala ont des formes comme *baptidiator* (cod. k. Matth. 11, 11 ap. Tert., Bapt. 12), ou *baptiziator* (Marc. 3, 28) ; on trouve *exorcidiare* Sulp. Sev., Dial. 3, 6. 3 ; inversement on lit dans les inscriptions *zebus, oze* = *diebus, hodie, azutoribus* = *adiutoribus* ; *zabulus* = *diabolus*, etc. — L'*o* est moins fréquent ; mais il évoque le *percolopabant* qu'on lit dans Pétrone 44, 5. Or avec Pétrone, nous sommes en territoire osque, et l'*o* de *percolopāre* rentre dans la série des phénomènes d'anaptyxe, càd d'insertion d'une voyelle de même timbre que la voyelle précédente dans un groupe liquide + con-

1. Les représentants de *colaphus*, dans les dialectes français, cités dans cet article, ne sont rien moins que sûrs ; quant aux formes siciliennes, elles dérivent directement du grec. Les formes romanes incontestables remontent toutes à *colpus*.

sonne : κόλαφος devenu *colpus*, comme **pro-fato-* est devenu *prúftú* « posita », a développé un *o* entre *l* et *p* d'où **colopos* : ainsi à lat. *Orfius* correspond osq. *Urufiis*, à *argentō*, *aragetud*, à *Salvius*, *Salaviis*, à *Helviī*, *Heleviieis* ; et c'est de ce *colopos* qu'est issu le dénominatif *-colopāre* dont Pétrone emploie le composé avec *per-*. *Colophus*, *colophizō*, *percolopāre* sont des « oscismes », et nous montrent l'importance des dialectes sud-italiques comme intermédiaires entre le grec et le latin.

Ceci corrobore l'hypothèse que j'ai exprimée dans les *Eléments dialectaux* de l'origine dialectale des mots latins du type *alapa*, *alacer*, etc., dans lesquels l'*ă* intérieur au lieu de l'*ĭ* attendu offre le même phénomène d'harmonie vocalique que celui qu'on observe dans *colop(h)us*, *percolopāre*.

## DICTĀTVRIO

Priscien au livre X, 7 de ses *Institutiones Grammaticae* (*GLK*, II, 501, 6) cite, parmi ce qu'il appelle les *meditativa*, càd les désidératifs, les fréquentatifs qu'il dérive du supin, de *dictum*, *dicturio* et *dictito* à côté de *lectum*, *lecturio* et *lectito*, *mictum*, *micturio* et *mictito*. Cet enseignement est repris par Eutychès dans son *Ars de uerbo* , I, 2 (*GLK*, V, 449), et le verbe *dicturiō*, en dehors des grammairiens, est attesté par deux exemples de Macrobe, *Sat.*, 2, 3, 16 *perge, ne ultra te dicturientem retardem* ; 7, 2, 7 *quam fortiter a se facta dicturiunt* (sc. *milites*).

Un peu plus haut, au l. VIII, 74 (*GLK*, II, 429, 10) il étudie ces mêmes formations ; et cette fois, au lieu de *dicturio*, l'exemple qu'il nous propose est *a dictatu dictaturio*, que le Thesaurus enregistre simplement, en notant que Wölfflin a proposé de lire *a dictu dicturio*, (*ALLG*, I [1884], p. 413). Il n'y a pas à corriger la forme, mais à l'expliquer autrement que Priscien. *Dictāturiō* n'est pas un dérivé de *dictātus*, mais de *dictātor*, *dictātūra* et signifie « viser à la dictature » et non « avoir envie de dire », comme le traduit le Dictionnaire de Gaffiot. C'est une formation comparable à *proscripturiō*, *sullaturiō* « rêver de proscriptions, vouloir faire son Sylla », verbes créés dérisoirement par Cicéron (*Att.*, 9, 10, 6), et dont Quintilien I. O. 8, 6, 32 signale le caractère expressif et audacieux. *Dictātūriō*, issu de la même veine, est resté sans lendemain, et c'est son isolement qui a été cause du contresens fait par Priscien.

## UN « MOT FANTOME » *FARCĪMINVM

Le *Thesaurus* a un article : farcīminum, -ī *n.* [*pro* farcimen *ab adiectivo* farciminosus *ductum esse videtur. Th.*]. *i. q. morbus farciminosus* : Veg. mulom. 1, 7, 2 affectis farcimino.

Le *Latein. etym. Wörterbuch* de Walde-Hofmann l'a recueilli dans l'article *farcio*, et moi-même dans le *Dictionnaire étymol. latin*, je l'ai cité sous la forme *farciminium*, doublement fautive.

Car cet exemple isolé de Végèce est plus que suspect. Pline le médecin, Pélagonius, la Mulomedicina Chironis ne connaissent d'autre forme que *farcimen* comme on le voit par l'article du *Thesaurus* ; et Végèce lui-même écrit, Mulom., 1, 14, 1 *farciminosus... morbus ad similitudinem farciminis appellatus est.* Il faut donc rayer ce *farciminum* dont la « Rückbildung » d'après *farciminōsus* serait des plus étranges, et lire dans Végèce : *affectis farcimine.*

## SUR UN FRAGMENT DES *ACTA FRATRVM ARVALIVM*

Parmi les fragments des *Acta fratrum Arualium* postérieurs à 1874 réunis par M. Aelius Pascoli[1], figurent sous les numéros 99 et 100 des textes assez longs publiés, le premier dans le *Bull. Comm. Arch. com.* en 1911, le second dans les *Not. degli Scavi* de 1914, p. 464-478. Ce sont les procès-verbaux des cérémonies rituelles célébrées sous le règne de l'empereur Gordien en 239 et 240 de notre ère, et qui pourraient s'insérer avant les pages CCXXIV-CCXXV du recueil de Henzen. D'après le témoignage des savants italiens qui les ont édités, G. Mancini et O. Marucchi, la gravure est très médiocre : *fragmenta litteris pessimis scripta,* mais il ne semble pas toutefois qu'il y ait doute sur la lecture.

La langue du fragment 99, le plus court, et du reste fort mutilé, n'appelle pas de remarques spéciales.

Le fragment 100, formé de trois colonnes ou paginae (mais la troisième se réduit à des restes misérables dont on ne peut rien tirer), est par contre plus intéressant. Dans la colonne I on relève déjà la confusion de *e* et de *i* : l. 29 *conteg(it)* = *contigit,* de *e* et de *ae* : *aepulus,* l. 38 ; de *v* et de *b* : *conuibal (es)* = *conuiuales* ; et une forme verbale, l. 11 *oblaquend(arum)* qui n'est peut-être qu'une erreur du lapicide pour *oblaqueandarum.*

Mais c'est la pagina II qui fournit le plus : l. 4 *exta bacchae* (= *uaccae*), graphie qu'on retrouve dans un autre texte de ces mêmes *Acta* datant de Commode (183-184 après J.-C.) *baccham* (= uaccam), dans Henzen, CLXXXIX, *CIL,* VI, 32 386, reproduit par Pasoli, n° 82, p. 161, II, l. 23 ; l. 7 *in balneo ibit* = *in balneum iuit* ; l. 13 et 14 *et de sangunculo porciliarum uesciti sunt* « et ils se nourrirent de boudin de truies pleines » ; c'est le premier exemple de ce parfait de *uescor* ; *sangunculo* confirme la correction *sangunculum* proposée par W. Heraeus, *Rhein. Mus.,* 72, 41[2], dans Pétrone, *Satir.,* 66, 2, pour le *saucunculum* de H, et la construction *uescor de* est également à noter ; l. 11 *et de por-*

1. *Acta fratrum Arvalium...,* ed. Aelius Pascoli, Bologne, Ces. Zuffi, 1950.

2. Article reproduit dans les *Kleine Schriften,* qui signale déjà la forme *uesciti sunt* comme « ein Novum ».

*cilias partiti et epulati sunt* « et ils se sont partagé et ont mangé des truies pleines » (construction de *de* avec l'accusatif, et syntaxe *partiri de* avec le sens partitif) ; *porcilia*, qui figure dans d'autres *Acta* et dans les *Notes tironiennes* fait penser à un passage corrompu de Pétrone, 67, 11 : *Quid nunc stupes tamquam hircus † in eruilia †*, où je proposerais volontiers de lire *tamquam hircus inter ouilia* « comme un bouc parmi des brebis pleines », les deux formations *ouilia* (fr. *oueille, ouaille*) et *porcilia* étant exactement comparables[1] ; l. 21 et 22 la graphie *praecati sunt* ; l. 22 également *ollas cum pultes praecati sunt et conteg(erunt)* « *ollas cum pultes* (accusatif au lieu de *pultibus* ?) *precati sunt et contigerunt* », dont la syntaxe est également à signaler ; l. 24-25 *inde os/teis clusis* = « *inde ostiis clausis* », d'un *osteum* avec *e* au lieu de *i* (cf. *filea* pour *filia*, et inversement *dolio, habio, iacio, exio* pour *doleo, habeo, iaceo, exeo* ; et *clusis* avec le vocalisme *ū* des composés *inclūdo* etc., passé dans le simple, cf. *Thesaurus*, s. u., 1300, 30 et s.) ; l. 30 et s. les graphies *scifis, scifos, scyfis* ; l. 3 *tesauris* ; l. 35 et 36 *cereos adcen(sos)* = *cereos accensos* avec une graphie « étymologique » du préfixe : *adcensus*, que ne connaît pas le *Thesaurus* ; *ibid., ianua mediana* : sur cet emploi de l'adjectif devenu un simple équivalent de *medius* dans la langue impériale, voir maintenant le *Thesaurus*, s. u., col. 525, l. 1 et s. ; l. 37 *coronae donaticae deae Diae* ; l'adjectif ne se rencontre ailleurs que dans un passage de Caton, dans Festus, P. F. 60, 20 L., et dans Suidas, cf. *Thesaurus*, s. u., ; le glossaire de Philoxène a un doublet *dōnātīcius* formé comme *emptīcius*, etc. ; il s'agit d'un adjectif de sens technique, appliqué à des objets décernés à titre d'honneur ou de récompense (*hasta, corōna*), et l'on pense à une influence de *cīuicus*, car on ne peut dire avec Fr. Stolz, *Hist. Gramm. d. Latein. Spr.*, I, p. 520 que *dōnāticus* soit « gleichbedeutend mit *donatus* ».

Voici enfin des faits de vocabulaire plus curieux : l. 12 *mensa pumila sine ferro ante ipsos posita est* : qu'est-ce qu'une *messa pumila* ? On a déjà rapproché *pumilus* « nain », mais, comme le note W. Heraeus, *Kl. Schr.*, p. 228, n. 1, l'emploi de *pumilus* comme adjectif avec des noms de choses est nouveau ;dans le lemme de Martial, XIV, 197 il est appliqué à des mules, *mulae pumilae*, où il se comprend sans peine ; ici *mensa pumila* désigne-t-il une table basse ?

L. 18 et s. *in mensa offis coniunctis lactis iocinoris facinoris ter ternis fecer* (i. e. *fecerunt*), *item humis* (sic ; *humi* legendum) *bis ternis super caespite fecer, item foras ad ar(am) reuersi offis tribus fertis tribus praecati sunt.*

On voit qu'il s'agit d'offrandes faites de boulettes (*offae*) composées (*coniunctis*) de trois éléments, dont les deux premiers, lait et foie, *lactis*

1. Une troisième forme de ce genre *haedilia* se trouve dans Horace, Od. 1, 17, 9 : *nec uiridis metuunt colubras | nec Martialis haediliae lupos* (où les manuscrits se partagent entre *haediliae* et *haedilia*) ; cf. maintenant Thesaurus, s. u., et W. Heraeus, *Kl. Schr.*, p. 232, n. 1.

*iocinoris*, ne font pas difficulté ; mais que faut-il entendre par *facinoris* ? Mancini et Marucchi, croyant à une faute du texte, ont proposé de lire *facinoribus* qu'ils joignaient sans doute à *ter ternis*, et donnent ici à *facinus* le sens de « cérémonie, offrande rituelle ». Mais le groupe se retrouve dans un autre fragment des *Acta*, *CIL*, VI, 2109 (Henzen, p. CCXVIII, cf. Heraeus, *Kl. Schr.*, p. 233) où on lit : *caespite ante ia*[*nuam*]... *coniunct. lacte iocin. fa — ris super caespite fecer*(*unt*). Il faut donc voir dans *facinoris* le nom d'un mets inconnu, qui figure peut-être dans Arnobe, *Adu. nat.*, 7, 24. *Quid, inquam, sibi haec volunt, apexaones, hirciae, silicernia, longaui* ? *Quae sunt nomina et facinorum genera.* Telle est du moins la leçon de *P* que, depuis l'édition princeps de Faustus Sabaeus, on s'accorde à corriger en *farciminum*. On peut imaginer que *facinus* a été utilisé dans ce sens d'après *iocinus* que la langue tardive a tendu à substituer à *iocur*, *iecur* d'après le génitif *iecinoris*, et que le mot désigne une « préparation » dont nous ne pouvons préciser le sens, cf. l'emploi de *facio*, *fio* dans des locutions comme en présente Pétrone, *Sat.*, 47, 10 : « *quem* (i. e. *porcum*), *inquit, ex eis vultis in cenam statim fieri* ? *Gallum enim gallinaceum, penthiacum et eius modi nenias rustici faciunt : mei coci etiam uitulos aeno coctos solent facere* ».

Cette valeur de *facio* se trouve souvent dans la langue familière, à toutes les époques, cf. *Thesaurus*, s. u., col. 88, p. 66 et s. A l'emploi concret de *facinus* peuvent conduire des expressions comme celle-ci qu'on trouve dans Ovide, *Met.*, 7, 423 (il s'agit de la coupe de poison que Thésée s'apprêtait à boire) :

*Sumpserat ignara Theseus data pocula dextra*
*Cum pater in capulo gladii cognouit eburno*
*Signa sui generis facinusque excussit ab ore*

« Thésée, d'une main ignorante, avait pris la coupe offerte, quand son père, sur la poignée d'ivoire de son épée, reconnut la marque de sa race, et de sa bouche écarta la coupe meurtrière », où l'on voit que *facinus* désigne à la fois le forfait et l'objet qui sert à l'accomplir. Cf. *Thesaurus*, s. u., col. 78, l. 60 et s. Il n'est pas exclu du reste que, dans notre texte comme dans Arnobe, une influence de *farciō* ait pu déterminer le sens particulier de *facinus*. Il serait audacieux sans doute de conjecturer un **farcinus*, dérivé de *farciō*, comme *facinus* de *faciō* ; mais une sorte d'étymologie populaire a pu se produire. Je note en passant que *facinus* est le seul nom présentant le suffixe *-nos*/*-nes* qui soit dérivé d'un thème verbal : il n'y a rien de pareil dans *fēnus*, *fūnus*, *mūnus*, *pignus*, *vulnus*.

L. 43 : *cenatoriis alb*(*is*) *acc*(*eptis*) *et cullaribus uerbec*(*eis*) *in tetrastylo*...

L'inscription s'arrête là. Il s'agit d'une préparation à un repas rituel, pour lequel les prêtres reçoivent des vêtements de table blancs *cenatoria alba* ; le mot se trouve, en dehors des *Acta*, chez Pétrone, Martial, etc., cf. Thesaurus, *sub uerbo*. Mais que faut-il entendre par des *cullaria uerbecea* ? On a proposé de lire *collaribus*, qu'Heraeus rappro-

che de l'expression *offla collaris* qu'on lit dans Pétrone, 26, 8, mais dont le sens et la graphie (*colaris* H) sont douteux, et de façon plus séduisante, d'Apicius, § 287 *in collari porcino*. Il s'agirait de « cous de mouton » préparés pour le repas, et dans ce cas, mieux vaudrait lire *uerbecinis* que *uerbeceis*, cf. *porcinus*, *uitulinus*, etc. Mais ceci demeure hypothétique. Il n'est pas sûr que *cullaribus* doivent se lire *collaribus*, et même dans l'affirmative, *collāre* peut avoir un autre sens. M. Nansoni, p. 70, comprend « collaria ex uerbecis pelle confecta », ce qui est, du reste, moins satisfaisant.

L. 32 : *deinde corbul(as) cum canificia pro tesauris ad aram fecerunt.*

J'ai réservé cette ligne pour la fin, comme étant la plus obscure. *Canificia* est inconnu du *Thesaurus*, et le rapprochement du verbe *canifico* « blanchir » dont il n'existe qu'un exemple tardif n'éclaire rien. On a proposé de lire *carnificia* ; le substantif *carnificium* « genus cruciatus » se trouve en effet dans Tertullien, pudic. 22, cf. *Thesaurus*, s. u., ainsi que le verbe *carnificō*. Mais ici il ne saurait avoir ce sens dans notre texte. M. Pasoli, p. 69, note : « Corbulae autem canistra erant quibus » oblationes continebantur ; quid canificia fuerint, incertum est.

» Nisi forte uerbum hoc cum *caro carnis* coniungendum esse, eoque, » ut est huius uocabuli significatio, *partes carnum* significari cogitan- » dum est ; ita ut pro thesauris fratres Aruales deae Diae partes uicti- » marum quae immolatae erant obtulisse interpretandum sit.

» Mancini contra et Marucchi *canificia* idem esse atque *canistrum* » coniecerunt ; qua ex coniectura, cum corbulas quoque canistra fuisse » constet, interpretandum est fratres Aruales *canistra cum canistris* « obtulisse : at mihi probabilius uidetur uerbo, quod est *ca(r)nifi-* « *cia*, quae corbulis continentur significari. » — Si l'hypothèse était juste, *carnificia* serait un accusatif pluriel neutre, et *cum* construit avec l'accusatif, comme plus haut nous avons *cum pultes*, et *de porcilias*, ce qui n'est pas impossible. On sait que le sens premier de *carnifex* est « celui qui fait des morceaux de viande, le découpeur » par conséquent « le boucher » ou « le bourreau ». Le mot *carnificia* voudrait dire ici « des morceaux découpés » et l'on aurait un retour au sens étymologique, nulle part attesté ailleurs : en 240 après J.-C.; c'est très peu vraisemblable. Je pense qu'il vaut mieux lire, avec une très légère correction, *panificia*. *Corbula* « panier, corbeille » est usité, entre autres, pour porter le pain : *qui soli* (*solidi* Ribbeck) *panis corbulam* écrit Caecilius, *Com.*, 141 ap. Non., 197, 29. Quant à *panificium* nous voyons par Suétone, *Vesp.*, 7, 2, que le mot désignait des galettes ou des gâteaux de sacrifice : *Hic cum... aedem Serapidis summotis omnibus solus intrasset... uerbenas coronasque et panificia, ut illic assolet, Basilides libertus obtulisse ei uisus est.* D'autre part, on voit que des *panes laureati* figurent parmi les offrandes : p. 1, l. 29 et s. (Pasoli, p. 46, 1, 6 du bas) : *frug(es) uirid(es) et arid(as) conteg(it) et pan(es) laureat(os) et deam un/guentauit et ceteri sacerdotes uittati ture / et uino fecer(unt) et frug(es) uirid(es) et arid(as)*

*conteger cum panib(us)* / *laureatis* ; et pag. II, l. 25-26 (Pasoli, p. 47, l. 2 du bas : *pan(es) laureat(os)* / *siligineos fam(iliae) et off(iciis) diuiser(unt)*...

A la place de *corbul(as)*, je crois qu'il faut lire *corbulis* à l'ablatif comme ailleurs on lit *ture et uino facere* ; cf. dans Virgile, *B.*, 3, 79 *cum faciam uitula pro frugibus* « quand je ferai l'offrande d'une génisse en faveur de ma récolte », ce sens rituel de *facere* « sacrifier » avec l'ablatif est bien connu.

A. Ernout.

# A PROPOS DE LA « PLUIE MIRACULEUSE »

Un intéressant article de J. Guey[1] met en évidence la carrière surprenante du mage Harnouphis, « hiérogrammate de l'Egypte », qui sauve la troupe de Marc-Aurèle assaillie par les Quades en provoquant un orage par l'entremise des dieux, notamment de « Hermès-Aérios »[2]. L'auteur aborde, au cours de son étude, certaines questions touchant la magie et la religion des bords du Nil[3], et les remarques qui suivent ont pour objet d'y apporter quelques précisions.

On regrettera d'abord que J. Guey n'ait pas été informé d'un fait bien connu en égyptologie : bien avant les soldats de Marc-Aurèle, les sujets des pharaons ont eu à se louer à plusieurs reprises des bienfaits de la Pluie Miraculeuse. Ainsi, à la fin de la XI[e] dynastie (vers 2000), une forte averse, faisant monter le niveau des eaux souterraines, révèle un puits naturel, passé inaperçu des hommes et des bêtes, près des carrières du Ouâdi Hammâmât, dans la région désertique et montagneuse qui sépare le Nil de la mer Rouge, à la hauteur de Coptos. L'inscription[4] qui raconte le miracle[5] l'attribue au dieu Min, patron de ces parages, qui veut par là montrer l'étendue de son pouvoir, ainsi que l'excellence de son fils, le pharaon régnant[6]. En l'an 6 de Taharqa (683-2), une pluie, qui « fait luire les rochers » de Nubie, vient compléter et étendre les effets bienfaisants d'une crue du Nil, sans pareille dans les annales de l'Egypte : c'est Amon qui exauce par ce double miracle les prières de son fils le roi[7]. Moins d'un siècle plus tard, sous un roi saïte, une averse tire d'affaire une expédition en difficulté dans les régions arides de la Côte des Somalis, dans une saison où il ne pleut même pas dans le Delta. Le miracle est assigné à la déesse Neith, qui apporte au pharaon « l'inondation (céleste) pour faire vivre sa troupe[8] ».

1. *Revue de Philologie*, 22 (1948), 16-62.

2. Le résumé de l'article a paru dans JANSSEN, *Bibliographie Egyptologique Annuelle*, 1948, n° 498.

3. J. Guey a bénéficié, pour les questions égyptologiques, des conseils de M. Alliot.

4. COUYAT-MONTET, *Inscr. du Ouâdi Hammâmât*, n° 191 ; trad. Breasted, *Anc. Rec.*, 1, §§ 449-451.

5. En égyptien « miracle » se dit *bj'j.t*, litt. « merveille » ; c'est le mot employé ici et dans les exemples suivants.

6. Lignes 7-8 de l'inscription.

7. Le récit s'est conservé sur trois stèles découvertes respectivement à Kawa (Soudan), à Matâanah (près d'Esneh) et à Coptos, cf. le texte parallèle *ap.* LAMING MACADAM, *Temples of Kawa I, Inscriptions, Text*, 25, et trad., p. 27 ; voir aussi VIKENTIEV, *La haute crue du Nil et l'averse de l'an 6 du roi Taharqa* (*Univ. ég., Rec. trav. publiés par la Fac. des Lettres*, fasc. 4), 48-57, 63-64. Le passage est en lacune dans la version de Tanis, cf. LECLANT-YOYOTTE, *Kêmi*, 10 (1949), 28-37.

8. Stèle découverte à Tell Defenneh (Daphnae), GRIFFITH *ap.* PETRIE, *Tanis*, 2, pl. 42 ; cf. VIKENTIEV, *op. cit.*, 52. WAINWRIGHT, *JEA*, 20 (1934) 150.

Ici, l'analogie avec l'épisode de la campagne danubienne est meilleure, mais l'élément de combat est absent. L'inscription mutilée ne parle pas d'opérations militaires, et la pluie sauve les Egyptiens, semble-t-il, uniquement de la soif, ce qui, dans le désert, prend une autre signification qu'en Moravie[1].

Ces exemples montrent le prodige accompli par le dieu suprême de l'endroit (Min) ou par la divinité protectrice de la dynastie (Amon, Neith), prodige accompli, soit spontanément, par affection pour le souverain, soit sur sa demande. Dans les trois cas, selon les inscriptions qui sont officielles, les actions de grâce vont au roi qui est à l'origine du miracle[2].

Ce que le roi obtenait par la prière, d'autres pouvaient le réaliser à l'aide de la magie. J. Guey n'a pas manqué de relever à ce propos l'exemple de la Pluie miraculeuse dans un conte démotique[3]. A l'inverse, un papyrus magico-religieux indique le moyen d'écarter l'orage, dangereux pour le dieu soleil, et l'homme qui rend un tel service à Ra est assuré, entre autres, de parvenir à la situation de son chef hiérarchique[4].

Ainsi, les trois explications de la Pluie qui avaient circulé à Rome : intervention du dieu suprême, protecteur de l'Empire[5], exaucement des prières de Marc-Aurèle[6] et art magique[7], étaient également acceptables pour l'esprit égyptien.

Si l'on a vu Min, Amon et Neith commander les phénomènes atmosphériques, d'autres divinités pouvaient en faire autant. Le dieu Seth se faisait même une spécialité de l'orage ; Isis n'avait besoin de personne pour éteindre le feu, et la version édulcorée de la légende remplace par une pluie opportune le procédé jugé trop cru[8] ; dans les contes du pap. Westcar, les déesses accoucheuses[9] chargées de délivrer Reddjedet « font venir le ciel sous forme de tempête et de pluie[10] ». Chou, dieu de

1. Cf. Leclant, *BIFAO* 49 (1950), 197 et seq.

2. La réaction des légionnaires après la Pluie est d'adresser une salutation impériale à Marc-Aurèle, Dion Cassius, LXXI, 10, 4-5. Guey, *Mél. d'Arch. et d'Hist., Ec. fr. de Rome*, 61 (1949), 97-98, met en doute le rapport de cause à effet entre le miracle et l'acclamation, rapport gênant pour la chronologie qu'il défend, et suppose qu'il est dû à une coupure de l'abréviateur.

3. Guey, 35 ; cf. Griffith, *Stories of the High Priests of Memphis*, 197.

4. Pap. Bremner-Rhind, $23^{9-16}$ ; trad. Faulkner, *JEA*, 23 (1937), 168-169.

5. Guey, 57-60.

6. Guey, 60.

7. Guey, 18-19, 34-37.

8. Stèle de Metternich, l. 55 ; Schäfer, *ZÄS*, 36 (1898), 129-131. Le pap. math. Rhind, $8^{7}$, signale une pluie le jour anniversaire de la naissance d'Isis, *ZÄS* 66 (1931), 139.

9. L'une d'elles est Isis, les autres : Nephthys, Meskhenet, Héqet ; elles sont accompagnées du dieu Khnoum.

10. Pap. Westcar, $11^{11-14}$ ; trad. Lefebvre, *Romans et Contes égyptiens*, 89.

l'air, du vent et du souffle vital[1], en qui J. Guey, suivant une suggestion de M. Alliot[2], propose de reconnaître le deuxième terme d'Hermès - Ἀέριος de Dion Cassius, était naturellement compétent en la matière. Dans un vieux texte, le mort, s'identifiant à Chou, dit : « c'est mon humeur, la tempête du ciel, c'est ma sueur (litt. rosée), l'orage du crépuscule[3] », et l'expression « nuage (orage) de Chou » est bien attestée aux époques ultérieures[4]. J. Guey a signalé[5] la tempête de neuf jours qui accompagne la montée du dieu au ciel, après son règne sur terre[6]. Chou est aussi celui qui « chasse le nuage (orage) et illumine la nuée[7] ». Il provoque les intempéries, comme il les calme. C'est ce qui est dit dans deux hymnes à Amon *teinté* de Chou qui se lisent dans les temples de Hibeh et de Médamoud[8]. Mais on chercherait en vain dans le premier de ces hymnes des allusions à la pluie vivifiante que J. Guey trouve dans la traduction de M. Alliot[9].

Les exemples cités suffisent à montrer le pouvoir du dieu, et son association avec Thot, magicien par excellence, ne pouvait qu'augmenter ses possibilités. Les origines du rapprochement remontent au delà du Moyen Empire[10], et il faut sans doute chercher ses raisons à la fois dans la filiation de Chou et de Thot[11] et dans le rôle semblable qu'ils

1. De Buck, *Plaats en betekenis van Sjoe in de eg. theologie* (*Amsterdam Mededeelingen*, 1947, 9). Chou ne fut pas « nomade à l'origine » (Guey, 55) ; comme son nom l'indique (*šw* = « vide »), il est le fruit des spéculations théologiques, cf. Sethe, *Urgeschichte*, § 75.

2. Guey, 49.

3. De Buck, *Coffin Texts*, 2, 30 e-f.

4. *Šnj.t Šw*, Erman-Grapow, *Wörterbuch der aeg. Sprache*, 4, 503[4] ; *šn' Šw*, *op. cit.*, 4, 507[8] ; *šnj. t* figure dans deux variantes du texte précité à la place de *nšn*, litt. « fureur ».

5. Guey, 55, n. 1.

6. Naos d'El Arich à Ismaïlia, Goyon, *Kêmi*, 6 (1936), 14-15 et 32 (trad.).

7. Pap. mag. Harris, 25-6, éd. Lange, 20 et 23 (trad.).

8. Brugsch, *Reise nach der grossen Oase el Khargeh*, XVI, 36-37 ; Drioton, *Fouilles IFAO*, 4, 2, 38, l. 10. On ne peut pas dire que l'hymne de Hibeh « renferme une tradition du désert » (Guey, 55) ; outre le passage connu à Médamoud, d'autres encore se retrouvent dans les temples de la vallée, cf. Sethe, *Amun und die Acht Urgötter* (*Abh. Berlin*, 1929, 4), §§ 205-207 et 217-218 ; il s'agit donc de thèmes courants de la théologie égyptienne. Voir encore un autre hymne de Hibeh, Brugsch, *op. cit.*, XXV-XXVII, qui figure déjà, pour une bonne part, dans un recueil magique du Nouvel Empire, Langf, *Der mag. Pap. Harris*, 43-50 ; ceci nous donne une date vraisemblable de la composition où Amon-Chou commande les perturbations atmosphériques. Cf. enfin les textes parallèles réunis par Christophe, *BIFAO*, 49 (1950), 117-180.

9. Guey, 54-55 ; traduction correcte du passage dans Sethe, *op. cit.*, § 205 ; cf. aussi une traduction d'ensemble dans Scharff, *Aeg. Sonnenlieder*, 88-92. M. Alliot ne tient compte ni de l'une, ni de l'autre.

10. L'intermédiaire de Khonsou (Guey, 51-52) est ainsi hors de cause, car son identification avec Chou et Thot est d'une date plus récente.

11. De Buck, *Coffin Texts*, 1, 314c-316a (B6C). Chou est le fils de Ra et Thot l'est parfois aussi, cf. *ASAE*,5 (1904), 236, relevé par Kees, *Götterglaube*, 311 ; exemples plus récents ap. Boylan, *Thoth*, 118-119 et 194 ; voir déjà Touraiev, *Dieu Thot* (en russe), 81.

jouent dans les légendes de la déesse lointaine et de l'œil de Ra[1]. Ces légendes rendent la combinaison assez populaire à l'époque tardive, spécialement dans les temples de Philae et de Nubie où se passe leur action. Dieu guérisseur[2], il prend alors les attributs d'Onouris[3], divinité guerrière, et ce nouvel élément, s'ajoutant à la domination de Chou sur l'atmosphère et à la science magique de Thot, en fait la puissance particulièrement qualifiée pour envoyer un orage en cours de combat.

Jusqu'ici j'ai énuméré les arguments favorables à la thèse de J. Guey : ils étaient à peine nécessaires, venant après la liste bigarrée de dieux capables de déclencher la pluie. Il subsiste en revanche des difficultés sérieuses. Si le rapprochement entre Thot et Chou est indéniable, les exemples produits[4] montrent que son succès fut assez limité[5] et que les Egyptiens ne l'ont pas exprimé par l'accolade « Thot-Chou[6] ». Le dieu composite nubien, réunissant les traits de Thot, de Chou, d'Onouris et d'Arhensnouphis, portait le nom de « Thot de Pnoubs » et s'appelait dans les inscriptions grecques Ἑρμῆς Παοτνοῦφις[7]. Après ses épithètes, on trouve parfois le nom de Chou, mais le fait n'est guère attesté plus d'une douzaine de fois[8]. Dans cette combinaison, Chou est essentiellement un substitut d'Onouris[9] et n'a plus grand'chose d'ἀέριος. On ne peut donc voir dans Hermès-ἀέριος une « traduction libre » du complexe égyptien « Thot-Chou[10] » ; il s'agit tout au plus d'une interprétation savante du rapprochement.

On peut se demander d'ailleurs s'il y a *nécessité* de recourir à Chou. Thot n'avait pas besoin de s'adjoindre le potentiel d'un autre dieu pour accomplir le prodige. Dans le conte démotique déjà signalé, l'averse qui éteint l'incendie est obtenue grâce à une formule copiée dans un livre rédigé par Thot lui-même et conservé dans son temple d'Her-

1. JUNKER, *Onurislegende* (*Wien Denkschr.*, 59, 1-2, 1917), 8-11.

2. BOYLAN, *Thoth*, 170-171 ; cet aspect conviendrait au rôle que Guey, 29-32, veut attribuer au dieu pendant l'épidémie de peste.

3. JUNKER, *loc. cit.*

4. Je me réfère aux monographies de TOURAIEV, *Dieu Thot*, de BOYLAN, *Thot* et de JUNKER, *Onurislegende*, ainsi qu'aux articles des dictionnaires.

5. GUEY, 52 et 61, exagère son importance.

6. On a noté les deux exemples : BRUGSCH, *Matériaux pour servir à la reconstruction du Calendrier*, pl. 12, 11*b* ; SANDER-HANSEN, *Religiösen Texte auf dem Sarg der Anchnesneferibre*, 80, l. 205. Voir peut-être aussi GRIFFITH, *Cat. dem. graffiti of the Dodecaschoenus*, I (*Text*), 31, n° 31, 2. Dans les trois cas on a « Chou - Thot » (cf. Σῶς ερμαιχω, Guey, 52) et non « Thot - Chou ».

7. GUEY, 52, n. 2.

8. ROEDER, *Tempel von Dakke*, 1, 326, 331, 340, 343, 357-8 ; ROEDER, *Debod bis Bab Kalabsche*, 1, § 102 ; BRUGSCH, *Rec. Mon.*, 2, 76, 3 (Philae) ; cf. BRUGSCH, *Thesaurus*, 765, 62 b (Philae) ; autres exemples chez JUNKER et BOYLAN, *op. cit.*, qui renvoient à des photographies inédites.

9. JUNKER, *op. cit.*, 7-8.

10. GUEY, 51-52.

mopolis[1]. Dans le *Livre des Morts*, chap. 182 et 183, Thot « dissipe les nuages (orage) » et amène « le doux vent du nord » à Osiris ; le chap. 161, attribué à Thot, permet de percer quatre ouvertures aux points cardinaux du ciel pour le passage des quatre vents, et la vignette montre le dieu ouvrant les quatre portes. Ailleurs Thot reçoit l'épithète de « celui qui donne le vent[2] » à Osiris, à tout homme[3]. Si ἀέριος n'est pas simplement une épithète convenant pour la circonstance, il pourrait être une allusion à cet aspect de Thot et, dans cette hypothèse, Chou ne devrait intervenir dans le tableau que dans la mesure où il pourrait être à l'origine de cet aspect.

Pour provoquer l'intervention de son dieu, ainsi que d'autres divinités[4] que Dion Cassius ne nomme pas, Harnouphis disposait des moyens puérils et brutaux de la magie égyptienne. Car je crains fort que la description narquoise de Lucien[5] ne fût plus proche de la réalité que le tableau magnifique que nous brossent J. Guey et M. Alliot[6]. Les pratiques sacerdotales ne différaient guère de celles du sorcier. A lire les grands rituels tardifs, on retire l'impression que les prêtres passaient une partie de leur temps à cracher sur des poupées figurant l'ennemi de leur dieu et à les fouler du pied gauche[7]. Ces livres de culte, les prêtres les mettaient à la disposition de tout venant[8], les formules magiques étaient polyvalentes, elles passaient de la vie courante dans le *Livre des Morts* et du temple dans la rue. L'usage du *ḥK3*, pouvoir, puissance magique et non « prière opératoire[9] », n'était pas l'apanage du sacerdoce[10], il n'était pas « toujours bienfaisant[11] » et ne comportait aucune « participation à l'âme divine[12] ». Science livres-

1. Griffith, *Stories of the High Priests of Memphis*, 185-187. D'après sa localisation, il s'agit de Thot classique, sans aucune addition.

2. L'égyptien ne possède pas de mot spécial pour désigner l'air.

3. Naville, *ZÄS*, 15 (1877), 28-29 ; Boylan, *Thoth*, 41 et 199 ; Touraiev, *Dieu Thot*, 62-66, signale d'autres exemples.

4. L'efficacité d'un rite magique est en fonction du nombre de dieux invoqués ; la magie égyptienne tient largement compte de ce principe.

5. *Philopseudès*, 34-36 ; Guey, 27, n. 4.

6. Guey, 26-29. — Un chapitre des Textes des Sarcophages s'accompagne de la prescription suivante : « l'homme doit prononcer cette formule sur un pou de sa tête ; il le place sur son genou et crache (dessus) jusqu'à ce que vienne une mouche pour l'attraper », de Buck, *Coffin Texts*, 2, 94 a-c.

7. « Livre de renverser Apopis », pap. Bremner-Rhind, $22^{1}$-$33^{18}$, *passim*, trad. Faulkner, *JEA*, 23 (1937), 166-185 ; 24 (1938), 41-53. Formules contre Seth, Schott, *Urk. mythologischen Inhalts*, 4-5, 40-43, 52-53, 58-59 (texte et trad.).

8. Ainsi le moyen magique de monter en grade, signalé *supra*, p.163, figure dans le « Livre de renverser Apopis », cf. n. précédente, destiné primitivement au temple de Karnak.

9. Guey, 27.

10. Guey, 28.

11. Guey, 27, n. 3 et 7.

12. Guey, 28

que, technique neutre à effets automatiques, la magie égyptienne était au service de tout homme qui possédait ses recettes[1], et celles-ci allaient jusqu'à la menace contre les dieux[2].

Ceux des prêtres qui connaissaient les textes et assuraient leur application étaient naturellement bien placés pour pratiquer la magie. Les « chefs-porteurs de rituel » étaient les magiciens par excellence, et le terme biblique *ḥărṭŭm* qui désigne les magiciens d'Egypte dérive du deuxième élément de ce titre (*ḥrj-tp*)[3]. La fonction se combine souvent avec celle de « scribe du livre de dieu [4] » que les décrets ptolémaïques trilingues rendent par πτεροφόρος[5], réservant ἱερογραμματεῖς au « collège de la Maison de Vie[6] », centre de science sacerdotale où la magie joue un rôle important[7]. « Scribe de la Maison de Vie[8] » semble ainsi être l'équivalent le plus exact du sing. « hiérogrammate[9] ». Ce dernier fusionne avec « ptérophore » chez Diodore[10] et Clément d'Alexandrie[11],

1. Ces faits bien connus se passent de références. Je renvoie à l'art. de GARDINER, *Magic* (*Egyptian*) dans HASTINGS, *Encycl. of Religion and Ethics*, 8, 262-269, qui reste la meilleure étude d'ensemble de la magie égyptienne.

2. Par exemple pour arrêter le mal de tête (pap. Beatty V, v°, 4[10]-6[4] ; trad. GARDINER, *Hierat. Pap. Brit. Mus., III series, Text*, 51), pour vaincre l'indifférence d'une femme (SMITHER, *JEA*, 27 (1941), 131-132). Ce trait de la magie égyptienne a frappé les anciens, cf. GARDINER dans HASTINGS, *op. cit.*, 265 ; CUMONT, *L'Égypte des Astrologues*, 136-137.; SAUNERON, *Bull. Soc. fr. d'Ég.*, 8 (1951), 11-21.

3. STRICKER, *Acta Or.*, 15 (1937), 6-7, 20 ; VAN DE WALLE, *Chron. d'Eg.*, 36 (1943) 263, résume l'ensemble de la question. Cf. GUEY, 37.

4. Par exemple JUNKER, *Gîza I*, 244 ; Musée du Caire, *Cat. Gén.*, n°s 1202, 20359, 39146 ; Musée de Berlin, ROEDER, n°s 1124, 1200 ; CHASSINAT, *Edfou*, 6, 87.

5. SETHE, *Urk. griech.-röm. Zeit*, 126[10], 172[5] ; un personnage « ptérophore » sert à écrire en ptolémaïque « scribe du livre de dieu », CHASSINAT, *Edfou*, 6, 10 ; SETHE, *Imhotep* (*Unters. Gesch. Altertumskunde Aeg.*, 2, 4), 16 (108) ; photographie du signe, CHASSINAT, *BIFAO*, 28 (1929), 2. Cette coiffure vient sans doute de Thot (GARDINER, *Anc. eg. Onomastica, Text*, 1, 58*), « scribe du livre de dieu » par excellence, cf. Pyr. 1146 c ; pap. Salt 825, 7[3].

6. GARDINER, *JEA*, 24 (1938), 170, 172.

7. GARDINER, *op. cit.*, 157-179.

8. Exemples *ibidem*.

9. Autant que je peux voir, l'équation communément admise « scribe du livre de dieu » = ἱερογραμματεύς (ERMAN-GRAPOW, *Wörterbuch der aeg. Sprache*, 3, 480 ; cf. GUEY, 28) ne repose que sur le sens des deux expressions. Elle oblige à supposer que les versions égyptiennes des décrets n'énumèrent pas les prêtres dans le même ordre que le texte grec ; les auteurs de cette équation n'ont pas tenu compte du fait que les décrets rendent ἱερός, appliqué aux écrits et à l'écriture, de préférence par le complément « de la Maison de Vie » (GARDINER, *op. cit.*, 172). — GRIFFITH, *Cat. dem. Pap. Rylands*, 3, 429, donne déjà les correspondances exactes.

10. DIODORE, 1, 87.

11. CLEMENT D'ALEX., *Stromates*, VI, chap. IV, 36, 1 = HOPFNER, *Fontes*, 372.— Κανών qu'on trouve chez cet auteur pour désigner la palette de l'hiérogrammate (GUEY, 26, n. 2 ; DERCHAIN, *Chron. d'Ég.*, 52 (1951), 270, n. 3) s'explique par l'emploi de cet objet comme règle ; ex. de palettes graduées : *JEA*, 18 (1932), 59; 34 (1948), 47.

qui décrivent l'hiérogrammate coiffé d'une plume[1], et les textes égyptiens mentionnent couramment les « scribes du livre de dieu » en relation avec la « Maison de Vie[2] ». D'autre part, la version copte (bohaïrique) de la Génèse traduit ἐξηγητής des LXX, qui rend *ḥărṭŭm* hébreu, par *sphranch* qui vient de l'égyptien « scribe de la Maison de Vie[3] », et, à la basse époque, certains prêtres ptérophores des scènes funéraires semblent bien être des « porteurs de rituel[4] ».

Ces amalgames et ces équivalences font ressortir les liens profonds entre des spécialités qui reposent sur la connaissance de la vieille littérature sacerdotale. C'est cette science, plutôt qu'une fonction définie qu'Harnouphis a voulu mettre en valeur en se parant dans sa dédicace d'Aquilée[5], du titre peu égyptien[6], mais prestigieux pour sa clientèle barbare, de « hiérogrammate de l'Egypte ».

Georges POSENER.

1. Ainsi sur le relief du Vatican souvent cité à ce propos, GUEY, 26, n. 1.

2. GARDINER, *op. cit.*

3. GUNN, *JEA*, 4 (1917), 252.

4. GARDINER, *Anc. eg. Onomastica*, *Text*, 1, 57* ; 2, 269*. Ici encore les plumes viennent peut-être de Thot ; sur les rapports entre le dieu et les « porteurs de rituel », cf. BOYLAN, *Thoth*, 139 et 143.

5. GUEY, 19-20.

6. GUEY, 24-25.

# LES SIX ANS DE SERVICE ET LA GUERRE D'ESPAGNE[1]

Polybe, amené à Rome en 167, a vu fonctionner le recrutement romain et le décrit minutieusement [2]. Les Romains levaient chaque année quatre légions, deux par consul, soit 18.000 citoyens. Ils enrôlaient les jeunes gens à partir de dix-sept ans et exigeaient qu'ils se présentassent six fois à l'enrôlement annuel. Après quoi, le légionnaire pouvait être encore appelé quatorze fois jusqu'à ce qu'il eût quarante-six ans, mais en ce cas, il fallait aller le chercher dans ses foyers (*evocare*). Le chiffre de seize campagnes, qu'on donne généralement comme le minimum exigible, résulte, non du texte de Polybe, mais d'une conjecture de Casaubon. Elle est explicable de la part de cet érudit, qui vivait à une époque d'armées de métier, et ne pouvait se rendre compte par aucune expérience de ce que représenterait le service de seize ans exigé de toute une population. Le chiffre de six ans représentait déjà une charge très lourde pour la paysannerie latine.

En temps de paix, les officiers recruteurs devaient prendre de préférence les plus jeunes classes, afin de multiplier le nombre des soldats instruits en vue des cas sérieux. Il importe de voir quelles en étaient les disponibilités. Les recensements accusaient alors entre 300.000 et 350.000 citoyens mâles adultes [3]. D'après les statistiques modernes, les six plus jeunes classes (17 à 23 ans) devaient représenter plus de 40.000 têtes, et, les classes de 23 à 46 ans, environ 150.000. On aurait donc été très au large, s'il n'y avait eu une qualification censitaire pour le service légionnaire. Celle-ci était de 400 deniers [4], chiffre qui correspondait probablement, en propriété foncière, à deux *jugera* (1/2 hectare), et qui était, en tous cas, fort bas. Il eût fallu, pour que les recruteurs n'eussent pas de marge, que le nombre des citoyens déclarant aux censeurs moins que ce chiffre fût plus de la moitié du nombre total, ce qui n'était sans doute pas encore le cas.

Au vrai, l'institution remontait au III^e^ siècle. Elle répondait à la situation de cette époque ; on ne connaissait alors que des guerres soutenues dans la péninsule italienne ou à proximité immédiate de l'Italie, pour lesquelles les quatre légions consulaires, les *quatuor primae*, suffisaient dans la règle. Les gouvernements qui ont fixé le chiffre de six campagnes, comme tous les gouvernants mis en présence du service obligatoire, l'ont fixé en confrontant leurs besoins militaires avec les disponibilités démographiques. Le cens accusait alors un chiffre de

1. La source essentielle est APPIEN, *Iberica*, 44-98. J'estime oiseux de renvoyer, pour chaque assertion, au passage correspondant de cet auteur. Je prie le lecteur d'avoir son ouvrage sous la main. Je ne donnerai les références que pour les autres sources ou pour les travaux modernes.

2. POL., VI, 19 sqq. et mon article : *Rev. de Philol.*, 1914, p. 76

3. PLUT., *Paul-Emile*, 38, T.-LIVE, *Epit.*, 47-48, EUSABE, *Chron.*, 158-3. T.-LIVE, *Epit.*, 54, 56.

4. POL., VI, 19.

citoyens mâles adultes de 273.000 têtes (Pol., II, 24), ramené environ à 240.000 par la soustraction des Campaniens, qui étaient recrutés à part (T.-Live, XXIII, 5). Le chiffre correspondant des jeunes gens de 17 à 23 ans est entre 30 et 35.000. C'étaient les hommes dont on était sûr qu'ils n'avaient pas fait 6 campagnes, la seule catégorie qui pouvait fournir au législateur une base de calcul. Comme il s'est certainement donné une certaine marge pour tenir compte des déficiences physiques, des exemptions légales, etc., on estimera que cette catégorie comprenait 20.000 têtes ou un peu plus. En gros, le nombre des citoyens qualifiés par le cens pour le service légionnaire était donc égal aux 2/3 de l'ensemble.

Je n'aborde pas ici l'épineuse question du chiffre de ce cens. Il a été forcément abaissé au cours de la guerre d'Hannibal, par suite de la création du corps des *vélites* (214-211) : la répercussion de cette mesure a été la difficulté du recrutement des marins, pris dans les classes les plus pauvres, car cette difficulté a été certainement plus grande pendant la guerre d'Hannibal que pendant la première guerre punique[1] Les 400 deniers de Polybe ne valent que pour le II^e^ siècle.

La guerre d'Hannibal imposa des efforts militaires sans précédents, et bouleversa les conditions démographiques et économiques. La fin de la guerre emena une démobilisation massive (T.-Live, XXX, 2, 28, 41 ; XXXI, 10) :

| | | |
|---|---|---|
| En 203 | 20 | légions |
| En 202 | 16 | » |
| En 201 | 14 | » |
| En 200 | 6 | » |

Mais on maintint au service des hommes qui avaient certainement plus de six campagnes à leur actif ; le fait nous est attesté par ceux qui combattirent en Grèce jusqu'en 194 (T.-Live, XXXII, 18). En 194, la République mit encore sur pieds 8 légions (T.-Live, XXXIV, 43), et ce nombre s'accrut dans la guerre contre Antiochus (192-188). C'est ensuite que le Sénat se montra soucieux de revenir aux principes anciens, au moins en ce qui concernait les légions d'Espagne. En 184, nous dit-on (T.-Live, XXXIX, 38), il prescrivit :

Ut praetores... quod plus quam 5.000 peditum, 300 equites in singulis legionibus esset dimitterent,

*eos primum qui emerita stipendia haberent*, deinde ut cujus fortissima opera Calpurnius et Quinctius in proelio usi essent.

1 Cf. mon article *Rev. historique*, 1946, p. 34-35. L'importance du recrutement naval pendant la première guerre punique ressort de la comparaison du recensement au début et à la fin de la guerre : 292.000 citoyens dans le premier cas (Eutr., II, 18), 241.000 dans le second (T.-Live, *Epit.*, 19), — ce qui mesure d'une façon dramatique l'effet des naufrages répétées. Dans la guerre d'Hannibal, on est forcé de recruter des chiourmes d'esclaves (T.-Live, XXIV, 11). — Pour le côté financier de la question, je me permets de renvoyer à mon article dans les *Mélanges Vyscher*, p. 173 sqq.

L'expression n'est pas précise, mais elle est éclairée par ce qui se passa un peu plus tard. En 181, les soldats du préteur Q. Fulvius Flaccus réclamant à grands cris leur libération (T.-Live, XL, 36),

Q. Fulvio permissum est *ut qui milites ante Sp. Postumium Q. Marcium consules, cives romani sociive, in Hispaniam transportati essent*, et praeterea, supplemento adducto, quot amplius duabus legionibus quam 10.400 pedites, 600 equites essent, et socium nominis latini 1200 pedites, 600 equites, quorum forti opera duobus adversus Celtiberos proeliis usus Q. Fulvius esset, eos, si videretur, secum deportaret.

Les consuls cités sont ceux de 186 : on libéra donc tout ce qui comptait plus de six ans de service. Les années suivantes virent des efforts militaires très réduits, jusqu'au moment où la guerre de Persée (172-168 en exigea de plus grands, surtout en ce qui concernait les cadres (voir le discours symbolique du *centurion* Sp. Ligustinus, T.-Live, XLII, 34). Puis vint la paix, pendant laquelle il est même douteux qu'on conservât une ou deux légions en Espagne : les Espagnols qui avaient à se plaindre des abus d'autorité des gouverneurs romains trouvaient encore des avocats dans le Sénat, comme les Scipions ou comme Caton (T.-Live, XLIII, 2 ; Charisius, éd. Keil, p. 224), et n'étaient pas obligés de courir aux armes.

Les douze ou treize ans qui suivirent la défaite de Persée (167-154) furent des années de paix. C'est à peine si les annales romaines signalent, çà et là, une expédition punitive contre les Ligures, les Dalmates ou les peuplades voisines de Marseille.

Il semblerait d'abord qu'étant donné l'accroissement notable de la population civique, et l'abaissement certain du cens légionnaire, les règles posées au III^e^ siècle auraient dû suffire encore à satisfaire les besoins, même accrus, de la République, et largement, pour peu que la proportion des catégories censitaires se fût à peu près maintenue. C'est le contraire qu'on constate. L'importance spéciale qu'ont eue à cet égard les guerres espagnoles a été bien soulignée par Ed. Meyer. (*Untersuchungen zur Geschichte der Graschen*). Il vaut la peine d'en reprendre le détail à la lumière du vrai chiffre de Polybe.

L'ère de ces guerres s'ouvrit en 154. Cette fois, il allait falloir maintenir de gros effectifs, sans arrêt, hiver comme été, dans les contrées transmarines, et cette situation allait se prolonger vingt ans. C'était l'incendie continu dont parle Polybe[1].

Il fut provoqué par les populations restées indépendantes de Rome, Celtibériens des hauts plateaux castillans et Lusitaniens du Portugal. Vingt-cinq ans s'étaient écoulés depuis que Gracchus avait conclu des arrangements avec ces peuples, et leur jeunesse n'avait plus l'expérience directe de la force romaine. Elle avait tendance à regarder les populations pacifiées comme des esclaves des Romains, et des esclaves

1. Pol., XXXV, 1.

qu'il était profitable de piller, puisqu'ils occupaient les pays les plus riches, la Catalogne, la Huerta, l'Andalousie. Les Lusitaniens furent entraînés les premiers. On nous dit qu'ils défirent, dès 154, deux préteurs, Manilius (futur consul de 149) et Calpurnius Pison (futur consul de 148), et tuèrent le questeur Térentius Varron. Il est probable qu'il s'agit des préteurs de la province Citérieure (Tarragone) et de la province Ultérieure (Carthagène). Y avait-il, en temps de paix, des forces romaines permanentes en Espagne ? Nous ne savons [1]. En tous cas, les préteurs devaient avoir à leur disposition autre chose que des levées espagnoles, puisqu'on nous dit que 6.000 Italiens périrent dans les combats. Nous devons supposer au moins une légion dans l'Ultérieure, où le gouvernement romain ne pouvait envoyer de forces en hâte, vu son antipathie pour les trajets maritimes directs (les Baléares ne devaient être occupées qu'en 123).

L'exemple des Lusitaniens excita les Arévaques, qui habitaient au sud du haut Ebre. Ils menacèrent les Belles et les Titthes, peuplades soumises à Rome. Ceux-ci représentèrent au Sénat qu'il était indispensable de maintenir une force importante dans la Citérieure, s'il ne voulait pas mettre à une rude épreuve la fidélité de leurs protégés. Et la guerre s'ouvrit là aussi [2].

Le premier effet qu'elle produisit fut de faire avancer l'entrée en charge des consuls du 15 mars au 1er janvier (pendant le cours des guerres espagnoles, ce jour tomba d'abord en novembre, puis en décembre julien[3]). Les consuls eurent ainsi largement le temps de procéder aux levées et autres préparatifs avant de prendre la mer dès les premiers beaux jours. Puis le consul Fulvius Nobilior se trouva en Espagne à la tête d'une armée de 30.000 hommes. C'était un fort effectif pour une armée consulaire de deux légions. Normalement, une légion, même renforcée, comprenait 5.000 Romains, et un nombre légèrement supérieur d'alliés italiens. Ici, elle fut portée à 15.000 hommes par la levée d'auxiliaires espagnols et numides : pour ces derniers, on ne parle que de 300 cavaliers et 10 éléphants [4]. Il paraît bien que cette composition des légions resta constante pendant tout le cours de ces guerres.

Fulvius perdit 6.000 hommes dans un premier combat, 4.000 dans un autre. Aussi son successeur Marcellus (152) dut-il amener un renfort de 8.000 hommes et 500 cavaliers, auxquels il adjoignit 100 cavaliers espagnols. Et il engagea avec les Arévaques des négociations qui rétablirent la paix dans la Citérieure. Déjà la guerre d'Espagne produisait à Rome des effets démoralisants : quand le consul Lucullus partit pour relever Marcellus, personne ne se présenta pour l'accom-

1. Eutrope, IV, 9, parle d'exploits de Mummius en Espagne en 166, mais c'est une confusion certaine avec la prêture de 153 (cf. plus loin).

2. Pol., XXXV, 2.

3. Cf. mon article, *Rev. Et. gr.*, 1938, p. 1 sqq.

4. Cf. le décompte dans Schulten, *Die Keltiberer*, p. 334, n.

pagner comme légat ou tribun militaire, jusqu'au moment où le jeune Scipion Emilien, qui était désigné pour la Macédoine, demanda comme un honneur de servir en Espagne, et amena un revirement. Polybe, qui raconte cette scène, ne parle pas de levées de soldats. Les tribuns du peuple les entravèrent par tous les moyens [1]. Lucullus n'amena donc sans doute que peu de renforts à l'armée de Marcellus, et, trouvant la paix faite avec les Arévaques, se dédommagea par un guet-apens honteux sur une population voisine, avant de passer dans l'Ultérieure : l'année suivante (151), il ravagea le pays des Lusitaniens.

Dans l'Ultérieure, le préteur Mummius (le futur destructeur de Corinthe) avait eu des débuts difficiles (153) : il aurait perdu 9.000 hommes dans une bataille (?). Il lui en resta 5.000, et, avec des contingents espagnols, il reconstitua une force de 9.000 hommes et 1.300 cavaliers, qui lui permit de prendre une brillante revanche et de mériter le triomphe. Son successeur Atilius (152) reçut des secours de Marcellus. Il semble bien que, jusque là, il n'y eût qu'une légion dans l'Ultérieure. Il en fut autrement avec le préteur Galba (151-150). On nous dit qu'après un premier échec qui lui coûta 7.000 hommes, il arriva à reconstituer une armée qui en comprenait 20.000. Ces chiffres autorisent à croire qu'il avait amené ou reçu une seconde légion. Il ne se signala d'ailleurs que par un acte de déloyauté et de férocité qui lui attira une diatribe restée célèbre du vieux Caton.

Les Romains semblent avoir cru que les tristes exploits de Lucullus et de Galba avaient terrorisé Celtibériens et Lusitaniens. Les troupes furent presque toutes rappelées : la Citérieure était pacifiée, mais dans l'Ultérieure on laissa une légion, sans doute la dernière qu'avait reçu Galba. C'était l'année où commençait la dernière guerre contre Carthage (149), puis, l'an d'après (148), la Macédoine se soulevait, et, jusqu'à la chute de Carthage et de Corinthe (146), il fallut maintenir quatre légions en Afrique, deux en Grèce : on conçoit que les préoccupations espagnoles aient passé au second plan.

Les Lusitaniens n'étaient pas découragés, et en 148 ils trouvèrent en Viriathe, échappé au massacre ordonné par Galba, un chef doué de qualités exceptionnelles. Il trouva devant lui, en 147, le préteur de l'Ultérieure, Vétilius, qui n'avait que 10.000 hommes, une faible légion. Vétilius fut tué, et 6.000 de ses hommes seulement échappèrent à la mort. Son remplaçant dut demander secours à la Citérieure, et, comme elle était dégarnie de troupes italiennes, se contenta d'un secours de 5.000 hommes, envoyé par les Belles et les Titthes, jusque là fidèles auxiliaires.

Le successeur de Vétilius, C. Plautius, arriva en 146 avec 10.000 fantassins et 1.300 cavaliers de nouvelles recrues, qui reconstituaient la légion décimée. Une nouvelle bataille contre Viriathe lui coûta 4.000 hommes.

1. Pol., XXXV, 4, T. Live, *Epit.*, 48.

Cependant, les guerres d'Afrique et de Grèce se terminaient triomphalement, et les soldats qui y avaient participé furent tous libérés. Lorsque le consul de 145, Fabius Aemilianus, arriva dans l'Ultérieure, les 15.000 fantassins et 2.000 cavaliers qu'il y amena étaient tous de jeunes recrues, avec lesquelles on n'arriva qu'approximativement à constituer les deux légions consulaires normales. Fabius mena d'abord la guerre très timidement ; maintenu au commandement en 144 par l'influence de son frère Scipion Emilien [1], il agit plus vigoureusement et remporta un succès sur Viriathe — le premier qu'enregistrassent les Romains.

Succès peu décisif d'ailleurs, car le successeur de Fabius en 143, un certain Quinctius, fut battu avec perte de 1.000 hommes, et forcé d'entrer en quartiers d'hiver au milieu de l'été.

Aussi le consul de 142, Fabius Servilianus, amena 18.000 fantassins et 2.000 cavaliers de nouvelle levée. Cette fois, si le chiffre d'Appien n'est pas corrompu, il semblerait que les deux légions consulaires dussent être très largement dotées. Et pourtant Servilianus fut si peu satisfait des résultats qu'en 141 il signait un traité constatant qu'il y avait paix « entre le peuple romain et Viriathe ».

C'est qu'entre temps les exploits de Viriathe avaient rallumé la guerre, dès 144, sur les confins de la Citérieure, et cette fois même les Belles et les Titthes étaient parmi les adversaires de Rome. Aemilianus avait donc dû détacher des troupes dans la province du Nord. Quand le consul de 143, Métellus le Macédonique, y arriva, on ne nous dit pas combien de recrues il y amena, mais il est sûr qu'il eut une belle armée de 30.000 hommes et 2.000 cavaliers, 2 légions bien complètes. Il conduisit la guerre avec une fermeté tempérée par une judicieuse modération, et, en 142, arriva à la circonscrire autour des deux places-fortes de Termance et de Numance, sur le haut Douro.

Lorsque le consul de 141, Q. Pompéius, vint relever Métellus, le « passage de cravache » ne s'accomplit pas sans heurts, les deux hommes étant en très mauvais termes. Un annaliste contemporain du grand Pompée, et désireux de décharger l'ancêtre, qui avait laissé mauvaise réputation, a représenté Métellus comme saccageant volontairement, avant de rentrer, l'armée qu'il laissait à Pompéius. Les témoignages grecs prouvent qu'il y a là une grossière exagération [2], mais on ne peut rejeter tous les détails, celui-ci par exemple : Métellus aurait accordé leur libération à tous les hommes qui avaient des titres à faire valoir[3]. Dans ses troupes, il y avait encore sans doute, parmi les hommes cédés par Aemilianus, des soldats venus en Espagne sous Galba (151-150), à côté de ceux qui n'étaient arrivés qu'en 146 ou 145 ou 143 : Métellus aura libéré ceux qui avaient plus de six ans de service.

1. Val. Max., VI, 4, 2.
2. Schulten, *Die Keltiberer*, p. 355.
3. Val. Max., VII, 3-5 — IX, 3-7.

Pompéius eut donc une armée consulaire quelque peu affaiblie, et fit valoir plus tard cette circonstance atténuante de ses échecs militaires. Il est bien possible d'ailleurs que Servilianius, la paix faite avec Viriathe, lui ait cédé des troupes [1]. Ce qui est sûr, c'est qu'en 140 il fut réduit à négocier un traité reconnaissant « qu'il y avait paix entre le peuple romain et Numance ! »

On ne nous donne plus, à partir de 145, que deux ou trois indications sur les pertes (1.000 h., 700 h., 400 h.). De fait, il ne semble plus y avoir eu d'actions militaires importantes, donnant lieu à des hécatombes, mais les exploits de Viriathe et la résistance acharnée des Numantiens avaient fait fleurir la guerre de partisans, entraînant une petite hémorragie quotidienne pour l'armée romaine, et là, comme partout et toujours, un cortège d'atrocités. De plus, l'état sanitaire était mauvais : on signale de meurtrières épidémies de dysenterie. Il n'est pas étonnant que les quatre légions qui opéraient dans les deux provinces aient souffert d'une crise d'effectifs.

Le Sénat, sous l'influence de Scipion Aemilien [2], refusa de ratifier les deux traités si humiliants pour l'orgueil romain, mais les levées se heurtaient à des difficultés croissantes, qui rappelaient les scènes scandaleuses de 152.

Lorsque le consul de 140, Cépion, désigné pour reprendre la lutte contre Viriathe, voulut recruter des compléments pour l'armée de l'Ultérieure, son caractère particulièrement irascible amena des scènes de haute violence entre lui et les tribuns [3]. L'assassinat de Viriathe par quelques traîtres lui facilita ensuite la besogne, et en 139 il put pousser jusqu'en Galice.

Dans la Citérieure, une commission sénatoriale, en 140, alla libérer les hommes qui avaient fait six campagnes, et amener les recrues nécessaires à la relève. Celà était contraire aux traditions, mais la situation était si tendue que le Sénat n'avait évidemment pas cru pouvoir attendre que le consul de 139, Popilius Laenos, procédât aux levées régulières [4].

Lorsque le consul de 138, D. Junius Brutus, procéda avec son collègue à de nouvelles levées pour l'Ultérieure, les tribuns, excipant de

1. Il s'agit d'expliquer une singulière erreur d'Appien (*Iber*, 65), qui dit que Fabius Anulianus, à la fin de 144, eut pour successeur Q. Pompéius. On a supposé qu'il avait été induit par le prénom de Pompée, Quintus, à le confondre avec le Quinctius qui, d'après lui-même, fut le vrai successeur de Fabius. Mais Appien donne de formelles précisions, nous apprenant même le patronymique de Pompée : Κοΐντος Πομπηίος τοῦ Ἄὔλου. Aurait-il lu quelque part qu'une partie des troupes ayant servi sous les deux Fabius, Aemilianus et Servilianus, cédée par eux à Métellus ou à Pompée, servirent ensuite sous celui-ci ? En tous cas, les considérations que j'ai fait valoir dans le texte, relativement aux effectifs des deux armées, rendent cette conjecture plausible.

2. SCHULTEN, *Die Keltibarer*, p. 273.

3. T. LIVE, *Periodiae*, ed. Rossbach, p. 143 (Epit. Oxyr., l. 54).

4. APPIEN, *Iber*, 78.

leur inviolabilité, firent coucher les consuls au poste. Les consuls tinrent bon, et les réfractaires furent vendus comme esclaves pour 1 sesterce par tête [1].

Au reste, tous les soldats italiens ne profitèrent pas de la libération qui leur était offerte au bout de six ans. Lucilius nous en signale qui avaient passé bien plus de temps en Espagne [2] :

Dum miles Hibera
*terra.. meret ter sex, aetate quasi, annos.*

Le poète a eu des raisons étrangères à la prosodie pour désigner les dix-huit années par cette périphrase. Il pense que le soldat a accompli là-bas trois fois le minimum exigible (6 campagnes) et presque complètement le maximum de vingt campagnes qu'on pouvait lui demander pendant son *aetas* militaire. Lucilius a combattu devant Numance vers 139-133 : il a donc connu là des hommes qui étaient en Espagne depuis 151, depuis Galba. Quand un jeune paysan latin avait été emmené à 17 ans pour rester six ans et plus sur la terre ibérique, il pouvait y avoir pris ses habitudes, contracté une union, peut-être engendré des enfants : il ne songeait plus à revenir. Nous touchons là à la contrepartie du déracinement de la paysannerie italienne : la colonisation de l'Espagne, qui était déjà en bon train. C'est pour des soldats libérés que Brutus, dont nous venons de parler, allait fonder, dans la plus fertile province d'Espagne, la ville de Valence[3].

On put donc maintenir les deux légions de l'Ultérieure et les deux légions de la Citérieure.

Les premières furent conduites avec bonheur par Brutus, qui leur fit saluer le coucher du Soleil dans l'Océan, non loin du cap Finisterre.

Les secondes furent moins brillantes. Après Popillius Laenas, le consul de 137, Mancinus, les mena sous les murs de Numance à une capitulation fameuse. Le Sénat désavoua la capitulation, livra Maneinus aux Numantins, mais garda les deux légions. Elles étaient si démoralisées que le proconsul Emilius, en 136, appela Brutus à l'aide pour pouvoir attaquer, sans aucun droit et malgré la défense du Sénat, la petite ville de Pallantia : le tout pour aboutir à un échec.

En 135, la guerre était terminée dans l'Ultérieure, Brutus put donner son statut à la province, et revenir à Rome jouir d'un triomphe mérité. Mais ses deux légions furent maintenues dans la Citérieure.

1. T. Live, *Periodiae*, ed. Rossbach, p. 145 (Epit. Oxyr., l. 55).

2. Lucilius, éd. Marx, XV, 490 (cf. aussi, XI, 407).

3. T. Live, *Epit.*, 55. Un détail montrera la vitalité de ces colonies naissantes. En 123, après la conquête des Baléares, les Romains y fondèrent une colonie. Or, les colonies latines d'Espagne furent en mesure d'envoyer là 3.000 hommes dans la force de l'âge (Strabon, III, v, 1).

On nous assure que les quatre légions rassemblées là comptaient 60.000 hommes, effectif normal, nous l'avons vu, pour les légions d'Espagne[1].

Leurs derniers chefs n'avaient pas prodigué le sang de leurs soldats : le consul de 135, Calparnius Pison, était même resté toute l'année dans ses cantonnements. D'autre part, on ne nous parle plus de levées depuis 138. Lorsque Scipion Emilien fut désigné comme consul pour 134, il n'emmena que 4.000 alliés italiens : la première guerre sérieuse que Rome, en dehors de l'Espagne, eût connue depuis 146, la guerre servile de Sicile, venait d'éclater. Il est probable, dans ces conditions, que beaucoup des soldats d'Espagne auraient dû être libérés : le prestige de Scipion arrêta tous les murmures.

Scipion eut donc 60.000 hommes, y compris naturellement près de 2.000 auxiliaires espagnols ou numides, ces derniers conduits cette fois par le prince Jugurtha, plus tard si fameux. Cette supériorité numérique lui permit de venir à bout, sans pertes, de l'héroïsme de Numance, qui ne comptait que 8.000 défebseurs (133), puis de donner son statut à la Citérieure, et de fermer l'ère des guerres espagnoles.

Elles avaient été conduites par le Sénat romain avec la bonne volonté évidente de tenir compte de la règle des six campagnes, qui (sauf dans les années de guerres multiples et importantes) suffisaient jusque-là aux besoins normaux de la République. Manifestement l'application de cette règle tendait maintenant à l'extrême les ressorts de l'organisation militaire et excédait même les ressources normales du recrutement civique. Si l'on veut bien se reporter aux indications données au début, cette constatation permet de chiffrer approximativement l'effondrement de la paysannerie latine, phénomène connu depuis longtemps. On sait du reste que Tibérius Graechus (qui avait été questeur de Mancinus en 137) chercha le remède en s'attelant à la besogne, toujours scabreuse, qui consiste à refaire des paysans. On sait aussi qu'ensuite Marius, du point de vue strictement militaire, chercha le remède en faisant sauter la barrière censitaire qui limitait le recrutement légionnaire. On eut ainsi des soldats auxquels on put demander sans inconvénient les vingt campagnes, qui restèrent le maximum légal jusqu'à la fin de la République. Seulement, ces soldats ont fait l'Empire.

E. CAVAIGNAC.

1. APPIEN, *Iber*, 92.

# ALCÉE, SAPPHO, ANACRÉON ET HÉRODOTE.

## NOTE DE CHRONOLOGIE LITTÉRAIRE.

On admet communément un décalage de quelque deux générations entre Alcée et Sappho d'une part, Anacréon de l'autre. Ce décalage repose sur la tradition qui place l'*akmé* des poètes de Mytilène vers la dernière décade du VII^e^ siècle (Athénée, XIII, 599 *c* : τὸν μὲν (Ἀνακρέοντα) κατὰ Κῦρον καὶ Πολυκράτην γενόμενον, τὴν δὲ (Σαπφώ) κατ' Ἀλυάττην ; Suidas, s. v. Σαπφώ). Ce n'était pas l'avis d'Hérodote[1], puisque celui-ci (V, 94-95) nous raconte que la mésaventure peu glorieuse d'Alcée devant Sigeion, jetant son bouclier pour mieux courir, se passa à l'époque où Pisistrate guerroyait pour la possession de ce point stratégique, c'est-à-dire sans doute peu après le milieu du VI^e^ siècle, — c'est-à-dire à l'époque d'Anacréon. On connaît l'objection : selon Hérodote, cette guerre fut liquidée par un arbitrage de Périandre, et Périandre était alors, dit-on, mort depuis longtemps — Hérodote s'est donc trompé. Raisonner ainsi (et nous pourrions multiplier les références), c'est oublier que, selon Hérodote (I, 18 sqq. ; III, 48 ; VI, 128), les Cypsélides auraient régné sur Corinthe jusque vers 550 environ : il ne saurait donc être question d'une contradiction interne chez l'historien. Laissons toutefois les Cypsélides de côté : nous nous réservons de traiter ce problème à fond ailleurs. D'autre part les traditions non hérodotéennes nous rapportent que Pittakos combattit dans les rangs mytiléniens devant Sigeion[2]. Ces tradition placent du reste l'*akmé* de Pittakos, comme celle d'Alcée, à la fin du VII^e^ siècle [3]. Mais Hérodote, qui ne mentionne pas Pittakos dans son récit de l'affaire de Sigeion, en fait ailleurs un contemporain de Crésus, ce qui est en accord avec sa relation de cette guerre [4]. Enfin Hérodote, qui ne date pas explicitement Sappho, date les fredaines de son frère Charaxos à Naucratis du règne d'Amasis, ce qui est encore dans l'ordre. Abandonnées à elles-mêmes, ces données d'Hérodote, si cohérentes qu'elles soient, peuvent sans doute être taxées d'erreur : l'historien d'Halicarnasse, l'a-t-on assez répété, ne se piquait pas d'exactitude chronologique. C'est malheureusement trop vrai ; mais le fait est, peut-être, surtout, qu'il avait l'heur de vivre à une époque où l'apparat érudit n'était pas le critère du parfait historien.

1. Ce n'était, à la fin du IV^e^ siècle encore, pas davantage l'avis d'Hermésianax de Colophon, qu'Athénée ne fait que « corriger ».

2. Strabon, XIII, 599-600 ; Diog. Laërce, I, 74 ; Plut. *de mal. Her*, 15.

3. Diog. Laërce, I, 79 ; Eusèbe, éd. Schoene, II, pp. 90-91 ; Suidas, s. v..

4. On objectera que Solon aussi a été envoyé par Hérodote chez Crésus (I, 30 sqq.), ce qui est un anachronisme flagrant, et que, par conséquent, on ne saurait ajouter foi au passage concernant Pittakos. Sans doute, mais ce qui suit montre que la donnée relative à l'aisymnète lesbien semble exacte.

Or voici que, depuis quelques années, des textes sont revenus au jour, qui semblent donner raison à Hérodote sur les points qui nous intéressent ici. Ce sont deux poèmes d'Alcée [1], une scholie à un fragment d'Alcée déjà connu[2] et une ode de Sappho [3]. Ces textes nous donnent des renseignements intéressants, encore que délicats à interpréter, sur l'histoire de Lesbos à l'époque de leurs auteurs. Les commentaires qui en ont été donnés divergent. Kamerbeek [4] pose en principe que la chronologie d'Hérodote n'a aucune valeur, et, sans la prendre en considération, intègre simplement les données nouvelles d'Alcée dans le cadre hérité d'Éphore et d'Apollodore [5]. En revanche, deux commentateurs partis sans préjugé défavorable à l'égard d'Hérodote [6] se sont convaincus que le contexte historique des textes récemment exhumés ne pouvait correspondre qu'aux environs immédiats de la chute de la monarchie lydienne — sans du reste être d'accord sur une date précise, le premier s'en tenant pour la chute de Sardes à la date de 546, le second adoptant la date de 538 proposée par Koenig [7]. Le cadre de cette note ne nous permet pas de reprendre en détail leurs argumentations respectives, et nous nous contenterons de donner ici un très bref aperçu des conclusions de Pugliese-Carratelli, qui nous semblent les plus séduisantes.

Selon cet auteur, l'ode de Sappho ferait allusion aux mesures somptuaires que la tradition ultérieure (cf. Cic., *Leg.*, II, 66) attribue à Pittakos et qui, d'après les termes de l'ode, ne peuvent guère être situées qu'après la chute de la monarchie lydienne. D'autre part, la scholie à *Oxyrh. Pap.*, XVIII, 2166 (*c*) permet, en rectifiant le texte du frag. 77 Reinach-Puech, d'en donner une interprétation nouvelle : « Zeus Père, les Lydiens, indignés (ἐπα[σχάλαντες]) par leurs malheurs, nous ont offert 2.000 statères si nous réussissions à pénétrer dans la ville sainte, eux qui n'ont jamais eu ni expérience, ni connaissance de ce qui est noble. Et l'autre, tel un renard aux mille ruses, après avoir facilement prévu (l'issue ?), espérait se tenir à l'abri. » P.-C. voit dans

1. *Oxyrh. Pap.* XVIII (1941), pp. 30 sqq. Cf. aussi, pour des leçons différentes : C. GALLAVOTTI, *Riv. Fil.*, XX (1942), pp. 161 sqq. ; KAMERBEEK, *Mnemos.*, 3e sér., XIII (1947), pp. 92 sqq..

2. *Oxyrh. Pap.*, XVIII, 2166 (*c*), supplt. to 1360, p. 39 (scholie au v. I du frag. 77 Reinach-Puech = frag. 42 Diehl = frag. 47 Lobel).

3. Publiée en premier lieu par A. Vogliano, ed. Ariel, Milan (*non vid.*), le frag. B ayant été publié au préalable par le même savant in *Philol*, XCIII (1939), pp. 277 sqq. Cf. aussi C. GALLAVOTTI, *Riv. Fil.*, XIX (1941), pp. 161 sqq. ; Id., *St. it. fil. cl.*, XVIII (1942), pp. 161 sqq..

4. *L. c.*, II, *Alcée et son temps*, pp. 161 sqq..

5. Même procédé chez P. COLLART, *CRAI*, 1944, pp. 344-360.

6. PUGLIESE-CARRATELLI, *Rilievi storici sulla nuova ode di Saffo*, *St. it. fil. cl.*, *l. c.* ; Id., *Su la storia di Lesbo nell' età di Alceo*, *Riv. fil.*, XXI (1943), pp. 13 sqq. ; MAZZARINO, *Per la storia di Lesbo nel VI° secolo A. C.*, *Athenaeum*, XXI (1943), pp. 38 sqq..

7. *Arch. f. Orientforsch.*, 1931-1932, pp. 178 sqq..

ce fragment une allusion aux événements qui nous sont contés par Hérodote I, 153 sqq., c'est-à-dire à la révolte de Paktyès contre Cyrus. Notons en particulier en I, 154 : « Quand Cyrus fut parti de Sardes, Paktyès souleva les Lydiens contre Tabalos et contre lui. *Il descendit à la mer, et, disposant de tout l'or qui venait de Sardes, il soudoya des auxiliaires et persuada aux habitants du littoral d'entrer en campagne avec lui. Il marcha contre Sardes* et assiégea Tabalos enfermé dans la citadelle. » Ce rapprochement nous paraît expliquer de façon satisfaisante le passage d'Alcée : les Lydiens, pour essayer de redresser leur propre situation (επι συμφοραις ασχαλαντες κ(αι) λυπουμ(εν)οι dit la scholie : leur douleur ne pouvait avoir pour objet que leurs propres malheurs, et non les revers d'un parti aristocratique lesbien), cédèrent aux propositions de Paktyès, qui, pour essayer de prendre Sardes (la ville sainte), alla recruter des mercenaires sur la côte : Alcée, alors exilé, était du nombre. Cette interprétation nous paraît, sinon certaine, du moins plus vraisemblable que celle qui admet une intervention lydienne dans la lutte des partis à Mytilène : l'irritation et la douleur des Lydiens s'expliqueraient moins bien dans ce second cas ; la promesse d'une gratification en or en cas de succès (car il s'agit de cela dans Alcée : αἴ κε δυναίμεθ' ἴρ[αν] ἐς πόλιν ἔλθην) n'a guère de sens s'il s'agit d'aider Alcée et ses amis à rentrer chez eux, alors qu'elle se comprend au mieux au moment où il s'agit pour Paktyès de s'installer à Sardes. En somme, les quatre premiers vers du fragment semblent bien nous montrer Alcée au service des Lydiens et non l'inverse. Et tout cela nous mène au lendemain de la chute de Sardes, et non à la fin du VII^e^ siècle.

Pour en revenir à notre point de départ, si Alcée et Sappho sont bien contemporains, s'ils ont pu, comme l'a montré encore récemment M. Ch. Picard[1], se connaître et Lui soupirer pour Elle — peut-être en vain, ce ne semble pas avoir été soixante ans avant Anacréon. Alcée n'est pas l'aîné de deux générations de celui-ci, mais plutôt son contemporain un peu plus âgé[2]. Cette conclusion, en somme, explique mieux la tradition d'Hermésianax que nous rapporte Athénée en ayant bien

1. Ch. Picard, *Art et littérature*, I. *Sur la rencontre d'Alcée et de Sappho*, *REG*, LXI (1948), pp. 338-344.

2. Notons, en passant, que Beloch (*GG*, I^2^, pp. 314 sqq., 363), éprouvant, pour l'élaboration de son système chronologique, le besoin de faire d'Alcée un contemporain de Pisistrate, et ne disposant — outre Hérodote, dont il s'agissait de prouver la véracité — d'aucun texte le lui permettant expressément, avait affirmé, avec quelque désinvolture peut-être, qu'il ne trouvait rien dans Alcée qui l'en empêchât : il avait vu juste. Notons aussi que l'explication proposée par Beloch du décalage vers le haut de tous les personnages qui nous intéressent ici pourrait être la bonne : lors de l'élaboration du système des Sept Sages, le seul repère chronologique stable était la date de Solon. On « remonta » donc Pittakos (et Périandre — mais c'est là une autre affaire et d'autres facteurs sont sans doute intervenus dans le cas des Cypsélides) vers les confins du VII^e^ et du VI^e^ siècles. Alcée, connu pour avoir été le contemporain de Pittakos, prit le même chemin, et Sappho du même coup.

garde de ne la prendre au sérieux (ἐγὼ δὲ ἡγοῦμαι παίζειν τὸν Ἑρμησι-άνακτα). Sans aller jusqu'à imaginer qu'Anacréon, jeune débutant plein de promesses, ait pu connaître la poétesse illustre et au moins mûris-sante, et éprouver pour elle un sentiment où l'admiration littéraire eût pu voiler la différence d'âge, ce que rien ne nous autorise à risquer sinon une tradition suspecte, on comprend mieux comment cette tradition a pu naître, comment, à quelques siècles de distance, la con-fusion a pu être commise. L'expérience des examinateurs leur montre qu'un bachelier, même médiocre, ne jetterait pas Voltaire aux pieds de Mme de Sévigné — mais Racine ?

Une dernière remarque. En établissant le texte de l'ode de Sappho, C. Gallavotti [1] a cru pouvoir apporter une preuve nouvelle des relations personnelles que la poétesse entretint avec Alcée. Il restitue, en effet, aux vv. 17-19 (*Studi...*, p. 162) :

ταῦτα τᾶς Κλεαναξίδα[ν
φύγας ΑΛΚΑ' ἔχει πόλις
μνάματ'...

Cette leçon est rejetée par A. Vogliano, qui maintient (*ibid.*, p. 203) la graphie du papyrus, soit ΑΛΙCΑ (cf. fascimile in *Philol.*, l. c.) qu'il propose d'expliquer par une corruption de αμμιν εχει πολις. Nous n'avons aucune compétence pour intervenir dans ce débat paléo-graphique. Mais, d'un point de vue strictement littéraire, nous pensons qu'il vaut mieux éliminer cette invocation à Alcée. Au début du poème, en effet, Sappho ne s'adresse pas à Alcée, mais à sa fille Cléis. Ce chan-gement de destinataire, au cours de l'ode, serait pour le moins curieux, quoi qu'avance assez arbitrairement Gallavotti pour le justifier [2]. Contentons-nous donc du résultat acquis, sans vouloir lui apporter un supplément de précision par trop incertain.

Edouard WILL.

1. *Ll. cc.*

2. Pp. 164-165 : le véritable destinataire de l'ode, invoqué dans les premiers vers, perdus pour nous, serait Alcée, auquel S. raconterait un entretien avec sa fille. Et les vers 17-19 concluraient l'ode par un retour à son vrai destinataire. Gall. s'autorise, d'autre part, d'une scholie en marge de la strophe précédente : ...] σβιος, qu'il restitue : Ἀλκαῖος ὁ Λε]σβιος, ce qui n'est *que* possible. Pourquoi pas Pittakos ? Gall. n'aurait-il pas inconsciemment restitué la scholie dans sa traduction, lorsque, pour diriger le lecteur, il écrivait : « ...al Mitilenese (*Pittaco*) » ? Si vraiment le copiste voulait écrire ΑΛΚΑ et comprenait « Alcée », était-il besoin de préciser ? Τῶι Μ(υτι)ληνάωι, en revanche, appelait la scholie. Celle-ci se trouve du reste en marge du vers 15, lequel, si la reconstruction de l'ode est exacte (il a fallu déplacer des vers pour obtenir un sens cohérent), appartient sans doute à la phrase où était évoqué le « mytilénien » qu'on a pu identifier à Pittakos. Alcée n'apparaîtrait que trois vers plus loin. Enfin, si, comme le veut Gall., l'ode avait débuté par une invocation à Alcée, c'est au début qu'on attendrait la scholie, et non au vers 15, où il n'est pas question de lui.

# POMPEIUS MACER ET LA JEUNESSE D'OVIDE

Ovide a connu deux poètes appelés Macer. L'un est Aemilius Macer (*Tr.*, IV, 10, 44), poète didactique né à Vérone, mort en Grèce vers 16 a. C.[1] L'autre, toujours cité par son seul cognomen, est le destinataire d'*Am.*, II, 18 et de *Pont.*, II, 10 ; il écrivit sur la guerre de Troie une épopée en latin (cf. encore *Pont.*, IV, 16, 10) et c'est avec lui qu'Ovide, dans sa jeunesse, séjourna en Asie-Mineure.

Nous connaissons, d'un autre côté, un Pompeius Macer qui écrivit une *Médée* en grec (Stobée, *Flor.*, 78, 7) et à qui était attribué par certains commentateurs antiques une épigramme de l'*Anthologie palatine* (IX, 28)[2]. Il avait un descendant homonyme (fils ou petit-fils) en qui d'autres commentateurs antiques voient l'auteur de cette même épigramme. Celle-ci est imitée par Alphée de Mytilène (*Anth. pal.*, IX, 101), dont une autre épigramme s'adresse à un Μακρεῖνος et qui écrivait dans la première moitié du Ier siècle p. C[3]. Or nous avons des renseignements sur un certain nombre de Pompei Macrini, originaires de Mytilène et descendants de Théophane de Mytilène (Cn. Pompeius Theophanes), le conseiller du grand Pompée[4] et c'est à cette famille qu'appartiennent les deux Pompei en question.

Il est très tentant de voir aussi en l'ami d'Ovide un membre de cette famille, et c'est ce qu'ont fait tous les auteurs récents[5], à l'exception de Hiller von Gaertringen sans bon motif[6]. Toutefois on discute pour savoir si, en l'absence de toute autre possibilité, l'ami d'Ovide est le fils ou le petit-fils de Théophane. Quelques recherches chronologiques vont nous donner la réponse définitive.

Théophane devient en 67 a. C., au plus tard, l'homme de confiance de Pompée, et obtient en 62 a. C. le titre de citoyen romain ; en 57 il

1. St-Jérome, *a. ab Abr.* 2001 (Migne, *P. L.*, 27, col. 556).

2. Cf. M. Rubensohn (*Berl. Phil. Woch.*, 1893, col. 1531 sq.) et sa correction du lemme de IX, 28.

3. Cf. A. Hillscher, *Hominum litteratorum graecorum ante Tiberii mortem in urbe Roma commoratorum historia critica*, dans *Fleck. Jahrb. Suppl.*, 18, p. 428 n. 4 et 429. Les conclusions sur le voyage à Mycènes et le séjour à Rome d'Alphée restent très hasardées.

4. Il existe de nombreux stemmata partiels ou complets ; leur désaccord est sensible et aucun n'est satisfaisant ; cf. entre autres : Dessau (*P. I. R.*, III) ; *IG*, XII, 2, nº 237 ; *IG*, XII, *Suppl.*, p. 73 ; *Amer. Journ., of Arch.*, 1933, p. 222 sq. ; Puntoni, dans *Rivista di Filologia e d'Instruzione classica*, 1939, p. 238-246.

5. Voir sur l'ensemble de cette question, *I. v. M.*, VIII, 2, § 318.

6. *Nachr. v. d. Gesells. der Wiss. zu Göttingen*, 1936, p. 110 : « ... wir wollen uns in die se Möglichkeit...an <welcher> auch schon mehrfach herumprobiert ist, nicht verlieren... » Refusant d'accepter un cognomen *Macer* dans la famille de Théophane, il explique *Macrinus* par une adoption (! ?) par le bibliothécaire Pompéius Macer dont parle Suétone (*Div. Iul.*, 56).

adopte pour des motifs politiques Cornelius Balbus[1]. Le dernier témoignage est celui de Cicéron (*ad Att.*, XV, 19, 1) : il vivait encore en 44. Par contre, en 36-35 il était certainement mort[2]. Nous ne savons rien des conditions dans lesquelles il fonda un foyer, et l'adoption de Balbus (qui, en tout cas, cessa d'avoir ses effets au plus tard lors de la rupture entre César et Pompée, soit vers 52) ne saurait lui avoir interdit le mariage [3]. De toutes façons, Théophane ne peut être né après 90 a. C.

Deux textes traitent de sa descendance immédiate. Nous donnons la leçon des manuscrits :

Strabon, XIII, 618 : υἱόν τ' ἀπέλιπε (Θεοφάνης) Μάρκον Πομπήϊον, ὃν τῆς Ασίας ἐπίτροπον κατέστησέ ποτε Καῖσαρ ὁ Σεβαστὸς καὶ νῦν ἐν τοῖς πρώτοις ἐξετάξεται τῶυ Τιβερίου φίλων.

Tacite, *Ann.*, VI, 18 [4] : *Etiam in Pompeiam Macrinam exilium statuitur, cuius maritum Argolicum, socerum Laconem, e primoribus Achaeorum, Caesar adflixerat. Pater quoque illustris eques Romanus ac frater praetorius, cum damnatio instaret, se ipsi interfecere ; datum erat crimini quod Theophanen Mytilenaeum proavum eorum Cn. Magnus inter intimos habuisset, quodque defuncto Theophani caelestes honores graeca adulatio tribuerat.*

Le texte de Strabon appelle des corrections : Visconti et Meineke ont voulu corriger υἱόν en υἱωνόν, n'admettant pas, vu le temps écoulé, que le fils de Théophane ait pu encore compter parmi les *amici* de Tibère, mais tout au plus le petit-fils. La syntaxe indique une lacune entre καὶ et νῦν ; comme Strabon avait terminé sa première édition en 6 a. C., la mention de l'*amicus Tiberii* date de la seconde édition dans les premières années de Tibère. Quelle que soit la date de la lacune [5], il faut admettre un grand laps de temps entre les deux « fonctions ». Par suite, il faut admettre que Strabon parlait de deux personnages différents : l'« *amicus* » est un petit-fils de Théophane. Quant au « *procurator* », son nom nous est parvenu défiguré : si le cognomen est tombé, le fils de Théophane avait déjà le prénom que porteront tous les Macrini connus du Ier et IIe siècle ; sinon, il faut lire : Πομπήϊον Μάκρον.

1. Balbus était déjà adulte lors de la guerre de Sertorius (vers 80 a. C.) ; le père adoptif pouvait être plus jeune que l'adopté ; Cicéron (*pro domo*, 14) critique l'adoption de Clodius par M. Fonteius qui était plus jeune que lui ; malgré son mutisme au sujet de Balbus, on ne peut conclure que Théophane était plus âgé que Balbus, même si le cas de Clodius était relativement rare.

2. Cf. *R. E.*, art. *Theophanes*, col. 2094 (R. Laqueur).

3. Les suppositions de De la Ville de mirmont dans *R. E. G.*, 1905, p. 204 sont sans valeur. D'ailleurs, Archédamis est probablement le nom de la mère et non point de la femme de Théophane.

4. Ceci se passe en 33 p. C.

5. On pourrait supposer que l'erreur s'est déjà produite lors de l'insertion de cette notule en vue de la seconde édition.

Avec cette interprétation du texte de Strabon, la lecture « *proavum* » chez Tacite ne fait plus aucune difficulté[1] ; le terme est à considérer par rapport à Pompeia Macrina et aussi à son frère « *praetorius* ». Ceux-ci appartenaient à la quatrième génération, à partir de Théophane (inclus). A moins de supposer que l'ancien préteur ait été dénué d'ambition[2], il faut admettre que ce frère de Macrina avait à sa mort sensiblement l'âge consulaire, ce qui le ferait naître vers l'an 1. Deux autres motifs, d'ailleurs, nous forcent à choisir cette date.

Le premier est d'ordre purement mathématique : il nous faut placer entre environ 90 a. C. et 30 p. C., la naissance de cinq générations d'intervalle moyen (le « *praetorius* » à sa mort était en âge d'avoir des enfants, donc de la cinquième génération). Le second est d'ordre généalogique : nous connaissons un M. Πομπήϊος Μακρεῖνος (νέος Θεοφάνης)[3] qui fut nommé proconsul d'Afrique en 116 ou 117 et avait été consul suffect en 99 ou 100[4]. Ce Macrinus qui est presque certainement le destinataire de trois lettres de Pline le Jeune (VIII, 6 ; VII, 7 et IX, 4), devait être à peine plus âgé que ce dernier, consul suffect en 100 p. C. Sa naissance doit se placer entre celle de Tacite (consul en 97)[5] et celle de Pline, soit : entre 56 et 61. Qu'est-il donc pour le *praetorius* ?

Le second chef d'accusation contre Macrina se rapportait à ces faits très récents. En effet, sauf pendant le laps de temps, indéterminé mais sûrement bref, qui va de la mort de Théophane à celle de Sextus Pompée (35 a. C.), les habitants de Mytilène se seraient bien gardés de « déifier » un ami de Pompée. Ils firent pourtant quelque chose qui fut interprété comme tel : une monnaie nous en a transmis le souvenir, si tant est, même qu'elle ne soit pas, à elle seule, ce second chef d'accusation. On frappa, peu après la mort de Livie (29 p. C.)[6], une monnaie portant au droit ΘΕΟΦΑΝΗΣ ΘΕΟΣ et très semblable à une autre monnaie de Mytilène à l'effigie de Tibère, avec la mention ΤΙ ΘΕΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΣ[7] : d'où le crime de lèse-majesté. Or la

1. Cf. De la Ville de Mirmont, *op. cit.*, p. 205.

2. Il ne devait y avoir autrement aucun empêchement à ce qu'il devienne consul (suffect, pour le moins).

3. *IG*, XII, 2, 235 et *IG*, V, 2, 151.

4. Cf. Hiller v. Gaertringen, *op. cit.*, p. 111 (qui, il est vrai, ne donne pas la source de ce renseignement).

5. Macrinus et Tacite durent se connaître et certains indices nous laissent soupçonner que le passage d'*Ann.*, VI, 18 vient d'une tradition familiale signalée à Tacite par Macrinus.

6. Cf. *Catalogue of the Greek Coins of the British Museum* (= C. B. M.) : Lesbos : *Mytilène*, n° 158 sq. et planche 39, n° 1. Pour la date, cf. Imhoof-Blumer (*Zeitschr. f. Num.*, XX, p. 288). Archédamis a le même voile que celui qui couvre partiellement la tête de Livie défunte, notamment dans la monnaie citée à la note suivante.

7. Cf. surtout : *Greek Coins in the Hunterian Collection*, II, p. 317, *Mytilène*, n° 14, et éventuellement : *C. B. M.*, *Mytilène*, n° 187.

frappe d'une telle monnaie doit avoir eu un prétexte. Les descendants immédiats de Théophane semblent avoir rompu les liens avec l'île natale ; par contre, le consul de 99-100 y avait assurément des biens et même y était peut-être né. Le retour d'une branche des Macrini à Mytilène et plus spécialement la naissance, entre 30 et 32, de celui qui devait être le père du consul de 99 et fut peut-être aussi honoré de l'épithète « νέος Θεοφάνης » ont vraisemblablement provoqué la frappe de cette monnaie malencontreuse. La génération du grand-père du consul de 99 p. C. naît donc vers l'an 1, c'est-à-dire que le *praetorius* est le grand-père ou le grand-oncle du contemporain de Pline et de Tacite.

Or Tacite (*Ann.*, I, 72) nous apprend qu'en 15 p. C. « *Tiberius consultante Pompeio Macro praetore, an iudicia maiestatis redderentur, exercendas leges respondit*[1]. » Hillscher et de la Ville de Mirmont identifient le préteur de l'an 15 avec notre « *praetorius* ». C'est impossible, puisqu'alors un arrière-petit-fils de Théophane aurait dû naître au plus tard en 15 a. C. Comme le rôle attribué au préteur de l'an 15 concorde bien avec celui d'un « *amicus Tiberii* », il faut voir en lui un frère (probablement cadet) de l'« *illustris eques R.* », un frère et non pas l'« *illustris e. R.* » lui-même, car s'il y avait eu identité, Tacite l'aurait noté sans aucun doute à propos des événements de 33 p. C. Théophane avait deux petits-fils (au moins). La notice de Strabon est donc assez abîmée[2].

Les jalons pour les générations suivant celle de Théophane sont donc *grosso modo* : 60 et 30 a. C. ; Ovide naît en 43 a. C. Son ami le poète Macer n'est donc pas son contemporain exact ; en l'occurrence, il ne saurait s'agir que du plus âgé, c'est-à-dire du fils même de Théophane. Macer est l'aîné d'Ovide de dix à quinze ans. Cette constatation va éclairer d'un jour inattendu le problème de leurs rapports exacts.

*Pont.*, II, 10, nous donne quelques indications sur les liens qui devaient unir Ovide et Macer. Ovide espère que celui-ci se souvient de lui et donne trois motifs qu'il ne précisera pas :

*Exciderit tantum ne tibi cura mei,*
*Quam tu vel longi debes convictibus aevi,*
*Vel mea quod coniux non aliena tibi,*
*Vel studiis quibus es quam nos sapientius usus* (v. 8-11).

1. Cf. aussi SUET., *Ibid.*, 58. *CIL.*, VI, 37836 nous apprend son prénom : *Quintus*. Il ne vivait sans doute plus en 33 p. C.

2. HILLER V. GAERTRINGEN, *op. cit.*, p. 110 attribue deux fils à Théophane, dont l'un se serait nommé : *Cn. Pompeius Theophanes* ; mais la restitution du cognomen nous semble très douteuse. Le cognomen « *Macer* » fit place dans la suite à celui de « *Macrinus* » ; le fils de Messala Corvinus s'appelle indifféremment, dès 20 a. C. environ, *Messala* et *Messalinus* (cf. DESSAU, *P. I. R.*), peut-être à l'imitation d'une mode grecque (cf. CARCOPINO, dans *R. E. G.*, 1905, p. 424).

Après une brève allusion à leurs travaux littéraires, Ovide évoque pendant plus de vingt vers (à défaut d'autre chose, semblerait-il) un voyage qu'ils firent ensemble :

*Te duce, magnificas Asiae perspeximus urbes,*
*Trinacris est oculis, te duce, nota meis* (v. 21-22).

Ovide sous la conduite de Macer (cf. encore v. 32) a vu successivement la province d'Asie (cf. *Tr.*, I, 2, 78 : « *oppida... Asiae* » et *Fastes*, VI, 417 sq.) et la Sicile, après son séjour à Athènes (cf. *Tr.*, I, 2, 77-78) ; il est resté quelques mois en Sicile avant de regagner Rome (peut-être pendant la seconde moitié de l'année ; cf. v. 29 [1]). Parmi les plaisirs communs évoqués, l'un consiste à

*...modo res egisse simul, modo rursus ab illis*
*Quorum non pudeat, posse referre iocos* (v. 41-42).

Il n'est pas facile de distinguer parmi ces souvenirs agréables ceux qui caractérisent particulièrement l'une ou l'autre partie de ce voyage. Pourtant le témoignage de Strabon[2], la qualité d'aîné de Macer[3] et l'allusion à des affaires sérieuses permettent de croire qu'Ovide alla en Asie-Mineure à l'époque où Macer y exerça une fonction et même qu'il l'assista dans l'exercice de la dite fonction ; les mentions de « *rate... picta* » et « *esseda* » (v. 33-34) sont les signes probables d'un luxe administratif[4].

L'expression qu'emploie Strabon n'est pas officielle : τῆς Ἀσίας ἐπίτροπος (: *procurator Asiae*). Dès Auguste, il existe dans la province sénatoriale d'Asie un fonctionnaire fiscal[5] appelé « *procurator Augusti provinciae Asiae* »[6]. C'est cette fonction qu'aurait assumée Macer,

1. « *Iane biceps, anni tacite labentis origo* » (*Fastes*, I, 68) n'infirme ni ne confirme cette interprétation.

2. Si « ποτε » figurait dans la première édition du texte de Strabon, ce passage de Macer en Asie coïncide avec les premières années du principat, c'est-à-dire aussi avec la jeunesse d'Ovide ; il apparaîtra plus loin que c'est ainsi qu'il faut voir les choses.

3. Les rappels d'une joyeuse « *sodalitas* », si fréquentes dans les autres lettres d'exil, manquent dans *Pont.*, II, 10. Le ton y est même grave à propos du lien qui unit les poètes (v. 17-18). On sent déjà certaines marques de déférence à l'égard d'un poète plus âgé dans *Am.*, II, 18. Aussi, malgré Merckel (cf. BURSIAN, *Jahresbericht*, 43, p. 138), il est impossible de reconnaître en Macer le destinataire de *Tr.*, I, 8. dont le ton serait inadmissible. Les ressemblances dans l'évocation des souvenirs ne doit pas nous leurrer (*Tr.*, I, 8, 29-34 ; cf. *Pont*, IV, 3, 11 sq. très semblable et qui ne saurait concerner Macer). Ovide est généreux dans l'expression et l'énumération de motifs de souvenir ou d'amitié ; aussi ne faut-il retenir de ceux qu'il donne au début de *Pont.*, II, 10, que le second sur lequel nous reviendrons.

4. Sur *esseda. essedum*, cf. SUET., *Cl.*, 16 et 33 (cf. aussi 25, par prétérition).

5. Leur nombre augmentera. Fl. Josèphe les nomme « Καίσαρος ἐπίτροποι » (*Ant. Jud.*, XVI, 2, 2) tandis que pour Philostrate ils sont «οἱ τὴν Ἀσίαν ἐπιτροπεύοντες» (*Vita soph.*, II, 1, 4).

6. *R. E.*, II, art. : *Asia*, col. 1548 sq.

d'après V. Chapot[1]. Ce poste qui semble avoir été assez modeste au début de l'Empire[2], justifiait-il la mention que Strabon a tenu à en faire ?

D'un autre côté, nous savons que des procurateurs administrèrent pour un temps limité une province sénatoriale. Il y eut ainsi un procurateur en Bithynie en 48-49 p. C., en 57-58 p. C. et vers la fin du règne de Vespasien[3]. Au début du IIe siècle, Pline le Jeune fut chargé d'une fonction équivalente d'une durée de deux ans en Bithynie. Rien ne s'oppose à l'existence d'un précédent du même ordre pour la province d'Asie sous Auguste. Or précisément Dion Cassius (54, 7, 4-5) nous apprend qu'Auguste, après avoir passé l'hiver 21-20 a. C. à Samos, alla sur le continent et réorganisa l'administration des provinces d'Asie et de Bithynie au printemps 20 a. C. Les faits concordent donc pour placer à cette époque les fonctions de Macer quelle que soit leur nature exacte.

Il y a plus : Tibulle (II, 6, 1) se moque d'un Macer qui ne peut être que le nôtre ; derrière un badinage d'un goût alexandrin, on devine qu'il s'agit d'un poète élégiaque dont le départ pour une « expédition guerrière » (*Castra Macer sequitur*) est plutôt inattendu. Or l'ami d'Ovide est poète (épique[4], il est vrai, d'après Ovide dont le témoignage est passablement postérieur à celui de Tibulle) et doit être né vers 60-55, ce qui en fait très sensiblement un contemporain de Tibulle dont on place la naissance en ces mêmes années ; de plus, l'élégie 6 du livre II, se place nécessairement entre 25 et 19 a. C. et même le plus près possible de cette dernière date, si l'on a observé l'ordre chronologique lors de la publication du livre II.

Tibulle a un peu forcé l'expression, mais la date de départ de Macer pour l'Asie peut être, grâce à cela, fixée assez exactement ; nous obtenons ainsi un *terminus post quem* pour la fonction remplie par Macer et pour le voyage d'Ovide. Le départ de Macer ne peut avoir coïncidé qu'avec des bruits d'expédition contre les Parthes qui étaient alors les seuls ennemis à subsister. Auguste partira pour l'Orient en 21. Jusque là, malgré certaines exhortations comme celles d'Horace, il n'est pas question d'expédition pour venger la vieille défaite de Crassus et il est donc peu probable que Macer soit parti avec l'empereur. Par contre, dans l'hiver 21-20 a. C., Auguste envoie de Samos des instructions à Tibère resté en Italie, pour qu'il amène en Asie-

1. V. CHAPOT, *La province proconsulaire d'Asie*, p. 337, où Macer serait d'ailleurs le seul, avec Lucilius Capito (sous Tibère), à être attesté autrement que par des inscriptions, comme procurateur fiscal.

2. Cf. *ibid.*, p. 333.

3. O. HIRSCHFELD, *Die ritterliche Provinzialstatthalter*, dans : *Sitzungsb. d. königl. Preuss. Akad. d. Wiss.*, séance du 16 mai 1889, p. 420.

4. Macer, auteur bilingue, fit des épigrammes et une tragédie, en grec ; rien ne nous dit que ses élégies aient été écrites en latin.

Mineure des légions stationnées probablement en Illyrie et en Macédoine[1]. Tibulle appartenait au cercle de Messala ; Macer aussi, pour figurer ainsi dans une élégie. Or Suétone (*Tib.*, 70) nous dit que Tibère « *in oratione latina secutus est Corvinum Messalam, quem senem*[2] *adolescens observaverat* ». Macer et Tibère se connaissaient donc à cette époque[3]. Il est particulièrement tentant de placer à ce moment (hiver 21-20 a. C. ) le départ de Macer[4].

On sait l'histoire de cette campagne contre les Parthes : à proprement parler elle n'en fut pas une, puisque les Parthes épouvantés rendirent aussitôt les enseignes de Crassus[5]. Les armées romaines s'étaient d'abord portées contre les Parthes, avant de remonter vers l'Arménie ; Tibère a dû venir par les Dardanelles puis rencontrer Auguste qui allait peu après gagner le nord de la Syrie, si tant est même qu'ils n'ont pas fait une partie du trajet ensemble. De toutes manières, Macer se sera trouvé là au moment même de la réorganisation des provinces.

S'il ne fut que procureur fiscal, la durée de ses fonctions est indéterminable. S'il remplaça un proconsul dont les pouvoirs expiraient normalement en mai, on peut admettre que ses pouvoirs étaient limités à deux ans, comme ceux de Pline le Jeune par exemple ; le séjour en Sicile se place alors très exactement dans la seconde moitié de l'an 18 a. C.

Strabon n'en dit pas plus sur Macer, parce qu'il ne s'occupe de lui qu'en tant que son activité concerne l'Asie à laquelle est consacré le livre XIII. Il serait pourtant étonnant que la carrière de Macer en soit restée à ce seul poste. Pompeius Macer « *cui* (*Augustus*) *ordinandas bibliothecas delegaverat* » (Suét., *Div. Iul.*, 56) semble devoir être identifié avec l'ami d'Ovide, poète bilingue et fonctionnaire du régime[6].

Suétone a retrouvé dans les archives un bref billet signé par Auguste

1. Cf. *Cambridge Ancient History*, X, p. 262 sq.

2. Suétone a commis une légère erreur : Messala n'était l'aîné de Tibère que de 22 ans.

3. Il se pourrait même que Macer ait eu une influence sur les idées littéraires de Tibère. Horace (*Ep.*, I, 3) s'intéresse à de tout jeunes gens qui sont auprès de Tibère, marchant contre les Parthes. L'un d'eux, Albinovanus Celsus ( *comes scribaque Neronis*; cf. *Ep.*, I, 8, 2) pourrait être celui dont Ovide déplorera la mort (*Pont.*, I, 9) et dont il fit peut-être la connaissance en Asie. L'absence du nom de Macer chez Horace ne signifie rien.

4. Macer a pu caresser l'espoir de jouer un rôle en se ralliant à un régime définitivement assis, bien que fils d'un « pompéien ». Toutefois, il ne paraît pas encore lors de l'ambassade des Mytiléniens que conduisit, en 25 a. C., Potamon le nomothète.

5. La date du 12 mai 20 a. C., communément admise, oblige à supposer que les événements allèrent très vite mais en tout cas Tibère était sur le sol d'Asie au printemps 20 a. C.

6. H. BARDON, *Les empereurs et les lettres latines d'Auguste à Hadrien*, p. 65 propose de à d'identifier le bibliothécaire, le procurateur et l'ami d'Ovide.

et interdisant à Pompeius Macer de mettre à la disposition du public (« *publicari* ») certains « *libelli* » de César, parmi lesquels figurait son courrier avec le Sénat. En rapprochant des termes dont use Suétone pour la mission confiée à Varron (*Div. Iul.*, 44), il faudrait admettre que Macer avait plutôt des fonctions d'administrateur. Dans le *De grammaticis* (21), Suétone dit que C. Melissus, l'affranchi de Mécène « *Augusto... delegante, curam ordinandarum bibliothecarum in Octaviae porticu delegante, curam ordinandarum bibliothecarum in Octaviae porticu suscepit* ». Le *De gramm.* date de 113 p. C., alors que Suétone n'avait pas encore accès aux archives ; Suétone reprit donc pour Macer, en l'absence probable de tout titre sur le billet d'Auguste, l'expression employée pour Melissus. La précision de la notice sur Hygin (*De gramm.*, 20 : « *praefuit Palatinae bibliothecae* »), s'opposant à la complication de celle sur Mélissus, prouve que Suétone ne connaissait plus les conditions exactes du fonctionnement des bibliothèques sous Auguste.

Nous ne savons donc pas à quel titre Macer devait s'occuper de ces « *epistulae ad senatum*[1] » qui appartenaient aux archives du Sénat transportée sous Auguste au Palatin. La lettre à Macer ne se conçoit qu'à l'époque de ce transfert d'archives au Palatin ; les lettres d'Auguste, dont Suétone eut une connaissance directe, sont toutes postérieures au début du principat. Or, les oracles sibyllins furent transférés au Palatin en 18-17 a. C.[2]. Il se pourrait que les archives du Sénat l'aient été à cette époque et ainsi c'est peu après son retour d'Asie que Macer aurait eu à s'en occuper. Ti. Claudius Scirtus fut, sous Claude,« *procurator bibliothecarum* [3]»; Denys d'Alexandrie, sous Néron, « τῶν βιβλιοθηκῶν προῦστη καὶ ἐπὶ τῶν ἐπιστολῶν καὶ πρεσβειῶν ἐγένετο καὶ ἀποκριμάτων[4] ». Denys d'Alexandrie a ainsi cumulé deux fonctions dont l'une fut assumée par Macer : procurateur des bibliothèques ou bien secrétaire d'Auguste[5].

Les traces que nous avons pu déceler de l'activité multiple de Macer, nous le montrent comme un personnage assez important en son temps[6]. Il n'en est que d'autant plus regrettable qu'un fâcheux

1. Ce sont les seuls « *libelli* » visés par Auguste ; les autres opuscules cités par Suétone (*Div. Iul.* 56) figurent là par inadvertance.

2. Cf. *Cambr. Anc. Hist.*, p. 476. Le temple du Palatin fut achevé en 28 a. C. ; les portiques sans doute plus tard (cf. PROP., II, 31) ; nous ignorons si les archives furent déposées au temple ou dans les bâtiments de la bibliothèque que bordaient les portiques.

3. O. HIRSCHFELD, *Die kaiserlichen Verwaltungsbeamten bis auf Diocletian* (p. 189-190).

4. SUIDAS, art. Διονύσιος Ἀλεξάνδρευς.

5. Auguste choisissait des secrétaires parmi les écrivains, témoin l'offre faite à Horace (SUET., *Vita Horatii*).

6. Sous Hadrien, un chevalier fut successivement « *procurator bibliothecarum* » et « *procurator* » fiscal en Asie (*CIL*, III, 431). Il nous est impossible d'apprécier la valeur relative des postes dans l'échelle des fonctionnaires, surtout à 150 ans d'intervalle. Cependant, s'il faut opter, nous verrons plutôt en Macer un procurateur, à titre exceptionnel, dans une province sénatoriale.

concours de circonstances[1] ait tellement estompé sa physionomie. Son passage en Asie eut une influence certaine sur Ovide ; la date même du séjour en Asie modifie nos connaissances sur la vie d'Ovide. Ce sont certaines conséquences, en particulier, d'ordre chronologique que nous nous proposons d'étudier maintenant.

Se fiant à des parallèles jugés probants, on plaçait jusqu'ici le voyage d'Ovide à Athènes vers 25 a. C. Ce séjour, d'un an normalement, ne saurait, d'après ce qui précède, être antérieur à 20 a. C. Et ce fait explique un grand nombre de choses.

Ovide remplit à partir de 23 a. C.[2] plusieurs charges de moindre importance (*Tr.*, IV, 10, 33 sq.) ; son frère était mort en 24 a. C. (*Tr.*, IV, 10, 31). Il aurait dû paraître suspect qu'Ovide n'ait pas signalé la présence à Athènes (et en Asie ?) d'un frère chéri, aîné d'un an, si le voyage datait de 25 a. C. Après les petites magistratures, exercées sans doute sans interruption, Ovide abandonna la carrière des honneurs :

*Curia restabat : clavi mensura coacta est ;*
*Maius erat nostris viribus illud onus* (*Tr.*, IV, 10, 35/6),

en renonçant à briguer la questure. Vu les règlements de l'époque, Ovide aurait dû se porter candidat en juillet 19 a. C. Il ne l'a pas fait parce qu'il n'était pas à Rome, mais à Athènes ou même déjà auprès de Macer. L'excuse qu'il donne est spécieuse[3].

On a longtemps été trompé par l'anecdote de *Tr.*, IV, 10, 21-26 où nous voyons le père d'Ovide s'efforçant de détourner son fils du culte des Muses, qui ne fait pas vivre son homme, et le jeune garçon écrivant instinctivement en vers malgré ses efforts pour rédiger en prose. Il semble qu'Ovide adolescent consacra beaucoup plus de temps à la rhétorique qu'à la poésie ; et c'est pour avoir fréquenté chez Messala qu'il en vint à opter définitivement pour la carrière poétique. Rien ne prouve d'ailleurs qu'Ovide ait été introduit tôt chez Messala[4]. De plus, comme son père était particulièrement économe (cf. *Am.*, I, 3, 10, entre autres), Ovide dut attendre plus longtemps qu'un fils de famille avant d'aller à Athènes. Ce voyage, favorisé peut-être par Messala ou

1. Absence d'inscriptions à Mytilène, perte des œuvres des poètes grecs du début de l'Empire, impossibilité de faire entrer les activités variées de Macer dans aucun catalogue raisonné, perte de toute *Vita Ovidii* antique, etc. etc...

2. Cf. Cichorius, *Römische Studien*, p. 291.

3. Mommsen (*Römisches Staatsrecht*, III, p. 469, n. 4) pense à tort qu'Auguste lui-même aurait compris qu'Ovide n'avait pas l'étoffe d'un haut magistrat.

4. Les arguments de A. L. Wheeler (*Topics from the Life of Ovid*, dans : *Amer. Journ. of Philol.*, 1925, p. 5 sq.) pour prouver qu'Ovide a fréquenté Messala dès l'enfance n'ont pas de valeur. Les passages invoqués sont utilisés mal à propos ou encore appartiennent à la catégorie des clichés (« *teneris* » ou « *primis ab annis* », *Pont.*, II, 3, 73 et *Tr.*, IV, 4, 27) sans valeur chronologique. Dans le même ordre d'idées, le voyage en Asie aurait eu lieu « *puerilibus annis* » (*Fastes*, VI, 417).

par Macer, venant après une brève apparition dans les milieux purement littéraires, explique aussi le fait qu'Ovide n'a pour ainsi dire pas connu ni Virgile ni Tibulle, morts l'un et l'autre en 19 a. C. (*Tr.*, IV, 10, 51-52).

La somme de fictions nées ou entretenues dans les brumes de l'exil, et glissées dans *Tr.*, IV, 10, en fait une « autobiographie romancée », dont il est bon de se méfier. Voici un autre exemple : aux vers 43 sq., Ovide, dressant une liste de poètes amis, cite avec un enthousiasme particulier Properce, qu'il n'a guère pu connaître que de 18 à 15 a. C., à l'époque des « élégies romaines », dont à son propre aveu (*Tr.*, II, *passim*) il prisait peu le genre[1] (dans *Tr.*, II, 447 sq., il avait consacré 18 vers à Tibulle[2] contre un pâle distique à Properce). C'est parce que dans *Tr.*, IV, 10, Ovide se donne un lignage spirituel, et veut avoir reçu, lui quatrième, le flambeau de l'élégie des mains même de Properce ; d'où l'hommage inattendu. Dans le même ordre d'idées, *Tr.*, IV, 10, ne cite pas Pompeius Macer, alors qu'Aemilius M. figure en tête, et ce n'est que dans *Pont.*, IV, 6, qu'Ovide mentionne « *Iliacus Macer* » (dans une liste évidemment assez généreuse de poètes amis). Le début embarrassé de *Pont.*, II, 10, l'absence dans cette même lettre de tout souvenir récent[3], l'omission de Macer dans les *Tristes* laissent croire qu'au moment de l'exil, les rapports entre Macer et Ovide étaient froids, sinon rompus.

Ovide, égrenant ses souvenirs, a pu pécher par omission, modifier l'expression de sentiments nuancés, forcer un peu la chronologie, passer de la flatterie au mensonge atténué. Il est pourtant des faits qu'il n'a pas pu fausser ; les liens d'ordre familial qu'il évoque dans *Pont.*, II, 10 : « *vel mea quod coniux non aliena tibi* (var. : *tibi est*)». Il convient d'étudier ce vers.

L'expression « *non aliena* » implique des liens de parenté, et les commentateurs veulent que la femme de Macer et la troisième femme d'Ovide (celle des lettres d'exil) aient été sœurs ; cette alliance entre Macer et Ovide serait de toutes façons passablement postérieure au voyage. Macer aurait ainsi épousé une parente de proches d'Auguste, puisque la troisième femme, d'après les mêmes commentateurs, est de la famille des Fabii Maximi.

Que savons-nous exactement de cette troisième femme ? C'était une veuve ou une divorcée ; elle avait, d'un premier lit, une fille qui n'était pas encore mariée vers 12 p. C. (*Tr.*, V, 5, 19), mais se trouvait

1. Il est vrai que dans les Amores, il imita la première manière de Properce ; cela s'explique difficilement du vivant même de Properce.

2. Peut-être pour plaire à Messala.

3. *Pont.*, II, 10, 9 : « *longi... convictibus aevi* » peut évoquer simplement une communauté de vie remontant à une époque éloignée (cf. *Fastes*, V, 589 ; I, 104 et *Met.*, XV, 11).

être en 16 p. C. l'épouse de P. Suillius (*Pont.*, IV, 8, 11)[1]. Ovide s'adressant à Fabius Maximus (consul en 11 a. C.) dit :

*Ille ego, de vestra cui data nupta domo est*
*Hanc probat et primo delectam semper ab aevo*
*Est inter comites Marcia censa suas,*
*Inque suis habuit matertera Caesaris ante.*
*Quarum iudicio si qua probata, proba est* (*Pont.*, I, 2, 138 sq.).

Marcia est la femme de Fabius et la fille d'Atia minor (tante d'Auguste). L'emploi de « *comes* » (cf. *Pont.*, I, 7, 33 et II, 3, 31) et de « *censeor* » (cf. *Pont.*, II, 5, 73 ; III, 1, 75 ; IV, 15, 14)[2] ne permet pas de douter qu'il s'agit d'une « cliente » qui fut successivement protégée par les Marcii Philippi, puis par les Fabii Maximi, dans la famille desquels elle vécut jusqu'à son mariage[3]. On ne lui connaît de famille véritable qu'un oncle nommé Rufus et habitant Fundum ; les louanges qu'Ovide lui adresse dans *Pont.*, II, 11, sont visiblement outrées et le personnage est falot. Sa nièce, d'ailleurs, ne vaut guère mieux et les constantes objurgations d'Ovide la font apparaître comme particulièrement timorée et apathique.

Il est donc impossible de voir en elle une belle-sœur de Macer, personnage relativement important et bien plus âgé qu'elle. Il faut chercher ailleurs et la variante des manuscrits pour *Pont.*, II, 10, 10, va nous guider. L'absence du verbe « être » avec un adjectif comme attribut a gêné certains copistes qui ont ajouté « *est* » en fin de la subordonnée[4]. La construction avec « *tibi* » seul est suspecte, bien qu'antérieure. Une forme verbale doit se cacher quelque part ; cela ne peut être que sous « *tibi* ». Il y a deux explications possibles : 1° un FVIT par mélecture ou par entraînement (cf. vers 6) a été lu TVI et un grammairien aura remplacé le génitif par le datif que demande normalement l'adjectif « *alienus* » ; 2° un scribe aura été surpris par l'absence de complément pour « *aliena* »[5] et aura glosé par « *tibi* » écrit au-dessus

1. Ils eurent un fils consul en 50 p. C. ; en 16, leur mariage pouvait être très récent. Normalement, la femme de Suillius a dû naître vers 5 a. C. ou à peine avant. Le *terminus post quem* pour le troisième mariage d'Ovide est donc 5 a. C., et l'on peut admettre une quinzaine d'années de différence entre Ovide et sa troisième femme; la différence d'âge entre celle-ci et Macer est alors d'une trentaine d'années.

2. Cf. *Mélanges Boisacq*, II, p. 167-172 (F. PEETERS, *Censeor*, déponent, chez OVIDE, *Fastes*, V, 25). Cf. encore l'emploi de « *colere* » (*Tr.*, I, 6, 25 et *passim*).

3. Marcia se maria avant le consulat de Fabius ; celle qui devait être la troisième femme d'Ovide la suivit et dut retourner auprès d'elle à la fin de son premier mariage. S'appelait-elle aussi Marcia ?

4. Le seul exemple analogue chez Ovide est « ... *at te, quia femina, rebar A ferro tutam...* » (*Met.*, XIII, 497-8). Dans les *Fastes*, les manuscrits inférieurs ont assez souvent supprimé « *est* » soit avec des participes passés ou anciens participes passés, soit dans de brèves propositions principales aux allures de maxime. Dans *Pont.*, II, 10, 10, il s'agit évidemment d'un phénomène inverse.

5. Noter que dans *Pont.*, I, 7, 68, « *aliena* » n'a pas de complément propre.

de « *fuit* » ; un autre remplaça le texte par la glose, accident fréquent[1] Cette seconde explication semble d'ailleurs préférable.

Nous ne devons pas nous étonner de ce qu'Ovide évoque un mariage antérieur. Il n'est pas toujours heureux dans ses allusions [2] ; et puis, dans la lettre suivante (*Pont.*, II, 11), pour éviter des reproches, il s'adresse au plus proche parent encore vivant de sa troisième femme !

Voici donc Macer parent de la seconde femme, car la première fut quasi-inexistante, au témoignage de *Tr.*, IV, 10, 69 sq., qui nous donne aussi les seuls renseignements que nous possédions sur la seconde femme [3] :

*Illi successit quamvis sine crimine coniux*,
*Non tamen in nostro firma futura toro.*

Ces renseignements sont vagues : la femme n'avait aucun tort, pourtant le mariage ne dura pas. Il faut songer à un divorce « aux torts du mari ». Le refroidissement constaté dans les rapports entre Macer et Ovide pourrait bien dater de cette époque.

Les livres II et III des *Pontiques* ont été expédiés à Rome en vue de leur publication peu après le fameux triomphe du 23 octobre 13 p. C. [4] De plus, tout s'est passé comme si Ovide avait été sur le point d'expédier un livre de dimensions normales (le livre II primitif), lorsque la nouvelle de la célébration du triomphe lui donna la matière pour un troisième livre ; il mélangea alors les lettres récentes avec celles qui composaient le livre prêt à partir. On peut pourtant faire le tri. Eliminons les lettres qui parlent du triomphe (et toutes les lettres écrites après la nouvelle du triomphe se devaient d'y faire allusion); il reste : II, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et III, 2, 5, 6, 7, 8, 9, qui totalisent un peu plus de vers que n'en contient un *iustum volumen* [5]. *Pont.*, II, 9, adressée au roi Cotys a un caractère particulier (félicitations pour un avènement pour lequel, d'ailleurs, nous n'avons qu'une date approximative). En n'en tenant pas compte, nous arrivons pour les autres lettres qui com-

1. La disparition de « *fuit* » peut avoir été assez tardive : notre plus ancien manuscrit des *Pontiques* ne remonte qu'au XII-XIIIème siècle.

2. Cf. *Tr.*, II, 471 sq. à rapprocher de SUET., *Div. Aug.*, 71, sur l'amour d'Auguste pour les jeux de dés.

3. Elle donna une fille à Ovide. Cette fille était mariée avant le départ pour l'exil (cf. *Fastes*, VI, 219 et *Tr.*, I, 3, 19); en 11 p. C., elle était même remariée et avait un enfant de chaque lit (*Tr.*, IV, 10, 75). Sa naissance se place, au plus tard, avant 12-10 a. C. L'an 12 a. C. est donc un *terminus ante quem* pour le second mariage d'Ovide. La fille n'était pas de la première femme, car Ovide n'aurait pas dit de cette dernière qu'elle était « *nec digna nec utilis* » (*Tr.*, IV, 10, 69) ; cf. Owen, d'après WEEHLER, *op. cit.*, p. 25.

4. Cf. notre article « Recherches sur les dernières années du règne d'Auguste (4-14) » dans *Revue de Philologie*, 1945, p. 32 sq.

5. Le *iustum volumen* a environ 750 vers. Les cas de *Tr.*, II et *Pont.*, IV (posthume) sont spéciaux ; quant à *Tr.*, IV avec 678 v., il y a peut-être perte ancienne d'une lettre.

posèrent le livre II primitif à un total de 760 vers [1] alors que dans leur présentation actuelle les trois premiers livres des *Pontiques* ont respectivement, 766, 764 et 736 vers (cf. *Tr.*., I : 738 v. ; *Tr.*, III : 768 v. et *Tr.*, V : 752 v.).

*Pont.*, II, 10, était primitivement en sixième place, vers le milieu du *volumen* (332 v. avant et 376, ou seulement 348, après). Ce fait serait sans intérêt, n'était un détail curieux donné par les cinq lettres précédant celle qui concerne Macer. En prenant dans chacune de ces *epistulae* la première lettre du vers 1, puis la première lettre du vers 2, on lit : MACER, puis : NATAQ. Nous avons affaire ici à un genre d'acrostiche dont nous n'avons plus pour le siècle d'Auguste qu'un exemple dans l'*Ilias latina* (*ITALICVS SCRIPSIT*), donné par les initiales des huit premiers et huit derniers vers de cette œuvre attribuée à Silius Italicus, mais qui fut assez en vogue chez les poètes chrétiens du Bas-Empire.

Il est mathématiquement impossible que cet acrostiche soit l'effet du hasard [2]. L'interprétation en est simple. Le livre II primitif était destiné par Ovide à honorer particulièrement Macer, et Ovide, songeant à Macer, ne pouvait détacher sa pensée de celle qui avait été sa seconde femme, la fille de Macer. Etant donnée la date de naissance limite de la fille d'Ovide, la fille de Macer est née en 30-28 a. C. au plus tard ; cette date concorde remarquablement bien avec celle que nous avons trouvée, par de tous autres moyens, pour la naissance du fils de Macer qui mourut en 33 p. C. (*illustris eques R.*).

« Ovide, gendre de Macer ». Ceci ouvre des horizons nouveaux, et nos affirmations actuelles sur les dates et les modes de l'activité littéraire d'Ovide ont besoin d'être révisées [3].

Jacques SCHWARTZ.

1. *Pont.*, II, 11 avec ses 28 vers peut, à la rigueur, ne pas avoir fait partie du livre II tel qu'il était constitué primitivement.

2. I. HILBERG (*Ist die Ilias Latina von einem Italicus verfasst oder einem Italicus gewidmet* ? dans *Wien. Stud.*, XXI, 1899, p. 264-304), s'est donné la peine de relever tous les pseudo-acrostiches chez les poètes latins. Dans le cas qui nous occupe, la place même de l'acrostiche montre qu'il était voulu, puisqu'il constitue une sorte d'annonce cachée du thème essentiel de la lettre suivante.

3. *Am.*, II, 18, en particulier, va prendre une signification nouvelle.

# RESTITUTION DE L'INSCRIPTION DES SEVIRS DE LANUVIUM AU VATICAN

## (1er *oct.* 81 *ap. J.-C.*).

Parmi les inscriptions conservées au Musée du Vatican, une belle plaque de marbre, aux très grandes lettres bien gravées, est coupée, assez régulièrement, des deux côtés : ce qui laisse ignorer et le nom de l'empereur qu'elle avait pour but d'honorer et l'événement des *Kalendes* auquel elle fait allusion dans sa partie conservée. Ni Henzen, ni Huelsen, ni Dessau ne sont parvenus à la restituer.

Or cette restitution présente de l'intérêt pour deux raisons : d'abord parce que cette inscription concerne le culte impérial, car elle est dédiée par les sévirs de Lanuvium ; ensuite parce qu'elle est donnée comme modèle paléographique dans l'album de E. Diehl, où elle risque d'être prise comme exemple de la gravure épigraphique au début du Ier siècle[1]. C'est en effet à l'un des princes de la dynastie julio-claudienne que — suivi par Premerstein [2] — H. Dessau l'attribue dans le *C. I. L.*, XIV, 2096, en supposant une erreur du lapicide pour le « sixième consulat » impérial, qui serait indiqué par l'inscription [3].

Dans l'édition du *Corpus*, la disposition des mots conservés et l'espacement des lettres sont erronés. De plus, par une ligne de points précédant le texte, on voudrait indiquer que l'inscription était en hauteur. Selon nous, elle était rédigée en grande largeur ; et elle paraît complète en haut et en bas[4].

La photographie de l'album précité va nous permettre de restituer cette inscription à la dynastie des Flaviens, avec plus de précision *à Domitien, le lendemain du jour où, à Rome, les comices lui ont confirmé la puissance tribunicienne* : date mentionnée à la fin de la dernière ligne du marbre, *K*[(*al*). *Oct.*] 81 *ap. J.-C.*

On trouvera ci-contre (tableau) le texte de l'inscription, avec la restitution que nous en proposons, sous réserves pour les détails, étant donnée l'immensité de la *lacune* (les quatre cinquièmes de l'ensemble).

La dimension de ces grandes lettres varie pour chaque ligne.

1. E. Diehl, *Inscr. lat. tabulae*, pl. XVII, B 1.

2. A. von Premerstein, dans De Ruggiero, *Diz. ep.*, I, p. 829 : *ancora sotto la dinastia d'Augusto.*

3. Remarque de Dessau (*C. I. L.*, *l. c.* : descripsit Henzen) pour la ligne 2 : « quadratarius erraverit necesse est (de lectione dubitare nos vetuit inspecto lapide Huelsenus), nam ex posteris divi Augusti consulatum sextum nemo gessit ».

4. L'inscription se trouve encastrée entre deux fenêtres dans la galerie lapidaire du Musée du Vatican (XLI, n° 2) où nous avons pu l'examiner. Il y a une cassure verticale partant du A de *Aug.* et descendant jusqu'au deuxième *o* de *populo.*

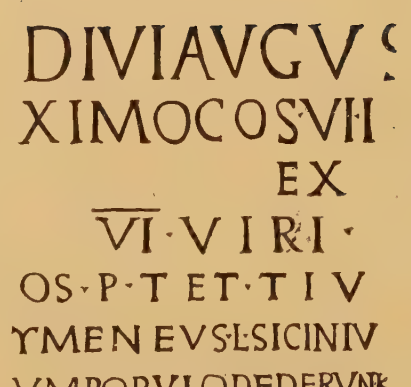


1 Imp. Caes. ti Vespasiani f. Domitiano Aug.
pontifici ma desig. VIII tribuniciae potestatis imp. II.
decreto decurionum
et Augustales
5 ... ..... lib. Er s.... lib.....
..... lib. H s.... lib.....
mulsum et crustul Oct.. ob comitia tribunicia Caesaris divi f. Domitiani Aug.

Ligne 1 : *Divi Augus*[*ti*] : quoi qu'en pense Dessau, l'expression ne mentionne pas forcément Octave-Auguste et ne se rapporte pas obligatoirement à un prince de la dynastie julio-claudienne [1]. L'empereur Vespasien, de son vivant, fait précéder parfois son nom du mot *Aug.* au lieu de le placer après [2]. Lorsqu'il est mort, les mots *divi Aug.* précèdent quelquefois le nom du même prince dans la titulature de son fils Domitien [3]. — En tête, à gauche, il faut supposer *Imp. Caes.* pour trouver dans la plaque de marbre disparue un groupe de points et lettres sans espaces égal à la largeur de notre plaque, seule conservée : soit neuf lettres. En fin de ligne, à droite, nous supposerons trois autres plaques disparues [4], c'est-à-dire environ 27 lettres sans espace, sauf le point après l'abréviation *f(ilio)*. Notre restitution en donne 26.

Ligne 2 : *ximo cos VI.I.* L'espacement très grand donné par le *C. I. L.* après *VI* est erroné, mais non le point qui est indiscutable. Entre deux erreurs possibles, il faut choisir la moindre. Plutôt que de supposer, avec Dessau, de la part du lapicide une surélévation du nombre des consulats avec les chiffres *VI* ou *VII* [5], mieux vaut croire à une ponctuation superflue, comme on en rencontrera une autre à la l. 5. Nous lirons donc [*pontifici ma*]*ximo cos. VII* [*desig. VIII* [6], *tribuniciae potestatis* [7], *imp. II*] [8] : ordre de titres qui n'est pas sans exemple pour d'autres princes [9].

1. Voir la note précédente.

2. *Imp. Caesar Augustus Vespasianus* : cf. *C. I. L.*, XIV, 3608 = Dessau 986 (Tibur) : *...senatus in praefectura triumphalibus ornamentis honoravit, auctore imp. Caesare Augusto Vespasiano*, etc. ; *C. I. L.*, II, 1610 = Dessau, 1981 (Igabrum) : *...beneficio imp. Caesaris Aug. Vespasiani*, etc. ; Dessau, 8678 (Rome, jardins Salluste) : *Imp. Caes. Aug. Vespasiani sub cura Callisti Aug. l. proc.*, etc.

3. *C. I. L.*, II, 656 = Dessau, 5972 : *imp. Domitiano Caes. Aug. divi Aug. Vesp. f. Augustalis terminus c(olonorum) c(oloniae) Cl(aritatis) Iul(iae) Vcubitanor(um) inter Aug(ustanos) Emer(itenses)* ; *C. I. L.*, VI, 1887 = Dessau 1944 : *Securitati cognationis suae Fortunatus Aug. l., verna paternus, ab epistulis, accensus patron. divo Aug. Vespasiano, lictor curiat., viat. honor. dec. cos. et pr. et sibi et Epaphrodito Aug. l. ab. epistulis, fratri suo* ; *C. I. L.*, IX, 4684 = Dessau, 2460 (Reate) : *dis manibus, C. Iulio C. f. Longino, domo Voltinia Philippis Macedonia, veteranus leg. VIII Aug., deductus ab divo Augusto Vespasiano Quirin. Reate, se vivo fecit*, etc.

4. Les quatre plaques entièrement manquantes s'expliquent par la *damnatio memoriae*.

5. Voir une note précédente d'après Dessau.

6. La désignation comme consul VIII est attestée peu après l'avènement par les monnaies. Cf. Weynand, dans Pauly-Wissowa, *R. E.*, VII, 2, col. 2551, B. ; S. Gsell, *Domitien*, 1894, p. 30 ; Mommsen, *Dr. Publ.*, V, p. 405, note 1.

7. L'année suivante, le 19 sept. 82, Domitien sera déjà *tribunic*[*ia*] *potestat*[*e*] *II* : *C. I. L.*, XVI, 28 = Dessau, 1995 (Tirnovo), l. 3 ; cf. l. 23 : *XII K. Octobr.*

8. Nombre de lettres de la ligne 2 : plaque conservée : douze ; plaque de gauche : douze, d'après notre restitution ; trois plaques de droite : *trente sept*, d'après notre restitution.

9. Ex. : *pont. max. - cos. - trib. pot.* pour Antonin : *C. I. L.*, VIII, 12513 = Dessau, 345 (Carthage) : [*e*]*x permissu... Optimi maximique principis imp. Caes. T. Aeli Hadria*[*ni Antonini A*]*ug. Pii... [Ge*]*rmanici Dacici* [*po*]*nt. maximi, cos. IIII, t*[*ribunicia*]*e potesta*[*tis*, etc.

Notre inscription montre que, quoi qu'on en ait pensé jusqu'ici[1], Domitien avait reçu le grand pontificat dès son avènement, à la fin de l'été. (Si l'on voulait admettre qu'il reçut ce titre après avoir été surnommé *pater patriae* [2], il conviendrait d'ajouter en fin de ligne *p. p.* [3] et d'abréger *des.*)

L. 3. Sur les troisième et quatrième plaques, on doit restituer les mots [*decreto decurionum*] : minimum de lettres nécessaires pour occuper cet espace, la cinquième plaque restant vide à cette ligne, comme la première plaque. Le sénat du municipe est compétent pour la fixation des sacrifices publics en l'honneur des membres de la famille impériale [4] et des jours de célébration [5] ; l'érection de la statue équestre, de l'autel ou de la chapelle [6], ou tout au moins la concession du terrain [7] sur lequel s'élève le support architectural de notre dédicace.

L. 4. Suit l'indication des prêtres qui ont fait la cérémonie, les *seviri Augustales* ou *seviri Flaviales*, ou *seviri Augustales et Flaviales*. Mais ces derniers titres ne sont pas attestés à Lanuvium [8]. Le premier est insuffisant pour occuper l'espace de la troisième plaque (huit lettres et points) et du début de la quatrième (six lettres et points). On devra probablement restituer *VI viri* [et *Augustales*], ce qui correspond aux quatorze lettres évaluées [9], alors qu'on attendrait plutôt à Lanuvium : *VI. viri* [*Augustales*] [10].

1. Jedenfalls noch im Spaetherbst. 81 : WEYNAND, dans PAULY-WISSOWA, *R. E.*, VI, 2, col. 2551.

2. Selon GSELL, *Domitien*, p. 31 et note 2 ; mais voir M. DURRY, dans son édit. commentée du *Paneg.* de Trajan *ad* 21, 2.

3. Cf. DESSAU, 1995 (Domitien) : ...*imp. II, p. p.*

4. *C. I. L.*, XI, 1420-21 = DESSAU, 139-140 (Pise) : autel et sacrifices annuels en l'honneur de L. et C. Caesar.

5. *Lex Genetiva* : DESSAU, 6087, § 64.

6. *Lex Genetiva* : DESSAU, 6087, §§ 96 et 75 (mon. publics) ; *Lex Malac.* : DESSAU, 6089, § 62 ; *Lex Tarent.* : DESSAU, 6086, l. 32-33 ; *C. I. L.*, X, 4760 (statue) ; 4842, l. 49 (aqueduc) ; *C. I. L.*, XII, 5413 (statue équestre) ; *C. I. L.*, XIV, 3013 (eau pour aqueduc.

7. *C. I. L.*, *passim* : *l(ocus) d(atus) d(ecreto) de(curionum)*.

8. Les théories de DESSAU, DURHAM et JANSSEN sur les *Sodales Flaviales* sont résumées par KENNETH SCOTT, *Imperial cults under the Flavians*, 1936, p. 81 sq. — Les *seviri Flaviales* apparaissent en Cisalpine, Dalmatie et Narbonnaise dans les inscr. suivantes :

*C. I. L.*, V, 4399, 4968, 6353, 6369 : *VI vir Flavialis* ; *C. I. L.*, V, 7509 et 7511 : *Aug. Flaviali* ; *C. I. L.*, V, 7018 : *VI vir et Flavialis* ; *C. I. L.*, III, 1768, 1835 ; XI, 1063 : *VI vir augustalis Flavialis* ; *C. I. L.*, XI, 4639 (Tuder : Cyriaque) : *sexvir et augustalis et Flavialis* ; *C. I. L.*, XII, 1159 : VI, *vir aug. et flavial.*

9. Les *seviri et augustales* se rencontrent seulement à Aquinum (reg. I), Atina (*id.*), Interamna (*id.*) et dans le N. de l'Italie. Selon le système de Zumpf, adopté *sur ce point* par de nombreux savants, les *severi* sont nommés par leurs collègues, les *Augustales*. Dans la plupart des villes, ils se recrutent à la fois parmi les ingénus et les affranchis (L. R. TAYLOR, dans *J. R. S.*, 1924, p. 169-170).

Pour les théories et les tableaux d'inscriptions classées par villes, voir L. R. TAYLOR, *The Augustales, seviri Augustales and Seviri*, dans *Trans. Am. Philol. Assoc.*, XLV, 1914, p. 234 et 239, et p. 245.

10. Voir le *C. I. L.*, XIV et l'inscr. *Eph. Epigr.*, IX, 606 (1er s.) : ...*seviri Augustales* [*dono*] *ded.*

L. 5. Cherchant à restituer l'inscription en hauteur (voir plus haut), les éditeurs modernes n'ont pas vu que les deux avant-dernières lignes présentaient les noms de *six* sévirs. La présence d'un point après P· T E T· est une nouvelle erreur de ponctuation du lapicide, qui, selon nous, a copié fidèlement le croquis dans toute sa gravure, mais sans essayer de comprendre le texte. On lira *P. Tettius* [... *lib*(*ertus*)...]. Sur les trois plaques de droite se trouvaient l'indication du patron de l'affranchi Tettius et le cognomen de celui-ci, puis un troisième sévir. En tête de ligne, on peut supposer que le surnom du premier affranchi était [*E*]*ros*.

L. 6. Le cognomen [H]ymeneus convient à un affranchi, classe où se recrutaient également les sévirs [1]. La ligne comprenait les noms des quatrième, cinquième (Sicinius) et sixième sévirs.

L. 7. Si l'on adopte notre restitution de la deuxième partie de la ligne, il est nécessaire de restituer dans la première partie une phrase sans abréviations : p. ex. [*epulum dupl*]*um populo dederunt* [2], ou mieux au point de vue espace, [*mulsum et crustul*]*um populo dederunt* : triandises distribuées habituellement à l'occasion de la dédicace de statues ou du natalis des citoyens notables [3] et des empereurs [4].

La fin de cette ligne 7, sur les trois plaques de droite, contenait la phrase décisive de cette dédicace à Domitien. Elle indiquait une date : *K*(*al.*) ou *K*[*al.*]. Quelle était cette date importante des calendes, qui se place dans le septième consulat de Domitien ? Il ne peut être question ici de son *dies natalis*, fêté au 24 octobre, ni de son *dies imperii*, célébré le 13 septembre, jour où il fut reconnu par le Sénat en 81 [5].

Il s'agit du 1er octobre 81, lendemain du jour où il fut confirmé dans son règne par les comices. Les *Actes* des frères Arvales permettent de comprendre l'importance de ces deux journées du 30 septembre et du 1er octobre 81, et les cérémonies qui se déroulaient alors à Rome... et dans les régions où la nouvelle parvint le plus rapidement.

1. L. R. Taylor, *The Augustales, Seviri Augustales, and Sevtri*, dans *Trans. Am. Phil. Assoc.*, XLV, 1914, p. 231 sq. ; — *Seviri Equitum Romanorum and the Municipal Seviri*, dans *J. R. S.*, XIV, 1924, p. 170 et note 4 (libertini *et* ingenui).

2. Voir, à Lanuvium aussi, *C. I. L.*, XIV, 2120 : le patron du municipe : *epulum duplum dedit* ; cf. Petron., *Sat.*, LXXI, 9 : *scis enim, quod epulum dedi binos denarios* (Trimalchion, sévir).

3. Statues : Dessau, 6209, 6559 , *natalis* : 6294.

4. *Mulsum et crustlum* distribués par les duumvirs de Bracciano à l'occasion du *Natalis Augustae*, puis de la *dedicatio statuarum Caesarum et Augustae*. (Dessau 154) ; par ceux de Telesia pour le *natalis* de l'empereur (Dessau 5595).

5. Kenneth Scott, *Imp. Cult. under the Flavians*, 1936, p. 164 ; Weynand fixe le *dies imperii* au 14 septembre, qui serait celui de la ratification par le Sénat ; le 13 étant celui de la mort de Titus et de l'acclamation par les prétoriens (Pauly-Wissowz, *R. E.*, VI, 2, col. 2551.

Voici ce texte décisif dont le rapprochement avec notre inscription s'impose :

*C. I. L.*, VI, 2060 (actes fr. Arval. a. 81), l. 39, 1 oct. : *Isdem co(n)s(ulibus) K(alendis) Octobr(ibus) in Capitolio collegius fratrum Arvalium immolavit ob votorum commendandorum causa pro salute et incolumitate Caesaris divi f(ili) Domitian(i) Aug.*

La veille, le collège avait immolé *in Capitoli[o ob co]mitia tribunicia Caesaris divi f. Dom[itia]ni Aug.*

Laquelle des deux formules devons-nous choisir pour une restitution *probable* de la septième ligne de notre inscription ? A Lanuvium, nous sommes le jour même où, à Rome, les Arvales sacrifient au Capitole pour la santé de l'Empereur. Mais dans le municipe, il ne s'agit pas expressément d'un sacrifice. Il y a une dédicace à Domitien, et, soit un repas donné, soit des friandises distribuées par les sévirs, à titre de réjouissances, pour célébrer un événement heureux dans la vie du prince. A la ligne 7, nous restituerons donc *la date et le motif* pour lesquels les sévirs régalent le peuple le jour des calendes et pour lesquels le sénat du municipe dédie une statue, un autel monumental ou une chapelle à l'empereur Domitien : *K.[Oct. ob comitia tribunicia Caesaris divi f(ili) Domitiani Aug(usti)]* [1].

Au lieu de cette phrase, doit-on plutôt restituer la date consulaire [2] ; ou encore chercher la place de celle-ci en une demi-ligne qui aurait été gravée sur la troisième plaque de marbre, celle du milieu [3] ? Cela ne paraît guère probable. La date consulaire est inutile ici, étant données les indications chronologiques présentées par la titulature même de l'Empereur, à la deuxième ligne de la plaque conservée (cos VII).

L'inscription de Lanuvium — dont nous proposons la restitution ci-dessus avec les *réserves* qui s'imposent en présence de lacunes de telle étendue — n'est pas seulement un témoignage intéressant pour la paléographie [4]. Il faut retenir aussi ce qu'elle nous apprend au point de vue méthode : la nécessité de joindre à la publication des textes épigraphiques un croquis ou une photographie, indispensable pour une étude ultérieure de tout document lapidaire mutilé ou de lecture difficile [5].

1. Nombre de lettres de la ligne 6 : plaque conservée : seize lettres y compris la ligature *nt* à droite ; plaque de gauche disparue : quinze lettres, selon notre restitution ; trois plaques de droite disparues : cinquante lettres d'après notre restitution.

2. Ex.: *C. I. L.*, IX, 4970 = Dessau, 6559 (Arci) : *...ob cuius dedicatione viritim clustrum et mulsum et sportulas dedit. Posita K. Iunis Cn. Claudio Severo II, Ti.Claudio Pompeiano II cos.*

3. Sur la plaque de marbre conservée, il reste la place pour une huitième ligne, qui aurait été courte, car on ne pourrait la supposer que sur la troisième plaque, disparue. Voir l'album de Diehl, *l. c.*

4. Voir ci-dessus, pour l'album de Diehl.

5. Sur les dangers de reproduire les inscriptions en lettres d'imprimerie (notamment pour le *C. I. L.*), voir W. M. Ramsay, *The utilisation of old epigraphic copies*, dans *J. H. S.*, 38, 1918, p. 125 .

Cette inscription, au premier abord, ne paraît pas présenter un grand intérêt historique. En fait, restituée par erreur à la période julio-claudienne, elle a été le point de départ d'une théorie qui veut que, dès la plus ancienne époque du culte impérial, les *seviri Augustales* aient été réellement six [1] : théorie combattue à son tour sous le prétexte qu'on lit dans notre document *VI viri* et non *VI viri Augustales* et que, d'autre part, l'espace manque pour six noms... [2] Notre étude a montré combien il était dangereux de discuter des inscriptions mutilées sur le seul texte typographique du *Corpus*.

Jean COLIN.

1. Von PREMERSTEIN, dans DE RUGGIERO, *Diz., ep.*, I, 850, col. 2, *s. v. Augustales*, etc.

2. A. E. GORDON, *Cults of Lanuvium*, 1938, p. 51.

# PROBLÈMES DE PHILOLOGIE VÉNÈTE

## I) *Etat de la recherche*

Notre connaissance de la langue vénète progresse. Aux inscriptions réunies par Conway en 1933 [1] est venu s'ajouter presque aussitôt un lot d'inscriptions funéraires, provenant d'une même sépulture d'Este, et publiées par A. Callegari au t. XI [1933] des *Notizie* [2] ; onze sont vénètes (Ca. 1 à Ca. 11) ; les autres [3] sont en écriture latine et généralement en langue latine, mais comprennent quelques textes vénètes en alphabet latin (Ca. 36, 43, 44, 46, 47, 55, 58) [4]. Tout récemment, à Lagole, près Pieve di Cadore (haute vallée du Piave), des fouilles, entreprises en 1949, ont mis à jour une quarantaine de courtes inscriptions votives, les unes publiées, les autres signalées sommairement par G. B. Pellegrini [5]; la plupart sont en langue vénète et en écriture latine, l'une est en langue vénète et en alphabet latin (Pe. 13).

D'autre part, sur la position linguistique du vénète deux études importantes viennent d'être publiées : en 1949 par M. S. Beeler [6], en 1950 par H. Krahe [7] ; la première rattache le vénète au groupe italique, la seconde en fait une langue

1. Au tome I des *Praeitalic Dialects of Italy*. Ces textes sont désignés ci-dessous par leur seul no. dans les PID. — Noter que les textes 180-186 (inscriptions de Würmlach) ont été republiés en 1942 par Altheim-Trautmann dans *Kimbern und Runen*.

2. Ces inscriptions seront désignées ci-dessous par leur no. dans les *Notizie*, précédé du sigle Ca. — Sur ces textes, cf. J. Whatmough, *Cl. Phil.* XIX [1934], 281-292, et E. Vetter, *Glotta* XXIII [1935], 197-200.

3. Reproduits pour la plupart par Lommatzsch dans le dernier supplément [1943] de CIL².I$^{II}$ (nos 2775 à 2819).

4. On connaissait déjà quelques autres textes en langue vénète et en alphabet latin : CIL. V 2780 (Este) ; *N. Sc.* IV [1928], p. 16-17, no 19 (Este) ; Pauli, p. 77, no 35* (Covolo, près Pederobba) ; et surtout PID. 157 (Belluno) — Ajouter la dédicace carinthienne *Vibebos* signalée par E. Vetter, *Glotta* XXIII [1935], 202 — Sur le texte nouveau de Lagole, voir ci-après.

5. G. B. Pellegrini, *Importanza degli scavi di Lagole* (brochure, Feltre, 1950), p. 11-13. Ces 38 textes seront, ci-dessous, désignés par leur no dans cette brochure précédé du sigle Pe. — Depuis lors, les nos 1 à 14 ont été publiés dans les *Rendiconti... dei Lincei*, ser. VIII, vol. V, fasc. 5-6, p. 307-332.

6. *The venetic language* (vol. IV, no 1, de : University of California publications in linguistics).

7. *Das Venetische* (Sitzungsberichte der Heidelberger Ak. der Wissenschaften, *Phil. Hist. Kl.*, 1950, 3 Abhandlung).

indépendante, toutes deux — et c'est l'essentiel — s'accordent pour rejeter définitivement l'inclusion du vénète dans l'illyrien.

Depuis le recueil de Conway, enfin, un grand pas en avant a été fait dans l'interprétation des textes grâce à l'étude de E. Vetter sur la ponctuation [8]. Nous savons désormais que sont « ponctués » (c'est-à-dire précédés et suivis d'un point ou d'un bref trait vertical) d'une part tous les constituants de la partie décroissante de la syllabe (seconds éléments de diphtongue ou consonnes) [9], d'autre part les voyelles initiales de syllabe [10]. Si la scriptio continua du vénète nous laisse encore souvent dans l'embarras sur la division des mots, du moins avons-nous un critère assuré de la division syllabique [11].

Cependant, beaucoup reste à faire pour la lecture même des textes, dont dépendent l'interprétation des formes et l'étymologie des mots, dont dépend donc, en dernière analyse, l'idée qu'on doit se faire des relations du vénète avec les autres parlers i. e. occidentaux. C'est ce que nous voudrions montrer dans ce qui suit par quelques exemples [12].

8. *Glotta* XXIV [1936], 114-133.

9. D'une manière indépendante, M. S. Beeler (*The ven. lang.*, p. 11-12) et nous-même (communication à la Société de Linguistique de Paris, janvier 1950) sommes arrivés à la conclusion que les tablettes alphabétiques d'Este donnent la liste des groupes de consonnes qui, dans le mot, entre deux voyelles, sont tautosyllabiques.

10. E. Vetter enseigne que les seules voyelles ponctuées sont les voyelles initiales de mot (p. 125). Il admet cependant comme possible (p. 127) que soit ponctuée, dans le mot, la seconde de deux voyelles en hiatus, mais aucun des trois exemples envisagés (2, 152, 162) ne lui paraît convaincant à cet égard. Cette manière de voir nous semble inexacte. Tout le système de ponctuation concerne la structure des *syllabes*, non la division en mots. N'y aurait-il aucun exemple assuré d'hiatus intérieur, il faudrait cependant poser la règle sous la forme : « est ponctuée toute voyelle initiale de syllabe ». Nous avons, par ailleurs, essayé de montrer que le texte 15 fournit un exemple valable d'hiatus intérieur (*BSL*, XLVI [1950], p. 43-47).

11. Reste à définir, après révision des textes, la marge exacte (plus faible, certainement qu'on ne le croit), d'erreurs de ponctuation ; la part éventuelle d'habitudes orthographiques locales ; l'usage des points en cas d'abréviations.

12. On doit admettre que le flottement entre *t* et θ est purement graphique. Préférence pour *t* à Este (environ 150 ex. centre 5 de θ, dans 33 et 127) ; préférence pour θ à Padoue (18 exemples, contre 1 de *t*, dans 142) ; partout ailleurs, *t*. — Entre *s* et *ś*, il a dû y avoir, initialement, une différence de valeur (*ś* = sifflante forte, d'origines diverses), mais assez vite, des flottements sont intervenus entre les emplois des deux signes, au profit de *s* ; il n'y a pas de répartition

Le présent article a été achevé après un voyage en Italie du Nord (Pâques 1951) au cours duquel nous avons pu revoir sur l'original la plupart des textes vénètes, y compris ceux de Lagole. — Les études réunies ci-dessous ont toutes pour point de départ la rectification d'opinions antérieures concernant la *lecture* des textes (II, V, VI ), et amènent à des vues nouvelles sur des problèmes intéressant les *cultes* vénètes (III, IV, VI, VIII).

## II) *Le problème du H*

Les tablettes alphabétiques d'Este présentent, dans la *série des consonnes* [13], à la place attendue pour *h*, c'est à-dire entre *z* (valant *d*) et θ, le signe ıǀı, et nos inscriptions en fournissent de très nombreux exemples ; mais d'autres formes, moins fréquentes, de *h*, sont connues en vénète : ⫼, et ⊟ (qui est la forme la plus archaïque, celle que fournirent aux Vénètes les modèles étrusques) ; on peut restituer avec vraisemblance une *filiation formelle* ⊟ > * ⧈ > ⫼ > ıǀı [14].

géographique ; un seul mot est constamment écrit avec *ś* à Este (et à Lagole), c'est *śa.i.nate.i.* dont il sera question plus bas. — Il paraît évident que ce qu'on transcrit en général par φ, *z*, χ, se prononçait *b*, *d*, *g* ; nous adoptons cette dernière transcription. Les graphies φ*s*, χ*s* pour occlusive (labiale ou palatale) + sifflante peuvent marquer le caractère doux (non fort) de l'occlusion dans ce groupe ; elles dépendent probablement (directement ou indirectement) des graphies grecques archaïques φσ et χσ ; c'est sans doute ce qui explique qu'il n'y ait rien de semblable pour occlusive dentale + sifflante (vén. *ts* ou *tś*) ; il semble exister à Lagole (Pe. 9) un exemple de *kś* (voir note 79). — Il se pose, de plus, diverses questions de lecture relatives à telle ou telle inscription particulière.

13. La liste alphabétique des consonnes remplit, à la ligne inférieure de ces tablettes (PID. 1 et suiv.) les 15 premières cases (en partant de la droite), la dernière étant occupée par un signe alphabétique quelconque. — Le caractère purement consonantique des quinze premiers signes exclut l'hypothèse, proposée par F. Ribezzo en 1924 (*RIGI*, VIII, p. 271-2) : pour lui, le signe ıǀı, occupant la place alphabétique de l'η ionien-attique, serait, dans cette ligne des tablettes d'Este, le signe d'un *i* ouvert analogue à l'*i* osque. Est-il utile de souligner que l'alphabet vénète, dérivé de l'alphabet étrusque, est, par là issu d'un alphabet grec *occidental* et n'a aucun lien avec les alphabets orientaux, notamment ioniens ?

14. La forme intermédiaire ⧈ n'est pas attestée en Vénétie ; mais nous connaissons, dans d'autres écritures dérivées de l'étrusque, une variante ⧈ de ⊟, par exemple dans les inscriptions préitaliques de Grecchio (PID, 354*b*) et de Superaequom (PID, 355) — Il faut signaler que, dans les textes, la distinction entre ıǀı et ⫼ n'est pas toujours nette, et qu'il existe divers tracés intermédiaires aux deux formes.

L'identité des valeurs des trois signes apparaît dans leur commun emploi après *v* (complexe graphique *vh*, notant *f*). Ainsi *vhrem-*, radical de noms de personnes [15], est écrit avec ⊟ deux fois à Este (111, 120), avec ||| une fois à Este (19) et une fois à Vicence (153), avec ı|ı cinq fois à Este [16] (20, 25, 121, 131, 136c) et une fois à Padoue (144). Ainsi encore *vho.u.g-*, radical de noms de personnes [17] est écrit à Este une fois avec ⊟ (119), une fois avec ||| (Ca. 7), sept fois avec ı|ı (16, 16, 32, 33, 129, 130, 134). En alphabet latin, le premier est écrit *Frem-* (Este, Padoue, Trévise) [18], le second, *Foug-* (à Este) [19]. Etc. [20]

Partant de là, les anciens éditeurs (et Conway encore, en 1933) transcrivaient ces signes par *h* en toute position dans le mot. Lorsque (dans le mot, devant consonne ; en fin de mot), cet « *h* » se trouvait suivre une voyelle, ils y voyaient un signe de longueur, l'origine de cette notation pouvant résider dans une évolution phonétique supposée du type **rekt-* > *reht-* > *rēt-* [21].

Mais il se trouve que, par sa forme, le signe ı|ı pourrait,

15. Lorsque la nasale est géminée (gémination expressive, fréquente dans l'onomastique), *-mm-*, en vénète, tend, par dissimilation, vers *-nm-* ; ainsi dans *vhre.n.mo* (= *Fremmō* : 153) et peut-être dans ...]*vhre.n.ma.i.s.*[... (120) ; de même dans **kara-m-mno-* > *karanmno-* (2, 142), ou *voltio-m-mno-* (6) > *voltionmno-* (23).

16. Six fois en comptant le fragment 6*c*.

17. Une fois écrit *vhog-* (32) : lapsus de gravure bien plutôt qu'altération de la diphtongue ; au degré zéro, *vhug-* sert de radical à d'autres formations de noms propres.

18. A Este : Ca. 18, 43, 44, 63 ; ajouter l'urne marquée *Frema*, mal lue par Pauli (E. Vetter, *Glotta* XXV [1936] p. 259) et sans doute aussi l'urne signalée par Gamurrini, Appendice ... [1880], nº 10 (p. 3-4 et pl. I). — A Padoue, CIL²I, 2821. — Au Nord de Trévise : à Covolo (urne mal lue par Pauli, cf. Vetter, *ibid.*, 262-3) ; à Montebelluna (urne mal lue par Pauli, cf. Vetter, *ibid.*, p. 263).

19. A Este : Ca. 46, 46, 47 ; CIL², I, 2671 ; *CIL*, V, 2780 (cf. Vetter, *Glotta*, XXVIII [1940], p. 120-1).

20. Il y a, à Padoue, trois autres exemples de vh- avec ⊟ : dans 150 (*vha.χ.s.θo* = *faxto* « fecit ») ; — dans 151 (mal lu jusqu'ici, cf. note 32), qui porte également une signature de potier et se termine par *hva.χ.s.θo* (l'interversion *hv* pour *vh* étant probablement due au sens de l'écriture de gauche à droite, sens inhabituel à l'époque, relativement ancienne, de ce texte) ; — dans 145, où il faut lire *vhe.r.vaθe.s.*, c'est-à-dire *Feruatēs*, avec l'élément initial de *Ferualocus* [Piquentum : *CIL*. V, 437] et le suffixe « illyrien » *-at-*.

21. J. Whatmough (*Harv. St. Class. Phil.* XLII [1931] p. 151) pour expliquer *a* ||| *su-* à Gurina (166, 167) paraît supposer, de plus, **aks-* > *ahs-* > *ās-*. F. Ribezzo, pour expliquer *śa* ı|ı *nate* ı|ı à Este (voir plus loin), suppose, de son côté (*RIGI*. XVIII [1934] 105) **śakn-* > *śahn-* > *śān-*.

aussi bien, être un *i* « ponctué » — c'est-à-dire (en vertu des règles reconnues par E. Vetter en 1935, et rappelées plus haut) un *i-* initial de mot ou un *-i-* second élément de diphtongue. Or, *en fait*, nous sommes sûrs que 𐌉|𐌉 note, en certains cas, un *i* second élément de diphtongue : dès 1924, F. Sommer l'avait montré pour 𐌉|𐌉 final de mot après voyelle [22]. Des trouvailles ultérieures ont confirmé ces vues, qui reposent sur la confrontation de nos textes vénètes ponctués avec tel texte vénète (exceptionnel) non ponctué [22 bis] et surtout avec nos inscriptions vénètes en caractères latins. Il s'agit, en l'occurrence, d'épitaphes (d'Este surtout), où

22. *IF.* XLII [1924] 90-132 — F. Ribezzo, *RIGI* VIII [1924] 271-2, va plus loin que Sommer, et nous semble être celui qui s'est le plus approché de la vérité ; pour lui, tous les prétendus *h* doivent être interprétée par *i*, sauf : 1° après *v* ; 2° là où on le rencontre sous la forme 𐌇, c'est-à-dire à l'initiale devant voyelle, ou, dans le mot, marquant l'hiatus entre *i* et voyelle ; 3° en Istrie (Idria, 164), où *-a* 𐌇 serait une graphie locale pour *-aś.* — A. von Blumenthal *IF.* XLVII [1929], comme appendice à son essai sur le picénien, indique (p. 68-69) des rapports possibles entre les écritures d'Asculum et d'Este, en partant de l'identification de 𐌉|𐌉 avec *i.* — E. Vetter, *Glotta* XX [1932] 73, révoque en doute les vues de Sommer, en se fondant sur le texte d'Adria (164) : pour lui, le datif n'est pas en *-a.i.* mais en *-ā* (écrit *-ah*) — J. Whatmough (*Class. Phil.* XXIX [1934] 283) tend à adopter les vues de Sommer mais déclare difficile de savoir comment opérer le départ entre les valeurs *h* et *.i.* — A la même date, F. Ribezzo, revenant sur ses vues antérieures, considère *-h-*, dans le corps du mot après voyelle, comme signe de longueur (*RIGI.* XVIII [1934] 105). — E. Vetter, en revanche, en 1935 (*Glotta* XXIII, 199-200) se rallie aux vues de Sommer, tout exprimant son embarras à propos du texte d'Idria et en signalant (p. 203) que *re.i.t-* (si telle est la bonne lecture) repose étymologiquement sur *reht-*. — J. B. Hofmann (*KZ*, LXIII [1936] 264-5) admet la valeur *-i* en fin de mot mais indique que, dans le mot, les critères manquent pour choisir entre *h* et *i.* — G. M. Bolling (*Language*, XII [1936], 214-216) propose des translittérations différentes pour les trois signes, mais n'apporte guère de solutions nouvelles ; il suppose une évolution phonétique **rekt-* > *reht-* > *reit-* ; il propose de voir dans les formes d'Idria des dialectismes — P. Kretschmer (*Glotta*, XXX [1943], 141-2) indique que, si *h* a pu être pris pour *.i.*, il faut admettre la possibilité de l'erreur inverse. — H. Krahe (*IF.* LIX [1949], 166-7) s'en remet à l'étymologie pour départager les interprétations *.i.* et *h* à l'intérieur du mot. — M. S. Beeler (*The Venetic Language* [1949], p. 40-42) voit juste sur l'ensemble du problème, mais continue à admettre *-h-* comme signe de longueur dans le mot.

22*bis*. Il s'agit de l'épitaphe 126 d'Este : *ego voltigenei vesoś.* Non ponctuée, elle a joué un rôle important dans la reconnaissance de la valeur de « h ». — Mais, *en réalité, elle est ponctuée* ; seulement la rugosité de la surface de la stèle rend l'identification des points problématiques ; au moins avons-nous aperçu sûrement en avril 1951 les points qui encadrent *l* et *ś* ; et il n'y a pas lieu de croire que les autres aient été omis, dans cette belle inscription très soignée. Lire donc : [.]*e*[.]*go vo.l.tigene*[.]*i*[.] *veso.ś.*

(beaucoup plus souvent qu'au nominatif ou au génitif) le nom du défunt est au datif, assez souvent précédé (parfois suivi) de *ego* (« Je suis la sépulture destinée à X...). Entre autres exemples (ils sont nombreux), citons :

*En écriture vénète* : .e.go Ne.i.r.ka ı|ı Iiuva.n.tśa ı|ı (112) ;

.e.go .O.s.tiio ı|ı .E.ge.s.tiio ı|ı (125*a*) ;

Va.n.te ı|ı Vho.u.go.n.tiio ı|ı .e.go (129) ; etc.

*En écriture vénète non ponctuée* : ego Voltigenei ... (126).

*En écriture latine* : Fougontai Fugisoniai Prigdinai ego (Ca. 47).

*En écriture vénète* : Vhugia ı|ı Mu.s.kia.l.na ı|ı (136*a*) ; A.kutna ı|ı (132) ; etc.

*En écriture latine* : Ivanteiai Fremaistinai (Ca. 44 *b*) ;

Lemonei Ennonioi (Ca. 36) ; etc.

Dans les mêmes conditions, nous trouvons aussi bien des finales en *-a* ||| et en *-o* |||. Ainsi dans les épitaphes : *Vhrutana* ||| (Ca. 4) et [ ... ] *ilo* ||| (Ca. 11). De même dans des dédicaces où se lit *Re* ı|ı *tia* ||| (99, 105), en regard des fréquents *Re* ı|ı *tia* ı|ı et *Re* ı|ı *tiia* ı|ı (et, même, de *Re* ||| *t-* : 137). Il faut donc admettre que la valeur *.i.* de ı|ı s'était trouvée étendue à |||.

Il faut même aller plus loin. Dans les inscriptions d'Idria (164) dont il sera question avec plus de détail ci-dessous (III), le contexte archéologique et le contexte épigraphique (épitaphe de Trieste) conduisent à voir des textes funéraires ; la finale des deux noms est en *-a* ⊟ ; un datif est, *a priori*, bien plus probable qu'un nominatif ; d'autre part, un *-h* « marque de longueur », est, par soi-même, très improbable en fin de mot [23] ; enfin, rien n'incite à poser, pour le vénète d'Istrie, un datif « dialectal » en *-ā* ; les textes d'Idria datent de l'époque de la romanisation, et, à cette même époque, le témoignage général des inscriptions vénètes en alphabet latin enseigne que le datif est en *-ai* [24]. L'explication la plus

23. D'une manière générale, les systèmes d'écriture employés en Italie qui ont utilisé — sans régularité — divers procédés de notation de la quantité longue des voyelles, ne marquent la longueur d'une voyelle *en syllabe finale* que de façon tout à fait exceptionnelle. En particulier l'écriture ombrienne (partie ancienne des T. E.) emploie *h* comme signe de longueur, mais n'en use jamais en syllabe finale (Planta, § 20).

24. On a cherché à expliquer par des évolutions phonétiques (où *-ai-* joue un rôle) la curieuse ambiguité graphique concernant *h* et *.i.* Ces tentatives peuvent se systématiser comme suit : 1° *h* serait devenu signe de longueur à la suite de l'altération d'un *k* implo-

vraisemblable [25] est que *-a* 𐋠, ici, doit se lire *-a.i.* — Il apparaît alors que, dans les textes vénètes tardifs, la double signification formelle de 𐋡 a eu pour conséquence l'extension de la valeur *.i.* non seulement à 𐋢 mais même à 𐋠.

A partir d'une certaine date, au moins, en Vénétie, nous nous trouvons donc devant la situation suivante : *n'importe lequel des trois signes* 𐋡, 𐋢, et 𐋠 *peut valoir soit h soit .i.* Et la chronologie de nos textes, très largement incertaine, ne saurait nous servir de critère pour la lecture.

Une telle confusion graphique est, à première vue, étrange, et peu vraisemblable. En réalité cette situation n'était viable que si *en chaque position dans le mot, il n'y avait qu'une lecture possible, quel que soit le signe employé.* Cette hypothèse se vérifie à l'examen des faits, et nous pensons qu'elle peut être érigée en règle.

Mais un tel examen des données doit lui-même être assis sur des critères incontestables. La détermination des valeurs du « h » ne peut donc reposer sur des hypothèses étymologiques, si séduisantes qu'elles paraissent ; et nous serons amené à abandonner, précisément, par souci de méthode, telle étymologie jusqu'ici considérée comme évidente (ainsi *śa* 𐋡 *nate* 𐋡 = sānātrīcī ; voir IV). Il existe, en fait, trois critères (qui, lorsqu'ils sont invocables ensemble, ne se trouvent jamais en contradiction).

sif (voir p. 205 et n. 21, 22) — ; 2° *h* aurait reçu la valeur de *.i.* à la suite d'une évolution du type *rekt-* > *reht-* > *reit-* (Bolling) ; mais il faudrait supposer alors que *h* (issu de *k*) était non point une « aspiration » mais une fricative prépalatale, comme celle que le gaulois note gauchement, et diversement, dans *Rect-*, *Rext-*; *Reit-* ; — le prétendu *.a.k.tonia.i.* (104, Este) ne saurait être objecté à ces deux hypothèses, car il n'existe pas (104, directement et mal lu par Conway n'est autre que 106, et se lit : *don*]*a.s.to śa.i.*[*nate.i.*) ;— 3° *h*, d'abord signe de longueur, aurait reçu la valeur *.i.* par suite d'une diphtongaison *ā* > *ai* ; — 4° *.i.* serait devenu signe de longueur à partir d'une monophtongaison *ai* > *ā*. Ces deux dernières hypothèses peuvent s'appuyer sur des flottements entre *ai* et *a* (probablement long) dans les syllabes non finales d'un certain nombre de noms propres « illyriens » (voir p. 223). Mais rien n'indique dans quel sens l'évolution s'est produite. Les doublets en *-ai-* et en *-ā-* coexistent côte à côte à l'époque historique et l'évolution (quelle qu'elle soit) est très probablement antérieure au moment où les Vénètes ont reçu l'écriture, et n'a pu agir sur le développement de celle-ci. Il faut ne pas confondre ces données avec celles des syllabes finales, d'abord à cause de la position même dans le mot, ensuite à cause de l'origine différente de la diphtongue (dat. sg. en **-āi*). Rien, jusqu'ici, n'indique une altération quelconque de cette finale *-ai* en vénète.

25. Implicite chez Beeler qui (p. 41) transcrit *lah.v.na.i.* Mais il n'a pas été jusqu'au bout ; il n'a pas répudié, même en position intérieure, *h* comme signe de longueur.

*A)* La phonétique générale, en certaines positions, peut exclure l'une ou l'autre interprétation ; ce serait le cas, par exemple pour ı|ı initial de mot devant consonne [26], qui ne saurait être *h-*.

*B)* Les règles de ponctuation éliminent elles-mêmes l'interprétation par *.i.* en certains cas (un ı|ı qui suit un *v* ne saurait être autre chose qu'un *h*).

*C)* Le seul autre critère assuré est celui que fournissent les graphies en alphabet latin. Cette règle de méthode appelle deux remarques. *a)* La situation est délicate lorsqu'il s'agit de finales de mot : il faut s'assurer que le contexte ou le formulaire appelle les mêmes formes casuelles dans les textes en écriture latine et en écriture vénète que l'on compare (voir plus haut). *b)* Le latin ne note pas en principe, la longueur des voyelles, c'est-à-dire n'a pas de marque positive correspondant au *-h* qu'on suppose être un signe de longueur en vénète : mais il suffit que le texte en alphabet latin, dans cette position, ait un *i* pour fournir un indice concluant *contre* l'interprétation de ı|ı comme signe de longueur.

Ces principes posés, il reste à examiner les diverses positions du mot dans lesquelles peut se rencontrer ı|ı ou l'un des signes équivalents [27].

1) *Au début du mot devant consonne* : *.i.* seul possible *a priori* (critère A). Pas d'exemple [28].

2) *Au début du mot devant voyelle (non ponctuée)* : *h* seul possible (critère B : la voyelle qui suit, n'étant pas ponctuée, appartient elle-même à la première syllabe : elle ne peut être précédée d'un *i* voyelle, c'est-à-dire d'un *i* ponctué). Contrôle par la graphie latine (critère C) dans le cas de

26. Pas d'exemple. Voir note 28.

27. Nous considérons donc comme non-significatives les différences de formes de cette lettre (y compris l'usage de ı|ı dans les textes où le « point » est, par ailleurs, un vrai point, non un tiret vertical : par exemple, à Gurina).

28. En fait, nous avons deux exemples de *i* initial *non ponctué*. — A Este (127), *Iθuria Makkno.s.* ; pour le premier nom, cf. *Ityrius* (dédicace de Belluno, *CIL.* V, 2036), *Ituri* (marque de potier en Istrie, *CIL.* V, 8110/96). La ponctuation du texte est irrégulière : la pierre ne porte sûrement pas les points attendus de part et d'autre du premier *i* et du premier *k*. — A Lagole (Pe. 1), si le second nom du dédicant *Hut.to.s. It*[...]*iko*[*.s.*] commence bien par *It-* (la lecture de ce bronze est très difficile), il manque le point attendu après le *i* initial (le point après *s* pouvant faire office de point avant *i*). Mais les inscriptions de Lagole ne sont pas régulièrement ponctuées. — Sur le prétendu datif *Icate.i.* du nom d'Hécate à Lagole, voir plus bas (VI). — Sur la graphie *.I.va.n.tio.i.* dans Ca. 4, voir p. 211.

𐌄 *o.s.θi* 𐌄 *avo.s.* (148, Padoue) en regard de *.O.s.tiiare.i.* (datif; Trieste [29]), *.O.s.tiio.i.* (datif ; 125*a*, Este), *.O..s.t..s.* (152, Vicence) ; parallèles en alphabet latin : *Abalica Hosti l. Quinta* (CIL. V, 431, Piquentum), en regard de *Passenae Osti f. Enocliae* (CIL. V, 2221, Altinum), *Sumbica Ostiala* (CIL, V, 2906, Padoue), *Fo*[*ugon*]*iai Ostinai* (Ca. 46, Este) ; dans un système d'écriture comme dans l'autre [30], on a, en Vénétie, un exemple de *Hosti-* contre trois de *Osti-* ; le mot comporte, étymologiquement, une consonne initiale (**ghosti-* : lat. *hostis*, got. *gasts*, etc.). Le *h-* paraît avoir été, en vénète, d'une articulation particulièrement débile, autant ou plus qu'en latin [31]. Il a pu être (comme en latin), préfixé à des noms qui, étymologiquement, commençaient par voyelle ; c'est le cas, sans doute, pour 𐌄 *evaso.ś.* (151) à Padoue [32] pour |=| *ut.to.s.* (Pe. 1) à Lagole [33], pour III *a.r.to* (181) à Würmlach [34].

3) *Dans le mot, après consonne* : *h* seul possible (critère B) ;

29. Cordenons, *Silloge...* [1912], nº 128 ; cf. PID.I, p. 165.

30. Nous n'avons tenu compte que des noms de formation non-latine, et situés dans un contexte onomastique non-latin. C'est-à-dire que nous avons négligé les exemples de *Hostilius* dans le t. V du *CIL.* : 36 ex. pour la Dixième Région, dont deux seulement sans *H-* (155, 2251).

31. Une des étymologies *possibles* de vén. *ada.n.* (5, 6*a*, 17, 24 : Este) consiste à y voir l'accusatif d'un nom *(h)adā-* de l' « offrande » appartenant à la racine **ghōdh-* /**ghədh-* : voir *BSL.* XLVI [1950], 40-42.

32. Le vase (difficilement lisible et, jusqu'ici, mal lu) porte, comme 150, une signature : *Hevaso.ś.* [.....] *hva.χ.s.θo* (cf. note 20). Le tracé du second nom est à peine perceptible ; si, comme il semble, il commence par [*Evo*.....] ou [*Eva*.....], il appartient à la même souche que le premier. Celui-ci se caractérise comme celtique par son suffixe (exemples de *-aso-* et *-asio-* chez Holder, III, 708 et 707) ; *Evasius* nous est connu seulement en Afrique du Nord (*CIL.* VIII, 12041, 17043), mais cf. les noms celtiques *Evacattos*, *Evalos*, etc. (Holder I 1484).

33. Pellegrini rapproche des noms étrusques en *Hut-*, *Fut-* et le groupe de lat. *Futius* (Schulze, p. 175 et n. 1). Il nous semble plus vraisemblable (en fonction du caractère général de l'onomastique du Cadore) d'évoquer le groupe de *Uttā*, *Uttō*, *Uttū* (*CIL.* III 3598, 11304, 5523), cf. Holder III, 57 et Schulze, p. 38, n. 7 ; *Utius* figure dans les inscriptions latines de Vénétie (*CIL.* V, 1468, Aquilée ; Pais 375, Forum Iulium). — En revanche, à Lagole, le prétendu *Hiion.ko.s.* (Pe. 11 ; = *Ionicus*, Pellegrini) n'a pas d'existence. Avant *Iion.-ko.s.* existe, sur le rebord de la plaque, un espace vacant de 25 mm., lui-même précédé de ...].*i.*, fin d'un datif dont tout le reste est perdu dans une brisure qui a enlevé environ 70 mm. du rebord (lacune de 7 ou 8 lettres au maximum).

34. *Artō* est un nom celtique ou « illyrien » ; cf. Holder I 227-8 ; Krahe, *Lexikon*, 10-11 ; Beeler, p. 42.

en fait, tous nos exemples sont après *v* (complexe graphique *vh*, transcrit *f* en écriture latine) ; voir plus haut [35].

4) *Dans le mot, après voyelle* ; nos exemples se répartissent en quatre groupes : *a)* entre *i* voyelle et voyelle *a, e, o* ; *b)* entre voyelle *a, e, o* et *io, ia* ; *c)* en fin de mot après voyelle *a, e, o* ; *d)* entre voyelle *a, e, o* et consonne [36].

4*a* et 4*b*) *Remarque préliminaire.* En vénète (comme en latin et en osco-ombrien), la consonne *y* se conserve à l'initiale devant voyelle, mais s'amuit entre voyelles [37], sauf lorsqu'elle est géminée (cf. lat. *Maia, Canuleius*, etc. ; osq. Púmpaiians, etc. ; ombr. pernaiaf, etc.). En position appuyée, *y* se combine rarement avec la consonne précédente [38] ; normalement, il conserve en vénète son articulation. — Dans l'écriture vénète, il n'existe aucun signe pour *y* ; elle a recouru, pour noter cette consonne, à un expédient : l'utilisation de la lettre *i*, simple ou redoublée (*i* et *ii* ayant, en fonction de signe consonantique, des valeurs identiques). Ainsi, à l'initiale devant voyelle : *iuva.n.t-* (128, 149) [38 bis], *iiuva.n.t-* (3, 112, 113) /en écriture latine IVANT- (Ca. 40, 41, 42, 43, 44 ; Not. Sc. 1928, p. 16, n° 19) /en écriture vénète influencée par l'orthographe latine *.i.va.n.t-* (Ca. 4). Ainsi, entre consonne et voyelles, les exemples, très nombreux à Este, de *re.i.tia-* (4, etc.), *re.i.tiia-* (2, etc.) [39].

4*a*) Exceptionnellement, dans une épitaphe de Padoue

35. Exemples réunis par Beeler, p. 33-34.

36. Dans une inscription de Lagole (Pe. 15), Pellegrini lit *Kuhcuta. Ametiku.s. tule.r.*, en rapprochant *Cucutius* (*CIL.* V, 5714, Milan) ; cette lecture est à écarter, tant à cause de ı|ı interprété comme signe de longueur qu'à cause du > interprété comme une occlusive (voir plus bas, V). Ce texte, d'autre part, présente un passage de *o* à *u* : *-ikos* > *-ikus*, et, pour le verbe, cf. Pe. 33 *tole.r.* (ou *tola.r.* ?) et 169 (Gurina) *tola.r.* Il faut donc partir de *Ku.i.iuta* en y voyant une graphie de **Koiiota* ; ce nom est à *Koiios* (Espagne, Gaule, Moesie, etc., cf. Holder I 1062-3) comme *Arrota* à *Arros* (*ibid.* I 221, III 690). Il a, d'autre part, la même structure que *Moiota* (*CIL.* III, 3785, 3804) que Krahe reconnaît pour « illyrien » (*Lexikon*, 77). L'emploi d'un nom *masculin* en *-a* est d'ailleurs plutôt « illyrien » que celtique. — Cet exemple ressortit en réalité au groupe 4b.

37. Exemples dans la conjugaison des verbes dénominatifs en *-ā-yo-* : voir *BSL.* XLIV [1950], p. 46.

38. P. ex. **-antya-* > *-antśa-*.

38*bis*. Le texte 149 (revu par nous à Padoue) se lit, sans le moindre doute, *iuva.n.θe.i. ve.s.θiniio.i.*

39. Sur le pseudo-groupe *-ic-*, qui n'est qu'une variante graphique de *-ii-*, voir plus bas (V). — L'unique exemple allégué de *-iii-* entre consonne et voyelle (Trévise, 156*b*) doit être considéré comme douteux selon Vetter, *Glotta* XXV [1936], 263-4.

(148), un *h* apparaît entre *i* et voyelle ; il s'agit du nom ⊟ *o.s.θi* ⊟ *avo.s.*, bâti sur le radical *Hosti-* (cf. plus haut, *Osti-aris*, *Osti-ala*, etc.), avec le suffixe *-avo-* de *Lomoliavus* (CIL. V, 450), *Annavus* (CIL. V, 1072, etc.), *Sattava* (CIL. V, 3605), etc. La lettre *h* est ici une marque d'hiatus occasionnelle, sans valeur phonétique ou étymologique ; cet emploi témoigne de la débilité de la consonne *h* en vénète, déjà soulignée à propos des emplois initiaux devant voyelle. Confronter, en écriture latine, la graphie, elle-même exceptionnelle, *Suttihos* à Virunum (CIL. III, 4831). D'une manière générale, en vénète, un *i* en hiatus, après consonne, est traité comme **y* appuyé, et noté *-i-* ou *-ii-* : ainsi dans *.O..stiiare.i.* (Trieste : PID. I, p. 165)

4*b*) Au nom (celtique) que le latin écrit BOIVS (CIL. V, 579, Trieste ; etc.) répond dans une inscription vénète d'Este (6), *Bo* ı|ı *iio.s.* [39 bis] — La prononciation de *-yy-* dans *-ayyo-*, *-eyyo-*, *-oyyo-* est *parfois* rendue, dans l'écriture vénète, par le simple emploi de *-i-* (*-eio-*, 148, Padoue ; ? *-aio-*, 161, Pieve di Cadore) ou de *-ii-* (? *-eiia-*, 133, Este). Plus souvent, elle est rendue par un *.i.* (i ponctué = second élément de diphtongue), suivi d'une notation de *i* consonne par *i* ou *ii*. Exemples (outre 6 et 118, cités plus haut ; tous les exemples suivants appartiennent à la partie suffixale des mots) : *-e* ı|ı *io-* (119, 123, Este), *-a* ıı|ı *io-* (152, Vicence), *-a*ı|ı*ie-* (115*a*, Este), *-e* ı|ı *iio-* (110, 111, Este ; ? 176, Gurina) — Même si (pour la commodité de la typographie, ou par référence à certaines orthographes osques [40] ou messapiennes [41]) on préférait transcrire : *-hi-*, *-hii-* (ce qui n'est pas nécessaire) [42], il est clair que le pseudo *-h* est bien ici un *i* ponctué, second élément de diphtongue [43].

39*bis*. Un exemple analogue serait fourni par TAIVS (*CIL.* V, 6766, etc.) et vén. *Ta* ı|ı *iio.s.* s'il fallait lire ainsi l'épitaphe d'Este, 118. Nous croyons plus probable une interprétation : [*.e.go .u.r.kli*] *Ka.n.ta.i.* / <*ta.i.*>*io.i. T*[*...io.i.*], avec dittographie de la syllabe *-tai-* de *Kantaiioi*, due au changement de ligne. — En revanche, il convient d'ajouter l'exemple de Lagole (Pe. 15) *Ku* ı|ı *cuta*, discuté à la note 36, en se rappelant que « *c* » après *i* est, en vénète septentrional, une graphie de *i* consonne (voir plus bas, V).

40. Exceptionnellement, verehia- (Pl. 134, Capoue) à côté de vereia- (Pl. 209, Anxanum) ou vereiia- (Pl. 42, Pompei) ; mais la lecture verehia- est contestée : Heurgon, *Étude...* [1942], p. 21-24).

41. C'est l'orthographe régulière en messapien : *moldahias*, *polaidehias*, *morkohias*, etc.

42. En tout cas, il n'y a aucune raison de transcrire par *.i.ii* dans la partie radicale des mots, et par *hii* dans la partie suffixale comme paraît le suggérer Beeler p. 41.

43. Nous avons négligé un exemple (140, Este : ligne *a*2) dont la lecture n'est pas claire.

4*c*) Nous avons rappelé, plus haut, par confrontation avec les données en écriture latine, que, en fin de mot après voyelle, 𐌉|𐌉 (ou 𐌉𐌉𐌉 ou 𐌇) est un *.i.* second élément de diphtongue, non une marque de quantité longue.

4*d*) Après voyelle (*a*, *e*, *o*) et devant consonne, en est-il de même ? Ici encore, seules les données en écriture latine peuvent fournir une réponse. Elles sont, par malchance, peu nombreuses jusqu'ici, et, par surcroît présentent le signe discuté après *a* seulement (ce qui les rend un peu moins probantes). Des vases de la même sépulture d'Este portent, l'un en écriture latine, GRAICI F. (Ca. 33), l'autre, en écriture vénète, *Gra*𐌉𐌉𐌉*ko.i.* (Ca. 7). Un nom fréquent à Este [44] est *Vhrema*𐌉|𐌉 *s.to.s.* (cf. 120, 121) avec son dérivé féminin *Vhrema*𐌉|𐌉 *s.tna* (19, 20, 25, 115*a*) ; une urne funéraire d'Este en écriture latine porte [45] IVANTEIAI FREMAISTINAI (Ca. 44). Ni l'argument que *Gra.i.ko.s.* serait (?) un nom d'importation (latine) récente à Este [46], ni l'argument que le suffixe de *Fremaistina* diffère de celui de *Vhrema*𐌉|𐌉 *s.tna* [47], ni enfin l'argument tiré des flottements allégués entre *ai* et *a* [48] ne suffisent à ébranler vraiment la preuve

44. En dehors d'Este, un exemple à Padoue (144 ; la dernière syllabe manque, comme dans le texte 120 d'Este). Partout se lit *-a.i.s.t-* sauf dans l'épitaphe 121, où la ligne 1 se termine par *vhrema.*/ et où la ligne 2, en retour, commence par */to.i.* ; le lapicide, au changement de ligne, a omis la partie centrale du nom *vhrema.(i.s.)to.i.* ; peut-être (après avoir sommairement, et maladroitement, divisé son texte) avait-il, commencé par graver la l. 2, et a-t-il été pris de court au bas de la l. 1, en butant contre la surface non polie. En tout cas il n'y a pas là d'exemple de **vhrema.s.to-* dont on pourrait faire état contre la constance de la diphtongue dans ce nom et en faveur d'un « *h* » signe (facultatif) de longueur.

45. La lecture ne saurait faire de doute, bien que les premiers éditeurs se soient mépris (parce que, dans ce texte, *i* et *t* ont des tracés presque identiques).

46. Objection de Beeler (p. 41). Elle vaudrait au maximum pour cet exemple, non pour *Fremaistos*. Mais elle est, de plus, sans doute, injustifiée. Sur le caractère « illyrien » du nom *Graikos* (nom de peuple et nom individuel), cf. P. Kretschmer, *Glotta* XXX [1943], 156-7.

47. Objection de Beeler (p. 41). Elle est sans force, car elle ne concerne pas la portion radicale du mot, la seule qui nous intéresse ici. — On n a pas, jusqu'ici remarqué, qu'à l'époque de la romanisation de la Vénétie, il y a eu, parfois, latinisation partielle des noms, portant sur les suffixes uniquement. En particulier, le suffixe vénète *-na*, là où il suivait une consonne, a été (dans les inscriptions latines de Vénétie) remplacé par *-ina*. Nous en avons un exemple ici. Il est probable que les formes écrites (en alphabet latin) *Prigdina-* (Ca. 47), *Ivantina-* (Ca. 42), *Ivina* (*Glotta* XXIII, 201 et XXV, 263) devaient être en vénète *Pri.g.dna*, *Iiuva.n.tna*, *Iiu.v.na*.

48. Voir note 24. — Il serait étrange que l'on eût choisi, pour l'écrire en caractères vénètes, la forme en *-ā-*, et pour l'écrire en caractères latins la forme en *-ai-* correspondante.

fournie par les données latines : *aussi bien devant consonne qu'en fin de mot,* 𐌉|𐌉 *(ou* 𐌉𐌉𐌉 *ou* 𐌇*) après voyelle note un .i. second élément de diphtongue.* Il y a donc lieu de transcrire par *.i.* : [49].

1) Le 𐌇 de *La.i.v.na-* (voir, ci-après, III).

2) Le 𐌉𐌉𐌉 de *Le.i.vo.s.* (152, Vicence) : c'est le nom individuel d'où dérive le gentilice **Leivios* > lat. *Līuius* [50] — Celui de *.a.i.su-* (166, 167, Gurina), dérivé en *-u-* du radical **ais-* exprimant en étrusque et en osco-ombrien l'idée de « divinité » [51] — Celui de *Ga.i.*[]*o.s.* (165, Idria) [52] — Celui qui apparaît une fois (137, Este) dans *Re.i.t(iia-*).

3) Le 𐌉|𐌉 de *Re.i.ti(i)a-* (nombreux exemples à Este), nom divin auquel s'apparentent sans doute le nom d'homme *Re.i.teviio.s.* (147) à Este [52 bis], cf. *Reita* à Vérone (CIL. V, 3743) et *Ritius* (sans doute avec *-ī-*, et issu de **Reitios*) à

49. Nous laissons de côté quelques exemples du « h » entre voyelle et consonne dont on ne peut rien conclure en l'état actuel des textes : Dans 159 (Monte Pore) la coupe des mots est mal assurée, si bien qu'on ne saurait rien tirer (ligne *b*1) des deux exemples de *-e.i.-* devant *m* et *v* respectivement. — Dans 162 (Pieve di Cadore), la partie du texte qui précède le nom *Go.l.tano.s.* est de lecture incertaine. Il paraît s'agir d'un nom abrégé. *E.i.k.* (plus probablement que *.A.i.k.-*); en tout cas les trois lettres que Conway lit *Kra* (gravées, d'une autre main, 20 *centimètres plus à droite*) ne sauraient appartenir au même mot ; il est d'ailleurs probable qu'il faut les lire *lro* (groupe de lettres qui se retrouve sur l'anse du seau). — Le fragment final de 123 (Este) : ...]*a.i.śet*[... est d'interprétation douteuse.

50. Sur *Līvius*, voir un article à paraître dans la *Revue des Etudes Latines*. — Le radical *leivo-* est sans rapport avec le radical *laivo-* dont il est question p. 217 et 223.

51. Conway (sans vraisemblance aucune) partait de **aks-u-* « objet tournant ». L'hypothèse de Sommer (vén. *āsu-* = germ. **ansu-* « dieu »), proposée dès 1924 (*IF.* XLII, 118) était bien plus séduisante pour le sens ; mais elle supposait l'emploi de *h* comme signe de longueur, et un traitement intérieur de *-ns-* non point improbable mais improuvé. La vérité a été entrevue par F. Ribezzo en 1924 (*RIGI.* VIII, 272), avant sa volte-face de 1934 (*RIGI.* XVIII, 105). Le thème **aisu-* prendrait place à côté de **aiso-*( marse et marrucin), de **aisi-* (pélignien), du thème en *-r-* supposé par volsque *ēsaristrom* et du thème en *-n-* supposé par ombr. *ēsono-*.

52. Après le *.i.*, un signe (consonantique) de lecture difficile (voir note 55). S'il s'agit d'un équivalent de *-ś-*, cf. *Gaesius* (CIL. V, 3619, Vérone).

52*bis*. La pyramide funéraire 147, découverte en 1782 à Calvedigo (à la lisière N. W. d'Este), et indûment attribuée à Padoue par Conway, a été vendue en 1895 lors de la dispersion de la collection Pagani, et la trace en est perdue depuis lors ; la copie la plus récente et, apparemment, la meilleure, est celle de Cordenons. — Si la dérivation en *-avo-*, *-avio-* est largement attestée en « illyrien » et en celtique, la dérivation en *-evo-*, *-evio-* est bien représentée en celtique (Holder I 1484, 1485, 1486) et il n'y a pas lieu de se borner au rap-

Concordia (CIL. V, 1894) et à Aquilée (Pais, 1080/356) [53] — Celui de *śa.i.nati.s.* épithète de Reitia (voir, ci-après, IV) — Celui de *Vhaba.i.tśa* (1) à Este [53 bis] — Celui de *Na.i.son.iio.s.* à Lagole (Pe. 7 ; voir note 101) — Celui de *.U.r.kle.i.na* (17, Este) [54] — Celui de *Ve.i.gno.s.* (142, Padoue) : *Vignidius* (sans doute avec *ī* en première syllabe), attesté à Novare (CIL. V, 6615), doit en dériver. — Celui (reconnu par Conway lui-même) de *Ve.i.ne.s.* à Pieve di Cadore (161) — Celui de *Bo.i.kno*[*.s.*] à Este (102), cf. *Boicus* (CIL. V, 433, Piquentum), *Boiscus* (CIL. V, 8112/17), etc.

Aucune de ces lectures n'est en contradiction avec les *données* invocables des textes soit vénètes soit latins ; un petit nombre d'entre elles amènent à écarter des *hypothèses* étymologiques jusqu'ici généralement reçues. C'est le cas, en particulier, pour *Laivna* et *Śainatis*.

### III) *La pseudo-déesse Lahvna à Idria*

L'Istrie nous a livré jusqu'ici très peu de documents vénètes. Trois d'entre eux [55] sont des objets de bronze inscrits trouvés dans des tombes, l'un dans le voisinage de Trieste

prochement signalé par KRETSCHMER avec le dérivé *Rakinevei* de l'inscription de Capestrano (*Glotta* XXX [1943], 185 n. 1 et 199). — Les inscriptions rétiques fournissent plusieurs exemples de noms dérivés tirés de *Reit-* (PID. 227) ou de *Rit-* (PID. 221, 222, 224, 225, 228, 229) ; ajouter à cette liste *Reituś* sur un bronze inédit de Sanzeno (Musée de Trente, n. 7663).

53. Ceci n'exclut pas nécessairement l'étymologie à partir de *Rekt-* (et le rapprochement avec gr. Ὀρθία).

53*bis*. CONWAY (qui y lit *-ah-*, c'est-à-dire *-ā-*) y voit un dérivé féminin du cognomen *Fabātus* (*CIL.* V, 5342, Côme, etc.). A notre connaissance, le traitement **-ty-* > *-tś-* n'apparaît, par ailleurs, que dans des formations « illyriennes » (*iiuva.n.tśa.i.* à Este, 112 ; *metśo* à Lagole, Pe. 35 ; *vo.k.tśe.s.* à Würmlach, 182) ; bien plutôt que *-āto-* doit figurer ici le suffixe *-aito-* qui se rencontre, par exemple, en Carinthie, dans *Mosgaitus* (CIL. III 4903, 5033), *Mosicaitus* (4983), en Celtibérie dans *Calaitos* (GOMEZ-MORENO, *Miscel.* I [1949], p. 208, n° 1), etc. (cf. HOLDER, III 543).

54. Les féminins en *-na* répondent proprement à des noms en *-ōn-*/*-n-* mais ceux-ci sont eux-mêmes dérivés de noms thématiques ; mais ni **Urkleiō*, ni **Urkleios* ne sont présentement attestés. Dans l'épitaphe 119 (Este), la restitution [*.U*]*.r.kle.i.io.i.* est incompatible avec ce qui subsiste sur la pierre.

55. Un quatrième document, trouvé dans une tombe d'Idria (165) est une plaquette de bronze, primitivement fixée par deux clous à un objet en matière périssable (bois ?). Le texte (sur lequel nous reviendrons ailleurs) est de lecture difficile, et incomplet. Ce qui en reste (le début), comprend la désignation par trois noms d'un personnage masculin, au nominatif, suivie de l'accusatif *kaφsan*

(seau, portant la mention *.o.s.tiiare.i.*) [56], les deux autres, une cinquantaine de km. plus au nord, à Idria près S. Lucia dans la vallée de l'Isonzo (écuelle et godet, portant, l'un et l'autre, la mention *la* ⊟ *.v.na* ⊟ *vrot.a.* ⊟) [57]. Pour le seau de Trieste, il n'est pas contestable qu'il s'agisse du datif du nom de personne *Ostiaris*, dont le radical et le suffixe sont également connus dans l'onomastique vénète [58]. Il est raisonnable d'admettre, *a priori*, que les deux petits bronzes trouvés dans la tombe d'Idria portent aussi un nom de personne [59], au datif.

Mais, en 1932, E. Vetter a cru y retrouver un nom divin [60] : Le *v* du premier mot serait mis pour *u*, et (avec passage supposé de *ō* à *ū* en vénète d'Istrie [61], *Lahuna* répondrait à *Lahona*, épithète d'Aphrodite dans deux dédicaces messapiennes de Ceglie (PID. 395, 397) ; si l'on admet que *Lahona* soit la déesse des couches (**lŏgh-ōnā*), l'épithète *vrota*< **vorta* signifierait : « qui tourne (bien) l'enfant, qui assure une

(sans trace de la ponctuation attendue de ϙ et de *n*), lequel correspond sans doute à lat. *capsam* (emprunt probable). Dans la désignation de celui qui a donné (ou signé ?) cette « cassette », les deux premiers noms sont écrits en abrégé, et ne se laissent pas reconstruire avec certitude ; le troisième (le cognomen) commence par *Ga.i.-* et finit par *-o.s.*, avec, dans l'intervalle, un signe d'identification difficile (peut-être équivalent à *-ss-* ou *-ś-* ??). Ce qui subsiste du praenomen paraît purement latin (*Lūk-* ; opposer, avec la diphtongue attendue, dans l'inscription d'Este 140, *Lo.u.kioka...*, peut-être : « épouse de *Lūcius* »). Le texte paraît avoir signifié, approximativement : *Lūc(iu)s Mel(ō)n(i)ç(iu)s Gaesus capsam* [dedit ? fecit ??]. — On ne paraît pas avoir observé que la forme étrange des *l* de ce texte se retrouve à Würmlach (PID. 180 = Altheim, 5) et que la lettre énigmatique du cognomen évoque le tracé de *-ss-* dans 160 (Cadore).

56. G. Pellegrini, *Actes de l'Académie de Padoue*, XXXII [1916], p. 212, note 3 ; cf. *PID.* t. I, p. 165, note VII. Mais Cordenons seul a vu et copié ce texte (no. 128, p. 237).

57. 164 *a* et *b*. Voir J. Sombathy et P. Kretschmer, dans l'année 1901 des *Mitt. d. Prähist. Commiss. d. K. Akad. d. Wiss.* de Vienne.

58. Cf. p. ex., à Padoue, *(H)osti(h)avos* (148), et, pour le suffixe, *Kluθiiaris* (150).

59. « Col nome della proprietaria » G. Pellegrini, *Actes de l'Académie de Padoue* XXXII [1916], p. 212, n. 3.

60. *Glotta* XX [1932] 70-72.

61. En vénète, *doto* « dedit » doit s'entendre avec un *ŏ* radical (*BSL.* XLVI [1950] 46-47). S'il faut lire, avec Pellegrini, *duto* « dedit » dans Pe. 38 (Lagole), nous aurions là un exemple (isolé) de fermeture *ō* > *ū*. (Sur la fermeture *ŏ* > *ŭ* dans Pe. 15, voir note 36). Mais la lecture du *d* n'est pas sûre (*ś* étant également possible), et ce qui subsiste du texte : *...d* ?]*uto*[....]*se.i.* (avec lacune de 4 ou 5 lettres entre *o* et *s*) ne permet aucune interprétation.

(bonne) présentation ». H. Krahe admet, sans aller plus loin, le rapprochement *Lahvna -Lahona* [62], et, à sa suite, Conway [63].

Interpréter ⊟ comme valant ici *.i.*, c'est-à-dire *i* second élément de diphtongue, ne fait guère plus difficulté que d'interpréter *v* comme valant *u* ; d'autant que nos documents istriens sont tardifs : ils ne sauraient être antérieurs au IIe s., et datent sans doute de l'époque de la romanisation [64]; la ponctuation aussi en est fautive [65]. Si l'on se résout à lire, comme il est raisonnable de le faire, *la.i.v.na.i.*, on retrouve ce que l'inscription de Trieste, sur un objet funéraire analogue, laisse attendre : le datif d'un nom de personne [66].

*Laivna* est en effet le féminin dérivé de *Laivō* (thème à nasale) comme *Votna* (Este, 18 : *Vhu.g.siia Votna*) est à *Votō* (Padoue, 150 : *Voϑo Kluϑiiari.s.*) ou comme *Moldna* (Este, 32 : *Vho(.u.)gonta Mo.l.dna*) est à *Moldō* (Este, 102). *Laivō* est attesté en Istrie même sous la forme latine (datif) *Lēuōnī* (Pola, CIL. V 61) [67]. Lorsqu'un dérivé en *-na* s'emploie, comme dénomination féminine, associé à un autre nom [68], il occupe en général la seconde place [69], mais l'ordre inverse est attesté aussi [70]. Il s'agit donc d'une femme nommée *Vrota Laivna*. La déesse supposée fait place à une mortelle.

Et le nom de cette mortelle est *Laivna*, non *Lāvna*. — Dans l'*onomastique* « illyrienne », des flottements se manifestent entre *ai* et *ā* (cf. p. 223 et notes 24, 88) ; il existe,

62. *Glotta* XX [1932] 192-194 ; mais il semble supposer dans ce mot un *ŭ* ancien, devenu *ŏ* en messapien (cf. ἀργύριον > *argorian*).

63. Index des *PID.*, p. 26, avec rappel des autres étymologies proposées pour *Lahona*, traitant *h* comme une simple marque d'hiatus, et évoquant gr. λᾶας (Bugge) ou λᾱός (Blumenthal).

64. Voir, également, note 55 sur la plaquette de bronze d'Idria (165).

65. Ponctuation indue de *a* dans le second mot.

66. Beeler (p. 41) s'engage dans cette voie ; mais il pose une base **Lāv-* (voir plus bas).

67. Cf. encore *Laeuōnicus*, signature de potier sur des amphores retrouvées à Aquilée, Concordia, Oderzo, etc. (Pais, 1075/45), **Laiuica* > *Laica* à Oderzo (*CIL.* V, 1980), **Laiuōnica* > *Laeōnica* à Belluno (*CIL.* V, 2052), etc.

68. Emploi du dérivé en *-na* comme seule désignation : 19, 25, 131, 132, 134, 136*b*.

69. 16 (?), 17, 18, 20 (?), 21, 22, 26, 28, 33, 34, 136*a* ; et Ca. 39, 41, 43, 44, 46, 47.

70. 24, 32*a* (?).

notamment, à côté du radical *Laiv-*, un radical *Lāv-*, largement attesté, et connu, en vénète, à la fois par la pierre de Conegliano [70 bis] (158 : *Lav.s.ko.s.*) et par des inscriptions latines d'Aquilée (CIL. V, 1080/232 : *Lauius* ; 885 : **Lāuĭcos* > *Laucus*) et de Trente (CIL. V, 5023 : *Lauisno*). Mais ce n'est pas une raison pour refuser de reconnaître *Laiv-* à Idria, étant donné le nombre et le poids des arguments contre l'existence de *-h-* signe de longueur en vénète. Le même problème se pose, au reste, à propos de l'épithète, jusqu'ici traduite par « *sānātrīx* » de Reitia (Este) et de la déesse du Cadore.

## IV) *La pseudo-« Sānātrīx » d'Este (et du Cadore) et les pseudo-Macnātēs du Latium*

Dans nos dédicaces d'Este, la divinité est désignée une vingtaine de fois par le seul datif *Re.i.tia.i.*, six fois (3, 5, 18, 29, 33, 100) par *śa* ı|ı *nate* ı|ı *Re.i.tia.i.* [71], une fois (31) par *śa* ı|ı *nate* ı|ı *Re.i.tia.i. pora.i.*, une fois (1) par *porai* seulement, une fois (103) par ]*pora.i. vebele.i.* [72].

On sait que cette déesse, entre autres attributs, était vénérée comme guérisseuse : on a retrouvé, sur l'emplacement de son sanctuaire, des figurations de diverses parties du corps humain. Il était tentant de rapprocher *śa* ı|ı *nate* ı|ı du groupe de lat. *sānus*, *sānāre*, ombr. (abl. plur.) sanes, groupe dépourvu d'étymologie satisfaisante en dehors de

70*bis*. Cette pierre, réputée perdue, se trouve en fait au musée Correr à Venise (n° d'inv. 30). Le point attendu avant *v* dans *Lav.s.-ko.s.* fait défaut.

71. Un exemple supplémentaire est fourni par le fragment 106 : ...*don*]*a.s.to śa* ı|ı *na*[*te* ı|ı...

72. Pauli traduit *pora* par « Optima » (*Die Veneter*, p. 261), et Conway (*PID.* I, p. 30) rapproche l'adjectif védique *pára-* « qui dépasse ». Mais celui-ci est dérivé de la préposition **per* et repose donc sur **péro-* (cf. *BSL.* XLVI [1950] p. 38). Il est de beaucoup préférable de songer au féminin d'un nom d'agent thématique **poró-* de la racine **per-* « procurer » (lat. *parō* et *pariŏ*) : déesse, donc, « opifera » ou « puerpera » — Sur la lecture et l'interprétation du texte 103, voir un article à paraître dans les *Studi Etruschi* ; dans *vebelis* il faut sans doute reconnaître le nom de la « Fileuse » divine, dans le sanctuaire de qui on a retrouvé nombre de pesons de fuseaux, non inscrits, mais soigneusement décorés ; [le peson inscrit 140, trouvé à Morlungo, faubourg méridional d'Este, quelque 3 km. à l'ouest du sanctuaire, n'appartient pas à cette série d'offrandes].

l'italique [73]. Cette hypothèse [74], vieille de près de trente ans, vient d'être reprise par H. Krahe [75], qui essaie de la justifier dans le détail par trois ordres de remarques : A) On aurait, pour ı|ı postvocalique dans le mot, le choix entre les interprétations par *h*, marque de longueur, ou par *i*, second élément de diphtongue ; (sur ce point, voir ci-dessus). B) La sifflante aurait eu en vénète, à l'initiale du mot, une articulation normalement forte, qui est notée par *ś-* [76]. C) Nous avons là le datif de *Sānātis, nom d'agent* à suffixe *-ti-*, comme en connaissent (notamment dans des noms divins) le grec et l'illyrien (ainsi gr. Λάχεσις, messap. *logetibas*, cf. sicule Λάγεσις · θεός).

Cette étymologie est séduisante. Plus séduisante encore si l'on note que, dans les documents de Lagole, l'épithète *śa* ı|ı *nate* ı|ı reparaît [77], appliquée à la déesse du Cadore qui paraît avoir été, elle aussi, une divinité guérisseuse [78]. — Cependant les règles de méthode définies plus haut imposent d'en faire le sacrifice.

73. Il n'y a rien à tirer pour notre propos, du fragment messapien (*PID.* 391) de Fasano : ...]*sana*[...]*h*[... ; on ne sait même pas s'il a appartenu à une épitaphe ou à une dédicace.

74. C'est la seule hypothèse émise jusqu'ici, en dehors de la suggestion de F. Ribezzo (*RIGI.* XVIII [1934] 105) : celui-ci interprète vén. *śahn-* à partir d'un plus ancien **sakn-*, d'où proviendraient, par métathèse, lat. *Sancus, sancio, sanctus.*

75. *IF.* LIX [1949] 166-173, avec bibliographie renvoyant à Whatmough (1922), à Vetter (1932), à Conway (1933), à Altheim, (1941).

76. H. Krahe écarte les exemples de sifflante initiale *s-* fournis par les noms propres *So.u.ana* (28), *Siirka* (156), *Se.χ.tio* (Ca. 10), parce qu'ils sont dépourvus d'étymologie. C'est très certainement inexact dans le dernier cas. J. Whatmough a bien vu (*Cl. Phil.* XXIX [1934] 288) que l'interprétation la plus plausible est *Seχ(s)tio(s)*, répondant à lat. *Sextius* (*-χs-* note *-ks-* en vénète). Il n'y a pas lieu, d'autre part, de voir là nécessairement un nom latin importé à Este. Les noms de personnes tirés d'ordinaux paraissent appartenir à l'onomastique vénète aussi bien qu'à l'onomastique latine. — Noter que **Siirka* n'existe pas : Vetter, *Glotta* XXV [1936], 263-4. — *So.u.ana* (comme l'a vu Beeler) est sans doute un nom celtique à suffixe *-ano-* (Holder III 630), en regard de *Sounos* (Holder II 1622) avec suffixe *-no-* (Holder II 753), cf. *Cavanos* /*Caunos*, etc.

77. Dans Pe. 9, 10, 11, 36 (et peut-être, sous forme abrégée *ś-*, dans Pe. 3).

78. Parmi les offrandes retrouvées figurent quelques représentations en bronze de parties du corps (pied, jambe, bras), rappelant certaines offrandes d'Este ; cf. article de E. de Lotto et G. Frescura, *Archivio Storico di Belluno, Feltre e Cadore*, t. XX-XXI [1950], p. 12 et fig. 21, 22 du tirage à part. — G. B. Pellegrini identifie la déesse à une Hécate « triformis » (voir plus loin), douée de la « triplex potestas nascendi, ualendi et moriendi » ; mais cette identification est douteuse.

Il faut donc lire *śa.i.nate.i.* Au début du mot, *ś-* continue probablement un ancien groupe initial [79] ; le mot comporte, d'autre part, le même suffixe *-āti-* qui fournit des *ethniques* en latin [80], en osco-ombrien [80 bis], et, sans doute, en vénète même (*Altinātēs*, etc.), ainsi qu'en « illyrien » [81] et en celtique [81 bis]. Mais il est impossible d'aller plus loin, autrement qu'au prix d'hypothèses incontrôlables [82].

Cependant la forme *Śainātis* ne reste pas, pour autant, isolée. — Dans son étude, décisive, sur l'histoire de la ligue latine [83], Arthur Rosenberg discute, notamment, la liste donnée par Pline (III, 69) des anciens « populi » du Latium qui n'existaient plus au temps d'Auguste : *Albenses, Albani, Aesolani, Accienses, Abolani, Bubetani, Bolani, Cusuetani, Coriolani, Fidenates, Foreti, Hortenses, Latinienses, Longani, Manates, Macnates* (variantes : Macnales, Maenales), *Munienses, Numinienses, Olliculani, Octulani, Pedani, Poletaurini, Querquetulani, Sicani, Sisolenses, Tolerienses, Tu-*

79. Il semble bien qu'en toute position du mot, *ś* (plus tard plus ou moins supplanté, en vénète, par *s*), suppose, à l'origine, un groupe consonantique : en fin de mot (*-ś* issu de **-ns* à l'accusatif pluriel ; exemple probable : *.a.i.su.ś.*, 166) ; dans le mot (*-tś-* issu de **-ty-*, par ex. dans *iiuva.n.tśa.i.*, 112). A l'initiale, le *ś-* vénète, issu de groupe de consonnes, est rendu dans l'alphabet latin, exceptionnellement par *ss-* (*sselboisselboi*, 157 : ancien groupe **sw-*), normalement par *s-* (voir plus bas sur lat. *Sānātēs*). Il arrive même qu'au lat. *s-* réponde l'ancien groupe initial conservé en vénète : dans la dédicace de Lagole Pe. 9, le nom *Kśutaviko.s.* est à interpréter non pas par *Cust-* (Pellegrini), mais par le groupe de *Sutta* (Dalmatie : *CIL.* III, 8021 ; Vérone : *CIL.* V, 3809), *Suttius* (Dalmatie : Brambach, 869 ; Istrie : *CIL.* V, 1779), *Suttōnius* (Vicence : *CIL.* V, 8110/325), etc. (cf. W. Schulze, pp. 38 et 42 ; H. Krahe, *Lexikon*, p. 109), avec suffixation « illyrienne » *-avo-*).

80. Leumann, *Lat. Gr.*[5], p. 233. Par extension, en latin : *quoiātēs. nostrātēs, optimātēs (summātēs, īnfimātēs), Penātēs.* Et voir p. 231 et note 114.

80*bis*. Planta, II, 51 : osq. Lúvkanateís, ombr. *Tarsinate*, etc.

81. H. Krahe, *Geogr. Namen*, p. 62 ; *Lexikon*, p. 147 ; exemple d'emploi secondaire comme nom individuel : *Zanatis* (*CIL.* III, 14620).

81*bis*. Holder III 721-722 (avec un nombre important d'emplois secondaires comme noms individuels : *Agedomopatis, Andiatis*, etc.)

82. Aucun toponyme connu ne fournit de rapprochement satisfaisant. On notera cependant que la ville étrusque de Sienne (Σατνα ou Σαίνᾱ dans la tradition de Ptolémée, III, I, 43) portait un nom non étrusque (« *Sēna Gallica* ») et qui pourrait être « illyrien » (c'est-à-dire, en l'occurrence, vénète) aussi bien que « gaulois ». — Divers personnages ont porté le nom de *Saenius* (Holder II, 1284 ; W. Schulze, 93 ; Pauly-Wissowa, *s.u.*), notamment en Vénétie (Altinum : *CIL.* V, 2166 ; Este : *CIL.* V, 2687).

83. *Hermes* LIV [1916] 113-173.

*tienses*, *Vimitellari* (variante : Vinutellari), *Velienses*, *Venetulani*, *Vitellenses*. — Il considère (p. 125-6) comme « interpolés » les noms des *Albēnsēs* (cités III 106 : Alba Fucens est en pays marse) ; des *Hortēnsēs* (cités III 114 parmi les populations de l'Ombrie), des *Veliēnsēs* (cités III 71 : il s'agit de Velia ou Elea de Lucanie), sans indiquer d'ailleurs ce qui a motivé les interpolations ; à tout le moins l'aperçoit-on pour les *Albēnsēs* (sans doute attirés par les *Albānī*) ; pour les *Hortēnsēs*, voir plus bas. — Il montre, ensuite, que la liste comporte un certain nombre de « doublets » (p. 126-7). A la suite d'un curieux synoecisme avec la ville disparue d'Alba Longa, les habitants de Bouillae s'appelaient officiellement « *Albānī-Longānī-Bouillēnsēs* » ; Bouillae figure ailleurs, à sa place, dans la liste des « ciuitates » du Latium : la mention des *Albānī Longānī* a été abusivement introduite ici (et tronçonnée en *Albānī* et *Longānī*, alphabétiquement dissociés). De même les *Mūniēnsēs* ne sont autres que les habitants de Castrimoenium, qui figure, à sa place, dans la liste des « ciuitates ». De plus, il faut sans doute lire *Nūmintēnsēs* au lieu de *Nūminiēnsēs* : il s'agit des habitants de Nomentum, autre « ciuitas » ; les *Fīdēnātēs* sont, bien entendu, les habitants de Fidenae, qui figure dans la liste des « ciuitates ». Enfin, A. Rosenberg écarte de l'énumération de Pline les *Foretī* et les *Mānātēs* :

Il part d'une observation de Hülsen [84], qui identifie respectivement ces deux « populi » aux *Forctī* et aux *Sānātēs* de la loi des XII Tables (1,5). Il fait la critique des textes : manuscrit de Festus (p. 415 de l'éd. Lindsay), copie, résumé de Paulus (p. 438 de Lindsay), par lesquels nous connaissons à la fois ce passage des XII Tables et les commentaires contradictoires auxquels il avait donné lieu dans l'antiquité. La loi en question, en matière de droit civil, mettait les *Sānātēs* à égalité avec les *Forctī*, qui eux-mêmes étaient à égalité avec les Romains. Il ne peut s'agir de *catégories* de « populi », les bons alliés de Rome *(forctī)* et les alliés défaillants revenus à la raison (*Sānātēs* = *sānātī*) : étymologie populaire manifeste. Il ne peut s'agir que de « populi » bien déterminés, et assez puissants, relativement, au Ve s., pour que Rome leur accordât, et à eux seuls, cet énorme privilège, matériel et moral. Ces deux mots doivent donc être des « noms de peuples », désignant des populations plus connues de nous sous une autre désignation, sous une désignation dérivée du nom de l'urbs (de même que les *Laurentēs* sont les habitants de Lauinium = *Lāuīniēnsēs* ; que les *Rutulī*

84. *Heidelb. Sitzungsber.* 1916, XIV, 53.

sont les habitants d'Ardea = *Ardeātēs* ; que les *Quirītēs* sont les *Rōmānī*). Il ne s'agit donc pas de deux obscurs « populi » mais d'habitants de deux « ciuitates » connues par ailleurs (probablement Tibur et Gabies).

On peut, semble-t-il, aller plus loin que Rosenberg.

Les *Forctī* de Tibur devaient s'appeler aussi, dialectalement, *Horctī*, double forme d'un mot qui signifiait proprement « bon, fort, sain » [85]. N'est-ce pas un texte primitif « *Forctī, (uel) Horctī* » qui a provoqué, dans la liste de Pline, après *Forctī*, l'intrusion des *Hortēnsēs* d'Ombrie ?

Notons, d'autre part, que cette désignation d'une population par une qualité, physique ou morale, est fréquente dans le domaine qui va des Celtes aux Illyriens. C'est le cas, notamment, du nom des *Venetī*. Or on a vu que Pline mentionne au Latium des *Venetulānī* (habitants de *Venetulum « bourg des Vénètes », comme les *Tusculānī* sont les habitants de Tusculum « bourg des Etrusques »). Les *Rutulī* d'Ardea ont une dénomination du même type ; mais au lieu de chercher là, avec plusieurs linguistes italiens [86], un nom « ausone » (avec traitement intérieur *-*dh-* > *-t-*), ne conviendrait-il pas, plutôt, de confronter les seuls autres témoins onomastiques connus de **ruto-* « rouge » (lat. *rutilus*), doublet rare de **rudho-* (lat. *rubus*) /**reudho-* (lat. *rōbus, rūfus*) ? L'un est *Barbaruta* dans une épitaphe de Trente (CIL. V, 5033) ; l'autre, qu'on n'en a pas encore rapproché, est *Rutuba* (abréviation ou hypocoristique de **Rutubarba* ?) sur une urne funéraire d'Este (Ca. 21). L'un et l'autre nous ramènent en Vénétie [87].

Aulu-Gelle (XVI, 10) cite *Sānātēs* dans une liste de mots de la loi des XII Tables devenus, de son temps, parfaitement

85. Abrégé de Paulus : *Forct<u>s* : frugi et bonus siue ualidus (p. 201 de l'éd. Lindsay). *Horctum* et *Forctum* pro bono dicebant (p. 224). — La substitution de *h-* à *f-* est un fait de prononciation dialectale qui intéresse (comme la substitution inverse de *f-* à *h-*) les régions voisines de Rome en pays falisque, sabin, latin (p. ex. Préneste).

86. A. Braun, *Stratificazione...* [1934] (dans les *Atti del R. Ist. Veneto*) ; F. Ribezzo, *RIGI* XXI [1937] p. 36, n. 1 ; G. Devoto, *Storia...* [1940] p. 58. Contre ces vues, les critiques de V. Pisani (*St. It. Fil. cl.* XI [1934] 321-3) nous paraissent toujours fondées.

87. Sur *Barbaruta*, cf. H. Krahe, *Glotta* XXII [1934] 125-7, qui y voit un nom illyrien en partie latinisé (*Barda- > Barba-*) ; Pisani (cf. note précédente) pencherait pour une formation celtique, et définit en tout cas *ruto-* « rouge » comme illyrien ou celtique. — *Rutuba* pourrait être aussi, à la rigueur, un dérivé en **-bho-* (suffixe rare en italique : Planta II, 44), comme hom. ἄργυφος. Une rivière de Ligurie (Pline III, 48) portait ce nom.

obscurs. La tradition manuscrite d'Aulu-Gelle est d'accord avec celle de Festus, et paraît confirmer l'authenticité de la forme en *S-* contre le *Mānātēs* de Pline. L'erreur commise dans la tradition de Pline est jusqu'ici inexpliquée. Elle s'éclairera si l'on suppose qu'une des sources indirectes de Pline était un texte orthographiant le nom des *Sānātēs* avec un *ś-* initial, de forme M : probablement une inscription du v^e^ siècle, apposée au lieu des réunions de la Ligue Latine [87 bis] ; une lecture fautive (*ś* pris pour *m*) serait à l'origine de la tradition recueillie par Pline.

Or nous avons rappelé que *śa.i.nate.i.* est, précisément, le *seul* mot vénète où, à notre connaissance, l'emploi de *ś* (à l'exclusion de *s*) soit constant. Il y a là un indice valable en faveur de l'identification de l'ethnique *Śainātis*, devenu épithète divine en Vénétie, et du nom des *Śānātēs* latins. Le caractère spécial de la sifflante initiale apparaît également si l'on rattache à ce groupe le nom (sans doute féminin) *Zānātis* dans une épitaphe dalmate (CIL. III, 14620) : ZANATIS ET TATTA M(atri) B(ene) M(erito) F(ecerunt) ; *Zānātis* (où *z-* est un essai de notation de cette même sifflante) est très probablement l'ethnique « illyrien » dont nous nous occupons, ici utilisé comme nom individuel.

Entre *Śain-* (Vénétie) et *Śān-* / *Zān-* (Latium, Dalmatie) se manifeste une opposition qui ressortit aux alternances, bien connues dans l'onomastique illyrienne, entre *ai* et *ā* [88] ; pour n'en prendre d'exemples qu'en territoire vénète, mentionnons *Plaetor* (CIL. V, 1359, Aquilée ; cf. *Plaetōrius* : CIL. V, 541, Trieste) d'où *Plētor* (CIL. V, 449, Piquentum ; cf. *Plētōrōnius* : CIL. V, 455, Piquentum) en regard de *Plātor* (CIL. V, 877, Aquilée) [88 bis] ; *Laevō* (féminin *Laivna* à Idria, voir plus haut) d'où *Lēvō* (CIL. V, 61, Pola) en regard

87*bis*. Nous possédons trop peu d'inscriptions latines archaïques pour affirmer que l'alphabet emprunté aux Etrusques par les Latins n'a pas d'abord comporté deux signes de sifflantes, *s* et *ś*, ce dernier ensuite assez vite éliminé dans l'usage. L'attestation de *s* seul sur la fibule de Préneste, le cippe du Forum, la base de Tibur et le vase du Quirinal ne prouve rien contre l'existence possible de la lettre *ś*.

88. Cf. F. Ribezzo, *RIGI.* XVIII [1934] 105 ; P. Kretschmer, *Glotta* XXX [1943] 114-116, 117, 142, 152-4, 158 ; V. Pisani, *Die Sprache*, I [1949], 141-2 ; P. Kretschmer, *Die Sprache*, II [1950], 70 ; etc. Ces auteurs allèguent d'ailleurs des données assez disparates.

88*bis*. Une partie des formes en *Plē-*, dans ces textes du *CIL.*, peut être issue de *Plae-* ; une autre remonte authentiquement à **plē-* ; cf. *Plete.i.* (non *Alete.i.*) à lire au début de 142 (Padoue). — Sur le vase Ca. 4 d'Este, le premier nom est probablement à lire *Pla.i.tore.i.* (plutôt que *Lemetore.i.* ou *.E.getore.i.*).

de *Lāvō* (Dalmatie ; cf. *Lāvskos* à Conegliano, PID. 158) ; *Raecus* (CIL. V, 501, Istrie ; cf. *Raecius* à Oderzo, 2009, et à Padoue, 3023) en regard de *Rākos* (PID. 141, Padoue) ; etc. On n'a pas, pour autant, le droit de mettre en doute l'existence de la diphtongue en vénète. Mais l'authenticité de celle-ci, et en même temps l'identification de l'épithète vénète et de l'ethnique latin, recevraient une confirmation supplémentaire si l'on pouvait, en latin même, mettre en évidence, un doublet de *Śānātēs* comportant une diphtongue.

Or ce doublet existe. A la suite de son exclusion des interpolations et des doublets, Rosenberg retient comme étant ou pouvant être authentiques 21 noms de populi (sur les 31 que donnent nos manuscrits de Pline). Sur ces 21, onze peuvent être localisés avec certitude ou vraisemblance ; deux autres, non localisables sur la carte, sont cependant authentifiés par recoupement avec des témoignages différents ; restent huit noms que nous ne connaissons que par Pline et dont l'authenticité est donc seulement possible ; parmi ces huit noms celui des *Macnātēs* ou *Macnālēs* ou *Maenālēs*. Il nous paraît extrêmement probable que, comme plus haut pour « *Forctī (uel) Horctī* », devenus « *Foretī, Hortēnsēs* », la source de Pline avait ici « *Mānātēs (uel) Maenātēs* », abusivement dédoublés en « *Mānātēs, Macnātēs* » ; par une erreur paléographique inverse de celle qui a conduit de *Forctī* à *Foretī, Maen-* est devenu *Macn-* dans deux leçons sur trois, tandis que, dans deux sur trois aussi, *-ālēs* a été substitué à *-ātēs* (non, peut-être, sans que le souvenir du Mont Ménale y soit pour quelque chose). Il convient dès lors d'expulser de la liste des populi les pseudo-*Macnātēs*. Mais il faut noter surtout que l'inscription présumée, source indirecte de Pline, connaissait un doublet *Śainātēs* de *Śānātēs* parallèle au doublet vénète *Śainātis* du dalmate *Zānātis*.

Ainsi se trouve, sous une forme différente, renoué entre Vénétie et Latium le lien brisé entre vénète et latin par l'abandon de l'étymologie *śa* ı|ı *nate* ı|ı = *sānātrīcī*.

## V) *Le problème du C*

Des trois signes *c, k, q* de l'ancien alphabet étrusque, l'écriture vénète n'a conservé que le *k*. Cependant, une lettre > (ou <, selon que l'écriture est rétrograde ou non) figure dans certaines inscriptions vénètes *septentrionales* à Würmlach (186), au Monte Pore (159) et dans le Cadore (163 ; ajouter à présent Pe. 1, 2, 3, 4, 7, 9, 10, 12, 15, 31, 32,

33) [89]. Tous ces textes sont de basse époque, et la plupart ne sont sans doute pas antérieurs au Ier s. avant notre ère. On transcrit > par *c*, et l'on considère l'introduction de *c* (à la place de *k*) comme la marque d'une influence latine. Il convient cependant de remarquer que rien de pareil n'est observable dans les inscriptions *tardives* d'Este ou de Trévise, contemporaines de la romanisation : ne serait-ce pas plutôt une particularité graphique *locale* ? Et, par surcroît, est-il sûr qu'il s'agisse d'un *c* ?

On a observé que cette lettre paraît suivre toujours un *i* [90] et l'on s'est demandé [91] si >| (ou |<) n'est pas une simple variante de ᛋ (ou ᚴ). Ainsi, dans l'épitaphe du Monte Pore (159), Pauli lisait [.]*nkokalro.s.* et *vonako*[.] ce que Conway transcrit [.]*nicokalro.s.* et *voñaico*[.] [92]. Un des

89. Pas d'exemple à *Gurina* ; la lecture de 173 (bâton de commandement gravé) est des plus douteuses, et Conway ne se déclare en aucune façon assuré des lettres *c u vei s* qu'il croit y apercevoir. — Les textes de Würmlach posent des problèmes difficiles — parce qu'il s'agit de graffiti —, en partie insolubles — parce que ces inscriptions rupestres sont restées exposées aux injures du temps... et des passants de diverses époques : souvent des signes de fantaisie ont été regravés par dessus les signes anciens, plus ou moins effacés, ou à côté d'eux. D'après la révision d'Altheim (*Kimbern und Runen* [1942] p. 25 et suiv.) signalons un < (qui peut être *c* ou un *s* mutilé) dans 4 (279 Pauli ; cf. *PID.* page 182) et dans 5 (280 Pauli = *PID* 180). — A *Lagole*, à la fin de Pe. 4, ce que Pellegrini transcrit par *ssiis ... ?utuc ti* consiste en groupes de chiffres ou symboles qui ne constituent pas des mots. — Sur des exemples *possibles* du pseudo *-c* (après *i*) à Montebelluna et à Covolo, voir note 96. — Dans *tous* les cas où la lecture est sûre, le prétendu *c* suit un *i* (lui-même presque toujours précédé de consonne), éventuellement un *.i.* précédé de voyelle (Pe. 4, Pe. 15).

90. Les exemples contraires résultent de lectures douteuses (voir note précédente). Les exemples du prétendu *c* après *i* seront examinés ci-dessous, à l'exception de Pe. 31 (Lagole) et de la face *b* de *PID.* 159 (Monte Pore), textes qui demeurent encore pour nous très obscurs.

91. Ainsi Conway *ad* 159.

92. Le signe, distinct de *n*, que Conway transcrit par *ñ*, sans rien impliquer par là sur la nature du son ainsi noté, est en réalité, dans le Cadore, la forme locale du *d*, comme le montrait déjà le seau de Calalzo (163 : *doto dono.m.*), et comme il résulte à l'évidence des textes de Lagole. Ce signe y figure à l'initiale du verbe « donner » et du nom du « don » : *dona*[*.s.t*]*o* (Pe. 10), *d*[*o*]*n*[*a.s.*]*to* (Pe. 18), *doto dono.m.* (Pe. 32), [*dot*]*o do*[*no.m.*] (Pe. 14), *dono.m.* (Pe. 1, Pe. 12, Pe. 33) ; cependant *d* a sa forme normale en vénète dans Pe. 9 (*doto dono.m.*). — Une autre forme encore de *d*, simplification de celle de Lagole, se lit sur le seau de Valle (162 : *doto... lo.u.dera.i.*) ; elle se retrouve peut-être sur l'urne de Montebelluna (voir note 96) ; une variante de cette forme de *d* se rencontre à Vicence dans le *dona.s.to* de 152.

graffites de Würmlach se lit, selon Conway,... *rośico.s.* mais, selon Altheim, *rośiko.s.* [93]. A la fin de la dédicace du seau de Calalzo (163), le premier éditeur, G. Pellegrini, lisait [94] soit ...*muskateh* soit ...*musicateh* en songeant d'une part à *Mosgaitus* (CIL. III, 4903 : Virunum ; 5033 : Noreia) d'autre part à *Mosicaitus* (CIL. III, 4983 : Virunum) ; et Conway a voulu voir dans... *musicatah* l'épithète de la déesse « lettrée » (*Mūsicātae*).

Les trouvailles récentes de Lagole ont apporté la solution, encore qu'il ne semble pas que G. B. Pellegrini l'ait aperçue : *Dans les textes vénètes septentrionaux,* >I (ou I<, selon que l'écriture est rétrograde ou non) *est une simple variante graphique* [95] *de* II, *notant -ii̯-.*

On a rappelé plus haut (p. 211) qu'en vénète **y*, entre consonne et voyelle, s'écrit tantôt *-i-*, tantôt *-ii-* : *Re.i.tia-* / *Re.i.tiia-*. L'identification du prétendu *c* avec le second élément du groupe graphique *-ii̯-* résulte de deux données : [96]

1° L'écriture vénète du Cadore use *à la fois* de la forme courante II et de la forme locale >I de *-ii-*, et ceci dans les *mêmes* mots (sur lesquels on reviendra plus loin, VI) : d'une part *trumus.iiat.* (Pe. 11, forme abrégée) ; d'autre part *trumusicatei* (Pe. 2, Pe. 32), *trumu*[*si*]*cat*[*ei*] (Pe. 33), et (formes abrégées) *trumusica* (Pe. 3), *trumu.s.ica* (Pe. 12). Cette confrontation est d'autant plus significative que, par

93. Pauli (no. 286) y voyait *ro.ś.so.s.* (en prenant le *i*, qui est court, pour un « point », et le *c* pour un *s* mutilé). Altheim transcrit bizarrement *rośiko.s.* (en attribuant à la même haste à la fois la valeur de *i* et celle de premier élément d'un *k* ?).

94. *Actes de l'Académie de Padoue*, XXXII [1916], p. 217-8.

95. Simple cassure du second des deux *i*. Bien que nos textes datent de la romanisation du Cadore, il est invraisemblable qu'il s'agisse d'un *c* emprunté à l'alphabet latin ; d'abord parce que le *c* latin n'est pas angulaire ; et surtout parce que l'affectation de *c* à la notation de *i* supposerait une spirantisation de l'occlusive devant *a* ou *o*.

96. Nous n'avons pas eu l'occasion de voir, au musée de Trévise, l'urne de Montebelluna (156) dont E. Vetter a donné une révision dans *Glotta*, XXV [1936], 263-4. Il nous paraît résulter de cet article que le second nom est **Upsedia* (cf. *Upsidi* à Belluno, *CIL.* V 2060, *Upsidiae* à Altino, 2284) sous sa forme celtique en *Ux-*, ici notée *Us-* en alphabet latin, *Uś-* en alphabet local ; au *-d-* de la première version répond sans doute, dans la seconde, un *-d-* vénète de même forme que dans 162 ; enfin, il nous semble que *-ica*, *-iia*, à la fin du mot, fournissent une nouvelle preuve de la vraie valeur du pseudo *-c* ; il est vrai qu'ici celui-ci figure dans la graphie *latine* du mot ; mais, à cette époque, les deux systèmes d'écriture s'entrepénètrent ; il faudrait revoir, à cet égard, l'urne de Covolo (Pauli 35* ; Vetter, *ibid.*, p. 262-3).

ailleurs, Pe. 11 présente la forme courante M de *ś*, alors que les autres bronzes de Lagole en présentent une forme particulière au Cadore [96 bis].

2° Accessoirement, on peut invoquer l'inscription Pe. 13 en langue vénète et en écriture latine, qui porte : ...T]RIBVSIATIN . D.[..., D étant sans doute l'abréviation de *d(oto)*, *d(ona.s.to)*. L'inscription Pe. 7, en écriture vénète, s'achève par ... *tona.s.to Tribu.s.iiati.n.* [97]. Il est, nous le verrons, très probable qu'ici (2°) à l'accusatif, là (1°) au nominatif, il s'agit de formations parallèles **Trumusiiatis*, **Tribusiiatis*, ce qui confirme l'interprétation donnée à la graphie *-ic-*.

Dans ces conditions, il faut entendre, en restituant à ce groupe graphique sa véritable valeur *(ii)* :

*Rośiio.s.* (186, Würmlach), cf. lat. *Rossius* (que Holder tient pour celtique : II 1232).

*]niiokadro.s.* (159*a*, Monte Pore), sans doute nom composé (cf. celt. *Blanio-briga*, *Belatu-kadros*) dont le premier terme reste indéterminé à cause de la lacune initiale [98].

96*bis*. Voir plus bas, note 102.

97. Noter que Pe. 7 utilise à la fois *-ii-* (dans l'épithète divine) et *-ic-* (dans le patronyme en *-ios* du dédicant, voir plus bas). — Sur la lecture *Trib-* plutôt que *Tr.b-*, voir plus bas. A la fin du texte, nous lisons sur le bronze *-ti.n.* bien plutôt que *-ten.* (Pellegrini). — Les formes du *d* et du *t* étant très différentes l'une de l'autre dans l'écriture du Cadore (alors qu'elles diffèrent seulement à Este par un trait en plus ou en moins), le *tona.s.to* de Lagole enseigne qu'il faut interpréter le *tona.s.to* d'Este (28) par une assimilation phonétique plutôt que par un lapsus graphique. En revanche, à Este, dans le fragment de plaque 6*b* (...]*tona doto Re.i.tia.i.*), il faut chercher la finale du nom de la dédicante (sur *-ona-* : Krahe, *Lexikon*, 146 et Holder II, 858) plutôt que le pluriel de vén. *dono.m.* comme le suggère Pellegrini.

98. Nous laissons provisoirement de côté l'interprétation d'ensemble de 159 (cf. note 90), n'ayant pas vu la pierre même, que conserve le musée de Bolzano. Pauli et Conway lisent *Kalro.s.* ; un groupe *-lr-* (où d'ailleurs *l* devrait être ponctué) est, *a priori*, invraisemblable. [Cette lecture a amené Altheim (*Kimbern u. Runen*, p. 16, n. 5) à lire *Ka.lros* le début du graffite rupestre *PID.* 180 de Würmlach ; mais, sur la photographie de l'estampage, nous distinguons plutôt *daluro.s.*, avec un *d* rappelant ceux de 162, et un *l* rappelant ceux de 165 ; *Daluros* (?) pourrait être un nom celtique ; cf. le groupe de *Dalos*, *Dalagnos*, *Dallō*, Holder I 1216, et, sur *-uro-*, III 44]. — Restent, *a priori*, deux possibilités. Ou bien, entre *a* et *r*, il y a un *p* (lecture de Deecke, 1886, d'après un estampage) : on a affaire à un cognomen *Kapros* et le mot précédent est un nom individuel du type de *Aniō* (cf. *Ania*, *CIL.* V, 7198), *Baniō* (5227), *Maniō* (8768), etc. — Ou bien il y a ligature entre un *d* (de la forme particulière au Cadore) et le *r* qui suit (notre inscription présente une ligature sur sa face *b*) : alors, *Kadros* n'ayant pas, à notre connaissance, d'existence isolée, nous préférons considérer *]niiokadro.s.* comme un composé.

*Turiionei. Okiiai.io.i.* (Pe. 4) ; cf. celt. *Tu(r)rus, Tu(r)rō, Tu(r)rius, Turriō* (Holder II 2000 et suiv.) ; le second mot est un patronyme en *-aio-* (Holder III 541 ; Krahe, *Lexikon*, 150) tel que *Katu.s.ia.i.io.s.* à Vicence (152) ou *Kreviniiaiō* à Lozzo di Cadore (161) [99], bâti sur *O(k)kio- /O(k)kia-* (nom sans doute celtique, malgré Holder II 825, au même titre que *Occus, O(c)cō*, etc. ; cf. *Occius*, Pais 1196, Aquilée, etc.) [100].

*Na.i.son.iio.s.* (Pe. 7) ; c'est un patronyme en *-io-*, d'un type fréquent en vénète [101] ; en revanche, malgré la transcription *-ico.s.* de Pellegrini, c'est *Kśutaviko.s...* qu'il faut lire (Pe. 9), à partir d'un **Su(t)tavos* non attesté (mais cf. Krahe, *Lexikon*, 109 sur *Sutta*, etc. et 150 sur *-avo-* ; parallèlement, Holder II 1682-83 et III 77) [102].

99. Pierre perdue depuis 35 ans. Nous suggérons ici (avec toutes les réserves nécessaires) de lire : *Ve.i.ne.s. Krevini /iaio Site.s.*, avec un patronyme en *-iō* comme *θo.u.peio* à Padoue (148) ; Kretschmer (*Glotta* XXX [1943] 200-1 et 207) signale en rétique des formations analogues ; pour le nom **Krevinia* du père, cf. le nom de lieu illyrien *Creuinī* (Krahe, *Geogr. Namen*, 19). Viendrait ensuite un nom de la même souche que celt. *Sita, Sitta*, etc. (Holder II 1589-90) ?

100. L'interprétation d'ensemble de Pe. 4 demeure difficile. Pellegrini lit : *turiconei. okicai. cohe.φos.ke a.lerontenta*[ ] / *an.śores.* ... et semble comprendre : « Pour Turikō, Okika et (*-ke* enclitique) leurs... (dat. pl. en *-φos* ; peut-être « enfants », cf. gr. κύος ?) les *anśores* (nom. pl.) ont... (*aler*, ou *aleron*, ou *aleront*, forme verbale, suivie sans doute d'un complément). — Nous croyons préférable de chercher dans la direction suivante : « A l'intention de Turiō, fils d'Okia, Ebos (??) et Alerō (??) ont... ». Nous aurons l'occasion de montrer plus bas (VII) que *ke*, en vénète (répondant à gr. καὶ et lyc. *se*) s'emploie comme lat. *et*, non comme lat. *-que*. Après *A.lero*, lire *u.* bien plutôt que *n* (bien que la lettre soit inversée par rapport à celle de *Tur-*) : le mot qui commence par *u.t-* ne serait-il pas ce même verbe signifiant « donner » qui, dans Pe. 12 (*Trumu.s.iia. u. dono.m.*) se trouve abrégé en *u.* (comme une fois, à Este : 34, *dona.s.to* est abrégé en *d*) ? *An.śores.*, s'il s'agit bien d'*un* mot, est un nom. plur. (plutôt qu'un gén. sg.) en *-ĕs*, dont la structure n'évoque que celle de i.e. **swe-sor-* ; mais il faut réserver la possibilité que *-an* (plutôt que *-anś*) soit la terminaison d'un mot inachevé sur la première face. Enfin, la disposition, de la seconde face donne l'impression de groupes de chiffres correspondant à des noms : « les *anśores* (?) : tant ; *Kvi* (sans doute abréviation de *Kvi.n.to.s.*, cf. Ca. 8 à Este) : tant ; *Ti*[... : tant] ».

101. Cf. *Nā(s)sōnius* (p. ex. *CIL.* V, 3544, 3673 : Vérone), dérivé de *Nā(s)sō*, cognomen latin et celtique. Mais il faut ici partir d'un thème à diphtongue radicale (comme dans le nom, celtique, de la ville de *Naissos* : Holder II, 673).

102. Sur l'initiale, voir note 79. La lecture **Klut-* (qui nous a été suggérée verbalement par E. Vetter) est incompatible avec le tracé de la lettre qui suit le *k*. Dans ce mot (comme dans *an.śores.*, Pe. 4) il s'agit, sans doute possible, de la forme de *ś* particulière à Lagole, identifiable grâce à l'épithète divine *śa.i.nate.i.* (dans notre texte Pe. 9 même, et dans Pe. 10 ; en revanche, dans Pe. 11, *ś* a la forme courante en vénète).

*Letiiako.s.* (Pe. 10), dérivé en *-ako-* (Holder III 483 ; cf. Krahe, *Lexikon*, 148) de celt. *Letios* (Holder II, 192) ; même formation dans *Butiiako.s.* (Pe. 33) à partir de **Bu(i)tios* (cf. Holder II 646 sur *Buttos, Buttō*, etc.).

A l'initiale devant voyelle, **y-* se note en vénète *i-* ou *ii-* : *iuva.n.t-* / *iiuva.n.t-* (voir p. 211). Dans nos textes du Cadore, un seul exemple, avec la graphie II : *iion.ko.s.* (Pe. 11)[103].

Entre deux voyelles, **-yy-* en vénète se note parfois *-i-* ou *-ii-*, plus souvent (avec ponctuation de second élément de diphtongue) *-.i.i-* ou *-.i.ii-* (voir p. 212). Nos textes de Lagole comportent deux exemples, avec graphie >I| (Pe. 4) ou >I|I (Pe. 15), valant *-.i.i-* : dans le patronyme *Okiia.i.io.i.* (Pe. 4 ; voir plus haut p. 228) et dans le nom individuel *Ku.i.iuta* < **Koyyota* (Pe. 15 ; voir plus haut, note 36).

Partout le prétendu *c* doit être interprété comme *-i-*. Or ce problème de lecture se trouve commander l'identification de la divinité du Cadore.

## VI) *La pseudo-Hécate du Cadore*

Quelques centaines de mètres seulement séparent la gare de Calalzo, où fut trouvé en 1914 le seau votif PID. 163, et le terrain des fouilles récentes de Lagole ; il s'agit d'un même site archéologique[104], et d'un même sanctuaire vénète. La plupart des objets votifs inscrits sont des bronzes[105] : vase (Pe. 9), manches de simpula (Pe. 1 à 8, 15 à 20, 30 à 35, 38), minces plaques (du type connu à Gurina) avec inscription, gravée ou repoussée, sur le pourtour (Pe. 10 à 14, 21, 23, 27, 29, 36, 37). Du même site doit provenir le fragment de « clé » de bronze, trouvé à Pieve il y a une cinquantaine d'années[106].

A cinq km. plus au sud, à Valle, a été trouvé, peu avant

103. Sur l'initiale du nom, voir note 33.

104. Toutes ces pièces sont conservées au musée de Pieve di Cadore, exception faite des seaux 162 et 163 (au musée d'Este).

105. Exception faite de quelques fragments de terre cuite (Pe. 22, 26), d'une moitié d'anneau (Pe. 28) et d'une plaque de plomb (Pe. 25) dont il n'y a rien d'utile à tirer.

106. Le fac-simile de Cordenons (nº 124) invite à y lire *Briś[* : début du nom du dédicant, à rapprocher de *Brizidia* (Dalmatie), *Brisia* (*CIL.* V, 4912, Trumplini), *Brissinus* (Pais 1, Istrie), celt. *Brixios* (Krahe, *Lexikon*, 25 ; Holder I, 549 et suiv., 612 et suiv.), avec notations diverses de la sifflante écrite ici *ś*.

1916, dans des conditions non précisées, le seau votif PID. 162, portant la dédicace [107] : *.E.i.k(os ?) Go.l.tano.s. doto Lo.u.dera.i. kane.i.* Le nom de la déesse a été identifié en 1930 par Conway [108] : vén. Loudera = lat. Lībera. L'épithète *kanis* [109] signifie probablement « favorable », « bienfaisante », et appartient à la même sphère sémantique que l'épithète *pora* de Reitia à Este [110].

Même si le seau de Valle, découverte isolée, ne provient pas, finalement, du sanctuaire de Calalzo-Lagole, il nous paraît probable qu'il s'agit d'*une même divinité*, révérée dans la région de Pieve, dont seul le bronze 162 nous révèle le nom, et qui n'est désignée, dans nos textes de Calalzo et Lagole, que par un certain nombre d'épithètes. A Este, il est vrai, le nom de Reitia (souvent accompagné d'épithètes : *Śainatis*, *pora*) fait rarement défaut ; il arrive cependant que la déesse soit seulement désignée par des épithètes (1 : *pora* ; 103 : *pora vebelis*) [111]. — Une autre différence avec les usages d'Este est que les abréviations du nom divin sont très rares à Este (137, 138), alors que les épithètes, à Lagole,

107. Sur le premier nom, voir note 49.

108. Cf. Conway, *Studi Etr.* IV [1930], 287-289, et *PID.* I, p. 163-4. — Consulter aussi W. Borgeaud, *Les Illyriens en Grèce et en Italie* [1943], travail de seconde main, parfois aventureux, surtout orienté vers l'histoire des religions, peu sûr du point de vue linguistique.

109. Pour cet *adjectif*, un nominatif en *-is* est, à première vue, plus vraisemblable qu'un nominatif en *-ēs* (qui ne se rencontre que dans des noms de personnes). — Sur la structure du mot, cf. H. Krahe, *IF.* LIII [1935], p. 70 : **kanēs* (nominatif supposé de kane.i.) serait à *Kantēs* (nom individuel à Este, 100 : ka.n.te.s.) comme **-genēs* (datifs de noms propres à Este : ...] χene.i., 125 ; voltiχenei, 126) à **Gentēs* (datif de nom propre à Padoue : χe.n.θe.i.[..., 144 ; mais le texte est incomplet et il s'agit peut-être d'un dérivé **Gentei[os]*). — De même que les types **dōro-* et **dōno-* du nom du « cadeau », en regard de **dō-* « donner » supposent un ancien neutre athématique à suffixe *-r/n-*, de même, en regard de **kā-* « gratifier », on a, d'une part des adjectifs reposant sur **kāro-* (latin, germanique, baltique) ou **kəro-* (celtique), d'autre part des dérivés en *-n-* : *en vénète et en hittite*. Contrairement à l'avis de Sturtevant (*Hitt. Gr.* § 318), influencé par les formes sanskrites, il nous semble que hitt. *kanesmi* « find favour » (3e. sg. présent ga-ni-eš-zi, prét. ga-ni-iš-ta) est un dénominatif (cf. § 323), à valeur factitive, tiré d'un adjectif **kanis* (non attesté) comme *ḫargesmi* « devenir blanc » de *ḫargis* « blanc », etc. [En revanche, les formes indo-iraniennes qu'on rapproche d'ordinaire du groupe de lat. *cārus* font doublement difficulté, pour la consonne initiale et pour la voyelle radicale ; voir Walde-Pokorny, I, 325].

110. Voir note 72.

111. Sur *PID.* 103, voir une étude à paraître dans les *Studi Etruschi*.

sont très souvent abrégées. — La désignation de la divinité, dans les offrandes de Lagole, comme dans celles d'Este, se fait normalement au datif ; exceptionnellement (sous l'influence, semble-t-il, du latin) le verbe « donāre » est suivi de l'accusatif du nom divin, à Este (21 : *Ka.n.ta Ruma.n.na dona.s.to Re.i.tia.n.*) et à Lagole (Pe. 7 : *Voto.s. Na.i.son.iio.s. tona.s.to Tribu.s.iiati.n.* ; cf. Pe. 13).

Si l'on néglige deux fins de mots au datif qui *peuvent* avoir appartenu à des épithètes divines : ...]*se.i.* dans Pe. 28 [112] et ...].*i.* dans Pe. 11 [113], la divinité est toujours désignée par trois épithètes qui, dans nos textes, sont (par ordre de fréquence croissante) *tribusiātis*, *Śainātis*, et *trumusiātis*, toutes trois affectées du même suffixe d'ethnique *-āti-* [114]. La répartition des trois formes ne paraît pas liée à la nature des objets votifs sur lesquels elles figurent.

De la première épithète, on a trois témoignages : manche Pe. 7 (*...tona.s.to tribus.iiati.n.*), plaque Pe. 13 (en alphabet latin : *...T]RIBVSIATIN.D.*[...]), et fragment de plaque Pe. 27 (...]*rib*[...]). En réalité, comme il arrive souvent dans l'écriture vénète, dans Pe. 7 et Pe. 27, la lettre *i*, entre *r* et *b*, n'est guère plus haute que les tirets verticaux servant de « points » ; mais Pe. 13 assure la lecture [115]. On notera, dans Pe. 7, que *s* est ponctué devant *iia*.

La seconde épithète (commune aux déesses d'Este et de Pieve ; voir plus haut, IV) apparaît quatre fois, peut-être cinq : Sur le vase Pe. 9, sur les plaques Pe. 10, 11, 36, de façon incertaine sur le manche Pe. 3. — Elle est écrite en toutes lettres dans Pe. 9 (... *dolo dono.m. Śa.i.nate.i.*), dans Pe. 10 (... *dona*[*.s.t*]*o Śa.i.na*[*te.i. trumus*]*iiate.i.*, dans Pe. 36 (*...Ś*]*a.i.n*[*a*]*te.i. don*[...]) ; elle est abrégée dans Pe. 11 (*...tona.s.to Śa.i.nat. trumus.iiat.* ...), peut-être réduite à une lettre dans Pe. 3 *(trumusiia ś)* si toutefois la lecture de ce dernier signe est sûre. — Elle est tantôt désignation unique

112. Cf. note 61.

113. Dans un texte où, *par ailleurs* figurent déjà *Śainat(ei)* et *trumusiat(ei)* ; cette finale...].*i.* est celle d'un mot de 8 ou 9 lettres au plus, voir note 33.

114. Cf. p. 220 et note 80. Il y a d'ailleurs là un argument supplémentaire contre l'interprétation traditionnelle de *Śainātis* comme nom d'agent en liaison avec un verbe répondant à lat. *sānāre*. — Sur l'exsistence éventuelle d'une *autre* épithète en *-ātis*, voir note 121.

115. PELLEGRINI paraît tenir Pe. 13 pour une inscription *latine*, et TRIB- pour une forme *latinisée* de vén. *trb-* (qui comporterait une sorte de liquide voyelle). Il est évident au contraire que la langue de Pe. 13 est vénète (sans quoi on aurait -ATEM, non -ATIN).

de la déesse (Pe. 9), tantôt associée à *trumusiātis* (qui la suit : Pe. 10, 11 ; qui la précède : Pe. 3 ?).

La troisième épithète était, depuis longtemps, méconnue sur le seau de Calalzo (163), dont E. de Lotto, en 1950, a reconnu la teneur véritable [116], renvoyant au néant la déesse « lettrée » de Conway [117] ; on doit lire ce texte : *Ki.l.lo.s. Ossoko.s. doto dono.m. trumusiiate.i.* L'épithète figure 15 fois dans nos textes de Lagole (2 fois sur des plaques : Pe. 10, 11 ; ailleurs sur des manches), écrite soit en toutes lettres soit en abrégé ; le groupe *-ii-* a une fois (Pe. 11) la forme II, sept fois la forme >I ou I< ; devant ce groupe, *s* est sûrement ponctué au moins deux fois (Pe. 11, 12) ; nous rangeons ci-dessous les exemples par ordre d'abréviation croissante :

Pe. 2 et Pe. 32 : *trumusiiatei*

Pe. 33 : *trumu*[*si*]*iatei* [118]

Pe. 10 : *Śa.i.na*[*te.i. trumus*]*iiate.i.*

Pe. 11 : *Śa.i.nat. trumus.iiat.*

Pe. 3 : *trumusiia Ś* (?)

Pe. 12 : *trumu.s.iia*

Pe. 20 : *trumu*[...

Pe. 8, 19, 34 : *trumu*

Pe. 5 : *trumu trumu*

Pe. 16 : *trum*[

Pe. 6 : *tru*

L'écriture vénète ne séparant pas les mots, G. B. Pellegrini propose de couper (sauf dans Pe. 11) *trumu.s. icate.i.*, le second mot étant le datif du nom d'Hécate, le premier une forme abrégée de *trumus(iiatei)*. De son côté, E. Vetter[119] accepterait cette coupe (*.s.* de *trumu.s.* étant ponctué parce que final), accepterait aussi l'explication proposée de *icate.i.*, mais préférerait voir dans *trumu.s.* un terme signifiant à peu près « ex uōtō ».

Indépendamment de toutes les difficultés de détail qu'elle

116. *Arch. Alto Adige* XXI [1950], n° 110, p. 9.

117. Conway lisait la fin de 163 : *musicatah* et commentait : « conceivably from **musicata* in the sense of *docta*, like Pallas ».

118. La lecture des deux dernières lettres nous a paru incertaine sur ce bronze : *-ei* ou *-in* ? Dans le dernier cas, nous aurions un exemple de plus d'accusatif : voir p. 227, 231.

119. Communication verbale.

soulève [120], l'identification *icate.i.* = Ἑκάτη ne tient pas à partir du moment où la valeur du prétendu *c* est reconnue [121].

L'argument tiré de la ponctuation n'est pas lui-même décisif. La preuve en est que l'*s* intérieur de *Tribusiātis* est ponctué dans Pe. 7 et que l'unité du mot nous est garantie par l'inscription Pe. 13 en écriture latine. Au reste cette ponctuation s'explique si l'on admet que le groupe *-sy-* était hétérosyllabique entre voyelles. Et un témoignage de cette syllabation *-s/y-*, témoignage étranger au Cadore, nous est fourni par l'inscription 152 de Vicence, où se lit (avec *s* intérieur ponctué) le patronyme *Katu.s.ia.i.io.s.*

L'interprétation de **Tribusio-* et de **Trumusio-*, sur quoi reposent les deux dérivés en *-āti-*, demeure obscure. — Dans **Tribusio-*, il est tentant de reconnaître **tri-*, peut être **tribhu-* (lat. *tribus*) [122] — Il est d'autre part peu vraisemblable, *a priori*, qu'en un même temps et en un même lieu coexistent, comme le suppose Pellegrini [123] deux épithètes qui seraient deux variantes phonétiques d'un même mot. Si l'on veut retrouver **tri-* dans **Trumusio-*, on peut songer,

120. Pour l'absence d'aspiration, on pourrait alléguer l'emprunt à un dialecte à psilose ; celui-ci ne pourrait être que l'ionien, sans quoi le vénète aurait *-ta.i.*, non *-te.i.* ; et un emprunt du vénète à l'ionien n'est guère vraisemblable. — Pour *i* répondant à *e*, Pellegrini invoque lat. *piper* (πέπερι), *citrus* (κέδρος) : mais ce sont justement des cas d'emprunt indirect du latin au grec, ou d'emprunts indépendants du latin et du grec à d'autres idiomes. — Sur le problème posé par la non-ponctuation d'un *i-* initial, voir note 28.

121. Le seul texte qui fasse difficulté est le manche Pe. 1, inscrit sur ses deux faces, et que Pellegrini lit : *Hutto.s. Itiuusikos. trikikos.to ke*[] / *icate.i. dono.m.* en interprétant *trikoko.s.to* comme un verbe équivalent à *dona.s.to* et en négligeant de rendre compte de *ke*[]. Nous avons vu ce bronze où la gravure, extrêmement peu profonde, est d'une lecture difficile. Il nous semble porter d'abord *Hut.to.s. It*[...]*sikos Trik.kos.* (ou *Trikikos.* ?), désignation du dédicant par trois nominatifs. Vient ensuite la formule de dédicace, dont le début est à peu près illisible : *t*[ ]*iiate.i. dono.m* ; à la fin de la face I, après *t*[..., vestiges de 3 ou 4 lettres ; au début de la face II, environ 15 mm. avant...]*iiate.i.*, vestige possible de lettre. Ces divers vestiges ne se laissent lire ni [*rumus*] ni [*ribus*] ; s'agirait-il d'une *autre* épithète *t*[.....]*iātis* ? Ce qu'évoquent le moins mal les vestiges de lettres après *t*[..., c'est *t*[o*le.r.*], verbe de dédicace (Pe. 33 ; cf. *tule.r.*, Pe. 15) ; mais, dans cette hypothèse, aucune lettre ne subsiste du début du mot ...]*iiate.i.*

122. Pellegrini cherche dans *Tribusiātis* un composé en **tri-* dont le second terme serait un nom du « visage » : alb. *buzɛ* « lèvre » ou encore (en supposant passage secondaire de *m* à *b*) lat. vulg. **mūsu(m)* : fr. *museau*, etc. — Il s'agit, pour lui, d'une déesse τριπρόσωπος : Hécate (assimilée à Libera, comme en Dacie).

123. Il s'agit, pour lui, d'un même mot, avec flottement entre *m* et *b*, et, devant *m*, passage secondaire de *i* à *u*.

plutôt qu'à une vélarisation de *ĭ* en *ŭ* devant *m*, à une dissimilation à partir de **triumusio-*[124] — ; mais il n'est pas exclu non plus qu'il y ait ici un premier terme « 4 » et non « 3 » (**k$^{w}$lru-*, cf. gr. τρυφάλεια) ; et d'autres analyses demeurent possibles. — Ce qui rend à peu près vaines ces recherches, c'est que ces épithètes ont peu de chances, étant des ethniques, de s'éclairer par les attributs connus ou supposés de la divinité.

Il sera donc difficile d'arriver à savoir pourquoi la divinité du Cadore était appelée déesse de **Tribusio-* ou de **Trumusio-*. Au moins savions-nous qu'il s'agit de Lībera. Au moins devons-nous reconnaître que nos textes ne mentionnent pas Hécate.

(*à suivre*)

Michel LEJEUNE.

*Paris*, avril-mai 1951.

124. Cf. *Triumus*, nom d'homme à Brescia et dans les régions voisines (*CIL.* V, 4164, 4717, 4881, 4885, 4966, 4992).

## *POST-SCRIPTUM*

*Une lettre de G. B. Pellegrini, en date du* 11-9-1951, *nous apprend la reprise des fouilles de Lagole et la découverte de nouveaux textes gravés sur des objets de métal : deux dédicaces* latines *à Apollon (— ce qui nous invite à penser que la divinité féminine de Lagole était une Artémis —), trois fragments de dédicaces et deux dédicaces* vénètes. *Avec la plus grande obligeance, G. B. Pellegrini nous a communiqué ses copies. Or, tant sur la valeur du pseudo* -h *que sur celle du pseudo* -c, *les nouveaux textes confirment nos thèses.*

1° *Un graveur peu soigneux de la ponctuation avait, pour la troisième lettre de* śa.i.nate.i., *peu de chances, a priori, d'oublier les « points » s'il s'agissait d'un* h (*signe de longueur*) *car un tel oubli transformait* h *en* i ; *il pouvait bien plus facilement les oublier s'il s'agit, comme nous le pensons, d'un* i (*second élément de diphtongue*) *car un tel oubli ne changeait rien à la lecture ; une graphie* śain- *est donc de nature à confirmer nos vues. Or la dédicace d'*Aviro, *nouvellement découverte, se termine par :* doto donon. | .ś.ainate.i. (*sic*) ; *l'exemple vaut même si l'on suppose que le graveur a, fautivement, reporté après coup sur* ś- *les points oubliés pour* -i-. *Mais ceci a appelé notre attention sur un texte déjà connu* (*Pe.* 10) ; *notre propre copie du bronze* (*comme, au reste, les fac-simile procurés par De Lotto-Frescura et Pellegrini*), *atteste, ici aussi,* śaina [... *avec un* -i- *non ponctué.*

2° *Un nouvel exemple du prétendu* c *est apporté par ce même texte* (ϙro.i.coko.s., *Pellegrini*). *Comme on devait le prévoir, il suit un* i. *Lire donc le nom du dédicant :* Aviro Bro.i.ioko.s.

3° *En regard de la graphie de* trumu.s.icate.i (*avec* -ic- *pour* -ii-) *qui se retrouvait, parfois mutilée ou abrégée, dans Pe.* 2, 3, 10, 12, 32, *nous avions déjà un exemple de* trumus. iiat- (*Pe.* 11). *La dédicace, nouvellement découverte, de* Suro.s., *nous en apporte un second :* ... tona.s.to trumusiiatim (*le* i *de la dernière syllabe est très court, et Pellegrini le prend à tort pour un « point » ; mais cf. p.* 231 *et note* 115) ; *accessoirement, ce texte confirme ce qui est dit plus haut de* tona.s.to (*note* 97), *de la forme de l'accusatif* (*note* 115) *et de l'emploi de l'accusatif avec* dona.s.to.

## NOTES ET DISCUSSIONS

PINDARI *Carmina cum fragmentis* edidit A. Turyn, Cracoviae, sumptibus Academiae Polonae Litterarum et Scientiarum, 1948 ; in-8°, XVI et 403 p.

Cette édition complète de Pindare reproduit, pour les épinicies, l'édition parue à New-York en 1944 et dont M. Chantraine a rendu compte ici-même [1]. L'ouvrage a été recomposé en partie et augmenté de cent quatre-vingts pages qui contiennent les fragments.

Pour éditer les épinicies, M. T. a utilisé seize manuscrits ; il les a tous collationnés, directement ou sur photographies, certains pour la première fois, comme le *Vaticanus gr.* 41 (H), le *Vaticanus gr.* 902 (L) et l'*Athous Iberorum* 161 (Φ). Ce travail important, auquel les éditeurs hésitent souvent à se livrer, se contentant de reprendre, avec quelques vérifications, l'apparat critique d'un prédécesseur, peut seul donner un fondement solide pour l'établissement du texte ; M. T. doit être félicité d'avoir entrepris ce travail d'apparence ingrate et de l'avoir mené à bien avec tant de soin. Il a réuni les variantes dans un apparat critique négatif, très précis parce qu'il est précédé, à chaque page, de la liste des manuscrits utilisés ; là où l'apparat négatif pouvait prêter à l'incertitude, M. T. a donné un apparat positif. La plupart des variantes orthographiques : consonnes doubles, -ν éphelcystique, élision, accent, sont négligées ; dans certains cas, on pourra le regretter : l'addition d'un -ν est souvent une correction métrique, les deux accentuations ποντίαν et ποντιᾶν représentent parfois deux constructions différentes, etc.

Entre le texte et l'apparat critique se trouve une masse de références, touffue mais précieuse, qui contient l'indication des sources, des imitations et de la tradition indirecte. On trouvera là beaucoup d'éléments, non élaborés, pour un commentaire de Pindare. Il y a naturellement quelques oublis ; P. IV, 278 ἄγγελον... φέρειν est donné par Cramer (*Anecd. Paris.*, III, p. 286), N. IV, 4-5 οὐδὲ... γυῖα est cité par Plutarque (*De tranquill. animi*, 467 d) ainsi que N. V, 1 οὐκ... ἐσταότ' (*Cum princip. philos.*, 776 c).

L'édition des fragments occupe près de la moitié du volume ; elle est aussi soignée que celle des épinicies. Les fragments sont groupés par livre, mais leur numérotage est con-

1. *R. Ph.*, 3e série, XX (1946). p. 161-162.

tinu. Les grands fragments papyrologiques (péans, dithyrambes et parthénées) reposent souvent sur un triple soubassement, scholies, tradition indirecte et apparat critique. Pour les autres fragments, les sources et les *testimonia* sont cités très abondamment ; le fragment 110 (n° 95 chez O. Schroeder) des *Parthénées*, qui compte trois vers, est suivi de près d'une page et demie de notes en petits caractères. Dans ce domaine souvent conjectural, le lecteur pourra, si le cœur lui en dit, refaire rapidement et avec sûreté le travail critique de l'éditeur ; toutes les données sont à sa disposition.

Quelques fragments ont été ajoutés à ceux des éditions d'O. Schroeder [1] et de C. M. Bowra [2] ; les uns sont tirés de Bergk [3] qui les avait classés dans les *adespota* : fr. 237 (*adesp.* 85), 263 (*adesp.* 89) et 266 (*adesp.*, ad 89) ; les autres sont, soit des débris de papyrus : fr. 55 à 65 (*Ox. Pap.*, V, 841 et XV, 1792), soit des fragments papyrologiques plus importants, connus depuis longtemps et d'attribution incertaine : fr. 152 (*P. S. I.*,145) et 194 (*ibid.*, 146). Un fragment publié avant la guerre par E. Orth [4] est omis par M. T.

En fin de volume, où l'on regrettera l'absence d'un index des noms propres, un tableau donne la concordance entre les numéros des fragments dans l'*editio maior* d'O. Schroeder et ceux de la présente édition.

Sur deux points importants, l'édition de M. T. appelle des remarques et peut-être des réserves ; il s'agit du classement des manuscrits et de l'analyse métrique des poèmes.

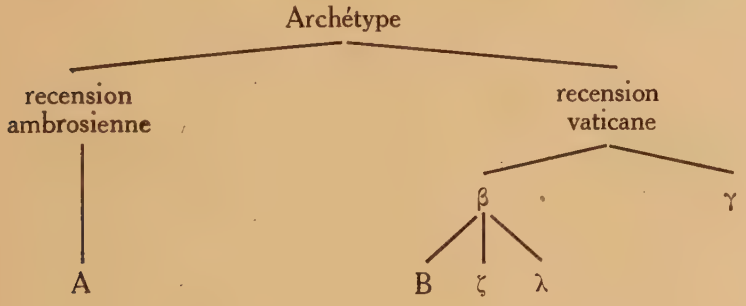


1. *Pindari carmina*, Lipsiae, 1900 ; la réimpression de 1923 est suivie d'un supplément. L'édition de Puech (*Pindare*, t. IV) est aussi de 1923.
2. *Pindari carmina cum fragmentis*, Oxonii, 1935.
3. *Poetae lyrici graeci*, III⁴, Lipsiae, 1882.
4. *Corollarium III*, *Phil. Woch*, LVI (1936), col. 222.

M. T. a proposé, dans un mémoire daté de 1932 [1], un classement des manuscrits très différent de celui qu'avait adopté O. Schroeder, le dernier éditeur original de Pindare ; c'est ce classement, un peu modifié, qu'il utilise pour l'établissement du texte, après l'avoir sommairement justifié dans les premières pages (v à xi) de son édition. Le stemma que je donne plus haut résume les données de ce classement.

M. T. divise les manuscrits de Pindare en deux groupes ; le premier est représenté par un seul manuscrit, l'*Ambrosianus* C 222 inf. (A), d'où le nom de recension ambrosienne, déjà adopté par O. Schroeder ; le second réunit tous les autres manuscrits dont le plus important est le *Vaticanus gr.* 1312 (B), d'où le nom de recension vaticane.

Cette recension vaticane se divise à son tour en deux classes, la classe vaticano-laurentienne β, avec ses descendants B, ζ et λ, et la classe de Goettingen γ. Lorsque M. T. avait publié son travail sur les manuscrits de Pindare, P. Maas, dans son compte rendu [2], avait contesté entre autres choses l'existence de la classe vaticano-laurentienne ; pour lui, λ et γ s'opposaient à B. La réponse que M. T. [3] a faite à cette objection de P. Maas n'est pas probante. Depuis lors, mes recherches m'ont montré que la famille laurentienne λ était issue du même prototype que la classe de Goettingen. Ce prototype perdu, que j'appellerai δ, contenait seulement les deux premiers livres des épinicies, *Olympiques* et *Pythiques*, avec des scholies métriques mutilées (il manque les scholies de la première *Olympique* [4] et celles des onze dernières *Pythiques*) ; cet état est conservé très fidèlement par λ et par γ. Il faut donc modifier de la manière suivante le stemma donné par M.T.

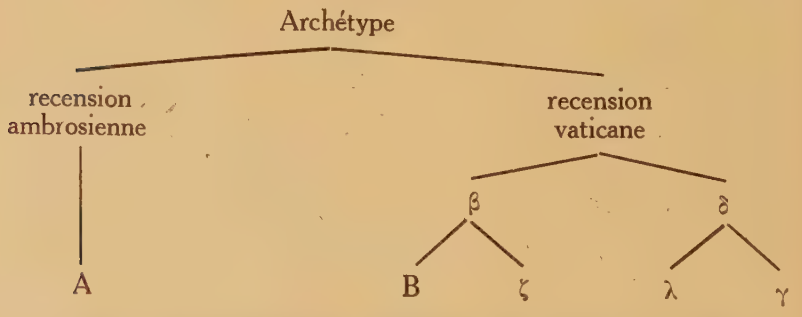


1. *De codicibus pindaricis*, *Archiwum Filologiczne*, XI (1932).
2. *Gnomon*, IX (1933), p. 166-168.
3. *Zur Pindar-Ueberlieferung*, *Philologus*, XC (1935), p. 115-119.
4. Les scholies métriques de la première *Olympique*, données par le *Laurentianus* 32, 37 (E), ont été empruntées à une autre source, suivant une habitude du copiste de ce manuscrit.

Ce changement dans le stemma est important pour l'établissement du texte. D'après M. T., l'accord de B ou de λ avec γ donne la leçon de la recension vaticane ; pour moi, c'est l'accord de B avec λ ou avec γ qui donne cette leçon. Cela revient à dire que toutes les innovations et les erreurs de δ, communes à λ et à γ, représentent pour M. T. des leçons de la recension vaticane.

Deux exemples suffiront pour montrer les avantages du classement que je propose.

A O. X, 23, A, B et ζ donnent παῦροι τινὲς, qui est la bonne leçon, λ et γ ont τινὲς παῦροι. M. T. est obligé de voir là une correction de B qui a rétabli la bonne leçon, corrompue dans la recension vaticane, alors que la leçon fautive est due au prototype δ dont descendent λ et γ.

A P. IV, 133, B et ζ ont la faute πᾶσι κοινᾶθ', λ et γ ont gardé la bonne leçon παρεκοινᾶθ'. Le stemma de M. T., qui met B, ζ et λ sur un pied d'égalité, ne permet pas d'expliquer cette faute, pas plus qu'il n'expliquait dans l'exemple précédent la prétendue correction commune à B et à ζ. Ici, la faute remonte au prototype β dont sont issus B et ζ.

La famille parisienne ζ, ainsi surnommée à cause de ses deux principaux représentants, le *Parisinus gr.* 2774 (C) et le *Parisinus gr.* 2403 (V), avait été rattachée par O. Schroeder à la recension ambrosienne. Déjà Puech [1] avait émis des doutes sur la valeur du second de ces manuscrits. Pour M. T., la famille parisienne est issue de la recension vaticane, mais elle a été contaminée et interpolée ; l'avoir démontré est un des grands mérites de son travail. Le changement que je propose dans le classement des manuscrirs conduira à donner plus d'importance à l'accord de B avec ζ, sans toutefois faire oublier que cette dernière famille est remplie d'innovations qu'il convient d'écarter. On y trouve cependant d'excellentes choses, et M. T., qui avait qualifié de *sordes byzantinae* les travaux dont elle est le résultat, n'a pas hésité à recevoir dans son texte des leçons comme P. I, 10 κατασχόμενος de ζ, contre καταγχόμενος de λ et γ ; P. I, 12 κώματι de ζ, contre κώμῳ de λ et γ. Faut-il voir là, avec M. T., des corrections heureuses de ζ ? Le manuscrit B présente une lacune en ce passage ; il est donc fort possible que ζ ait conservé la bonne leçon et que la faute remonte seulement au prototype δ.

L'accord de l'édition de Manuel Moschopoulos avec ζ dans les *Pythiques* a amené M. T. à voir dans ζ l'influence de ce philologue byzantin. C'est prendre les choses à l'envers.

1. Pindare, *Les Olympiques*[2], Paris, 1931, p. xix, n. 1.

L'édition de Moschopoulos ne contenait que les *Olympiques* ; beaucoup plus tard, au début du XV^e^ siècle, elle a été continuée par un philologue anonyme qui a utilisé un manuscrit issu de ζ. Voilà la véritable cause de l'accord du pseudo-Moschopoulos avec la famille parisienne. Cette constatation met fin à une difficulté, la date de ζ, que M. T. place au XIV^e^ siècle, après l'édition de Moschopoulos. Il convient de placer la composition de ζ dans le dernier quart du XIII^e^ siècle, et, s'il était permis de risquer une hypothèse, je l'attribuerais à Maxime Planude ou à son entourage immédiat.

Un texte comme celui de Pindare est maintenant assez bien connu [1] pour qu'on puisse établir un classement des manuscrits *ne varietur*. Ce classement ne conduira pas à une édition également *ne varietur*, mais il donnera du texte l'état le plus ancien qu'on puisse atteindre par la tradition manuscrite [2] ; à partir de ce texte, reconstitué d'une manière très sûre, chaque éditeur proposera ses interprétations et ses corrections.

Il est regrettable que M. T., qui a étudié avec tant de soin les manuscrits de Pindare, ne soit pas parvenu à les classer d'une manière définitive ; son édition des épinicies, parfaite sur bien des points, pèche à la base.

Au passage, je noterai que plusieurs manuscrits sont appelés à tort *chartacei* par M. T. [3] : A, H, N, T, U sont écrits sur papier oriental ; en revanche, le manuscrit C, qualifié de *bombycinus* [4], est écrit sur papier italien.

Un autre point, qui paraît contestable dans l'édition de M. T., est plus délicat ; il s'agit de certaines de ses conceptions métriques. En tête de chaque poème se trouve un schéma, complété par l'indication des mètres qui composent chaque vers ; ce travail, fort bien fait, très détaillé, rendra de précieux services au lecteur. Mais M. T. a renoncé à indiquer en même temps dans le texte, par un procédé typographique,

1. Grâce au gigantesque travail de Tycho Mommsen (*Pindari carmina*, Berolini, 1864) et aux nouvelles collations données par O. Schroeder et par M. T.

2. En raison des lacunes de certains manuscrits, le texte reconstitué sera pour les douze premières *Olympiques*, celui de l'archétype ; pour les deux dernières *Olympiques* et pour les *Pythiques*, celui de la recension vaticane ; pour les quatre premières *Néméennes*, celui de β ; pour la fin des *Néméennes* et pour les *Isthmiques*, celui du manuscrit B et de son jumeau, le *Laurentianus* 32, 52 (D).

3. P. VII à XI.

4. P. X.

le vers et ses éléments (κῶλα) ; chaque vers occupe une ligne et une seule [1].

Par un procédé typographique, une barre verticale ou deux, M. T. distingue les coupes (*diaeresis*, *verbi finis*) et les fins de période (*periodi finis*). J'ignore sur quels critères il fonde sa distinction, mais il arrive ainsi à des résultats qui n'emportent pas l'adhésion du lecteur. Dans le schéma qu'il donne de la V^e *Pythique*, le vers 7 de la strophe, qui compte trois syllabes, forme à lui seul une période ; dans l'épode du même poème, les vers 2 à 8 s'unissent pour composer une période qui ne compte pas moins de quatre-vingt-deux syllabes. Cette dissymétrie est gênante.

A plusieurs reprises, M. T. a noté la présence d'une diérèse à l'intérieur des vers ; il ne semble pas avoir vu son rôle et il lui est même arrivé de la confondre avec une fin de vers. Chez Pindare, cette coupe de mots ne coïncide pas avec la séparation des éléments métriques et constitue ainsi une véritable césure ; elle est généralement décalée d'une syllabe, en avant ou en arrière par rapport à la fin de l'élément considéré[2]. Lorsqu'il y a deux césures dans le même vers, la seconde est placée de telle manière, semble-t-il, que la portion de vers comprise entre les deux césures ne corresponde pas à l'un des éléments métriques constitutifs du poème. Voici quelques exemples que j'emprunte à une ode écrite en dactylo-épitrites.

*Olympique* III, v. 3 de l'épode :

– ∪ ∪ – ∪ ∪ – | – – ∪ ∪ – ∪ ∪ – – | – ∪ ∪̲

le vers se compose de deux tripodies dactyliques suivies d'une dipodie trochaïque catalectique sous forme de crétique.

*Ibid.*, v. 4 de l'épode :

– ∪ ∪ – ∪ ∪ – | – – ∪ – ∪̲ | – ∪ ∪ – ∪ ∪ –

le vers se compose d'une tripodie dactylique, d'une dipodie trochaïque et d'une tripodie dactylique catalectique.

Dans ces deux vers, la césure précède d'une syllabe la séparation des deux premiers éléments métriques ; une diérèse sépare les deux derniers éléments métriques ; il y a ainsi, entre la césure et la diérèse, un élément erratique, énoplios pour le premier vers, tripodie iambique catalectique pour le second vers. Il est notable que le premier vers, composé de deux tripodies dactyliques et d'un crétique, présente la césure penthémimère de l'hexamètre dactylique de l'épopée.

1. Il y a une exception ; le dernier vers de la strophe de la première *Pythique* est tellement long que M. T. est obligé de le couper en deux : la ligne est trop courte.

2. Ces idées sont inspirées de l'enseignement que M. A. DAIN a donné dans sa conférence de l'École des Hautes Études en 1948-1949.

Dans la strophe du même poème, on ne coupera donc pas en deux, avec M. T., le vers 4 de Boeckh (vers 4*a* et 4*b* de M. T.) :

– – ∪ – –

– ∪ – – – ∪ – – – ∪ ∪ – ∪ ∪ – – – ∪ ∪̲

mais on admettra la césure avec décalage en avant et on analysera ainsi le vers : trimètre (ou triple dipodie) iambique, tripodie anapestique et dipodie iambique [1]. Une seconde césure, décalée d'une syllabe en arrière, appuie la première ; on a ainsi, dans le même vers, les deux césures du trimètre iambique de la tragédie ; l'effet est sans doute voulu [2] :

– – ∪ – – | – ∪ | – – – ∪ – – – ∪ ∪ – ∪ ∪ – – – ∪ ∪̲

On reconstituera de même le vers 3 de Boeckh, coupé en deux par M. T. :

– – ∪ ∪ – ∪ ∪ – –

– ∪ – – – ∪ ∪ – ∪ ∪ ∪̲

et on admettra deux césures décalées en avant, l'une d'une syllabe, l'autre de deux. On analysera ainsi le vers : tripodie anapestique, dipodie iambique, tripodie anapestique.

– – ∪ ∪ – ∪ ∪ – – | – ∪ – – – | ∪ ∪ – ∪ ∪ ∪̲

Ces exemples avaient pour but de critiquer, sur un exemple précis, la disposition en vers adoptée par M. T. Je ne voudrais donc pas établir de règle à cette occasion, mais seulement proposer une interprétation des faits qui viennent d'être relevés.

Il semble bien que Pindare ait utilisé ces pauses dans des vers trop longs pour être chantés d'un seul trait ; ce procédé soulignait la synaphie des éléments rythmiques tout en permettant aux chanteurs de reprendre leur souffle. Cependant, l'emploi de la césure est irrégulier chez lui ; certaines odes en sont complètement dépourvues. L'ode XVIII de Bacchylide présente le même type de césure ; dans trois vers composés de deux glyconiens, il y a une fin de mot après la première syllabe du second glyconien : c'est la césure décalée d'une syllabe en avant.

1. Le mélange de vers dactylo-trochaïques et de vers anapesto-iambiques est une règle dans cette strophe : le second vers est composé d'une tripodie anapestique et d'une dipodie iambique.

2. C'est justement dans la *III*e *Olympique* que Pindare écrit : ...Μοῖσα δ'οὕτω ποι παρέστα μοι νεοσίγαλον εὑρόντι τρόπον Δωρίῳ φωνὰν ἐναρμόξαι πεδίλῳ ἀγλαόκωμον... (v. 4-6). « Aussi bien la Muse se tenait-elle à mes côtés quand j'ai inventé, dans sa fraîcheur brillante, un mode nouveau d'associer à la cadence dorienne le chant, parure de la fête» (trad. A. Puech). Peut-être faut-il voir là une allusion à ces effets singuliers.

Ces remarques faites, et j'ai cru devoir les exposer avec un certain développement en raison même de la qualité du travail de M. T., il faut reconnaître que cette édition de Pindare, précise et bien informée, présentée avec goût, imprimée sur un beau papier, aura justement la faveur des hellénistes. Souhaitons que son auteur nous donne un jour prochain, avec autant de science et de rigueur, les éditions d'Eschyle et de Sophocle que ses précédents travaux laissent entrevoir.

Jean IRIGOIN.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

## POUR LA PUBLICATION D'ÉDITIONS SAVANTES DES TEXTES D'AUTEURS GRECS ET LATINS

En parcourant notre *Bulletin Bibliographique* dans lequel nous nous efforçons d'attirer leur attention sur les publications les plus intéressantes concernant les études classiques, nos lecteurs n'ont certes pas manqué de remarquer la proportion régulièrement décroissante des *éditions commentées* d'auteurs grecs et latins — nous entendons les éditions savantes, et non les textes *ad usum*.

On peut s'interroger longuement sur les causes d'une pareille désaffection, qui semble se manifester aussi bien chez les auteurs que chez les éditeurs : tendance à la spécialisation des recherches ; déclin de la philologie pure au profit de disciplines annexes exigeant une érudition moins poussée ; conception des « programmes » d'épreuves universitaires limitant le nombre des auteurs susceptibles d'intéresser les candidats ; difficulté d'impression et prix élevé des éditions juxtaposant plusieurs gammes de caractères sur une même page, etc. Cette pénurie n'en paraît pas moins regrettable à tous ceux qui, en France notamment, considèrent l'esprit de synthèse comme une des qualités maîtresses de l'humaniste.

En dépit d'un programme très chargé, la question des éditions savantes a été discutée en septembre 1950 au *Premier Congrès de la Fédération des Associations d'Etudes classiques*, dont les *Actes* paraîtront prochainement. Elle a été reprise plus récemment encore au cours d'une séance commune de l'*Association pour l'encouragement des Etudes grecques* et de la *Société des Etudes latines*.

Une première tâche semble s'imposer préalablement à toute autre discussion : dresser le bilan des textes déjà pourvus d'éditions suffisantes ; puis établir, par ordre d'urgence, une liste des textes à éditer, ou à rééditer. Ensuite il faudra d'une part définir le ou les types d'édition envisagés, d'autre part, susciter des équipes de travailleurs dans les pays de tradition classique.

Une commission internationale a été désignée par les membres du *Congrès des Etudes classiques* de 1950 pour réunir toutes informations utiles à ce sujet et centraliser les suggestions de tous ceux que la question intéresse.

La *Revue de Philologie* ne peut manquer de faire appel à ses lecteurs pour les inciter à faire connaître leurs observations, soit en écrivant au Bureau de la *Revue*, soit en les communiquant directement au Président de la Commission compétente : M. le professeur Marouzeau, 270, boulevard Raspail, Paris (XIV$^{e}$).

*Conférences de l'Institut de Linguistique de l'Université de Paris*, IX, année 1949, 93 p., in-8° ; Paris, Klincksieck, 1950.

Des quatre conférences publiées dans ce fascicule, deux, celles de MM. J. Deny sur la *Structure de la langue turque*, et P. Meile sur *la langue hindi* ne sont pas du domaine de la *Revue*. Par contre, nos philologues classiques auront intérêt à lire les réflexions de M. M. Cohen, *Sur la statistique linguistique* (p. 7-16), et l'exposé des *Problèmes de la linguistique asianique* par M. E. Laroche (p. 64-78 avec une bibliographie portant sur les années 1939-1948, p. 79-93). La nécessité de statistiques précises apparaît aussi impérieuse pour le philologue que pour le linguiste : qu'il s'agisse d'étudier la structure d'une langue et les conditions de son évolution, ou, plus spécialement, le vocabulaire et le style d'un auteur ; je note par exemple cette indication : « Mais il ne suffit pas de savoir le nombre des phonèmes, il faut essayer de fixer leur fréquence d'emplois » (p. 11). Quelques essais de statistique ont été esquissés dans le domaine grec et latin ; mais presque tout reste à faire dans ce domaine. Il est souhaitable que les suggestions de M. Cohen déterminent des jeunes gens courageux à entreprendre ces travaux austères, mais féconds.

On sait l'importance prise dans ces dernières années par la linguistique asianique, à la suite des découvertes faites en Asie-Mineure de documents écrits en des langues auparavant insoupçonnées, dont le hittite est actuellement la mieux étudiée et la moins mal connue. Il y a là un immense domaine, dont bien des parties restent encore inexplorées — beaucoup de textes sont encore inédits, d'autres, plus nombreux encore, demeurent encore indéchiffrables — ; et la connaissance de ces langues intéresse non seulement le linguiste, mais aussi le philologue et l'historien : c'est toute l'histoire du monde hellénique et préhellénique, continental ou insulaire, depuis la Grèce proprement dite jusqu'à l'Asie-Mineure, qui se trouve ainsi rénovée ; c'est aussi la question des rapports du grec avec ces langues nouvelles, et le livre classique de P. Kretschmer, *Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache*, aujourd'hui de beaucoup dépassé, est à récrire sur des bases nouvelles, considérablement élargies. M. Laroche, avec une remarquable clarté, a su exposer l'état présent des recherches et des découvertes, classer méthodiquement les résultats acquis — peu nombreux encore — indiquer, dans leurs grandes lignes, les principes et la méthode de ces investigations. Eveillera-t-il des vocations ?

Il est regrettable que, en dehors de M. Chapouthier, l'Ecole française d'Athènes semble se désintéresser de ces études, qui sont pourtant capitales pour l'histoire de l'hellénisme, et qu'elle laisse à des savants pour la plupart étrangers, en tout cas non formés par elle, le soin de les poursuivre. Sans doute, ce sont là des travaux difficiles, et qui supposent une longue préparation. Mais les résultats qu'elles promettent sont autrement importants que ceux qu'apporte l'établissement d'une liste d'archontes à Délos. Il n'y a donc personne pour orienter nos jeunes hellénistes dans cette voie ?

A. Ernout.

*Actes du Sixième Congrès international des Linguistes* (Paris, juillet 1948) ; 608 p., in-8° ; Paris, Klincksieck, 1949.

Il faut féliciter M. Michel Lejeune d'avoir préparé avec autant de soin que de rapidité l'édition de ces *Actes*. Nous avons, grâce à lui,

un exposé, aussi clair que complet, des différentes questions qui y furent traitées, des interventions qu'elles provoquèrent, et des résolutions par lesquelles elles se conclurent. Quatre questions étaient à l'ordre du jour : A. *Terminologie linguistique* (rapporteur M. Jules Marouzeau) ; B. *Enquête linguistique* (rapporteur M. Willem Pée) ; C. *Statistique linguistique* (rapporteur M. Marcel Cohen) ; D. *Interlinguistique* (rapport préliminaire de M. André Martinet).

La publication de ces rapports est suivie des communications écrites en réponse aux questions qu'elles exposent, et des discussions en séance plénière de ces mêmes questions. Il y a là une mine d'observations et de suggestions de tout genre, dont la lecture profitera aussi bien au philologue de stricte observance qu'au linguiste d'horizon plus large.

A. Ernout.

Marcel Cohen, *Le langage, Structure et évolution* ; 144 p. in-8° ; Paris, Editions sociales, 1950.

Le sous-titre « structure et évolution », donné par l'auteur à son livre a été déjà employé par différents auteurs, notamment par W. von Wartburg, à propos de son étude sur la langue française. Mais s'il est relativement aisé à un spécialiste de définir ces deux aspects d'une langue donnée, le problème est beaucoup plus compliqué quand il a pour objet le langage, c'est-à-dire l'ensemble des procédés par lesquels l'homme exprime et communique sa pensée. Il faut pour le résoudre des qualités multiples, dont deux essentielles : une érudition abondante et variée, et un esprit de synthèse capable d'utiliser systématiquement les connaissances qu'il a pu acquérir. M. M. Cohen, dont j'ai déjà loué ici « l'Histoire d'une langue, le français » possède pleinement ces deux mérites. Sans prétendre donner dans ce petit livre la solution de tous les problèmes linguistiques — dans lesquels interviennent toutes les activités de l'homme, — il donne sur chacun d'eux des aperçus nets, indique les résultats acquis, les recherches qui restent à faire, et illustre sa démonstration par des exemples facilement intelligibles à un lecteur non initié. M. M. Cohen affirme que « la linguistique bien faite ne peut être, répondant à la dialectique des faits, que dialectique elle-même. Et aussi matérialiste » (p. 9). Mais cette affirmation ne m'a pas gêné dans la lecture de l'ouvrage, et ne me semble pas avoir sensiblement altéré le caractère objectif de l'exposé [1].

A. Ernout.

L. Homburger, *Le langage et les langues* ; 256 p. in-8° ; Paris, Payot, 1950.

Mlle Homburger est surtout connue parmi les linguistes comme s'étant spécialisée dans l'étude des idiomes africains : elle a publié, en dehors de travaux plus spéciaux, un ouvrage de synthèse sur *Les langues négro-africaines et les peuples qui les parlent*. Mais elle a été aussi l'élève de Meillet qui l'a initiée aux méthodes de la grammaire

1. P. 104, milieu, l. *amamini, legimini*. A l'avant dernière ligne, 4e colonne, l. *amati* (*-ae, -a*).

comparée, et c'est en profitant de l'enseignement qu'elle en a reçu qu'elle a écrit, comme le dit le sous-titre, cette *Introduction aux études linguistiques*. Bien des personnes en contact avec des indigènes parlant des langues d'un type différent des nôtres, se sentent prises de curiosité, pour ces langues et s'enhardissent à les décrire. Mais ces travaux témoignent de plus de bonne volonté que d'expérience, et les résultats en sont souvent décevants.

C'est pour remédier à ce défaut, que Mlle Homburger a composé ce manuel élémentaire, dans lequel sont exposées, de façon claire et simple, les notions que tout chercheur doit savoir avant de se lancer dans l'exploration linguistique. On y trouvera, après un bref chapitre sur le langage, un tableau des grands groupes linguistiques avec leurs caractéristiques essentielles (p. 23-77), un historique des études linguistiques (p. 78-108), enfin une étude des catégories grammaticales (p. 109-236) et une conclusion intitulées, « *A.* Enseignements qui se dégagent des chapitres précédents ; *B.* L'Indo-Africain » (p. 237-246). Comme on peut s'y attendre la partie personnelle du livre est celle où l'auteur emprunte ses exemples aux langues africaines, et en expose, selon ses vues, la filiation et la parenté : on notera surtout les pages où elle soutient l'existence d'une unité indo (dravidienne)-africaine. Mais ceci ne relève pas de la *Revue de Philologie* [1].

A. Ernout.

*L'Année philologique*, publiée sous la direction de J. Marouzeau par Mlle J. Ernst, t. XIX ; xiv-293 p. in-8° ; Paris, Les Belles Lettres, 1950.

Ce nouveau tome de l'*Année Philologique*, contient la bibliographie de l'année 1948 et le complément des années antérieures. Il mérite les mêmes éloges et rendra les mêmes services que les précédents : information abondante et sûre, classement judicieux, analyse sommaire, mais précise, des principaux travaux. L'ouvrage se publie sous le double patronage de l'U.N.E.S.C.O. et du Centre national de la Recherche scientifique. Il faut souhaiter que, grâce à ces appuis, l'*Année Philologique* puisse poursuivre sans obstacle sa fructueuse publication : le travail serait grandement facilité par la création d'un centre de documentation bibliographique, plusieurs fois demandé. Ce vœu sera-t-il exaucé ?

A. Ernout.

A. Bailly, *Dictionnaire grec-français*, édit. revue par L. Séchan et P. Chantraine ; xxxii-2200 p. in-8° ; Paris, Hachette, 1950.

Les hommes de ma génération qui ont appris le grec se souviennent de l'enthousiasme qui accueillit en 1895 l'apparition du *Dictionnaire grec-français* de Bailly. Cette œuvre d'un érudit aussi savant que modeste apparaissait comme un instrument de travail qui détrônait tous les dictionnaires de ce genre parus en France, et pouvait rivaliser

1. P. 57, l. 11 du bas, l. : thèmes en *-o-* (non en *-or*) ; p. 28, l. 12, l. *mon-khmer* (non *non-*).

avec les dictionnaires plus volumineux édités en Allemagne ou en Angleterre. Depuis, le succès du livre ne s'est pas démenti ; des améliorations de détail y ont été apportées à différentes reprises. Cette fois, c'est une révision totale que l'éditeur a confiée à deux hellénistes éminents, tous deux professeurs à la Sorbonne. M. Séchan s'est chargé de revoir les sens, de vérifier les citations, de faire, dans la mesure où le permettait l'espace restreint dont il disposait, quelques additions de vocabulaire. Il a bénéficié des remarques que lui ont apportées des collaborateurs bénévoles, et notamment M. A. Desrousseaux, qui lui a communiqué son exemplaire personnel qu'il avait abondamment annoté ; il a pu utiliser la nouvelle édition du *Liddell-Scott-Jones*. M. Chantraine s'est chargé de revoir la partie étymologique, et les formes dialectales. Le livre a conservé son aspect précédent : même format, même disposition typographique, même nombre de pages — seul le tableau des racines, aujourd'hui périmé, a disparu. Mais à y regarder d'un peu près, on verra combien de changements et d'améliorations les auteurs ont su apporter : ouvrant au hasard le dictionnaire, je lis l'article, p. 315. αὐτοκράτωρ : j'y trouve une citation améliorée de Thucydide : αὐτ. ἑαυτῆς. Thc., 3, 62, maîtresse absolue de soi-même (l'ancienne édition portait αὐτ. ἑαυτοῦ, maître absolu de soi-même), et une notice étymologique plus exacte (αὐτός, κρατός ; d'un neutre en -ωρ ?), au lieu de : αὐτός, κρατέω. Même page, à propos de αὐτόματος ; ἐξ αὐτομάτου est maintenant traduit « par l'effet du hasard *ou* spontanément, de son propre mouvement » ; pour l'étymologie, on lit : (αὐ. R. men-, cf. μέμονα, μέμαμεν). L'ancienne édition portait seulement : ἐξ αὐτομάτου : ...par l'effet du hasard, au hasard ; et pour l'étymologie : αὐτός, R. MA, v. μαίομαι. Ce que Bailly avait apporté de bon a été conservé et augmenté ; ce qui avait vieilli a été avantageusement remplacé.

A. Ernout.

*The Oxford Classical Dictionary*, ed. by M. Cary, J. D. Denniston, J. Wight Duff, A. D. Nock, W. D. Ross, H. H. Scullard, with the assistance of H. J. Rose, H. P. Harvey, A. Souter ; Oxford, Clarendon Press, 1948 (et 1950), xx-971 p. in-4°. Pr. L. 2.10 s.

Oxford nous avait déjà donné, en 1937, « *The Oxford Companion to Classical Literature* », dû à sir Paul Harvey (cf. *Rev. Phil.*, 1938, p. 362). Cette fois, c'est un dictionnaire encyclopédique de l'antiquité gréco-romaine qui nous est offert, comprenant « *Art and Archaeology* (*with necessary limits*), *Geography*, *History*, *Literature*, *Mythology*, *Philosophy*, *Religion and Science* ». La liste des collaborateurs s'étend sur une page et demie (les pages sont de deux colonnes), et les éditeurs n'ont pas hésité à recourir à des savants étrangers : ainsi André Oltramare, P. J. Enk, Charles Favez, Arnaldo Momigliano, Sam Eitrem, Ludwig Deubner, Stanley Pease, etc. La liste des « *Authors and Books* » va de la p. ix à la p. xix ; trois appendices donnent : 1° une bibliographie générale ; 2° une bibliographie de l'histoire de la littérature grecque et latine ; 3° une bibliographie de la grammaire grecque — je ne sais pour quelle raison la grammaire latine a été omise : ces bibliographies ne signalent que les ouvrages essentiels, et les grandes collections ; chaque article, dans le corps de l'ouvrage, étant muni, s'il est nécessaire, d'indications bibliographiques particulières. Conçu comme le *Reallexicon* de Lübker (8e éd. 1914), auquel ce *Dictionary* est, comme le reconnaissent loyalement les éditeurs, « *very similar* », il a sur l'ouvrage allemand l'avantage d'être plus

récent, mieux informé, et d'être rédigé par les spécialistes les plus qualifiés. Faire tenir autant de matière dans si peu de pages est un tour de force ; et il n'est pas étonnant que tout lecteur puisse regretter des omissions dans les articles qui l'intéressent : par exemple je n'ai pas trouvé dans les articles Plaute et Térence, l'indication des lexiques de G. Lodge et de Jenkins, instruments de travail indispensables, alors que dans l'article Virgile les lexiques de Merguet et Wetmore sont signalés ; chose plus étonnante, dans l'article « *Latin Language* » ne figure pas le livre de Lindsay qui porte ce titre : malgré sa date, il est encore excellent.

Ce dictionnaire a l'avantage de présenter sous une forme claire, et facilement accessible des renseignements essentiels et les plus divers sur les personnes comme sur les choses. La présentation est, comme toujours à la Clarendon Press, très bonne : pas d'illustrations ni de cartes, malheureusement.

A. Ernout.

Schmid-Staehlin, *Geschichte der griechischen Literatur, erster Teil, fünfter Band*, par W. Schmid (Handbuch der Altertumswissenschaft de W. Otto) ; Munich, Biederstein, 1948 ; in-8°, 377 p.

Ce livre est signé d'un savant, dont une petite note qui se trouve à la fin du volume, nous apprend qu'il est né en 1859. Il a été écrit dans les conditions les plus difficiles : l'auteur a peu à peu perdu la vue, et les événements de la fin de la guerre et de l'après-guerre ont rendu l'information bibliographique particulièrement malaisée. C'est dire combien il faut admirer l'énergie de M. Schmid, qui a réussi à mener à terme le cinquième volume de sa grande œuvre. Il a puisé cette énergie dans une foi vivace dans l'efficacité des humanités classiques, qu'il exprime encore dans l'avant-propos de ce volume.

Ce cinquième tome est entièrement consacré à Thucydide et aux premiers philosophes de l'atomisme, Leucippe et Démocrite.

Le chapitre sur Thucydide est traité avec la richesse d'information et l'étendue dans les développements qui caractérisent toute cette histoire de la littérature grecque. L'auteur marque d'abord que l'œuvre de Thucydide témoigne du premier contact de la sophistique avec l'histoire ; puis il étudie successivement la vie de Thucydide, ses conceptions politiques et historiques, la structure de son œuvre et les conditions de la publication, les sources de l'information de Thucydide, la langue et le style, la survie de l'œuvre de Thucydide. A chaque page le lecteur bénéficie de la vaste information de M. Schmid, de la sagesse de sa pensée. On tire, par exemple, grand profit des analyses de notions qui paraissent particulièrement importantes pour la psychologie et la politique de Thucydide, comme γνώμη et τύχη, φύσις νόμος et τρόπος, etc. Le chapitre sur le « Nachleben » de Thucydide apporte également beaucoup de neuf. Mais on peut dire que l'auteur touche à toutes les questions que pose Thucydide. Sa vie soulève des problèmes compliqués, notamment à propos de sa mort, sur laquelle les traditions sont contradictoires. Le vieil article de Wilamowitz, au tome XII de l'*Hermes*, est fondamental. M. Schmid le cite, mais son propre exposé est à la fois prudent et un peu confus. Sur les conditions de la publication de l'œuvre de Thucydide, l'attitude de l'auteur est également fort prudente. Il doute, avec raison, que l'« éditeur » soit l'un des trois continuateurs, Cratippe, Xénophon et Théopompe. Le problème de la composition est égale-

ment touché, mais il n'est pas traité à fond. P. 132, il est indiqué, avec raison, que l'éloge de Périclès, II, 65, est tardif, mais il faudrait poser le problème du discours lui-même, dont la rédaction « ancienne » a pu être remaniée ensuite. Il est dommage que M. Schmid n'ait pas pu avoir connaissance de la thèse de Mme de Romilly qui date de 1947. D'une manière générale, la bibliographie n'est pas tout à fait au courant. Le commentaire de Gomme est signalé p. 222, mais n'a pas été utilisé. Des articles plus anciens sont négligés. Le vieil article de L. Bodin sur la composition de l'œuvre de Thucydide, qui date de 1912, est mentionné, mais je n'ai pas vu citer l'article du même auteur intitulé *Diodote contre Cléon* et publié en 1940, dans la *Revue des Etudes anciennes* ; or, il est important. On regrette de relever des omissions dans ce livre, justement parce que, de façon très légitime, l'auteur vise, plutôt qu'à ouvrir des voies nouvelles, à faire une mise au point du travail fait à ce jour. Et, malgré quelques omissions, il reste, bien entendu, que la valeur de l'ouvrage est inestimable. Sur la langue et le style de Thucydide, on trouve une mise au point dont il n'y a pas d'équivalent ailleurs [1].

La seconde partie du volume est consacrée aux philosophes atomistes, Leucippe et Démocrite. Je n'ai pas besoin de dire que j'y ai trouvé beaucoup à apprendre. Il apparaît très vite que ces chapitres ont été écrits par un philologue et non par un philosophe, et c'est bien ainsi. J'attire surtout l'attention sur les analyses de notions comme εὐθυμίη, εὐεστώ, etc., sur la longue étude sur la tradition des œuvres de Démocrite et l'effort fructueux qui est fait pour discerner ce qui est authentique de ce qui ne l'est pas (voir par exemple, p. 275, n. 6, la note précise sur le περὶ γεωργίης) ; je signale encore les remarques sur la langue (ce n'est pas un hasard, par exemple, que nous ne rencontrions aucun adjectif en -ικός), et surtout, peut-être, le chapitre intitulé « Nachleben », qui nous mène jusqu'à Posidonios et au faux Démocrite, qui fonde sa philosophie sur la sympathie.

Pour conclure, malgré quelques lacunes de l'information dues à la guerre et à l'après-guerre, ce cinquième volume de l'*Histoire de la littérature grecque* est digne de ceux qui l'ont précédé.

P. CHANTRAINE.

I. Rudolf HELM, *Der antike Roman*, 80 p. in-8° ; II. Ulrich KNOCHE, *Die römische Satir*, 110 p. in-8° ; Berlin, Wissenschaftliche Editionsgesellschaft m. b. H., 1948 et 1949.

Ces deux monographies sont des fascicules d'un « Handbuch der griechischen u. lateinischen Philologie », édité par les soins des professeurs Bruno Snell et Harlmut Erbse de Hambourg. Ce manuel, qui fait partie d'une série publiée par la même librairie[2], semble devoir être de dimensions considérables ; il comprend sept divisions

1. Il est, bien entendu, facile de reconnaître que ce chapitre n'est pas écrit par un grammairien de métier. Quel intérêt (p. 186, n. 1), à relever les exemples de dérivés en τήριον ? Dire qu'ils se rattachent à -τήρ ne signifie rien quand il s'agit de Thucydide, car les mots en -τήρ correspondants étaient certainement ignorés de l'historien.

2. *Handbuch der Religionswissenschaft* hrsg. von Prof. Dr. Gustav MENSCHING, Bonn ; *Handbuch der Orientalistik* v. Prof. Dr. Bertold SPULER, Hamburg ; *Quellensammlung z. Kulturgeschichte*, hrsg. v. Prof. Dr. Wilhelm TREUE, Göttingen.

principales. *A.* Exposés généraux (*Gesamtdarstellungen*) ; *B.* Littérature grecque ; *C.* Littérature byzantine ; *D.* Littérature et langue grecques modernes ; *E.* Littérature latine ; *F.* Littérature latine du Moyen Age ; *G.* Humanisme, et Littérature latine moderne ; au total soixante-dix fascicules, dont on trouvera le détail dans l'annonce qu'en a faite M. Dain, dans le *Bull. de l'Ass. G. Budé* de juin 1950, p. 100 et s. Voilà qui dépasse de beaucoup les trois volumes de l'*Einleitung in die Altertumswissenschaft* de Gercke et Norden. Les savants allemands ont le goût et le sens de ces travaux collectifs ; puisse l'entreprise actuelle être menée à bonne fin ! Outre les deux fascicules ci-dessus annoncés, trois autres sont sur le point de paraître : 1° *Geschichte d. reinsprachlicher byzantinischen Dichtung*, du Prof. Franz Dölger ;

2° *Die tragische Dichtung der Hellenen*, du Prof. Albin Lesky ;

3° *Die altgriechische Metrik* du Prof. Bruno Snell. Les noms des collaborateurs inspirent confiance.

Les éditeurs ont adopté une présentation originale : un exposé continu qui occupe toute la page (49 lignes de texte compact), peu de paragraphes, peu ou pas de notes en bas de page (quelques-unes dans l'étude de Helm ; aucune dans celle de Knoch), un *Namenverzeichnis* dans Helm, un *Register* et un *Stellenverzeichnis* dans Knoche) ; pas de bibliographie distincte, les indications de cette nature sont insérées dans le texte (ainsi pour Horace, dans Knoche, p. 61 et s.[1]) ; les chapitres se suivent de près, sans aller pour chacun à une nouvelle page. Le tout a, il faut l'avouer, un aspect austère et quelque peu rébarbatif : l'œil eût aimé trouver, pour la lecture, un peu plus d'air ; et je crains que plus d'un lecteur ne soit rebuté par cet aspect. Ce serait dommage, car les deux études de M. Helm et Knoche sont bien faites et fort instructives. *Satura* et roman sont assez voisins ; aussi Pétrone se trouve-t-il traité à la fois dans Helm (p. 69 et s.) et dans Knoche, où il a un chapitre spécial (IX, « Der Roman des Petron », p. 78-79). J'ai lu avec plaisir que M. Knoche considère l'époque de Néron comme la date la plus plausible de la composition du roman (p. 69), et que ce semble être aussi l'avis de M. Helm (p. 72), Je cueille au passage ce jugement de M. Knoche à propos de Juvénal : « Eine befriedigende Gesamtwürdigung Juvenales liegt noch nicht vor, obwohl sich in den letzten Jahren vor allem eine Reihe italienischer Gelehrten darum bemüht hat, teils mehr unter historischen, teils unter ausgesprochen ästhetischen Aspekten... » Voilà qui mécontentera M. Marmorale.

A. Ernout.

Pierre Jouguet, Jacques Vandier, Georges Contenau, Edouard Dhorme, André Aymard, Fernand Chapouthier, René Grousset, *Les premières civilisations*, vol. I[er] de *Peuples et civilisations, Histoire générale* publiée sous la direction de Louis Halphen et Philippe Sagnac. Paris, Presses Universitaires de France, 1950 ; in-8°, xii-768 p., 4 cartes hors-texte.

Les deux directeurs écrivent dans l'avant-propos : « Ce volume n'est pas — il s'en faut de beaucoup — une simple réédition de celui qui, sous le même titre, avait marqué en 1926 le début de cette

1. Pour Horace, il eût été bon de faire une place à part à l'édition des *Satires* de P. Lejay, Paris, Hachette, 1911, à laquelle Plessis n'a pas collaboré.

*Histoire.* » La transformation est plus ou moins profonde suivant les cas. Les chapitres relatifs à l'histoire de l'Egypte et certains de ceux qui se rapportent à l'Asie antérieure, ont été revus et mis au point par leurs auteurs premiers, P. Jouguet (qui est mort au moment où le livre allait s'imprimer) et G. Contenau ; J. Vandier a été le collaborateur, nouveau (c'était J. Lesquier dans la première édition), de P. Jouguet pour la partie égyptienne ; R. Grousset a partiellement remanié le seul chapitre dont il fût l'auteur. Les parties, en revanche, rédigées par E. Dhorme, A. Aymard et F. Chapouthier, nouveaux venus dans l'équipe (privée de G. Fougères), ont été entièrement renouvelées. Le plan d'ensemble est resté le même, mais le livre III, par exemple, compte douze chapitres au lieu de huit ; au total, pour le volume, 704 pages de texte, contre 430. Les tableaux synoptiques ont été allongés et précisés ; les cartes, sommaires, donnent l'essentiel. Bref, voilà un excellent livre de travail, dû aux meilleurs spécialistes. La pire injustice serait, sous prétexte d'érudition, de demander à ce manuel autre chose et plus qu'il ne veut ou peut donner. Les auteurs ont eu à faire un choix très limité pour les bibliographies, et, fort sagement, ils ne se sont pas toujours astreints à citer le dernier livre sur la question. Pourtant j'ai relevé quelques omissions ; la plus remarquable concerne le *Handbuch der Archäologie*, dont le tome I$^{er}$ (qui comprend notamment « *Der alte Orient* ») a paru dès 1939, accompagné d'excellentes illustrations ; les tomes II et III sont en cours de publication (l'ensemble formera la sixième *Abteilung* du *Handbuch der Altertumswissenschaft*). D'une façon générale n'y a-t-il pas, d'ailleurs, dans le traitement de ces *Premières civilisations*, une certaine disproportion au point de vue archéologique, la Crète et la Grèce recevant un traitement de faveur par rapport à l'Orient ?

Voici quelques notes de lecture. P. 238, n. 1, rétablir la forme « *Crete* » (et non *Creta*) dans le titre du livre de Pendlebury ; p. 346, n. 1, lire « *bishoprics* » ; p. 457, n. 1, lire « *Hasluck* », et le livre date de 1910 (non 1913). — P. 543, j'ai déjà (*REG*, 1941, p. 291) attiré l'attention sur l'article de Grace H. Macurdy, *AJPh.*, 1928, p. 276-282, où il est démontré que la femme de l'archonte-roi ne porte pas le titre de *basilinna*. — P. 582, n. 1, lire « *Hipparque* ». — P. 629, note : le petit livre de H. Lechat, *La sculpture grecque*, signalé comme datant de 1927, ne peut être que le volume de la collection Payot ; or il date de 1922 ; que ce me soit l'occasion de dénoncer une pratique intolérable de beaucoup d'éditeurs : on réimprime les livres, on les reproduit par le procédé anastatique, en modernisant la date seulement ; il arrive que le nouveau tirage soit assorti de l'indication plus ou moins fantaisiste « 2$^{e}$» ou « 3$^{e}$ édition » ; j'ai vu citer les tomes I$^{er}$ et II de l'*Histoire grecque* de G. Glotz avec le millésime 1938 ; l'*Histoire de la littérature grecque* d'Alfred et Maurice Croiset est souvent affublée de dates ultra-récentes. J'ouvre, par contre, au hasard un tome réimprimé de la *Cambridge Ancient History*, le tome II : il est daté de 1940, mais les indications les plus précises sont données au *verso* de la page de titre ; le lecteur sait qu'il a affaire à un texte de 1924, reproduit en 1926 avec de menues corrections et tel quel, depuis lors, en 1931 et en 1940. — P. 643, note, puisque sont citées la 1$^{re}$ et la 4$^{e}$ édition de Diels, *Fragmente der Vorsokratiker*, il eût fallu signaler, aussi ou de préférence, la 5$^{e}$ refondue par W. Kranz (3 vol., 1934-1938). — P. 649, « le profond Exékias » : l'adjectif « profond » ne force-t-il pas la note, et n'y a-t-il pas ensuite dans les mots que je souligne quelque exagération qui ne paraît pas rendre compte exactement de la technique et du génie d'Exékias : « Nul n'a réussi comme lui à mettre *dans le regard de ses personnages une intensité de sentiments qui rayonne du profond des êtres sans altérer la précision* ni la minutie

des lignes » (p. 648) ? Mais ce sont vétilles dans des pages où l'auteur a fait un effort heureux pour animer ce qui risquait de n'être que sèche énumération. — P. 663, l. 12, « affabulation » doit être un *lapsus*. — Index, lire « Exékias » et ajouter sous ce nom les références 650 et 655. — Carte III, en Chalcidique, lire « Sithonia ».

Dans l'ensemble l'entreprise qui consistait à présenter en un volume trois millénaires d'histoire, à cheval sur plusieurs civilisations, a été menée à bien, d'exemplaire façon, par les maîtres auxquels se sont adressés les directeurs de la collection. L'on s'en réjouira pour nos étudiants d'histoire, et aussi pour les « classicistes » en général, qui ont quelque peine à se tenir au courant du progrès hésitant, et prodigieux à la fois, de la découverte proche-orientale. Dans cette équipe il convient de détacher et de mettre particulièrement à l'honneur le nom d'André Aymard qui a assumé dans la rédaction la part la plus longue et qui, en outre, comme secrétaire général de la collection (voir au *verso* de la page de titre), a veillé avec Louis Halphen sur la totalité du volume.

Georges Daux.

A. Dain, *Les Manuscrits*. Paris, Les Belles Lettres, 1949 ; in-8°, 180 p.

On sait l'autorité que M. Dain a acquise dans le domaine de la paléographie et de l'histoire des textes. Mais, à l'exception de rapports présentés dans des congrès, il n'avait jamais eu l'occasion de publier les résultats de son expérience et de ses réflexions. C'est dire le bon accueil qui sera fait à ce petit livre, issu de conférences prononcées à l'Ecole Normale de la rue d'Ulm, en 1944. Le titre répond bien au propos de l'auteur, qui tend à élargir le champ de son étude : il entend faire porter ses réflexions aussi bien sur la philologie latine que sur la philologie grecque (le livre est dédié à MM. Ernout, Marouzeau, Samaran), et il souligne que l'examen d'un manuscrit syriaque, copte, ou arabe ne diffère pas de celui d'un manuscrit grec ou latin. Je laisse aux latinistes le soin de marquer les différences qu'ils observent entre la pratique des manuscrits latins et celle des manuscrits grecs, et dont certaines ont été indiquées par M. Dain lui-même. Je constaterai seulement que M. Dain laisse de côté une large part de la tradition manuscrite, notamment celle de l'Inde, où doivent se poser des problèmes particuliers. Celle du Rg. Veda, par exemple, se présente dans des conditions toutes spéciales. En fait l'étude de M. Dain porte d'abord sur les manuscrits grecs, accessoirement sur les manuscrits latins.

Les premières pages du livre définissent avec bon sens la notion de manuscrit. Le manuscrit est essentiellement une édition faite à la main. Lorsque nous disposons du manuscrit original d'un auteur, le seul problème qui se pose est celui de la lecture. Au contraire, pour les manuscrits des auteurs grecs et latins, nous ne possédons que des copies, et c'est le problème de la copie qui est essentiel. En quatre chapitres, M. Dain étudie successivement : « Les manuscrits et le problème de la copie ». « Les manuscrits et le problème de la paléographie et de la codicologie », « Les manuscrits et le problème de l'histoire des textes », « Les manuscrits et le problème de l'édition ».

A propos de la copie, l'auteur définit le bon copiste comme celui qui reproduit exactement son modèle, même avec ses fautes. Il indique que, contrairement à ce que l'on enseigne souvent, la dictée serait

un procédé exceptionnel, il montre l'importance des « minutes d'atelier », le rôle du réviseur (généralement le chef d'atelier) ; on retiendra (p. 38) ce qui est dit de l'aspect psychologique du problème résumé dans cette formule de A.-M. Desrousseaux : on lit le texte, on le retient, on se le dicte intérieurement, par la main on en exécute la copie ; signalons aussi les beaux exemples d'erreurs de lecture cités p. 40 sqq. : les fautes graphiques sont moins nombreuses, que celles qui sont dues à la dictée intérieure (je ne comprends pourtant pas comment ἀνάξει pour ἀνάψει, p. 42, serait dû à la dictée intérieure). Mais nous n'avons pas que des fautes primaires : dans un cas donné, si nous n'avons pas les éléments de l'histoire de la faute, nous sommes désemparés.

Je passe plus vite sur le chapitre qui porte sur la paléographie et la codicologie : relevons que M. Dain, demande des monographies de *scriptoria* grecs, malgré la difficulté de l'entreprise (au contraire, pour la paléographie latine beaucoup d'ateliers locaux sont bien connus), des catalogues de manuscrits, et même un inventaire général de tous les manuscrits grecs.

Le chapitre consacré à l'histoire des textes est des plus instructifs : chaque œuvre passe de l'autographe à l'apographe, puis le manuscrit copié en calligraphie, enfin les exemplaires. L'archétype est défini « le plus ancien témoin de la tradition où le texte d'un auteur se trouve consigné dans la forme qui nous a été transmise ». Les archétypes des textes grecs et latins se situeraient entre les années 100 et 450 de notre ère. De l'archétype, il faut distinguer « le plus proche commun ancêtre de la tradition » qui, outre quelques fautes nouvelles, présente une organisation particulière du texte due à l'adoption du *Codex*. Il a été établi entre 350 et 600. Après une nouvelle période où les études classiques sont négligées, une nouvelle étape est marquée par la translittération lors de la Renaissance byzantine du IX^e^ siècle inspirée par des savants comme Photius ou Aréthas. C'est à ce moment que se produisent les mélectures dues au passage de l'onciale à la minuscule. Viennent ensuite les prototypes ainsi définis : « ils représentent les témoins anciens, issus directement ou indirectement des exemplaires translittérés et constituent le type de chacun des rameaux de notre tradition » ; on trouvera, p. 123, des exemples précis de prototypes pris à la tradition des stratégistes grecs ; ces prototypes constituent souvent une *editio variorum* avec scholies. Enfin, l'histoire de la tradition manuscrite se termine par l'examen des *recentiores* et *deteriores*.

Un dernier chapitre envisage les problèmes de l'édition Après un historique des méthodes de la philologie, M. Dain détruit plusieurs « slogans » : celui du bon manuscrit, celui du manuscrit ancien, celui du manuscrit de base, et quelques autres encore. Un des points originaux de la doctrine de l'auteur est l'importance qu'il attache à la reconstitution des manuscrits perdus : ainsi, p. 130, « on sera amené un jour à imprimer la reconstitution des manuscrits perdus » ; — p. 171, « plus tard..., on imprimera ces témoins perdus, et, d'étape en étape, on remontera progressivement à l'auteur » : cette dernière phrase constitue un véritable acte de foi.

Le livre de M. Dain fait le point des recherches sur l'histoire des textes classiques, auxquelles l'auteur a pris une part éminente. Il nous fait part des réflexions que son expérience lui inspire, souvent avec un ton assez personnel (cf., par exemple, p. 60). Tout ce qui est dit de la philologie byzantine est de première importance et paraît très solidement fondé. Ce qui est enseigné sur l'histoire antérieure du livre excitera vivement la curiosité du lecteur, mais reste évidemment

plus hypothétique. La date d'apparition du *Codex* paraît incertaine. Le parti-pris de l'auteur de renoncer à tout appareil d'érudition a pour conséquence que le lecteur se demande sur quelles données se fondent certaines affirmations. Ce qui est dit, p. 98, des savants de Pergame, mériterait d'être démontré et précisé ; l'indication qu'ils étaient plus fidèles à la tradition atticiste est obscure pour moi. Sur quoi repose l'affirmation qu'à Alexandrie on réunit dans un seul volume trois des rouleaux de l'époque antérieure ? Si je ne me trompe pas, elle s'appuie sur une remarque de M. Valgimigli qui constate qu'un chant des Argonautiques est trois fois plus long qu'un chant homérique : c'est peu. D'autres (cf. Coulon, *La papyrologie*, p. 21, et la bibliographie) estiment, avec des arguments qui ne sont pas sans valeur, que la bibliothèque d'Alexandrie et Callimaque auraient substitué le petit rouleau au grand. Quant à l'hypothèse qu'à Pergame on ait réuni cinq ou six rouleaux de l'âge préalexandrin, elle est donnée comme un fait ; or, elle ne se fonde que sur une combinaison, d'ailleurs ingénieuse de B. Hemmerdinger (*Rev. des Et. Gr.*, 61, 1948, p. 113[1]). — Ce qui est dit p. 128 du Papyrus Morgan, repose sur une confusion. Il ne s'agit pas du Papyrus Morgan (pap. 60 de Allen et Collart), mais du papyrus 7 de Schwartz (*Bull. Inst. F. Arch. Or.*, 46, p. 41) ; d'ailleurs l'examen des leçons communes au *Genavensis* et à ce papyrus, montre qu'elles ne prouvent pas grand chose : il s'agit de leçons qui figurent dans presque tous les manuscrits, ou de variantes orthographiques banales comme ἐνιμμεγάροισιν.

Voici d'autres remarques de détail : ce qui est dit de Xénophon, p. 14, ne tient pas compte des quelques fragments que nous ont conservés des papyrus ; — p. 46, il faudrait préciser de quel Elien il est question ; — p. 94, on ne peut pas dire que « les œuvres de l'antiquité étaient peu adaptées à la lecture » : au contraire, elles étaient composées pour la lecture à haute voix. Mais M. Dain veut dire que leur présentation matérielle rendait la lecture difficile ; — p. 122, à propos des scholies des poètes, il faudrait rappeler que nous avons de bonne heure des papyrus avec scholies (le Parthénée d'Alcman, par exemple).

Ces remarques n'enlèvent rien au mérite de l'ouvrage. Ajoutons qu'il est écrit de façon vivante, qu'il se lit d'une traite, et qu'ainsi il pourra, espérons-le, susciter des vocations.

P. CHANTRAINE.

F. DÖLGER, *Die byzantinische Dichtung in der Reinsprache* (Handbuch der griechischen und lateinischen Philologie h. gegeben von B. Snell und H. Erbse). Berlin, Wissenschaftliche Editionsgesellschaft, 1948 ; in-8°, 46 p.

Le plan de ce nouveau manuel de la philologie classique m'a paru bien conçu. Il se recommande en outre par la brièveté de chacun des fascicules, ce qui permettrait à chacun de le mettre dans sa bibliothèque sans trop de frais, et par la qualité des savants qui ont accepté d'y collaborer. Tout ce qui concerne le byzantinisme, par exemple, a été confié à un maître comme F. Dölger. Il faut donc souhaiter que cette entreprise puisse être menée à bien.

1. Dans quelle catégorie faire entrer le *Pap. Oxyrh.*, 1231, du second siècle de notre ère, dont nous savons qu'il contenait 1320 vers de Sapho ? Et est-il certain que les rouleaux aient tous été, à une époque donnée, de même longueur ?

Sur la poésie byzantine en langue savante, M. F. Dölger nous donne un petit fascicule, qui constitue la plus sûre des initiations.

L'auteur montre comment la création de l'empire de Constantinople, le contact entre le monde romain et oriental, l'importance prise par le christianisme ont exercé une influence décisive sur le développement de la littérature. La littérature byzantine est une littérature savante, une littérature de cour, une littérature qui, à d'autres égards, reste souvent formelle. Dans ce fascicule M. Dölger s'occupe de la poésie en langue puriste. La littérature dramatique est presque inexistante, et des œuvres comme *Christus Paschon* présentent un caractère purement livresque. Mais il existe des épopées diverses, des romans en vers, des poèmes érudits ou moraux, des épigrammes qui constituent un des domaines les plus vivants de la poésie byzantine, des hymnes comme ceux de Synésios, enfin les chants d'église. L'auteur cite les noms des principaux poètes dont les œuvres nous sont parvenues, comme Synesios, Tzetzès, d'autres encore. Il est dommage que le manque de place ait empêché l'auteur de citer quelques exemples caractéristiques des œuvres de ces écrivains, qui auraient utilement illustré l'exposé de M. Dölger. Signalons pour finir que les dernières pages décrivent brièvement les éléments de la métrique byzantine. Malgré l'altération phonétique de la langue, les vieilles formes de la métrique quantitative subsistent : mais c'est une « métrique de papier ». Des mètres nouveaux fondés sur l'accent font concurrence aux anciens. Ces quelques pages, fondées notamment sur les travaux de P. Maas, constituent une excellente initiation à la métrique byzantine.

P. CHANTRAINE.

E. LAROCHE, *Histoire de la racine *nem- en grec ancien* (νέμω, νέμεσις, νόμος, νομίζω) (Etudes et Commentaires, VI). Paris, C. Klincksieck, 1949 ; in-8°, 276 p.

Dans cette thèse de l'Université de Paris, M. Laroche s'est attaqué à un sujet particulièrement important. Les résultats de son enquête se trouvent clairement indiqués dans le dernier chapitre. La même racine **nem-* a donné cinq séries de mots : le verbe νέμω « je distribue » avec les formes nominales qui s'y rapportent, le verbe νωμάω de sens presque équivalent à l'origine, mais qui a eu sa destinée propre, le groupe de νέμεσις avec sa valeur morale particulière, l'ensemble de νόμος, νομίζω etc... « qui supposerait un sens originel de « je répartis, j'arrange », enfin l'ensemble des termes qui présentent le sens que M. Laroche appelle « pastoral » (que l'auteur place en dernier lieu dans sa conclusion, mais non dans le corps du volume : il est en effet fort ancien). Un des mérites de cette conclusion est de distinguer fermement entre les différentes séries indo-européennes qui pourraient supposer une famille **nem-*. Toutefois il incline à rapprocher grec νέμω du skr. *namati*.

A l'intérieur même du grec la variété sémantique des mots que l'on rattache avec raison à la racine **nem-* est fort grande, et c'était une des difficultés de la tâche de M. Laroche que d'y apporter quelque lumière. On verra comment il rend compte de νόμος, par exemple, où il reconnaît à l'origine la notion d'« ordre ». Νέμεσις, qui, pose des problèmes difficiles, semble avoir embarrassé l'auteur, et il en donne des définitions vagues : la *némésis* (p. 92) contient le sentiment de la faute ; quant à l'origine, νέμεσις signifierait « action d'imputer à quelqu'un, fait de rendre responsable ». Le livre de M. Benveniste, *Noms d'action...* paru après la soutenance de M. Laroche, mais avant la publication de cette thèse, présente les faits avec plus de netteté (p. 79 sqq.).

Νέμω se dit proprement d'un partage légal, et νέμεσις qui implique la notion collective d'une juste répartition, exprime un sentiment social qui constate que « la juste répartition est enfreinte ». Le fait que νεμεσάω a pour sujet un individu isolé (ce qui embarrasse M. Laroche, p. 91) n'empêche pas que, comme l'ont vu les Anciens, il s'agisse d'un sentiment social.

Pour mener son enquête, M. Laroche a rassemblé un nombre considérable d'exemples. Il était peut-être inévitable que dans une telle masse de faits, quelques inexactitudes se soient glissées. P. 39 dans l'inscription d'Halicarnasse qui est citée τὰ ἐπὶ κωλῇ νεμόμενα ne signifie pas « les chairs de la cuisse », mais « ce qui s'étend au-dessus de la cuisse » ; — p. 40, dans l'épigramme citée à propos de ἀντινέμομαι, μύρτον est un nom propre de femme et désigne « Myrton » ; — p. 187, qu'entend l'auteur par l'expression « une scholie anonyme » ? Il s'agit, bien entendu, d'un poème ; — p. 195, s'agit-il vraiment, *Agam.* 312 d'un « jeu » ? — p. 222, le fragment de Xénophane, 2, 13 est mal traduit et εἰκῇ signifie « à tort » ; — p. 224 la traduction qui est donnée pour le fragment 14 d'Héraclite est inadmissible ; le sens est : « les hommes se font initier à ce que l'on considère comme des mystères avec des pratiques impies ».

M. Laroche a rassemblé un si grand nombre de textes que de telles erreurs de détail sont excusables. Il reste que son livre repose sur une enquête très étendue, qu'il éclaire un problème difficile de la linguistique grecque, et qu'il est mené avec une méthode qui fait la preuve des qualités de linguiste de M. Laroche.

P. Chantraine.

G. Redard, *Les noms grecs en* -της, -τις *et principalement en* -ίτης, -ῖτις, étude philologique et linguistique (Etudes et Commentaires, V). Klincksieck, Paris, 1949. 318 p.

M. G. Redard — un Neuchâtelois formé par M. Niedermann, pénétré des idées de Bally, mais qui a subi ensuite à Paris l'influence de MM. Benveniste et Chantraine — fournit par son étude un exemple de ce qui n'est plus aujourd'hui une rare exception : l'alliance de la philologie la plus rigoureuse — celle qui ne craint pas les longs dénombrements tout en sachant que certaines catégories d'une formation donnée resteront toujours ouvertes — et de la linguistique la plus pénétrante — celle qui, derrière des exemples multiples et de sens très variés, vise à définition la fonction propre du suffixe. Que penser d'une formation qui donne naissance à des types aussi différents pour le sens que πολίτης, τεχνίτης, ἀμανίτης, αὐτίτης, σησαμίτης, ἐγκεφαλίτης pour les noms communs, Ἰναχίτης, Μεμφίτης, Αὐξίτης, Μαρκιονίτης pour les noms propres, c'est-à-dire des noms qui indiquent une catégorie politique, un métier, une pierre précieuse, une plante, un vin, un gâteau, une maladie, un toponyme, un ethnique, une épithète divine, une secte chrétienne ? Des formations aussi variées semblent exclure un sens commun, qui ne soit pas tellement général que son contenu sémantique s'évanouisse. Les conditions historiques dans lesquelles s'est développé le suffixe étaient particulièrement favorables à une telle étude : comme sa fortune est de date récente, on peut dater, au moins approximativement, les proliférations diverses qui se sont pressée autour de lui. M. Redard, pour faire son étude aussi exhaustive que possible, ne s'est pas tenu à la littérature, ni aux siècles dits classiques : il a trouvé dans les inscriptions et les papyrus un nombre très considérable d'exemples qui, par leur sens même, n'eussent jamais

paru dans une œuvre littéraire, et, utilisant les faits d'époque byzantine, il a fait le point par rapport au grec moderne : il est certain, par exemple, qu'il n'est pas indifférent que le grec moderne se serve de la formation δεσμώτης pour désigner non pas celui qui se trouve momentanément dans les fers, mais celui qui est défini par ses fers : le « forçat ». Il n'est pas interdit de penser que ce sens moderne d'un suffixe ancien projette une lumière intéressante sur Prométhée défini comme forçat (δεσμώτης). De plus, nombre de formations sont restituées en grec d'après les calques latins que Pline l'Ancien ou Dioscoride nous ont transmis : il n'y a pas donc que les exemples attestés directement en grec, mais une masse de témoignages indirects.

La partie la plus importante de cette contribution, après quelques pages (5-17) consacrées à la morphologie du suffixe et les pages finales (227-230) dans lesquelles le développement historique du suffixe est esquissé et sa fonction propre définie, est constituée par ce que M. Redard appelle la sémantique du suffixe : ce n'est pas seulement le dénombrement des exemples, c'est aussi, quand la chose est possible, la genèse de telle formation à partir d'exemples qui ont chance d'être des chefs de file. C'est ainsi qu'on assiste au développement du sens « technique » du suffixe à partir de τεχνίτης qui est ancien : avec des groupes plus spécialisés de travailleurs et dans le cadre rigide des corporations multipliées, on voit aussi bien l'ἀλϐαστρωνίτης, « sculpteur d'albâtre » des documents égyptiens que le mot bilingue d'époque byzantine βηστιαρίτης « fripier ». Avec un sens très juste des conditions qui ont favorisé la connaissance de pierres précieuses (et leur utilisation magique), M. Redard nous donne une idée complète de l'extension que le suffixe a prise pour désigner des pierres selon la couleur, la forme, l'emploi etc., aussi bien sous forme masculine (ἀνθρακίτης) que sous forme féminine (μαργαρῖτις). Peut-être d'ailleurs M. Redard a-t-il tendance à s'exagérer le contraste qu'il relève entre le nombre insignifiant des noms de pierres en -ίτης en attique et l'énorme extension qu'ils prennent dans la Κοινή : cela peut tenir au genre littéraire, qui exclut naturellement les termes techniques ; de même, ce ne serait pas l'œuvre d'un Valéry ou d'un Bergson qui pouvait faire connaître l'existence de noms tels qu'*ébonite*, ou même *anthracite*. Peut-être y-a-t-il là une légère erreur d'optique, bien excusable d'ailleurs.

La partie la plus intéressante de l'étude sémantique concerne les noms communs : elle jette souvent un jour nouveau sur des réalités qui, avant M. Redard étaient passées inaperçues ou qui, du moins, n'étaient connues que des spécialistes de ces réalités, pour lesquels la valeur sémantique de la formation ne se posait pas comme problème. Il n'est pas indifférent que, parmi les noms de plantes, il y ait tant d'euphorbiacées (p. 67 sqq.) dont les applications étaient si courantes dans la pharmacopée antique ; fort caractéristique également est l'extraordinaire prolifération des formations en -της concernant les champignons (p. 68) au départ de ἀμανίτης, simplement rajeuni dans le g. m. μανιτάρι : rien n'atteste mieux la vitalité du suffixe en grec moderne. Même dans les ethniques, il est significatif que l'Egypte soit en tête , pour le nombre, des formations en -ίτης : le fait doit être lié à la fois au nombre des divisions administratives et à l'extrême densité de la population de l'Egypte.

Il est cependant quelques points sur lesquels l'étude de M. Redard ne satisfait pas suffisamment notre curiosité : puisque la fonction fondamentale du suffixe en -ίτης est d'être un suffixe « classificateur », « catégorisant » (p. 228) et que ce suffixe n'a pris le développement dont nous connaissons l'extension grâce à M. Redard qu'à une date relativement récente, on regrette que M. Redard n'ait fait qu'indi-

quer (p. 224) le problème historique de la concurrence victorieuse de -ίτης en face du suffixe classificateur de l'attique qui est -εύς : je crois que l'histoire de cette concurrence entre -της et εύς (et -ίας dans une certaine mesure) entrait de façon indispensable dans le cadre de l'étude de M. Redard : y a-t-il eu des catégories dans lesquelles le suffixe -εύς a opposé plus de résistance que dans d'autres au couple -ίτης /-της, comme le type δοναχεύς « endroit où poussent des joncs » en face de θρυΐτις (γῆ), même sens (cité p. 108), comme ἱππεύς en face de son contraire πεζίτης (cité p. 41) ? Peut-être aussi aurait-on souhaité que M. Redard traitât de façon moins allusive les rapports qu'il pose dès ses premières pages entre les noms d'agent en τήρ/-τωρ et les noms en -της : le lecteur auquel ne sont pas familiers les chapitres de M. Benveniste dans ses *Noms d'agent et noms d'action* risque de ne pas voir l'importance du problème : les notes, rejetées pour des raisons matérielles à la fin du volume, ne soutiennent pas le texte, il est vrai, comme le feraient des notes marginales. Ces dernières remarques ne sont point critiques à proprement parler : qu'on y voie seulement la marque du grand intérêt de la contribution de M. Redard. Il nous a beaucoup apporté : on eût souhaité que les rapports qui existent entre les formations qu'il a étudiées et des formations voisines et rivales eussent retenu plus longtemps son attention et enrichi encore son étude.

J. Humbert.

Bruno Snell, *Die Entdeckung des Geistes. Studien zur Entstehung des europäischen Denkens bei den Griechen.* Hambourg, Claassen et Goverts, 1948, in-8°, 300 p.

Ce livre est constitué en majeure partie par des articles publiés dans diverses revues de 1937 à 1947, notamment *die Antike* et *Antike und Abendland.* Il comporte aussi des chapitres inédits. Enfin il s'agit d'une seconde édition revue et sensiblement augmentée, la première datant de 1946. Le titre et le sous-titre de l'ouvrage sont ambitieux. Le lecteur que ce titre ne peut manquer d'attirer ne se trouve pas déçu lorsqu'il referme le volume : on ne saurait décerner à M. Snell un plus bel éloge. L'ouvrage envisage quelques-uns des aspects essentiels du problème de l'humanisme. Mais l'auteur est un philologue rompu à l'étude des textes, un savant habile à suivre l'histoire de la pensée antique : aussi ne verse-t-il jamais dans un vain bavardage. Qu'on le veuille ou non, la pensée européenne est issue de la pensée grecque et le livre de M. Snell constitue la meilleure justification des études classiques.

Le premier chapitre intitulé *Die Auffassung des Menschen bei Homer* est fondé sur une connaissance profonde de la psychologie et du vocabulaire homériques. L'auteur part du caractère concret de la langue épique. Ce caractère est mis en évidence par des analyses du vocabulaire : celle des verbes signifiant « voir », qui désignent chacun une manière de « voir » particulière, celle des mots désignant le corps (aucun terme n'exprime l'idée générale de corps : σῶμα ne se dit que d'un mort, et l'on emploie par ailleurs selon les cas δέμας « stature », μέλεα « membres » et même χρώς) ; on retiendra également l'étude de ψυχή, θυμός et νόος, qui montre comment les aèdes se représentaient l'âme et les fonctions psychologiques, ou celle de l'idée de force, à peine esquissée, mais qui pourrait servir d'amorce à une recherche. Le second chapitre est moins directement fondé sur la philologie, mais il concerne encore dans une large mesure l'étude d'Homère : il

est consacré aux dieux de l'Olympe qui, comme le montre l'auteur, viennent s'insérer dans le monde humain, où ils sont des garants de l'ordre naturel. Chez Homère l'homme ne se sent pas encore libre de sa décision : elle est déterminée dans une large mesure par la divinité. Dans la scène de la colère d'Achille, c'est Athéné qui décide le héros, mais il faut qu'il y consente : αἴ κε πίθηαι. Dans le monde des dieux, Zeus agit comme un suzerain qui s'efforce de maintenir l'ordre. Le monde est ordonné et intelligible. Un dernier trait important de la religion homérique est de taire ou de rejeter dans l'ombre tout ce qui est mystère, croyance aux esprits, magie.

La lyrique grecque révèle l'éveil de la personnalité. Les poèmes de Sapho, qui nous livrent la première peinture de l'amour, nous font connaître en même temps le développement des notions d'âme et de personne humaine. De son côté, Solon fait intervenir les idées de droit et de justice. Enfin un long chapitre est consacré à l'*Hymne à Zeus* de Pindare, dont nous ne possédons que des fragments. Le divin n'y est plus saisi comme une force qui agit sur le monde, mais comme un éclat, une lumière qui le recouvre. Le chapitre sur la tragédie vise à expliquer les rapports du mythe et de la réalité, et les modifications que les poètes tragiques ont fait subir aux vieux mythes. L'auteur conclut en citant le mot d'Aristote : « la poésie est plus philosophique que l'histoire ». Poursuivant l'histoire de la pensée grecque, M. Snell consacre à Aristophane un chapitre qui étudie essentiellement la critique d'Euripide dans les *Grenouilles*, en soulignant surtout les raisons morales de l'attitude d'Aristophane. Mais il montre en même temps qu'avec certaines tragédies d'Euripide, comme la *Médée*, s'accomplit l'affranchissement de l'homme : l'âme humaine devient le seul théâtre de la lutte des passions.

Avec le chapitre VII on passe à l'analyse de notions proprement morales, d'abord celle de vertu. Le mot ἀρετή désigne d'abord une valeur notable surtout par son efficacité : aussi bien les maximes que l'on attribue aux Sept Sages ne visent-elles que la réussite et un bonheur matériel. Mais, dans un groupe politique ou social, l'ἀρετή peut impliquer un aspect chevaleresque. Bientôt d'autres notions interviennent, comme celle de mesure (qui n'est d'abord qu'un moyen d'assurer la durée du bonheur). C'est avec Socrate que se développe l'idée d'un bonheur intérieur, fondé sur la connaissance du bien et de la justice. Au passage, M. Snell indique l'importance de la formule γνῶθι σεαυτόν ; il remarque finement (p. 173) que le grec n'a pas de verbe correspondant à notre « vouloir » : θέλειν signifiant « être disposé à », βούλεσθαι « souhaiter, considérer comme préférable ou désirable ». Ce qui importe, c'est le choix, la προαίρεσις. Notons aussi (p. 175) les remarques sur le caractère originellement pratique de l'ἐπιστήμη.

Les pages suivantes montrent l'importance de la métaphore et de la comparaison dans le développement de la pensée. Mais je voudrais surtout insister sur le chapitre intitulé *Die naturwissenschaftliche Begriffsbildung im Griechischen* (p. 217). Il y est montré de façon saisissante comment les Grecs ont forgé l'instrument de la pensée rationnelle et scientifique. Le développement de la pensée et celui de la langue ont marché de pair. M. Snell explique comment l'article défini en prenant une valeur générale est devenu un instrument précieux pour l'esprit d'analyse. Il indique le rôle de la copule, celui des catégories verbales. notamment de l'infinitif substantivé par l'article, celui des substantifs dits abstraits. On retiendra notamment p. 219 sqq. la distinction entre *Namen* (individuel), *Dingwort* (qui constitue déjà une catégorie) et *Abstractum*. Sous le titre *Die Entdeckung der Menschlichkeit und unsere Stellung zu den Griechen*, un chapitre également

important étudie l'origine des notions d'humanité et d'humanisme. A l'origine l'humain s'oppose au divin. Avec Isocrate en particulier apparaît le concept de παιδεία. L'idée de sentiments d'humanité enfin s'exprime dans la φιλανθρωπία, qui tient une grande place dans le monde que décrivent les comédies de Ménandre.

Les dernières pages du volume, moins importantes, sont intitulées « *Ueber das Spielerische bei Kallimachos* » (il y est montré le rôle de l'art pour l'art, de la fausse naïveté, de l'érudition), et « *Arkadien, die Entdeckung einer geistigen Landschaft* » (après Kapp, M. Snell indique que l'Arcadie bucolique et littéraire est une invention de Virgile, inspirée par la lecture de Polybe).

D'un bout à l'autre, l'étude de ce livre, volontairement dépouillé d'un appareil d'érudition trop pesant, est suggestive. Il montre comment un ouvrage d'inspiration humaniste peut se fonder sur une analyse philologique des textes. Il apporte à l'histoire de la pensée grecque une contribution essentielle. Comme il est personnel, il pourra, bien entendu, être contesté pour telle ou telle interprétation. Je me contenterai de proposer quelques remarques qui ne concernent que des détails. — Dans le chapitre consacré aux dieux de l'Olympe, on aurait aimé trouver quelques observations sur les rapports des dieux et de Zeus avec le destin ; — p. 49, γλαυκῶπις et βοῶπις signifient originellement « à la tête de chouette » (ou « au visage... »), « à la tête de vache », plutôt que « *eulenäugig* », « *kuhäugig* » ; — p. 67, peut-on dire que le fragment 2 de Sapho soit un « *Hochzeitslied* » ? — p. 159, ce qui est dit de l'αἰδώς m'a paru un peu vague, et je ne suis pas sûr qu'il s'agisse d'un sentiment religieux : le mémoire de Von Erfa, que M. Snell connaît bien, montre qu'il s'agit d'un sentiment social, et M. Benveniste, p. 79 de ses *Noms d'agent...*, à propos de νέμεσις définit l'αἰδώς comme le « sentiment collectif de l'honneur » ; je doute pour ma part que ce soit un « sentiment collectif », mais c'est un sentiment que l'on éprouve relativement à une collectivité humaine ; — p. 230, les remarques sur les aspects verbaux seraient à discuter : il est peu exact d'attribuer au thème de présent une valeur d'état (ce serait plutôt le sens ancien du parfait) ; le présent exprime en principe le déroulement du procès ; d'autre part, les aspects ne conviennent pas particulièrement à l'expression de la pensée scientifique (et abstraite) ; ils appartiennent plutôt aux éléments archaïques de la langue, qui ont été finement analysés dans le premier chapitre.

P. Chantraine.

P. Amandry, *La mantique apollinienne à Delphes. Essai sur le fonctionnement de l'oracle* (Bibl. des Ecoles fr. d'Athènes et de Rome, fasc. 170). Paris, de Boccard, 1950, in-8°, 286 p.

Rien de plus énigmatique ni de plus controversé que le fonctionnement des oracles, et même du plus illustre d'entre eux, l'oracle delphique. C'est dire qu'un « Delphien » aussi expérimenté que M. Amandry est bien inspiré en consacrant sa thèse de doctorat à cette difficile question. C'est l'occasion pour l'auteur, en se fondant sur des textes anciens relatifs à l'oracle de Delphes (et qui sont rassemblés dans un utile appendice), de mettre au point ce que nous savons de la mantique de Delphes. Dès le premier chapitre, il écarte l'idée traditionnelle d'une Pythie délirante, et lui oppose avec K. Latte la figure paisible et recueillie qu'ont peinte les céramistes du v^e^ siècle. Il attache, en revanche, une grande importance à la cléromancie. à laquelle

est consacré notamment le chapitre II. M. Amandry étudie également le personnel de l'oracle, et tend à réduire le rôle de la Pythie au bénéfice des prophètes. Enfin son attitude apparaît également négative à propos de la grande question (*magna quaestio* dit Cicéron) du *pneuma* issu d'une faille de la terre. Les fouilles n'ont découvert aucune trace de fissure dans le sous-sol de l'adyton de Delphes, et la croyance même au *pneuma* est ébranlée par le silence à peu près complet de Plutarque dans le *De Pythiae oraculis*. Il faudrait donc renoncer à cette interprétation de la divination pythique.

Sur tous ces points, l'attitude de M. Amandry concorde plus ou moins avec celle de tel ou tel de ses prédécesseurs (K. Latte, E. Will, etc...), mais plus que sur l'exégèse moderne, il se fonde sur l'interprétation de textes anciens. Toutefois ces textes sont contradictoires et prêtent à discussion ; et on a l'impression que, dans l'étude du détail même de ces textes, l'auteur ne se trouve pas toujours parfaitementà l'aise : p. 42 sqq. et ailleurs il s'efforce, pour les besoins de sa démonstration (qui veut écarter autant que possible l'idée d'une révélation extatique), de décolorer autant que possible le sens de mots comme ἔνθεος ou μαίνεσθαι, ce qui ne va pas sans quelque artifice. On a parfois l'impression que l'auteur suggère une interprétation, mais qu'il n'ose pas s'y attacher ni tenter de la justifier. Ainsi, p. 106-107 pour les vers 31-33 des Euménides où il a bien l'impression que son interprétation de πάλῳ λαχόντες est fragile (il en propose d'ailleurs une autre, p. 107, n. 2) ; quant à ὡς ἂν ἡγῆται le sens traditionnel « dans l'ordre indiqué par le dieu » est parfaitement légitime ; — même page, l'étude des vers 419-421 de l'*Ion* est également assez vague : peut-on dire que le mot πέπτωκε s'appliquerait mieux à un tirage au sort et a-t-on jamais dit en ce sens χρηστήριον πίπτει ? — Voici quelques autres remarques : p. 25, n. 1, il était inutile de proposer une étymologie de χρᾶν ; en réalité ce verbe, qui a d'abord été employé au moyen, est issu du verbe usuel χρῆσθαι, "avoir recours à" ; — p. 26 note, en Γ 316 ἐλόντες indique le choix des sorts avant le tirage aux sorts, et ne concerne pas le tirage proprement dit ; — p. 124, il est dit que ὅσιος est difficile à distinguer de ἱερός : c'est le contraire que montrent les articles de Van der Valk et de Jeanmaire cités en note.

Le livre de M. Amandry montre combien notre connaissance des usages de la mantique reste imparfaite. La théorie de l'auteur sera discutée. Il n'a peut-être pas poussé toujours à fond l'analyse des difficultés, et il s'est parfois appuyé sur des textes qui ne sont pas aussi nettement en faveur de son interprétation qu'il le croit [1] (ainsi encore le passage de Lucien cité p. 253 et discuté p. 31 et où διασεισμένη doit bien s'appliquer aux transes de la Pythie). Mais le livre est intelligent, écrit avec agrément ; il fait honneur à son auteur.

P. CHANTRAINE.

J.-Th. KAKRIDIS, *Homeric Researchs* (Skrifter utgivna av. Kungl. Humanistiska Vetenskapssamfundet i Lund XLV). Lund, C. W. K. Gleerup, 1949, in-8°, II-168 p.

Cet ouvrage est un recueil de mémoires, dont certains ont déjà paru dans diverses revues avant la guerre. Il a été publié d'abord

1. En revanche, le chapitre sur le *pélanos*, p. 86-103, m'a paru particulièrement solide et instructif.

en Grèce en 1944. Aujourd'hui, après avoir subi une révision et des remaniements assez importants (deux chapitres nouveaux ont remplacé deux chapitres qui figuraient dans la première édition), le livre paraît en anglais, dans une collection scientifique suédoise bien connue, ce qui lui apportera, j'espère, une bonne diffusion.

L'introduction met en lumière l'idée générale qui a commandé la recherche de l'auteur. M. Kakridis n'admet ni l'« unitarisme », ni le « séparatisme » dans l'analyse des poèmes homériques, et particulièrement de l'*Iliade*, à laquelle tout ce volume est consacré. Il admet avec raison que l'*Iliade* est l'aboutissement d'une longue tradition épique, et qu'elle présente, d'autre part, une réelle unité. Il ne s'agit donc pas de faire un sort à de petites contradictions de détail comme le faisaient déjà Aristarque, et après lui nos scholies, mais de tâcher de déterminer les sources et les traditions anciennes qu'un poète de génie a utilisées et amalgamées. Cette orientation de la recherche, qui paraît séduisante, n'est pas propre à M. Kakridis, mais il l'illustre par des exemples bien choisis.

Le premier chapitre est consacré à l'étude de l'histoire de Méléagre racontée au chant IX de l'*Iliade*. Il n'est pas douteux que le poète met ici dans la bouche de Phénix le résumé de récits épiques relatifs à Méléagre, adapté à la situation d'Achille, que Phénix cherche à convaincre. L'analyse de M. K. est bien menée et montre que tout repose sur un conte populaire (dont la Grèce moderne connaît encore certaines variantes), où la vie du jeune homme est liée à la conservation d'un tison, que sa mère elle-même jette au feu lorsqu'elle apprend qu'il a tué ses deux oncles. Entre cette tradition populaire et le récit d'Homère, il faut sans doute intercaler un (ou des) poèmes épiques consacrés à Méléagre. M. Kakridis montre bien comment, dans le discours de Phénix, plus d'un détail laisse apercevoir la façon dont Homère a utilisé et adapté à ses fins propres de vieux récits qu'il a plus ou moins modifiés. On retiendra notamment certains détails comme l'ordre des personnages qui viennent supplier Méléagre de reprendre sa place au combat (p. 20 sqq.), ou les éléments qui, dans cette histoire, conservent le souvenir d'une société fondée sur le matriarcat (p. 34 sqq.).

Les chapitres suivants présentent des hypothèses plus hardies. L'auteur part des vers, d'ailleurs difficiles, du chant VI de l'*Iliade* (v. 335) où Pâris répond aux reproches d'Hector « si je suis resté à la maison, ce n'est pas tant par colère ou dépit à l'égard des Troyens que par désir de me livrer à ma douleur ». Faut-il supposer un blâme infligé par la cité à son champion battu et que Pâris « a fort mal pris ? » (cf. Mazon, *Introduction à l'Iliade*, p. 165-166). Il s'agit peut-être de faits qui ne sont pas développés dans l'Iliade, mais qui figuraient dans des versions différentes de la légende et qui étaient connues du public. Or M. Kakridis pense que dans ce passage le poète s'est inspiré de la légende de Méléagre (qui lui, après la malédiction de sa mère, par colère et par dépit refuse de retourner au combat). De même (p. 49 sqq.), l'amour qu'Hector porte à Andromaque serait inspiré de celui que Méléagre porte à Cléopâtre. Malgré l'ingéniosité que déploie M. K. à défendre sa thèse, il se trouve évidemment sur un terrain moins solide, et rien ne prouve qu'Homère ne s'est pas inspiré d'une geste troyenne plutôt que d'une *Méléagride*.

Le troisième chapitre, intitulé *Patroclea*, vise à retrouver dans la dernière partie de l'*Iliade* des éléments d'un *Achilléide* dont Homère se serait inspiré. Ainsi le début du chant XVI serait une transposition d'une scène des funérailles d'Achille (ce qui expliquerait la présence des Néréides) et peut-être certains gestes de Thétis (cf. les vers 71-72). Ce

sont également la mort et les funérailles d'Achille qui auraient inspiré certains détails de la mort et des funérailles de Patrocle. M. Kakridis s'inspire, à l'occasion, du travail de M. H. Pestalozzi, *Die Achilleis als Quelle der Ilias*. Toutefois il se montre moins hardi que M. Pestolozzi, et reconnaît que l'étude des rapports du Cycle épique avec l'Iliade et l'Odyssée doit être déterminante dans une telle recherche. Dans quelle mesure avons-nous le droit de considérer que certains thèmes du Cycle épique sont antérieurs à Homère, alors que toute la critique ancienne et moderne a voulu y voir des compléments postérieurs aux poèmes homériques dûs à ceux qu'Aristarque appelle les νεώτεροι ?

J'attirerai encore l'attention sur le chapitre que l'auteur a intitulé : *Eléments of popular style in Homer's Poetry*. Il analyse certains tours pléonastiques, soit dans les interrogations, soit dans des relatives qui analysent un composé, et les rapproche des procédés que l'on observe dans certaines chansons populaires. La recherche, à laquelle M. Kakridis attache une grande importance, se trouve à peine amorcée. Il faut donc lui demander de persévérer dans une analyse qui lui permettra d'éclairer un aspect souvent négligé du style homérique. S'agit-il bien de traits proprement *populaires*, ou plus généralement des procédés d'une poésie *orale* ?

Les appendices font apparaître, soit à propos de la légende de Méléagre, soit à propos des vers 905 sqq. d'Antigone et du raisonnement de la femme d'Intapherne chez Hérodote III, 119, des rapprochements pris dans divers domaines du folklore, notamment dans le domaine du grec moderne, que M. Kakridis connaît évidemment à merveille.

On ne peut pas toujours admettre les hypothèses de M. Kakridis (en particulier pour le chant VI de l'*Iliade*), mais elles posent comme il convient le problème des sources de l'*Iliade* et apparaissent toujours suggestives.

P. Chantraine.

Eugène Dupréel, *Les Sophistes, Protagoras, Gorgias, Prodicus, Hippias* ; Bibliothèque scientifique, 14 ; éditions du Griffon, Neuchâtel ; Presses universitaires de France, Paris, 1948, 407 p. in-8°.

L'importante étude que M. E. Dupréel, professeur à l'Université de Bruxelles, vient de consacrer aux principaux sophistes du v^e^ siècle, apparaît comme la suite et le prolongement de l'ouvrage que le même auteur a publié en 1922 sur la légende socratique et les sources de Platon [1]. Sous un titre moins « agressif » on retrouve au fond les mêmes thèses, que M. D. résumait ainsi en 1922, au début de son volume : « L'œuvre, la vie et la mort de Socrate sont une fiction littéraire. Il n'y a pas eu de révolution socratique dans la pensée grecque. Les *Dialogues* ont été composés d'après des écrits du v^e^ siècle, dûs notamment aux sophistes, aux comiques, aux orateurs. La recherche des « sources de Platon » permettra de démêler une collection de doctrines indûment confondues jusqu'ici sous un prétendu platonisme, et elle oblige déjà à poser, avec l'espoir de le résoudre, le problème de l'origine de l'aristotélisme. » Les recherches que M. D. a poursuivies depuis

1. E. Dupréel, *La légende socratique et les sources de Platon* - Bruxelles, 1922, Editions M. Sand, 450 p.

n'ont fait que le confirmer dans cette idée que Platon d'abord, Aristote ensuite, n'ont fait que reproduire les résultats obtenus par la pensée philosophique des Sophistes. « Au IVe siècle, écrit-il dans sa conclusion (p. 402), la veine d'invention philosophique est fort amincie ; le vent d'idées soulevées par les paradoxes éléatiques est apaisé ; les sciences vont progresser sous l'effort de spécialistes peu soucieux de philosophie proprement dite. C'est alors que peut s'épanouir l'exploitation artistique de l'effervescence philosophique du siècle révolu. » Et quelques lignes plus loin : « Si l'on avait conservé les œuvres rivales d'Antisthène et d'Eschine, nous connaîtrions mieux le mécanisme de la production des dialogues et nous serions moins étonnés de voir Socrate réfuter en un passage telle idée qu'il défend dans un autre, tantôt s'inspirant d'un de nos sophistes, tantôt bafouant ses théories ou sa personne. On entrevoit que cela dépendait de ce qu'on pouvait lire dans l'œuvre la plus récente du rival, exploitant les mêmes écrits, et qu'il s'agissait de réfuter. Cette désinvolture dans le traitement des thèmes et des idées ne doit pas trop nous scandaliser ; il s'agissait d'un haut badinage philosophique qui ne trompait personne parmi les lecteurs auxquels il était destiné. Platon ne pouvait prévoir qu'il demeurerait seul en scène, et que tout le *contexte* du temps cesserait de faire contrepoids à sa fantaisie, que les modernes enfin le prendraient pour un historien. » Ces citations étaient indispensables pour montrer la continuité de la pensée de M. D. Je ne l'étonnerai certes pas en disant que beaucoup « de bons esprits pour qui la religion de l'Antiquité, le culte d'un Platon, consiste en quelques dogmes cristallisés » (p. 403), ne manqueront pas de faire certaines réserves ! Mais, même si l'on n'est pas d'accord avec l'auteur sur le rôle des sophistes dans le développement de la pensée philosophique grecque, on devra reconnaître qu'il trace un portrait aussi complet que possible des quatre grands sophistes. Son livre se divise en monographies consacrées successivement à Protagoras (pp. 13 à 58), Gorgias (pp. 61-113), Prodicus (pp. 117-182) et Hippias d'Élis (pp. 185-393). Cette étude sur Hippias, qui tient la plus grande place en raison de l'importance exceptionnelle attribuée par l'auteur à ce sophiste, se subdivise elle-même en deux parties : dans la première intitulée « Sur les traces d'une philosophie » (pp. 185-279), M. D. s'efforce de retrouver les grandes lignes des doctrines d'Hippias ; dans la seconde (pp. 281-293), il fait la somme de tout ce que le platonisme doit au philosophe Hippias. Au cours de ces exposés, qui prennent souvent la forme d'un commentaire de texte, on trouvera de nombreuses interprétations originales. Signalons, par exemple, les pages consacrées à la célèbre formule de Protagoras, « l'homme mesure de toutes choses » : M. D. y voit la proclamation du primat de la convention sur la nature brute (p. 25 ; cf. pp. 19 et 30). De même, il interprète à la lumière des idées d'Hippias la théorie du langage exposée dans le *Cratyle* (pp. 265 et sq.). Partout les doctrines des sophistes apparaissent avec une cohérence parfaite qui ne peut manquer de séduire. Mais pour suivre M. D. en toutes ses conclusions, il faut nécessairement commencer par admettre l'hypothèse que les *Dialogues* de Platon ont été rédigés sur des thèmes empruntés aux sophistes, en particulier à Hippias (cf. p. 281). On trouvera, en tous cas, tout au long de ce livre, le commentaire de très nombreux textes de Platon : le lecteur regrettera seulement de ne pas avoir, à la fin du volume, un index détaillé de tous les passages cités et étudiés.

Pierre Louis.

Charles MUGLER, *Platon et la recherche mathématique de son époque* ; Editions P. H. Heitz, Strasbourg-Zurich, 1948, XXVIII-420 p. in-8°, 25 fig.

Dans l'article de la *Grande Encyclopédie*, consacrée à Platon (t. XXVI, pp. 1065-1077), Paul Tannery, tout en soulignant l'importance attribuée dans les *Dialogues* à l'enseignement des mathématiques, se demande si Platon a été réellement mathématicien lui-même, si cette science lui doit un progrès déterminé, et conclut que « la question est très controversable ». Elle ne l'est plus aujourd'hui, grâce à Ch. Mugler, dont la thèse fera époque dans l'histoire du platonisme ainsi que dans celle des sciences mathématiques dans l'antiquité. Aussi son livre mérite-t-il une mention spéciale, en raison de l'importance exceptionnelle du problème qu'il examine. Car si tous les lecteurs des *Dialogues* savent que les allusions aux mathématiques, en particulier à la géométrie, y sont fort nombreuses, on n'a pas l'habitude de considérer Platon comme l'un des créateurs de la mathématique. C'est pourtant la conclusion à laquelle aboutit Ch. M. Il s'attache, en effet, à montrer que la géométrie dite euclidienne ne s'est pas faite d'un seul coup, par une sorte de miracle, mais qu'elle repose sur un fonds de connaissances acquises par les penseurs qui précédèrent Euclide : or, parmi ceux-ci, Platon occupe une place de choix. Ch. M. s'est efforcé, selon ses propres termes, « de circonscrire la part exacte que Platon a prise au développement des sciences mathématiques au commencement du IVe siècle, et de trouver les rapports de cet intérêt scientifique du grand penseur avec ses idées philosophiques » (p. XV). Tels sont les deux problèmes, intimement liés, que l'auteur examine, et auxquels il apporte une réponse très circonstanciée au cours des six chapitres, dont se compose son ouvrage. Le premier, intitulé « Les fondements », signale que Platon a procédé à une véritable réforme de la terminologie mathématique, en essayant de l'affranchir des entraves sensorielles que les premiers géomètres y avaient laissé subsister. Cette étude, qui part des textes et repose sur une enquête minutieuse, ne laisse aucun doute dans l'esprit du lecteur, et apporte des précisions utiles sur la façon dont Platon exprime les notions d'espace, de point, de droite, de solide ou de circonférence, et sur les habitudes des autres géomètres grecs. Le souci de l'auteur est d'ailleurs constant dans l'ensemble de son ouvrage, de partir toujours d'une étude attentive du vocabulaire technique. Il serait malheureusement trop long d'entrer dans le détail des autres chapitres consacrés successivement à la notion de *similitude* (domaine où Platon fut l'instigateur d'innovations particulièrement décisives et fécondes), au principe d'*économie*, aux idées de Platon sur l'*infini* mathématique, à ses principes de *méthode*, enfin à l'exégèse de la fameuse interrogation mathématique du *Ménon*. Je tiens cependant à signaler spécialement l'intérêt du chapitre III, où l'auteur étudie le principe d'économie chez Platon : il montre que la notion d'ordre et de beauté qui oriente l'œuvre du démiurge dans le *Timée*, n'est que l'expression symbolique d'une idée géométrique et physique précise, et que Platon « anticipe dans sa conception de l'univers matériel cette forme spécifiquement mathématique du principe de finalité, qui, sous le nom de principe d'économie, a eu depuis Leibnitz une part si importante au développement de la mécanique rationnelle et de la physique moderne » (p. 123). Ainsi, d'un bout à l'autre de l'ouvrage, apparaît avec évidence le rôle éminent et vraiment considérable joué par Platon, dans le développement des mathématiques. Par contre, la conclusion à laquelle l'auteur aboutit sur « le sens et la fonction des mathématiques dans

la pensée de Platon », ne me paraît pas s'imposer autant. Ch. M. prend exactement le contre-pied de l'opinion traditionnelle, et considère que chez Platon les mathématiques « ne sont pas le point de départ, mais l'aboutissement de la réflexion métaphysique » (p. XIX). Je crains que l'auteur, dans son souci de rendre aux mathématiques la place qui leur est due dans les préoccupations de Platon, ne soit allé trop loin. Une autre remarque, purement formelle celle-là, c'est que le style de cet ouvrage est trop souvent d'une lourdeur excessive. On pourra regretter, aussi que les titres des *Dialogues* ne soient pas en italique (seul moyen de distinguer aisément le *Théétète* de Platon du mathématicien du même nom), et surtout qu'il n'y ait pas de liste bibliographique ni d'index des passages étudiés : un tel index me paraît particulièrement nécessaire dans un livre comme celui-ci, indispensable désormais pour étudier le platonisme ou l'histoire des sciences, et qui fournit une interprétation de nombreux passages obscurs et controversés. Signalons, enfin, quelques fautes d'impression regrettables (par exemple Arioste pour Aristote, p. 418). Mais ces remarques ne doivent pas faire oublier la haute valeur de l'ouvrage. Même aux non-spécialistes, il montrera que la science grecque est une forme du génie hellénique aussi importante sans doute que les arts plastiques ou la littérature. N'est-ce pas là d'ailleurs, comme le fait remarquer avec raison Ch. M., le don le plus durable que la Grèce a fait à l'humanité ?

Pierre LOUIS.

G. C. FIELD, *The Philosophy of Plato*, Geoffrey Cumberlege, Oxford University Press, London, New York, Toronto, 1949, 219 p.

M. G. C. Field était déjà connu des platonisants par son ouvrage *Plato and his Contemporaries*, paru en 1930, où l'on trouve une bonne étude de la vie de Platon et du milieu dans lequel s'élabora sa doctrine et s'exerça son influence. Cette fois l'auteur se contente de résumer en quelques pages, dans son Introduction, les principaux événements de la biographie de Platon en puisant aux meilleures sources, et consacre le reste de son ouvrage à l'exposé de la philosophie platonicienne. Il ne s'agit pas, pour lui, de donner une interprétation nouvelle du platonisme, — le cadre de son livre ne le lui permettait d'ailleurs pas — mais d'en fournir aux étudiants et même aux profanes studieux, une analyse claire et fidèle. Le plan suivi est très simple : il consiste à examiner successivement les différents problèmes auxquels les *Dialogues* apportent une solution. Comme s'il voulait placer le lecteur tout de suite au cœur même du platonisme, M. G. C. F. commence par exposer la théorie des formes (chapitres II et III) : ce développement a le grand mérite d'être intelligible même pour un public non initié, et de souligner que la théorie des formes s'applique non seulement à la connaissance du monde extérieur, mais encore à celle du bien, de la morale. Les chapitres suivants sont consacrés aux doctrines morales et politiques, à la conception platonicienne de l'âme, aux théories finalistes, à la théologie et à la religion. Le chapitre IX groupe les analyses d'autres problèmes sans doute moins importants, mais d'un intérêt d'autant plus grand que l'auteur s'attache à montrer la valeur actuelle des solutions proposées par le philosophe grec : il s'agit, par exemple, des théories platoniciennes sur l'amour, l'art, la vérité, l'éducation. Enfin, un dernier chapitre, intitulé *Plato to-day*, insiste sur la valeur toujours actuelle du message platonicien. Je regrette que l'auteur n'ait pas consacré également

quelques pages au style de Platon, car dans les *Dialogues* forme et fond sont inséparables. En outre la bibliographie me paraît trop sommaire pour être utile. En tout cas, cet élégant petit livre, d'un format commode, doit prendre place dans la bibliothèque de quiconque désire pouvoir, sans se perdre dans les détails, prendre contact avec le platonisme.

Pierre Louis.

Paul Kucharski, *Les chemins du savoir dans les derniers Dialogues de Platon* ; in-8°, 386 pages, Presses Universitaires ; Paris, 1949.

La première pensée de M. Kucharski était connue par diverses communications. Elle aboutit à un ouvrage qui offre d'abord l'exégèse des passages les plus difficiles relatifs à la théorie des Formes dans les derniers Dialogues (plus notablement le *Sophiste*, le *Philèbe* et les *Lois*). Sur les Genres et leurs relations réciproques, sur les conséquences de ces divers modes de pensée, le présent travail ne laisse rien dans l'ombre. On sait que Platon procédait par groupements appropriés, dans les solutions qu'on pourrait admettre comme sa dialectique personnelle. Une des beautés de cette étude résulte de l'ampleur reconnue à l'*inventio* platonicienne : divination de la nature idéique, où l'Unité est au même degré d'être que la pluralité des éléments. Les solutions sont non moins hardies pour les questions de méthode : par exemple les dénombrements se présentent comme un nombre fini d'unités (v. g. p. 117, p. 130), ce qui n'est pas d'abord sans surprendre nos habitudes négligentes de lecteur, et conduit à une théorie nouvelle de la Limite. La relation du microcosme humain avec l'Univers est aperçue, dans cette reconstruction apparemment méthodologique, hors des étroitesses classiques et des schémas inopérants, par une référence aux conditions génériques de l'Etre, à la fois fini et disposé à l'infinitude. Ajoutons que toute division donne lieu à un mouvement inverse et corrélatif de rassemblement (ce qui est si évident dans les particules de coordination), synthèse où de fait les modalités essentielles sont souvent groupées en même temps que les attributions de l'essence. De là on tirera plus d'une vue sur l'intellect et la logique réelle. En tout cas, au lieu d'un simple jugement idéal discriminant, insuffisant pour rendre compte de la richesse des réflexes platoniciens, on rencontrerait au terme de l'évolution de Platon des « idées étendues », applicables à un nombre de cas déterminé d'avance. Assurément la théorie « pythagoricienne » de la participation, chère à Burnet, demeure toujours en cause, et son sort historique en suspens. Au moins voyons-nous ici pourquoi, et à quel changement de front cet abandon correspond. Car il n'y a pas dans ce livre une page où soit négligée la démonstration de l'interprétation adoptée. On y lira en outre sur le rôle du Bien, la valeur des Nombres, les dénominations adéquates et inadéquates de fines et solides suggestions. Et il n'y aurait probablement aucune réserve sur ces points, sinon de constater que les observations pourraient être plus abondantes dans la question des groupements sous une Idée. Sans nul doute la prochaine édition des *Lois* apportera ici, avec la même rigueur, plus d'une confirmation.

R. Cadiou.

CALLIMACHUS, edidit R. PFEIFFER, Volumen I, *Fragmenta*. Oxford, Clarendon Press, 1949 ; in-8°, 520 p.

Voici le premier volume d'une grande édition de Callimaque, due à M. Pfeiffer qui a consacré à cette entreprise de longues années d'un labeur patient. Ce premier volume donne le texte de tous les fragments, avec apparat critique et commentaire. Le second volume contiendra les *Hymnes*, les *Epigrammes*, des prolégomènes, et des index pour l'ensemble de l'ouvrage. Ces prolégomènes, rejetés dans le second volume, apporteront beaucoup d'indications qui faciliteront l'usage du premier volume lui-même : la description des papyrus, l'histoire du texte de Callimaque, des éditions modernes, enfin les témoignages des Anciens relatifs à la vie et à l'œuvre du poète. Il est tout à fait naturel que l'éditeur n'ait voulu mettre la dernière main à ces généralités que lorsqu'il aura mené à bien toute son entreprise. Mais ce plan a, pour le moment, l'inconvénient qu'on ne trouve pas la description des papyrus qui ont été utilisés dans ce premier volume : il faudra se reporter pour les papyrus déjà connus aux recueils où ils ont été publiés. Quant aux papyrus inédits, il faudra pour avoir des informations sur eux attendre la publication du second volume. On trouvera, dans la table des pages 518-520, une liste des papyrus utilisés dans ce premier volume, parmi lesquels figurent trois papyrus Oxy. inédits désignés provisoirement par les lettres A, B et C. Ce dernier qui est le plus important, contient un certain nombre de vers de la *Chevelure de Bérénice*, et, à la suite, de la *Victoire de Sosibios*. Le texte de la *Chevelure de Bérénice* présente quelques difficultés. Ainsi rien ne répond aux vers 79-88 de Catulle, si M. Lobel a correctement rassemblé les fragments du papyrus.

Sous le texte du poète, tel que le restitue M. Pfeiffer, se trouve d'abord l'apparat critique proprement dit, puis les témoignages antiques, les sources du poète, les imitations, et de nombreuses explications (grammaticales, etc.). Dans les fragments qui nous sont connus seulement par des citateurs, l'éditeur a placé sous le texte le témoignage du citateur, puis des notes critiques où se trouvent insérées des discussions et des explications. M. Pfeiffer a vraiment établi une édition qui constitue pour l'étude de l'écrivain difficile qu'est Callimaque, un admirable instrument de travail. L'examen de son livre inspire bien des réflexions d'intérêt général. L'éditeur a bien entendu tiré grand parti des *Diegeseis* qui permettent notamment sur certains points d'établir l'ordre des Αἴτια. On constate aussi qu'un certain nombre de papyrus nous fournissent des scholies. Il est probable que Callimaque a semblé très vite obscur, et que l'on a composé de bonne heure des commentaires pour en faciliter l'intelligence. Mais ces scholies anciennes sont de types divers. Il s'agit tantôt de brèves remarques qui se trouvent dans la marge du papyrus donnant le texte du poète, tantôt de véritables commentaires composés de façon indépendante.

Dans le détail, les notes si précises et si bien informées de M. Pfeiffer donnent souvent à réfléchir. P. 12 (*Fr.* 6), bonne note sur l'emploi de ἕνεκα au sens de ὅτι (dans le même ordre d'idées, p. 230, *Fr.* 232, note sur l'emploi du démonstratif τοὔνεκεν pour la conjonction relative οὕνεκεν) ; — p. 33 (*Fr.* 24) note sur εἰσάκε employé avec l'indicatif ; — p. 66, la fin du fragment 63 qui se rapporte aux *Thesmophories* et que l'on attribue au troisième livre des *Ætia*, présente des difficultés ; je trouve pour ma part le vers 12 particulièrement gauche ; P. Maas (cf. les *addenda*) considère maintenant que le fragment, dans son ensemble, ne saurait être attribué à Callimaque ; — p. 69, *Fr.* 66,

malgré l'autorité du papyrus, l'orthographe ἠρῶσσαι avec *iota* souscrit serait plus correcte ; — p. 72 dans un nouveau fragment d'Acontios et Cydippé, on trouve un mot jusqu'ici inconnu ἐδνῆστιν qui semble signifier le contraire de ἀνάεδνον ; — p. 82, *Fr.* 75, note sur l'emploi relatif de τίς.

M. Pfeiffer a rassemblé un nombre considérable de fragments qui ne comportent qu'un mot ou deux, et pour lesquels il faut prendre garde que l'attribution à Callimaque reste très hypothétique ; je cite au hasard : p. 293, *Fr.* 347 la glose de Suidas λίποιμι ' καταλειψαιμι conduit M. P. à attribuer λίποιμι à l'*Hécalé* ; — p. 297, *Fr.* 359, εἶλε δὲ πασσαγίην, τόδε δ' ἔννεπεν fourni par Suidas s. u. πασσαγίην sans nom d'auteur, est attribué également à l'*Hécale*. Le lecteur pourra être parfois embarrassé : ainsi p. 269, *Fr.* 289 tiré de l'*Etym. genuin.* B s. u. σίπαλος, qui semble cité sans nom d'auteur. Il est probable que l'éditeur s'expliquera sur ces problèmes d'attribution dans les *Prolegomena*, qui paraîtront dans le second volume.

Ce premier volume permet d'apprécier l'importance de l'apport fourni dans ces dernières années par les papyrus à notre connaissance de Callimaque. Nous possédons notamment d'importants fragments des *Ætia* et des *Iambes*. Mais bien des fragments sont misérables, et même dans les plus étendus que d'incertitudes subsistent ! La tâche des philologues devient bien malaisée, et les fragments de Callimaque, comme ceux d'Alcée et de Sapho, multiplient les difficultés. C'est une chance exceptionnelle (et que l'on paye par un travail minutieux et ingrat) que de pouvoir restituer, je ne dis pas le détail d'un de ces textes, mais même la pensée et le mouvement général. Nul n'était mieux armé que M. Pfeiffer pour donner une édition « définitive » de Callimaque. Mais comment pourrait-on parler d'édition « définitive » ? Sans parler des incertitudes de détail, la découverte imprévue d'un papyrus (que M. Pfeiffer est le premier à souhaiter) peut modifier la restitution et l'interprétation de tel ou tel fragment. Il n'en reste pas moins que l'œuvre accomplie par l'éditeur est admirable. Et on remerciera la Clarendon Press de l'avoir présentée sous une forme aussi soignée.

P. CHANTRAINE.

Reinhold STRÖMBERG, *Grekiska Ordspråk*. Göteborg, Wettergren et Kerbers (1949) ; in-8°, 62 p.

M. Strömberg a eu l'idée de rassembler dans ce petit volume, bien présenté et agréablement illustré, un recueil de plus de deux cent cinquante proverbes grecs, traduits et brièvement commentés. Il les a puisés à diverses sources, et notamment au vieux *Corpus paroemiographorum Graecorum* de Leutsch et Schneidewin. Ces proverbes sont bien choisis, classés suivant leur sens, rapprochés des proverbes comparables qui se trouvent, soit dans les diverses langues européennes, soit en grec moderne. Sur ce dernier point, qui est le plus intéressant, les rapprochements proposés par M. Strömberg pourraient aisément être augmentés. Ainsi le proverbe 14, δρυὸς πεσούσης πᾶς ἀνὴρ ξυλεύεται, s'emploie encore dans la Grèce d'aujourd'hui. D'autres sont adaptés en langue vulgaire : ainsi (n° 135) ὥδινεν ὄρος καὶ ἔτεκε μῦν se dira ἐκοιλοπόνασε τὸ βουνό, κι' ἔκαμ' ἕναν ποντικό.

Comme pour tout ce qui touche au folk-lore, il est souvent malaisé de déterminer l'origine et l'antiquité d'un proverbe. L'un de ceux que M. Strömberg a recueillis, remonte à l'*Odyssée* (n° 125) : αἰεὶ

τὸν ὁμοτον ἄγει θεὸς ὡς τὸν ὁμοτον. En revanche le nº 103 παθήματα... μαθήματα, qui est attesté dans la morale d'une fable d'Esope (232, Halm), mais qui doit être beaucoup plus ancien, ne saurait être extrêmement archaïque. D'autres sont byzantins. Ainsi nº 63 se trouve cité ἀπορία ψάλτου βῆξ qui est traduit « lorsque le joueur de cithare est embarrassé, il tousse ». Mais le proverbe se trouve chez Suidas , I, 469, 24, où il apparaît comme une glose récente (introduite par les mots καὶ νέα παροιμία...). Le sens doit être le même que celui que présente le proverbe aujourd'hui : « lorsque le chanteur est embarrassé il tousse». Ce proverbe est inséré chez Suidas pour en commenter un autre plus ancien : βῆξ ἀντὶ πορδῆς · ἐπὶ τῶν ἐν ἀπορίᾳ προσποιουμένων τι πράττειν.

Les proverbes posent encore bien d'autres problèmes, en particulier celui de la structure des phrases proverbiales, où, en grec comme dans la plupart des langues, l'ellipse est fréquente.

Le recueil de M. Strömberg permet d'apercevoir tout un aspect familier de la pensée et de la langue des Grecs. Il est malheureusement écrit en suédois, ce qui nuira à sa diffusion en France.

P. Chantraine.

*Strategemata* in lucem prolata curis Julii A. de Foucault. Paris, les Belles-Lettres, 1949 ; in-8º, 152 p.

Cette édition, qui constitue un diplôme de l'Ecole des Hautes Etudes, vient s'insérer dans la collection des stratégistes byzantins à laquelle M. Dain donne ses soins. Le titre de *Strategemata* couvre deux ouvrages distincts, mais parallèles : les *Strategemata ambrosiana* et les *Parecbolae*, l'un et l'autre textes pouvant se situer au xᵉ siècle.

Les *Strategemata ambrosiana* ne sont conservés que dans l'*Ambrosianus gr.* 139, et sont publiés pour la première fois par M. de Foucault. Les *Parecbolae*, au contraire, nous sont transmises par vingt-huit manuscrits. Mais le texte doit être constitué, comme M. Dain l'a établi dans son *Histoire du texte d'Elien le tacticien*, sur le *Scorialensis* Y-III-11 et le *Vaticanus Barberinianus gr.* 276, issus tous deux d'un même prototype perdu, que M. Dain a appelé dans son ouvrage le *Mazoneus*.

Les deux recueils sont évidemment tirés d'une même origine, le livre des *Hypotheseis*, que Melber a publié il y a plus de cinquante ans, à la suite de l'édition de Polyen chez Teubner. Une recension, légèrement abrégée, est recueillie dans l'*Ambrosianus* 139. Les *Parecbolae* ne peuvent pas provenir de cet *Ambrosianus*, car elles comportent différents « exemples » que l'*Ambrosianus* ne connaît pas. L'histoire de cette tradition, caractéristique de la librairie byzantine, se trouve clairement résumée dans le *stemma* de la page 8.

L'édition elle-même est méthodiquement présentée. L'apparat critique est réparti en deux rubriques. L'une donne les erreurs du copiste du manuscrit, et M. de F. corrige, en principe, dans son texte, l'autre celles de la tradition antérieure, et notamment des *Hypotheseis* tirées de Polyen. La distinction est facile à faire lorsque, comme c'est le cas le plus fréquent, la faute figure déjà dans les *Hypotheseis*, ou même dans des manuscrits de Polyen. Ailleurs elle est plus douteuse, ainsi en 13, 7 où οἱ προτιθέντες répond à οἳ... προετίθουν des *Hypotheseis* et est considéré par M. de F. comme une faute de l'auctor.

Des références apposées dans la marge de chaque page indiquent les sources du compilateur, et notamment, les paragraphes des *hypotheseis*.

Pour les *Parecbolae*, l'éditeur disposait, je l'ai dit, de deux manuscrits qui sont très proches l'un de l'autre (cf. p. 73). On regrette qu'il ne nous dise pas lequel de ces deux manuscrits il considère comme le représentant le plus fidèle de la tradition en général.

Dans le détail, M. de Foucault a eu raison de ne pas corriger le texte traditionnel, là où il présente une forme grammaticale récente. Même une forme isolée, qui a tout l'air d'une faute, peut parfois être instructive. Dans les *Parecbolae*, 17, 1, il est bien probable que τοξίτας est une faute, attirée d'ailleurs par le voisinage de ὁπλίτας : la forme risque toutefois d'avoir existé (cf. τοξῖτις, et Redard, *Les noms grecs en* -της, p. 241). Quant à l'accentuation, l'éditeur corrige systématiquement ῥίψαι en ῥῖψαι, mais il y a une petite contradiction à écrire, p. 117, ῥῖψαι, mais aussi παραθαρρύναι. — Enfin, p. 116 (*Par.* 44, 42, *i*) παραθαρρύνεις, inséré parmi des futurs, risque d'être une faute pour παραθαρρυνεῖς. L'ouvrage de M. de Foucault peut appeler des observations de détail, mais il montre que l'auteur est un philologue exercé, sur qui nous pouvons compter.

P. Chantraine.

Karl Rupprecht, *Abriss der griechischen Verslehre*. Munich, Max Hüber, 1949 ; in-8°, 64 p.

Ce petit précis, que son auteur a voulu faire aussi bref que possible, contient un grand nombre d'indications exactes et clairement formulées, depuis les définitions prosodiques et métriques des premières pages jusqu'aux analyses de strophes de la fin. La terminologie, qui a une grande importance en métrique, est à très peu de chose près identique à celle de Paul Maas dans l'*Einleitung in die Altertumswissenschaft* de Gercke et Norden.

Tous les vers (à l'exception des ioniques) sont ramenés, selon l'enseignement de Wilamowitz et de Schröder, à un *Urvers* de quatre syllabes longues, suivies d'une ou de deux brèves, et parfois sans brève qui les suive. Cette doctrine, qui suppose que nous pouvons reconstituer la préhistoire des mètres grecs, semble un peu ambitieuse, mais il est bien vrai que la plupart des mètres lyriques peuvent se ramener à des dimètres à quatre temps : le *Vierheber*, disait Schröder ; le *Vierstäbler*, dit M. Rupprecht.

Dans son avant-propos, l'auteur nous apprend qu'il est en train d'achever un ouvrage consacré à des recherches sur la loi de Porson, et, qu'il a fait bénéficier son manuel de certains résultats de sa recherche. On sait que la loi de Porson constate que les tragiques évitent qu'au cinquième pied du trimètre iambique figure un spondée, dont la première longue coïncide avec la fin d'un mot de plus d'une syllabe (les exceptions sont très rares, on cite le premier vers de l'*Ion* d'Euripide). Mais M. Rupprecht étend le domaine de la loi de Porson hors du trimètre iambique. Dans un grand nombre de vers lyriques qui comportent à l'intérieur du vers un molosse (succession de trois longues), si ce molosse est suivi d'une ou de deux brèves, la seconde longue du molosse ne doit pas être la dernière syllabe d'un mot de plusieurs syllabes. Cette règle se trouve justifiée par les statistiques de la p. 19, cf. encore pp. 33, 38-39, 41, etc...

P. Chantraine.

R. Aubreton, *Demetrius Triclinius et les recensions médiévales de Sophocle.* Paris, les Belles-Lettres, 1949 ; in-8°, 286 p.

La thèse de M. Aubreton, fondée sur une longue enquête, vise à débrouiller l'histoire du texte de Sophocle et de ses commentateurs à l'époque byzantine. Trois savants byzantins se sont particulièrement intéressés au texte de Sophocle, Manuel Moschopoulos, Thomas Magister et Demetrius Triclinius. Certaines marques (la mention de Triclinius lui-même, la présence de scholies περὶ μέτρων, un texte triclinien caractérisé par des leçons spéciales, enfin certains appendices métriques comme l'*Epitomé* d'Héphestion) définissent la tradition triclinienne, dont le plus bel exemple nous est donné par le *Parisinus gr.* 2711 (T), qui a servi de base à l'édition de Turnèbe. On trouvera, p. 234, une liste des manuscrits que l'auteur considère comme proprement tricliniens, et on constatera que les philologues avaient admis à tort comme manuscrits tricliniens, des manuscrits qui sont, en fait, moschopouliens ou thomaniens. L'enquête apporte ainsi une clarté complète sur un certain nombre de manuscrits récents. Toutefois elle ne permet pas, bien entendu, de déterminer la valeur relative des manuscrits sur lesquels on a l'habitude de fonder le texte de Sophocle, notamment le *Laurentianus pl.* xxxii-9 et le *Parisinus gr.* 2712.

Un des mérites de l'ouvrage de M. Aubreton est de nous montrer selon quels principes Triclinius a établi son travail critique. Ses scholies sont rarement explicatives et elles portent le plus souvent sur la métrique, soit qu'il explique à quel mètre le lecteur a affaire dans un passage donné, soit qu'il propose une correction métrique. M. Aubreton donne de longues listes de corrections métriques dues à Triclinius ; elles sont souvent peu vraisemblables. Ce qu'on pourrait reprocher plus personnellement à l'auteur, c'est de ne pas toujours être très au clair en ce qui concerne la prosodie : p. 168 (*Philoctèle* 1152) δύστανος ne peut en aucun cas avoir un α bref ; — p. 170, quelle raison métrique peut-on trouver dans l'emploi de ἵξετ' pour ἥξετ' (*Œd. Roi*, 1489) ? — P. 178 (*Philoctète*, 250, qui est classé à tort dans les parties chantées), la suppression de γ' ne présente aucune utilité métrique ; — p. 179 (*Œdipe-Roi*, 914), la correction ἄναξ pour ἄγαν ne présente aucune utilité métrique, le second α de ce dernier mot étant long. — En revanche, on nous dit, p. 132 (parmi les leçons qui ne semblent répondre à aucune nécessité) que le manuscrit T (et ce serait une leçon triclinienne) écrit γίνου pour γενοῦ (*Œdipe Roi*, 696) : mais il ne faut pas oublier que l'iota de γίνου est long, et l'on constate, en se reportant au texte que γίνου (iambe final!) est impossible.

M. Aubreton attache une grande importance à la colométrie de Triclinius. Celui-ci emploie des signes qui remontent non seulement à Héphestion, comme le dit l'auteur, mais à Aristophane de Byzance. M. Aubreton observe avec étonnement qu'un *côlon* peut ne pas coïncider avec une fin de mot (p. 208). Il suffit de feuilleter une édition d'Eschyle ou de Sophocle pour y trouver plus d'un exemple [1].

P. Chantraine.

1. Parmi les rares fautes d'impression qui sont restées dans ce livre, je signalerai : p. 30, seconde ligne du texte grec ἴαμβον (—υ) ; et p. 133, l. 5 du bas *Vaticanus*, pour quoi il faut lire *Laurentianus*.

P. Cloché, *Le Siècle de Périclès* (Collection « Que sais-je ? », n° 347). Paris, Presses Universitaires de France, 1949 ; in-16, 128 p.

C'est une bonne idée que de présenter d'ensemble les différents aspects du Siècle de Périclès, qui à tant d'égards est un moment si important de l'histoire de l'humanité. Le petit livre de M. Cloché qui expose l'histoire politique, littéraire et artistique d'Athènes du début des guerres médiques à la fin de la guerre du Péloponnèse apparaîtra certainement comme très instructif aux lecteurs auxquels il est destiné. Le sujet n'était pas aisé à traiter. Plutôt que de reprocher à l'auteur des affirmations, qui, dans le détail, pourraient parfois être contestées[1], on regrettera qu'il n'ait pas aidé par une brève bibliographie le lecteur curieux à parfaire son information, et que certaines formules soient parfois peu heureuses : ainsi, p. 83, Aristophane serait étonné de se voir reprocher son « misonéisme » (et les lecteurs seront d'ailleurs déconcertés par ce terme pédant) ; et, p. 86, il y a quelque naïveté à constater que les « types », mis en scène par ce même poète, « sont dessinés avec une vigueur singulière, sinon avec une équité sans défaillance ».

P. Chantraine.

W. W. Tarn : *Alexander the Great* (*Sources and Studies*), Cambridge University Press, 1950 (2e éd.), xiii-477 p. avec une carte, in-8°.

Faisant suite au vol. I (Narrative) qui reprend en gros les chapitres XII et XIII du volume VI de la *Cambridge Ancient History*, l'ouvrage commence par un exposé très serré des sources et méthodes de travail de divers historiens tardifs comme Diodore, Quinte-Curce et Justin ; l'auteur en vient alors à montrer sous son vrai jour l'ouvrage perdu de Clitarque ; à la Pseudo-Vulgate qui dépendrait de ce dernier, il oppose la valeur historique d'Arrien. La seconde partie, qui occupe plus des deux tiers du livre, contient vingt-cinq appendices groupés dans la mesure du possible sous six titres plus généraux. Y sont discutés des problèmes d'ordre militaire, des épisodes de la vie d'Alexandre, des détails de son caractère ou de ses préoccupations politiques. On ne saurait donner ici une idée de toute la richesse de documentation et de la densité de pensée et de style de ce livre. C'est un travail tout à fait remarquable, et ces pages, qui sont présentées comme des sortes de notes justificatives du vol. I, resteront sans doute longtemps la base de toute discussion valable sur l'extraordinaire aventure d'Alexandre le Grand.

J. Schwartz.

H. Idriss Bell, *Egypt from Alexander the Great to the Arab Conquest*, Oxford, Clarendon Press, 1948, vii-168 p. in-8°.

Cette « Etude de la diffusion et de la décadence de l'hellénisme » (comme le dit le sous-titre) est destinée à un public non spécialiste

1. L'*Antigone* n'a pas été jouée en 440 ou 441, mais en 441 (p. 72) ; — il n'est pas probable que l'*Ajax* soit antérieur à l'*Antigone* (même page) ; — est-il certain que le *Rhesos* est d'Euripide ? (p. 76) ; — comment peut-on dire que l'œuvre d'Agathon et de Critias, très inférieure à celle des grands tragiques, n'est nullement méprisable (p. 81), sans ajouter que nous n'en connaissons que de misérables fragments ?

(p. VI) et se compose de quatre chapitres, consacrés respectivement à la papyrologie et à l'histoire des périodes ptolémaïque, romaine et byzantine. Elle est écrite dans un style vivant où ne manquent pas les rapprochements avec des faits plus récents ou même contemporains (nazisme, p. 57 ; incendie du Reichstag, p. 103) et des citations de Shakespeare ou B. Shaw (p. 62). Sir H. Idriss Bell évite autant que possible le vocabulaire technique dans cette fresque où ressortent avec une vigueur particulière certains coins du paysage chers à l'auteur. Il sera permis d'avoir des vues différentes sur l'attitude perse à l'égard de la religion égyptienne (p. 29), les conséquences de la *Constitutio Antoniniana* (p. 70 ; 93 et 94), la diffusion du christianisme en Egypte (p. 86) ou les rapports entre la grande propriété byzantine et notre féodalité (p. 123) : c'est le signe heureux des progrès de notre connaissance de l'Egypte depuis la date de la rédaction finale (février 1946).

Sur Vespasien et Alexandrie (p. 78, n. 15), ajouter l'article de P. Jouguet dans le *Bulletin de l'Institut d'Egypte*, XXIV, p. 21 sqq., et sur les divertissements (p. 84, n. 29) celui de P. Collart dans la *Revue de Philologie*, 1944, p. 134 sqq. L'ouvrage est dédié à W. Schubart, et se termine par une bibliographie excellente (ajouter toutefois, p. 160, le *Rückläufiges Wörterbuch* de Kretschmer, paru depuis). P. 138, n. 22, lire : Desvernois.

J. SCHWARTZ.

Jean FILLIOZAT, *La doctrine classique de la médecine indienne. Ses origines et ses parallèles grecs*, 230 p. in-8° ; Paris, Imprimerie Nationale, 1940.

C'est une question obscure et controversée que l'histoire des rapports entre la pensée grecque et la pensée orientale — indienne plus strictement — et des influences qu'elles ont pu exercer l'une sur l'autre. Des préjugés en dénaturent l'étude objective ; de plus, il est rare qu'un savant soit maître à la fois des deux disciplines ; et il est amené à trancher, comme l'a fait par exemple Paul Tannery, en faveur de celle qu'il connaît le mieux. M. Filliozat, médecin, indianiste, et de bonne culture classique, était mieux préparé que tout autre pour étudier le problème qui fait l'objet de son livre. Il restitue à la doctrine médicale indienne une antiquité que jusqu'à présent on lui refusait, et la compare à certaines théories de la médecine grecque qu'on trouve dans les traités hippocratiques et dans Platon. Il y a des ressemblances certaines : sont-ce des développements parallèles, ou bien y a-t-il imitation d'un certain côté ? M. Filliozat croit à l'indépendance de l'Inde ; ce qui l'amène à examiner le problème des relations de l'Inde avec la Grèce avant Alexandre. Elles ont été plus nombreuses qu'on ne l'imagine, et se faisaient par des routes diverses : il semble bien que, par elles, des données médicales indiennes aient cheminé jusqu'en Grèce ; c'est de l'Inde notamment que serait venu l'usage du poivre comme médicament. « Si les deux mondes, tout en ne se connaissant que d'une façon vague, ont égalisé les niveaux de leurs sciences, c'est qu'en sous-œuvre ils communiquaient. » (P. 215). On souhaite que M. Filliozat élargisse son enquête, et la fasse porter sur d'autres champs.

A. ERNOUT.

A. Ernout et F. Thomas, *Syntaxe latine*, nouvelle collection à l'usage des classes, vol. VIII, Paris, 1951, Klincksieck, XVI + 416 pages.

Je n'aurai pas l'outrecuidance de présenter aux fidèles de la *Revue de Philologie* les auteurs de cette nouvelle *Syntaxe* : l'un et l'autre se recommandent d'eux-mêmes. Rappelons seulement que le second, avant d'être passé maître, fut le disciple du premier, et qu'ils ont étroitement collaboré pour la rédaction. De ce fait, l'unité de conception et de doctrine est parfaite (sans compter de nombreux et utiles renvois à la *Morphologie* d'A. Ernout) ; l'on n'a donc plus l'inconvénient que présentait la *Syntaxe* d'O. Riemann, revue par P. Lejay, puis par A. Ernout sous forme de brèves additions en notes. Comme la notion même de syntaxe scientifique a évolué entre la septième édition et la première, le lecteur avait parfois l'impression que la note récente contredisait la règle ancienne. Est-ce à dire que la langue de Cicéron et de César n'est plus de nos jours ce qu'elle était en 1886 ? C'est notre connaissance de la langue et notre conception de l'« usage » qui a fait des progrès, surtout grâce aux travaux de l'Ecole suédoise et à ceux de M. Ernout lui-même : « Une étude plus approfondie et plus minutieuse des textes a permis, notamment, de restituer à la latinité classique des constructions qu'une conception trop étroite de la correction en avait éliminées ; les notions de langue « littéraire », « familière », « vulgaire » ont été précisées ; l'origine, l'évolution et le développement de certains tours syntaxiques, déterminés avec exactitude, laissent suivre sans erreur les progrès de la langue dans des directions définies... Le grammairien ne doit pas se contenter de décrire les faits ; il doit les classer d'abord, pour ensuite en expliquer la naissance et l'évolution » (p. VII-VIII). On ne saurait mieux dire : le véritable latiniste, celui qui posséderait à fond cette syntaxe, écrirait un thème selon l'usage de Plaute ou de Grégoire de Tours, non moins sûrement que selon l'usage de Cicéron. Dira-t-on que cela est parfaitement inutile ? Oui, si l'on considère la syntaxe uniquement comme un outil bon pour fabriquer un thème à prétentions cicéroniennes. Non, certainement, si la syntaxe doit permettre l'intelligence des textes, à quelque latinité qu'ils ressortissent. Il est fort heureux que le présent livre tienne le plus grand compte de l'évolution de la langue au cours des siècles ; car le point de vue statique que l'on adoptait autrefois est pur artifice et n'a pas de valeur scientifique.

Le plan, simple et net, suppose chez les auteurs une remarquable puissance de synthèse : I. Cas et prépositions. II. La phrase simple et ses éléments. III. La phrase dépendante.

On trouvera mise en relief l'opposition entre les cas abstraits (génitif et datif) et les cas exprimant des relations concrètes, souvent accompagnés de prépositions. Notons entre autres, dans cette première partie, des développements neufs et clairs concernant le *nominatiuus pendens*. L'accusatif en fonction de nominatif, les rapports du génitif adnominal avec l'adjectif, les doubles constructions du datif, l'ablatif-locatif, la confusion entre les questions *ubi* et *quo*, l'histoire des prépositions.

Dans la seconde partie, il est tenu compte des recherches de J. Marouzeau sur l'ordre des mots à l'intérieur de la phrase. On fera bien de méditer les paragraphes qui concernent les constructions du comparatif et son renforcement, les atténuations aux règles touchant l'emploi du réfléchi, le développement sur l'article et ses substituts. Les notions d'aspect et de temps sont fermement définies. L'on ne s'étonnera pas, puisque l'un des auteurs a écrit une thèse appréciée : *Recherches sur le subjonctif latin, histoire et valeur des formes*, de trouver ici

un excellent chapitre sur les modes. Les formes nominales du verbe, l'étude des participes et de l'adjectif en *-ndus* font l'objet de chapitres spéciaux, tant leur emploi est complexe.

La troisième partie contient (outre la *coordination* qui vient un peu en parente pauvre à la fin du livre) toute la syntaxe de subordination. L'usager sera ici moins dépaysé, car il retrouvera la distinction traditionnelle des propositions subordonnées en complétives, relatives, circonstancielles (les temporelles et les conditionnelles font forcément l'objet des développements les plus abondants). Notons surtout les paragraphes sur l'extension de la complétive avec *quod* (y compris le tour : « *dico quod* »), sur l'expression de l'indéfini, sur les relatives de sens indéterminé. Toutes les formes de comparatives (égalité, quantité, supériorité, identité) sont habilement classées. La distinction entre potentiel et irréel est présentée comme un schéma commode qui n'exclut pas les chevauchements d'emplois ; les cas de discordance modale sont soumis à un examen minutieux. Les problèmes les plus délicats font l'objet des chapitres VII à IX, par exemple l'expression du futur au subjonctif ; l'expression du potentiel et de l'irréel dans une proposition subordonnée au subjonctif ; l'attraction modale (une note utile de la p. 342 détruit la prétendue « règle » selon laquelle une forme d'infinitif située dans le contexte peut entraîner le subjonctif par attraction) ; la concordance des temps ; le style indirect (avec renvoi à l'article de J. Bayet sur *Le style indirect libre*).

C'est un tour de force d'enfermer tant de science en un mince manuel à l'usage des classes. La syntaxe est chose mouvante, non seulement dans le temps, mais dans la pensée même des Latins qui ont souvent commis des confusions. Comment arriver à ne rien perdre de la complexité du réel, tout en énonçant des lois ? Cette nouvelle *Syntaxe* bouleversera bien des préjugés et heurtera des routines ; elle paraîtra peut-être redoutable, aux yeux des élèves ou même de professeurs de l'enseignement secondaire. Il faudra bien, pourtant, qu'elle s'impose. Les auteurs n'ont d'ailleurs pas perdu de vue la nécessité pédagogique de se mettre au niveau d'un étudiant ; ils ont sacrifié la comparaison avec les dialectes italiques ou avec le grec (sauf pour les hellénismes non douteux) ; ils ont distingué dans la typographie le principal et l'accessoire, ce qui, malheureusement, ne coïncide pas toujours avec l'opposition entre usage classique et non-classique ; ils se sont astreints à éclairer constamment l'énoncé abstrait à l'aide d'exemples *traduits*, ce qui évitera aux novices les doutes et les tortures que connurent les générations précédentes (voir aussi, p. 365-367, l'instructif exemple de transcription du discours indirect au discours direct) ; ils ont laissé une place de choix à Cicéron et à César « qui joignaient à leurs exigences de puristes un sentiment très sûr de la langue»(p. 3) ; ils ont atteint à la parfaite clarté sans tomber dans les schémas déformants. Un *index analytique* et un *index des mots* facilitent beaucoup la consultation.

L'on ne saurait trop dire quels services cette *Syntaxe* rendra, non seulement aux classes, mais à tous les latinistes — je croirais même : aux romanistes —, en révélant sous une forme commode, mais complète (au besoin avec une brève référence à E. Löfstedt ou à Max Bonnet) comment le latin s'est lentement altéré jusqu'au temps du Pseudo-Frédégaire, sous l'influence de la langue parlée, des traductions, notamment des anciennes traductions bibliques. Une synthèse de cette valeur nous manquait cruellement [1].

Pierre COURCELLE.

1. Quelques critiques insignifiantes pour finir : *P. X.* L'ordre suivi pour la *Bibliographie* n'est ni alphabétique, ni chronologique, mais logique ; toutefois, il ne sautera

A. Walde et J.-B. Hofmann, *Lateinisches Etymologisches Wörterbuch*, 3e Aufl. ; 16e et 17e Lief. (II, p. 353-512) ; Heidelberg, C. Winter, 1950. Pr. DM. 4, 20 et 4, 65.

Avec l'aide de l'Académie des Sciences de Munich, la publication de la seconde partie du *Dictionnaire étymologique* de Walde-Hofmann se poursuit dans de bonnes conditions. Les nouveaux fascicules vont de la fin de la lettre P (depuis *praeda*) à la lettre S (jusqu'à *semi-*). Il est inutile de mentionner une fois de plus les qualités de cet ouvrage ; les forces de M. Hofmann ne faiblissent point, et son information est toujours aussi sûre qu'abondante. Il a accueilli un certain nombre de mots d'origine grecque qui ne figuraient pas dans la 2e édition : ainsi *prasinus*, *presbyter*, *priapus*, *pristis*, *proboscis*, *prophēta*, *propīn*, *prologus*, etc. ainsi que des mots tardifs, surtout d'origine germanique, ou celtique, ou supposés tels : ainsi *sculca*, *segūsius*, etc. Pour nombre d'entre eux, on peut se demander s'ils ont vraiment acquis droit de cité en latin, et s'ils n'ont pas toujours été sentis comme de simples transcriptions de mots étrangers, et même s'il ne vaudrait pas mieux écrire certains en caractères grecs. En ce qui me concerne, si j'ai, dans la 3e édition du *Dictionnaire étymologique*, fait une part plus large aux mots d'origine grecque, je me suis montré plus discret, ou plus timide, que M. Hofmann, et j'ai voulu n'admettre que les termes qui, par les déformations qu'ils ont subies, par les dérivés qu'ils ont donnés, par leur survie dans les langues romanes, fournissent la preuve de leur adoption et de leur assimilation en latin : ce ne me semble pas être le cas de *Priapus*, par exemple, ou de *sceloturbē*, de Pline, HN, XXV, 20 et de *stomacacē* qui figure à côté. De même l'hébreux *rebbi*, malgré son génitif *rebbitis*, a-t-il jamais été senti comme latin ? Question de mesure : si l'on accueille *rabbi*, *rebbi*, pourquoi avoir omis *amen* ? Il semble que la position de M. Hofmann sur cette question se soit modifiée, et qu'il se montre, à mesure que le dictionnaire avance, de plus en plus hospitalier aux mots étrangers (e. g. *rasta*, p. 419), sans que j'aperçoive clairement sur quels principes se fonde son choix [1]. Mais ne nous plaignons pas de cet excès de richesse : chacun fera aisément le tri entre les formes latines authentiques — et les autres.

A. Ernout.

M. Bassols de Climent, *Sintaxis histórica de la Lengua Latina*, t. I, *Introducción-Género-Numero-Casos*, XXX-511 p. in-8° ; t. II, 1 *Las formas personales del verbo*, XXXII-633 p., in-8° ; Barcelone, Escuela de Filologia, 1945-1948.

C'est une œuvre monumentale que cette Syntaxe historique du latin, entreprise par le professeur à l'Université de Barcelone, M.

pas aux yeux du premier lecteur venu ; *P. XVI.* Puisque les références sont données, en principe, aux textes Budé, pourquoi l'ouvrage de Tertullien est-il dénommé : *Apologeticus* ? *P.* 402. La référence de l'*Index des mots* : « idem 158 », n'est-elle pas erronée ? J'avoue qu'un *Index des exemples* ne m'aurait pas semblé superflu. Le lecteur novice se demandera parfois si « v. latin » signifie « vieux latin » ou « vers latins ».

1. Si l'on accepte *scelotyrbe* et *schīnus* par exemple (p. 492-493), je ne vois pas pourquoi on exclut *sarcocolla* qui figure dans Pline, XIII, 67 et XXIV, 128, et tous les mots grecs de cet auteur. M. Hofmann a reculé devant l'idée de cette invasion, et il s'est arrêté à mi-chemin. Ceci prouve, une fois de plus, combien il serait désirable qu'un philologue, rompu à l'étude de l'histoire des mots, reprît cette question des emprunts grecs en latin.

Bassols de Climent, et publiée sous le patronage du « Consejo superior de investigaciones cientificas ». Elle ne doit pas comprendre moins de cinq parties formant 7 volumes : I. Les catégories nominales : 1. Introduction, genre, nombre, cas ; 2. Adjectifs, pronoms, adverbes. II. Les catégories verbales : 1. Les formes personnelles du verbe; 2. Les formes nominales du verbe. III. La phrase simple. IV. La phrase composée. V. Stylistique. L'auteur est bien informé, et possède la littérature de son sujet ; les exemples sont abondants et généralement bien interprétés. C'est une bonne mise au point des résultats aujourd'hui considérés comme acquis dans l'étude de la syntaxe latine, et un bon témoin de l'activité philologique en Espagne.

A. Ernout.

Vladimir Georgiev, *L'inscription sur la tuile de Glavinica et son importance pour l'histoire du latin vulgaire* (Fouilles et recherches du Musée National de Bulgarie, IV, 1950, p. 132 et s.).

« En 1947 dans le village de Glavinica (l'ancien Bašikărovo) qui se trouve à 2 km. de Pazardžik a été découverte une grande tuile sur laquelle une inscription était gravée. Elle a été conservée au musée de Pazardžik. » C'est cette inscription dont M. Georgiev donne la lecture et l'interprétation, en bulgare d'abord, avec, ensuite, un résumé en français. Des photographies et une transcription permettent de contrôler la lecture de ce document singulier. L'écriture est une semi-cursive latine que M. Georgiev date du v^e^ au vi^e^ siècle. Le texte se déchiffre ainsi :

1 + T O B V S T A L E T E T O C E R A M O F E C E T F E D E
2 M O B A T G E T E T O C E R A M O F E G E T F E C O I
3 S O R G E T N O
4 N O C A S O I A T O R[.]A C O N I T F C A S O I A
5 I A E.

c'est-à-dire, selon M. Georgiev, une inscription en latin vulgaire balkanique, dont le contenu est le suivant :

1 + T(etol)o bustale, teto, ceramo fecet fede(li)
2 m(arit)o Bafge. Teto, ceramo feget feco(lo ?). I
3 sorge(t ?) no -
4 n ocaso, iator, [L. ?] Aconi T. f. Caso ; ia
5 i, ae

ce qui se traduit en latin classique par :

+ Titulum bustalem, tectum, ceramum fecit fideli marito Baucis. Tectum, ceramum fecit figulus. Insurget non occasus, viator, L.(?) Aconius T(iti) f(ilius) Cassus ; viam i, ave.

M. Georgiev défend cette interprétation en invoquant des « particularités typiques propres au latin vulgaire en général, et d'autres qui sont typiques pour le latin balkanique ». Parmi ces derniers il note l'amuissement du V intervocalique dans *ae* = *ave* ou au début du mot après voyelle finale du mot précédent dans (*ocaso*)*iator* = *viator*, (*caso*)*ia* = *viam*, etc. L'influence du grec se manifeste par la présence du mot *ceramo* dont c'est le seul exemple, et le passage de *AU* à *AF* dans BAFGE (si toutefois nous avons affaire au nom propre Baucis). Malgré toute l'ingéniosité déployée par M. Georgiev pour l'expliquer,

la rédaction de cette épitaphe ne laisse pas d'apparaître surprenante, et des expressions semblent étrangères au style ordinaire de ce genre de texte, notamment dans les lignes 3-5, et j'ai de la peine à admettre que *insurget non occasus uiator* puisse vouloir dire : « Il ressuscitera (il se lèvera) sain et sauf (intact) le voyageur L... ; continue ton chemin, adieu » ; ou, en prenant *isorge* pour un impératif : « Lève-toi (ressuscite) intact, voyageur L... etc. » Il faut souhaiter que la découverte d'autres inscriptions similaires apporte quelques lumières nouvelles , qui confirment ou qui rectifient la traduction de notre savant confrère.

A. Ernout.

*Bibliotheca scriptorum graecorum et latinorum teubneriana* :

I. — Appendix Sallustiana, fasc. I *Epistulae Caesarianae*, fasc. 2 *Invectivae*, ed. A. Kurfess, VIII-28 et VI-25 p. in-8° ; II. — C. Iulius Caesar, *Bellum civile*, ed. Alfr. Klotz, XXII-169 p. in-8° ; III. — M. Tullius Cicero, fasc. 48 *De officiis*, ed. C. Atzert, *De virtutibus*, ed. W. Ax, XLII-189 p. in-8° ; IV. — Horatius, *Opera*, ed. Fried. Klingner, XXII-378 p. in-8° ; Cornelius Tacitus, II, 1 *Historiae*, ed. Eric. Koestermann, 260 p. in-8°.

En quelques mois la librairie Teubner vient de nous fournir de nouvelles preuves de sa renaissance. Les éditions dont nous venons de donner les titres ne sont pas des œuvres nouvelles, à proprement parler. Elles ont toutes été confiées à des érudits qui en avaient assuré la publication dans les éditions précédentes ; mais elles ont toutes été remaniées, mises à jour, et présentées dans un format différent, comme je l'ai déjà signalé. Sauf pour le volume de Tacite qui, formant une suite, n'a pas besoin d'une préface particulière — l'étude de la tradition figurera, comme préface, à l'édition des *Annales* —, tous ces volumes portent en tête une préface dans laquelle la tradition manuscrite est minutieusement étudiée, pour aboutir, le cas échéant, à l'établissement d'un *stemma codicum* (e. g., *Caesar*, p. IV, *Horace*, p. VII et X, *Appendix Sallustiana*, p. III). On sait que l'authenticité des *Lettres à César* a fait l'objet d'âpres débats ; et si, actuellement la majorité des critiques penche pour l'authenticité, il est des philologues plus sceptiques qui considèrent l'œuvre comme apocryphe. M. Kurfess — qui tient ces lettres pour des « *primitias Sallustianas* » — a voulu pourtant donner au lecteur le moyen de se faire une opinion ; il a dressé la liste des partisans et des adversaires de l'authenticité, dressé la bibliographie des études parues sur la question depuis trente ans, dressé des index permettant de comparer la langue et le style de ces lettres avec les autres œuvres de Salluste. Pour les *Invectives*, dont l'inauthenticité ne fait pas de doute, il s'est contenté de donner des index : 1° *nominum* ; 2° *vocabulorum potiorum*. Dans la seconde lettre à César, ch. XIII, 8 (*in fine*), l. *paucissimis* et non *paucissimus*. Le *Bellum civile*, confié à un vétéran des études césariennes M. Klotz, renferme de bonnes remarques sur la grammaire et la langue (p. XIV et s.), et un index *nominum*. On remarquera l'essai d'interprétation que donne l'éditeur d'un passage (II, 29, 3), considéré généralement comme désespéré, ou arbitrairement corrigé. L'explication qu'en donne M. Klotz diffère peu de celle que propose, en note, M. Fabre dans son essai de restitution de la suite des idées.

La préface du *De officiis* de M. Atzert discute, elle aussi, d'un certain passage (I, 51), défiguré par l'intrusion d'une glose (p. XXVIII-

xxx) ; la démonstration est rigoureuse et m'a paru convaincante. On pourra utiliser aussi les rapprochements que l'éditeur établit entre Cicéron et Sénèque ; les imitations d'Ovide signalées p. xxxii m'ont semblé, en général, moins probantes.

On sait les difficultés que présente le classement des nombreux manuscrits d'Horace ; M. Klingner s'est efforcé de débrouiller ce chaos ; l'examen des tableaux de la p. x montre que c'était une tâche compliquée. Par l'emploi de sigles à valeur collective, il a réussi à rendre lisible son apparat ; et il a eu la bonne idée d'ajouter à son édition les index dont Vollmer avait enrichi la sienne [1].

Pour les *Histoires* de Tacite, la question de la descendance des mss. ne se pose pas, puisque nous ne disposons que du *Mediceus*, 68, 2. Mais ce ms. est loin d'être correct, et la critique conjecturale doit souvent intervenir dans la constitution du texte. M. Kostermann adopte ou signale les corrections les plus vraisemblables ; il marque un progrès sur le texte de Halm-Andresen.

A. Ernout.

Cicéron, *Correspondance*, t. IV. Texte établi et traduit par L. A. Constans et J. Bayet ; 260 p. en partie doubles + 1 carte ; Paris, Les Belles Lettres, 1951.

La mort prématurée de L. A. Constans avait laissé en suspens la publication de la Correspondance de Cicéron. M. Jean Bayet n'a pas refusé d'ajouter aux lourdes tâches qu'il assume déjà celle de reprendre l'édition et de la poursuivre, espérons-le, jusqu'à la fin ; son dévouement nous vaut ce tome IV, où la collaboration de Constans apparaît surtout dans la première partie. Les lettres publiées ici concernent le proconsulat de Cicéron en Cilicie (1re partie, Lettres des cinq derniers mois de 51, p. 11-94 ; 2e partie, Les mois d'administration civile : de fin décembre 51 au 7 mai 50, p. 97-187 ; 3e partie, Les derniers mois jusqu'au départ d'Asie, du 8 mai au 1er octobre 50, p. 191-244). Chaque division est précédée d'une notice substantielle, et les lettres accompagnées de notes situées soit au bas des pages, soit dans un appendice (Notes complémentaires, p. 245 et s.), qui nous donnent l'essentiel d'un commentaire indispensable. L'édition est même enrichie d'une carte de la province de Cilicie sous le proconsulat de Cicéron. M. René Durand a bien voulu revoir ce volume comme il l'avait fait des autres. Voilà plus qu'il n'en faut pour faire un livre excellent.

1. A titre d'exemples, voici quelques passages dans lesquels son édition diffère de l'édition de Vollmer (1907) : Od., I, 3, 19, *mare turbidum K.* (et Plessis, Villeneuve) : *m. turgidum V.* (et Kiessling-Heinze) : le doute est permis; III, 27, 59-60 *te secuta /laedere collum K.* (Kiessling-Heinze, Villeneuve) : *te secuta e-/lidere collum* (*V.*, Plessis ; et auparavant Lambin, Muret et Bentley ; le sens est évidemment meilleur, mais la leçon des mss peut se défendre); IV, 2, 24, *invidet Orco. K.*: *invidet Orco-V.*, qui continue la phrase ; IV, 4, 6, *nido laborum propulit inscium K.*: *n. l. protulit i. V.* ; les mss se partagent ; *propulit* est plus expressif ; Sat., I, 4, 34-35 *dum modo risum /excutiat sibi, non hic cuiquam parcet amico K.*: *dum modo risum /excutiat, sibi non, non cuiquam parcet amico V., praef.* VII ; leçon qui me semble fournir un sens meilleur ; Ep. II, 1, 48, *qui redit in fastus K.* (*ad fastus* in corrigendis) : *qui redit in fastos V.* Çà et là, j'ai relevé des différences de graphie et de ponctuation. On voit par ces quelques spécimens que nous n'aurons jamais une édition *ne varietur* d'Horace. L'apparat de Vollmer est plus lisible que celui de Klingner, mais aussi moins complet.

Le texte de la Correspondance reste encore en plus d'un endroit incertain : les éditeurs ont dû parfois recourir à la correction : p. 26, l. CCV, 1 Constans a adopté la correction de Burg *mireris* sans doute à cause de *istoc* qui suit ; les mss. ont *mirer*, les deteriores *mirere* : cette désinence-ci me paraît plus conforme à l'usage cicéronien ; l. CCX, p. 37, l. 6, 7 *exspectationem corripit <de> Curione* : la correction et la traduction de Constans « il malmène ceux qui mettent leurs espoirs en Curion » me semblent difficiles à admettre, sans que du reste le texte d'Antoine : *exspectationem corripit* ; *Curionem prorsus non mediocriter* e. q. s. soit beaucoup plus clair ; p. 41, l. CCXII je ne m'explique pas le *visust* (sic) de Constans ; même lettre § 3 *hoc sit... introeat... Caesariani... superent* la correction est violente, mais le passage est très controversé, et sans doute demeurera toujours incertain ; le texte de Caelius est difficile ; on le voit encore p. 57, l. CCXXI, § 2 dans la phrase *qui nec quod nunc* (dubitanter J. Bayet ; *non* codd.) *uenderet quoiquam* (*quicquam* Lambin) *reliquerat, maximaque nobis traditus erat inuidia* (sic Manutius, *maximaeque... inuidiae* codd., texte maintenu par Orelli, Tyrrel, Mendelssohn, Antoine) ; *ibid.*, § 3 *<illum> transegisse, <se rem>* correction de Constans, assez violente, le texte de Purser *transegisse et rem* est moins éloigné de la tradition. — Pour prendre encore un dernier exemple, p. 237, l. CCLXXIV (Fam., VIII, 14) § 2 : *Nam mihi cum hominibus his et gratia et necessitudines sunt ; causam illam, unde homines, odi* : je ne puis que renvoyer à la note de M. Jean Bayet, mais il me semble que la traduction : « Car aux uns m'attachent obligations et amitiés ; l'autre cause, la haine de certains hommes me la rend odieuse » correspondrait plutôt à un texte *causam illam, sicut* (ou *prout*) *homines, odi*. Le texte avec *unde* me semble dire : et l'autre cause je l'ai en haine, et par suite (*unde*) ses partisans ; p. 236, l. CCLXXIV (*Fam.*, VIII, 14), 2 l. 1 *De summa republica saepe tibi scripsi me ante annum pacem non uidere* ; la conjecture de R. Durand *ante annum* (*annum* M) est préférable aux précédentes : *ad annum* (Wesenberg) *in annum* Mueller ; *annuam* Baiter.

A. ERNOUT.

André NOCHÉ, *L'Epopée de Vercingétorix* ; *Gergovie, La victoire gauloise*, Moulins, 1949 ; 1 vol. in-8° de 46 p. ; — *La bataille d'Alésia, Le sacrifice, Ibid.*, 1949 ; 1 vol. in-8° de 53 p.

Pour le bi-millénaire de l'épopée gauloise (52 av. J.-C. — 1949), le P. André Noché, qui enseigne, a pensé que la victoire et le sacrifice du premier résistant de France méritaient d'être médités par nos jeunes gens, et qu'il fallait, pour les faire revivre, les évoquer dans une présentation alerte, ardente. Une note liminaire dit bien ce qu'il a voulu faire : « Dégagée de l'appareil technique des travaux spéciaux, cette présentation de la bataille de Gergovie vise à être claire et vivante, sans cesser d'être très solidement basée ». Même note à la première page de *La bataille d'Alésia*. Le zèle pédagogique de l'auteur est si ardent et l'enthousiasme du narrateur si fougueux, qu'il ajoute parfois quelques détails ou traits au récit du *Bellum Gallicum* ; par exemple, *La bataille d'Alésia*, p. 12 : « Il (César) ne dormit plus jusqu'au matin ». P. 12 : « Dès l'aube, le proconsul convoqua ses officiers : « Je vous avais donné ordre d'aménager, face à Alésia, une ceinture de retranchements, et, pour parer au danger d'une attaque à revers, d'organiser la construction d'une ligne extérieure, semblable et parallèle. Pressez ce second travail ; il n'est pas moins urgent que l'autre.

J'ai dit . » P. 20 : « Les légionnaires dormirent peu cette nuit-là. » P. 21 : « Vercingétorix commanda : « Ration double ! à distribuer tout de suite. Les terrassiers, au travail ! Vous comblerez les fossés de façon à ménager des passages pour la sortie qu'on fera ce soir. Que tout le monde se tienne prêt pour la bataille finale ! »

S'il a tiré du texte latin tout ce qu'il pouvait donner — et un peu plus parfois —, le P. A. Noché connaît très bien ce texte ; il a visité les sites de Gergovie et d'Alésia ; il est au courant des controverses et des publications les plus récentes, en ce qui concerne soit la localisation de Gergovie, soit la querelle d'Alésia (Alise-Sainte-Reine ou Alaise ?). Les notes complémentaires le montrent, et c'est là qu'un spécialiste de choses anciennes trouvera surtout son bien. Ainsi, dans les pages 48-50 de *La bataille d'Alésia*, sont résumés les arguments principaux pour Alise (Côte d'Or) contre Alaise (Doubs). Deux ouvrages alaisiens ont paru depuis : A. Delacroix, *Alésia*, Dijon,1949 ; et G. Colomb, *La bataille d'Alésia*, Lons-le-Saunier, 1950 ; néanmoins l'argumentation du P. A. Noché reste décisive. En réponse à G. Colomb qui, dans son *Vercingétorix*, faisait du chef gaulois un tout jeune homme, le sens de *adulescens*, employé par César, est justement rappelé. Contre les Alaisiens prétendant que 80.000 Gaulois n'ont pu tenir sur le plateau du Mont-Auxois, il est dit qu'une centaine d'hectares pouvait suffire, une fois partis les cavaliers gaulois ; cf. *Latomus*, avril-juillet 1950, p. 158, n. 1 (la surface du plateau d'Alise est de 97 ha, ce qui faisait plus de 12 $m^2$ par défenseur ; dans les tranchées, les places d'armes et même les cantonnements, les guerriers de 1914-18 n'en avaient pas tant !).

Je ne suis pas d'accord avec l'auteur, lorsqu'il situe à l'ouest d'Alésia, dans la vallée de l'Armançon, la bataille de cavalerie qui s'est livrée la veille du jour où Vercingétorix s'enferma dans Alésia (p. 50) ; sur cette localisation qui a retrouvé des partisans (Em. Thévenot, Colonel G. Lélu), voir *Les voies anciennes et les préliminaires de la bataille d'Alésia*, dans *Les Etudes classiques*, 1950, p. 417-435. Ni lorsqu'il écrit (p. 51) qu'Alésia fut incendiée par César ; voir ce qu'il faut penser là-dessus du témoignage très suspect de Florus : *Alésia fut-elle incendiée par César* ? dans *Latomus*, avril-juillet 1950, p. 157-173.

Des croquis illustrent les deux opuscules ; dans *Gergovie*, une carte précieuse des hauteurs correspondant à la description du *Bellum Gallicum*, les schémas des mouvements gaulois et romains, une vue aérienne du massif de Gergovie ; dans *La bataille d'Alésia*, je signale le profil des travaux de contrevallation romains, le schéma du mouvement tournant de Vercassivellaunos, et la carte des environs d'Alise, pour laquelle le P. A. Noché a tenu compte non seulement des travaux exécutés au siècle dernier par V. Pernet autour du Mont-Auxois et dans la plaine des Laumes, mais aussi des fouilles récentes de Nointel, entre Compiègne et Beauvais, qui ont dégagé un camp de César datant de la même année (52 av. J.-C.). Le profil des travaux romains (p. 14-15) rendra des services ; cependant corriger la distance séparant les fossés jumeaux de la *fossa proxima* : elle était, d'après César, de 400 pieds, c'est-à-dire de 120 mètres (dans la réalité, elle devait varier suivant la topographie et l'emplacement de la contrevallation) ; en outre ajouter, entre les fossés jumeaux et les trous-de-loup (*lilia*), comme défenses accessoires, les aiguillons (*stimuli*).

Le P. André Noché prépare sur Alésia un nouveau travail. Nous l'attendons avec confiance : il sera certainement solide et intéressant.

E. de Saint-Denis.

Italo LANA, *La Satira di Sulpicia*, Studio critico, testo e traduzione (Univ. di Torino, Pubblicaz. della Fac. di Lettere e Filosofia, vol. I, fasc. V), 74 p. in-8°, Torino, 1949.

Ce petit texte pose maints problèmes concernant notamment l'auteur, l'authenticité, la date. Certains voient dans la Sulpicia la poétesse célébrée par Martial ; d'autres considèrent que l'œuvre doit être contemporaine d'Ausone, au plus tôt ; d'autres enfin considèrent que c'est une falsification d'humaniste. M. Lana expose impartialement les différentes thèses, et les critique tour à tour, pour aboutir à une prudente conclusion personnelle : « les coïncidences avec Florus, la correspondance avec les conditions, idées, expressions du IVe-Ve siècle, les rapports avec le *De bello Gildonico* de Claudien, certains caractères linguistiques et grammaticaux lui apparaissent comme des éléments d'un poids non négligeable. Il semble difficile, après cela, d'admettre que le poème puisse appartenir à la Sulpicia de l'époque de Domitien » (p. 50). Suit une édition, avec apparat critique, indication des sources, traduction et commentaire : le texte en a besoin, car il est assez difficile, et, il faut bien le dire, sans grand intérêt.

A. ERNOUT.

Léon HERRMANN, *Phèdre et ses fables*, 371 p. in-8° ; Leiden, E. J. Brill, 1950.

M. Léon Hermann a accoutumé ses lecteurs aux constructions audacieuses : le nouveau livre qu'il présente ne les décevra pas. Il ne tend rien moins qu'à démontrer que Phèdre n'est pas seulement l'auteur des *Fables* que la tradition lui attribue, mais qu'il faut lui reconnaître la paternité de l'*Apotheosis Diui Claudi*, ordinairement attribuée à Sénèque, du *Culex*, qui figurait jusqu'ici dans des poèmes pseudo-virgiliens, enfin du *Sententiarum liber*, plus connu sous le titre de *Disticha Catonis*. Le livre est divisé en deux parties ; dans la première, l'auteur s'efforce de démontrer sa thèse. Dans la seconde, il reconstitue le « manuscrit original des œuvres collectives », qu'il présente ainsi sans solution de continuité. M. Herrmann ne se dissimule pas que les résultats de sa recherche ne seront pas « admis sans résistance par des érudits aussi férus de traditions que certains contemporains de Phèdre d'« antiquités ». » Je n'ai pas l'intention d'entamer avec lui la discussion sur le fond même du livre ; cela regarde les historiens de la littérature, dont je ne suis pas. Mais j'ai examiné le nouveau texte que présente M. Herrmann, texte dans lequel il multiplie les déplacements, les restitutions, les conjectures ; et là, vraiment, je ne puis que regretter l'abondance des fautes de tout genre qu'on y relève. A la page 100, par exemple, la citation de Virgile

*Neu dorso nemoris libeat iacere per herbam*

introduit à la place du *iacuisse* virgilien un *iacere* qui fait un vers faux. Et malheureusement ce n'est pas le seul : les sénaires de Phèdre ne sont pas mieux traités, ainsi p. 211, v. 21 :

*Ruinam metuens aquila ramis residet,*

la conjecture *residet* que M. H. substitue à la leçon *desidet* des mss., introduit une trochée *-mĭs rĕ-*, alors que *dĕsidet* fournit la fin de vers attendue ; p. 292, v. 18 le vers reconstitué « exempli gratia » *rogatus cur lingua ostenderetur uiris* est faux. L'hexamètre du *Culex* n'est pas mieux traité : p. 163, v. 121 *ipsa loci natura somnum resonante su-*

*surro* dans lequel *somnum* est une conjecture de M. H. est inscandable ; de même le v. 380 *et carmen ut uatis, dimittes omnia uentis* où *Carmen* est substitué par M. H. au *tamen* des mss. Je pourrais multiplier les exemples ; mais je préfère laisser au lecteur le soin de les trouver : il n'aura pas de peine. Les fautes d'impression ne manquent pas non plus : p. 202, dernier vers : *operar* (l. *operae*) ; p. 248 v. 16 *praeterrissem* et dans la traduction l. 6 du bas : *n'avaient refusée* ; p. 254 v. 55 *alteriua* (l. *alterius*) ; 294 avant-dernier vers *repenta* (l. *repente*) ; p. 306, v. 6 du bas : *occuccurrit* ; p. 309 v. 19 *lacessas* (l. *lacessis*), etc. Il est fâcheux qu'un volume d'aussi bel aspect soit défiguré par des fautes de ce genre, et l'on aurait plus de confiance dans la démonstration de M. H. si son texte était établi plus correctement.

A. Ernout.

Manuel Gomez-Moreno, *Miscelaneas, Historia'Arte, Arqueologia* ; Iª S. *La Antigüedad*, 423 p., gr. in-8° ; Instituto Diego Velazquez, Consejo superior de Investigaciones cientificas, Madrid, 1949.

Antonio Garcia y Bellido, *ESCVLTVRAS ROMANAS de España y Portugal*, I Texto, 493 p., gr. in-8° ; II Laminos, 352 p. Consejo superior de Investigaciones cientificas, Madrid, 1949.

Ces beaux volumes publiés par le Conseil supérieur de recherches scientifiques espagnol sont un témoignage imposant de l'activité de ce Conseil, et de sa compréhension des besoins de la science. Le premier volume de *Mélanges* de M. Gómez-Moreno (on nous en promet trois) contient des études qui vont de la préhistoire jusqu'à l'architecture romane, et la science de l'auteur se promène aisément et sûrement à travers les âges et les domaines les plus divers : paléolithique inférieur et supérieur, néolithique, âge du cuivre, âge du bronze ; invasions ; études sur la céramique, la numismatique étrangère ou indigène, sur le processus historique du ' dibujo ', sur les langues proto-hispaniques, en particulier sur l'ibère. L'auteur a fait une étude particulière de l'écriture ibérique et publié en fac-simile et en transcription toutes les inscriptions, connues ou encore inédites, gravées dans cet alphabet (p. 257-330) ; d'autres études de toponymie, comme celles sur le bronze d'Ascoli, viennent compléter cet ensemble unique. Il n'est pas besoin d'insister sur l'utilité de ce *Corpus*, qui complète les *Monumenta de* Hübner : on regrette que l'auteur n'ait pas voulu transcrire quelques textes (nos 110-117), et qu'il n'ait pas établi un index des noms déchiffrés.

De bonnes planches illustrent le livre.

Non moins précieux, dans un autre domaine, est l'ouvrage de M. Antonio Garcia y Bellido sur les sculptures romaines de la péninsule ibérique. Près de cinq cents pièces (exactement 494) sont décrites et reproduites. L'auteur les a classées en dix groupes suivant les sujets traités : portraits, divinités masculines et féminines, statues variées (torses d'hommes ou de femmes, vêtus ou non), sarcophages païens, monuments funéraires, stèles, reliefs divers de caractère religieux (scènes de sacrifice, autels, monuments isiaques ou mithriaques, etc.), bronzes divers, argenterie en relief. Chaque pièce est l'objet d'une étude particulière, et accompagnée d'une bibliographie. L'auteur se défend d'avoir voulu faire un corpus — qui eût été de trop vastes dimensions — mais « simplemente una sylloge, una colección ». Cette collection est faite avec autant de goût que de compétence ; et les très

bonnes photographies qui forment le volume de planches révèlent des œuvres qui valent non seulement comme documents, mais souvent par leur grande beauté. Je me permets de signaler à l'auteur que le bronze n° 216 ' togado sacrificando ' ressemble beaucoup à une figure de même métal, trouvée à Feurs, Forum Segusiavorum, l'ancienne capitale du Forez, et maintenant au musée de cette ville.

A. Ernout.

M. Lavarenne, *Initiation à la métrique et à la prosodie latines avec de nombreux exercices pratiques*, 163 p. in-8° ; Paris, Magnard, 1948.

Ce qui fait l'originalité de cet ouvrage, c'est que M. Lavarenne s'est astreint à traduire tous les exemples cités, c'est aussi que chaque chapitre est suivi d'exercices de scansion dont le corrigé est donné à la fin du volume. M. Lavarenne, esprit curieux, a même tenu à citer des vers français des poètes de la Pléiade rythmés à l'antique, et on trouvera ici des phaléciens, des strophes alcaïques et saphiques, des sénaires iambiques français. La 1re partie est consacrée à l'étude de la métrique proprement ; la 2e partie à l'étude de la prosodie, dont les éléments font si cruellement défaut aux élèves des lycées et aux étudiants. Une 3e et 4e parties plus courtes traitent des clausules métriques et de la prononciation et accentuation du latin. Cet ouvrage consciencieux et documenté se clôt sur une remarque déroutante, p. 125 : « ... l'emploi de la prononciation exacte d'une langue morte, *emploi qui demanderait une étude attentive de la quantité*, est-il absolument nécessaire ? On peut se le demander. » Le soin que M. Lavarenne a apporté à son ouvrage semble indiquer qu'il a lui-même répondu oui à sa question.

L. Nougaret.

Arthur Ungnad, *Grammatik des Akkadischen, mit Uebungsbuch*, 3. *durchgearbeitete Auflage der Babylonisch-assyrischen Grammatik* (= *Clavis linguarum semiticarum*, Pars II), XII-207 pages, München, 1949. Biederstein-Verlag. In Leinen DM, 14.

La deuxième édition de la *Babylonisch-assyrische Grammatik* de A. Ungnad avait marqué, en 1926, une date importante dans les publications consacrées à la grammaire akkadienne. Alors que les travaux antérieurs, ceux de Delitzsch notamment, se fondaient presque exclusivement sur les textes de l'époque d'Assurbanipal (viie siècle av. J.-C.), la grammaire d'Ungnad esquissait déjà une étude historique et dialectale de la langue. Sous une forme volontairement concise, elle offrait aux étudiants un instrument de travail de premier ordre, et à tous les assyriologues un précieux aide-mémoire. Il n'était en effet détail, exception ou particularité qu'ils ne fussent assurés de retrouver dans les multiples notules qui accompagnaient chaque paragraphe.

Non moins claire et non moins érudite est cette troisième édition qui, grâce aux soins de M. San Nicolò , vient de paraître après la mort de son auteur, sous le titre *Grammatik des Akkadischen*. Bien qu'elle présente la même économie générale que la précédente, épuisée depuis longtemps déjà (grammaire, pp. 3-90 ; paradigmes, pp. 91-116 ; exer-

cices, pp. 119-162 ; lexique, pp. 165-207), elle n'en constitue pas cependant une simple réimpression. On y relève de nombreuses améliorations, qui tiennent compte des études publiées entre temps par Poebel, J. Lewy, W. von Soden, etc. L'auteur y accorde plus d'attention aux particularités du dialecte assyrien, notamment dans les pages traitant de la phonétique et du substantif. Les paragraphes consacrés à la flexion du verbe se sont enrichis de précisions nouvelles sur les formes et la signification de l'*allatif* (ci-devant *énergique*) Ses formes médiales et itératives font l'objet d'une étude plus approfondie. Quant aux amendements de détail (transcription, verbes faibles, conjugaison de *nazâzu*, ordonnance plus rigoureuse du lexique, etc.), ils sont trop nombreux pour pouvoir être énumérés ici.

L'ouvrage ne va pas toutefois sans quelques menues imperfections. On pourrait chicaner son auteur sur certains termes de nomenclature, lui reprocher diverses lacunes ou insuffisances (langue poétique, dialecte de la Diyala, etc.) ou trouver quelque peu conventionnel le schéma qu'il propose de l'évolution des formes « déterminées » et « indéterminées » du nom. Mais telle qu'elle se présente à nous, dans son érudite concision, cette dernière édition de la Grammaire d'Ungnad est un livre excellent, qui continuera à rendre les plus grands services à tous ceux qui s'intéressent à l'étude de la langue akkadienne.

René Labat.

Roland G. Kent, *Old Persian, Grammar, Texts, Lexicon,* New Haven Conn., American Oriental Society, 1950, xiii-216 p., in-4°.

Ce n'est pas aux latinistes qu'il faut apprendre le nom de M. Roland Kent. Ils le connaissent depuis longtemps par l'excellente édition du *De lingua Latina* de Varron et surtout par ces deux ouvrages, *The Sounds of Latin* et *The Forms of Latin*, qui sont pour eux des livres de chevet, où la doctrine la plus sûre est présentée sous la forme la plus claire. Mais ils ignorent peut-être que M. Kent a exercé sa maîtrise sur un domaine bien différent et bien éloigné du latin, celui des langues iraniennes. L'ouvrage qu'il consacre au vieux-perse est le fruit de longues années d'étude, au cours desquelles il s'est appliqué à dominer complètement ce vaste sujet. On y appréciera les mêmes qualités qui font la valeur de ses précédents ouvrages. Il est clair, remarquablement ordonné, et d'une richesse qui ne laisse rien à désirer. Il présente vraiment la somme de tout ce qu'on peut savoir sur la langue des Achéménides.

Un simple relevé du sommaire des chapitres donne idée de l'importance de l'ouvrage. Il comprend trois parties distinctes, consacrées à la grammaire, à l'édition des textes et au lexique. La première comprend d'abord deux chapitres destinés à fixer la position du vieux perse dans l'ensemble du groupe iranien, puis à définir les caractères propres de la langue, en tenant compte des actions qui ont pu l'altérer (par exemple les emprunts à un dialecte non-perse, que M. Kent qualifie de mède) ; ensuite vient l'exposé des questions qui touchent à l'écriture et dont l'intérêt est capital (constitution d'un alphabet de 36 signes en cunéiformes, maintien de quelques idéogrammes, rapports de cette écriture avec l'accadien et l'élamite, historique du déchiffrement). Suit une phonétique très détaillée, où chacun des sons du vieux-perse est ramené à ses origines indo-européennes, puis une morphologie, où sont analysées du point de vue indo-européen toutes

les formes nominales et verbales, et enfin une syntaxe poussée dans le détail jusqu'à l'indication des moindres nuances stylistiques, et suivie d'un index de toutes les phrases citées.

Le recueil des textes est un chef-d'œuvre de précision. Il commence par un relevé bibliographique des inscriptions ; chacune d'elles est ensuite publiée avec des notes explicatives et accompagnée d'une traduction anglaise. De fort belles planches reproduisent les principales d'entre elles. L'édition est suivie d'un commentaire historique sur les faits et gestes des princes qui ont fait graver les inscriptions. Quant au lexique, il est étymologique autant que grammatical, donnant pour chaque mot, s'il y a lieu, les correspondants avestiques, pehlevis ou indo-aryens, et même faisant appel à la comparaison d'autres langues indo-européennes. Les renvois bibliographiques y tiennent une grande place : M. Kent a pris soin de mentionner l'opinion de ses devanciers, même et surtout lorsqu'il n'est pas d'accord avec eux. Les linguistes auront donc dans ce lexique un instrument de travail d'une utilité incontestable.

Malgré d'exceptionnelles qualités, un ouvrage qui embrasse une matière si vaste et si pleine de difficultés ne saurait avoir la prétention de contenter tous ses lecteurs. Il est donc possible que des spécialistes de l'iranien trouvent çà et là, quelques objections à présenter à M. Kent. Ce n'est pas le lieu de risquer ici les critiques d'un incompétent. Quelques observations suffiront. On pourra s'étonner que, § 226, n'ait pas été mentionnée l'existence dans les gāthās de premières personnes en *-ā* sans addition de *-mi* ; et aussi que, § 185, III, M. Kent, en maintenant l'hypothèse d'un suffixe **-əs-*, n'ait pas tenu compte des critiques décisives opposées par M. Benveniste au rapprochement de gr. κρέας et skr. *kravīs-* (*Origines*, p. 32-33) ; cela s'explique d'autant moins que M. Kent cite souvent et avec éloge les travaux de M. Benveniste. Pour terminer, voici une remarque d'une portée plus générale. M. Kent sacrifie trop l'exposé de la structure originale du vieux-perse au souci de la perspective indo-européenne. C'est sur le plan indo-européen que les faits sont enregistrés et classés. Qu'on examine le système du verbe. Il est dit, § 206, qu'il faut distinguer trois temps, présent, aoriste et parfait ; le § 219 signale bien que le parfait n'est attesté que par une seule forme, et à l'optatif, laquelle forme est de nouveau mise en vèdette au § 284 ; mais c'est seulement au § 288 que le parfait est donné comme « virtually lacking ». Il fallait dès le début du chapitre marquer l'importance du tour *astiy kartam* ou *manā kartam* « a été fait par moi » pour « j'ai fait » ; cette grande originalité de l'iranien n'est pas mise en lumière comme elle devrait l'être.

J. VENDRYES.

Michel C. STEPHANIDES, *Histoire naturelle des mots*, Athènes, Kauffmann, 1940, 63 p., in-8°.

Un savant professeur d'histoire des sciences, s'est laissé tenter par la recherche de la « naissance de la langue », et a voulu faire « la préhistoire de l'empirisme par les mots ». Que n'a-t-il trouvé, parmi ses collègues de l'Académie d'Athènes, un linguiste qui le détourne de cette entreprise ! Une série d'à peu près pseudo-étymologiques, témoignant d'une inexpérience totale, prétend rattacher chaque ordre de techniques humaines à une classe de consonnes, et prouver que, plus la pensée de l'homme préhistorique progressait, plus la force de ses consonnes décroissait.

Michel LEJEUNE.

*Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, ed. by John L. Heller ; vol. LXXIX, 1948 ; iv-375 p. in-8°.

Voici le sommaire de ce volume qui contient dix-neuf articles, et douze résumés de communications.

I. *The stoic Base of Senecan Drama*, by Norman T. Pratt, Jr., p. 1. — II. *Lucretius a. the History of Epicureanism*, by P. H. De Lacy, p. 12. — III. *Some Astronomical Cruces in the* Georgics, by Robert J. Getty, p. 24. IV. *Sails and Oars in the Aeneid*, by S. L. Mohler, p. 46. — V. *More Notes on Roman Magistrates*, by Robert S. Broughton, p. 63. — VI. *The Imbecillitas of the Emperor Claudius*, by Ernestine F. Leon, p. 79. — VII. *Claudian's Neglect of Magic as a Motif*, by Harry L. Levy, p. 87. — VIII. *Renaissance Commentaries on Juvenal*, by Eva Matthews Sandford, p. 92. — IX. *Homer and Huso III : Enjambement in Greek and Southslavic Heroic Song*, by Albert B. Lord, p. 113. — X. *The Sorrows of Ino and of Procne*, by Joseph Fontenrose, p. 125. — XI. *A medical Theory of Cognition*, by Harold W. Miller, p. 168. — XII. *An Athenian Wineshop*, by Henry R. Immerwahr, p. 184. — XIII. *The Case against Alcibiades* (*Andocides IV*), by A. E. Raubitschek, p. 191. — XIV. *The Ephebate and Citizenship in Attica*, by O. W. Reimuth, p. 211. — XV. *Greek a. Latin Mouse-Fishes and Pig-Fishes*, by Alfred C. Andrews, p. 232. — XVI. *Orchêsis Kallinikos*, by Lillian B. Lawler, p. 254. — XVII. *The Problem of Octavia Minor a. Octavia Maior*, by Mary White Singer, p. 268. — XVIII. *The Over-Grazing of Ranch-Lands in Ancient Italy*, by Cedric Leo, p. 275. — XIX. *Ilicet, Scilicet, Videlicet*, by E. Adelaide Hahn, p. 308.

La présentation du volume est, comme toujours excellente, et les sujets les plus variés sont abordés par nos confrères américains. Je ne puis, malheureusement, les résumer tous : je signalerai pourtant l'article de M. Robert J. Getty qui éclaircit trois passages obscurs des *Géorgiques* (1.221 et s., 4.234 et s., 4.425 et s.) ; celui de M. Alfred C. Andrews, qui identifie certains noms de poissons grecs jusqu'ici mal déterminés ; je regrette de n'y avoir pas vu mentionnée l'étude de M. E. de Saint-Denis sur *le Vocabulaire des animaux marins en latin classique* (Paris, 1947) ni celle de J. Cotte, *Poissons et animaux aquatiques au temps de Pline* (Paris, 1944), qui auraient pu lui fournir des compléments d'information précieux ; enfin l'article de M^me^E. Adelaide Hahn, qui, reprenant après tant d'autres l'étymologie de *ilicet, scilicet, uidelicet*, adopte l'explication qui voit dans le premier terme de ces composés un impératif, qu'elle retrouve d'autre part dans le premier élément de *calefacio* ; — cette identification, je dois le dire, me paraît inacceptable.

A. Ernout.

E. Delebecque, *Le cheval dans l'Iliade* (Etudes et Commentaires IX), Paris, C. Klincksieck, 1951, in-8°, 252 p.

La valeur et l'utilité de ce livre sont dues à la double compétence de l'auteur, helléniste et cavalier. La matière en est répartie en trois sections : le cheval dans l'*Iliade*, lexique du cheval chez Homère, essai sur le cheval pré-homérique. C'est la seconde partie qui rendra les plus grands services aux homérisants. Elle consiste en une étude systématique du vocabulaire homérique relatif au cheval. Le classement en est méthodique, non alphabétique, ce qui en rend la lecture

plus agréable (mais peut-être également la consultation moins rapide). Ce lexique est conçu sur un plan très souple. Des termes qui ne sont employés qu'occasionnellement à propos du cheval, s'y trouvent accueillis ainsi p. 158 οἰέτης « du même âge » ou même page ἄω (XVIII, 281) dont la traduction « fatiguer » est faible et peu exacte. Le plus souvent il s'agit de termes techniques, ou employés dans un sens technique et les analyses de M. Delebecque seront d'un grand secours pour l'explication même du texte homérique. Il est rare que l'on souhaite demander à l'auteur des précisions supplémentaires [1]. Voici pourtant une question à propos de l'article ῥυτῆρες (p. 184) : M. Delebecque semble gêné par la mention de « traits » : le mot ne pourrait-il pas s'appliquer aux « guides » ? La préposition ἐν ne constitue pas une difficulté insurmontable. C'est le sens de « rein » que donne le dictionnaire Liddell-Scott, et certains des exemples qu'il a réunis semblent clairs. L'étymologie du mot que donne M. D. serait justifiée par le fait que les guides doivent être tendues pour assurer une conduite correcte.

Le lexique amène l'auteur à poser des questions essentielles : celle du cheval monté, celle du nombre des chevaux attelés au char (cf. notamment pp. 143-144). Un passage comme X, 529 fait difficulté avec l'expression ἐπεβήσετο ἵππων qui, dans le contexte ne peut pas signifier « monter en char », mais « monter à cheval ». Les attelages de trois chevaux (exceptionnels, il est vrai) sont également soumis à une critique précise (p. 101-102 et 143).

C'est sur ce lexique que se trouve fondée la première partie où l'auteur expose une sorte de théorie du cheval homérique. Parmi les problèmes qui y sont examinés, je signalerai celui du fossé qui oppose de grandes difficultés à la tactique du char (cf. l'étude du vers XVI, 380, p. 77 sqq. et p. 115 sqq.). La question du cheval monté se trouve également traitée dans tout son détail (outre le chant X, ou la comparaison de la voltige aux vers 679-684 du chant XV, on verra que M. Delebecque soupçonne que V, 263-264 il s'agit de chevaux montés). Ces analyses conduisent l'auteur à proposer un système d'explication. Homère connaît le cheval monté, mais la tactique militaire des combattants achéens et troyens n'admet que le char de combat. Le cheval monté n'apparaît que dans des circonstances exceptionnelles : dans le chant X dont on sait la situation particulière dans l'économie de l'*Iliade*, dans des comparaisons qui sont anachroniques, enfin dans ce que M. Delebecque appelle dans une formule assez peu claire le cheval légendaire (définie p. 11 : « une partie légendaire touchant des événements nettement distincts de la guerre de Troie, antérieurs à cette guerre... »), cf. p. 18-20 à propos des allusions à un Achille cavalier, p. 20 à propos des vers 530-534 du chant XVIII, où l'auteur pense sans raison décisive qu'il s'agit de chevaux montés. Il y a encore beaucoup à apprendre dans l'étude de la course du chant XXIII, du nombre de chevaux que les Grecs pouvaient avoir amenés en Troade, de la tactique du char, etc...

Une dernière partie vise à situer le cheval homérique dans l'histoire du cheval indo-européen. Ce sujet difficile a été rendu plus malaisé par une multitude d'études contradictoires dont on trouvera commodément la liste dans la bibliographie.

On a voulu notamment déterminer si la technique du *fahren* était antérieure à celle du *reiten*, ou inversement. M. Delebecque pense que la question est mal posée, mais qu'on a dû probablement monter

1. La rédaction faute d'une traduction du texte grec est parfois obscure, ainsi p. 189-190, à propos de vers 756 de Chant. XI où le sens de βήσαμεν est insuffisamment précisé.

les chevaux avant de les atteler à des chars. C'est l'importance militaire des chars de guerre qui a donné à certains savants l'impression que la technique du char était antérieure à celle de l'équitation. Cette dernière partie constitue une mise au point raisonnable écrite par un homme qui a la pratique du cheval, ce que n'étaient pas la plupart des savants qui ont traité de la question. Elle complète utilement un livre qui par la précision de l'analyse comme par l'agrément de la forme est appelé à recevoir le meilleur accueil.

P. Chantraine.

Xénophon, *De l'art équestre*, édité par Ed. Delebecque (*Annales de l'Université de Lyon*, 3e série, Lettres, fasc. 18). Paris, Les Belles-Lettres, 1950, in-8°, 196 p.

Il importe d'étudier les textes techniques, les langues et les vocabulaires techniques. M. Delebecque qui connaît bien le cheval et qui pratique l'équitation, a eu l'heureuse idée de donner comme thèse complémentaire une édition avec traduction et notes du traité de Xénophon, *De l'art équestre*. Sa double expérience de cavalier et d'helléniste l'a heureusement servi. L'introduction est clairement écrite avec compétence et avec sympathie pour Xénophon et pour le sujet de son livre. Le texte est établi d'après l'édition du Ruehl (l'éditeur a-t-il connu celle de Pierleoni qui semble fournir des données critiques plus complètes ?) Les quelques corrections nouvelles que propose M. Delebecque ne sont peut-être pas indispensables : en V, 5, par exemple, tout en admettant la traduction « après avoir relevé le poil » amplement justifiée dans une note, je crois que l'on pourrait conserver le présent ἀνίσταντα exprimant la répétition.

De l'*Introduction* on retient surtout tout ce qui concerne le cheval lui-même et que seul un cavalier expérimenté pouvait écrire. On y trouve p. 36 l'indication de ce qui différencie le cheval antique du cheval moderne, absence de fers, mors sévère, monte sans étriers et le plus souvent sans selle : ces différents points sont repris et exposés en détail au cours du commentaire ; deux appendices traitent notamment du problème de la selle et de celui du mors. M. Delebecque étudie également avec précision la méthode de dressage de Xénophon, ses connaissances en hippologie, les caractères du cheval utilisé par les Grecs. L'idéal de Xénophon répondrait à peu près au type du cheval arabe (cf. p. 41-43). L'auteur conclut en rappelant pour le corriger le dur jugement de Gomperz sur celui qu'il appelait « un brave sportsman, devenu condottière, puis hobereau ».

La traduction est toujours nette et M. Delebecque ne se paie pas de mots vagues. Elle est constamment justifiée par un commentaire approfondi qui constitue la partie la plus originale de cet ouvrage et que seul M. Delebecque était préparé à écrire. Voici quelques remarques que je propose à l'auteur et qui portent sur des détails qui m'ont embarrassé : p. 64 (II, 2) ὥσπερ τὸν παῖδα ὅταν ἐπὶ τέχνην ἐκδῷ « lorsqu'on donne l'enfant pour qu'il apprenne un « métier » : il s'agit probablement d'un esclave ; — p. 73 (V, 1), la traduction « ce qu'il faut accomplir autour d'un cheval » m'a semblé gauche ; — p. 75 (VI, 2) je me demande si καθίζων n'indique pas que l'homme s'accroupit pour panser la jambe ; — p. 77 (VI, 5), la traduction donne bien le sens, mais ὑφηγεῖσθαι ne peut signifier « se laisser conduire » ; le mot à mot est « lui apprendre à aller en avant avec la longe longue et ouvrir ainsi la marche » ; — p. 83 (VII, 11) σημαίνοι τῷ ἵππῳ τὸ

ἐπιραδδοφορεῖν « commander au cheval le galop » ; la traduction ne permet pas de voir la difficulté de l'expression car ἐπιραδδοφορεῖν ne peut pas signifier autre chose que « cravacher », comme l'indique l'étymologie ; ce sens convient bien à l'exemple du début de 11 et à Pollux, I, 220 ; mais avec σημαίνοι l'accusatif surprend ; l'apparat critique de Pierleoni que je ne reproduis pas indique que le texte est altéré, et la leçon adoptée par M. Delebecque est une correction de Zeun ; je préférerais pour ma part la correction de H. Estienne τῷ ἐπιραδδοφορεῖν ; — p. 89 (IX, 14) διαπηδῴη δ' ἂν καὶ ἐξάλλοιτο est traduit « il sautera en largeur, en longueur » ; une note sur les différents sauts du cheval serait utile au moins pour les profanes. — Le livre de M. Delebecque encourage le lecteur à lui poser des questions. Mais c'est un ouvrage qui est appelé à devenir classique pour l'étude du traité *De l'art équestre*.

P. CHANTRAINE.

M. LAUNEY, *Recherches sur les armées hellinistiques* (Bibl. des Ec. fr. d'Athènes et de Rome, fasc. 169) ; 624 p. in-8° ; Paris, De Boccard 1949-1950.

Deux gros volumes, qui me paraissent épuiser le sujet, dans la mesure où le permet l'état actuel de la documentation. J'ai lu avec une particulière attention le chapitre relatif à la statistique. Voici une ou deux remarques qu'il m'a suggérées.

M. Launey, dans certains des tableaux statistiques où il classe les militaires d'après leur origine (p. ex. p. 90), met en bloc les gens de Thrace et les Anatoliens. Il y a cependant intérêt à distinguer, dans ces deux régions, les Grecs et les Barbares, comme on le fait pour d'autres. Pour la Thrace, la discrimination n'est pas malaisée, et M. Launey la fait du reste ailleurs (p. 92). Pour l'Asie-Mineure, il est certain qu'elle est plus délicate. On n'hésitera pas à classer Grecs des gens de vieilles cités comme Milet, ni comme Barbares des gens qui ne sont désignés que par l'ethnique. Mais il est des cités sur le degré d'hellinisation desquelles il est permis d'hésiter, surtout quand il s'agit du IIIe siècle. J'ai néanmoins risqué cette petite étude, me fiant à la prosopographie abondante et soignée de M. Launey (p. 1111 sqq.). Voici les résultats auxquels je suis arrivé pour le IIIe siècle en complétant les indications données par ailleurs par l'auteur :

- Non-Lagides
  - Grecs 268
  - Barbares 116
  - (en excluant, comme le fait M. Launey (p. 71), l'inscription de Lalaia)
- Lagides
  - non-clérouques
    - Grecs 217
    - Barbares 127
  - Clérouques
    - Grecs 468 (dont presque ½ Macédoniens)
    - Barbares 253

Il est certain qu'il y avait dans les armées du IIIe siècle une large majorité d'hommes qu'on pouvait présenter décemment comme Grecs et souvent même comme Macédoniens.

# ORDRE DE BATAILLE DE RAPHIA (217)

## ANTIOCHUS

| 60 éléphants | 4.000 cavaliers | 12.500 | | | 10.000 Argyrospides | 20.000 phalange | 19.500 | | | | 2.000 cavaliers | 42 éléphants |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 2.500 Crétois | 5.000 mercenaires | 5.000 Battakos | | | 10.000 archers etc | 5.000 Cissiens etc | 3.000 Thraces etc | 1.500 archers | | |

1 kilomètre

1 kilomètre 1/2

| 40 éléphants | 3.000 cavaliers | 11.000 | | | | 25.000 phalange | 20.000 Égyptiens phalangites | | | 2.000 cavaliers | 33 éléphants |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 3.000 Crétois | 3.000 Agéma | 2.000 Peltastes | 3000 Lybiens armés à la macédon. | | | 8.000 grecs mercenaires | 6.000 Gaulois et Thraces | | |

## PTOLÉMÉE

M. Launey, dans son tableau de l'armée de Raphia (p. 99), semble hésiter à séparer la phalange macédonienne de la phalange égyptienne. Je crois qu'il a eu tort de se laisser impressionner par les doutes émis par certains historiens anglais. Les explications de Polybe sont vraiment tout-à-fait limpides. Il mentionne les deux corps à part, avec des chefs différents (V, 65). Le total qu'il donne (V, 79) ne s'explique que si on les compte séparément. L'ordre de bataille (V, 82) se laisse figurer sans difficulté dans un tableau comme celui que je donne ci-contre et le récit de la bataille cadre parfaitement avec cet ordre. Je ne vois donc aucune raison de récuser le témoignage de Polybe.

Au surplus, je ne puis croire que la phalange, l'arme d'élite, sur laquelle on comptait pour assurer la décision, ait été composée presque exclusivement d'Égyptiens qui, deux ans auparavant, n'avaient jamais tenu une sarisse. Je profite de l'occasion pour insister, une fois de plus, sur l'inconvénient qu'il y a à concevoir une phalange grecque comme une juxtaposition de files composées d'hommes pris au hasard. Les différents éléments, front (στόμα), centre, serre-files, étaient très soigneusement discriminés. Dans les milices des villes libres, la discrimination reposait uniquement sur l'âge. Dans les armées hellénistiques, on avait, outre l'âge, d'autres moyens de classer la valeur des soldats de métier. Mais je ne crois pas qu'on ait recruté la phalange ailleurs que parmi les Macédoniens et Grecs des colonies militaires, chez les Ptolémées sûrement, et sans doute aussi chez les Sélencides, sur lesquels, hélas ! nos renseignements sont moins abondants.

M. Launey insiste avec raison sur l'effacement des Péloponnésiens dans les armées hellénistiques, et ce, dès le IIIe siècle. Peut-être ne tient-il pas compte suffisamment du fait que, dans le Péloponnèse plus qu'ailleurs, les forces indigènes ont été réservées pour les querelles intestines. Puis, elles ont été absorbées par la ligue achéenne jusqu'à la dernière heure de l'indépendance. Une inscription d'Epidaure (I. G. IV, 894) nous a conservé la liste de pertes de cette cité à la bataille de Lencopétra (146 av. J.-C.) ; elle contient 156 noms, pour une cité qui a aucune époque n'avait aligné 1000 hoplites, — et il n'y a pas de raison pour que le hasard des fouilles nous ait renseigné précisément sur la ville qui avait le plus souffert. Ce n'est pas le déclin des qualités militaires qui a perdu les Grecs, mais leur irrémédiable infériorité politique.

Je crois que M. Launey, dans son étude de l'armée d'Eumène (I, p. 96), s'est référé trop exclusivement à l'ordre de bataille de la Parétacène, et n'a pas assez tenu compte des indications données ailleurs par Diodore, d'après Hiéronyme de Cardie.

Eumène a quitté Nora en 319 avec 2.000 fantassins et 500 cavaliers qui lui étaient restés fidèles (XVIII, 53). Il a rallié en Cilicie les 3.000 Argyraspides (XVIII, 58). Il a recruté en outre 10.000 fantassins et plus de 1.000 chevaux (XVIII, 61). Il s'est mis en route pour la Haute Asie avec 15.000 fantassins et 1.300 cavaliers (XVIII, 73).

Par les explications que donne l'historien, il est visible que cette masse était,en énorme majorité, composée de Macédoniens et de Grecs. A la bataille de la Parétacène, les 5.000 hommes armés à la macédonienne et admis à l'honneur de figurer comme phalangites sont encadrés solidement à droite par 6.000 Macédoniens (Argyraspides et Hypaspistes), à gauche par 6.000 mercenaires grecs. Les 12.000 hommes, en tous cas, ont été amenés par Eumène, ainsi que les corps de cavalerie d'élite. La part des Thraces et Anatoliens non-grecs est infime.

Diodore ne mentionne pas le ralliement d'Amphimachos, le satrape de Mésopotamie, mais il le signale à la bataille, avec 600 cavaliers au moins (XIX, 27). En Susiane, Eumène rallie les contingents de l'Iran, 18.700 fantassins et 4.600 cavaliers (XIX, 14).

Cette fois, au contraire, il ne figure presque dans cette masse que des contingents orientaux, à commencer par les 10.000 archers perses (XIX, 17). Mais il ne manque pourtant pas d'éléments grecs tirés des colonies militaires auxquelles Diodore fait allusion (XIX, 27) ; ils peuvent compenser les éléments non-grecs amenés par Eumène.

Le chiffre indiqué pour le jour de la bataille, 35.000 fantassins et 6.100 cavaliers (XIX, 28), est en accord suffisant avec les chiffres particuliers. Je crois qu'on peut conclure que les 2/5 de cette armée étaient macédoniens ou grecs.

G. Bjöŕck, *Das Alpha impurum und die tragische Kunstsprache* (Acta Societatis Litterarum Humaniorum Regiae Upsaliensis, 39 : 1). Uppsala Almquist et Wicksell, [1950]. In-8°, 392 p.

Cet ouvrage dont la présentation matérielle est excellente nous propose une discussion du problème de l'α long bizarrement appelé par les grammairiens « impur » en attique (c'est-à-dire de l'α long ancien qui ne figure ni après ρ, ni après ι, ni après ε). Le sous-titre indique comment M. Björck a orienté sa recherche : « Attische Wort-und Stilstudien ». La présence de cet alpha impur est commandée par des facteurs stylistiques et l'auteur étudie notamment de façon approfondie la place que tient cet alpha dans la langue de la tragédie (dialogue et parties chantées). Un chapitre discute longuement les *Neue Wege durch die griechische Sprache und Dichtung* de G. H. Mahlow. Mahlow ne croyait pas au caractère absolu des lois phonétiques, il estimait d'autre part que les alphas longs de la tragédie attique s'expliquaient non par des influences dialectales extérieures, mais, par le maintien d' « archaïsmes » attiques conservés dans la langue noble (Hochsprache). Cette doctrine a été généralement mal accueillie à la publication du livre de Mahlow (notamment par A. Meillet) et l'on est surpris de constater que Schwyzer dans sa grammaire grecque semble l'admettre : p. 190 « Für die ᾱ̃ der att. Tragödie (und Komödie) stimme ich Mahlow zu ». Cette attitude de Schwyzer justifie peut-être M. Björck d'avoir consacré tout un chapitre à réfuter cette théorie. Des chapitres préliminaires permettent ensuite à l'auteur de montrer que la prose attique elle-même présente un certain nombre de termes qui comportent un alpha long dit « impur ». Le septième chapitre (p. 73-83), propose sur ce point des conclusions fort nettes. L'attique a emprunté des mots à des dialectes non attiques notamment dans les vocabulaires techniques. De tels emprunts sont également largement attestés dans les langues modernes. M. Björck cite des exemples allemands. Le français en offrirait également un grand nombre qu'il s'agisse de la langue du sport, de celle des courses ou de celle de l'automobile. Une autre catégorie de termes empruntés est constituée par des mots familiers ou expressifs (l'auteur cite en français les formations hybrides *richissime*, *archi-connu*). M. Björck touche à ce propos à l'emprunt de suffixes qui se développe toujours d'après quelques termes définis qui servent de point de départ. En quelques cas le suffixe emprunté est senti comme étranger et rare, notamment lorsqu'il comporte une valeur parodique. L'auteur conclut (p. 82), que tous les alphas longs de l'attique qui ne s'expliquent pas par la phonétique figurent dans des emprunts.

Cette conclusion n'est pas pour étonner. L'intérêt du travail de M. B. réside dans les analyses de détail souvent pénétrantes sur lesquelles il fonde sa démonstration. On pourrait en fournir bien des exemples. Les dérivés en - ᾱκ - sont étudiés p. 48 et 260 sqq. Le suffixe est issu de l'emprunt de termes pris au dorien. L'auteur indique qu'il ne devait pas comporter à l'origine de valeur péjorative ou affective (il rapproche à ce propos le cas de français *vieillard*, mais *richard*, allemand *Jüngling*, mais aussi *Reichling*). Mais le suffixe - ᾱκ - qui servait dans les parlers doriens à former des hypocoristiques et des sobriquets a été emprunté par l'attique et utilisé pour constituer des dérivés familiers et souvent péjoratifs. Le ton des dérivés et leur caractère affectif résultent d'un développement secondaire et ne définissent pas la fonction du suffixe à proprement parler.

Il y a également beaucoup à retenir de l'étude des mots en - ᾱς - (pp. 49, 63, 65 et surtout 268 sqq.). L'auteur indique bien qu'il s'agit d'une formation nouvelle encore en plein développement à l'époque historique. L'origine semble s'en trouver en Ionie : peut-être eût il été bon de souligner que l'alpha long qui y figure est essentiellement différent de celui que nous avons envisagé dans le groupe précédent, et qui remontait au grec commun. M. Björck qui s'intéresse plus au détail philologique qu'au système linguistique étudie les alphas longs « impurs » de l'attique sans marquer toujours assez vigoureusement que leur origine se situe à des moments différents de l'histoire : des lecteurs inexpérimentés ou peu attentifs pourront s'y laisser tromper. En ce qui concerne le suffixe - ᾱς, il faut en voir l'origine dans des hypocoristiques de noms propres où un alpha se trouve allongé : on a tiré Πυθᾶς de Πυθαγόρης, Ἀντιπᾶς de Ἀντίπατρος, etc. C'est d'après les noms de personnes que seraient créés les sobriquets, les noms d'oiseaux, et les noms de métiers. A propos des noms de métiers l'auteur estime (p. 50) [1] que le suffixe perd son coloris affectif, par « objectivation ». Il semble pourtant que ces dérivés soient longtemps restés propres au vocabulaire populaire ou familier. Quant à la flexion de ces termes, M. Björck la décrit en détail, en montre le caractère défectif. L'ionien présente une flexion du type -ᾱς, -ᾱδος (ou -ᾱτος), -ᾱδι (ou -ᾱτι), -ᾱν. Le génitif -ᾶ et le datif -ᾷ etc., sont rares, mais semblent avoir existé en attique (cf., p. 272). L'origine ionienne de ce type de dérivés semble établie par le fait que les noms propres de cette catégorie sont généralement ioniens et très exceptionnels en attique.

M. Björck consacre également un excursus (p. 275) à l'expression ὦ τᾶν. J'avoue que je suis plus favorable que lui à l'explication de P. Kretschmer qui y voit une abréviation et une contraction de ὠ τἀλαν dans le langage familier. Il est clair que le sens originel de l'expression s' est perdu et le ὦ τᾶν ἄκουσον de *Cavaliers* 1036 ne constitue pas une véritable difficulté.

Rappelons encore, (p. 278 sqq), la notice sur μεγιστᾶνες, qui équivaut à μέγα δυνάμενοι, attestée chez Ménandre, puis dans le le grec tardif. Le mot serait fait sur le modèle des noms de peuples en -ᾶνες et évoquerait le milieu d'une cour de souverain oriental, Pour l'extension du suffixe M. B. compare l'emploi du latin *optumates*, *magnates* à côté de *Arpinates*.

1. A ce propos M. B. renvoie à L. Robert, *Hellenica*, VI, 114, mais M. Robert s'est expliqué sur le suffixe plus en détail dans d'autres travaux, notamment *Rev. de Philol.*, 1944, pp. 52-53.

Le but de la recherche est surtout de définir les conditions d'emploi de l'alpha long dit dorien dans le chœur ou dans le dialogue de la tragédie. (P. 84) l'auteur analyse le fonctionnement de la langue poétique en insistant sur la notion de polymorphie : il s'agit de l'existence de mots qui, du point de vue lexical sont équivalents, mais différents dans la forme, et utilisés d'après les exigences du mètre, de l'euphonie, etc. Par ailleurs, de deux termes métriquement équivalents l'un peut être choisi en raison de son caractère poétique : δάμαρ pour γυνή, στέρνον pour στῆθος, στείχω pour βαίνω, etc.

Une observation méthodique de l'emploi des formes dans la tragédie peut ainsi conduire à des conclusions précises : ξένος par exemple est considéré comme le mot usuel et se lit en de nombreux passages où ξεῖνος serait possible ; ξεῖνος inversement ne se trouve que là où la forme est métriquement nécessaire. Un terme comme ξεῖνος n'est pas essentiellement poétique, mais intervient dans la structure générale de la langue poétique (cf. p. 82).

M. Björck envisage ensuite dans le détail l'emploi de formes « poétiques » avec alpha long. Soit la flexion de ναῦς. Lorsque la prose emploie une forme avec η, cette forme est conservée dans le dialogue de la tragédie, mais lorsque la prose, use d'une forme avec ε, si le poète a besoin d'une longue, il introduira une forme « dorienne » avec alpha long. On aura donc νηί et νῆες, mais νᾱός et νᾱῶν. Pour d'autres cas d'alpha impur (γᾱθέω, par exemple, à côté de γέγηθα, cf., p. 136) la présence de cet alpha (p. 156) s'explique par le fait que nous avons affaire à des mots ou à des formes qui ne sont pas attiques. Toutefois il existe également, et même dans les parties chantées des formes en η là où nous attendrions un alpha. Qu'il suffise de citer le cas caractéristique de ἦμαρ, conforme à la tradition homérique, à côté de ἀμέρα. L'étude détaillée de nombreux cas particuliers conduit l'auteur à prendre un parti pris conservateur et à suivre en principe la tradition manuscrite. Il faut d'ailleurs avouer que malgré les efforts qu'il a déployés pour analyser les faits, l'ensemble en reste encore confus.

Les derniers chapitres reprennent l'histoire du problème et essaient de parvenir à une conclusion. Les éléments doriens de la tragédie attique, notamment dans les parties lyriques, s'expliquent en partie par le fait que la lyrique chorale est née hors de l'attique (p. 214). Le dorien dans les parties lyriques de la tragédie consiste dans le fait que dans des désinences courantes et dans un nombre limité de « racines » de mots souvent usuels l'η attique a été remplacé par alpha long. Le dorien est comme un voile transparent qui recouvre l'attique. Il en va tout autrement dans le dialogue. Il s'agit dans tous les cas de véritables emprunts qui ne répondent pas à des formes attiques comportant un η, par exemple dans les deux génitifs νᾱός et νεώς. (Cf., pp. 221-222).

Cette conclusion ne surprend pas et peut-être paraîtra-t-elle un peu disproportionnée avec l'accumulation de détails érudits qu'a rassemblés l'auteur. Comme dans la première partie, ce sont peut être les excursus groupés à la fin du volume qui intéresseront le plus le lecteur. Ainsi, (p. 309), en se référant au travail d'Axelson sur les « Unpoetische Wörter » en latin, l'auteur énumère des termes évités par la langue de la tragédie ; — (p. 340) l'étude sur le sens de δάιος et δήιος ; — ou encore les remarques sur l'origine de la tragédie et ses rapports avec le culte auxquels l'auteur ne semble pas croire. Il reste malgré tout que la tragédie attique s'est développée dans des cérémonies religieuses et qu'elle est toujours restée à Athènes une partie d'une fête religieuse.

Le livre de M. Björck touche à beaucoup de problèmes dont il traite avec bon sens et ingéniosité, notamment dans ses excursus. Sans faire fi, il s'en faut, des idées générales il traite souvent de détails, d'ailleurs importants. Il intéresse ainsi surtout la philologie mais aussi la linguistique et l'histoire littéraire.

P. Chantraine.

M. Diller, *Göttliches und Menschliches Wissen bei Sophokles.* Kiel, Lipsius et Tischer, 1950. In-8°, 31 p.

Ces réflexions ingénieuses et souvent pénétrantes de M. Diller partent de l'idée que si la tragédie d'Eschyle est une tragédie de l'action (et l'auteur renvoie au livre de B. Snell, *Aischylos und das Handeln im Drama*), la tragédie de Sophocle est avant tout une tragédie de la connaissance, et l'auteur envisage de ce point de vue les tragédies de Sophocle que l'antiquité nous a laissées. Il indique par exemple que l'*Electre* de Sophocle, à la différence des tragédies d'Eschyle et d'Euripide qui traitent le même sujet, tourne autour du récit mensonger de la mort d'Oreste. Il n'a pas de peine non plus à montrer que le tragique de l'*Œdipe-Roi* réside dans la découverte progressive de la vérité. Et il indique pour conclure qu'Héraclite et les plus anciennes tragédies de Sophocle présentent une grande ressemblance dans la conception des rapports entre la connaissance divine et humaine.

P. Chantraine.

Epictète, *Entretiens, Manuel* traduction de J. Souilhé et A. Jagu (Les grandes œuvres de l'antiquité classique). Paris, Les Belles Lettres, 1950. In-8°, 446 p.

La traduction des *Entretiens* (dont nous connaissons déjà deux livres dans l'édition avec traduction de la collection G. Budé) est l'œuvre de J. Souilhé ; elle a été revue et corrigée par M. A. Jagu. Toute l'introduction et une grande partie des notes sont de ce dernier. C'est également M. Jagu qui est responsable de la traduction du Manuel. L'introduction témoigne de la sympathie que M. Jagu éprouve pour son auteur, mais le tire peut être un peu (cf. p. xxii-xxiii) vers le christianisme. Souhaitons que ce livre très bien présenté fasse connaître à beaucoup de lecteurs cet ouvrage capital de la morale stoïcienne.

P. Chantraine.

V. Steffen, *De duobus Sapphus carminibus redivivis* (Travaux de la société des sciences et lettres de Wroclaw A, n° 21). Wratislaviae, 1948. In-8°, 21 p. — Du même *De duobus Alcaei carminibus novissimis* (*Ibidem*, A, n° 37). Wratislaviae, 1949. In-8°, 30 p.

Après quelques autres philologues, M. Steffen donne son interprétation de l'ostracon de Sapho et du papyrus publié par M. Vo-

gliano dans le *Philologus* en 1938. En ce qui concerne l'ostracon Medea Norsa par exemple, qu'il suffise, sans entrer dans le détail d'indiquer quelques lectures nouvelles proposées par l'éditeur. Pour le premier vers (qui constituerait en réalité le cinquième vers du poème) M. Steffen lit δεῦρύ μ' ἐς κρίτον πρ[οφάνη]τε ναῦον, ce qui élimine la mention embarrassante des Crétois ou de la Crête. Plus loin, au vers 12, dans la partie du fragment également transmise par Hermogène, il croit lire sur l'ostracon χῶμα pour κῶμα, ce qui ne me semble pas très satisfaisant. Enfin au vers 13 il lit εἰλίδοτος, qui signifierait « chauffé par le soleil » (?).

L'autre mémoire de M. Steffen porte sur les poèmes d'Alcée qui ont été publiés pour la première fois au tome XVIII des *Papyrus d'Oxyrhynchus*. Je ne donnerai encore que quelques exemples des lectures ou des conjectures proposées par l'auteur, en les prenant dans le troisième poème. Au premier vers j'accepterais volontiers la lecture de M. S. ἀγνώστ[ο]ις βιότοις [πα]ὶς [1] ὁ τάλαις ἐγώ. Le début du sixième vers fait difficulté et il est bien probable que l'on n'a pas trouvé encore la véritable leçon. M. S. croit pouvoir lire κάκτ[ην]τ' ἴρα γ'... κάκτ[ην]τ' serait l'équivalent de κατέκτηντ' ce qui est possible, mais je ne comprends pas bien le sens de ἴρα (= ἱερά). Enfin, au vers 12, il lit au début πρὸς κρε[ίον]ας (κρέσσονας est en effet trop long pour la lacune, mais la forme supposée par l'éditeur est sans autre exemple), puis οὐκ ἄμμιν ὄν : la correction est paléographiquement excellente et rétablit le mètre alors que le texte du papyrus οὐκ ἄμεινον fait à cet égard une grosse difficulté ; l'expression paraîtra un peu plate, mais nous sommes peut-être mauvais juges.

L'éditeur propose encore beaucoup d'autres lectures nouvelles souvent contestables. Elles ne semblent d'ailleurs pas reposer sur un examen personnel du papyrus.

P. CHANTRAINE.

Ingemar DÜRING, *Notes on the history of the transmission of Aristotle's writings*. Acta Universitatis gotoburgensis (Göteborgs Högskolas Arsskrift LVI : 3, pp. 37-70), Göteborg, [1950].

La récente publication de M. I. Düring, malgré son titre modeste et sa minceur, est d'un très grand intérêt, car elle rouvre un passionnant débat sur l'histoire de l'œuvre d'Aristote dans l'antiquité. On sait quelle est la thèse traditionnelle. Elle se fonde sur un texte de Strabon (III, 1, 54) dont voici l'essentiel. Les travaux scientifiques d'Aristote, ce qu'on est convenu d'appeler ses ouvrages ésotériques, n'avaient pas été publiés du vivant du philosophe. Ils se trouvaient dans sa bibliothèque et à la mort du Stagirite passèrent à Théophraste qui les légua à Nélée de Skepsis. Celui-ci transporta les manuscrits à Skepsis en Troade où ses héritiers les négligèrent puis les cachèrent dans une cave pour les soustraire aux émissaires de la bibliothèque de Pergame. L'humidité et les vers les avaient fort endommagés quand, longtemps après, Apellikon de Téos s'en rendit acquéreur. Il les fit recopier en suppléant arbitrairement les lacunes. Lorsque Sylla eut pris Athènes, la bibliothèque d'Apellikon fut confisquée et envoyée à Rome où Tyrannion s'en servit pour

1. Il s'agit du pronom πᾶς. Mais pourquoi M. S. n'accentue-t-il pas παῖς ?

établir une recension meilleure des œuvres d'Aristote. Plutarque ajoute, de son côté (*Sylla*, 26), qu'Andronicos de Rhodes utilisa le travail de Tyrannion et publia pour la première fois l'ensemble de l'œuvre d'Aristote.

Ce récit, quelque peu romanesque, soulève de sérieuses difficultés. Il paraît assez invraisemblable, en particulier, que les traités scientifiques d'Aristote n'aient été conservés que dans la bibliothèque de leur auteur et que des copies n'en aient pas été faites. Mais il faut, pour réfuter le témoignage non équivoque de Straton, des arguments précis et décisifs. Le travail de M. D. en apporte justement un. La méthode est extrêmement simple ; elle consiste à examiner les citations d'Aristote chez les auteurs anciens pour voir si elles concordent avec le texte que nous a transmis l'édition d'Andronicos. M. D. passe en revue toutes les allusions d'Athénée aux traités biologiques et il établit d'une manière qui semble irréfutable qu'Athénée a consulté une édition différente de celle que nous ont conservée les manuscrits médiévaux. Il apparait donc que l'édition d'Andronicos n'était pas universellement utilisée dans l'antiquité et qu'il en existait d'antérieures : celles-ci devaient être les copies de manuscrits conservés à Alexandrie, à Rhodes et probablement ailleurs (p. 64). Ainsi, s'il paraît assuré que, conformément au récit de Strabon et de Plutarque, Andronicos se servit pour publier l'œuvre d'Aristote de manuscrits rapportés à Rome par Sylla et Lucullus, il semble bien que certains traités, sinon tous, étaient déjà connus par d'autres manuscrits et n'avaient sans doute jamais cessé d'être lus. Sur la question de la date de l'édition d'Andronicos, M. D. s'écarte délibérément de l'opinion générale (p. 68) : il la place entre 40 et 20 avant J.-C., c'est-à-dire après la mort de Cicéron, ce qui expliquerait que ce dernier ne fasse nulle part allusion à cette édition fameuse. Il faut avouer que sur ce point l'argumentation de M. D. est assez faible et qu'on pourrait sans doute expliquer le silence de Cicéron sans fixer au travail d'Andronicos une date aussi tardive. Mais l'auteur tire de son étude d'autres conclusions encore auxquelles on ne peut que souscrire : l'examen attentif des 112 citations faites par Athénée des traités zoologiques lui permet de suivre les vicissitudes de ces traités à travers toute l'antiquité. C'est ainsi qu'il relève la trace de trois éditions anciennes de l'*Histoire des Animaux*, dont la première (qui remonte peut-être à Aristote lui-même) ne comprenait que les livres I à VI (p. 50). On voit tout l'intérêt de recherches de ce genre : il faudrait les multiplier, afin de rendre possible une étude d'ensemble analogue à celle que H. Alline a consacrée à l'histoire du texte de Platon.

Pierre Louis.

## DERNIERS OUVRAGES REÇUS

BENGTSON (H.). — *Griechische Geschichte, von den Anfängen bis in die römische Kaiserzeit* (Handbuch der Altertumswissenschaft, 3. Abt., 4. Teil). XVI-591 p., 12 cartes dont 11 s. dépl. et en coul., gr. in-8°, rel. ; Munich, 1950, Beck'sche Verlagsbuchhandlung. DM : br. : 40 ; rel. : 46.

BENNETT (E. L.). — *The Pylos tablets, a preliminary transcription*, foreword by C. W. BLEGEN. XII-117 p., in-8° ; Princeton, 1951, University Press. $ : 2.

BIBLIOGRAPHIA PHILOSOPHICA, 1934-1945, éd. G.-A. de BRIE ; vol.. I : *Bibliographia Historiae Philosophiae.* LXXV - 664 p., in-8° ; Bruxelles, 1950, Spectrum. Fl. 45.

BIGNONE (E.). — *Storia della Letteratura latina*, vol. III. 689 p., in-8° ; Florence, s. d., Sansoni.

BJÖRCK (G.). — *Das Alpha impurum und die tragische Kunstprache*, attische Wort-und Stilstudien (Human. Vetenskapssam. i Uppsala, 39, 1). 392 p., in-8° ; Uppsala, 1950, Almquist et Wiksells. 30 kr.

BLINKENBERG (A.). — *Le problème de l'accord en français moderne, essai d'une typologie.* (Danske videnskabernes Selskab, Hist.-Filolol. meddel., XXXIII, 1). 180 p., in-8° ; Copenhague, 1950, Munksgaard. Kr. : 12.

BLUM (R.). — *La Biblioteca della Badia Fiorentina e i codici di Antonio Corbinelli* (Studi e testi 155). XII-190 p., gr. in-8° ; Citta del Vaticano, 1951, Biblioteca Apostolica Vaticana.

BOLL (F.). — *Kleine Schriften zur Sternkunde des Altertums*, herausgegeben und eingeleitet von V. STEGEMANN. XXVIII-450 p., 40 pl. (60 fig. + 4 cartes), in-8°, rel. ; Leipzig, 1950, Koehler et Amelang. RM : 22,50.

BOYANOV (S.). — *L'Ecole Ionienne et les origines de la science (Recherches sur les conditions et les causes des connaissances scientifiques).* (Ann. Univ. Sofia, Fac. Hist.-Philol., t. XLVI, 1). 126 p., in-8° (dt 4 p. de résumé en fr.), Sofia, 1950.

BRAGA (D.). — *Catullo e i poeti greci* (Bibl. cultura contemp., XXX). 274 p., in-8° ; Messine-Florence, 1950, d'Anna. Li : 1200.

BRØNDAL (V.). — *Théorie des prépositions, introduction à une sémantique rationnelle*, trad. franç. par P. NAERT. XXII-145 p., in-8° ; Copenhague, 1950, Munksgaard. $ : 2.50 ou Sh : 17/.

CICERON. — *Correspondance*, t. IV, tex. ét. et trad. p. L. A. CONSTANS et J. BAYET. 261 p. (la plupart doubles), 1 carte, in-8° ; Paris, 1950, Les Belles Lettres. Fr : 600.

COUSIN (J.). — *Bibliographie de la langue latine* (1880-1948) (Coll. de Bibliogr. Class.). Paris, 1951, Les Belles-Lettres. Fr. : 1.500.

Dioniso. — XIII, 4 ; p. 145-200, 6 fig., in-8°. Siracusa, 1950, Istituto naz. del dramma antico. L : 250.

Düring (I.). — *Notes on the history of the transmission of Aristotle's writings* (Symbolae Philologicae). P. 37-70, in-4° ; Göteborg, 1950.

Fahlcrantz (Ch. A.). — *Samlade latinska originaldikter och översättningar till latinsk vers.* 180 p., in-8°, cartonné ; Stockholm, 1949, P. A. Norstedt.

Gaius. — *Institutes*, tex. ét. et trad. p. J. Reinach. xix-194 p. (la plupart doubles), in-8° ; Paris, 1950, Les Belles Lettres. Fr. : 700.

Gentili (B.). — *Metrica greca arcaica.* 201 p., in-8° ; Messine-Florence, s. d. (1950), G. d'Anna. Li : 1500.

Hansson (N.). — *Textkritisches zu Juvencus*, mit vollständigem Index Verborum. 169 p., in-8° ; Lund, 1950, Gleerup. Kr : 10.

Herescu (N. I.). — *Notes additionnelles à la Bibliographie de la littérature latine* (au sujet d'un compte rendu singulier). 15 p., in-8° ; Paris, 1951, Institut roumain d'études latines.

Hérodote. — *Histoires*, Livre VII, texte ét. et trad. p. Ph. E. Legrand. 237 p. (la plupart doubles), in-8° ; Paris, 1951, Les Belles Lettres. Fr. : 600.

Josephson (A.). — *Casae litterarum, opuscula ex corpore agrimensorum romanorum selecta*, rec. et germ. vertit A. J. (Coll. Script. veter. Uppsal.). 27 p., 2 pl., in-8° ; Uppsala, 1951, Eranos Förlag.

(Juvenal) : D. Iunius Juvenalis. — *Saturae*, mit krit. App. herausgegeb. v. U. Knoche (Das Wort der Antike, Bd. II). xxxii-161 p., in-8° ; Munich, 1950, Max Hueber. DM : 11.80.

Knudtzon (E.-J.). — *Die Wiederbelebung der Internationalen Papyrologie* (D. Akad. der Wissensch. zu Berlin, Vortr. und Schr. Hft. 39). 19 p., in-8° ; Berlin, 1950, Akademie Verlag. DM : 1.50.

Labarbe (J.). — *L'Homère de Platon* (Bibl. Fac. Lettres Liège, CXVII). 461 p., gr. in-8° ; Liège, 1949, Faculté de Philosophie et Lettres. Fr. B. : 200.

Lacroix (L.). — *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques, la statuaire archaïque et classique.* xxii-372 p., 28 pl., gr. in-8° ; Liège, 1949, Faculté de Philosophie et Lettres (fasc. CXVI). Fr. B. : 200.

Launey (M.). — *Recherches sur les armées hellénistiques*, vol. 2 (Bibl. Ec. Athènes et Rome, 169). P. 631-1318, gr. in-8° ; Paris, 1950, de Boccard.

Lucain. — M. Annaei Lucani *Belli Civilis Libri decem*, ed. A. E. Housman. xxxvi-343 p., rel. Oxford. 1950, Blackwell. Sh : 12/6.

Maas (P.). — *Textkritik*, 2. verbess. u. verm. Auflage. 31 p., in-8° ; Leipzig, 1950, Teubner. U. S. $ : 0.55.

Manni (E.). — *L'impero di Gallieno, contributo alla storia del III secolo.* 117 p., in-8° ; Rome, 1949, Signorelli. Li : 300.

Marignac (A. de). — *Imagination et dialectique : Essai sur l'expression du spirituel par l'image dans les dialogues de Platon* (Coll. d'Etudes Anciennes). 168 p., in-8° ; Paris, 1951, Les Belles Lettres.

Mette (H. J.). — *Der Pfeilschuss des Pandaros*, neue Untersuchungen zur « Homerischen » Ilias, mit a. übersetz. von Ilias 3-7. 108 p., in-8° ; Halle (Saale), 1951, Max Niemeyer Verlag. DM : 5.60.

PAIDEIA. — An. V, n° 6 ; p. 369-443, in-8° ; Arona, XI/XII 1950. Le fasc. Li : 300

(Papyri) : *Michigan Papyri*, vol. VIII : *Papyri a. Ostraka from Karanis*, second series, ed. by Herbert Chayyim YOUTIE a. John Garrett WINTER. XXI-226 p., 11 pl. ; Ann Harbor, 1951, Univ. of Michigan. $ : 4.

PASOLI (E.). — *Acta Fratrum Arvalium* ed. quae post an. 1874 rep. sunt comm. instr. (Studi e ricerche, VII). VII-174 p., in-8° ; Bologne 1950, C. Zuffi. Li : 1000.

PERIPHANAKIS (C. E.). — *Quelques traits de la philosophie sociale d'Archelaos d'Athènes* (V^e *s. av. J.-C.*). 13 p., in-4° ; Athènes, 1951.

PIGHI (G. B.). — *Lunghe irrazionali e abbreviazione giambica in latino.* 27 p., in-8° ; Bologne, 1950, Coop. Tipogr. Azzoguidi.

PLATON. — Erklärt von K. WITTE : 1. Bd : *Politeia, I, II*, lste Lieferung. 152 p., gr. in-8° ; Erlangen, 1949, Junge u. Sohn. DM : 15.

RAC : *Reallexikon für Antike und Christentum...* herausgegeb. v. Th. KLAUSER, Bd I, Lief. 8 : Babylon (forts.). - Bauen. Colonnes 1119-1278, pl. 27 à 37, in-4° ;Stuttgart, 1950, Hiersemann. DM : 11.

RAUCQ (E.). — *Bijdrage tot de Studie van de Morphologie van het Indo-Europeesch Verbum.* 199 p., in-8° ; Bruges, 1947, De Tempel.

*Revista portuguesa de filologia*, vol. III : *Notas bibliograficas* (separata da RPF). P. 368-535, in-8° ; Coimbra, 1951, Casa do Castelo. L'Abt : $ 150.

REVUE DU MOYEN AGE LATIN, t. V, n^os 3-4. P. 193-355 ; Strasbourg, 1949, Univ. de Strasbourg.

ROOS (E.). — *Die tragische Orchestik in Zerrbild der altattischen Komödie.* 303 p., 34 fig., in-8° ; Lund, 1951, Gleerup. Kr. : 20.

SCHELTEMA (H. J.). — *Florilegium iurisprudentiae graeco-romanae* (Textus minores, XIII). 61 p., in-8° ; Leiden, 1950, Brill. Fl. : 2.

SCULLARD (H. H.). — *Roman politics*, 220-150 *B. C.*, XVI-325 p., 1 pl., in-8°, rel. ; Oxford, 1951, Clarendon Press. Sh. : 30/.

STEIDLE (W.). — *Sueton und die antike Biographie* (Zetemata, Monographien zur klassischen Altertumswissenschaft, Heft 1). 188 p., in-8° ; München, 1951, Verlag C. H. Beck. DM. : 16.

STRÖMBERG (R.). — *The Aeolus Episode and Greek wind magic.* 16 p., in-4° ; Gothenburg, 1950, Symbolae Philologicae. Kr. : 2.

*Studi Urbinati di Storia, Filosofia e Letteratura* (XXIV). 247 p., in-8° ; Urbino, 1950, Universita degli Studi. Li : 1400.

SYMBOLAE OSLOENSES, fasc. XXVIII. 115 p., in-8° ; Oslo, 1950, A. W. Brøggers.

WAERN (Ingrid). — ΓΗΣ ΟΣΤΕΑ, *The Kenning in pre-christian Greek Poetry.* 153 p., in-8° ; Uppsala, 1951, Almquist et Wiksells.

WIRSZUBSKI (Ch.). — *Libertas as a political idea at Rome during the late Republic and early Principate.* XI-182 p., in-8°, rel. ; Cambridge, 1950, University Press, Sh. : 15/.

XENOPHON. — *De l'Art équestre*, texte, trad., introd. et notes p. E. DELEBECQUE ( Annales de l'Un. de Lyon , XVIII). 196 p., 5 fig., in-8° ; Paris, 1950, Les Belles Lettres. Fr. : 1.000.

ZUCKER (F.). — *Plotin und Lykopolis* (Sitzungsberichte d. d. Akad. der Wissensch. zu Berlin, n° 1). 20 p., in-8° ; Berlin, 1950, Akademie-Verlag. DM. : 1.50.

# TABLE DES MATIÈRES

## ARTICLES ORIGINAUX


Pages

E. Cavaignac. — Les six ans de service et la guerre d'Espagne 169
J. Colin. — Restitution de l'inscription des sévirs de Lanuvium au Vatican ..... 195
A. Ernout. — [Notes lexicographiques] : Colaphus - Percolopare ..... 155
M. Lejeune. — Problèmes de philologie vénète, I-VI (*A suivre*) ..... 202
P. Mazon. — Notes sur Sophocle ..... 7
Ch. Mugler. — Sur quelques fragments d'Empédocle ..... 33
G. Posener. — A propos de la « Pluie Miraculeuse » ..... 162
E. de Saint-Denis. — Alaise (Doubs) ne peut pas être Alésia 18
J. Schwartz. — Pompeius Macer et la jeunesse d'Ovide .. 182
R. Waltz. — Deux retouches au texte de Lucrèce ..... 66
E. Will. — Alcée, Sappho, Anacréon et Hérodote, note de chronologie littéraire ..... 178


## NOTES ET DISCUSSIONS


A. Ernout. — Eloge funèbre d'une matrone romaine ..... 71
J. Irigoin. — Pindari *Carmina cum fragmentis* ed. A. Turyn 236


## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE


*Actes du Sixième Congrès international des Linguistes* (Paris, 1948). (A. Ernout) ..... 245
A. Albenque. — *Les Rutènes* (P. M. Duval) ..... 121
P. Amandry. — *La mantique apollinienne à Delphes. Essai sur le fonctionnement de l'oracle* (P. Chantraine) ... 261
J. André. — *Etude sur les termes de couleur dans la langue latine* (A. Ernout) ..... 111
— *La vie et l'œuvre d'Asinius Pollion* (A. Ernout) .... 113
*L'Année philologique*, t. XIX (A. Ernout) ..... 113
*Anthologia Lyrica Graeca* ed. E. Diehl, f. 1 (P. Chantraine) .. 95
Association Guillaume Budé, *Actes du Congrès de Grenoble*, 1948 (A. Ernout) ..... 107
R. Aubreton. — *Demetrius Triclinius et les recensions médiévales de Sophocle* (P. Chantraine) ..... 273

E. Auerbach. — *Introduction aux études de philologie romane* (A. Ernout) ..... 145
St Augustine's, *De musica.* A synopsis by W. Knight (P. Courcelle)..... 142
Bacchylides ed. B. Snell (P. Chantraine)..... 94
A. Bailly. — *Dictionnaire grec-français*, éd. rev. par L. Séchan et P. Chantraine (A. Ernout) ..... 247
Sister M. T. Ball. — *Nature and the Vocabulary of Nature in the Works of Saint Cyprian* (A. Ernout)..... 140
J. Baradez. — *Fossatum Africae* (R. Bloch)..... 124
M. Bassols de Climent. — *Sintaxis histórica de la Lengua Latina*, t. I, *Introduccion-Género-Numero-Casos*, t. II, 1 *Las formas personales del verbo* (A. Ernout)..... 278
H. I. Bell. — *Egypt from Alexander the Great to the Arab Conquest* (J. Schwartz) ..... 274
H. Bengtson. — *Einführung in die alte Geschichte* (A. Ernout) 116
A. Berthier, J. Juillet, R. Charlier. — *Le « Bellvm Jvgvrthinvm » de Salluste et le problème de Cirta* (A. Ernout) ..... 131
*Bibliotheca scriptorum graecorum et latinorum teubneriana* : I. — Appendix Sallustiana, 1 *Epistulae Caesarianae*, 2 *Invectivae*, éd. A. Kurfess ; II. — Caesar, *Bellum civile*, ed. A. Klotz ; III. — Cicero, fasc. 48 *De officiis* ed. C. Atzert, *De virtutibus*, ed. W. Ax ; IV. — Horatius, *Opera*, ed. E. Klingner ; Tacitus, II, 1 *Historiae*, éd. E. Koestermann (A. Ernout).. 280
G. Bjorck. — *Das Alpha impurum und die tragische Kunstsprache* (P. Chantraine) ..... 295
E. Bolaffi. — *Sallustio e la sua fortuna nei secoli* (A. Ernout) 131
A. Bolhuis. — *Vergilius'vierde Ecloga in de Oratio Constantini ad sanctorum coetum* (P. Courcelle)..... 141
S. F. Bonner. — *Roman Declamation in the late Republic a. early Empire* (A. Ernout) ..... 136
Callimachus, ed. R. Pfeiffer, Vol. I (P. Chantraine)..... 269
E. Castorina : 1° *Licinio Calvo* ; — 2° *I ' Poetae novelli '* (A. Ernout) ..... 133
Yves de Chartres. — *Correspondance*, éd. Dom J. Leclercq (A. Ernout) ..... 145
Cicéron. — *Correspondance*, t. IV. — Ed. L. A. Constans et J. Bayet (A. Ernout) ..... 281
— Discours, t. XVII : *Pour C. Rabirius Postumus* ; *Pour T. Annius Milon* ; p. A. Boulanger (A. Ernout).. 132
— Fasc. 8, *Pro Sex. Roscio Amerino*, ed. A. Klotz, 13, *In C. Verrem Act. secundae libri IV-V*, éd. A. Klotz, F. 19, *Pro Sulla* éd. H. Kasten, *Pro Archia*, éd. P. Reis (A. Ernout) ..... 133

P. Cloché, — *Le Siècle de Périclès* (P. Chantraine)..... 274
M. Cohen. — *Le langage, Structure et évolution* (A. Ernout) 246
*Conférences de l'Institut de Linguistique de l'Université de Paris*, IX (A. Ernout) ..... 245
F. della Corte. — *Catone Censore, La vita e la fortuna* (A. Ernout) ..... 128
D. S. Crawford. — *Fuad I University Papyri* (J. Schwartz) 101
A. Dain. — *Les Manuscrits* (P. Chantraine)..... 253
A. Delatte. — *Les portulans grecs* (P. Lemerle)..... 104
L. Delatte. — *Les Traités de la Royauté d'Ecphante, Diotogène et Sthénidas* (P. Lemerle)..... 102
E. Delebecque. — *Le cheval dans l'Iliade* (P. Chantraine).. 289
P. Demargne. — *La Crète dédalique. Etudes sur les origines d'une Renaissance* (H. Metzger) ..... 83
M. Diller. — *Göttliches und Menschliches Wissen bei Sophokles* (P. Chantraine)..... 298
F. Dölger. — *Die Byzantinische Dichtung in der Reinsprache* (P. Chantraine) ..... 255
E. Dupréel. — *Les Sophistes, Protagoras, Gorgias, Prodicus, Hippias* (P. Louis) ..... 264
A. M. Duque. — *La onomastica de Vergilio y la antigüedad preitálica* (A. Ernout)..... 117
I. Düring. — *Notes on the history of the transmission of Aristotle's writings* (P. Louis)..... 299
F. R. Earp. — *The Style of Æschylus* (P. Chantraine)..... 88
C. M. Edsman. — *IGNIS DIVINVS* (A. Ernout)..... 115
Epictète. — *Entretiens*, l. II, p. J. Souilhé (P. Chantraine).. 98
— *Entretiens, Manuel* trad. J. Souilhé et A. Jagu (P. Chantraine) ..... 298
A. Ernout et A. Meillet. — *Dictionnaire étymologique de la langue latine* (J. Vendryes)..... 108
A. Ernout et F. Thomas. — *Syntaxe latine* (P. Courcelle).... 276
Euripides. — *Selected Plays*, by D. Van Lennep. I *The Alkestis* (P. Chantraine)..... 91
P. Fabia et P. Wuilleumier. — *Tacite, l'Homme et l'Œuvre* (A. Ernout) ..... 138
L. Ferrero. — *Poetica nuova in Lucrezio* (A. Ernout)..... 130
A.-J. Festugière. — *La révélation d'Hermès Trismégiste*, II, *Le dieu cosmique* (G. Daux) ..... 99
G. C. Field. — *The Philosophy of Plato* (P. Louis)..... 267
J. Filliozat. — *La doctrine classique de la médecine indienne. Ses origines et ses parallèles grecs* (A. Ernout)..... 275
A. Garcia y Bellido. — *Escvltvras Romanas de Espana y Portugal* (A. Ernout) ..... 285

V. Georgiev. — *Le déchiffrement des inscriptions minoennes* (M. Lejeune) ..... 81
— *L'inscription sur la tuile de Glavinica et son importance pour l'histoire du latin vulgaire* (A. Ernout) ..... 279
M. Gomez-Moreno. — *Miscelaneas, Historia, Arte, Arqueologia* (A. Ernout) ..... 285
K. Gries. — *Constancy in Livy's Latinity* (F. Thomas)..... 135
P. W. Harsh. — *Iambic Words and Regard for Accent in Plautus* (A. Ernout)..... 128
I. R. Helm. — *Der antike Roman* ; II. U. Knoche, *Die römische Satire* (A. Ernout)..... 250
Herodotus, translated by J. Enoch Powell (P. Chantraine) 87
L. Herrmann. — *Phèdre et ses fables* (A. Ernout)..... 284
G. Highet. — *The classical tradition, Greek and Roman Influences on Western Literatur* (A. Ernout)..... 113
L. Homburger. — *Le langage et les langues* (A. Ernout).... 246
B. Hrozný. — *Les inscriptions crétoises* (P. Chantraine)..... 82
A. C. Johnson and L. C. West. — *Byzantine Egypt : Economic Studies* (P. Lemerle)..... 103
P. Jouguet, J. Vandier, G. Contenau, E. Dhorme, A. Aymard, F. Chapouthier, R. Grousset. — *Les premières civilisations*, vol. Ier de *Peuples et civilisations* (G. Daux) ..... 251
J.-Th. Kakridis. — *Homeric Researchs* (P. Chantraine)..... 262
R. G. Kent. — *Old Persian Grammar* (J. Vendryes)..... 287
J. H. Koopmans. — *Augustinus' Briefwisseling met Dioscorus* (P. Courcelle)..... 141
P. Kucharski. — *Les chemins du savoir dans les derniers Dialogues de Platon* (R. Cadiou)..... 268
S. J. de Laet. — *Portorium. Etude sur l'organisation douanière chez les Romains, surtout à l'époque du Haut Empire* (R. Bloch) ..... 125
I. Lana. — *La Satira di Sulpicia* (A. Ernout)..... 284
E. Laroche. — *Histoire de la racine *nem- en grec ancien* (νέμω, νέμεσις, νόμος, νομίζω) (P. Chantraine)..... 256
M. Launey. — *Recherches sur les armées hellénistiques* (E. Cavaignac)..... 292
M. Lavarenne. — *Initiation à la métrique et à la prosodie latines avec de nombreux exercices pratiques* (L. Nougaret) ..... 286
M. A. Levi. — *Nerone i suoi tempi* (P. Grimal)..... 118
J. Marouzeau. — *L'ordre des mots dans la phrase latine*, t. III, *Les articulations de l'énoncé* (A. Ernout)..... 110
J. A. Maurer. — *A Commentary on C. Suetonii Tranquilli Vita C. Caligulae Caesaris*, ch. I-XXI (A. Ernout).. 138

MAXIMIBI DUO IULI CAPITOLINI aus d. Historia Augusta hrsg. v. E. HOHL (A. Ernout) ..... 140
P. MELONI. — I. *Servio Sulpicio e i suoi tempi.* II. *Il regno di Caro Numeriano e Carino* (A. Ernout) ..... 120
MENANDRO. — *I Contendenti* (P. Chantraine) ..... 92
— *Epitrepontes* ed. de FALCO (P. Chantraine) ..... 92
MINUCII FELICIS. — *Octavius*, uitg. d. G. QUISPEL (A. Ernout) 139
Ch. MUGLER. — *Platon et la recherche mathématique de son époque* (P. Louis) ..... 266
S. S. NETO. — *Fontes do lati vulgar (o Appendix Probi)* (A. Ernout) ..... 114
A. NOCHÉ. — *L'Epopée de Vercingétorix* ; *Gergovie, La victoire gauloise* ; *La bataille d'Alésia, Le sacrifice* (E. de Saint-Denis) ..... 282
J. C. F. NUCHELMANS. — *Die Nomina des Sophokleischen Wortschatzes* (P. Chantraine) ..... 90
A. OLIVIERI. — *Epigrammatisti Greci della Magna Grecia e della Sicilia* (P. Chantraine) ..... 97
*The Oxford Classical Dictionary.* — Ed. by CARY, DENNISTON, DUFF, NOCK, ROSS, SCULLARD (A. Ernout) ..... 248
M. PALLOTTINO. — *La civilisation étrusque* (A. Ernout) ..... 108
*Panégyriques latins*, t. I (I-V), p. A. GALLETIER (A. Ernout) ... 132
A. PARIENTE. — *Estudios de fonetica y morfologia latina.* (A. Ernout) ..... 114
G. C. PICARD. — *Castellum Dimmidi* (R. Bloch) ..... 122
M. PIWONKA. — *Lucilius u. Kallimachos* (A. Ernout) ..... 129
PLAUTI. — *Rudens*, rec. A. AMATUCCI (A. Ernout) ..... 127
QVINTVS SERENVS. — *Liber Medicinalis*, ed. Dr R. PÉPIN (A. Ernout) ..... 139
G. REDARD. — *Les noms grecs en -τηϛ, -τις et principalement en -ίτης, -ῖτις.* (J. Humbert) ..... 257
K. RUPPRECHT. — *Abriss der griechischen Verslehre* (P. Chantraine) ..... 272
J. SCHERER. — *Entretien d'Origène avec Héraclide et les évêques ses collègues sur le Père, le Fils et l'Ame* (J. Schwartz) 100
SCHMID-STAËHLIN. — *Geschichte der griechischen Literatur, erster Teil, fünfter Band* (P. Chantraine) ..... 249
E. SCHWYZER. — *Griechische Grammatik*, Zweiter Band, (*Syntax und syntaktische Stylistik* (P. Chantraine) ..... 79
SENECA. — *De brevitate vitae*, hrsg. v. H. DAHLMANN (A. Ernout) ..... 137
B. SNELL. — *Die Entdeckung des Geistes. Studien zur Entstehung des europaischen Denkens bei den Griechen* (P. Chantraine) ..... 259

F. Solmsen. — *Hesiod and Æschylus* (P. Chantraine)..... 86
A. Souter. — *A Glossary of later Latin to* 600 *a. d.* (A. Ernout) 115
V. Steffen. — *De duobus Sapphus carminibus redivivis.* — *De duobus Alcaei carminibus novissimis* (P. Chantraine) 298
L. Stella. — *Cinque Poeti dell' Antologia Palatina* (P. Chantraine) ..... 96
M. C. Stephanides. — *Histoire naturelle des mots* (M. Lejeune)..... 288
*Strategemata* ed. A. de Foucault (P. Chantraine)..... 271
R. Strömberg. — *Grekiska Ordsprak* (P. Chantraine)..... 270
*Studies in the Text Tradition of St Jerome's « Vitae Patrum »*, by Cherf, Corey, Mac Neil, Strout, Catterall, Steiner, Jameson, Oldfather (P. Courcelle)..... 142
TACITUS, ed. E. Koestermann, II, 2, *Germania, Agricola, Dialogus de Oratoribus* ; *Germania*, ed. E. Koestermann (A. Ernout)..... 133
W. W. Tarn. — *Alexander the Great* (*Sources and Studies*) (J. Schwartz) ..... 274
L. R. Taylor. — *Party politics in the age of Caesar* (R. Bloch) 126
*Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, vol. LXXIX (A. Ernout) ..... 289
Travaux du Cercle linguistique de Copenhague, vol. V, *Recherches structurales* (A. Ernout) ..... 107
Σ. TZANNETATOΥ — Σύμμικτα Φιλολογικά. (P. Chantraine) 90
A. Ungnad. — *Grammatik des Akkadischen* (R. Labat)..... 286
M. Untersteiner. — *La Lingua di Erodoto* (P. Chantraine) 87
— *Sofisti, Testimonianze e frammenti*, fasc. II (P. Chantraine) ..... 91
J. Vogt. — *Constantin der Grosse und sein Jahrhundert* (P. Lemerle) ..... 104
A. Walde et J.-B. Hofmann. — *Lateinisches Etymologisches Wôrterbuch* (A. Ernout) ..... 278
F. Wehrli. — *Demetrios von Phaleron* (P. Chantraine)..... 93
M. Werbrouck. — *Le temple d'Hatshepsout à Deir et Bahari* (A. Ernout) ..... 106
L. C. West and A. C. Johnson. — *Currency in Roman and Byzantine Egypt* (P. Lemerle)..... 102
R. Wilde. — *The treatment of the Jews in the Greek christian writers of the first three centuries* (P. Courcelle)..... 144
Xénophon. — *De l'art équestre*, éd. E. Delebecque (P. Chantraine) ..... 291
C. G. Yavis. — *Greek Altars, Origins and Typology, including the Minoan-Mycenaean Offertory Apparatus* (G. Daux) 84
*The Year's Work in Classical Studies* (1939-1945) (P. Chantraine)..... 101

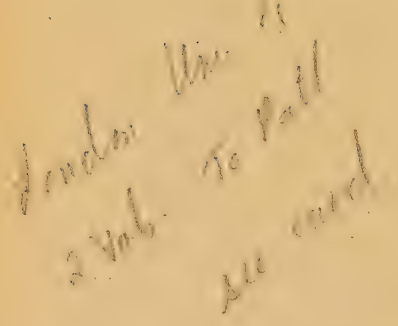

Le Gérant : P. LAURENT

FONDERIE DU MIDI et IMPRIMERIE CLÈDES & FILS - BORDEAUX
Mars 1952. - Dépôt légal : 1er trimestre 1952.

Supplément à la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, t. XXIV, n° 2-1950.

# REVUE DE PHILOLOGIE

## DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

**3e s., Tome XXIV, 1950, fasc. 2.**

## RÉSUMÉS ANALYTIQUES

T. W. Allen, *Théognis, éd. Diehl, 1936.* — *R. Ph.*, XXIV, 1950, 2, p. 135 à 145.

Dr Allen complains that most commentators of Théognis have been ignorant alike of ancient Greek and of the habits of medieval scribes. He seeks to show that vv. 19-20 mean : « I hope a mark will be put on these lines as I sing, and no one steal them (ascribe them to Solon), nor anyone take the worse when he can have the good. » He comments on 15-18 ; 52 (reading μούναρχοι.... ἄδειν, infinitive of wish) ; 79 ; 102 ; 113 ; 127 (ἐς ὥριον = ἔς ἀύριον) ; 153 ; 162 ; 163 (Ronsard's quotations of Th.) ; 203 (accepting Kall's ἄντως) ; 211 (ancients' attitudes to wine). This is the first of a series of papers of Theognidean exegesis from a unitarian viewpoint.

B. Gerov, *Nouvelles données sur le début de l'histoire d'Œscus.* — *R. Ph.*, XXIV, 1950, 2, p. 146 à 165 et fig. 1 et 2.

1. *Œscus, camp de la Ve Légion Macédonienne à partir du règne d'Auguste* : analyse détaillée de la forme et du contenu d'une inscription funéraire d'Œscus, qui fournit une preuve directe et certaine de la présence de la Ve Légion Macédonienne à Œscus dès le règne d'Auguste. — 2. *Œscus, camp de la XIe légion Claudienne pendant le règne de Trajan* : étude des documents qui attestent le séjour de cette légion en Mésie inférieure à l'époque de Trajan, avec comme camp Œscus, élevée au rang de colonie après le transfert de cette légion, pendant les dernières années du règne de Trajan

P. Fournier, *Notulae Plinianae*, V à XI. — *R. Ph.*, XXIV, 1950, 2, p. 166 à 176.

Pline (XVIII, 259) parle d'un *nummulus* nuisible aux prairies et ignoré des *Dictionnaires* : on peut y voir le Rinanthe, tandis que son *alectoros lophos* (XXVII, 40) est une sauge-verveine méditerranéenne. — Il semble avoir désigné le *Luffa*, ou Éponge végétale, sous le nom de *somphos*, concombre sauvage (XX, 13) et le *Seka-Kul* (Malabaila Seka-Kul Russ.) sous celui de *gingidion* (XX, 33). — Il a imaginé une « huile d'orties » (XV, 30) pour expliquer le κνιδέλαιον de Dioscoride. Parmi ses trois *halimus* (XXII, 73-75), le second se rapporte à la Salicorne sous ses deux espèces principales. — Dans l'ἀσπάλαθος des auteurs grecs (Théophraste, Dioscoride, Platon, Théognis, Aristophane, Théocrite), l'*aspalathus* de Pline (XII, 110 ; XXIV, 111-113, etc.), tout concorde à faire reconnaître les Astragales du groupe *Tragacantha*, producteurs de gomme adragante.

A. La Penna, *Le Parisinus Latinus 6370 et le textes des « Commentarii » de Macrobe.* — *R. Ph.*, XXIV, 1950, 2, p. 177 à 187.

Collation avec l'édition Eyssenhardt (Leipzig, Teubner, 1893²) des trois premiers chapitres du premier livre et du premier chapitre du deuxième des *Commentarii in Somnium Scipionis* de Macrobe, contenus dans le Parisinus Latinus 6370. De la collation, il résulte que ce manuscrit, probablement écrit en partie et corrigé par Loup de Ferrières autour de 820, représente dans la tradition du texte des *Commentarii* une autorité plus pure et plus importante que les manuscrits employés par Eyssenhardt (Par. Lat 6371 et Bambergensis M. IV. 15. F., n° 4).

Supplément à la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, t. XXV, n° 1-1951.

REVUE DE PHILOLOGIE
DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES
**3e s., Tome XXV, 1951. fasc. 1.**

## RÉSUMÉS ANALYTIQUES

P. Mazon, *Notes sur Sophocle.* — *R. Ph.*, XXV, 1951, 1, p. 7 à 17.

Suite de Notes concernant la critique textuelle et l'explication d'un certain nombre de passages obscurs ou mal compris de Sophocle. Le caractère individuel de chacune de ces notices ne permet pas d'en donner un résumé.

E. de Saint Denis, *Alaise (Doubs) ne peut pas être Alésia.* — *R. Ph.*, XXV, 1951, 1, p. 18 à 32 et carte.

A l'occasion du bimillénaire d'Alésia, que la plupart des savants français et étrangers situent à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), les tenants d'Alaise (Doubs) ont rallumé une vieille querelle qui semblait éteinte. Mais, si l'on confronte le site d'Alaise : 1° avec la description de César (*B. G.*, VII, 69) ; 2° avec le croquis des lignes d'investissement romaines ; 3° avec le schéma des manœuvres gauloises et romaines lors des dernières journées d'Alésia, on se heurte à tant de difficultés et d'impossibilités que la thèse alaisienne paraît inacceptable, après examen du site et des réalités topographiques.

Ch. Mugler, *Sur quelques fragments d'Empédocle.* — *R. Ph.*, XXV, 1951, 1, p. 33 à 65 .

Les deux mécanismes opposés par lesquels Empédocle explique la perception visuelle ne se rapportent pas aux mêmes organismes. Le premier, décrit au fragment 84, appartient au règne de la Haine, le second, que nous connaissons par les commentateurs et les doxographes, au règne de l'Amour. Ils sont polaires l'un de l'autre et reflètent, dans un processus physique particulier, l'orientation opposée du devenir général dans les deux phases cosmiques du retour éternel.

L'interprétation erronée des théories optiques d'Empédocle, consistant à lui prêter deux explications différentes d'un même phénomène physique, remonte à une époque où le triomphe des conceptions monodromes, dans la physique d'Aristote en particulier, avait fermé les esprits aux raisonnements caractéristiques de la physique à structure cyclique des anciens temps.

L'examen de quelques autres fragments d'Empédocle montre que cette contamination des conceptions cycliques de la physique d'Empédocle par les conceptions monodromes de la physique aristotélicienne et post-aristotélicienne n'a pas été sans influence sur la tradition du texte.

R. Waltz, *Deux retouches au texte de Lucrèce.* — *R. Ph.*, XXV, 1951, 1, p. 66 à 70.

I, 352. Au lieu de *in totas*, que donnent les manuscrits et qui n'est explicable que par une syllepse très hardie, l'auteur propose de lire : *in flores*, qui répond beaucoup mieux au sens général de la phrase.

III, 962. Au lieu de *magnis*, leçon des manuscrits n'offrant aucun sens et ayant donné lieu à de nombreuses et médiocres conjectures rejetées en bloc par les plus récents éditeurs, l'auteur lit *mactus*, terme archaïque qui ne détonne nullement dans la langue de Lucrèce et s'harmonise parfaitement pour le sens avec le contexte.

Supplément à la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, t. XXV, n° 2-1951.

# REVUE DE PHILOLOGIE
## DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES
**3e s., Tome XXV, 1951. fasc. 2.**

## RÉSUMÉS ANALYTIQUES

A. Ernout [*Notes lexicographiques*] : *Colaphus* — *Percolopare*. — *R. Ph.*, XXV, 1951, 2, p. 155 à 161.

Etude lexicographique des mots latins suivants : Vocalisme de *colaphus* et *percolopare*, origine sud-italique de ce dernier. — Sens du verbe *dictaturiō*. — Inexistence du mot *farciminum*. — Particularités de grammaire et de vocabulaire de certains fragments nouveaux des *Acta fratrum Arualium* ; sens de *pumilus, facinus, panificium*.

G. Posener, *A propos de la « Pluie Miraculeuse »*. — *R. Ph.*, XXV, 1951, 2, p. 162 à 168.

Observations sur les problèmes égyptologiques abordés par J. Guey dans *R. Ph.*, XXII (1948), p. 16-62 : Les Pluies Miraculeuses à l'époque pharaonique, le prototype égyptien d'Hermès-Aérios, les procédés des prêtres-magiciens et leurs titres.

E. Cavaignac, *Les six ans de service et la guerre d'Espagne*. — *R. Ph.*, XXV, 1951, 2, p. 169 à 177.

L'auteur part d'un texte de Polybe sur lequel il a déjà appelé l'attention dans la même *Revue* (1914), et d'où il appert qu'au IIIe siècle il suffisait, dans la règle, de demander 6 campagnes au légionnaire, étant permis de le maintenir ou de le rappeler au service 14 fois encore. Il montre ici qu'au IIe siècle, et particulièrement dans les guerres d'Espagne, on s'est efforcé de maintenir la règle des 6 ans, mais qu'elle s'est avérée de plus en plus inadéquate aux besoins militaires. Les textes importants sont : Tite-Live, XXXIX, 38 et XL, 36, et Appien, *Iber.*, 78. L'étude des chiffres qui sont donnés pour les armées opérant en Espagne de 154 à 133 permet de suivre la crise des effectifs, de plus en plus grave malgré l'abaissement du cens qualifiant pour le service légionnaire.

E. Will, *Alcée, Sappho, Anacréon et Hérodote, note de chronologie littéraire*. — *R. Ph.*, XXV, 1951, 2, p. 178 à 181.

Les récentes découvertes papyrologiques relatives à Alcée et Sappho permettent de rectifier la chronologie traditionnelle de ces poètes et de montrer qu'Hérodote était mieux renseigné sur leur compte que les auteurs de basse époque dépendant d'Ephore ou d'Apollodore : ce serait bien au milieu du VIe siècle que se serait placé l'*akmé* des poètes lesbiens, et non à la fin du VIIe, ce qui, du même coup, restitue quelque vraisemblance à la tradition qui rapproche Anacréon de Sappho.

J. Schwartz, *Pompeius Macer et la jeunesse d'Ovide*. — *R. Ph.*, XXV, 1951, 2, p. 182 à 194.

L'auteur reconstitue, par divers recoupements chronologiques et pour autant que les témoignages épars d'historiens et de poètes le permettent, la biographie d'un fils de Théophane de Mytilène, Pompeius Macer, fonctionnaire impérial et poète bilingue. Ovide a subi son influence au début de sa carrière et devint même pour un temps, son gendre. En exil, il se tournera de nouveau vers lui, dans le livre II des Pontiques, qui, sous

sa forme primitive, lui était particulièrement dédié.

J. Colin, *Restitution de l'inscription des sévirs de Lanuvium au Vatican.* — *R. Ph.*, XXV, 1951, 2, p. 195 à 201.

L'inscription *C. I. L.*, XIV, 2096 n'a pu être restituée par Henzen, Huelsen et Dessau. On l'attribuait à un prince de la dynastie julio-claudienne. E. Diehl (*Inscr. lat. tab.*, XVII) la donnait comme modèle paléographique de cette période. On en déduisait une théorie sur le nombre des *seviri Augustales* à la plus ancienne époque du culte impérial. En fait, elle doit être restituée à Domitien. Elle est datée du lendemain du jour où les comices lui ont confirmé la puissance tribunicienne : 1er oct. 81 ap. J.-C. (cf. *Act. Arval.* a. 81). On lira : [*Imp. Caes.*] *divi Augus* [*ti Vespasiani f. Domitiano Aug.*] ‖ [*pontifici ma*]*ximo, cos. VII,* ‖ [*tribuniciae potestatis, imp. II*] ‖ *ex* [*decreto decurionum*] ‖ *VI viri* [*et Augustales*] ‖ [*... lib. Er*]*os, P. Tettiu*[*s ... lib.* ‖ *... lib. H*]*ymeneus, L. Siciniu*[*s ... lib. ...* ‖ , *mulsum et crustul*]*um populo dederunt K.* [*Oct. ob comitia tribunicia Caesaris divi f. Domitiani Aug.*]. — Il est dangereux de discuter des inscriptions mutilées sur le seul texte typographique du Corpus. Un croquis ou une photo est indispensable pour une étude ultérieure de documents mutilés ou de lecture difficile.

E. Lejeune, *Problèmes de philologie vénète.* — *R. Ph.*, XXV, 1951, 2, p. 202 à 235.

I. Etat des recherches sur le vénète. — II. Chacun des signes qui notent soit *h*, soit *.i.* peut avoir les deux valeurs ; mais il n'admet jamais qu'une seule de ces valeurs en une position donnée du mot ; la valeur *h* est restreinte à l'initiale de mot devant voyelle, et occasionnellement, à la marque d'un hiatus intérieur entre *i* et voyelle. — III. La forme qu'on lisait *lahvnah* dans un texte d'Idria (Istrie), qu'on rapprochait du messapien *lahona* et où l'on voyait le datif d'un nom divin (dédicace) doit se lire *laivnai*, datif d'un nom de femme (épitaphe). — IV. La forme qu'on lisait *śahnatei* (datif d'une épithète divine dans les dédicaces d'Este) et qu'on interprétait par « guérisseuse » (cf. lat. *sānāre*) est en réalité le datif d'un ethnique *śainatis* (ici appliqué à une divinité) qui a des correspondants en Dalmatie d'une part, au Latium d'autre part. — V. Les inscriptions vénètes septentrionales présentent (toujours après un *i* !) une lettre jusqu'ici interprétée comme un *c* ; en réalité, *-ic-* est une simple variante graphique locale de *-ii-* notant yod. — VI. On lisait *ichtei* et on interprétait comme datif de nom divin (= Ἑκάτη) dans les dédicaces récemment découvertes dans le Cadore, ce qui est en réalité une fin de mot *-iiatei*, appartenant à des épithètes divines *tribusiaatis*, *trumusiiatis*, qui sont, comme *śainatis*, d'anciens ethniques.

(*A suivre*).

# Revue de Philologie

## DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

publiée sous la direction de

A. ERNOUT
MEMBRE DE L'INSTITUT,
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

ET P. CHANTRAINE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

*Publiée avec le concours*
*du Centre National de la Recherche Scientifique*

ANNÉE ET TOME XXIV
(76e de la Collection)
FASCICULE I
1950

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, rue de Lille
PARIS

# REVUE DE PHILOLOGIE

## DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

La plus ancienne revue française consacrée aux langues, aux littératures et à l'histoire de l'antiquité classique.

**Fondée en 1845, par Léon Rénier**

---

L'ensemble de la publication comprend 3 séries :

*Première Série* : 2 vol. 1845-47, avec planche.

*Nouvelle Série* : 50 vol. annuels (1877-1926) publiés avec la *Revue des Revues* et publications d'Académies relatives à l'Antiquité classique et la *Revue des Comptes rendus d'ouvrages relatifs à l'Antiquité classique* (programme actuellement repris par *l'Année philologique*).

*Troisième Série* : commencée en 1927, sous la direction de P. Jouguet et A. Ernout. — A. Ernout et P. Chantraine à partir de 1950.

---

## TOME XXIV. — FASCICULE I


SOMMAIRE


| | Pages |
|---|---|
| A. Ernout. *Tyrrhenvs* chez Virgile | 5 |
| M. Lejeune. Les noms d'agent féminins en grec | 9 |
| P. Courcelle. Plotin et Saint Ambroise | 29 |
| J. Heurgon. L'effort de style de Varron dans les *Res Rusticae* | 57 |
| P. Chantraine. Notes et discussions : C. Gallavotti : *Saffo e Alceo* | 72 |
| F. Chapouthier. Notes et discussions : Giovanni Pugliese Carratelli : *Le iscrizioni preelleniche di Haghia Triada in Creta et della Grecia Peninsulare, contributo alla Storia della Civilta Egea* | 81 |
| Bulletin bibliographique | 86 |
| Derniers ouvrages reçus | 130 |


---


## Conditions de vente

**Années écoulées** jusqu'au Tome XXIII de la 3e Série (75e de la Collection).

*Pour les volumes non épuisés :*

Années antérieures au Tome XV (1941) l'année : 800 fr. — Étranger : 4 $.
3e Série, Tome XV (1941) à XXII (1948) — : 600 fr. — Étranger : 3 $.
Abonnement au Tome XXIV de la 3e Série. France : 600 fr. — Étranger : 3 $.

N.-B. — Le prix français pourra être soumis à révision en fonction du niveau des prix intérieurs.

Messieurs les Abonnés peuvent acquitter dès maintenant le montant de leur Abonnement au Tome XXIV à la

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK C/CP : PARIS 734-94

# CENTRE NATIONAL
# DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

### *PUBLICATIONS NON PÉRIODIQUES*

DESTOUCHES J.-L. : *Principes fondamentaux de physique théorique*..... 850 fr.
LE BOITEUX ET BOUSSARD : *Elasticité et photoélasticimétrie*..... 360 fr.
GALLIA : Tome I : ... fr., t. II : 200 fr., t. III : 500 fr., t. IV... 600 fr.
MANUEL DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES..... 50 fr.
SEZAMIESKI : *Essais sur les fiefs rentes*..... 250 fr.
LE MAGNÉTISME : (3 parties) I. *Généralités et magnéto-optique.* II. *Ferromagnétisme.* III. *Paramagnétisme*..... 900 fr.
NEUMANN : *Fondement mathématique de la mécanique quantique.* 400 fr.

## VIENT DE PARAITRE :

MATHIEU : *Sur les théories du pouvoir rotatoire naturel*..... 300 fr.
ROUSSET : *Diffusion de la lumière*..... 200 fr.
SURUGUE : *Techniques générales du laboratoire de physique* (broché 900 fr.) relié..... 1.000 fr.
EUSTACHE : *La province alpine*..... 375 fr.
FREYMANN : *Spectre infra-rouge et structure moléculaire*..... 200 fr.

## EN PRÉPARATION :

DESTOUCHES : *Principe de la mécanique newtonienne*.....
CAUCHOIS : *Conférence-rapport : Les manifestations de l'état physico-chimique*.....
BERTHELOT : *Conférence-rapport : Les noyaux atomiques*.....
DAUVILLIER : *Conférence : Variations et origine du rayonnement cosmique*.....
FARRY : *Conférence : L'ozone atmosphérique*.....
COLLECTION DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES. I. (Abbé RICHARD) *Répertoire des bibliothèques et de catalogues de manuscrits grecs*.....
HAGUENAUER : *3 études sur la linguistique japonaise*.....
VACHER : *Techniques physiques de microanalyse biochimique*..
GALLIA : Tome V *a*, tome V *b*.....

---

**RENSEIGNEMENTS et VENTE au CENTRE de DOCUMENTATION du C. N. R. S.**
**18, rue Pierre-Curie, PARIS, V^e^**
Tél. : *ODEON 10-01*

# ÉTUDES ET COMMENTAIRES

Cette nouvelle collection, inaugurée en 1946 à l'occasion du centenaire de la *Revue de Philologie*, est destinée à grouper, dans un esprit de large éclectisme, des éditions de textes avec commentaires, des études critiques, et d'une façon générale tous les travaux érudits qui se rapportent à l'Antiquité classique.

*Volumes déjà parus :*

I. **PHILOLOGICA**

Recueil d'articles concernant l'Antiquité classique, et particulièrement le vocabulaire latin

par A. ERNOUT

Membre de l'Institut,
Professeur au Collège de France,
Directeur de la Revue de Philologie.

600 fr.

II. **VOCABULAIRE DES ANIMAUX MARINS EN LATIN CLASSIQUE**

par E. DE SAINT-DENIS

Professeur à la Faculté des Lettres de Dijon.

300 fr.

III. **LE PRONOM CHEZ PINDARE**

par E. DES PLACES S. J.

300 fr.

IV. **HIPPOCRATE : *L'ANCIENNE MÉDECINE***

Texte, traduction et commentaire

par A.-J. FESTUGIÈRE O. P.

Directeur d'Études à l'École des Hautes Études.

600 fr.

V. **LES NOMS GRECS EN -ΤΗΣ, -ΤΙΣ ET PRINCIPALEMENT EN -ΙΤΗΣ, -ΙΤΙΣ**

par G. REDARD 960 fr.

*Pour paraître en Avril 1950 :*

VI. **HISTOIRE DE LA RACINE *NEM-* EN GREC ANCIEN**

(νέμω, νέμεσις, νόμος, νομίζω)

par E. LAROCHE

Professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.